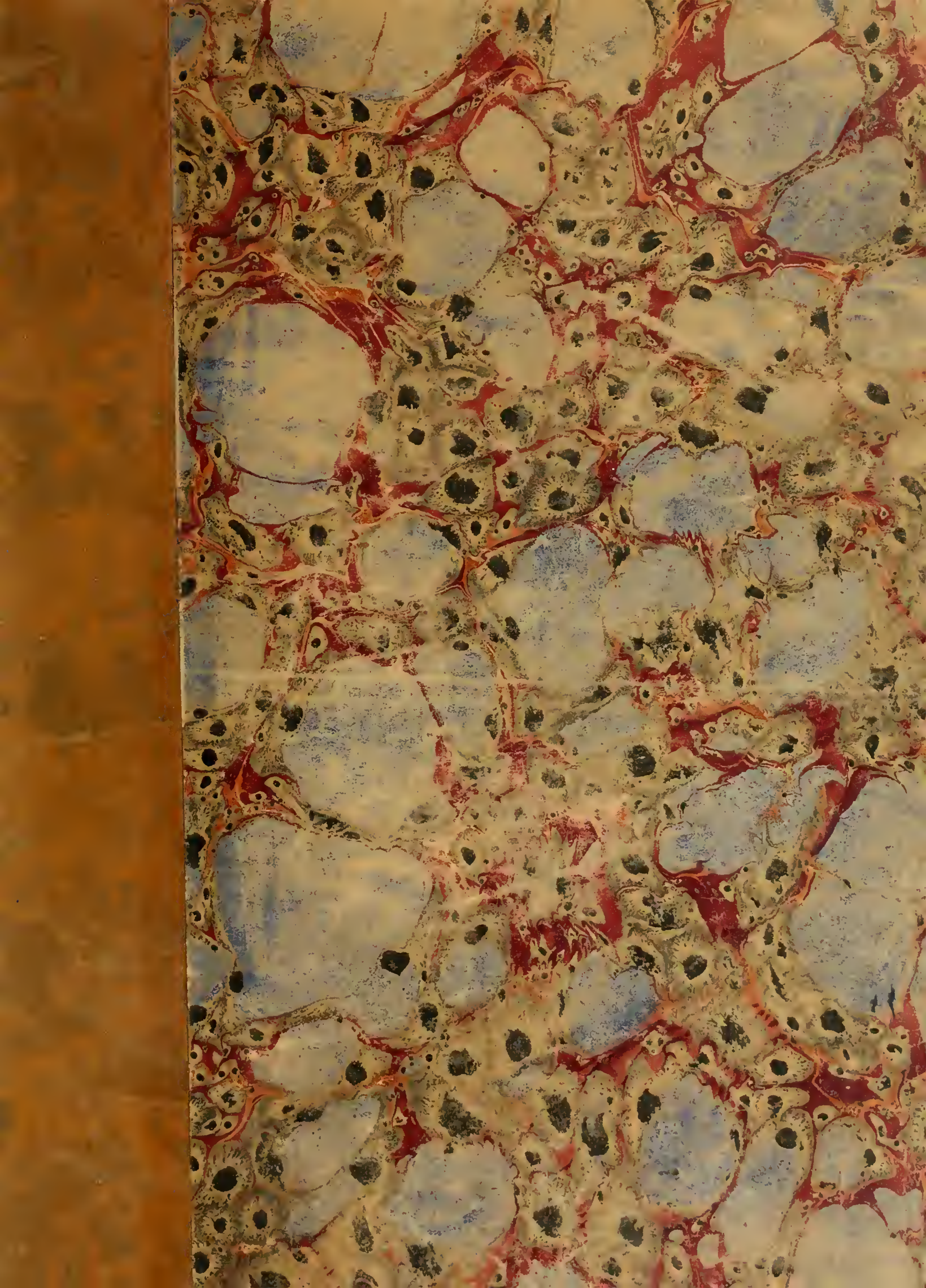
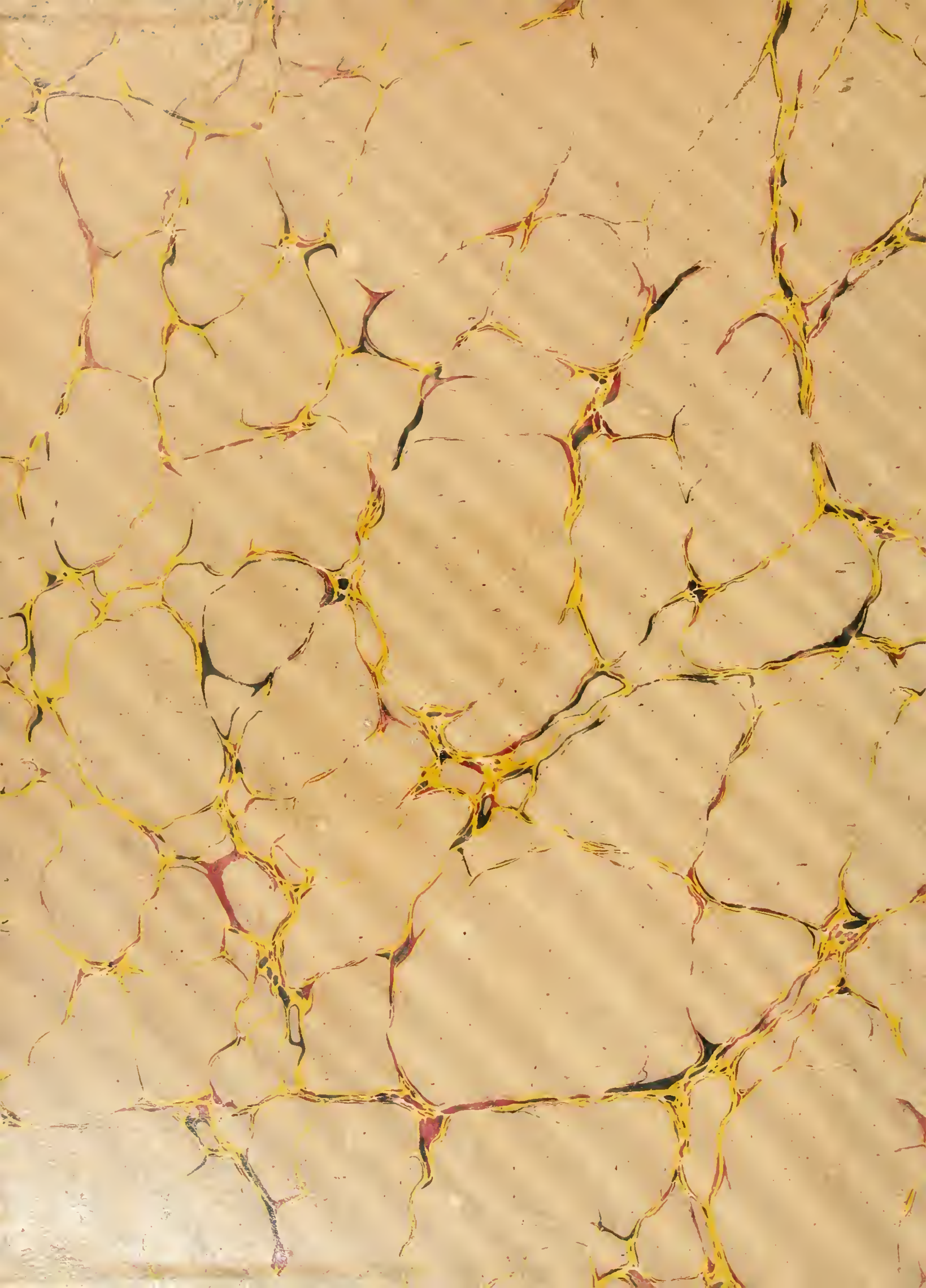
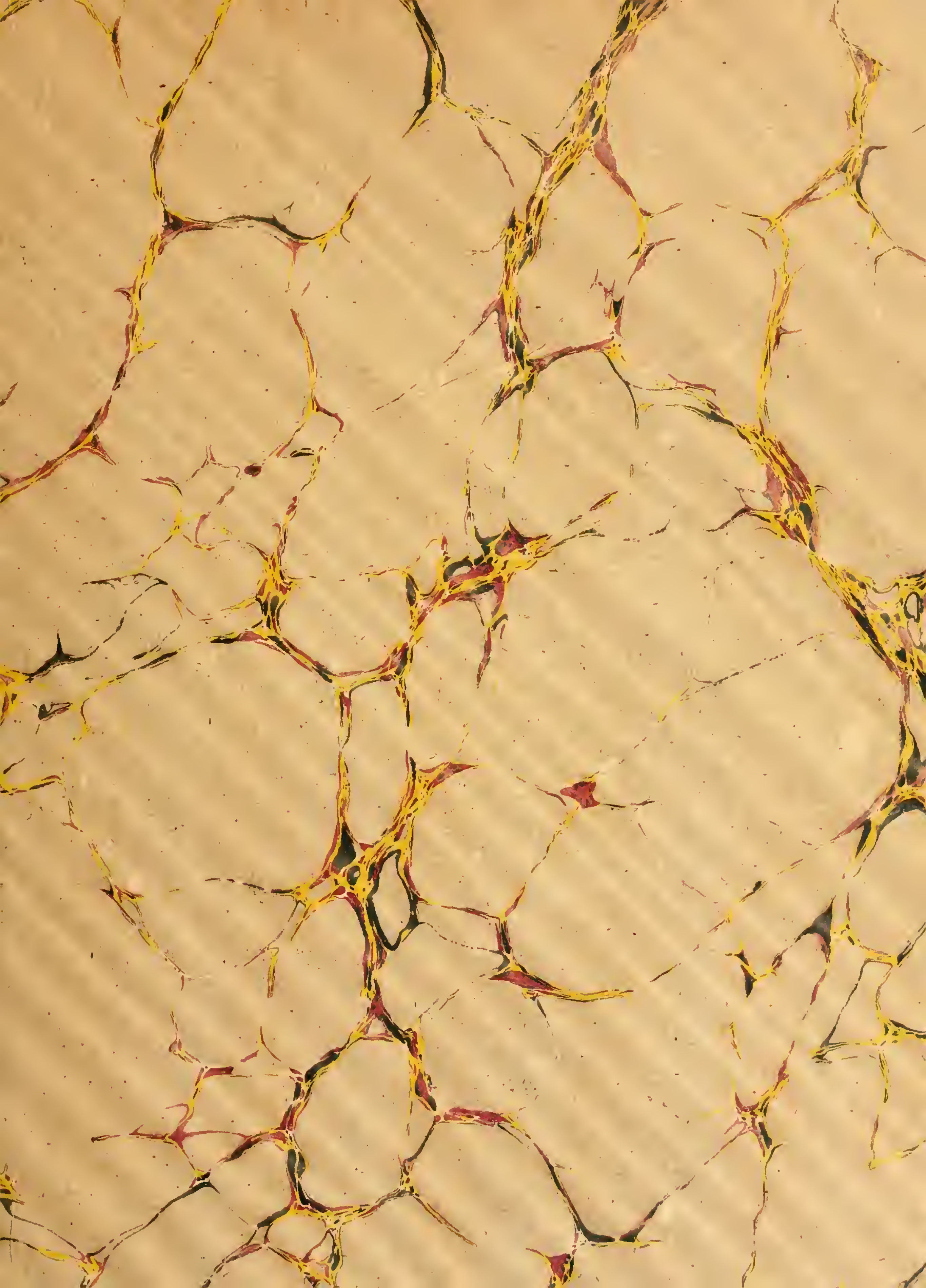






MÉMOIRES

PRESENTES PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PREMIÈRE SÉRIE

X

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE

SUJETS DIVERS D'ÉRUDITION

TOME X



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII

PREMIÈRE PARTIE

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DU TOME X DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MÉMOIRE

SUR

LES ORIGINES ET LE CARACTÈRE DE LA LANGUE ANNAMITE

ET

SUR L'INFLUENCE QUE LA LITTÉRATURE CHINOISE A EXERCÉE SUR LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN COCHINCHINE ET AU TONKIN,

PAR

M. AB. DES MICHELS,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

On a cru longtemps à tort que l'idiome de l'Annam n'est qu'un dialecte chinois.

Lectures faites aux séances ordinaires, les 23 janvier, 13 et 20 février, 5, 19, 24 mars, 2 avril et 28 mai 1880.

Comme le chinois, il est vrai, l'annamite est une langue monosyllabique, et sa prononciation est soumise à des intonations fixes. Il s'écrit au moyen de caractères figuratifs dont beaucoup sont identiques, au moins comme aspect, à ceux de la langue de la Chine. Ils sont tous formés par le groupement des clefs chinoises, soit seules, soit accompagnées d'un nombre très restreint de traits additionnels; et, cependant, dire que les deux langues sont identiques dans le fond constitue une

IMPRIMERIE NATIONALE.

erreur des plus manifestes, contre laquelle on ne saurait trop s'élever, car elle peut être extrêmement préjudiciable à l'étude philologique de l'idiome de la Cochinchine.

La vérité est qu'il s'est produit chez le peuple annamite un phénomène linguistique qui, s'il se rencontre ailleurs, n'est peut-être nulle part aussi tranché; à savoir la coexistence et l'emploi parallèle des deux idiomes provenant de deux races très sensiblement différentes, et offrant un génie grammatical absolument opposé : le chinois *écrit* et l'annamite *parlé*, la langue officielle et la langue vulgaire, qui n'ont guère plus de rapports entre elles que le turc ou le persan n'en ont avec l'arabe.

En faisant une semblable comparaison, je prends, bien entendu, les deux termes extrêmes, et j'entends par *annamite parlé* la langue qui est dans la bouche soit du peuple absolument illettré, soit au moins des gens dont l'instruction ne dépasse pas le niveau commun et ordinaire; car les lettrés, qui veulent faire parade de leur instruction, considèrent comme une chose du meilleur ton d'introduire, même dans leur langage de tous les jours, un grand nombre de termes chinois. C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu de : *loài người ta* « le genre humain », de *giữ miệng* « peser ses paroles » ils diront volontiers *nhơn loại* et *thận ngôn*, expressions chinoises dont la prononciation en koũan hoá est *jên léi* et *chén yên*. Faudra-t-il conclure de là que ces lettrés parlent chinois? Non certes, pas plus qu'on ne peut prétendre que les Français qui disent *steamer* et *railway* au lieu de *bateau à vapeur* et *chemin de fer* parlent anglais, ou que les Allemands qui disent *Eleganz* au lieu de *Zierlichkeit*, *auf der Promenade sein* au lieu de *spazieren sein* parlent français.

Cette introduction d'expressions chinoises dans le langage des gens instruits est d'ailleurs assez limitée. S'ils en abusaient, ils se rendraient inintelligibles. Encore n'y ont-ils recours que

lorsqu'ils s'adressent à des personnes de leur classe; car les gens illettrés ne pourraient les comprendre. Les expressions chinoises qu'ils emploient alors appartiennent à peu près invariablement au style écrit; et c'est là une particularité des plus importantes à noter, car elle lève, ce semble, toute espèce de doute sur la différence absolue d'origine qui existe entre l'annamite et le chinois. Si, en effet, la première de ces deux langues n'était qu'un dialecte de la seconde, est-il admissible que la langue écrite de la Chine fît à elle seule tous les frais de ces emprunts? Il en est cependant ainsi; et cela fait voir clairement que les éléments chinois introduits par les lettrés annamites dans leur discours comme une sorte de superfétation ne sont que des réminiscences de leurs études classiques, le système d'instruction reposant en Cochinchine sur les mêmes bases que dans l'empire du Milieu, c'est-à-dire sur l'étude exclusive des livres classiques et canoniques, des historiens et des philosophes chinois.

Il ne faudrait pas cependant conclure de ce que nous venons de dire que les expressions chinoises que l'on rencontre dans la langue annamite se trouvent exclusivement et sans exception dans la bouche des lettrés et que le langage populaire n'en contient aucune. Un certain nombre d'entre elles se sont en effet incorporées à l'idiome vulgaire, en perdant, d'ailleurs, souvent plus ou moins leur physiomie primitive. Comment a eu lieu cette fusion? Est-elle la conséquence des rapports étroits qu'amenèrent les diverses invasions chinoises entre les conquérants venus du Nord et les indigènes de l'Annam, ou bien certains termes chinois ont-ils fini, à force d'être employés par les lettrés, par glisser de leur langage dans celui du vulgaire qui les a adoptés et leur a donné droit de cité? Il est vraisemblable que cette introduction est due à ces deux causes

réunies. En tout cas ces termes d'origine chinoise sont presque toujours des monosyllabes isolés; de plus, le nombre en est assez restreint. Quant aux expressions chinoises complexes, elles viennent, comme nous l'avons dit plus haut, de la langue écrite, et restent pour le peuple à l'état de lettre morte. On a vu tout à l'heure que la langue cochinchinoise vulgaire n'a pas avec la langue officielle du pays (laquelle n'est autre que le chinois écrit prononcé d'une manière spéciale) beaucoup plus de rapports que le turc n'en présente avec l'arabe. Nous croyons pouvoir ajouter que le chinois joue dans l'annamite un rôle très remarquablement analogue à celui que remplit le latin dans les langues des peuples dits *de race latine.* En effet, si nous laissons de côté les emprunts dont j'ai parlé plus haut et qui sont spéciaux au beau langage, il y entre, comme élément de composition, au même titre que le latin dans l'italien, le portugais ou l'espagnol, avec toutefois cette différence capitale que dans ces langues le vocable latin s'est constamment modifié pour prendre la physionomie générale de l'idiome qu'il contribue à former, tandis qu'il est loin d'en être toujours ainsi dans l'annamite. Dans cette dernière langue, en effet, à côté de mots d'origine évidemment chinoise, mais dont la prononciation primitive a été modifiée plus ou moins profondément, à côté d'autres qui, non seulement l'ont été à ce point de vue, mais dont en outre la signification a été restreinte ou déviée, nous en trouvons beaucoup dont la prononciation aussi bien que le sens sont restés tels qu'ils étaient à l'origine. Bien plus, il est tel mot dont la prononciation originaire est restée en usage concurremment avec la prononciation modifiée. C'est ainsi que, pour désigner « l'autorité, le pouvoir », on emploie indifféremment le mot chinois originaire *quyền* (en koūan hoá *k'iuên*) et le mot à prononciation modifiée *quờn;* pour « l'été »,

le mot chinois *hạ* (en koũan hoá, *hiá*) et le mot à prononciation modifiée *hè;* absolument comme si, en français, on disait indifféremment *homo* et *homme*, *pons* et *pont*, *canis* et *chien*.

Cet emploi simultané d'un même terme chinois modifié ou non tient très vraisemblablement à une certaine résistance que les maîtres, jaloux de conserver dans toute sa pureté la prononciation primitive, durent opposer aux altérations provenant de l'usage ainsi qu'à l'influence exercée par le génie tout différent de la langue annamite proprement dite.

Ce que nous avons dit de l'immixtion plus ou moins grande, dans l'annamite parlé, d'expressions appartenant au style écrit de la langue chinoise se rencontre naturellement à un bien plus haut degré dans les livres. Ici, en effet, l'écrivain n'est pas, comme le lettré qui parle de vive voix, retenu, modéré par la nécessité absolue d'être immédiatement compris de son interlocuteur; aussi, à côté de livres écrits dans un langage absolument semblable au langage parlé le plus familier et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le plus annamite, comme par exemple les 傳代初 *Chuyện đời xưa* « contes des temps passés », l'on en voit d'autres, tels que le 辨分邪正四卷 *Biện phân tà chính tứ quyển* « les quatre livres de la distinction du bien et du mal », qui sont déjà fort difficiles à comprendre pour le peuple. D'autres écrits, certaines compositions poétiques modernes par exemple, seraient même absolument lettre close pour les gens qui n'ont reçu qu'une instruction ordinaire, n'était la profusion de notes explicatives dont elles sont accompagnées lorsque la transcription en a été faite en lettres latines; et, cependant, ce ne sont pas des livres chinois, mais bien des livres annamites; seulement, s'il nous est permis d'employer une expression familière, mais qui rend bien notre pensée, ce sont des livres annamites *bourrés* de termes chinois.

Cette affectation de mêler, pour faire preuve d'érudition, des phrases de la langue savante à la langue vulgaire n'est pas d'ailleurs, comme on sait, particulière aux lettrés annamites; elle existe aussi à un haut degré en Chine. On y voit même dans certains romans, tels que 平山冷燕 «les deux jeunes filles lettrées» et 玉嬌梨 «les deux cousines», une multitude d'allusions en style écrit, allusions si savantes et si concises que, pour bien traduire le premier de ces deux romans, il n'a rien moins fallu que l'érudition inouïe de notre maître St. Julien et le véritable génie d'interprétation dont il était doué. On peut comparer, jusqu'à un certain point, cette tendance à celle qu'ont certains Européens instruits à user de nombreuses citations latines, avec cette restriction, toutefois, que ces derniers mettent dans les emprunts qu'ils font au latin beaucoup plus de discrétion que les lettrés dont nous venons de parler ne le font en ce qui concerne le chinois. Cela se borne chez les premiers à des réminiscences plus ou moins discrètes de certains proverbes latins, de certaines phrases tirées d'auteurs classiques célèbres, proverbes ou phrases qui tranchent d'ailleurs toujours sur le reste et ne s'y fondent en aucun cas, tandis qu'en Cochinchine ce mélange de la langue chinoise écrite avec la langue annamite parlée se fait la plupart du temps d'une manière beaucoup plus intime, les mots, expressions ou formules empruntés à la première se substituant dans le style élégant aux locutions équivalentes de la seconde.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la très grande majorité des mots qui composent la phrase annamite, telle du moins que l'énoncent les personnes dépourvues d'instruction classique ou qui, du moins, n'ont point à en faire parade, appartient à une langue absolument différente du chinois. Il serait assez difficile d'évaluer bien exactement la proportion dans laquelle les

deux idiomes s'allient; cependant si l'on fait ce calcul sur deux pages écrites dans le style courant de la conversation, l'une, dont le sujet roulerait sur les actions ordinaires de la vie, fournirait environ 167 mots d'origine annamite pure, 39 de provenance chinoise et 2 douteux; l'autre, qui traiterait d'une matière un peu plus élevée, donnerait 135 mots cochinchinois, 58 mots chinois et enfin 5 d'origine incertaine. On pourrait donc, en négligeant ceux dont la provenance inspire des doutes, constater que le rapport est pour la première épreuve de 4 à 1, et pour la seconde de 3 à 2, ce qui donne pour moyenne 3,15 à 1. D'où il faut conclure que le chinois a fourni à l'annamite vulgaire environ 3 mots sur 10. Encore est-il souvent assez difficile de saisir dans les vocables appartenant à la première de ces langues leur cachet d'origine; car dans bien des cas le caractère a été changé et la prononciation est devenue presque méconnaissable. Sans un examen très attentif, aidé d'une très grande habitude des deux langues, on ne saurait parfois déterminer à laquelle des deux tel ou tel mot appartient.

Les personnes, et elles sont nombreuses, qui persistent à ne voir dans l'annamite qu'un dialecte du chinois pourraient objecter à tout ce que je viens de dire que les différences qui existent actuellement entre les deux langues résultent de ce que, par suite de l'isolement très prolongé où l'Annam se trouva originairement par rapport à la Chine, une foule de vocables ont subi un changement tel qu'il est désormais impossible de les reconnaître, tandis que d'autres qui se sont conservés dans la langue des Annamites sont devenus obsolètes dans celle des Chinois. A cette hypothèse, qui manque d'ailleurs absolument de vraisemblance, on peut répondre par deux preuves à peu près sans réplique, je crois : 1° une preuve historique; 2° une preuve grammaticale.

PREUVE HISTORIQUE.

A la page 70 verso des *Annales chinoises* intitulées : 翰林少微通鑑 *Hàn lâm thiểu vi thong giám* « annales détaillées publiées par l'académie de *Hán lin* », on lit ceci : « Règne de 成王 *Thành vương* (*Tch'éng wáng*). Les *Việt thường*, au midi de *Giao chỉ*, eurent recours à plusieurs interprètes pour aller offrir le tribut. La route est longue, se dirent-ils, des montagnes l'obstruent, de profonds cours d'eau la barrent. Il est à craindre que, s'il est livré à ses propres ressources, notre ambassadeur n'arrive pas jusqu'au bout. C'est pourquoi on lui adjoignit *trois interprètes*, et il se rendit à l'audience de l'empereur (litt. : en ajoutant l'une à l'autre *trois interprétations*, il vint à l'audience). (Mais là) *Châu công* (oncle du souverain) leur dit : « S'il n'est « point admis à le faire, le sage n'offre pas de présents; s'il n'a « pas de mandat officiel, le sage ne remplit pas de mission. » *Les interprètes* transmirent la réponse que voici : « Nous avons « reçu notre mandat des anciens de notre nation. » On traduit par « anciens » l'expression *hoàng cẩu* 黃耉 qui, d'après le commentaire des *Annales* citées ici, est synonyme de « vieillard » : 黃耉老人之稱也 *hoàng cẩu lão nhơn chi xứng dã*. Cette désignation, qui se trouve en plusieurs endroits du *Livre des vers*, signifie proprement : « un visage qui, par l'effet d'une extrême vieillesse, est devenu jaune et comme maculé de boue. »

Voilà des ambassadeurs qui, plus de 1100 ans avant l'ère chrétienne, se trouvent, pour être compris des Chinois, dans la nécessité d'avoir recours à un nombre inusité *d'interprètes!* Il est donc bien avéré que ce peuple ne parlait pas plus chinois il y a trois mille ans qu'il ne le fait aujourd'hui.

PREUVE GRAMMATICALE.

Un des signes les plus évidents de la parenté qui lie entre elles deux langues, c'est l'existence d'un même génie grammatical. Si l'annamite tire du chinois son origine, on doit observer dans les deux idiomes les mêmes allures, et les mots qui les composent doivent être groupés d'une manière analogue. Or c'est absolument le contraire qui a lieu. La syntaxe est même si opposée dans les deux qu'on peut savoir à coup sûr comment deux mots se construisent en annamite en prenant exactement le contre-pied de la construction chinoise correspondante.

Ainsi l'on sait, par exemple, que :

1° Lorsqu'en chinois un nom commun est associé à un nom propre, le nom propre se met le premier, le nom commun le second. En annamite c'est l'inverse. En chinois, pour désigner la capitale, on dit : 北京城 « la ville de Pékin » (litt. : Pékin ville); en annamite on dira : *thành Sài gòn* (litt. : la ville Saïgon);

2° Le chinois énonce premier le substantif qui est au génitif : 人書 « de l'homme le livre »; l'annamite dit au contraire : *cuốn sách người* « le livre de l'homme »;

3° Tandis que l'adjectif chinois se place avant le substantif : 好人 « le bon homme », l'adjectif annamite se met après : *người tốt* « l'homme bon »;

4° On sait encore que le pronom relatif chinois 者 se place après le verbe; son correspondant annamite *kẻ* se met avant;

5° L'adverbe chinois précède ordinairement le verbe auquel il se rapporte; l'adverbe annamite le suit presque toujours. Enfin l'on retrouve des oppositions presque aussi tranchées

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans l'agencement des diverses propositions qui constituent la phrase.

Ce que l'on vient de dire au point de vue de la différence d'origine qui existe entre l'idiome spécial à l'Annam et la langue de l'empire chinois peut s'appliquer, ce semble, également à celle du *Foŭ kién.* De même qu'en Cochinchine, en effet, l'on parle dans cette province une langue qui, bien que monosyllabique, diffère complètement du chinois. A défaut d'autres, ce fait seul suffirait à montrer que les Fokienois, pas plus que les Annamites, ne sont des peuples d'origine chinoise.

A la page 33 recto, le *Thiểu vi thông giám* s'exprime ainsi :

« Au nord (le territoire de l'empire) s'étendait jusqu'à 幽陵 *Yeoū lîng*, nom d'une ville qui est aujourd'hui 順天府 *Chún t'iēn foù;* au midi, jusqu'à 交阯 *Kiāo tchì;* à l'ouest, jusqu'à 流沙 *Lieôu chā;* à l'est, jusqu'à 蟠木 *P'ân moŭ.* »

交阯 *Kiāo tchì* est l'ancien nom de l'Annam. D'après ce passage, relatif au règne de 顓頊 *Tchouēn siŭ* ou 高陽氏 *Kāo yâng chí* (2513 à 2435 ans avant l'ère chrétienne), et dont on donne ici la traduction littérale, les ancêtres des Annamites actuels existaient déjà à l'état de peuple. Les légendes et les annales les plus anciennes nous les montrent dans la région qui porte aujourd'hui le nom de *Tonkin.*

Ces *Giao chỉ*, que M. l'abbé Bouillevaux est disposé à regarder comme étant d'une race voisine de la malaise, habitaient une région merveilleusement faite pour leur permettre de s'établir solidement et de se développer de manière à constituer une nationalité stable et relativement importante.

Si, en effet, l'on considère avec quelque peu d'attention la configuration géographique des régions qui s'étendent au midi de l'empire chinois, on verra qu'au sud-est du plateau du

Thibet, et non loin du mont Tchamoulari, le massif de l'Himalaya émet deux prolongements dont l'un, qui porte le nom de 南嶺 *Nân lìng* « chaîne du Sud », s'étend d'abord de l'ouest à l'est, puis, arrivé aux deux tiers de son parcours, remonte vers le nord-est, à peu près parallèlement à la mer Bleue, vers les rivages de laquelle il se termine à la hauteur de l'île *Tchou san;* tandis que l'autre descend au sud, longe la mer de Chine et vient expirer à la limite nord de nos possessions. L'espace circonscrit par ces deux chaînes forme à peu près la figure d'un triangle dont le sommet est aux montagnes du Thibet et dont la base, profondément échancrée par le golfe du Tonkin, forme comme deux prolongements : l'un qui remonte vers le nord-est et constitue la province chinoise du 福建 *Foŭ kién,* l'autre qui descend au sud et forme l'empire d'Annam. Enfin ce triangle est partagé en deux, de son sommet à la partie moyenne de sa base, par une chaîne qui, bien que moins importante que celle qui limite les deux côtés, le divise néanmoins en deux bassins : au nord, le bassin du fleuve 西江 *Sī kiāng,* qui comprend une partie du 貴州 *Kouéi tchēou,* le 雲南 *Yûn nân,* les deux 廣 *Kouàng* et le 福建 *Foŭ kién;* au sud, celui du *Sông coi* ou fleuve Rouge, qui forme le Tonkin et l'empire d'Annam. Cette dernière chaîne, tout inférieure qu'elle soit aux monts *Nân lìng* au point de vue de l'importance géographique, mérite néanmoins d'attirer l'attention, car elle forme la barrière qui sépare le Tonkin de la Chine, et c'est par les passages qui permettent de la franchir que sont arrivées les troupes chinoises qui, unies aux 黑旗 ou « Pavillons noirs », ont tenté de défendre *Sơn tây* et *Bắc ninh* contre la valeur de nos soldats.

Cette configuration du pays permet de concevoir comment le peuple *Giao chỉ* put se développer pendant de longs siècles

sans avoir rien à craindre du puissant voisin qui se formait de l'autre côté des *Nâu lìng*. C'est que ces montagnes constituaient une barrière difficile à franchir pour une armée d'invasion, facile au contraire à défendre pour le peuple qu'elle protégeait; car il semble avéré que les *Giao chỉ*, cantonnés primitivement dans le Tonkin actuel, avaient franchi la chaîne qui le ferme au nord, avaient fait reconnaître leur souveraineté aux tribus établies dans le bassin du *Sĭ kiāng* et étendu leur domination au *Kouàng tōng*, si ce n'est même au *Foŭ kién*. Indépendamment des indications un peu confuses, il est vrai, que fournissent les annales sur l'extension de la race *Giao chỉ* jusque dans cette dernière province de l'empire chinois actuel, il suffit de constater la remarquable analogie qui existe entre la manière dont les habitants d'Amoy prononcent les caractères chinois et celle qui est adoptée par les Annamites, pour être porté à admettre qu'il a dû en être ainsi. Quoi qu'il en soit, il vint un moment où les Cent familles, auxquelles le territoire moins borné dans lequel elles s'étaient arrêtées tout d'abord avait permis de prendre un développement assez considérable pour devenir un immense empire, s'immiscèrent naturellement dans les affaires de leurs voisins plus faibles, arrivèrent à les dominer complètement et à imposer à ces tribus leurs croyances, leur civilisation et jusqu'à leur système de représentation graphique. D'après les traditions du pays, les Annamites auraient en effet employé primitivement une écriture phonétique dont on a cru retrouver des vestiges sur de très anciennes ruines, notamment au sommet de la montagne de *Da bia;* mais un général chinois, ayant fait la conquête du pays, y aurait introduit les caractères et la littérature de la mère patrie; fait qui lui valut le surnom de 士 王 *Sĩ vương* « le Roi lettré ». Les mesures que prit le nouveau chef, fervent secta-

teur de Confucius, dans le pays de qui il serait né, ainsi que les relations constantes qui s'établirent dès lors entre envahisseurs et envahis, augmentèrent forcément d'un certain nombre de mots chinois l'ancienne langue du *Nam Việt*, qui, néanmoins, demeura toujours absolument distincte de celle des conquérants. Ces mots nouveaux, introduits dans l'annamite, soit pour répondre à des idées et à des besoins nouveaux, soit pour désigner des objets inconnus jusqu'alors, soit enfin par suite de l'influence de contact que le langage officiel et administratif, devenu obligatoirement chinois, exerçait sur l'idiome vulgaire, subirent en s'immisçant dans ce dernier des modifications plus ou moins profondes, il est vrai, mais rarement telles qu'un examen attentif ne puisse les y reconnaître. Quant à l'annamite, il resta toujours la langue usuelle du pays, et, comme on l'a montré tout à l'heure, l'élément chinois n'y entra que dans une proportion assez faible.

Ce serait donc en pure perte que l'on s'efforcerait de retrouver dans l'idiome de la Chine les monosyllabes qui forment le fonds de la langue cochinchinoise primitive. C'est ailleurs qu'il en faut chercher la parenté, si tant est qu'il soit possible d'obtenir sur ce point un résultat sérieux. L'auteur du présent mémoire doit avouer que toutes les recherches auxquelles il s'est livré à ce sujet ne lui ont, jusqu'à ce jour, rien donné de satisfaisant.

Personne, jusqu'à présent, n'a résolu ce problème, dont les explorateurs du centre de la péninsule indo-chinoise finiront peut-être par donner la solution.

On a dit tout à l'heure que l'usage exclusif de l'écriture des Chinois et l'étude de leur littérature, imposés à la nation annamite, avaient, sinon altéré son idiome primitif, du moins introduit dans cet idiome une notable quantité d'éléments

étrangers. Quelle a été sur la littérature nationale l'influence de cet état de choses? Quelle est la part qu'a su y conserver le génie de l'ancienne langue *giao chỉ?* C'est ce que nous allons maintenant nous efforcer de déterminer.

On comprend que la juxtaposition (s'il est permis de s'exprimer ainsi) de la langue du Céleste-Empire à celle de l'Annam devait avoir des effets plus étendus que la simple introduction d'un certain nombre de mots chinois dans l'annamite vulgaire. La littérature elle-même dut comme se partager entre les deux idiomes. Le premier servit pour la rédaction des actes officiels et administratifs, des lois, des livres et documents scientifiques de toute espèce. Le second fut adopté au contraire de préférence pour la composition de certaines œuvres dans lesquelles le génie spécial de la race tendait à se faire jour, et où les hommes d'esprit du pays cherchaient à se soustraire, au moins quant aux productions de leur pensée, à l'influence détestée du chinois envahisseur.

Il suit de là que si nous examinons les ouvrages les plus répandus dans le pays, nous les trouverons divisés en deux catégories. Nous rencontrerons d'abord toute une série de livres traitant des matières dont il vient d'être question, et écrits, par conséquent, d'un bout à l'autre en chinois. Ces ouvrages, à vrai dire, ne constituent pas une littérature nationale, puisque la langue dans laquelle ils sont rédigés, bien qu'imposée officiellement et acceptée sans conteste depuis des siècles, n'est point celle du pays même. Si un grand nombre d'entre eux traitent de matières essentiellement annamites et sont composés pour satisfaire à un intérêt annamite, ce n'en sont pas moins des livres écrits en chinois et en chinois absolument pur. C'est tout au plus si on pourrait les considérer comme constituant une littérature officielle, littérature sinico-annamite, c'est-à-dire

chinoise par la langue qu'elle emprunte, annamite par le sujet qu'elle traite.

Mais, parallèlement à cette littérature officielle, une autre s'est développée et se développe encore tous les jours, qui peut être à bon droit qualifiée de littérature nationale ou populaire. A peu près ignorée jusqu'à présent des philologues, celle-ci n'en tend pas moins à prendre un développement de plus en plus prononcé, auquel notre conquête des provinces méridionales de l'Annam est loin d'être étrangère. A mesure, en effet, que les traces de l'influence des mandarins, imbus des idées et de la civilisation chinoises, se font moins sentir dans notre colonie, le peuple annamite, placé comme dans une autre atmosphère, y tend, pour ainsi dire, à redevenir lui-même, et la langue vulgaire s'efface de moins en moins devant le chinois qu'avaient imposé depuis tant de siècles, comme langue administrative, les conquérants venus du Céleste-Empire.

Lorsque le prince *Nguyễn ảnh* fut, sous le nom de *Gia long*, remonté sur le trône de Cochinchine, dont l'avait dépossédé la formidable insurrection des 西 山 *Tay sơn*, et qu'il eut, par l'annexion du Tonkin, constitué un grand royaume, il voulut en bannir la langue de Confucius et décida que les examens de tous les ordres se feraient désormais en annamite vulgaire. Il ordonna même que les actes officiels fussent rédigés dans cette langue; mais son successeur, *Minh mạng*, entièrement dominé par l'influence des mandarins, qui craignaient de voir ainsi leurs décisions contrôlées de trop près par le peuple, ne donna pas suite à ces mesures. Le gouvernement de notre colonie s'efforce aujourd'hui de réaliser la réforme tentée par *Gia long*, et cherche à supprimer définitivement le chinois dans les actes officiels pour lui substituer l'annamite proprement dit. Cette mesure n'est certainement pas étrangère au

grand développement que prend la composition des ouvrages en annamite vulgaire dans la basse Cochinchine; et, comme les autres parties de l'empire d'Annam sont en communication directe et incessante avec les provinces que nous occupons, il n'y a pas lieu de s'étonner beaucoup de ce que, même dans le reste du pays, où les idées et les habitudes chinoises conservent toute leur vigueur, l'esprit national tende à s'émanciper et que les œuvres littéraires appartenant à l'annamite proprement dit se développent, ou tout au moins se vulgarisent davantage.

Cette littérature propre a du reste toujours dû exister. S'il faut en croire des renseignements que nous tenons d'un lettré fort compétent, parmi les nombreux poèmes annamites que nous possédons[1], il en est plusieurs auxquels on attribue des siècles d'existence; mais on ne saurait assigner de date précise à leur composition, à cause de l'habitude qu'ont eue jusqu'à ce jour les auteurs de ne jamais mettre leur nom sur leurs œuvres. Ce n'est que par tradition orale qu'on sait parfois ou qu'on croit savoir le nom du lettré qui a composé un livre. Cette habitude semble au premier abord fort singulière, quand on songe à l'extrême amour-propre des habitants de l'Annam. Y a-t-il là un motif politique, ou bien une de ces singulières superstitions qui se mêlent, pour ainsi dire, à tous les actes, à toutes les pensées des indigènes de ce pays? Les poètes évitent-ils de signer leurs œuvres par l'effet d'une crainte analogue à celle qui leur fait affubler leurs enfants, pendant les premières années de leur vie, de dénominations ridicules ou malpropres, pour ne pas dire plus, dans la crainte que le véritable nom qu'ils comptent leur donner plus tard n'attire sur

[1] Ces poèmes sont la propriété de l'auteur du présent mémoire.

eux la persécution des mauvais esprits, au cas où ces derniers viendraient à le connaître? Il serait difficile de le dire; mais toujours est-il qu'à part les ouvrages composés dans la basse Cochinchine depuis la conquête, nous n'en connaissons pas un seul qui porte un nom d'auteur. Les uniques mentions que l'on y rencontre sont celles du lettré qui a revu l'ouvrage, de l'imprimerie d'où il sort, du libraire qui le vend, ainsi que la date de la nouvelle édition, quand le livre a été réédité.

Il existe donc, particulièrement au Tonkin, beaucoup de livres écrits en annamite vulgaire. A en juger par ceux que nous possédons ou qu'il nous a été donné de rencontrer, et en mettant à part les nombreux ouvrages publiés sous la direction des missionnaires, ouvrages qui traitent de la religion ou de matières qui s'y rapportent et dont plusieurs sont de véritables modèles de style, la partie la plus considérable de cette littérature consiste en œuvres poétiques. On y retrouve bien, il est vrai, pour ce qui est de la prose, quelques morceaux ou traités historiques écrits dans un singulier mélange d'annamite et de chinois, quelques dialogues moraux et un assez grand nombre de contes. Si l'on ajoute à cela les ouvrages d'instruction populaire composés dans la colonie depuis notre arrivée, cette énumération, quelque restreinte qu'elle soit, sera à peu près complète. Il en est tout autrement des poésies. Ces dernières sont fort nombreuses et il en existe à peu près de toute nature. En général, ce sont des poèmes fort longs dans le courant desquels tel ou tel genre domine plus ou moins. Dans le 陸雲僊 *Lục vân tiên*, le 金雲翹傳 *Kim vân kiều truyện*, le 石生李通書 *Thạch sanh lý thông thơ* et quantité d'autres, les études de mœurs et les récits d'aventures sont entremêlés d'épisodes héroïques. D'autres sont entièrement composés de préceptes moraux, énoncés le plus souvent d'une manière à la fois dog-

IMPRIMERIE NATIONALE.

matique et plaisante. L'éducation des enfants et notamment des filles y semble occuper la première place. L'auteur de ce mémoire en possède cinq qui traitent de cette sorte de sujet, et dans lesquels le poète annamite fait preuve d'une originalité et d'un esprit des plus remarquables. Tel est le 訓女歌 *Huấn nữ ca* « enseignement à l'usage du beau sexe », dans lequel le poète commence par déclarer que ses yeux et ses oreilles lui ont révélé tant de défauts chez les femmes que sans un pinceau et de l'encre, il lui serait impossible de s'y reconnaître :

聦𥉩相𧡊㐌䀲
朋空筆墨計𣅶挈包

Tai nghe mắt thấy đã dầy!
Bằng không bút mực kể rày xiết bao?

Après quoi, il en énumère quatre-vingt-trois, en autant de distiques fort spirituels, suivis de quatre-vingt-trois autres, qui contiennent un pareil nombre d'excellents conseils.

Les 書媄𠰺昆 *Thơ mẹ dạy con* « avis d'une mère à sa fille » sont aussi fort remarquables. Ces avis, qui sont de toute nature, depuis les préceptes les plus élevés de la morale jusqu'aux plus vulgaires conseils de cuisine, se terminent par le distique suivant dont les termes, pour être trop concis, sont quelque peu contradictoires :

年虛係於天工
達濫設教底防後來

Nên hư hệ ở thiên công!
Đặt làm thiết giáo để phòng hậu lai.

L'échec ou la réussite sont dans les mains du céleste ouvrier!

(Quant à moi), j'ai rédigé ces conseils pour te mettre en garde contre l'avenir.

Le 書㖇濫妯 *Thơ dạy làm dâu* « vers où les belles-filles apprennent leurs devoirs » renferme, parmi des enseignements moraux dans le fond, mais exposés avec une crudité tout annamite, l'excellent conseil donné aux jeunes épouses d'exciter, sans le froisser, mais en revenant matin et soir à la charge, leur mari à l'étude des lettres :

可須蹺貼路椋
勸𫯳亘棋學行歆埋

Khá tua theo thiếp lựa vành
Khuyên chồng gắng gỗ học hành hôm mai.

Cela parce que dans l'Annam, comme en Chine, les concours littéraires sont la clef qui ouvre toutes les carrières honorables.

Je citerai encore le 女則 *Nữ tắc* ou « la loi des femmes » et le 家訓歌 *Gia huấn ca* « les enseignements domestiques », qui sont aussi deux poèmes didactiques extrêmement originaux.

Les Annamites possèdent aussi des œuvres poétiques d'un genre purement plaisant, comme, par exemple, le 寒儒風味賦 *Hàn nhu phong vị phú* ou « les bonheurs d'un lettré indigent », dans lequel un pauvre savant expose spirituellement les satisfactions qu'il goûte au sein de sa condition misérable.

D'autres poèmes sont descriptifs. De ce nombre, le 古嘉定風景咏 *Cổ Gia định phong cảnh vịnh* « poésie sur le pays et les mœurs de l'ancien *Gia định* » et le 今嘉定風景咏 *Kim Gia định phong cảnh vịnh* « poésie sur le pays et les mœurs du nouveau *Gia định* ». L'auteur du premier décrit poétiquement l'ancienne province de *Gia định*, avec ses habitants et leurs coutumes. L'auteur du second nous montre la physionomie nouvelle qu'a prise le pays depuis qu'il a été conquis par nos armes.

On rencontre même le genre lyrique dans le 張良從赤松子遊賦 *Trương lương tùng Xích tòng tử du phú* « pérégrinations de *Trwoong lwong* à la suite du Sage des Pins rouges », pièce dans laquelle le poète chante la retraite du célèbre général de l'empereur 高祖 *Cao tổ* des 漢 *Hán*, qui, après avoir rendu les services les plus signalés à son maître, refusa, dit la légende, les honneurs que ce dernier lui offrait et s'éloigna en compagnie de l'immortel *Xích tòng tử* « le Sage des Pins rouges » pour devenir immortel lui-même. Citons encore deux poèmes historiques : le 文武二帝救劫歌 *Văn Võ nhị đế cứu kiếp ca* « les deux empereurs *Văn* et *Võ*, sauveurs du siècle » et le 大南國史演歌 *Đại nam quốc sử diễn ca* « annales en vers du grand royaume d'Annam ». Ce dernier genre de poème a ceci de particulier que les événements chantés par l'auteur sont précédés d'un exposé des faits en chinois de style écrit dont les vers annamites qui l'accompagnent ne sont que le développement présenté sous la forme poétique. Pour le *Đại nam quốc sử*, cet exposé chinois n'est autre que celui des annales du royaume d'Annam.

Il y a aussi les poèmes que l'on pourrait appeler comico-philosophiques. Tel est celui qui porte le titre de 白鼠 *Bạch tử* « la souris blanche ». Sous la forme d'un conte en vers dans lequel il expose les dangers courus par ce petit animal, le poète y flagelle tantôt la tyrannie du futur usurpateur *Hồ qui ly*, tantôt les mœurs relâchées des maris annamites et la jalousie de leurs femmes à l'endroit des concubines que ces derniers entretiennent.

D'autres poèmes traitent de sujets fantastiques, comme, par exemple, le 石生李通書 *Thạch sanh Lý thông thơ* « le livre de *Thạch sanh* et de *Lý thông* », ouvrage fort ancien qui ne le cède en rien à nos vieux contes de fées, au point de vue de

la naïveté comme de l'esprit d'invention, et présente en plus ce cachet d'étrangeté dont sont empreintes les œuvres d'imagination écloses sous le pinceau des peuples de race jaune.

Il faut citer enfin les oraisons funèbres, dont quelques-unes s'élèvent à une grande hauteur de pensée. A la suite de l'ouvrage remarquable, mais malheureusement trop incomplet, dans lequel il a réuni tout ce qui avait échappé, après la mort du grand *Gia long*, à la destruction des matériaux lexicographiques patiemment amassés par le célèbre évêque d'Adran, Mgr Taberd, évêque d'Isauropolis, a reproduit l'oraison funèbre du prélat qui fut à certains points de vue le Richelieu de la Cochinchine. On peut la citer comme un modèle du genre. Une autre, d'un caractère tout à fait différent, a été conservée par M. Petrus Tru'o'ng Vinh Ky. Elle célèbre, en des périodes d'une rare éloquence, les exploits des braves qui, sous les ordres du général *Nguyễn Phước*, s'étaient héroïquement laissé massacrer sur les bords du fleuve *Nhi hà*, au Tonkin [1].

Toute cette littérature montre que, loin d'être un peuple barbare, les Annamites sont arrivés à un degré de culture déjà fort avancé.

Le genre dans lequel excellent le plus les poètes de l'Annam est certainement le genre descriptif, surtout en ce qui concerne les scènes de la nature. Ce peuple est évidemment doué d'une organisation très susceptible d'être vivement impressionnée par elles, si l'on en juge par la manière dont ses lettrés en savent rendre les beautés. Voici, par exemple, un passage du 陸雲仙 *Lục Vân Tiên* où, malgré l'impossibilité dans laquelle on est toujours de reproduire par la traduction toutes

[1] Cette pièce est réellement si belle que je ne saurais résister à l'envie d'en citer ici un passage, si je ne l'avais fait autrefois dans un discours d'ouverture que je dus prononcer à l'annexe de la Sorbonne.

les nuances du texte original, surtout dans cette langue monosyllabique si chantante et si riche en onomatopées, on peut encore en juger quelque peu :

. . . .

A peine ses parents ont-ils achevé de lui donner leurs instructions que *Vân Tiên* se met en route avec son jeune serviteur.

Ils partent. Marchant tout droit devant eux, ils se dirigent vers le but du voyage.

Le vent du midi a chassé le printemps; voici que l'été le remplace;

Et toujours, à perte de vue, se déroule un chemin bordé d'arbres!

L'abeille fait entendre son murmure insipide; la cigale pousse son cri retentissant.

Puis voici de l'eau! Puis voici des montagnes!

L'eau, agitée, roule ses ondes; les montagnes, autour des deux voyageurs, élèvent leurs grands rochers.

Telle qu'une interminable tenture de soie brochée, la voûte bleue devant eux s'étend.

L'oiseau ramage sur sa branche; au fond des eaux joue le poisson.

Nos jeunes gens, dans la campagne, considèrent le paysage, dans la ville, les habitants.

Le paysage semble un tableau bien peint; les hommes sont beaux et l'ornent.

Et ces quelques vers du 翠翹 *Túy kiều* :

Bruyant comme le vent qui dissipe les nuées sur le sommet des monts *Tần*,

Le char semble voler dans un tourbillon de poussière.

Kiều, l'œil sec, regarde au loin. Les voilà donc séparés!

L'horizon fuit devant elle; monotones s'écoulent les jours.

La jeune fille, au sein de régions inconnues et lointaines,

Va d'horizon en horizon, parcourant l'espace immense.

Les roseaux et les joncs sont imprégnés de la rosée matinale.

La voilà, sous ce ciel d'automne, abandonnée aux mains d'un homme!

La nuit a chassé la mer des brouillards;

Mais à la vue de l'astre qui l'éclaire, elle se rappelle, confuse, le serment qu'elle prononça.

La forêt montre, étagées, ses nappes de verdure que l'automne rougit et décolore.

Le chant des oiseaux ravive au cœur (de *Kiều*) le souvenir (des jours passés).

Partout des eaux inconnues, des montagnes étrangères!

. . . .

Nous citerons encore ce fragment du 四民四趣 *Tứ dân tứ thú* «les agréments des quatre états du peuple», qui nous semble plein d'originalité et de verve poétique :

Célébrant le printemps, mon pinceau court encore,

Et voici déjà que, par les accents prolongés de sa voix provocante, la cigale appelle l'été.

Le soleil darde ses rayons ardents;

Il brûle le pêcher, dépouille le *Doá;* il calcine le *Hoè* dont il flétrit les fleurs.

Les arbres sont comme en feu, l'eau est chaude, les fleuves à sec!

Dans les étangs, le poisson resserre ses écailles; l'oiseau, dans sa cage, en éventail étale sa queue.

Qui donc ainsi, par intervalles, fait souffler le vent du midi?

Sous l'influence de la chaleur qui la dessèche, la fleur voit se pencher, flétries, les folioles qui l'accompagnent;

Elle tombe comme éblouie par les rayons resplendissants du soleil.

L'herbe est sèche, la terre dure; le buffle en est tout irrité!

Il tire la charrue, cependant, et redouble d'efforts.

Il ne marchande pas sa peine!

L'araignée, sur le mur, va et vient dans tous les sens.

Elle tisse de travers et paresseusement sa toile; car le brouillard que la chaleur engendre l'empêche de voir la muraille.

Sur le coin de sa fenêtre le lettré, accablé, s'appuie.

Il trace languissamment quelques vers; son pinceau et son encrier se dessèchent constamment.

. . . .

Le laboureur rassemble ses instruments de travail; il passe la moitié du jour à se baigner dans les torrents.

Qu'il est à plaindre, ce colporteur qui se rend du marché à la ville, et de la ville retourne au marché!

Au traverser de la forêt, ses pieds se couvrent d'ampoules; en entrant dans la cité, il lui semble que sa tête est de feu!

Ces vers dénotent certainement une fine observation des sensations et des phénomènes que produit la chaleur de l'été sous la zone torride habitée par le poète. Malheureusement nous ne saurions en aucune manière rendre en français l'effet que produit dans l'idiome original cette poésie musicale et rythmée.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le poème d'où nous tirons ce fragment est l'œuvre d'un chrétien.

Un grand nombre des beautés que renferment les poèmes cochinchinois seraient déjà connues, n'étaient les difficultés incroyables auxquelles on se heurte lorsque l'on en entreprend le déchiffrement. Écrits au moyen de phonétiques chinoises, que l'auteur du livre applique plus ou moins à propos, suivant le plus ou moins de culture des classiques qu'il possède et aussi suivant sa prédilection particulière pour tel ou tel système de représentation graphique des mots de sa langue, remplis d'abréviations et imprimés par des Chinois qui ne comprennent pas le texte qu'ils reproduisent et commettent, par suite, sans cesse des erreurs monstrueuses, la lecture de nombre de ces livres est un exercice de divination des plus compliqués, dans lequel les meilleurs lettrés eux-mêmes font souvent fausse route. Cette écriture est d'ailleurs si peu stable qu'alors que les caractères en ont été régulièrement tracés, les lecteurs indigènes eux-mêmes ont encore besoin de quelque réflexion pour s'y retrouver. Nous tenons des missionnaires

que leurs catéchistes ne peuvent arriver à lire sans tâtonnement même les annonces du prône. On peut juger par là de ce qu'il en est des poèmes! Ceux qui les lisent couramment ne le font certainement que parce qu'ils les savent d'avance par cœur. Le rétablissement du texte prend donc tout d'abord un temps fort considérable. Ensuite la traduction en est des plus difficiles, par suite de la quantité énorme des allusions, de l'étrangeté des figures, ainsi que de toutes les difficultés que l'auteur se plaît à entasser dans son œuvre, et dont la moindre n'est pas une quantité innombrable d'expressions qui ne se trouvent ni dans le langage de la conversation usuelle, ni dans les dictionnaires. Le nombre en est si grand que l'on serait tenté de croire que chaque lettré, en écrivant une pièce de vers, tient à honneur d'en imaginer de nouvelles.

Dans quelle mesure cette littérature annamite reflète-t-elle le caractère propre du peuple chez lequel elle á pris naissance? Dans quelle mesure a-t-elle, au contraire, subi l'influence de la domination chinoise? On a fait voir plus haut que les mots de la langue des anciens conquérants se sont introduits dans une proportion relativement assez restreinte (environ un mot sur trois) dans le langage vulgaire. On a fait remarquer que les nombreuses formules et expressions chinoises contenues dans les livres écrits en prose de style élevé restent parfaitement reconnaissables et ne se sont pas fondues avec l'idiome national des Annamites. Quant à ce qui est de la poésie, qui constitue le fonds principal de la littérature cochinchinoise, il est particulièrement intéressant d'étudier jusqu'à quel point les études et les mœurs de la Chine en ont pu influencer soit le fond, soit la forme.

On doit tout naturellement s'attendre à voir se manifester, surtout dans les œuvres poétiques, la propension qu'ont les

IMPRIMERIE NATIONALE.

lettrés annamites à intercaler dans les livres d'un ordre un peu élevé un grand nombre d'expressions tirées du chinois de style écrit. C'est en effet ce qui a lieu, non seulement en ce qui regarde les expressions, mais même fort souvent en ce qui concerne les idées; à tel point qu'en lisant certains passages, il semble qu'on assiste à ce phénomène littéraire assez singulier d'une langue, absolument opposée au chinois dans sa constitution intime, servant à rendre des idées qui sont absolument chinoises. Hâtons-nous cependant de dire qu'il n'en est pas, à beaucoup près, toujours ainsi.

L'étude de la langue et des poésies du Céleste-Empire a naturellement inculqué aux poètes de l'Annam le goût excessif du parallélisme, tant dans les mots que dans les pensées; mais, en revanche, la poésie annamite pratique fréquemment l'inversion, qu'on ne rencontre au contraire qu'à l'état d'exception, non seulement dans la prose, mais même dans la poésie chinoise.

Un fait assez curieux et que l'on peut constater à chaque pas dans les pièces de vers que les Annamites composent dans leur langue, c'est la double position que l'adverbe y occupe. Dans l'annamite parlé il est à peu près invariablement placé après le verbe, tandis qu'en chinois on sait qu'on le met toujours avant, sauf le cas où l'on veut appuyer très fortement sur l'idée qu'il exprime. Dans la poésie annamite on le trouve occupant presque indifféremment les deux places, ce qui le rend parfois très difficile à reconnaître, le secours de la règle de position faisant dans ce cas absolument défaut. On dirait que, sur ce terrain, le génie si opposé des deux langues se confond et agit à tour de rôle.

Les formes poétiques des Chinois sont connues et adoptées par les Annamites. On rencontre, entre autres, dans leur langue

les quatre classes appelées : 詩 *thi* « vers », 詞 *từ* « phrases rimées », 歌 *ca* « odes » et 賦 *phú* « compositions irrégulières de six et de quatre pieds alternés ». Elles y sont soumises aux mêmes règles prosodiques qu'en chinois, et basées de même sur la distinction des tons en 平 *bình* « égal » et 昃 *trắc* « modulé »; mais, à côté de ce genre de compositions de facture essentiellement chinoise, ils en ont une autre dont on ne pourrait, je crois, retrouver le type dans la poésie de l'empire du Milieu. Ce genre de composition, qui se nomme 挽 *vãn* et qui est affecté particulièrement aux poèmes de longue haleine, si abondants chez eux, consiste dans la succession de distiques composés de deux vers alternés, le premier de six pieds et le second de huit, avec une rime double et croisée. La facture intime des vers du *vãn* est fondée, comme celle de toutes les autres formes, sur la différence de quantité, ou, pour parler plus exactement, sur l'opposition des tons 平 *bình* et 昃 *trắc*.

Il faut bien dire cependant qu'entre les poèmes composés en *vân*, une grande partie de ceux qui ont un caractère narratif puisent leur sujet dans les œuvres les plus célèbres des 才子 *Tài tử* chinois. Dans le 金雲翹傳 *Kim vân kiều truyện*, par exemple, le sujet est si évidemment chinois qu'il est facile de retrouver sur la carte de Chine les localités indiquées comme étant le théâtre de l'action. Bien plus, l'auteur du présent mémoire possède dans sa collection un poème tiré du célèbre roman chinois 二度梅 *Eúl t'oú mèi* « les pruniers qui fleurissent deux fois », qui porte exactement le même titre (*Nhị độ mai* suivant la prononciation annamite) et qui est précédé de la reproduction des gravures du roman chinois lui-même, ainsi que nous avons pu le constater sur un exemplaire de ce dernier existant à l'École des langues orientales. Un autre, intitulé 昭君貢胡書 *Chiêu quân cống hồ thơ* « *Chiêu*

quán envoyée en tribut aux Barbares», renferme, comme le 雙鳳奇緣 *Chouāng fóng kʿî youên* ou «l'union merveilleuse des deux Phénix», le récit des aventures de la célèbre 昭君 *Tchāo kiūn.*

Dans les poèmes annamites, les héros se livrent fréquemment à de longues tirades. Ces œuvres diffèrent diamétralement sur ce point des poèmes de la Chine, qui ne sauraient admettre une semblable prolixité; car, à part le 離騷 *Lî sāo*, le 華箋 *Hoâ tsiēn* «l'éloge de *Moukden*» et peut-être quelques autres, ces poèmes sont d'ordinaire fort courts. Les poètes annamites imitent plutôt en cela les auteurs des romans chinois, auxquels, ainsi que je viens de le dire, ils empruntent très fréquemment leurs sujets, tout au moins en ce qui concerne la donnée et la marche générale de l'action. Quoi qu'il en soit, il ne serait pas inexact d'avancer que l'un des caractères dominants d'un très grand nombre des poèmes de l'Annam est la prolixité, tandis que celui de presque tous les poèmes chinois est la concision.

Les Annamites possèdent un assez grand nombre d'œuvres dramatiques. Ici encore ils se séparent très notablement des Chinois. Tandis que les drames et les comédies de ces derniers sont formés d'un canevas en prose sur lequel sont brodées avec une profusion plus ou moins grande de courtes ariettes, ceux des Annamites sont à peu près uniformément écrits en vers d'un bout à l'autre. Ces vers diffèrent entre eux de mesure, mais la prose ne s'y rencontre pour ainsi dire jamais.

Depuis la conquête de la basse Cochinchine par les Français, l'antique influence de la civilisation chinoise commence à perdre du terrain, par suite du remplacement des mandarins indigènes par des fonctionnaires venus de France. Les classiques chinois, malgré leur grande valeur littéraire, ne concentrent

plus sur eux seuls l'espèce de vénération inspirée naguère par des livres dont la connaissance était l'unique moyen de réussir dans les concours et d'arriver ainsi aux fonctions publiques. D'un autre côté les Annamites, chez qui l'esprit d'imitation semble presque aussi développé que chez les Japonais, ne peuvent, au fur et à mesure qu'ils prennent un certain nombre de nos habitudes, s'empêcher de s'assimiler en même temps un peu de nos idées et de notre goût littéraire. Aussi constate-t-on dans notre colonie un développement assez marqué de la littérature indigène, notamment en ce qui concerne la poésie. Des pièces satiriques se sont récemment fait jour; et cela n'est nullement étonnant pour qui connaît le caractère essentiellement moqueur de ce peuple, qui, parmi ses habitudes les plus chères, a celle de rire derrière le dos du mandarin devant lequel il vient de se prosterner avec la plus servile humilité, dès qu'il se croit en sûreté contre les coups de rotin, conséquence traditionnelle et inéluctable du moindre manque de respect.

Le 書南圻 *Thơ nam kỳ*, récit en vers des événements de la guerre franco-annamite, et surtout le 書播蹺書南圻 *Thơ tiếp theo thơ nam kỳ*, poème qui lui fait suite et qui expose la situation nouvelle amenée par la conquête dans l'état des esprits en Cochinchine, sont très remarquables sous ce rapport. Nous pensons utile de traduire ici quelques vers de ce dernier poème, dans lequel l'auteur flagelle cruellement ses compatriotes qui, s'autorisant des offices subalternes que leur a conférés le gouvernement, traitent avec la dernière arrogance et accablent d'exactions les autres indigènes auxquels ils servent d'intermédiaires forcés. Ces vers, comme on va le voir, ne manquent pas de couleur locale :

Voyez ces jeunes gens qui savent parler français! Ils pourraient aider leurs compatriotes;

Mais les grands airs qu'ils se donnent, vraiment, excitent la pitié!

Parce qu'ils connaissent le français, ils se croient, pour la vie, de grands personnages!

Ils se promènent vêtus d'un habit de soie et d'un pantalon de crêpe,

Un peigne d'écaille sur la tête, posé bien en évidence!

Ce sont tout aussi bien des gens de la maison du gouverneur!

Ils peuvent, parce qu'ils approchent de leurs maîtres, faire la pluie et le beau temps[1]!

Pour les inspecteurs en activité,

Ils connaissent l'annamite, et les tromper est difficile!

Mais à quiconque ignore notre langue,

On peut dire, à son gré, blanc ou noir.

Lorsqu'un bon paysan, maire de son village,

Vient pour affaires à l'inspection, il devient comme fou de frayeur;

Car pour lui le succès ou l'échec dépend d'un mot de l'interprète.

. . . .

Ils me font vraiment pitié, ces valets qui servent à table,

Et qui vont, se pavanant, un crêpe rouge à la tête et des souliers aux pieds[2]!

Ce sont de pauvres diables qui s'efforcent de copier les grands!

. . . .

Ils vont et viennent avec des façons de hauts personnages;

Mais, en y regardant de près, ce ne sont que des valets!

Voyez-les, ces puants qui veulent se parfumer

En se mettant sur la tête une fleur de frangipanier!

C'est vraiment à mourir de rire! avec de riches tissus ils habillent les piliers d'un pont[3]!

Vus de loin, ils ont bon air. Qui pourrait savoir ce qu'ils sont?

Mais si vous leur parlez, autant jouer du *đờn* à l'oreille d'un buffle,

Ou verser de l'eau sur la tête d'un canard! Ce dernier saurait-il si elle est salée ou piquante[4]?

[1] Litt. : jongler avec des bâtons.

[2] Pour un Annamite non lettré, porter des souliers aux pieds est le comble du raffinement en fait de toilette.

[3] Ils veulent, tout vulgaires qu'ils sont, se donner ridiculement un air de grandeur.

[4] M. Du'c Chaigneau, l'auteur bien connu des *Souvenirs de Hué*, avait déjà donné une traduction de ces deux curieux poëmes.

En résumé, l'influence de la civilisation et des idées chinoises sur les productions de l'esprit a sans nul doute été fort grande en Cochinchine. Le vocabulaire de la langue renferme près d'un tiers de mots chinois; les ouvrages scientifiques s'écrivent et s'écriront encore longtemps dans cet idiome. Les livres en langue vulgaire d'un caractère un peu élevé empruntent une grande partie des expressions qu'ils renferment à celle de la Chine, qui fournit aussi aux poètes de l'Annam beaucoup de formules poétiques, la distinction des mots *bình* et des mots *trắc*, base fondamentale de leur prosodie, et, dans certaines formes, les règles mêmes de la versification; enfin c'est dans les romans chinois que la plupart d'entre eux vont chercher leurs sujets et leurs inspirations. Cependant il ne faut pas refuser à l'esprit annamite une part propre dans les compositions auxquelles il donne naissance. Outre que l'usage du *vãn*, qui semble la forme poétique de beaucoup la plus répandue, lui est particulier, l'imagination paraît jouer chez ce peuple un rôle plus marqué que chez les Chinois. Il excelle dans la satire et surtout dans la description des beautés de la nature. A l'opposé des Chinois, il aime les poèmes narratifs et de longue haleine. Enfin le répertoire du théâtre annamite est exclusivement écrit en vers.

Le peuple annamite est intelligent, ami des lettres; et certainement l'originalité incontestable de son esprit national se dessinera de plus en plus nettement dans sa littérature, à mesure que cessera l'influence de la domination chinoise qui pesa sur lui durant tant de siècles.

UN CHAPITRE D'HISTOIRE PONTINE.

ÉTAT ANCIEN ET DÉCADENCE

D'UNE PARTIE DU LATIUM,

PAR

M. R. DE LA BLANCHÈRE.

AVANT-PROPOS.

Je réunis en un deux chapitres d'un livre que je promets depuis longtemps, *La Via Appia et les Terres Pontines*, qui serait déjà publié si des occupations actives m'en avaient laissé le loisir. Obligé par mes fonctions et ma résidence en Afrique d'en ajourner l'achèvement, j'en détache ce morceau, sur lequel j'appelle de tous mes vœux la critique. Il embrasse une partie du sujet d'un intérêt plus général, les conditions anciennes de la vie dans une région contiguë et semblable à la campagne même de Rome. Il appartient à une section de ma carte d'ensemble et de mon texte, qui va du pied des montagnes d'Albe jusqu'au seuil des marais Pontins. Les témoignages qu'il étudie sont connus, les opinions qu'il discute courantes; mais les faits qu'il expose sont nouveaux : plusieurs ont été révélés par des travaux tout récents, et je les ai tous contrôlés par une étude minutieuse d'un terrain que l'on visite peu. Le caractère actuel de ces recherches me décide à les publier sans attendre le reste du livre. Des phrases toutes faites traînent dans les historiens depuis l'époque des Césars, formules qui ne sont pas toutes fausses, mais qui ne représentent rien. Je serais heureux de substituer au vague qu'elles laissent dans la science des faits palpables, un détail vrai. J'ai à peine besoin d'avertir que l'ouvrage est rempli de dessins, et que les cartes, plans et vues qui se rapportent à ces chapitres vont faire défaut au lecteur. Qu'il jette les yeux, s'il n'a pas les minutes de l'État-Major italien, sur la petite carte de Westphal, qui va avec sa *Römische Kampagne;* excellente pour son époque, elle peut encore servir aujourd'hui. — Tunis, octobre 1887.

IMPRIMERIE NATIONALE.

I

LA RÉGION DU VIEUX LATIUM QUI FAIT PARTIE DES TERRES PONTINES A CONTENU, À UNE ÉPOQUE ANTIQUE, UNE NOMBREUSE POPULATION.

Au mois de mars, le désert Véliterne prend un aspect particulier. Les monticules qu'il couvre, imbibés des pluies de l'hiver, se revêtent de végétation. Dans les ravins qui les divisent en longs chaînons à peu près parallèles coulent des ruisseaux abondants. L'eau sourd au pied des collines; elle séjourne à leur sommet, roule sur leurs pentes, remplit leurs flancs; nulle part de grands courants qui l'entraînent, partout une humidité intense, il semble que la terre sue sous les rayons déjà forts du soleil. Phénomène propre à ces contrées, une végétation palustre se montre au sommet des coteaux; des joncs y poussent, nourris par le liquide dont le sous-sol regorge. Sur beaucoup de points, le roc est à nu : c'est le tuf grossier, l'« occhio di pesce », interrompu, à de longs intervalles, par d'étroits bancs de lave noire. Partout ailleurs il est caché sous une faible couche détritique, que revêtent alors l'herbe courte et les plantes peu variées de la steppe. Cependant, des portes de la ville, les vignes descendent vers ces landes. Elles gagnent un peu chaque année; elles couvrent toutes les pentes et touchent la Via Appia. Déjà même, la dépassant, elles débordent sur le désert. Empiétement laborieux, conquête chèrement achetée! Défoncer à 0 m. 60, à 1 mètre, 1 m. 20 et plus, ce sol de tuf d'où sort la fièvre, le briser, le diviser jusqu'à ce qu'il devienne fécond, y planter cette vigne romaine dont la culture est si minutieuse que chaque cep devient un objet d'art, c'est un labeur qui découragerait une population moins tenace. On n'habite guère dans les vignes, le mauvais air ne le permet

pas; tous les soirs on remonte en ville, mais dans chaque pièce s'élève une maisonnette servant de cellier, de magasin; tout ce côté de la campagne a un air vivant, animé. Au delà de l'Appia, au contraire, rien n'arrête l'œil, tout est nu. De loin en loin apparaît une maison isolée, un groupe de bâtiments : c'est le centre d'une des « tenute » qui se partagent ces solitudes. Çà et là de grands espaces couverts d'une verdure intense montrent des champs ensemencés; tout le reste est un pâturage qui s'en va jusqu'à la forêt. La masse noire de celle-ci enveloppe au loin le paysage : il faut s'élever sur une hauteur pour voir la mer qui est au delà. A mesure que le printemps s'avance, les averses, jusqu'alors fréquentes, deviennent rares; les coups de bise, qui souvent, en mars, rasent le pays d'un souffle glacial, cessent à peu près en avril; la neige des Lepini est fondue, la neige de l'Apennin se fond. Le soleil est chaud, le ciel pur; ce serait l'été, si tout n'était vert, et si partout ne surgissaient les mille sources temporaires par lesquelles le sol épanche l'eau dont il est encore saturé.

Par un beau jour du commencement d'avril, l'observateur qui, tournant le dos à Velletri et à ses vignes, monte sur un des tombeaux de l'Appia, et regarde la campagne vide, voit un spectacle singulier. L'asphodèle (*Asphodelus ramosus*), « porrazzo » des Romains, règne sur les collines latines. Partout où le sol n'a pas été remué, où la culture n'a pas brisé le tuf, les touffes de la plante se dressent, emplissant l'air de leur odeur. En cette saison, du milieu de chacune s'élève une tige haute et robuste, portant les fleurs, d'un blanc à peine rosé rayé de violet pâle. Semée un peu partout, au hasard, couvrant d'un tapis plus épais les pentes où le roc n'est garni que d'une épaisseur faible de terre, l'asphodèle affectionne certains endroits particuliers. On la voit croître plus serrée le long de

plusieurs grandes lignes qui courent à travers la campagne, tantôt sinueuses, tantôt droites; ses hautes fleurs, qui ont parfois 1 mètre, permettent à l'œil de suivre ces tracés, qu'autrement rien ne distinguerait dans le paysage uniforme. Or ces tracés, ce sont des routes. Aimant les terres peu épaisses sous lesquelles la pierre est presque à fleur de sol, l'asphodèle suit les voies romaines. L'Appia elle-même en est couverte; et jamais on n'explore les lignes sur lesquelles elle croît abondante sans y retrouver sous ses touffes les dalles de lave d'un pavage; tantôt elles sont à peine cachées, tantôt elles se voient à nu; d'autres fois on n'aperçoit rien, mais toujours, en fouillant un peu, on les trouve. Quand ces solitudes étaient vierges, il y a cent ans, ou même cinquante, Fabretti, Kircher, Pratilli, Westphal, et Gell comme Nibby, tous auraient pu, du haut du monument dont nous n'avons plus à Sole e Luna que la trace, suivre de l'œil tout un réseau se déroulant sur le vert d'alentour en longues moissons d'asphodèles.

Aujourd'hui, ce n'est que par tronçons que ces vieux chemins se retrouvent. La destruction des restes antiques a marché, marche promptement. Ici, la route n'a conservé son pavage que sur quelques mètres; là les dalles, bouleversées, gisent pêle-mêle sur le sol; ailleurs elles ont disparu, et à peine quelques fragments montrent comme on les a brisées pour en emporter les morceaux; ailleurs enfin, au milieu de terrains ravinés par les eaux ou abaissés par la culture, un bout de chaussée rompue s'élève comme un dernier témoin, qui bientôt, miné par dessous, s'écroulera et périra lui-même. La destruction continue. Chaque jour quelque nouveau morceau des vieilles voies est mis en pièces. L'Appia n'est pas même épargnée, à plus forte raison ces chemins qu'on trouve dans la campagne vide. Les hommes des fermes, toujours en quête de

pierres pour leurs « macerie », leurs maisons ou leurs murs, ont d'abord ramassé toutes celles qui couvraient le sol près des ruines; puis ils ont attaqué celles-ci; enfin, ils ont, à coups de masse, mis en fragments les dalles des routes. Dans peu de temps, il n'y aura plus rien. Chaque jour les chars à bœufs emportent les débris de ces précieux témoins, déjà si clairsemés et si maigres; et le jour est tout proche où plus rien ne rappellera les anciens dans la vaste campagne Véliterne.

Il y a soixante ans, Westphal, s'il avait appliqué à cette étude des petits chemins locaux, des petites ruines éparses, son coup d'œil exact et perçant, aurait fait revivre à nos yeux la campagne que les Romains connurent : il lui suffisait de tracer sur une carte à grande échelle les points, les lignes, les espaces que jalonnaient les asphodèles. Aujourd'hui rien n'est plus ardu que la simple exploration des voies : on ne peut être sûr de soi qu'après avoir passé partout; il serait imprudent de laisser un hectare sans lui avoir donné un coup d'œil. Il faut, avec quelques tronçons, retrouver la position de la route; souvent même on n'en a qu'un seul, et il faut le mettre à nu tout entier pour établir la direction de l'axe. Les plus faibles indices veulent être recueillis : forme et structure de la chaussée, espèce des matériaux, largeur, usure, le lieu même et ses environs, tout doit concourir à cette recherche, si peu difficile autrefois.

En suivant ces routes antiques, on en reconnaît deux espèces. Les unes vont à une ville voisine, comme celle de Velitrae à Antium, ou comme l'*Antiatina*, qui rattache cette même cité à l'Appia. C'étaient, sinon des routes consulaires, au moins des chemins importants, des voies de grande communication. D'autres, au contraire, non moins belles, non moins bien faites

en apparence, quoique souvent moins larges et toujours privées de trottoirs, se dirigent à travers la campagne vers des endroits parfois sans nom.

Celle qui se détache de l'Appia après le Ponte di Miele est une des plus curieuses à suivre. Elle subsiste presque en entier, et a plus d'un mille de longueur sur 2 m. 40 de large. Elle se compose d'une simple chaussée faite en blocs de lave tout semblables à ceux de la route principale : ils viennent de la même carrière, qui est au Ponte di Miele. A 900 mètres environ, elle passe le long d'une magnifique citerne, qu'on appelle les Cento Archi, et aussi les Cento Colonne. En réalité il y a trente-six arcades et vingt-huit piliers, formant cinq longues travées voûtées de 3 m. 50 environ de haut : la contenance du réservoir approche de 3,000,000 de litres. Comment, par où se remplissait-il, c'est ce que son état de ruine ne permet pas de reconnaître; mais on voit le déversoir sous la route. Peut-être y avait-il une construction sur la plate-forme. En tout cas, c'est un très bel ouvrage, qui fait penser à la *Piscina Mirabilis* de Bauli. La route le côtoie, suit la crête du mamelon où il s'enfonce, et arrive enfin, au bout de celle-ci, au lieu nommé la Civitana. Située à 163 mètres d'altitude, la Civitana domine au loin le pays; seules, les crêtes de San Gennaro, au-dessus de la source de la Parata, limitent son horizon au nord-ouest; partout ailleurs, il est sans bornes. La nature semble avoir fait ce point pour être le centre, le chef-lieu de toute la campagne voisine; et le nom même, s'il n'est pas l'ethnique d'un ancien propriétaire originaire de Civita la Vigna, paraît dire que là fut une *civitas*. Le lieu est de ceux que cherchaient les fondateurs aux âges primitifs. Sans être bien haut, il forme un promontoire dont l'isthme est vers les Cento Archi. Deux ravins, dont un très profond, se joignent au sud de la position, qui, de ce

côté, au-dessus d'eux, présente un flanc des plus abrupts. Le plateau qui la surmonte a plus de 2 hectares. Mais les ruines dont il est couvert, et que l'on voit de toute la contrée, ne sont pas celles d'une ville, ce sont celles d'une grande ferme. Leur date est donnée par des briques que j'y ai moi-même trouvées[1] : elles sont de l'an 123.

La Civitana, aujourd'hui, n'a pour habitants que des bergers qu'abritent des cabanes de branchages et de chaume. Mais elle était, au moyen âge, le centre d'une « tenuta » assez vaste. Comme presque tous les domaines de la campagne romaine, elle avait donc une maison seigneuriale, une église, quelques petits bâtiments. Tout a disparu, sauf l'église en ruines, qui, faite dans la principale construction de la ferme antique, a laissé encore à celle-ci quelque chose de sa physionomie. L'édifice ancien, dégagé des adjonctions médiévales, se compose d'un rectangle divisé en deux longues salles, autrefois voûtées, de 26 mètres de long sur 5 m. 50 de large. Les murs ont 3 pieds d'épaisseur, et sont munis par le dehors, comme les murs des grandes citernes, de contreforts très rapprochés. On ne voit pas de porte; on entre par deux brèches pratiquées vers le nord. Pourtant, en haut du mur qu'elles percent, une fenêtre se voit encore, d'appareil romain, qui devait donner du jour à un étage situé sur les voûtes. Tout le plateau était jadis couvert de pierres et de décombres; je les voyais enlever pour faire des clôtures; les ruines en place, peu nombreuses, étaient dispersées çà et là. L'ensemble n'est pas un village, ce sont les bâtiments d'exploitation d'un domaine. Peut-être étaient-ils entourés d'une solide enceinte continue. Le plateau est en effet garni, surtout à l'ouest, de forts soutènements, qui semblent d'âges divers. Sur quelques points ils sont même

[1] École française de Rome, *Mélanges*, t. II, p. 463.

doubles, comme en gradins. Les plus beaux sont formés d'un gros mur en moellons, revêtu d'un *isodomum* assez régulier, muni de vigoureux contreforts. L'ensemble dessine une espèce de ceinture qui soutient les terres du plateau. Peut-être une fouille dans celles-ci mettrait-elle au jour quelques restes d'un établissement antérieur, de la cité des anciens âges qui a pu précéder l'habitation romaine. Quoi qu'il en soit, matériaux, appareil, aspect des différentes bâtisses, tout se réunit pour montrer que celle-ci a duré au moins depuis l'époque républicaine jusqu'aux siècles les plus bas de l'Empire.

Le domaine qui l'entourait est formé des dernières pentes des collines Véliternes. Au delà s'étend un terrain d'alluvions arrachées autrefois à ces mêmes collines, et qui, beaucoup moins incliné, va jusqu'au bas-fond où coule le fleuve d'Astura. Les environs de la Civitana sont faits de ce tuf grossier, peu compact, l'« occhio di pesce », si répandu dans la contrée. Ils sont maintenant inhabités : champs en culture et pâturages s'y font suite sur un sol nu, bornés seulement par une pauvre olivette, auprès de la Torre de' Monaci, qui a succédé, comme habitation, à la Civitana détruite. Au loin, dans la plaine vallonnée, s'aperçoivent, à longues distances, les « casali » des vastes domaines qui se partagent ces solitudes : Lazzaria, Presciano, San Mauro, Carano, derrière lesquels sont Campomorto et Conca. Presque tous furent des villas romaines, qui succédaient sans doute aux petits *oppida* des vieilles peuplades disparues. Le coin de pays dont la Civitana est le centre est relativement riche en vestiges anciens. Çà et là sont éparpillés quelques restes d'aspect insignifiant, dispersés, morceaux de maçonnerie, dalles de lave, briques rompues, pierres isolées. Beaucoup sont évidemment déplacés, roulés par le hasard loin de la construction à laquelle ils appartenaient, ou tombés de

la charrette qui les emportait pour servir à des bâtisses modernes; mais beaucoup aussi sont les restes d'ouvrages dont ils marquent le lieu. Si peu de chose que soit une brique, elle ne s'est faite ni apportée toute seule; et un simple moellon de calcaire, perdu au milieu de la campagne, a un sens, a une valeur dans un pays où l'on chercherait en vain, à bien des milles à la ronde, autre chose que du mauvais tuf. La destruction est partout si complète qu'on ne s'en fait une idée juste que devant les révélations du hasard. Presciano, par exemple, ne montre pas de restes antiques, ni au « casale » ni dans les environs. Cependant on a trouvé près de là des débris d'assez bonne époque. Un chapiteau de pilastre corinthien en marbre et une inscription funéraire[1] prouvent qu'une famille dont le tombeau était sur ce domaine avait un certain rang dans le monde. Mais les environs de la Civitana présentent des restes plus considérables, sans compter l'Appia elle-même, que bordent, là comme partout, des tombeaux et des constructions.

Presque au même point où s'en détache la route de la Civitana, d'autres chemins s'y embranchent. L'un d'eux est dirigé sur Lazzaria. On le nomme la Selciatella, bien qu'on retrouve à peine quelques débris de « selci » sur ses trois premiers kilomètres; mais ensuite le dallage apparaît, intact et avec sa bordure, et se continue vers la ferme. C'est la route de Velitrae à Antium par Campomorto, où peut-être fut Satricum. Westphal, qui a vu toutes ces chaussées moins ruinées, pense que là était une bifurcation, une branche courant sur Antium, l'autre sur Astura. Une autre voie se détache après le Fosso di Civitana; venue de Velletri, elle s'en allait à Conca, où une enceinte semblable à celle d'Ardée marque la place d'une vieille

[1] *C. I. L.*, X, 8417.

IMPRIMERIE NATIONALE.

cité, et de là peut-être à Astura. Non loin du monument de Sole e Luna, une route encore s'éloigne de l'Appia, dans la direction du sud-est; j'en ai relevé des tronçons jusqu'auprès du Formal del Bove. La description de la Voie Appienne dans cette première section [1] nous en a, l'on s'en souviendra, fait rencontrer sept ou huit qui la coupent. Enfin il paraît fort probable, bien que les indices soient moins sûrs, qu'une voie venue de Cora croisait l'Appia en avant de Cisterna, et allait, transversalement aux autres, vers Presciano et au delà. Entre ces routes et l'Appia, des chemins existaient encore, *viae privatae* analogues à celle qui mène à la Civitana; et l'on trouve dans ce même espace d'autres indices aussi de l'industrie humaine. La Selciatella di Lazzaria est bordée de vrais champs de moellons, que l'on emporte sans relâche, et qui marquaient la place d'édifices, de tombeaux. Une vaste citerne, au bord de la chaussée, présente quatre grandes chambres, dont deux divisées par des arcs; elle pouvait contenir plus de 900,000 litres. Ailleurs se voient les débris d'une fontaine. A la Torre de' Monaci existait un lieu habité, auquel ont succédé les constructions, encore visibles, des moines. Enfin, à gauche de la Via Appia, au-dessus du Ponte di Miele, un beau chemin dallé pénètre dans la Vigna Capoccio; là se sont trouvés et se trouvent chaque jour des débris de riches constructions, murs, colonnes, chapiteaux, marbres, sculptures. Tout montre qu'il y avait là une luxueuse maison de campagne, dépendant de la Civitana ou d'un autre centre voisin. Au reste ici l'on rentrerait dans le *suburbium* Véliterne.

Mais, tournant le dos à Velletri, si l'on s'enfonce dans la campagne, on trouve encore plus abondants les vestiges de l'antiquité. La carte au $\frac{1}{15000}$ que j'ai faite d'un triangle com-

[1] Chapitre I du livre.

pris entre l'Appia, la Selciatella et la Strada dei Coresi, montre qu'ils n'y sont pas fort rares. Encore ne saurais-je me flatter d'avoir recueilli toutes ces traces, si légères aujourd'hui et bientôt effacées, de l'état antique du pays. Toutefois de nombreux champs de pierres, quelques ruines, le grand aqueduc en face de San Mauro, un autre dans le domaine Latini, et les vestiges d'un ancien centre de population aux Castella, tout fait voir qu'à l'époque romaine ces campagnes étaient exploitées et, ce qui est plus important, habitées. Il y avait certainement quelques centres peuplés de plus, notamment sur la Voie Appienne, par exemple aux Castella. Mais surtout les vastes domaines qui se partageaient le plat pays avaient une population servile relativement assez nombreuse. Ils n'étaient pas, comme aujourd'hui, inhabités toute l'année, appelant seulement, pour les travaux rustiques, des bandes de manœuvres étrangers. Le maître y entretenait cette *familia rustica*[1] dont Caton et Varron racontent le régime, et qui cultivait le domaine. Beaucoup, il est vrai, de ces *latifundia* étaient loin de rendre ce qu'ils auraient pu. Les uns, surtout près de la côte, étaient, pour une bonne partie, en parcs de luxe, en terrains de chasse; beaucoup n'avaient que des pâturages, quelques-uns même étaient en friche. Ce sont les conséquences naturelles d'un système économique fâcheux, qui perdit, on le sait, l'Italie. Mais d'autres aussi étaient aménagés pour une exploitation sérieuse. Ceux auxquels correspondaient, par exemple, les « tenute » médiévales de la Civitana, Lazzaria, Presciano, Campomorto,

[1] Dans Columelle (I, 3) encore, les *nexi*, débiteurs livrés au créancier, font partie de cette *familia rustica*; je ne me charge pas d'accorder ce témoignage avec le texte de Tite Live qui place (VIII, 28) en l'an 428 l'abolition du *nexus* : Columelle veut peut-être parler des *obaerarii* de Varron (*R. r.*, I, 17) qui donnent leur travail *pour acquitter* leur dette, tandis que le *nexus* se donnait *en attendant* qu'il acquittât la sienne

Conca, Buonriposo, montrent des ruines nombreuses et importantes, bâtiments de service et d'habitation. Il est clair qu'encore sous l'Empire il y avait là quelque agriculture; chaque domaine était habité par les esclaves qu'il employait.

Dans les siècles de fer du premier moyen âge, ce régime bien imparfait, mais qui du moins maintenait encore des êtres humains sur la terre, disparut. Une grande partie des domaines fut inculte, et, parmi les emplacements des villas, les plus faciles à défendre demeurèrent seuls habités par les sujets des seigneuries. Ce n'étaient pas toujours les plus sains : Conca, Campomorto, San Donato sont dans des sites meurtriers. Les dangers qu'on courait en campagne, la présence d'un seigneur cramponné à sa petite forteresse maintenaient seuls quelques familles dans ces royaumes de la fièvre, comme autrefois la main du maître y avait retenu quelques brigades d'esclaves. Parfois un peu de culture, un peu d'industrie de campagne se développait sur certains points; quelques domaines étaient même, dans une certaine mesure, florissants. Au temps où des moines habitaient à Campomorto, à Tor de' Monaci, au temps où le Ponte di Miele justifiait son nom par les vastes ruchers qui existaient dans le voisinage, ces points étaient relativement riches. C'est à la fin du XIVe siècle que les « castelli » se dépeuplèrent. Au XVe siècle, le désert était fait. En 1481, par exemple, les comptes du monastère des Saints Boniface et Alexis de l'Aventin, possesseur de Buonriposo, l'appellent *castrum desolatum sine vassallis*. Or, en 1220, une bulle d'Honorius III mentionnait le *castrum* « *cum ecclesiis, domibus et hominibus* ». Il n'y a plus aujourd'hui à Buonriposo que des terres[1]. C'est qu'une tendance générale entraîna bientôt

[1] Nicolai (*Accad. Pont. Rom. d'Arch.*, t. I à IV. *Storia dei luoghi una volta abitati nell' Agro Romano*) a donné, dès 1817 d'excellentes observations sur celles de ces

le pays, reconstruisant les *latifundia* d'une manière plus pernicieuse. L'élévation des grandes familles, aux mains desquelles les fiefs se concentrèrent sans que la sécurité et le bien-être en fussent accrus sensiblement, la multiplication des biens de mainmorte[1], qui occupèrent une part énorme du territoire de la campagne romaine, les conditions économiques défavorables de l'ancien État pontifical, où tout sembla se réunir pour ôter tout encouragement, tout but, au libre effort individuel, toutes ces causes amenèrent le dépeuplement absolu. Devant la fièvre, l'homme s'enfuit. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, la dépopulation marche d'un pas rapide. C'est depuis lors que, dans la campagne de Rome, Mentana, Monte Rotondo, l'Isola Farnese, tous les anciens villages sont vides. C'est depuis lors aussi que les campagnes Pontines ont pris l'aspect qu'elles gardent aujourd'hui : de rares bourgs entourés de déserts. De ces villes, surtout depuis vingt ans, la culture marche cependant à une nouvelle conquête des campagnes. La vigne surtout, qui maintenant, après les désastres que le phylloxera promène dans une partie de l'Europe, est une source de vraie richesse, la vigne gagne chaque jour : elle s'étend autour des centres et couvre peu à peu le pays, jusqu'à la distance d'où le vigneron

seigneuries qui existaient au moyen âge à la place des villas, qui elles-mêmes remplaçaient des cités; Astura, Buonriposo, Campomorto, les Castella, San Gennaro, Conca y sont très bien étudiés. Leur histoire est des plus instructives. Le cadastre ancien et actuel et les archives des familles qui les ont possédées donneront à qui y fouillera les résultats les plus curieux pour l'histoire économique du pays.

[1] En 1870, la Junte liquidatrice des biens d'Église eut à disposer de 55,000 hectares, dans la campagne romaine seulement. Elle fit l'erreur impardonnable de ne pas les diviser. La vente hâtive et en bloc, outre qu'elle donna à l'État des sommes fort inférieures aux prix qui eussent pu et dû être atteints, augmenta encore la concentration. C'est ainsi que, dans les terres Pontines, Campomorto et Conca, déjà démesurés, s'unirent dans les mêmes mains. (Voir *Atti Parlamentari, Senato*, 1876-1877, n° 34 A, p. 13.)

peut rentrer en ville chaque soir. Dans la campagne, la grande culture, les céréales, quelques «oliveti», mettent en valeur quelques terres; le reste est livré aux ravages du pâturage libre : les moutons des bergers transhumants, les grands troupeaux de bétail sauvage errent dans ces larges espaces. Nous ne saurions appeler prairies d'immenses terrains abandonnés sur lesquels on laisse aller des bêtes. Il n'est pas possible, dans l'état actuel, que la culture devienne complète, véritablement intensive; et, même beaucoup plus cultivée, la campagne ne serait pas *habitée*. L'Italie, pour mettre en valeur la banlieue désolée qui s'étend aux portes de sa capitale, sera obligée de la coloniser comme la France colonise l'intérieur de l'Algérie[1]. Dans la partie des Terres Pontines qui s'étend entre les Lepini, les monts Albains, les marais Pontins et la Macchia di Conca, ce n'est pas l'infécondité des terres qui chasse l'homme : le paysan de ces parages, presque uniquement vigneron, est un travailleur intrépide. Il n'y a terrain qu'il ne dompte, pourvu que cela soit possible; et, bien qu'aujourd'hui un grand nombre de terres soient devenues rebelles, un grand nombre aussi pourraient être rendues à une culture serrée, si une population sédentaire, nombreuse et laborieuse, y vivait. Le difficile, c'est qu'elle y vive. L'amélioration produite par le travail, toujours chèrement achetée par un redoublement de fièvres

[1] *Ann. di Agricolt.*, 1880, n° 30, p. 9 à 11. Actes de la Commission nommée pour étudier l'amélioration possible de l'*Agro Romano*. On y lit les mesures de repeuplement proposées pour un rayon de 10 kilomètres autour de Rome. Il semble qu'il s'agisse d'un des rapports qui se lisent journellement au Conseil supérieur de notre colonie sur l'établissement de nouveaux centres. Ces mesures, qui seront étudiées dans un autre chapitre du livre, ne sont d'ailleurs que celles qui ont été indiquées, au commencement de ce siècle, par le comte de Tournon, préfet du Tibre (*Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États romains*, t. I, p. 214-215), complétées par les enseignements des sciences modernes. Fasse le ciel qu'elles ne demeurent pas, comme les siennes, «parmi les rêves de bien public»!

dans les premières années où l'on remue le sol, n'est presque jamais suffisante; et le peuple, sur qui n'auraient eu prise ni la fatigue ni la pauvreté, cède à la cachexie, à la mort.

C'est ainsi que depuis des temps antérieurs de beaucoup à notre ère, le régime du *latifundium* a toujours dominé ici. Avant les « tenute » désertes, c'étaient les petites seigneuries presque vides; et avant, à cette époque romaine que nous avons trouvée par comparaison florissante, c'étaient les *praedia rustica* peuplés des seuls troupeaux d'esclaves. Et ce régime ne se restreignait pas à une partie des Terres Pontines. Varron le voyait établi depuis longtemps en Italie, et depuis lui il a duré dans presque tout le Latium. Le comte de Tournon ne trouvait, dans la première partie de ce siècle, que quatre cent seize « tenute » et cent soixante-treize propriétaires se partageant les 205,000 hectares de l'Agro Romano[1]; la Commission nommée en 1878 par le Gouvernement italien pour étudier la bonification d'une zone de 10 kilomètres autour de Rome, ne rencontrait, dans cette région, que quatre-vingt et quelques propriétaires. La partie des Terres Pontines à laquelle est consacré ce chapitre a environ 40,000 hectares, et elle se divise à peu près entre vingt ou vingt-cinq domaines. Le plus grand, celui de Campomorto et Conca réunis, comprend près de 12,000 hectares. J'excepte, bien entendu, de ce compte la banlieue immédiate des centres, c'est-à-dire surtout de Velletri, dans laquelle la propriété, faite de vergers et de vignes, est extrêmement divisée et fait l'objet d'échanges, de ventes, de partages, de transactions incessantes. Le reste, le désert Véliterne et tout le pays qu'on traverse de Cori à Porto d'Anzio, en passant près de Cisterna, est formé de ces immenses domaines. La loi ne protège plus leur

[1] Comte de Tournon, *Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États romains*, Paris, 1831, 2 vol. in-8° avec atlas, livre II, chap. II.

concentration féodale [1]; mais leur division sera retardée jusqu'à une époque lointaine par la richesse des familles qui les ont et qui s'allient de manière à en maintenir l'intégrité, par l'intérêt des « mercanti di campagna » qui en afferment l'exploitation, par le manque des bras et des capitaux que nécessiterait le retour à la culture fractionnée.

Mais supposons un âge plus heureux où, à la place des fermes actuelles, des villas des Romains de l'Empire, s'élèvent des bourgs, de petites villes. Sur le territoire de chacune vit une population rustique; toutes les terres sont employées, en champs, en vignes, en pâturages, en bois raisonnablement entretenus; chaque famille a son lot et travaille; il n'y a pas de grands propriétaires embarrassés de leurs domaines et n'ayant qu'un faible intérêt à tirer de chaque pouce du sol tout ce qu'on peut lui faire rendre; mais il y a, dans les cadres mêmes de la cité des anciens âges, des groupements naturels qui permettent d'unir et de discipliner les efforts; l'horizon de la vie privée, comme celui de la vie publique, est borné, et de petites sociétés humaines, où la véritable richesse est encore presque inconnue, travaillent sans relâche à assurer à chacun la vie de chaque jour. Si jamais les campagnes dont je parle ont passé par un semblable état, il a fallu qu'elles fussent alors bien autrement habitables et saines qu'elles ne le sont devenues. Il a dû y avoir un changement profond, et ce changement sera l'un des grands faits de l'histoire de l'Italie.

Or il paraît plus que probable qu'un tel état a existé. Il y a eu un temps où les campagnes Latines étaient peuplées, étaient

[1] Les majorats, les mainmortes, les fidéicommis sont abolis depuis la chute du pouvoir temporel des papes, et les intentions du Gouvernement, poussé par l'opinion publique, sont sans doute excellentes. Mais trop de forts intérêts personnels sont en jeu, et de grosses erreurs, dont une a été déjà rappelée, ont été commises au début.

fertiles, et où les plus riches de toutes furent celles du bassin Pontin.

L'histoire la plus ancienne de Rome contient peu de faits positifs, et il n'est sûrement pas facile de les distinguer des légendes parmi lesquelles ils sont mêlés. Mais il en sort des données générales, des impressions d'ensemble très précises, que le bon sens peut contrôler, que des indices archéologiques sanctionnent, que la connaissance des faits sociaux et des institutions postérieures rend logiquement vraisemblables. Elles trouvent de plus leur confirmation dans l'observation du pays et dans l'analogie que présente la vie des sociétés humaines chez la même race, dans les contrées voisines, aux mêmes âges.

Que les Terres Pontines fussent, dans les légendes, présentées comme un riche pays, comme la partie la plus fertile du Latium, cela ressort de nombreux textes. Dans l'histoire primitive de Rome, la famine revient à chaque instant, et c'est alors dans les Terres Pontines que les Romains font demander du blé[1]. On les voit, pressés par la faim, y faire la guerre pour se ravitailler[2]. Ce pays est à peine conquis que le peuple y demande des champs, et les tribuns lui en promettent[3]. Enfin, dès l'âge le plus antique, la légende des Rois y place une cité extraordinairement florissante : ses voisins en sont épouvantés; Tarquin y trouve, quand il l'a prise, un butin fabuleux[4]. Cette Suessa Pometia a dû être sur le bord oriental de la région qui nous occupe; la question de son emplacement sera étudiée dans un autre chapitre; mais certainement son territoire

[1] Liv., II, 9, 34; IV, 25. Dionys., V, 26; VII, 1.

[2] Dionys., VII, 19.

[3] Liv., VI, 5, 6, 21.

[4] Liv., I, 53; Dionys., III, 50. Voir *Terracine, essai d'histoire locale*, Paris, Thorin, 1883, chap. III, p. 39-40.

IMPRIMERIE NATIONALE.

s'étendait en partie dans le bassin de l'Astura, et elle a donné son nom à la contrée tout entière de Velitrae à Circeii.

Elle était loin d'y régner seule. On a le nom d'un grand nombre de villes à placer dans la partie ouest du vaste territoire Pontin. Quelques-unes existent encore. Elles ont une histoire, elles étaient de grands centres. C'est Velitrae, que les Latins et les Volsques se disputèrent aux temps anciens, que les Romains colonisèrent deux fois, et qui donna le jour à Auguste : elle était, à l'époque romaine, comme elle l'est encore aujourd'hui, la plus grosse ville de la contrée; deux ou trois nécropoles, dont l'une est très antique, de grandes villas où se sont trouvés des objets nombreux et célèbres, tout rappelle encore sa splendeur; son territoire s'étendait de la crête de l'Artemisio aux environs de la Voie Appienne. C'est Cora, la moderne Cori, avec ses enceintes en terrasses de construction cyclopéenne, ses temples, toutes les traces d'une puissance qui remontait aux âges primitifs et qui dura, jusqu'à un certain point, sous la République romaine; ses terres sont la pente sud-ouest des Lepini et les collines voisines. C'est Ceno, le port d'Antium, que les Romains détruisirent, mais qui demeura habité, et qui le fut sous le nom de Nettuno lorsque Anzio devint désert; là est encore une petite ville, la seule qu'on trouve sur cette côte, où s'étalent les ruines des villas.

Sur le bord de la région Pontine, n'ayant leurs terres qu'en partie dans le bassin de l'Astura, d'autres cités vivent encore. Aux deux bouts de la ligne de partage qui le limite à l'occident, Civita la Vigna et Porto d'Anzio représentent Lanuvium et Antium. Lanuvium, perchée sur un éperon des monts Albains, avec ses murs, son temple de Junon, ses soubassements et ses voies, pleine encore aujourd'hui de vestiges anciens, domine le cours supérieur des « fossi » qui s'en vont vers Conca; mais elle

n'est pas du même groupe que les cités vraiment Pontines : elle demeura toujours latine; jamais les Volsques ne la colonisèrent, comme Velitrae et Antium. Antium, probablement étrusque comme sa voisine Ardée, puis disputée entre Latins et Volsques et finalement demeurant à ceux-ci, était la reine du littoral. Jusqu'au jour où Rome la dompta, ruina son port, détruisit ses navires, la piraterie la rendit redoutable. Plus tard, Néron, qui y naquit, lui rendit un port, dont on voit les vestiges. Abandonnée au moyen âge, elle renaquit, au temps d'Innocent XII, mais pour n'être plus qu'un village avec une station de bains.

Ces cités dont le sort est connu, dont l'emplacement est certain, ne représentent qu'une partie de celles que l'histoire désigne. D'abord, il y a d'autres centres, villes ou villages, encore subsistants. Deux sont dans le bassin même, Cisterna, à côté de l'Appia, Giulianello, au pied des Lepini; et, sur un sommet de ces monts, dominant le cours de la Teppia et des ruisseaux qui y affluent, s'aperçoit Rocca Massima. Le nom ancien de ces villes, si elles en ont eu un, ne nous est pas donné : textes et traditions se taisent, et rien ne vient y suppléer.

Par contre il y a des cités dont nous savons le nom, sans connaître leur place. Si fabuleux que soit, dans les auteurs, le récit des premiers temps de Rome, il a une base géographique : les légendes parlent de peuples, de villes, dont parle aussi l'histoire; et c'est même pour faire une histoire à des lieux que tout le monde connaissait qu'elles se sont le plus souvent créées. Or, légendaires comme historiques, tous les témoignages concordent pour attribuer à cette région bon nombre de villes anciennes.

Le bassin du fleuve d'Astura et le haut bassin de la Teppia furent, aux époques primitives, une frontière sur laquelle se

heurtèrent les races et les dominations. Ce fut surtout lorsque la puissance volsque, sortie des hautes vallées du Liris, occupa les Lepini et la plaine Pontine, de Circeii et Terracine à Velitrae et à Antium. Le bassin du fleuve d'Astura et des eaux pontines supérieures devint une zone intermédiaire, qu'elle disputa aux Latins, et que Rome lui arracha ensuite. Pendant plus de quatre siècles, la guerre fut là permanente. Et quelle guerre, surtout alors que Rome y intervint en conquérante! Chaque année[1] le refrain est le même, dans Tite Live, après la prise des villes ou avant le siège qu'on en fait. « Et, poursuivant les fuyards, il dépeupla toute la campagne volsque[2] ». « Et l'on fit dans la campagne volsque *populationes et praedas ingentes*[3] ». « Et, partout où ils passèrent, ils ravagèrent au loin les maisons et les terres[4] ». « Le territoire fut dépeuplé, tout ce qu'il y avait dans les champs emporté, on ne laissa sur le sol ni un arbre fruitier ni une plante utile[5]. » En 378, deux armées parcourent l'ouest des Terres Pontines, l'une à droite du côté d'Antium, l'autre à gauche du côté d'Ecetra. Le ravage se fait avec méthode. « Toutes les maisons qui sont dans la campagne, et même quelques bourgs, sont brûlés; pas un arbre fruitier, pas un grain à semer ne subsiste; tout ce qu'il y a d'hommes et de bêtes en dehors des places fortes est emporté comme butin[6]. » Quant aux villes, si elles sont prises, elles sont traitées comme le fut Pometia[7]. Les principaux du peuple sont décapités; le reste, hommes, femmes et enfants, est fait esclave; la ville est rasée, le territoire vendu ou dis-

[1] Liv., III, 15 : « Statum jam ac prope solemne in singulos annos bellum. »

[2] Liv., VI, 2.

[3] Liv., IV, 55.

[4] Liv., IV, 59.

[5] Liv., V, 24. Cf. VI, 4 : « On marcha sur les Èques, non pour leur faire la guerre, car ils se déclaraient vaincus, mais par haine, pour achever le ravage de leur pays. »

[6] Liv., VI, 31.

[7] Liv., II, 17.

tribué. Ou bien la ville est conservée, quelquefois même son peuple l'est aussi, sauf ce qui a péri dans la prise et dans le massacre qui suit, car la place est toujours mise à sac. Ensuite elle reçoit garnison, ou on y plante une colonie, trois cents citoyens le plus souvent, pour remplacer toute une peuplade. Dans ces alternatives d'une guerre éternelle, souvent une cité se relève pour être détruite de nouveau. Satricum l'est quatre fois[1]. Suessa Pometia est prise trois fois dans les légendes, et à chaque fois son peuple disparaît. En premier lieu, ce sont les Pomentins ou *Pomptini*[2]; Tarquin fait tuer tous les hommes, emmène les femmes et les enfants, tout le reste de la population, et distribue à ses soldats la foule des esclaves; tout ce que renferment ville et territoire est pillé. La seconde fois, ce sont les Aurunces; je viens de dire ce qu'on en fait. La troisième fois, ce sont les Volsques, et « le consul fait tuer tous les adultes et donne à piller aux soldats tout ce que renferme la place[3] ». Il ne faut pas trop s'étonner si, après de pareilles affaires, on n'entend plus parler des villes, et si les anciens eux-mêmes n'en retrouvaient pas de vestiges[4]. Les textes seuls sont là pour dire quand et où elles ont existé.

Sans aucun doute sur cette frontière Pontine doit être cherchée Corioli, et avec elle Polusca et Longula, presque toujours mentionnées en même temps. Ces trois villes ne reparaissent plus après les âges légendaires. On les trouve surtout en scène dans les guerres entre Antium et Rome; elle devaient être sur la route ou près de la route de Rome à Antium. L'Antiatina suit justement la ligne de partage des eaux. Mais cette ligne est peu sensible; les domaines la franchissent à chaque pas; les cités devaient faire de même. Le territoire de ces petites

[1] Liv., VI, 8, 22, 33; VII, 27.
[2] Liv., I, 53; Dionys., IV, 50.
[3] Liv., II, 25; Dionys., VI, 29.
[4] Plin., *H. N.*, III, 9.

communes devait donc être en tout ou en partie dans le bassin de l'Astura ou dans le bassin secondaire du minuscule Fosso di Nettuno. Denys montre un consul, battu en marchant sur Antium, se repliant sur Longula[1]. Mais les textes ne disent pas en quel ordre on rencontrait ces places. Dans l'un, après avoir vaincu les Antiates, on les rejette dans Longula, qu'on enlève, puis on prend Polusca, et on attaque ensuite Corioli[2]. Dans un autre, Coriolan, qui revient de Circeii et est rentré sans doute à Antium, va rejoindre la voie Latine « par des chemins transversaux », et prend sur sa route Satricum, Longula, Polusca, Corioli, Mugilla, Lavinium, Corbio, Vitellia, Trebium, Labicum et Pedum[3]. Ces dernières villes sont dans le bassin du Sacco, au delà de la voie Latine; les précédentes sont dans les monts Albains, et il faut, à mon avis, corriger *Lavinium* en *Lanuvium;* les premières sont, bien évidemment, entre Lanuvium et Antium. C'est de cette ville qu'est parti Coriolan[4]. Comme Cominius, dans l'autre texte, venait de Rome, il semble que ces deux témoignages placent les trois villes à re-

[1] Dionys., VIII, 85.

[2] Liv., II, 33.

[3] Liv., II, 39.

[4] Voici le texte de Tite Live : « Cerceios profectus primum colonos inde Romanos expulit, liberamque eam urbem Volscis tradidit. Inde in Latinam viam transversis tramitibus transgressus, Satricum, Longulam, Poluscam, Coriolos, Mugillam, haec Romanis oppida ademit. Inde Lavinium recipit, tum deinceps Corbionem, Vitelliam, Trebium, Labicos, Pedum cepit. Postremum ad Urbem a Pedo ducit. » Ce récit n'est pas des plus nets. Supposant Coriolan à Antium, il ne doit point passer par Lavinium (Prattica di Mare) pour traverser les monts Albains et gagner Valmontone et Trevi. L'auteur s'est-il mal exprimé, ou le texte est-il mal copié? Niebuhr a préféré cette seconde hypothèse (*H. R.*, II, 268). Modifiant d'ailleurs le sens général de la phrase, il transporte les mots « *in Latinam viam transversis tramitibus* » après « *tum deinceps* ». De cette façon, la reprise de Circeii, la prise de Satricum, Longula, Polusca, Corioli, Mugilla, la reprise de Lavinium sont trois expéditions distinctes, et c'est de Lavinium qu'on part *transversis tramitibus*, c'est-à-dire en traversant les monts Albains, où est en effet Corbio, pour passer dans le bassin du Sacco, où court la voie Latine. La faute du copiste s'expliquerait par la répétition du mot *inde* que Tite Live a mis une fois de trop : car,

bours l'un de l'autre; mais cela n'importe pas beaucoup. Le principal, c'est qu'elles étaient dans la région qui nous occupe. Tous les topographes en conviennent. Nibby, Westphal, Gell, Abeken, Bormann sont d'accord pour les y chercher.

Satricum y était aussi, et tous également l'y placent. Mais elle était à l'intérieur, tout à fait dans le bassin de l'Astura. Au livre IX de ses Annales, Tite Live fait reparaître une Satricum, qui se donne aux Samnites, reçoit d'eux une garnison et se joint à eux pour attaquer Frégelles [1]. Il y a bien eu en effet, dans le bassin du Liris, du côté d'Arpinum et de Frégelles, une autre ville de ce nom, que Cicéron mentionne dans une lettre à son frère [2]. Les textes de Tite Live relatifs à la Satricum pontine la placent en avant d'Antium et en font le boulevard de celle-ci; trois grandes batailles s'y livrent entre Antiates et Romains [3]. Le nom même paraît indiquer de quel côté était la ville [4]. *Satŭricum,* si cette forme primitive peut être admise, est proche parent de *Satŭrae palus* [5], qui répond au Στόρας ποταμός

à le prendre au pied de la lettre, il faudrait, pour aller du mont Circello à la voie Latine, passer par Prattica. Je pense, quant à moi, que Tite Live aurait été plus clair en marquant qu'après l'expédition de Circeii Coriolan revient à Antium, et que c'est de cette ville qu'il part pour gagner la voie Latine. Mais ce reproche ne s'adresse plus à la suite de la campagne, et *inde* ou *tum deinceps* me semblent parfaitement de mise entre chacune des opérations, si l'on rétablit Lanuvium à la place de Lavinium. Ce ne serait pas la première fois que ces deux noms seraient à remplacer l'un par l'autre. Coriolan traverse les monts Albains par la Val Molara entre Civita la Vigna et Rocca Priora, ce qui le conduit justement à la Colonna et à Gallicano. Ern. Desjardins (*Topographie du Latium*, p. 216) considère cette correction comme allant de soi.

[1] Liv., IX, 16, 39. Dans ce même livre et dans cette même guerre, Tite Live parle d'une Longula. Il serait fort possible qu'il eût fait confusion et introduit à tort dans les guerres samnites un récit relatif à notre Longula, voisine d'une autre Satricum. Cela paraît d'autant plus probable que la ville dont il veut parler n'est qu'à une journée de Rome, tout au plus

[2] Cic., *Ad. Q. fr.*, III, 1, § 4.

[3] Liv., VI, 8, 22, 33; VII, 27; VIII, 1.

[4] Ce nom peut être volsque, les deux cité qui l'ont porté ayant appartenu aux Volsques.

[5] Virg., *Aen.*, VII, 801.

de Strabon [1], lequel est le même que *Stura* [2], présenté par Festus comme un autre nom de l'*Astura* de Cicéron et de Tite Live [3]. C'est sur les bords de ce fleuve, ou des affluents qui le forment, que l'on doit chercher Satricum, ainsi que l'ont fait d'ailleurs les modernes. Elle se trouvera donc entre Velitrae et Antium, comme l'exige un texte de Tite Live qui fait aller les légions « *ab Antio Satricum, ab Satrico Velitras* [4] ».

Après Satricum, la légende ferait marcher Coriolan vers le nord-ouest, où il trouve Longula et Polusca, puis vers le nord, où il rencontre Corioles d'abord, puis Mugilla. On ne sait pas du tout où placer Mugilla; elle n'est mentionnée que cette fois. Mais si elle était, comme l'a voulu Nibby, près du mille XI de l'Appia, entre la Giostra et les Frattocchie, Coriolan ne la prendrait pas après Corioles et avant Lanuvium, et, après l'avoir prise, il ne traverserait pas les monts Albains entre Lanuvium et Corbio, qui paraît correspondre à Rocca Priora. C'est auprès de Lanuvium qu'il faut certainement la chercher, et je ne serais pas étonné que le site de Monte Giove, proposé pour Corioles, dût lui être assigné. Dans tous les cas, si ce n'est lui, c'est un des emplacements voisins, par exemple celui que le « castello » de Francavilla occupait au moyen âge sur le Monte due Torri; et Mugilla était encore une des cités de la frontière Pontine.

Denys donne sur cette campagne de Coriolan contre sa patrie plus de détails que Tite Live; on ne sait, il est vrai, à qui il les emprunte. Suivant lui [5], en trente jours, Coriolan prend sept villes : d'abord Longula, puis Satricum, et il envoie à Ecetra le butin fait dans les deux. Puis il marche sur Κετία, qui n'est

[1] Strab., III, § 6.

[2] Fest., ed. Müll., p. 317.

[3] Liv., VIII, 13. Cette hypothèse toutefois ne peut se présenter que sous réserves. Nous verrons que des savants retrouvent dans *Astura* l'Ashtoret punique.

[4] Liv., VI, 16.

[5] Dionys., VIII, 36.

nulle part ailleurs nommée, à moins que ce ne soit une faute pour Σητία. Il la prend, s'élance sur Polusca, puis il tombe sur les Ἀλϐιῆται et sur les Mugillans, et reçoit la soumission de Corioles. Si Κετία est Setia, il paraît difficile de placer l'expédition contre elle entre la prise de Longula et celle de Polusca [1]. Ces deux dernières sont en effet voisines; petites places de très peu d'importance, elles succombent toujours ensemble [2]. Quant aux *Albietae*, on ne sait ce qu'ils sont; on voit seulement que leur ville, enlevée entre Polusca et Mugilla, serait encore sur la frontière Pontine. Mais la leçon n'est pas certaine dans les manuscrits; et plusieurs critiques, guidés par le texte correspondant de Tite Live, aiment mieux lire Λαϐινιάτας, qui, avec la correction proposée, équivaut à *Lanuvinos*. Ainsi concorderaient les listes données par les deux auteurs [3].

[1] A moins que ce récit n'appartienne à une autre série de légendes, et n'ait été mal à propos introduit dans celle-ci. Car voici qui est curieux : Sezze est à 25 milles au moins, à vol d'oiseau, des lieux où peut se placer Polusca. Or il y a, à 12 milles à peine d'elle, mais dans une contrée étrangère à celle qu'on étudie ici, à l'autre bout des Terres Pontines, une *Regione Velosca*, située dans une vallée qui finit à l'Amaseno. Les documents du moyen âge appellent cet endroit *Bolusca*, nom qui ressemble singulièrement à Polusca. Est-ce une de ces répétitions si fréquentes dans la toponymie italique, dont Satricum, Artena et bien d'autres, desquelles les noms avaient sans doute un sens, fournissent des exemples tout proches? On pourrait, des formes *Polusca*, *Bolusca*, *Volusca*, passer au nom des Volsques dans Denys, qui est toujours écrit Οὐολοῦσκοι, *Volusci*. Mais peut-être serait-ce là du vagabondage étymologique, car où trouver le fil conducteur?

[2] P. ex. Dionys., VI, 91.

[3] Satricum étant certainement ou à Conca ou à Campomorto, et, dans cette seconde hypothèse, Conca pouvant à la rigueur avoir été Pometia, il faut que Longula, Polusca, Corioles et Mugilla soient près de la route d'Antium. Il n'en résulte point que Longula ne puisse être qu'à Buonriposo. Elle serait plus près des trois autres, ce que les légendes semblent vouloir, si l'on distribuait tout le groupe entre quatre localités situées autour et auprès de Lanuvium : l'une au-dessus de l'Osteria Vecchia, l'autre aux Colli di S. Paolo, la troisième au Monte Giove, la dernière enfin, en arrière, au Monte due Torri. Il est tout à fait évident que trois de ces cinq emplacements ont porté trois de ces bourgades, l'un des deux autres la quatrième;

IMPRIMERIE NATIONALE.

Mais il reste encore Ecetra[1], nommée par Denys Ἐχέτρα et par Tite Live, dans d'autres passages, *Ecetrae*. La première fois qu'elle apparaît, dans la légende de Tarquin le Superbe, elle marche d'accord avec Antium[2]. La seconde fois, ses gens demandent la paix, *timentes post Pometiam captam*[3]. La troisième fois, Coriolan y envoie le butin fait à Longula et à Satricum. Il est donc évident qu'Ecetra est une cité des Terres Pontines, et c'est à tort que l'atlas Spruner-Menke la laisse vers Montelanico, dans cette vallée des Lepini tournée vers le bassin du Sacco, où l'a placée Cluvier[4]. Le site de l'ancien village fortifié de Collemezzo, entre Cori et Norma, qu'indique le P. Lombardi[5], répond bien aux données précédentes; mais il répond moins bien peut-être à celle que voici. C'est après une bataille dans l'Algide que les Romains attaquent Ecetra[6]. Or l'Algide, c'est le mont Artemisio, et surtout sa partie nord, que la voie Latine traverse. Donc Ecetra doit se trouver dans le haut bassin de la Teppia; elle ne saurait être beaucoup plus au sud que Velletri et que Cori. Sa position au nord de l'Appia résulte d'une marche indiquée par Tite Live : tandis qu'une armée se dirige sur Anxur, suivant par conséquent à peu près le tracé futur de cette voie, deux diversions se font, d'une part sur Antium, de l'autre sur Ecetra[7]. Et celle-ci est sur la gauche, auprès des monts : c'est là, dans une autre campagne, que viennent la chercher les Romains[8]. Or, sur les montagnes ou près d'elles, faisant

mais c'est tout : une répartition ne saurait être qu'hypothétique.

[1] Voir la discussion des textes relatifs à Ecetra dans *Mélanges de l'École française de Rome*, t. I. *Villes disparues, la Civita*, p. 172. Après nouvel examen des textes, je crois pouvoir, sur plus d'un point, devenir plus affirmatif.

[2] Dionys., IV, 49.

[3] Liv., II, 25.

[4] *Ital. ant.*, p. 1031-1032.

[5] *Anzio antico e moderno*, p. 275.

[6] Liv., III, 10.

[7] Liv., IV, 59.

[8] Liv., VI, 31 : « M. Horatius dextrorsus maritimam oram atque Antium, Q. Aemilius et L. Geganius laeva ad montes Ecetram pergunt. »

face à l'Algide, dans le bassin supérieur de la Teppia, il n'y a guère que quatre emplacements qui aient pu recevoir une cité primitive : la Civita, près de Monte Fortino Giulianello, au pied des monts; Rocca Massima, sur leur cime, et la Torrecchia Vecchia, sur la Teppia. Le premier de ces lieux montre, on le verra, les restes d'une très ancienne ville; Abeken l'a choisi[1], comme étant très voisin du pays des Èques, avec lesquels Ecetra est en rapport dans les légendes : elle semble être le trait d'union entre les Volsques et ce peuple[2]. Il y a dans Tite Live un combat livré par les Romains entre Ecetra et Ferentinum[3], désignation qui s'explique moins mal si la première de ces villes est placée à la Civita que si elle était plus au sud. Mais, d'autre part, la Civita peut être la ville des anciens *Fortinii*[4], et enfin elle paraît un peu loin pour jouer avec Antium le rôle commun que tous les textes ont attribué à Ecetra. Rocca Massima doit être Carventum. La Torrecchiola est un peu loin des Èques. Resterait Giulianello, qui peut parfaitement convenir. Le site est tout à fait de ceux qu'aimaient les villes primitives, un plateau entre deux ravins, d'une très facile défense. Son seul défaut est d'être un peu petit; mais peut-être ne faut-il pas, comme Niebuhr[5], prendre trop au sérieux ce que Denys raconte de la puissance d'Ecetra[6]; les légendes en disent autant de chaque cité : quand c'est son tour d'engager le duel avec Rome, chacune devient la plus grande et la plus célèbre de toutes En tout cas, Ecetra n'a pu guère être qu'à Giulianello ou à la Civita; d'une manière comme de l'autre, elle était dans les Terres Pontines, soit à leur extrémité, dominant du haut des Lepini les campagnes qu'une ligne peu sail-

[1] *Mittelitalien*, p. 75.
[2] Liv., III, 4; Dionys., X, 21.
[3] Liv., IV, 61.
[4] Dionys., V, 61.
[5] Niebuhr, *H. R.*, II, p. 853.
[6] Dionys., X, 20.

lante sépare du bassin du Sacco, soit au milieu de ces campagnes, entre Velitrae et Carventum.

A moins d'être à Giulianello, cette dernière a dû être à Rocca Massima. L'emplacement convient, dans tous les cas, à l'Arx Carventana de Tite Live[1], qui devait être, d'après ce qu'il en dit, voisine des Èques et de l'Algide, et par conséquent d'Ecetra. Le territoire Carventan s'étendait en partie dans les monts Lepini, en partie à leurs pieds près de Giulianello.

Toutes ces cités ont disparu à des époques fort antiques. Après l'histoire des guerres volsques, il n'en est plus jamais question; les anciens mêmes ont ignoré l'emplacement de quelques-unes, et d'aucune il ne reste un seul monument sûr. En voici maintenant une autre dont on possède des inscriptions.

Son emplacement n'en est pas plus certain. Car, si son nom d'Ulubrae figure souvent dans les auteurs, s'il est même devenu proverbial, à l'époque romaine, dans le sens de chétive bourgade[2], si nous connaissons assez bien son existence municipale[3], en revanche les inscriptions qui la nomment sont dispersées: au point de vue topographique, elles ne serviront presque à rien. Cependant l'une s'est trouvée dans la région qui nous occupe, tout près de l'Appia, au Ponte delle Incudini, mais elle n'était pas à sa place, car c'est la dédicace du temple de Rome et d'Auguste, et il devait s'élever dans la ville[4]. Deux autres inscriptions viennent du pied des monts, entre Cori et Sermoneta. Une quatrième fut trouvée à Cisterna, une cinquième à Cori[5]. Une plaisanterie de Cicéron[6] fait voir qu'Ulubrae était *in Pomptino*, et déjà dans la partie basse, près du marais et

[1] Liv., IV, 53, 55, 56.

[2] Cic., *Ad. fam.*, VII, 2; Hor., *Ep.*, I, XI, v. 29.

[3] J. Beloch, *Der Italische Bund*...., pages 14 et 106; *C. I. L.*, X, page 642.

[4] *C. I. L.*, X, 6485.

[5] *C. I. L.*, X, 6489-6491, 6510.

[6] Cic., *Ad. fam.*, VII, 18.

des grenouilles. Les environs de Cisterna semblent lui convenir. Collemezzo, ou le Castellone[1], Ninfa, dont il sera parlé dans la section suivante, répondraient bien au signalement. Ce sont d'ailleurs des emplacements tout indiqués pour des cités antiques, et qu'occupèrent des « castelli » dès le début du moyen âge. Aucun ne conviendrait mieux que les Castella; mais on s'étonnerait alors que les itinéraires, les récits de voyage effectués sur la voie Appienne ne nomment jamais Ulubrae. Il n'y a pas de nom pour cet emplacement dans les textes; là n'était donc peut-être, à l'âge romain, qu'une obscure station, et la place d'une bourgade déjà oubliée. Aux bas temps, le monastère de Saint-André in Silice, détruit plus tard par les Vandales ou les Sarrasins, y rétablit un premier « castello », dont les restes se voient encore, et qui était déjà désert au xe siècle. Le second, dont l'église et les bâtiments ruinés sont occupés par la ferme moderne, s'était reconstruit à côté[2]. Aujourd'hui le nom de S. Andrea in Silice est aussi oublié que celui de l'*oppidum* antique.

Près d'Ecetra et de Carventum figure souvent le nom d'Algide. Il appartient à cette région. Personne ne doute en effet que, présenté presque toujours sous la forme *in Algido*[3], il ne s'applique aux monts Albains dans leur partie orientale[4]. Corbio et Ortona, qui faisaient face au pays des Èques et qui sont, suivant moi, à Rocca Priora et au Monte Fiore ou à Monte Compatri, étaient « dans l'Algide ». La voie Latine traversait l'Algide, dont le nom se retrouve dans celui de l'Osteria-

[1] La bourgade qui était là s'appelait, au commencement du moyen âge, Tiberia, et la localité se nomme encore Tivera; mais ce nom était-il bien antique?

[2] Voir Nicolai, *op. laud.*, *Accad. Pont. d'Arch.*, t. III, p. 34 seqq.

[3] Liv., III, 2, 23, 25, 27, 29, 30; IV, 26; XXI, 62.

[4] Voir les opinions des divers auteurs résumées dans Ernest Desjardins, *Topographie du Latium*, p. 34, 54, 154, 211-212.

dell' Aglio, située au col même où elle passe. L'Artemisio, au pied duquel se voient les sources des ruisseaux qui formeront le fleuve d'Astura, est la partie méridionale de l'Algide. Sa longue crête va du temple de Diane, à Nemi, au temple de Diane « dans l'Algide », et sa plus haute cime, le Monte del Vescovo, portait une ancienne forteresse. Il paraît en effet certain qu'il y eut un centre habité « dans l'Algide ». Denys[1] doit se tromper quand il en fait une ville; car Tite Live, dans les mêmes passages, parle évidemment d'une contrée; mais Strabon[2] dit qu'il existait dans l'Algide un *πολίχνιον*, qu'il semble bien placer sur la pente pontine.

Ces indications sont pleinement confirmées par les vestiges existants. Sur le point le plus haut du Monte del Vescovo, au Maschio dell' Ariano, se voient pêle-mêle les restes d'un château du moyen âge et d'au moins une *arx* très antique. Ils ont été examinés par l'abbé de Chaupy, par Nibby, par lord Beverley, par Abeken[3]. Le site est presque inaccessible, l'esplanade où sont les constructions est portée par des rocs à pic et des soutènements en grandes pierres. Lord Beverley, près de la forteresse, a cru reconnaître un temple, celui de la Fortune mentionné par Tite Live[4]. Diane devait en avoir un aussi; s'il n'est pas au Maschio même, des ruines à un mille de là, dans une petite vallée au milieu de la même forêt, sont peut-être les siennes ou celle d'une villa. Les Romains du temps de l'Empire venaient dans cette belle montagne goûter le frais pendant l'été[5]. Peut-être ces ruines donnent-elles la place de la

[1] Dionys., X, 21; XI, 3.

[2] Strab., V, 7.

[3] J'en ai fait, le 4 avril 1880, un plan et une description détaillée qui ne peuvent trouver place ici. Cette étude formera le le troisième mémoire de la série *Villes disparues*, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*.

[4] Liv., XXI, 62.

[5] Il y a apparence que le nom de l'Ariano vient d'un *Arrianum* situé sur la pente de cette montagne.

bourgade indiquée par Strabon, s'il est vrai qu'elle n'occupât pas la vieille enceinte sur le Maschio.

Ainsi Antium avec Ceno, Astura, dont il sera question dans une autre section du livre, Suessa Pometia, dont plus loin sera déterminé l'emplacement, Velitrae, Cora, Lanuvium, Corioli, Longula, Polusca, Satricum, Mugilla, Ecetra, Carventum, Ulubrae, peut-être la ville des Fortinii, certainement une bourgade dans l'Algide, tels sont les centres habités que les légendes et l'histoire obligent à mettre dans le pays. Mais peut-on dire que ce soit tout? Les archéologues d'autrefois ont cherché à en introduire d'autres. Spedalieri notamment[1] et Nicolai[2], se fiant à de fausses leçons adoptées par Corradini, y placent une *Albiola* et une *Mucamite:* la première est la même que l'*Albietae* de Denys, qui n'existe point; la seconde est une mauvaise lecture des mots *Poluscam item* dans un passage de Tite Live[3]. Spedialeri y met encore Artena[4], par suite d'une correction erronée à une phrase de Tite Live[5]. Sa conjecture n'est même pas discutable, et Artena devra être cherchée dans les Lepini, du côté du Sacco, peut-être à l'emplacement où Sprüner a mis Ecetra. Spedialeri veut aussi[6] que Cisterna soit la *Cisterna Neronis* nommée dans une lettre de Frédéric II; mais il y a toute apparence, par la teneur du document, que l'Empereur parle du lieu où était la villa de Phaon, le long de la voie Salaria. Le bourg pontin a dû son nom à deux magnifiques citernes que l'on y voit encore aujourd'hui. Mais que ces citernes soient l'œuvre de Néron, qui, par un aqueduc, en eût envoyé l'eau jusqu'à Antium, sa patrie, c'est de la fantaisie, du rêve. D'abord

[1] *Ap.* Nicolai, *Bonif. delle Terre Pont.*, I, 8.

[2] *Storia dei luoghi una volta abitati... Accad. Pontif. d'Arch.*, t. IV, p. 137 sqq.

[3] Liv., II, 33.

[4] *Op. laud.*, I, 11.

[5] Liv., IV, 61.

[6] *Op. laud.*, I, 10.

Cisterna n'a pas d'eau; l'aqueduc en question, dont plusieurs arcs se voient, mais à 40 mètres au-dessus d'elle, en amenait dans sa direction, bien loin de lui en prendre. Avant qu'on lui eût donné les eaux de la Parata, c'est-à-dire il y a dix ans, elle n'avait que des puits d'une profondeur énorme, ouvrages extrêmement curieux, mais d'un usage très pénible. Sur l'emplacement de Cisterna, il a dû y avoir une ferme ou un hameau. Peut-être était-ce une villa impériale; peut-être venait-elle d'Auguste et fut-ce là que, tout enfant, il commanda aux grenouilles de se taire[1]. On peut supposer ce qu'on veut; mais je ne vois pas sur quelles preuves, à la suite d'anciens érudits, Desjardins dit[2] que tout rappelle, en cet endroit, Néron et Agrippine; car c'est tout au plus aux bas temps que la confusion s'est faite[3]. Dès avant l'époque romaine, il a pu y avoir là quelque chose.

Bien d'autres lieux, dans ces campagnes si vides, étaient autrefois habités. La topographie du Latium se fait toujours de la même manière. On loge d'abord les villes identifiables; puis on assigne à chaque région les cités qui lui appartiennent, mais dont on ne sait pas la place; enfin il y a un résidu de noms donnés par les auteurs, mais que nous ne savons où mettre. Ce sont surtout les peuplades disparues avant l'âge historique romain, ou de petites localités qui figurent dans un seul texte.

Par exemple, Pline donne[4] une liste des trente *populi Albenses*. De ces communautés obscures, dix-neuf sont inconnues, à la légende comme à l'histoire. Elles ne figurent ni parmi les cités qui prennent part avec Albe aux sacrifices du mont Albain[5] ni parmi les cités rivales qui fondent le temple de Diane

[1] Suet., *Aug.*, 94. — [2] *Topogr. du Lat.*, p. 216. — [3] Voir Nibby, d'ailleurs assez confus, *s. v.* — [4] Plin., *H. N.*, III, 9. — [5] *Ibid.*

Aricine[1]. Encore moins les retrouve-t-on dans la liste, presque historique, des trente villes de la Ligue latine qui traitent avec Rome en 493[2]. Leurs noms viennent on ne sait d'où, et leur groupement est sans doute le plus ancien souvenir d'une ligue dont beaucoup d'éléments devaient être minuscules. Sans croire avec Niebuhr[3] que ce sont les dèmes de la cité d'Albe, on ne peut s'empêcher de penser à la page lumineuse où Mommsen a décrit[4] ces premiers établissements des Latins, ce groupement des familles en cantons, des cantons en petites cités et des cités en ligues. Les traces de cette ancienne vie, c'est la « multitude d'enceintes murées, sortes de cités désertes, avec leur sanctuaire particulier debout parfois encore, et qui firent l'étonnement des archéologues romains comme de ceux de nos jours ». Seulement le pays des Équicules, qui vécurent en cet état jusqu'à l'époque impériale, et que l'auteur prend pour exemple, est un pays de montagnes, très sain, très propre à la vie en campagne; les peuples n'avaient besoin que de refuges. Sans sortir des Terres Pontines, dans une montagne alors également saine, l'*arx* de Circeii, isolée au sommet du mont de Circé, et où aucune construction n'existe, est un type admirable de ces mêmes réduits. Dans le reste du Latium, dans toute la campagne de Rome, ces petites enceintes, transformées et plus ou moins détruites plus tard, se rencontrent à chaque pas. Ardée, Lanuvium ne sont pas autre chose. S. Angelo in Capoccia, où il y en a deux à 2 kilomètres l'une de l'autre,

[1] Cat., *ap.* Priscian., IV, p. 629.

[2] Dionys., V, 61.

[3] *H. R.*, I, p. 202-203; II, 18-22.

[4] *H. R.*, I, 3. Cf. Carlo Promis, *Vocaboli di Architettura anteriori a Vitruvio*, p. 140, qui en rapproche d'autres refuges du même genre existant dans d'autres pays. Pour lui, ils représentent un âge correspondant à la naissance des communautés agricoles, au moment où les tribus nomades quittent la vie pastorale pour la vie sédentaire. Voir Varr., *R. r.*, II, *prooem* : « Culturam agri docuerunt pastores progeniem suam. »

le Castiglione, où est Gabies et qui montre encore son temple, la Giostra, Valmontone, le Castel dell' Osa, le Monte Affliano, tous ces sites, où l'on a essayé de placer les villes des légendes, présentent de pareils refuges: chaque canton avait le sien. Ils y sont en général plus grands; car, le pays étant malsain, l'agglomération est de nécessité, et, au lieu de vivre dispersés, les hommes, alors comme aujourd'hui, habitaient dans l'*oppidum*. Ainsi Conca, Campomorto, la Civita, Giulianello, l'Ariano, où était le sanctuaire de l'Algide, l'*arx* de Lanuvium, peut-être celle de Velitrae, la plus ancienne enceinte de Cora, et sûrement celle que remplace Rocca Massima, tout en reportant la pensée au même âge de l'humanité, correspondent à des conditions hygiéniques différentes de celle du pays Équicule.

Dès lors la vie de ces petits peuples se dessine assez nettement. Ce qui a existé dans le pays des Èques, où, en 304, les consuls prennent quarante et une bourgades[1], a existé aussi dans la campagne de Rome et dans les campagnes Pontines. Combien de lieux, maintenant déserts, ont pu, ont dû avoir des réduits fortifiés, avant de servir d'emplacements aux fermes de l'époque romaine! Chacun d'eux contenait le temple de la divinité protectrice, comme Matuta à Satricum[2], peut-être quelques autres chapelles et quelques bâtiments publics, qui n'étaient guère que des cabanes, et tout autour d'autres cabanes, d'autres maisons de bois comme le palais d'Ulysse, où chaque chef de famille résidait. Quand le territoire était petit, il n'y avait pas d'autre village. S'il était plus grand, quelques hameaux pouvaient exister en campagne, des tribus ou de grandes *gentes* habitant leur propre canton. On ne peut se figurer autrement les *Munienses* ou les *Olliculani* de la liste. Il y avait peu de gros

[1] Liv., IX, 45. — [2] Liv., VI, 33; VII, 27; XXVIII, 11.

centres. Ils se créèrent quand un membre d'une ligue absorba plus ou moins les autres. Ils se créèrent surtout plus tard, quand, après des siècles de guerres, les bourgs, les *vici*, furent détruits. La campagne devint inhabitable, la population subsistante reflua vers les villes épargnées. A mesure que chacune grossit, le vide se fit autour d'elle: c'est en petit l'histoire de Rome. L'ancienne vie italique disparut peu à peu : d'abord dans l'*Ager Romanus,* puis dans le pays des Latins et dans les campagnes Pontines, puis chez les Volsques et les Èques. Seul peut-être de tous ces peuples, le *municipium Aequiculanorum* rappelait, au temps de l'Empire, ces fédérations de hameaux qui constituaient cités et ligues chez les paysans primitifs.

La vie de ces derniers était très uniforme. Une fois qu'on s'en est rendu compte et qu'on a étudié leurs repaires, on peut, parcourant les campagnes, déterminer pour ainsi dire d'avance les points qu'ils y ont occupés[1]. Presque toujours ce sont d'étroits plateaux entre deux cours d'eau, des collines quelquefois façonnées de main d'homme, ou des éperons de montagne qui ressemblent à des presqu'îles, ou enfin des buttes assez fortes pour dominer les terres d'alentour. Mais le type habituel, c'est celui du plateau entouré de ravins : tels sont Giulianello, les Castella, la Civitana, et vingt autres en pays Pontin. Presque toujours ces emplacements présentent, habité ou en ruines, un « castello » ou un « casale », c'est-à-dire un ancien hameau fort ou la maison centrale d'un domaine. Souvent ces bâtisses médiévales recouvrent celles d'une villa des Romains; mais malheureusement il est rare que les vestiges des âges antérieurs n'aient pas complètement péri.

[1] Voir à ce sujet la jolie phrase de Nibby, *s. v. Buonriposo :* « Chiunque abbia visitato antiche città oggi diserte, osservando la località, d'uopo è che conchiuda non potere essere stato trascurato questo luogo ne' tempi antichi. »

Or, parmi les petites cités dont on ne connaît que le nom, y en a-t-il que l'on doive assigner à cette partie des Terres Pontines?

Dans les *populi Albenses*, il y a deux catégories, les uns connus par cette seule liste, les autres figurant autre part. Parmi ceux-ci, les Coriolani, les Longulani, les Polluscini, s'ils sont les gens de Polusca, et aussi les Foretii, s'ils sont les mêmes que les Fortinii ou Fortinei de Denys, sont déjà logés dans le pays. Quant aux autres, les cités d'Aesula, Bola, Fidènes, Pedum, Querquetula, Tolerium, Vitellias, sont connues pour en être loin. Restent celles dont on ne sait rien. Il est probable que quelques-unes étaient dans la même région que leurs sœurs Longula, Polusca, Corioles ou Fortinum, et il reste assez d'emplacements pour les situer sans aucune peine; mais on ne peut rien affirmer. Rien à prendre non plus aux listes des colonies d'Albe. Celle de Virgile[1], hors Pometia et Cora, donne des noms qui se placent tous ailleurs. Celle de Diodore[2] en a dix-huit : Cora, Pometia, Lanuvium, Satricum sont des nôtres, mais le reste désigne des cités qu'on met sûrement autre part. Après les peuples *Albenses*, Pline donne ceux qui partageaient avec eux le sacrifice et le repas célébrés sur le mont Albain[3]. Ils n'existent plus de son temps. On y revoit Satricum, Pometia, puis Norba, qui se retrouvera plus avant dans les Terres Pontines, puis Sulmo, qui, je le montrerai, peut bien n'être pas Sermoneta. Les quatorze autres sont connus et étrangers aux Terres Pontines. La liste des cités qui fondent le temple de Diane Aricine a été conservée par Caton : tous les noms sont connus; Lanuvium, Cora et Pometia appartiennent

[1] Virg., *Aen.*, VI, 772.

[2] Diod., *fragm.*, *lib.* VII, ed. Müller, t. I, p. 313.

[3] Il est remarquable que ces dix-neuf noms, ajoutés aux onze noms de villes connues et paraissant dans l'histoire qui se trouvent dans sa liste des *populi Albenses*, font justement le chiffre de trente; on ne sait d'ailleurs à quel temps cette liste, assez singulière, se rapporte.

seules à la région Pontine. Enfin Denys d'Halicarnasse donne la liste des trente cités qui traitent avec Rome en 493[1]. Carventum, Circeii, Corioli, Cora, les Fortinii, Lanuvium, Norba, Satricum, Setia, Velitrae y représentent diverses parties de cette malheureuse contrée. Les autres villes sont assez bien connues, et aucune ne lui appartient. Ainsi, parmi tant de cités dont on ne possède que le nom, il n'a pu y avoir dans le pays Pontin que quelques *populi Albenses,* sans qu'on puisse savoir ni combien ni lesquels.

Les primitives cités Pontines ont donc laissé bien peu de traces. Toute cette discussion, qui en montre une vingtaine, ne repose que sur des textes. Une seule fois des inscriptions s'y joignent, et c'est l'emplacement le moins sûr; à peine deux ou trois fois des ruines, mais qui ne disent pas leur nom. Ces cités ont si bien disparu que le souvenir seul en reste : *interiere sine vestigiis*[2]. Dans l'immense campagne déserte, les débris de l'antiquité se font de jour en jour plus rares; la plupart ne remontent qu'à des temps postérieurs. Pourtant, après s'être assuré par les témoignages historiques que tant de centres habités ont existé dans ces espaces, on ne peut se faire à l'idée de n'y relever aucune trace de l'ancienne population.

En effet ses vestiges sont pauvres; il y en a pourtant quelques-uns. L'exploration patiente et minutieuse ne reste point sans récompense, et il y a plus qu'on ne voit. Le hasard, les travaux qu'amèneront la colonisation et la mise en culture feront sûrement découvrir des indices jusqu'ici inconnus. Déjà plusieurs points ont fourni des témoins d'époque très ancienne.

Par exemple à la Parata, où naît une source magnifique et qu'une route antique rattache à l'Appia, la confection de l'aqueduc qui amène cette eau à Cisterna a mis au jour quan-

[1] Dionys., V, 61. — [2] Plin., *H. N.*, III, 9.

tité de débris appartenant à un lieu saint. Il y eut là ou un nymphée, ou le sanctuaire d'une divinité protectrice des campagnes, probablement d'un dieu guérisseur. Les ex-voto y sont nombreux, et il y en a de toute espèce. Ce sont des terres cuites, dont M. di Tucci a fait, dans sa maison de Velletri, un musée. Il y a de tout : des pièces d'ornement, des bandes décoratives, des détails provenant du monument lui-même, mais surtout des sujets votifs conservés dans le sanctuaire, jetés peut-être dans la source même, ensevelis dans les *favissae* quand ils étaient dégradés ou brisés. Ce sont des bustes, des membres, des emblèmes qu'on ne peut pas toujours comprendre, des demi-statues analogues aux Coré que l'on trouve en Grèce; il y a des mains, un derrière, des pieds, un bras, un utérus, chaque pièce indépendante ne provenant point d'une statue. Beaucoup de ces objets appartiennent au style classé gréco-romain dans les vitrines de nos musées, et qui ne peut être antérieur aux derniers siècles de la République. Mais d'autres sont d'un art primitif, art qui ressemble parfois aux terres cuites de l'Étrurie, et surtout des pays Campaniens. Par exemple une petite statuette représente une femme debout, ouvrant son voile et étendant le bras droit, quelque divinité chthonienne, ou une Vesta, ou une prêtresse. Sur le socle est une inscription, malheureusement des moins nettes, où l'on voit cependant CʟANCʟVN : cela paraît bien de l'étrusque, et l'alphabet est sûrement antérieur de plusieurs siècles à notre ère. Toutefois ces petits monuments ne sont pas encore fort antiques; car, si anciens qu'on veuille les faire, ils peuvent toujours appartenir au temps de la domination romaine. Mais voici qui remonte très haut.

Parmi les villes disparues dès les débuts de l'âge romain, il n'est pas dit que toutes n'ont laissé que leur nom. Les antiquaires, on l'a vu, s'acharnent à en retrouver quelques-unes.

Nibby en a placé plusieurs. Il sait où sont Corioli, Longula, Polusca : c'est à Monte Giove, à Buonriposo, à l'Osteria della Civita. Ses dires, il est vrai, n'ont pas de base solide. La topographie des auteurs, dans une histoire toute légendaire, a été presque son seul guide. Nulle part un texte précis, un témoignage certain ne lui est venu en aide; presque nulle part il n'a eu d'indices archéologiques; les ruines, pour la plupart, sont d'époque romaine et appartiennent aux villas qui remplaçaient les cités disparues. Ne prenons pas pourtant trop au pied de la lettre la phrase décourageante de Pline : « Elles sont mortes sans laisser de traces. » Si cela est vrai pour beaucoup, un petit nombre, heureusement, échappent à la loi commune. J'en ai décrit deux dont l'enceinte est encore reconnaissable. Leurs noms sont assez incertains, mais l'histoire s'en inquiète peu. Que Nibby ait raison ou tort d'y voir Artena, Satricum, cela n'a pas grande importance. Ce qui en a une, c'est, où il n'y a rien aujourd'hui, de trouver des villes.

La première[1], à ce point de vue, n'est pas très caractéristique. Une partie de son territoire était certainement dans la région des tufs; mais elle-même, la Civita, est une cité des Lepini. D'ailleurs, si elle a disparu, une ville médiévale la remplace, Montefortino, à laquelle on vient de donner un peu vite le nom plus que douteux d'Artena[2]. La seconde[3], au contraire, est d'un grand intérêt.

[1] École française de Rome, *Mél.*, t. I, p. 161-180 et pl. IV et V.

[2] Plus j'étudie cette question de l'emplacement des cités Pontines, plus je m'assure que la Civita n'a jamais pu être Artena. Les raisons que l'on a d'y placer Ecetra confirment les doutes absolus que m'inspira, lors de mes premiers travaux, l'identification consacrée par le Gouvernement italien sur la foi de Nibby (voir *Rev. hist.*, 1883, *Excidium Montisfortini*, p. 345). La Civita ne saurait être que la ville des Écétrans ou celle des Fortiniens.

[3] École française de Rome, *Mél.*, t. V, p. 81-95 et pl. IV.

J'ai déjà dit qu'au pied des collines Véliternes s'étend une zone d'alluvions, formée de détritus enlevés à ces mêmes coteaux volcaniques, et à peu près horizontale. Elle finit au-dessus du bas-fond où s'étend la Macchia di Conca. Ce bas-fond était un marais, reste du lac marin comblé avant l'histoire par l'apport de ces alluvions. Conca est auprès du bas-fond, dans la plaine, entre deux petits ruisseaux, le Fosso del Fico et le Fossetto, qui se rendent tout près de là dans le Fosso di Conca, lequel, en se joignant bientôt au Fosso di Femminamorta, forme le fleuve d'Astura. La ferme actuelle est un groupe de constructions que l'on voit d'une grande distance, sur une petite hauteur. Ce plateau s'élève au-dessus du sol voisin d'environ 2 à 6 mètres. Il n'offre pas un seul vestige antique, à l'exception de l'enceinte, qui a, mesurée par Nibby, 2,500 pieds romains. Elle entourait le plateau, qui est à 27 mètres d'altitude. Elle subsiste surtout aujourd'hui où elle servait de soutènement aux terres de l'esplanade, et sur les points où elle est maintenue par la maçonnerie médiévale. Elle se compose de blocs de tuf, pris sur les lieux, choisis le plus durs possible, taillés avec assez de soin en parallélépipèdes rectangles, ayant en moyenne 0 m. 60 à 0 m. 80 de long sur 0 m. 40 de hauteur et 0 m. 50 d'épaisseur. Ces pierres de taille, entre lesquelles sont parfois insérés des morceaux plus petits, sont en général fort bien jointes, sans mortier, posées régulièrement par assises horizontales. La ressemblance de ces murs avec ceux d'Ardée, qui n'est pas bien loin, est frappante. La porte, unique à mon avis, était à l'est, et s'ouvrait sur un chemin en tranchée, creusé dans le tuf. Tels sont les restes de l'*oppidum*.

Ainsi voilà une des cités antérieures à l'époque romaine. Elle occupe un emplacement où non seulement il n'y a point de ville, mais où il serait impossible de faire vivre une population.

Il fait partie de ces « campi fertili e mortiferi » dont parle M. di Tucci[1]; conquis aux âges préhistoriques sur le lac primitif de Conca par des alluvions énormes, et riverains, à l'époque historique, du grand marécage d'Astura, résidu aujourd'hui comblé de ce lac, ces terrains, si densément boisés sur une part de leur surface et découverts sur l'autre part, sont horriblement fébrigènes. Conca est près de la forêt, au bout de la plaine, sur le bas-fond, dans une île de l'ancien golfe : nul terrain n'est plus malsain que celui qui l'entoure et celui où elle est.

Et cependant des hommes ont vécu là, et non seulement là, mais partout dans cette même zone de plaine. Campomorto, à un peu plus de 3 milles, a été aussi une ville. Comme elle est sur la route même entre Antium et Velitrae, et que Tite Live fait marcher Camille d'Antium à Satricum, de Satricum à Velitrae, la seconde de ces cités devrait peut-être se placer là[2]. Des restes antiques y existent, dans l'enceinte, dont Nicolai[3] déclarait les substructions « étrusques », et tout autour à l'est, jusqu'au Fosso della Crocetta. La culture et la recherche des pierres ont fait disparaître beaucoup de ruines qui se voyaient bien autrefois; mais elles ont fait trouver des sépultures, qui peut-être remontent à des temps reculés[4].

[1] P. di Tucci, *Dell' antico e presente stato della campagna di Roma*, p. 42.

[2] École française de Rome, *Mél.*, t. V, p. 92-94.

[3] *Storia dei luoghi una volta abitati nell' Agro Romano. Accad. Pontif. d'Arch.*, t. IV, p. 140.

[4] N'ayant pas assisté moi-même à la découverte, je ne puis affirmer l'antiquité de ces tombes. D'après ce qui m'a été dit, elles étaient creusées dans le tuf, et contenaient chacune un cadavre; il ne paraît pas qu'aucun objet ait été trouvé près des corps. Il serait donc possible qu'on eût là une nécropole datant d'époques où on ne brûlait pas les morts. Mais comme, pendant un temps, des moines ont habité Campomorto, occupant le *Casale della Communità*, à côté de l'autre, ces modestes sépultures pourraient tout bonnement être leur cimetière. Je ne pense pas qu'elles aient aucun rapport avec la san-

IMPRIMERIE NATIONALE.

C'est un instinct très juste d'antiquaire qui a conduit Nibby à chercher aux « casali » des « tenute » l'emplacement des villes disparues. Si peu de certitude qu'offrent ses conclusions, il n'est pourtant point supposable qu'un bon nombre de ces domaines, qui correspondent à des *massae* du commencement du moyen âge, et vraisemblablement à des *latifundia* de l'époque romaine, ne représentent pas aussi le territoire de bourgades des âges primitifs[1]. Campomorto, Conca, la Civitana ne sont pas les seuls, sûrement. Les grands travaux qu'il faudra accomplir si l'on colonise ces campagnes découvriront des traces qu'on ne soupçonne pas. Si bien que soient détruites les villes, des témoins de leur vie doivent encore subsister : ce sont les tombeaux de leurs peuples. On trouvera des nécropoles où il y a eu des cités, et l'exemple de Campomorto ne demeurera pas unique.

Peu importe à l'histoire générale le lieu précis de chacune des communes notées comme disparues par Pline, puisque l'on sait qu'elles ont été par là[2]. Entre les grandes possessions de

glante bataille livrée là en 1482, et dont l'extraordinaire carnage valut à Campomorto, jusque-là appelé S. Pietro in Formis, le nom qu'il a gardé depuis.

[1] On peut bien en croire Sénèque, *Controv.* V : « Arata quondam populis rura singulorum ergastula sunt, latiusque nunc villici quam olim reges imperant. » La certitude est à peu près entière pour les lieux où sont des « castelli » dès le début du moyen âge. Sans sortir de notre région, S. Gennaro, Presciano, Buonriposo, alors appelé Verposo, les Castella, sous le nom de S. Andrea in Silice, Campomorto, sous celui de S. Pietro in Formis, Astura, Cisterna, S. Donato, Conca, sont connus par plus d'un document au VIIIe, au Xe ou au XIIe siècle. Voir Nicolai, *op. laud.*, et Nibby, *s. v. v.*

[2] Peut-être faudra-t-il, pour l'établissement de la carte définitive, jeter le lecteur dans la discussion des emplacements de ces villes plus avant qu'on ne le fait ici. Je m'y résignerai alors, bien qu'avec répugnance ; car l'important, je le répète, c'est uniquement de savoir si elles ont bien pu exister, et si elles étaient dans ce pays. Les recherches purement topographiques peuvent amuser quelques oisifs lettrés ; rarement elles sont nécessaires pour l'histoire proprement dite.

Velitrae et d'Antium, laissant de côté Ceno et Astura, qui appartiennent à la côte, n'y eût-il eu que Satricum, Polusca, Mugilla, et une partie du territoire de Corioli, de Lanuvium, de Longula et de Suessa Pometia, le pays eût été bien peuplé, quand même chacune n'eût eu qu'un faible nombre d'âmes. Or quelques-unes étaient sûrement plus fortes. Autour même de Velletri, en arrière de la plaine d'alluvions, dans la région des coteaux de tuf qui s'étend au nord de l'Appia, il y en avait encore d'autres. Par là était le territoire d'une partie des petits peuples albains. Ulubrae aussi se trouvait au bord de la cuvette pontine. Les places qui dominent cette contrée du haut d'éperons des Lepini, Cora, Carventum, peut-être les Fortinii, en ont possédé une partie. A l'intérieur ou autour du pays formé par le bassin supérieur de la Teppia, les bassins du Fosso di Cisterna et du fleuve d'Astura et la côte, nous voyons, au premier coup d'œil : huit villes ou bourgs qui existent encore à Velletri, Giulianello, Rocca Massima, Cori, Civita la Vigna, Cisterna, Porto d'Anzio et Nettuno; et huit dont nous savons les noms, mais dont la place n'est pas certaine, Corioli, Polusca, Mugilla, Ecetra, Longula, Satricum, Astura, Pometia; plus quelques-uns des *populi Albenses*. L'exploration du pays nous révèle les emplacements de plusieurs des cités nommées ci-dessus à Astura, à Conca ou à Campomorto, à la Civita, à Monte Giove, peut-être à Buonriposo, à l'Osteria di Civita, près de la Torrecchiola et ailleurs; d'autres qui probablement appartiennent à d'autres cités, le Castellone et la Civitana par exemple; d'autres enfin qui, bien qu'étant des stations de la grande voie Romaine, ont cependant, aux âges plus anciens, pu ou dû recevoir des villes, par exemple les Castella. Il en résulte qu'à l'âge primitif il y a eu certainement plus de vingt centres habités, cités grandes, moyennes ou minuscules, dans

ces terres aujourd'hui désertes : elles étaient donc aussi peuplées que le sont les monts Albains.

Or, si les monts Albains jouissent d'un air infiniment plus pur que la plaine, la fièvre cependant n'y est point inconnue; même elle sévit rigoureusement dans quelques vallées et sur beaucoup de pentes. Elle n'empêche pas néanmoins le peuple de vivre et de croître. S'il ne demeure pas dans les campagnes, c'est surtout par suite d'habitudes datant d'âges où rien n'était sûr. Les villages, d'ailleurs, étant près l'un de l'autre, les territoires de chacun sont petits. Pour qu'une campagne soit habitée, il n'est pas nécessaire qu'il y ait des maisons sur toute sa surface, que chacun vive sur son champ, comme dans certaines parties de la France. Des bourgs ou des villages nombreux, peu espacés, placés au centre de chaque zone de culture, attestent un état tout aussi florissant. C'est celui que présentait ce pays avant la conquête romaine. Une population assez dense y vivait en petites cités. Fertile en grande partie et partout cultivable, le pays était habitable : il n'est pas permis d'en douter. Sans doute, il n'était pas si sain que les belles campagnes de France : la *malaria* y a toujours régné; elle a été, dans tous les temps, la compagne des peuples qui ont habité le Latium. Mais quelle distance n'y a-t-il pas entre un simple mal endémique et un fléau dévastateur! Les trois quarts de l'Italie sont fiévreux; cependant, sauf certaines régions, et les Terres Pontines sont la plus grande, ces contrées malariques sont peuplées, quelques-unes abondamment. Un état de salubrité relatif, tel que celui des monts Albains, suffisait au désert Véliterne pour être au moins ce qu'ils sont aujourd'hui, la meilleure partie de la province Romaine. Je montrerai bientôt de quel immense travail il garde encore la trace, travail qui a rendu possible la vie d'un peuple dans ces campagnes, mais

travail aussi qui suppose les bras d'un peuple nombreux et fort. Mais d'abord nous interrogerons le réseau des chemins et routes, qui fut notre guide au début.

L'étude de la viabilité n'a été faite qu'en gros dans ces campagnes. Westphal lui-même, qu'on ne saurait trop louer, n'a guère vu que les principales voies. Il a trop pris pour point de départ l'Appia et n'a pas souligné l'importance historique des petits chemins. La voie Appienne passe au travers de tous ces systèmes locaux comme elle passe près ou loin des villes, sans en tenir le moindre compte. Elle est le produit d'une autre époque et de besoins tout différents : elle n'a pour but ni de relier les uns ni de desservir les autres. Elle ne peut rien apprendre sur l'état du pays. Un lacis serré de voies locales montre, au contraire, ce qu'il était. Les chemins privés qui mènent aux *villae,* les chemins vicinaux ou d'intérêt commun, les routes de grande et de moyenne communication sont des témoins d'une valeur immense. J'ai déjà dit quelle destruction a effacé la plupart de ces voies, celles surtout qui n'étaient pas dallées, ou qui ne l'étaient pas en lave. Toutefois la présence de tombeaux, de monuments rangés en lignes, la persistance des passages suivis, plus grande et aussi remarquable que celle des lieux habités, la nécessité que ceux-ci fussent réunis aux places voisines, tous ces indices mettent sur la trace des vestiges archéologiques, et quelquefois même y suppléent. On arrive, par la pratique, à saisir les lois qui président à la disposition des réseaux, et qui rarement sont violées.

De chaque ville partent des routes, qui s'en vont en étoile dans plusieurs directions. Il faut remarquer que ces routes ne vont jamais à un point éloigné; encore moins ont-elles pour objectif Rome, ou même la Voie, sauf quand celle-ci est proche. Leur limite est la ville voisine, ou plutôt le système voisin.

Chacun des rayons de l'étoile mène au cœur d'une autre étoile, d'où rayonnent d'autres voies; il ne saute jamais par dessus celles-ci pour courir vers un but lointain; ce n'était que de proche en proche, et non par le plus court, qu'on pouvait voyager sur ces routes. Pour la plupart, en effet, elles succèdent aux modestes créations de très petites communes. Pour chacune de celles-ci, l'horizon était très étroit, les communications limitées à des voisines, elles-mêmes fort humbles. Il n'y avait pas de capitale vers qui dût converger le mouvement. Dès lors il est intéressant de rencontrer pour départ d'une patte-d'oie un simple domaine, un lieu inhabité, ou de voir qu'une ville historique est reliée à un emplacement que nous trouvons maintenant désert. Il arriva que de grosses cités, s'étant fait une clientèle, des colonies, ou ayant hérité des petits centres disparus, se créèrent des réseaux étendus. Il arriva enfin que des empires, des confédérations se donnèrent des voies d'intérêt général. On en voit une dans les Terres Pontines, celle qui contourne les monts Lepini, mettant en communication toutes les cités de ces montagnes: elle date évidemment des Volsques, de l'époque où Anxur, Privernum, Setia, Norba, Cora faisaient partie d'un même ensemble. Elle est tout à fait en dehors du système des voies romaines. Le type des réseaux locaux est d'ailleurs fourni par Rome même. Nulle part la patte-d'oie n'est marquée avec plus de précision, et, comme nous savons le nom de la plupart des voies qui la composent, ils nous révèlent leur histoire. Quelques-uns, *Via Asinaria, Via Salaria,* sont d'origine locale, ou même anecdotique; mais la plupart rappellent une ville située sur les confins de l'*Ager Romanus*. La *Ficulensis* est le chemin de Ficulea; la *Collatina,* le chemin de Collatie; la *Labicana,* le chemin de Labicum; la *Laviniensis,* celui de Lavinium; la *Laurentina,*

celui de Laurentum; l'*Ostiensis,* celui d'Ostie; la *Tusculana* est celui de Tusculum; et la future Appia, encore confondue avec la *Via Triumphalis,* est le chemin de Bovillae et d'Albe : voilà les routes *romaines.* Avec les conquêtes de Rome, ces voies s'allongent et deviennent *latines.* La *Ficulensis* devient *Nomentana,* Tibur est relié par la *Tiburtina;* celle qui probablement s'appelait *Gabina* devient *Praenestina;* de Bovillae part une *Antiatina;* et la *Tusculana,* devenue la grande artère de la ligue latine, que Rome va changer en empire, s'allonge, se bifurque, se rattache aux autres systèmes latins, et devient la *Via Latina.* Ce système des voies suburbaines n'est qu'un des innombrables réseaux qui se croisent par toute l'Italie. Il n'a rien à voir avec les grandes voies, les voies d'*empire,* qui s'en vont le plus droit possible vers un but fort lointain, vers une frontière ou un boulevard de la domination romaine, et qui s'allongent quand celle-ci grandit. Tout au plus leur prête-t-il au départ le tracé de ses chemins, avant qu'elles s'élancent au delà du *suburbium* qu'il dessert. Telles sont les lois de la viabilité des anciens pays d'Italie.

Antium et Velitrae étaient les deux grandes cités dans la contrée qui nous occupe. Leurs réseaux sont les plus reconnaissables. Suivant les règles ordinaires, Velitrae doit lancer des voies vers ses voisines, la Civita, Giulianello, Lanuvium, Satricum, etc. Antium était une cité double, puisque le port de Ceno, qui est Nettuno, en dépendait. De l'un ou l'autre de ces points partiront donc des chemins sur Ardée, sur Astura, sur Longula et Corioli, sur Polusca et Lanuvium, sur Satricum et sur tous les lieux habités des campagnes voisines. De même Cora, de même Lanuvium, de même Conca, de même Campomorto, de même toutes les petites cités seront le centre d'autant de pattes-d'oie.

La route Velitris-Lanuvium existe, et elle est bien connue[1] : on en voit des tronçons, elle s'était détournée pour couper l'Appia juste à la station *Sub Lanuvio*. La route Velitris-Fortinum, si tel était le nom de la Civita, montrait jadis encore des traces près de la Fontana del Papa, aux environs d'Ontanese[2]. Elle se bifurquait : l'une des branches allait vers la Civita, l'autre vers le grand sanctuaire de l'Algide, sur la cime de l'Artemisio; elle fut poussée tout droit jusqu'à la voie Latine, où elle joignit une route de Préneste. La route Velitris-Coram a laissé un témoin, que j'ai vu; de même la route de Velitrae à Giulianello. La route Velitris-Satricum avait laissé, dans une vigne de la Regione Paganica, un témoin qui, depuis cinq ans, a probablement disparu. Elle se bifurquait avant de rencontrer l'Appia, et lançait une branche sur Campomorto ou sur Conca, peut-être sur les deux, et une seconde vers Sessano; ces voies, reconnaissables à travers la campagne, desservaient sur leur passage plusieurs hameaux ou domaines dont il y a encore des traces. Une autre allait de Velitrae vers la Torre del Padiglione ou plutôt vers Campomorto : c'est la Selciatella di Lazzaria, qui passait non loin de Carano. Outre la route Lanuvio-Velitras, il y avait une route Lanuvio-Antium, mais qui sans doute entre les deux s'arrêtait à quelque carrefour, Corioles ou le Padiglione. Il en existe de longs morceaux, et aucune n'est mieux jalonnée par les tombeaux, les monuments. De l'église Santa Maria delle Grazie elle descend, le long du domaine de Casal della Mandria, parallèle au Fosso di Presciano, passe à la Tour de Spaccasassi, et arrive à celle du Padiglione, où se croisaient diverses voies. La route Lanuvio-Longulam, si Longula est à Buonriposo, a pu couper

[1] Voir Westphal et la carte du tome X du *C. I. L.* — [2] *Rev. hist.*, t. XXII, p. 349.

l'*Antiatina* romaine vers l'Osteria del Papa. La route Lanuvio-Coriolos, si Corioles est à Monte Giove, est suivie à peu près par le chemin de fer moderne, et une autre, coupant l'Appia, allait vers Genzano et Nemi. L'Antiatina elle-même a bien pu être à l'origine le chemin Antio-Longulam, que le réseau des voies de Longula rattachait à Polusca et à Corioles. La route d'Antium à la Torre del Padiglione, qui peut-être n'était pas très éloignée de Polusca, part de la villa Sarsina, contourne la ville, va retrouver, dans la Macchia dell Armellino, une branche partie de Nettuno, passe à la Torre del Monumento, qui est un magnifique sépulcre, se suit pendant de longs trajets dans les forêts de Nettuno et du Padiglione, et vient à la Tour de ce nom s'abouter à la route descendue de Lanuvium. Enfin les routes Antio-Cenonem-Asturam et Antio-Ardeam se sont depuis fondues dans la *Severiana*. Je laisse les chemins voisins de l'Antiatina, le réseau de Polusca par exemple : ils iraient presque tous hors des Terres Pontines. Mais la Torre del Padiglione n'est-elle pas presque un centre de viabilité, avec des routes sur Velitrae, Lanuvium et cités voisines, Antium et Ceno, enfin sur Campomorto? Campomorto, outre la route qu'on a vue sur Velitrae, en aurait, suivant Westphal, une sur Antium, une sur Astura, plus une naturellement sur Conca. Conca, outre celle-ci et celle de Velitrae, en poussait une sur Astura, le long de la vallée du fleuve, une vers Sessano, et probablement une encore du côté de Cisterna, où elle trouvait d'autres réseaux. Cora, outre ses chemins de montagne, avait également sa patte-d'oie. La route circulaire des Lepini la reliait avec Norba; elle avait des chemins sur Carventum, sur la Civita, sur Giulianello, une route Coram-Velitris par a Torrecchia Vecchia, route que j'ai déjà nommée, une vers les Castella, et, suivant toute apparence, une vers le Castellone

IMPRIMERIE NATIONALE.

et une du côté de Cisterna, qui retrouvait la route de Conca. Des Castella, outre la route de Cora et peut-être une sur Velitrae, partait une route vers Lazzaria, menant aussi à Presciano, et une vers le Castellone. Ce dernier point était un centre, rayonnant sur Norba, Cora et autres points. Si l'on ajoute à ces réseaux de voies les chemins privés[1] des domaines, comme l'avenue de la Civitana, celle de Presciano, celle qui du Ponte di Miele va à la source de la Parata, et bien d'autres, on aura, si je ne me trompe, une viabilité très serrée et qui ferait honneur à un riche pays.

On peut dire que chacun des coteaux qui s'allongent dans ces campagnes entre les « fossi » descendant vers le débouché d'Astura a porté une voie antique. Se faisant suite les unes aux autres, plusieurs créaient des communications à travers toute la contrée : telles la route d'Antium à Lanuvium, celle de Velitrae à Astura. D'autres réseaux, en coupant les premiers, produisaient des voies transversales, dont la disposition est curieuse. Épousant la forme du pays, suivant laquelle s'étaient placés les lieux habités eux-mêmes, elles forment une série de courbes autour de celle du mont Albain; elles suivent des tracés concentriques, étagés sur le flanc du grand cône dont le sommet est le cratère Latial et dont la base est le rivage. Tout

[1] Celui qui voudra explorer pas à pas toute la campagne, comme j'ai exploré le triangle dont j'ai exécuté la carte, ne manquera pas d'en retrouver bien d'autres. Il faut toutefois qu'il se hâte, car les chemins sont ce qu'on détruit le plus vite. On recherche avidement leurs dalles de lave pour les débiter en moellons ou en caillasse : c'est merveille qu'il en reste aujourd'hui. Je pense même que les chemins, surtout d'exploitation rurale, et naturellement aussi les vestiges d'habitations et d'édifices, seront plus abondants encore dans les terrains d'alluvions que sur les coteaux Véliternes, moins fertiles. Mais, moins le terrain choisi est favorisé de la nature, plus les indices qu'on en tire doivent être concluants. Il n'y a d'ailleurs pas d'intérêt à refaire ce long travail pour toutes les parties du pays : un exemple suffit, car partout ce sont les mêmes phénomènes.

en bas, la Severiana; plus haut, au sommet de la dune, une autre, pour moi moins certaine, qui, passant près de la Torre del Monumento, se serait dirigée vers Ardée. Mais, au-dessus du bas-fond de Conca, les anneaux concentriques se dessinent. Du réseau de Sessano, qui, vers le Tripontium, se rattachait à celui de Setia, venait la route qui passe à Conca, à Campomorto, au Padiglione, reliant tous les lieux riverains du bas-fond. Plus haut, au pied des collines Véliternes, la route de Cora aux Castella se prolongeait sur Lazzaria et Presciano, et le chemin qui la remplace s'appelle Strada dei Coresi. Enfin, au-dessus des collines, au pied même du mont Albain, courait la route de Préneste à Velitrae et Lanuvium. C'est ainsi que les réseaux locaux donnaient naissance à des systèmes et à des voies plus étendus. Quand la plupart des petites cités eurent péri, ceux-là surtout de leurs chemins restèrent, qui entraient dans de pareils systèmes. Ils furent dallés, entretenus, embellis; souvent ils devinrent voies romaines. Sauf en cas de besoin spécial, les voies consulaires, impériales, adoptaient généralement le tracé des routes déjà existantes : on en a ici deux exemples, l'Antiatina et la Severiana. Les autres demeurèrent des chemins de campagne, desservant un hameau, un domaine, et plus ou moins entretenus.

Ce fut à travers cet ensemble que la voie Appienne passa, le coupant droit, courant vers Terracine. Lieux habités, villes, chemins se rattachèrent à elle comme ils purent; mais l'ancien système des voies ne fut pas du tout effacé. Les hommes sont comme les eaux, ils suivent toujours les mêmes pistes; et si le sol lui-même ne change, les passages fréquentés par eux sont fixes comme le lit des fleuves.

L'instinct qui conduit toutes les langues à employer, quand on parle de routes, des métaphores empruntées au mouvement

de notre sang, est d'une justesse parfaite. Les voies, les chemins, les sentiers sont les artères, les veines, les vaisseaux, grands, moyens, petits, capillaires, où circule la vie des campagnes. Celles dont je parle sont mortes : aussi une seule voie les traverse, se hâtant de les dépasser pour porter la vie au delà. A peine quelques chemins de fortune, dont beaucoup sont impraticables, et de misérables sentiers, se perdent dans la solitude. A l'âge romain, de bonnes routes, à la place de ces sentiers, montrent qu'un souffle court encore de domaine en domaine, de pays en pays. Mais tout cela n'est plus que l'ombre d'une vie intense qui circulait, à une époque antérieure, par mille chemins oubliés.

II

COMMENT L'ANCIENNE POPULATION A PU VIVRE DANS CE PAYS, MAINTENANT MALSAIN ET DÉSERT.

Les pâturages de la campagne romaine sont séparés les uns des autres par des lices dites « staccionate ». Elles sont de construction très simple : des pieux appelés « passoni » sont plantés de distance en distance, et des perches appelées « filagne » y sont clouées horizontalement; il n'y en a que deux, l'une à moitié hauteur, l'autre au sommet des pieux; le tout a environ un mètre. Ces longues balustrades, qui courent à travers la campagne déserte, séparent les diverses « riserve » livrées à la culture ou aux bêtes. Or, sur les coteaux Véliternes et dans la plaine qui s'étend au-dessous, on aperçoit partout, dans les « riserve » même, de petits carrés de quelques mètres entourés de « staccionate », la plupart du temps occupés par des arbustes et des broussailles : on dirait que les gens ont pris soin de protéger jalousement des centaines de petits ronciers semés à travers la

campagne. Mais, en regardant de plus près, on voit que chacun de ces buissons cache un trou béant dans la terre. Parfois ce n'est qu'une ouverture aux bords nets, de petites dimensions, comme un demi-mètre sur un mètre; plus souvent le sol est éboulé, et s'ouvre comme un entonnoir d'où sortent les épines et les ronces; quelquefois c'est un gouffre noir, de 15 mètres et plus d'ouverture, du fond duquel de grands figuiers, des arbres aux racines tenaces, élèvent à peine jusqu'au niveau du sol la pointe de leurs plus hautes branches. En hiver, on entend un bruit d'eaux qui courent ou tombent en cascade au fond de plusieurs de ces trous; l'été, un petit nombre encore présente le même phénomène. Tous les bergers, tous les hommes de campagne connaissent ces « lucernali »; et ce sont eux qui les ont entourés, pour la plupart, de barrières. Ils n'y regardent qu'avec terreur; ils croient que tout ce qui y tombe, bêtes ou gens, est perdu sans retour, et racontent là-dessus d'effrayantes histoires. Dans la plupart habite, disent-ils, un grand dragon, un « serpentone »; ce sont les trous des loups-garous et les soupiraux de l'enfer. A ce compte, le monde inférieur ne serait pas bien loin du nôtre; car le fond de ces puits est souvent à 2 ou 3 mètres du sol, et n'est jamais à plus de 20. Si l'on y descend, on rencontre une galerie souterraine, dont les « lucernali » sont autant de regards, espacés le long de son parcours comme ceux d'une conduite d'eau. Presque toutes ces galeries sont étroites, leur largeur ne dépassant guère 50 et 60 centimètres; elles sont basses, car rarement elles ont plus d'un mètre et demi. En revanche, quelques-unes sont fort longues, atteignant plusieurs kilomètres; parfois il y a deux étages superposés et se croisant. Leur nombre est infini; on en trouve partout, et beaucoup des « fossi », des ruisseaux, qui traversent la campagne, ne sont,

en tout ou en partie, que des galeries de ce genre dont la voûte s'est effondrée. Elles ne sont jamais maçonnées, mais simplement creusées dans le tuf. Chaque vallon, chaque colline a la sienne. L'ensemble, croisé, ramifié, branchu comme le système veineux d'un mammifère, fait ressembler toute la région des tufs à une gigantesque garenne.

Ces galeries, aujourd'hui détruites ou pour la plupart inactives, oubliées pendant tant de siècles, mal comprises par les premiers qui, de nos jours, y ont fait attention, sont le reste d'un immense système de drainage profond, général[1].

[1] C'est l'honneur de M. di Tucci, ingénieur à Velletri, secrétaire de la commission pour l'étude de la bonification de la campagne romaine, de l'avoir établi sans réplique. J'ai écrit déjà quelques mots sur l'historique de ces études (*Mélanges de l'École française de Rome*, 1882, p. 95-97). Les systèmes de galeries qui remplissent la campagne romaine, les alentours du volcan Latial et le Patrimoine de Saint-Pierre en Toscane ont été signalés il y a longtemps. Beaucoup de gens les avaient vus, « nombre d'agriculteurs avaient utilisé ces *cuniculi* pour les besoins de quelque ferme; des ingénieurs, des architectes se sont souvenus de les avoir rencontrés dans leurs travaux; le génie militaire les trouve partout en construisant les forts de Rome; l'étendue de la ville en renferme, au Quirinal, à l'Esquilin; on en a mis à découvert dans les fouilles de l'Aventin et des autres collines. Ils furent étudiés et décrits par le P. Secchi, par M. Lanciani; mais ces savants les prirent pour des aqueducs. Ce ne fut qu'en 1878 que M. di Tucci, décrivant rapidement ceux de la campagne Véliterne, n'hésita pas à les donner comme des travaux de drainage. La même année, je partais pour les Terres Pontines, où il voulut bien m'initier aux études qu'il poursuivait; vers le même temps, M. Tommasi Crudeli, amené par ses belles recherches sur la nature de la malaria à considérer l'état ancien du Latium, s'attachait également à l'étude des drainages. En 1880, la commission chargée d'étudier les moyens d'améliorer la campagne romaine entendait un exposé élégant de la bouche de son secrétaire. Depuis ce temps, recherches, découvertes, études ne se sont jamais ralenties. Voici les principaux écrits où le drainage antique des collines latines est signalé et étudié : Ch. Descemet, *Mémoire sur les fouilles exécutées à Sainte-Sabine*, Acad. des insc. et belles-lettres, Sav. étr., t. VI, 2ᵉ part., p. 165 et sqq. — P. Angelo Secchi, *Intorno ad alcune opere idrauliche antiche rinvenute nella campagna di Roma*, Rome, 1876. — Pac. di Tucci, *Dell' antico e presente stato della campagna di Roma in rapporto alla salubrità dell' aria e alla fertilità del suolo*, Rome, 1878. — Corr. Tommasi Crudeli, *Della distribuzione delle acque nel sottosuolo dell' Agro Romano e*

Dès lors il devient évident que ce drainage, qui existe partout, qui représente un travail énorme et certainement fort ancien, a été le grand fait agricole dans la vie des campagnes latines. Il sera l'élément principal que l'historien devra considérer pour rechercher quelles ont été les causes de l'état florissant de ces terres, aujourd'hui malsaines et désertes. Mais ce ne sera pas le seul. La décadence des campagnes latines est un fait complexe : les raisons qui l'expliquent sont d'ordres très divers; et c'est un problème à la fois de physique, d'économie sociale et d'hygiène. C'est, de plus, un problème dont le temps est une des données. L'historien doit faire ce que fera, si elle suit le conseil d'un de ses premiers ingénieurs[1], l'Italie : « remonter gradin par gradin la longue échelle descendue pendant le cours de tant de siècles. » C'est à ce prix qu'il parviendra à se rendre compte du phénomène. Celui-ci est très bien constaté : la simple visite du pays fait voir un état déplorable; les textes et les traces du passé montrent, dans le lointain des âges, un état plus satisfaisant. Donner les causes de celui-ci, c'est offrir en grande partie les remèdes à celui-là.

État actuel, état ancien, causes du second, remèdes au pre-

della sua influenza nella produzione della malaria, Rome, 1879; *Accad. dei Lincei*, Sc. mor., 6 avril. — Rod. Lanciani, *I commentari di Frontino intorno le acque e gli acquedotti*, Rome, 1880; et *Accad. dei Lincei*, Sc. mor. ser. III, vol. IV, p. 215-216. — *Annali di Agricoltura*, 1880, n° 30 : *Atti della commissione nominata dai Ministri dei Lavori Pubblici e dell' Agricoltura*, Rome, 1880. — Corr. Tommasi Crudeli, *L'antica fognatura delle colline romane*, Rome, 1881, *Accad. dei Lincei*, Sc. mor., 3 avril, éd. française, Delahaye, Paris. — M. R. de la Blanchère, *La Malaria de Rome et le drainage antique*, 1er décembre 1881. *Mélanges de l'École française de Rome*, 2e année, p. 94 sqq. — Corr. Tommasi Crudeli, *L'ancien drainage de la campagne romaine*, *ibid.*, p. 136 sqq. — M. R. de la Blanchère, *Le drainage profond des campagnes latines*, *ibid.*, p. 207 sqq. — M. R. de la Blanchère, *ap.* Saglio, *Dict. des Ant.*, s. v. *Cuniculus*, 1884.

[1] Le marquis Parelo, *Sulle condizioni agrarie ed igieniche della campagna di Roma*, Rome, 1872.

mier, sont, à peu de chose près, les mêmes pour tout le pays des tufs Latins. La vallée du Tibre, les campagnes qui entourent le volcan Latial, celles que domine le cratère Sabatin, sont dans des conditions analogues; elles ont subi les mêmes vicissitudes, et des causes à peu près semblables y ont produit les mêmes effets. Mais il y a des dissemblances. La banlieue de Rome, l'« Agro Romano », diffère des campagnes Véliternes par le régime de ses eaux, par sa structure géologique, par son histoire jusqu'à un certain point. Les différences sont assez faibles; elles sont sensibles néanmoins dans une étude comme celle-ci. Les recherches qu'on a faites en Italie pour l'amélioration du pays, et qui appartiennent autant à l'histoire qu'aux sciences physiques, ont été surtout dirigées vers la campagne Romaine; car une loi du 11 décembre 1878 en prescrit la bonification dans un rayon de 10 kilomètres. Au contraire, je ne m'occupe ici que du coin des campagnes latines compris dans le bassin Pontin, c'est-à-dire du versant sud-est des monts Albains. Ce sont deux études voisines, se touchant presque, mais parallèles dans une bonne partie de leur cours : elles ne se confondent qu'à demi. Beaucoup des éléments de l'une sont identiques à ceux de l'autre, mais elles doivent rester distinctes; et en tout cas je ne fais pas ici l'histoire du Latium et de Rome : les phénomènes que j'examine se sont produits dans la campagne Romaine et aussi dans les Terres Pontines, je ne les cherche que dans celles-ci; à elles seules s'appliqueront les conclusions générales.

Entre le pied de l'Artemisio et le bas-fond du fleuve d'Astura, la campagne se compose de collines où la terre végétale est mince, de dépressions où coulent des ruisseaux profondément encaissés, et d'une plaine en général humide faite des détritus des coteaux. Nulle part il n'y a de marais; mais partout l'écou-

lement des eaux est imparfait; partout le sol, surtout le premier sous-sol, reste imprégné d'humidité. L'érosion bouleverse sans relâche la surface de ces campagnes, les démolit, pour ainsi dire, chaque jour. Tel est le régime hydraulique. On ne cultive la vigne et les arbres fruitiers que dans les alentours des rares centres; le reste des campagnes est laissé à l'état de pâturage libre; de temps en temps on intercale, sur les terres qui le permettent, des cultures de céréales. Voilà le système agricole. Il n'y a pas de population, la campagne est inhabitée, la propriété concentrée, sauf toujours la banlieue des villes, en un petit nombre de mains; les propriétaires n'habitent pas et cultivent encore moins leurs terres, ceux à qui ils les louent non plus; ceux-ci, qui ont un bail très court, ne sont pas des agriculteurs, ce ne sont que des faiseurs d'affaires, des marchands de denrées agricoles; personne ne songe et ne peut songer à l'avenir; on cherche un bénéfice personnel, immédiat, avec le moins de frais possible. Tel est l'état économique. La « malaria » règne partout; on peut dire qu'aucune précaution n'est prise pour en garantir l'homme; habitations, travaux, régime, tout est fait, au contraire, pour l'y rendre sensible et l'exposer à ses ravages. Telles sont les conditions hygiéniques.

En était-il ainsi dans l'antiquité? Non. Quelles étaient donc les conditions à chacun de ces points de vue? C'est ce qu'il faut examiner.

§ 1er.

Le drainage d'ensemble, profond, a été le grand moyen mécanique d'amélioration, d'entretien des campagnes, à l'époque où elles étaient peuplées. Aucun auteur n'en a parlé; heureusement lui-même nous instruit sur les détails de sa technique, et même la nomenclature s'en devine par analogie. Les tra-

vaux de cheminement sous terre s'appellent *cuniculi*[1] en latin; une galerie souterraine *forma* ou *fossura*[2], et ses regards *putei* ou *lumina*[3]. Voici maintenant la théorie de ce drainage cuniculaire dans les campagnes au pied des monts Albains.

Tout le monde sait que ces campagnes sont formées de produits volcaniques, et cela presque exclusivement: c'est la région par excellence des tufs. Elle a été enfantée tout entière[4] par le massif du volcan Latial, ou plutôt des volcans Albains, aux diverses périodes de son activité. Ces périodes ont été séparées par des temps de repos fort longs, pendant lesquels d'autres agents travaillèrent les terrains déjà produits. Les phénomènes météoriques surtout, l'action de l'atmosphère, le séjour des eaux, l'érosion dans des proportions grandioses, ont contribué aux modifications qui ont suivi chacun des remaniements volcaniques.

Les monts Albains, comme le Vésuve actuel, présentent au premier coup d'œil un volcan plus moderne dans un volcan ancien. De même que le Vésuve s'élève au milieu de l'Atrio del Cavallo, cratère antérieur dont le bord forme la crête circulaire de la Somma, de même le Monte Cavo se dresse au milieu de la Val Molara, qu'entoure un rebord annulaire formé par l'Artemisio au-dessus de Velletri et par les crêtes qui le continuent jusqu'au dessus de Frascati, c'est-à-dire les deux tiers

[1] Veg., I, 6; II. 11. Liv., V, 21. Amm. Marc., XXIV, 4, 21, 22. Luctal, *in Stat. Theb.*, II, 418.

[2] Front., *Aq.*, 75, 126; Cod. Theod., XV, 2, 8; *C. I. L.*, VIII, 3509.

[3] Vitruv., VIII, 7; Plin., *H. N.*, XXXI, 31.

[4] Pour l'histoire de ces terrains, histoire encore bien incomplète, ou pour mieux dire dans l'enfance, voir surtout: Léop. v. Buch, *Gesammelte Schriften*, part. I; Gerhard vom Rath, *Mineralogische-geognostiche Fragmente aus Italien*, 1866; Gius. Ponzi, *Storia dei Vulcani Laziali*, Rome, 1876; Joh. Strüver, *Studi petrografici sul Lazio*, Rome, 1877; Pac. di Tucci, *Saggio di Studi geologici sui peperini del Lazio*, Rome, 1879.

du pourtour. Mais ce n'est pas tout. Antérieurement à cette Somma latine elle-même, il y a eu un premier cratère, dont le bord est est représenté par la crête de Porta di Ferro, le Monte Alto et le Calvarone (672 mètres); et, dans cet antique cratère, un foyer éruptif secondaire, dont les restes se voient au Monte due Torri (414 mètres) et au Val la Riccia. En se soulevant, la Somma latine démolit tout le côté ouest de cet antique volcan, qu'elle paraît avoir enveloppé. La lèvre orientale du cratère demeura seule, comme une digue traversant le nouveau du sud-est au nord-ouest. Celui-ci était donc divisé en deux parties, de profondeur inégale, dont l'orientale se remplit d'eau. C'est dans ce lac que surgit le Monte Cavo. En se soulevant, il démolit presque tout le bord du vieux cratère et jeta dans la dépression occidentale des masses de matières épaisses de 300 mètres. Enfin, dans cette même dépression, ainsi en bonne partie comblée, deux effondrements eurent lieu : l'un créa le lac de Nemi, l'autre fit le lac d'Albano, emportant presque tout ce qui restait du bord occidental de la Somma et du vieux cratère primitif. Le Monte Cavo étant éteint, son cratère forme l'entonnoir vide appelé Campo d'Annibale. Son point le plus élevé est à 966 mètres, celui de la Somma latine à 911. Les produits de ces grands phénomènes sont abondants et variés; mais nous aurons peu à nous occuper des laves, moins encore des pépérins, que les géologues étudient dans le massif et sur ses flancs. Ce ne sont pas ces pentes abruptes qu'il faut examiner maintenant, c'est la campagne qui s'étend au-dessous, entre les altitudes extrêmes de 300 et 30 mètres. Cette campagne se distingue en deux zones, les *collines Véliternes*, et au-dessous la *plaine*, que nous appellerons *Satricane*, du nom de la cité qui y fut autrefois.

Les collines Véliternes sont d'une composition moins variée

que les romaines. Dans celles-ci, dit M. Tommasi Crudeli, «la masse entière est quelquefois formée de couches alternantes de sables, de graviers, d'argiles et de marnes de l'époque pliocène; d'autres fois elle se compose seulement des graviers d'alluvions quaternaires. Mais la grande majorité est faite de matériaux volcaniques superposés aux formations pliocènes. Parfois ce sont des coulées de lave; plus souvent des stratifications de pouzzolane, de pépérin, de lapilli, de ponces noires, de tufs distribués d'une manière variable[1] ». Dans les collines Véliternes, le tuf domine presque exclusivement, supporté ou interrompu par des coulées de lave, superposé souvent à des pouzzolanes, parfois accompagné de ponces. Mais la plus grande différence est dans sa nature même. Il y a des tufs fort divers dans la vaste campagne latine, depuis le lithoïde des collines de l'Agro Romano jusqu'aux granulaires de faible consistance des collines du Viterbais. Celui des collines Véliternes est analogue à ces derniers; c'est l'« occhio di pesce », reconnaissable à sa couleur rougeâtre, à ses cristaux décomposés de leucite ressemblant à des « yeux de poisson », à l'aspect squammeux de sa surface, qui s'effrite sous l'action de l'air, à la rondeur des coteaux qu'il compose. C'est lui qui donne aux campagnes Pontines un aspect assez différent de celui des campagnes romaines. Dernier produit des efforts volcaniques, il s'est placé sur des roches déjà retravaillées par de puissantes érosions; dans plusieurs des vallées que celles-ci avaient ouvertes, des coulées de lave s'allongèrent près de lui, et sur le tout tombèrent en pluie scories, lapilli, cendres, ponces, matériaux friables qui fournirent les éléments de la première terre végétale. A une époque que l'on ne peut fixer,

[1] *Antica fognatura*, p. 7; éd. franç., p. 13.

mais qui est certainement antérieure à la fin des grands phénomènes qui donnèrent à cette région sa forme, le Latium recevait du ciel incomparablement plus d'eau qu'il n'en reçoit[1]. L'érosion y travailla donc dans des proportions gigantesques. Au pied des collines Véliternes existait alors le grand lac, la grande lagune de Conca. Des tufs anciens y avaient pénétré, sur lesquels elle s'étendait, semée d'îles, découpée de presqu'îles, entre la formation puissante que couvre la Macchia di Caserta et le long dos d'âne qui sépare le bassin du Numicus de celui de l'Astura. L'érosion la combla peu à peu, et la plaine de Satricum se forma, plaine ondulée, élevée environ de 100 mètres à 25, en pente générale vers le sud, dont le rivage sur la lagune se trouva vers Campomorto et Conca. Quand les eaux pluviales cessèrent d'être si étrangement abondantes, l'apport des détritus enlevés aux terrains volcaniques d'au-dessus se réduisit à des proportions moindres, et bientôt les *cuniculi* vinrent affaiblir encore cette action. Aussi, pendant qu'une dune fermait ce qui restait de la lagune, celle-ci ne se combla pas tout à fait : elle fut seulement desséchée, et demeura comme une grande conque, où coule le fleuve d'Astura. Il y a donc fort peu de différence, au point de vue des matériaux, entre la plaine Satricane et les collines Véliternes; les mêmes éléments les forment, et il ne faut pas s'étonner que les hommes qui les ont en même temps habitées y aient fait les mêmes travaux.

[1] Voir dans Di Tucci, *Antico e presente stato*..., p. 30-33, l'application des théories de Maury à la recherche de la quantité d'eau que recevait le Latium. Le soulèvement de l'Amérique méridionale, en substituant un continent aux mers sur lesquelles les vents alizés se chargeaient en passant de vapeurs, aurait été la cause de cette diminution, sensible dans toute une zone du vieux monde. Mais l'âge relatif des terrains de l'Amérique méridionale et de ceux que nous étudions n'est pas encore assez connu pour qu'on puisse affirmer la chose.

La lutte, pour eux, fut contre deux ennemis, l'érosion et l'humidité. Voici quelles étaient les données du problème[1].

L'érosion est l'agent permanent d'une démolition incessante des collines Véliternes. Le moindre courant d'eau, fût-il de quelques gouttes, créé sur leurs terrains peu compacts, y produit des effets puissants. D'abord un lit insignifiant se trace au milieu des terrains détritiques ou à la surface des tufs; puis ce tracé s'approfondit, verticalement en quelque sorte. Une fois profond, il s'élargit par l'éboulement latéral de ses rives jusqu'à produire une vallée. On comprend facilement en effet que, surtout aux tournants, il sape les couches inférieures de ses berges, s'attaquant naturellement aux plus tendres, lesquelles souvent sont au-dessous des tufs. Quand le travail est assez avancé, toute une tranche de la berge s'écroule, obstruant en bonne partie le lit, et renvoyant le courant agir sur le premier tournant de la berge opposée. De cette façon tendent à se former, partout où il y a une pente, des ravins, quelquefois très creux, dans lesquels coule un maigre ruisseau au lit profond, aux bords abrupts.

Mais ce ruisseau, en même temps, agit sur le fond de la coupure. Les roches qu'il traverse ne sont pas homogènes. Les derniers matériaux volcaniques ont été déposés, on l'a vu, sur un sol déjà puissamment raviné par les érosions postérieures aux dépôts éruptifs précédents. Par conséquent l'« occhio di pesce » se trouvera interrompu, tantôt par des bancs de roches peu solides, ponces ou pouzzolanes par exemple, tantôt par d'au-

[1] Voir Di Tucci, *Antico e presente stato*, chap. II, III, IV, V; M. R. de la Blanchère, *Malaria et Drainage*; *Drainage profond*; et cf. pour l'Agro Romano, Tommasi Crudeli, *Distribuzione delle acque*, § 1; *Antica fognatura*, § 2, 3; M[is] Pareto, *Sulle condizioni agrarie ed igieniche della campagna di Roma*, 1872; F. Giordano, *Condizioni topografiche e fisiche di Roma e campagna romana*, 1878; Canevari, *Sulle condizioni altimetriche della campagna di Roma*, 1874, etc.

ciens tufs plus compacts, ou bien par des coulées de lave qui auront rempli les vallons de ceux-ci. Le ruisseau, en courant sur ces roches, les attaquera plus ou moins : les plus dures, tufs et surtout laves, ne tarderont pas à rester comme des gradins, comme des cascades au-dessus des portions d'aval érodées. Or ce mince volume d'eau, glissant le long de leur surface et creusant sans cesse à leur pied, ne manquera pas de mettre hors d'équilibre la face antérieure de leur masse, laquelle un jour s'écroulera, laissant l'eau recommencer son œuvre sur les parties désormais découvertes. Ainsi le ruisselet qui court au fond de chaque « fosso » de ces campagnes présente une série de cascades, plus ou moins espacées sur son cours, qui toutes tendent à reculer en amont. Ces phénomènes, que l'on peut voir se produire à l'état minuscule dans le moindre pli de terrain où quelques litres se déversent, n'ont plus de proportions grandioses que sur le flanc des monts Albains, où la rapidité de la pente donne aux eaux une grande force, et produit de vrais précipices de 20 mètres, quelquefois de 50. Les terrains sont si attaquables que l'eau tombée sur 2 ou 3 hectares suffit pour créer ces ravins.

Ce n'est pas tout. La vallée ne reste pas ce que la ferait cet unique courant, souvent à peine perceptible, qui en commence la création. Sur toutes les pentes confluentes un travail analogue se produit, travail qui peut donner naissance à des « fossi » affluents du premier, mais qui surtout, par suite de causes que nous apprendrons tout à l'heure, fera descendre des voiles d'eau le long de la pente des coteaux. Comme l'« occhio di pesce » et les terres détritiques qui l'ont surmonté ou le surmontent sont d'une nature peu résistante, beaucoup de matière roulera ainsi, doucement, vers le fond de la vallée. Celle-ci se comble lentement, et les coteaux qui la limitent prennent un

aspect arrondi. Ce second phénomène d'érosion est d'une intensité très grande. Comme il se produit sur chaque pente des coteaux qui séparent les « fossi », il donne à la campagne Véliterne une figure particulière. On ne voit qu'une série de longues bandes d'un terrain doucement mamelonné, que séparent des vallons peu creux, au fond desquels coule un ruisseau au lit encaissé.

Mais ce qui est plus remarquable, et tout à fait propre au pays, c'est qu'un grand nombre des vallées ne possèdent même pas ce fossé d'écoulement. Voici pourquoi. Les ruisseaux sont très maigres, leur pente est faible, et ils n'ont pas — on verra comment tout à l'heure — ces crues qui rendent ailleurs puissants les petits torrents de montagne. Il s'ensuit qu'ils ne sont pas assez forts pour emporter promptement vers l'aval les matériaux détritiques que leur travail de sape fait tomber, ou que les autres eaux leur apportent. C'est surtout vers le haut de leur cours, tout naturellement, qu'ils sont pauvres. Or, au fur et à mesure que les couches détritiques produites par l'érosion se grossissent, elles absorbent plus d'eau pluviale; plus mouillées, elles ont plus de tendance à s'étaler dans le fond du vallon. Si bien que la partie supérieure du « fosso » tend à se combler, et se comble. Ainsi il arrive rarement qu'on voie un « fosso » commencer à l'origine de sa vallée : il tend toujours à reculer vers l'aval. Mais vers l'aval l'eau trouve des obstacles. Les éboulements qu'elle a faits brisent sa force, retardent sa vitesse; et d'ailleurs ce qu'elle emporte d'eux se dépose près de là, au débouché de la vallée, en un cône de déjection. Masses éboulées, cône de déjection tendent à rehausser le niveau de cette partie inférieure, à y créer un véritable seuil. En même temps l'érosion latérale apporte en grande abondance ses produits, qui trouvent là un point

d'appui. En même temps encore le ruisseau lui-même creuse plus profondément son lit, que les détritus descendant des pentes rétrécissent. Il arrive donc un moment où il n'a plus assez de force pour se frayer une sortie, et il demeure emprisonné. Son vallon n'est plus qu'une conque; l'érosion y devient annulaire, et, comblant sans cesse le fond, elle y fait disparaître la trace du ruisseau qui jadis créa le tout. Ainsi s'explique que les bandes de terrain qui séparent les « fossi » actifs ne soient pas des crêtes continues, mais au contraire des successions de mamelons et de cuvettes sans écoulement. Les grands « fossi » restent seuls ouverts, comme le Fosso di Carano, le Formal del Bove, le Fosso Pane e Vino, par suite de circonstances spéciales qui leur permettent de résister longtemps à ces causes de disparition.

Si des collines Véliternes on passe à la plaine Satricane, le phénomène apparaît plus marqué. L'érosion n'agit plus en effet sur les produits des dernières éruptions et des transports successifs, étalés dans des vallonnements antérieurs. Elle trouve un sol presque tout détritique, enlevé aux coteaux Véliternes, et déposé d'une manière uniforme dans le bassin d'un ancien lac. Dans ces terres désagrégées et où la pente est peu sensible, elle produit donc aisément, et d'une façon pour ainsi dire typique, les effets ci-dessus décrits. Tout le pays est partagé en dépressions peu profondes et sans écoulement; il n'y a de ruisseaux que les « fossi » descendus des collines, et dont les lits sont de profondes coupures allant souvent jusqu'aux vieux tufs.

Voilà pour l'érosion. Voici pour l'humidité.

En général, je néglige à dessein les exceptions locales, même grandes, le sol de ces campagnes se compose de trois couches principales. La plus superficielle, d'une très variable épaisseur,

IMPRIMERIE NATIONALE.

faible sur les coteaux, parfois grosse dans les vallées, est faite de terres végétales créées par la culture, de terrains désagrégés qu'a produits l'érosion, et de déjections volcaniques, cendres, scories, lapilli, ponces, plus ou moins bien reconnaissables. Le tout pose, dans presque toute la région, sur le tuf de faible consistance appelé «occhio di pesce», et s'intercale parfois avec lui. Les tufs en effet forment le second étage, et avec eux d'autres roches volcaniques beaucoup moins abondantes, des laves par exemple, et certaines déjections anciennes, devenues compactes sous diverses influences et par suite d'une décomposition avancée. Au-dessous enfin, dans la plupart des lieux, existent des bancs de pouzzolane et quelques roches désagrégées. Ainsi le type le plus commun est formé de trois couches superposées, toutes d'origine volcanique. Toutes trois ont un caractère commun: elles sont perméables. Mais elles le sont inégalement. La couche superficielle l'est très fort. La seconde l'est bien moins, si elle est faite de tufs ou de pépérins; quant aux laves, elles laissent passer l'eau par leurs nombreuses fissures verticales; mais les marnes et les argiles, qui se trouvent parfois dans le sous-sol, sont à peu près infranchissables. La troisième couche, tout au contraire, est perméable, et elle l'est à l'excès.

La première, d'autre part, est bien plus que cela; elle est en réalité absorbante. Elle s'imprègne comme une éponge et retient énormément d'eau. Les fleuves et ruisseaux des campagnes latines n'ont nullement les crues et les baisses que le régime pluvial devait leur procurer. Le Tibre même a une pérennité presque lacustre. C'est que les terres ne rendent l'eau que quand elles en sont saturées; l'écoulement superficiel ne commence que quand elles ne peuvent plus absorber. L'apparition ou la crue des ruisseaux, dans la campagne Véli-

terne, suit toujours d'assez loin l'époque des grandes pluies[1]. Mais en revanche leur baisse ou leur disparition ne se manifeste qu'en pleine saison chaude. La terre est donc presque tout le temps imbibée.

De là ce phénomène des sources temporaires, qui suivent la saison des pluies et durent de novembre à mai. Si les pluies cessent, elles tarissent; si les pluies reprennent, elles reparaissent. Leur nombre est infini; sur toutes les collines, partout où l'érosion met à nu les points de jonction des couches, elles sourdent, parfois abondantes, avec leur eau rendue laiteuse par une argile très ténue prise aux terrains désagrégés. Quand tout l'affleurement est à découvert sur une pente, c'est un voile liquide qui coule tout le long du coteau. Quand enfin la colline renferme des couches très peu perméables, que son sommet est plat, que ses flancs ont peu de pente, la terre superficielle regorge, et un étroit marais se crée sur le sommet du monticule. Parfois l'eau y est apparente, cas fréquent dans l'Agro Romano; parfois elle révèle sa présence par une végétation spéciale; un jonc, le *Juncus effusus*, propre aux étangs et marais de montagnes, y pousse avec grande abondance, et fait reconnaître de loin ces étranges petits marécages, que l'on appelle des « pagliete ». La campagne Pontine en est semée : car

[1] Deux exemples, relevés par M. di Tucci : « En 1876, la crue des torrents, dans le territoire de Velletri, commença à se manifester vers le 20 octobre. L'eau tombée jusqu'à ce jour depuis les premières pluies de septembre était représentée par une couche de 0,25, ce qui pour un territoire de 13576 hectares, donne un volume de 34 millions de mètres cubes. En 1877, cette même crue se manifesta encore plus tard, dans la première quinzaine de novembre. L'eau tombée jusqu'à la fin d'octobre mesurait 0,17, c'est-à-dire un volume de 23 millions de mètres cubes. Il semble résulter de ces données que la crue de nos torrents par suite des pluies ne commence que quand la couche d'eau tombée atteint environ 0,20. Si une série de jours pluvieux tend à fournir promptement cette couche, la crue commence plus vite; dans le cas contraire, elle retarde. » *Antico e presente stato*, p. 48-49.

le sous-sol présente très souvent les conditions qui les produisent. Ses pentes, étant déterminées par des ravinements antérieurs au dépôt des terrains du sol, ne correspondent pas toujours aux pentes de celui-ci.

Après les coteaux, les vallées. Celles-ci, surtout les vallons clos, reçoivent, avec leur part des pluies, le produit des sources temporaires et toute l'eau qui descend lentement à travers l'étage supérieur des terrains. Comme elles sont garnies de produits détritiques, souvent d'une grande épaisseur, elles en boivent une bonne partie. Mais enfin il vient un moment où leur faculté d'absorption est complètement épuisée; les couches qui sont au-dessous s'imbibent moins et plus lentement. Il reste donc un excédent, qui transforme le fond de la conque en une mare ou un marais.

Ainsi, à regarder seulement les deux étages les moins profonds du sol, celui-ci apparaît voué à une impaludation fatale. La campagne, de Velletri à Conca, ne contient ni marais ni lac; pourtant c'est un vrai marécage, mais qui se déguise aux regards[1]. L'eau n'y est pas stagnante à la surface, mais elle séjourne dans le sol. Du sommet des coteaux jusqu'au fond des vallées, elle l'imbibe jusqu'à ce qu'il regorge, et coule alors ou s'extravase dans les parties superficielles. Jamais il n'en est délivré. Pendant sept mois environ de l'année, elle en conserve la possession; les chaleurs de l'été, la sécheresse qui précède les pluies d'automne n'arrivent pas à l'expulser : les tufs, que l'air ne touche pas, gardent celle qu'ils ont absorbée; la surface du sol, crevassée, montre que le fond de celui-ci est encore à l'état d'éponge.

Contre cette invasion, les strates inférieurs ne peuvent être

[1] C'est ce que M. Baccelli, dans un discours resté célèbre (*Atti parlam.*, Deput., 1878, 6), a appelé « una palude sottocutanea ».

d'aucun secours. Ils sont plus humides encore, et viennent contribuer pour leur part au mouillement universel.

Ces étages inférieurs, je l'ai dit, sont faits le plus souvent de roches sans consistance, de graviers, surtout de pouzzolanes. Or, quand on creuse jusqu'à eux, on y trouve l'eau en abondance, eau magnifique, filtrée, potable, dont s'alimentent les domaines qui ne possèdent pas de bonnes sources : elle gît en général assez loin, à une quarantaine de mètres. Mais si l'on réfléchit que le tuf, bien qu'il soit perméable, l'est cependant beaucoup moins que les couches superficielles, et moins aussi que ces couches profondes, on ne pourra croire que cette eau ait une origine pluviale, tout comme on n'a pu attribuer une origine souterraine à l'eau qui imprègne le sol. C'est qu'en effet sa provenance est autre, et son régime tout différent.

L'eau des profondeurs du sous-sol est d'une pérennité remarquable. C'est une nappe, une sorte de fleuve d'une nature particulière, qui descend doucement à travers les terrains, sourdant seulement là où ils affleurent. Elle vient ainsi contribuer à l'humidité des vallées, quand celles-ci sont creuses et faites de manière qu'elle puisse surgir à la base même des coteaux. Mais surtout elle alimente les fleuves : non seulement elle donne naissance à de fortes sources profondes qui les créent ou les grossissent; mais encore elle se rassemble dans la tranchée que forme leur lit, et c'est elle qui concourt le plus à entretenir leur volume, à leur donner cette pérennité qui est son caractère à elle-même. Lorsque les couches qui la contiennent s'interrompent ou demeurent à découvert, alors elle sort en masse, et pour ainsi dire tout entière. C'est le cas au bas-fond d'Astura, dont le fleuve est créé là même par nombre de sources abondantes bien plus que par le faible apport des « fossi » de Conca et de Femminamorta. Jamais les eaux superficielles de

son bassin ne lui donneraient le volume remarquable et constant de liquide qu'il transporte jusqu'à la mer.

Mais cette eau des couches inférieures, pour avoir un pareil régime, doit provenir de réservoirs puissants, intarissables, indépendants des variations atmosphériques. MM. di Tucci et Tommasi Crudeli, l'étudiant dans l'ensemble de l'Agro Romano[1], ont remarqué qu'elle existe seulement au-dessous d'une certaine altitude. Les pentes supérieures des monts qui dominent la contrée en sont complètement exemptes. C'est qu'elles sont d'une altitude plus grande que le fond actuel des cratères d'éruption ou d'éboulement que le volcan Latial renferme; et ces cratères sont les réservoirs d'où découlent les eaux profondes.

Ce n'est pas sans intention que j'ai résumé plus haut leur histoire. Regardez le profil des monts Albains établi par M. di Tucci, et vous vous rendrez compte de l'action que ces gouffres immenses, vides ou remplis par des détritus perméables, entourés de terrains disposés en couches inclinées autour d'eux, exercent sur les campagnes sous-jacentes. « Il est hors de doute, dit l'auteur, que les pluies qui tombent aujourd'hui sur la surface des cratères sont absorbées, sauf ce qui s'évapore, par le terrain excessivement meuble qui en remplit la cavité. Celle-ci est un entonnoir aux pentes extrêmement rapides. Il en résulte que les eaux réunies sur une surface assez vaste se trouvent peu à peu resserrées sur un espace de plus en plus étroit. En même temps, l'épaisseur de terrain fortement imprégné augmente. Ainsi, d'une part, pression hydrostatique croissante sur une surface infundibuliforme; d'autre part, puissance d'absorption des matériaux volcaniques et des roches qui s'y intercalent : le résultat doit être évidemment une co-

[1] *Antico e presente stato*, p. 72-80. *Antica fognatura*, p. 8-10.

pieuse infiltration d'eau dans les strates qui viennent affleurer à la cavité primitive. C'est le cas de la vallée des Campi d'Annibale, enfermée dans la Val Molara, séparée d'elle par le mont Albain. On comprend qu'une bonne part des eaux recueillies par la cavité intérieure vient enrichir outre mesure celles qui déjà se réunissent dans le sous-sol de la Val Molara. » Cette seconde vallée annulaire, qui forme un immense réservoir, recevant par surcroît les eaux de la première, vient à son tour agir de même sur les campagnes qui l'entourent : c'est elle qui est la grande réserve des eaux profondes du bassin de l'Astura[1].

[1] La connaissance de ces faits conduit à de curieuses remarques. Tous les cratères du massif Latial qui n'avaient pas d'écoulement naturel ont été pourvus par les hommes d'un émissaire souterrain. La plupart de ces émissaires datent d'époques très antiques. Les uns ont desséché leur lac, réalisant dans des proportions moindres l'opération faite au Fucin : ainsi la Val La Riccia est devenue terre de culture. Les autres exercent uniquement une fonction régulatrice; ils maintiennent le niveau du lac à une hauteur moyenne, qui lui fait occuper seulement le fond de l'ancien cratère : les deux plus célèbres exemples sont l'émissaire de Nemi et celui d'Albano; en petit, l'émissaire du lac de Giulianello remplit un office analogue. Il est évident que ces *cuniculi*-là, outre leur fonction permanente, ont eu pour effet, au début, de provoquer une baisse considérable dans le niveau moyen des eaux, et d'opérer ainsi un dessèchement partiel. Mais, pour tous, un tel résultat ne paraît pas proportionné à l'importance de l'effort. Pour le lac d'Albano, par exemple, dont les bords sont presque à pic, on se demandera s'il était bien utile d'y abaisser la surface liquide. Quoi qu'en disent les légendes, il n'est pas vraisemblable que les crues aient menacé Albe; et, si dense que fut la population des montagnes, a-t-elle bien pu, pour conquérir quelques hectares de précipice sur les parois de l'entonnoir, s'imposer un travail énorme ? Dès lors, ne peut-on supposer que les hommes de ces temps, fouisseurs par excellence, observateurs patients et pratiques du régime des eaux qui imbibaient leur sol, ont reconnu, plus ou moins, que ces lacs faisaient fonction de réservoirs actifs ? Ils ont pu voir les crues de l'Astura, du Numicus, des affluents du Tibre, et l'abondance des eaux dans le sous-sol, coïncider avec les crues que ces nappes avaient autrefois. Ils ont pu voir, comme l'ont observé dernièrement nos devanciers, que l'infiltration, sur les pentes du massif, n'est copieuse qu'au-dessous de leur niveau. En réglant ce niveau par des déversoirs sûrs, ils ont donc pu vouloir régler tout le régime des eaux profondes, et

Non seulement ces eaux cheminent naturellement dans le sous-sol; mais la pression qui les y chasse fait une véritable injection. Le sous-sol des campagnes Véliternes est *injecté* d'eau souterraine. Or il est très accidenté : des ravinements, des contre-pentes, des solutions de continuité, des différences de niveau y contrarient la poussée de cette eau. De là diverses conséquences. La plus grande partie du liquide, dans ce terrain en somme disposé en pente générale favorable, descend vers le bas-fond d'Astura, où finissent les couches qui la tiennent. Mais une portion encore considérable est retenue par les obstacles, et vient sourdre au pied des collines s'il y a un affleurement. De là des fontaines permanentes, bien différentes des sources temporaires nées des eaux superficielles; mais ces fontaines sont assez rares. Une autre part des eaux profondes s'écoule dans le lit des « fossi », des ruisseaux, assez creux quelquefois pour atteindre les roches qu'elle imprègne. Enfin une dernière portion séjourne, ou s'écoule très lentement, formant des marécages internes dans les profondeurs du sous-sol. Elle contribue à maintenir humide la couche plus compacte des tufs, et empêche ainsi l'action desséchante, d'ailleurs faible, qu'ils pourraient exercer sur les parties supérieures.

Ainsi les couches profondes n'absorbent pas les eaux du sol. Elles contribuent au contraire à maintenir les roches intermédiaires en état de saturation, et fournissent même à l'étage

débarrasser de celles-ci les flancs mêmes de leur massif. Car ils n'ont point, très certainement, songé à dessécher les lacs d'Albano et de Nemi : une pierre mise au bout d'une corde leur en aurait ôté l'idée. Il est bon d'appeler l'étude sur ce côté de la question, quoiqu'il intéresse surtout le versant Romain du massif; le versant Pontin est sous la dépendance plutôt de la Val Molara que des cratères où sont ces lacs. Celle-ci, véritable éponge faite de matériaux détritiques, ne pouvait pas être munie d'un égout, d'une bonde d'étang; et d'ailleurs l'Artemisio est d'une bien autre épaisseur que la ceinture des cuvettes Albaines.

supérieur un certain contingent de liquide. Elles sont injectées d'eaux venues des réservoirs des monts Albains, eaux qui y forment un système. Le sous-sol des campagnes Véliternes a ses sources, ses lacs, ses ruisseaux, ses fleuves, ses étangs et même ses marais, le tout rempli de matériaux peu denses et recouvert par la masse des tufs. L'eau y séjourne, l'eau y coule, comme ailleurs à ciel ouvert; mais elle séjourne comme dans une éponge, et elle ne coule qu'en filtrant. Le sol superficiel du pays est fait de terrains absorbants à un degré extraordinaire. L'étage intermédiaire se compose de roches elles-mêmes absorbantes; elles le sont relativement peu, mais elles sont maintenues saturées par l'eau d'en haut et l'eau d'en bas.

Ainsi s'engendre dans tout le versant une humidité sans pareille.

Que l'on imagine ces terres complètement abandonnées aux agents d'érosion, aux causes d'humidité : on aura sous les yeux le problème qui s'était posé aux anciens.

Le pays n'avait pas de grandes vallées, pas de fleuves comme le Tibre ou l'Anio. Les ruisseaux que les eaux y créaient étaient instables, interrompus. Dans toute la région des coteaux, les reliefs se démolissaient, les fonds se creusaient, puis se comblaient, les vallons s'ouvraient ou se fermaient, les roches se dénudaient, librement. Toutes ces actions pernicieuses ne rencontraient aucun obstacle. Dans la plaine, partout des conques ovales, tantôt closes, tantôt percées, toujours mal dégagées, se formaient, se déformaient sans cesse. Au-dessous, la lagune de Conca, presque séparée de la mer et tournant déjà au marais, s'alimentait des eaux profondes, et, dans sa partie la plus basse, un bras vif d'une énorme largeur dessinait vaguement le cours du fleuve actuel d'Astura. Pas de système d'écoulement; des suites de creux étagés

IMPRIMERIE NATIONALE.

séparés par des mamelons bas : telle apparaissait la contrée. Çà et là des coupures dans les seuils permettaient à quelques dépressions de se déverser l'une dans l'autre, et formaient ainsi des « fossi », séparés par des chaînes de coteaux. Ces coteaux, tout imprégnés, supportaient de petits marécages. Leurs flancs à peu près dénudés laissaient fuir une partie du liquide, qui, recueilli dans le vallon par les terrains désagrégés, faisait de celui-ci un marais. Pendant une partie de l'année, l'eau ruisselait des collines, remplissait les vallées, coulait même par-dessus leur seuil. Le reste du temps, les collines montraient comme signe d'humidité le jonc dont leur sommet se couvre; les vallées devenaient des bourbiers ou bien des flaques isolées. Des forêts vierges couvraient les parties basses, y entretenant la moiteur, la fièvre, les animaux dangereux. Quelques points élevés plus secs, quelques presqu'îles de la lagune, les terres à sous-sol de lave s'offraient seules à l'habitation et à une culture facile. Mais c'était bien peu dans l'ensemble, et le pays paraissait fait pour être inhabitable, incultivable, désert.

Voici ce qu'ont fait les anciens.

Le premier point fut d'écouler les eaux. Le moyen qui paraît le plus simple, c'est, dans le fond de chaque vallée, de créer, en coupant tous les seuils, un canal de déversement. Des canaux ou lits du même genre y porteront le tribut des vallons secondaires, ceux-ci ayant reçu de même les eaux des ravins confluents. On créerait ainsi, semble-t-il, ce que la nature présente dans les pays normalement arrosés. Mais ce serait là une erreur. Si les anciens eussent ainsi procédé, ils auraient ruiné sans remède le pays qu'ils voulaient assainir. D'abord, ils n'auraient pu capter, par ces collecteurs établis dans le fond de chaque vallée, que la partie des eaux profondes qui

sourd à la base des coteaux et une portion seulement des eaux superficielles, celle qui s'épanche en sources temporaires laissant la terre toute saturée. Ils n'auraient donc diminué presque en rien l'humidité du sol, du sous-sol et des couches inférieures. Et, ce qui est plus grave, ils auraient, en favorisant l'écoulement à la surface, secondé, accru le ravinement. Ils auraient créé, et maintenu d'une manière régulière, un état analogue à celui que l'abandon a produit depuis. Ils auraient aidé l'érosion à démolir sans cesse la campagne, que la culture aurait d'ailleurs rendue moins rebelle à son action. Il fallait au contraire éviter que l'eau ne courût à la surface des terres; et il fallait, non content d'enlever ce qu'en rejettent les terrains imprégnés, aller chercher dans le flanc des coteaux et dans les pentes des vallées celle qui s'y cache et y demeure. De là vint l'idée du drainage au moyen de *cuniculi*.

Un *cuniculus* se compose d'une galerie, *fossura*[1], garnie de regards, *putei*, de distance en distance. Ces regards ont servi à extraire les matériaux pendant le creusement et servaient ensuite au curage.

Le *cuniculus* est placé au-dessous des terrains perméables, enfoncé plus ou moins dans la couche plus dure qui forme le second étage. Il draine donc le sol désagrégé et produit dans les tufs une circulation d'air qui y cause l'évaporation d'une certaine quantité d'eau, en même temps qu'il en soutire luimême une portion considérable. Et de plus, rendant plus efficace l'action de la capillarité, il augmente la tendance ascensionnelle du liquide dont le sous-sol est imbibé, empêchant ainsi le dessèchement trop complet de la superficie pendant les chaleurs de l'été.

[1] *Fossura* est encore plus précis que *forma*, qui peut s'appliquer également, soit à un fossé découvert, soit à une tranchée recomblée.

La pente du *cuniculus* se dirige vers le bas de la vallée. Elle est en général douce, pour prévenir l'usure du radier. Lorsqu'il se rencontre un obstacle, ou que les couches à drainer cessent d'être au même niveau, la galerie gagne le niveau inférieur par le moyen d'une chute à quarante-cinq degrés. Parfois il y a deux étages de *fossurae* superposées, qui souvent se croisent. Lorsqu'ils communiquent, ils le font par des *putei* verticaux : on a trouvé, dans la campagne Romaine, un de ceux-ci muni d'un filtre en plomb.

Le tracé du *cuniculus* semble, au premier abord, capricieux. Il ne suit pas le fond de la vallée; il est toujours appuyé, au contraire, à l'un ou à l'autre des coteaux, et même il change de côté. La raison est que ce sont les coteaux eux-mêmes qu'il draine. Les travailleurs se sont guidés, non d'après un plan préconçu, mais d'après la plus ou moins grande efficacité du drainage, constatée au fur et à mesure : ils ont suivi les veines d'eau du côté où elles se présentaient le plus fortes. Ce cours sinueux du *cuniculus* permettait à la galerie d'avoir une pente encore plus douce; et sa position en dehors de l'axe d'écoulement l'empêchait d'être sur le chemin de l'érosion superficielle; celle-ci eût attaqué la voûte, quand il n'empêchait pas complètement l'existence, au moins temporaire, d'un ruisselet à ciel ouvert.

Il y a des *cuniculi* de deux sortes. Les uns drainent une colline, comme la plupart de ceux de la campagne Romaine et ceux que Rome offre en grand nombre. Le plus souvent ils ont plusieurs étages; mais ils forment un réseau limité, se déchargeant au fleuve ou au collecteur le plus proche, dont ils supposent l'existence. En général, ils paraissent plutôt faits pour assainir un point donné, par exemple celui où une maison s'élève, que pour la bonification agricole. Les autres,

parfois extrêmement longs, drainent tout un bassin, une vallée avec ses deux chaînes de coteaux, ou bien toute une suite de coteaux faisant la ceinture d'une vallée. Ils remplacent le cours d'eau absent, ou celui que l'érosion créerait dans des conditions désastreuses. Plus rares dans l'Agro Romano, où il y a des fleuves sérieux et où les tufs lithoïdes dominent, ils sont fréquents dans le Viterbais et innombrables dans les Terres Pontines, où domine l'« occhio di pesce ».

Tout vallon qui n'est pas pourvu d'un déversoir naturel possède un *cuniculus*. Et beaucoup de ceux qui ont un « fosso » ont néanmoins le *cuniculus*. Le premier ne s'est même créé que depuis la ruine du second, qui aurait dû l'empêcher de naître, ou le remplacer s'il existait. Souvent le « fosso » d'aujourd'hui n'est que le *cuniculus* éboulé. Dans un grand nombre de vallées, on le voit partie à ciel ouvert, par suite de l'effondrement de sa voûte, partie intact et souterrain. Sans doute, dès l'antiquité, les deux modes d'écoulement se combinèrent. Les « fossi », naturels ou creusés à la base même des collines, emmenaient l'eau des sources permanentes, l'eau profonde, l'eau pérenne, venue des réservoirs des monts. Les *cuniculi*, pénétrant dans les entrailles des collines, en soutiraient les eaux pluviales, et prévenaient la formation des sources temporaires érodantes et des marécages locaux. Suivant le cas, le *cuniculus* se déversait ou non dans le « fosso »; mais, autant que possible, les seuils étaient conservés, défendus. Il n'est pas rare qu'un « fosso », découvert presqu'à l'extrémité de la vallée, passe dans la vallée inférieure par une *fossura* souterraine: le seuil demeure comme un pont. L'idéal de ce drainage d'ensemble eût été l'absolue suppression de l'écoulement superficiel et, par suite, de l'érosion. Étant donnée la puissance absorbante qui distingue tous ces terrains, on leur eût pris l'eau à mesure qu'ils en devenaient

saturés, comme on recueille le liquide sous un filtre, et on l'eût emmenée sous terre jusqu'à la lagune d'Astura. On peut imaginer ce système créé tout entier, fonctionnant. L'érosion est supprimée; et, si l'on a bien calculé le nombre, la position, la pente et la puissance des *cuniculi*, on laisse aux terrains seulement ce que l'on veut d'humidité; leur condition hygrométrique est celle, non plus des campagnes pourvues de cours d'eau naturels, mais des parterres que l'on arrose, où l'eau se dose à volonté. Mais ce n'est là qu'un idéal. La présence des sources pérennes, l'affleurement des eaux profondes sur certains points de la campagne, le caractère torrentueux des ruisseaux dans la partie montagneuse de leur trajet, l'existence de « fossi » déjà forts antérieurement au drainage, la présence dans le sous-sol de matériaux autres que les tufs, la difficulté même d'agir, à ces époques reculées, sur toute une contrée à la fois, toutes ces causes et beaucoup d'autres ont dû y faire renoncer, et laisser subsister en partie le déversement par les « fossi ». Mais il est clair qu'on s'approcha le plus possible de l'idéal. Presque tous les ruisseaux actuels sont les produits de l'érosion, et leur naissance est postérieure à la mort des *cuniculi*. Ils se reconnaissent tout des uite. En effet, un ruisseau naturel est toujours au fond de sa vallée, il en occupe l'axe d'écoulement, la ligne de son cours est le lieu des points les plus bas. Le *cuniculus*, au contraire, n'est jamais au fond du vallon; et, adossé à l'une des pentes, il formera, si sa voûte tombe, une coupure dont les berges ne seront pas à la même hauteur. Il en est de même du fossé établi primitivement pour écouler les eaux profondes. Celles-ci sont faciles à capter : il suffit de faire une tranchée partant de la principale source, qui suive tout le long des collines l'affleurement des couches aquifères. Presque toujours cette tranchée, comme la *fossura* écroulée,

ne sera pas au fond du vallon et, par conséquent, n'aura pas ses berges de la même hauteur. Or c'est le cas de presque tous les « fossi » entre Conca et Velletri. Donc ce sont d'anciennes *fossurae* dont la voûte s'est effondrée, ou d'anciens fossés se rattachant au système des *cuniculi*. Mais le premier cas a été le plus fréquent, vu l'intérêt qu'avaient leurs créateurs à éviter autant que possible l'écoulement superficiel.

Mais voici une observation grosse de conséquences historiques. Nos *cuniculi* n'étaient pas des entreprises isolées. La plupart forment un système, ou plutôt des systèmes plus ou moins reliés. Dans l'Agro Romano, il y a des fleuves; il y a le Tibre, l'Anio, le Mignone, l'Arrone. Les uns sortent déjà puissants de cratères ou de lacs. Les autres n'arrivent dans les tufs qu'après avoir longtemps marché dans des régions différentes. Ils traversent la campagne romaine dans de larges dépressions, sinueuses. Leur cours est long. Ils servent de collecteurs à toutes les eaux de la contrée. Leurs affluents coulent pour la plupart dans les vallées du tuf lithoïde, plates, vastes, aux berges abruptes, où rien n'appelle les *cuniculi*. Ceux-ci sont peu profonds dans le « cappellaccio », qui couvre une grande partie de la campagne romaine; ils se superposent, pour une action verticale, dans les collines de la ville même; partout ils complètent d'un drainage un système hydrographique existant. Ceux des Terres Pontines remplaçaient un système qui n'existait pas et qu'on ne voulait pas laisser se faire. Ils pouvaient rarement se borner à délivrer des eaux intérieures l'emplacement d'une villa, d'une ferme, une propriété, un champ, une olivette. Ce qu'il fallait créer, c'étaient des collecteurs, des affluents, tout un bassin complet comme celui d'une rivière. Il fallait tout au moins poursuivre le drainage le long de la vallée, du versant, et en mener le produit, sinon jusqu'à la lagune

d'Astura, au moins jusqu'au cours d'eau le plus proche, par exemple le Fosso di Conca : on ne pouvait rejeter à deux pas l'eau extraite d'une terre donnée, il fallait la convoyer loin. On fut donc obligé de procéder d'ensemble, par régions. La plupart du temps, dans l'Agro Romano, on trouve des lacis de *formae* sur des points éloignés, indépendants l'un de l'autre.

En pays Pontin, c'est le contraire. De longs réseaux, embrassant un bassin, parcourant une vallée, convergent vers le bas-fond d'Astura.

Des deux sortes de *cuniculi* que j'ai ci-dessus définies, c'est la seconde qui garnit ce pays. L'autre est rare. Si parfois des *fossurae* traversent les collines, c'est presque toujours qu'il fallait relier les *cuniculi* de deux vallées parallèles.

J'ai, dans les campagnes Pontines, examiné près de cent galeries : je n'en ai pas trouvé une seule où les parois fussent maçonnées, où la voûte fût faite de tuiles, où il y eût, en un mot, autre chose qu'une excavation toute simple. Il est du reste aisé de comprendre que des matériaux étrangers n'eussent pu qu'amoindrir la fonction de drainage. Par contre, près de la Civitana, de grosses pierres bouleversées au débouché d'un *cuniculus* ont montré qu'il y avait là une construction, fontaine ou abreuvoir, et cela devait se présenter souvent. J'ai rencontré, mais rarement, des *fossurae* hautes de moins de 1 mètre, plus rarement d'autres au-dessus de 2 ; en général, elles se maintiennent entre 4 et 6 pieds romains, environ de 1 m. 20 à 1 m. 80; les hauteurs de 1 m. 40 et 1 m. 70 m'ont paru les plus fréquentes. La largeur est en général de 50 à 60 centimètres, et très rarement supérieure, sauf dans quelques grandes artères. La forme en voûte à plein cintre, très fréquente dans les collines romaines, est des plus rares par ici. Une autre

disposition se rencontre dans la campagne suburbaine, c'est le rétrécissement de la section par le bas; je ne l'ai jamais aperçue. En revanche la voûte triangulaire, plus ou moins aiguë ou cintrée en ogive, qui se présente aussi dans l'Agro Romano, est générale dans les tufs pontins. Très souvent elle présente même un écartement supérieur à la largeur de la galerie, dont les côtés, à sa naissance, font ainsi un rebord. Sa hauteur proportionnellement aux parois verticales varie considérablement. On comprend bien que toutes ces différences proviennent de la nature des tufs et des autres roches traversées, et du rôle que l'on destinait à chacun de ces petits tunnels. Les *putei* sont, la plupart du temps, des trous rectangulaires de 1 m. 20 à 1 m. 30, sur 40 à 60 centimètres, plongeant verticalement dans le sol. La profondeur où gît le *cuniculus* est essentiellement variable; en général elle est plus grande que celle des *cuniculi* du même genre qu'on voit dans le « cappellaccio »[1], le long de la Via Cassia par exemple, et plus petite que celle des systèmes à plusieurs étages et d'étendue médiocre qui abondent dans l'intérieur de Rome. Tout cela tient, bien entendu, à la nature du sol et du sous-sol, et au but que se sont proposé les créateurs de chaque système.

Voilà toute la théorie du drainage cuniculaire, tel qu'il se montre à nous dans le versant Pontin, au sud-est du volcan Latial. Comment maintenant ne pas admirer à la fois sa simplicité, et la perfection de l'ouvrage[2], pour ne rien dire de son immensité? La solution du problème est parfaite. Elle répond

[1] Ce tuf étant plus dur que l'« occhio di pesce », les galeries s'y enfonçaient moins; et, la dénudation aujourd'hui étant, dans cette région, plus complète, elles se trouvent parfois presque à fleur de sol.

[2] On ne peut s'empêcher de répéter cette jolie formule de Pline (*H. N.*, XVIII, 69), qui devrait servir d'épigraphe à tout le chapitre : « Rudis fuit priscorum vita atque sine litteris : non minus tamen ingeniosam fuisse in illis observationem apparebit quam nunc esse rationem. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

à toutes les données : l'érosion est supprimée, l'écoulement est assuré, l'humidité est ramenée aux proportions que l'on voudra. L'homme est maître de ces campagnes, où, avant un pareil travail, il fallait craindre de s'aventurer.

Et cependant tout cela fut l'œuvre de populations ignorantes, demi-barbares, mais expérimentées, qui certainement avaient dû faire leur apprentissage autre part. Pas une hésitation, pas un tâtonnement, pas une erreur dont la trace soit visible[1]. Tous les *cuniculi* sont inactifs, effondrés, obstrués; mais qu'on les cure, qu'on les répare, et ils reprennent leur fonctionnement : on en a remis en état qui alimentent des abreuvoirs, qui drainent des terres plus ou moins grandes; celui du lac de Giulianello et des collines della Coedra sert maintenant comme autrefois. Les vieilles populations italiques ont une aptitude merveilleuse pour ces cheminements souterrains. Je ne veux pas rappeler l'usage des *cuniculi* comme travaux d'approche, usage si vieux que les légendes font prendre ainsi Fidènes et Véies[2]. Les catacombes sont plus intéressantes : c'est notre problème renversé, et il n'a pas fallu moins de soin pour éviter les couches aquifères que pour suivre ici les veines d'eau. Les ouvriers qui viennent de l'Apennin travailler dans la campagne Romaine sont des fouisseurs sans pareils. Lorsqu'on veut se procurer de l'eau, ils font des « cunicoli » magnifiques, et l'aqueduc de Velletri ne s'alimente pas autrement. Ils dé-

[1] On n'en peut pas toujours dire autant des ouvrages hydrauliques des Romains, même à leurs plus savantes époques. Les exemples d'émissaires, de *cuniculi*, d'aqueducs manqués par eux abondent. L'émissaire du lac Fucin, sous Claude, ne fut point réussi (A. Geffroy, *Le dessèchement du lac Fucin*, p. 8 à 29); l'aqueduc de Terracine, du temps des Antonins, demeura peut-être inactif (M. R. de la Blanchère, *Terracine*, p. 114); une inscription de Lambèse (*C. I. L.*, VIII, 2728) raconte l'histoire d'un aqueduc en *cuniculus* dont la fouille va tout de travers. On pourrait citer plus d'exemples.

[2] Liv., IV, 22; V, 19.

gagent les tunnels antiques avec une remarquable habileté, « bien que cette opération soit très pénible, à cause du peu de largeur des galeries, et souvent très difficile, à cause de la complication du réseau. On dirait vraiment que ces gens-là naissent avec une aptitude héréditaire pour ces travaux souterrains, et avec un instrument à niveau dans les yeux. Non seulement ils déblayent ces drainages avec une rapidité parfois étonnante; mais ils apprécient les moindres modifications des pentes, de manière à fournir toujours des indications très exactes sur le cours que les eaux drainées avaient dans l'intérieur des réseaux les plus compliqués[1]. » Nous leur avons vu déployer d'une manière surprenante ce talent extraordinaire dans l'établissement par M. di Tucci de l'aqueduc de Cisterna, qui est presque tout en « cunicolo ».

Exécuté par ces gens-là, à peu près dans les dimensions des ouvrages antiques, le mètre courant de *fossura* reviendrait à plus de 6 francs. Les anciens ont donc dû faire tout pour économiser le travail. Ainsi les galeries sont petites. Si elles ne le sont pas plus encore, c'est qu'il fallait que le travailleur pût s'y glisser et s'y mouvoir. Beaucoup n'ont pu être creusées que par de tout jeunes gens ou par des hommes choisis, fluets et de petite taille, ayant pour aides des enfants. Les *cuniculi* romains ont fourni une collection des plus curieuses: une vitrine du musée Kircher contient presque tous les outils qui ont servi pour les créer. On y remarque un instrument de fer, ressemblant un peu à une marteline, lourd et gros, sans manche. Le saisissant par le milieu, l'ouvrier creusait sa galerie: quand les eaux n'ont pas fait un dépôt qui garnisse et cache les parois, on voit les coups comme s'ils dataient d'hier. Ensuite, couché

[1] Tommasi Crudeli, *La malaria de Rome et l'ancien drainage*, p. 27.

ou accroupi, l'homme attaquait la partie supérieure, et taillait son plafond en triangle. Ainsi, rampant, courbé, toujours dans une position incommode, il avançait, ouvrant son chemin, et des enfants derrière lui déblayaient au fur et à mesure. De loin en loin, au-dessus de sa tête, d'autres ouvriers perçaient le sol et établissaient des regards : on trouve souvent, dans les parois de ceux-ci, des séries de trous faits pour mettre les pieds et les mains quand on y veut descendre; avec une corde et des paniers, on pouvait retirer par là les matériaux inutiles. Le fouisseur, pour éclairer son chemin, se servait d'une lampe de terre cuite, en forme d'ampoule et munie d'un anneau. Il avait un fort crochet de fer, qu'il enfonçait dans le haut de sa galerie pour y suspendre ce lumignon

Voilà au prix de quels efforts les populations anciennes avaient pris possession de ces terres.

Chose singulière, inexpliquée, aucun des agronomes romains ne nous a décrit leurs ouvrages. Caton, Varron, Columelle nous racontent tout ce qu'ils savent en fait de procédés agricoles; ils ne nous disent pas un mot de ce drainage cuniculaire. Et cependant c'est à lui qu'était due la vie antique du pays. L'agriculture que ces auteurs enseignent n'y fut possible, utile, durable, que grâce à ce premier travail. Les deux ennemis qu'il combattait les préoccupent à chaque instant. On n'a pas assez remarqué que leurs ouvrages ne sont pas des traités d'agriculture générale, mais des manuels d'agriculture *latine*. Tout y est approprié aux conditions du sol latin. Les précautions contre l'érosion, contre l'humidité, y tiennent une grande place; ils ont même essayé de tirer parti de ces maux.

[1] Cat., *R. r.*, 155.

« Au commencement de l'automne, dit Caton[1], s'il est pluvieux, les eaux sont dangereuses. » Il faut alors que tout le monde sorte, qu'on se hâte de rouvrir les fossés, de faire écouler l'eau tout de suite. Si l'on ne suit ce sage conseil, elle emportera toute la terre. Évitez sur les coteaux, dit Varron[1], les cultures qui ameublissent le sol, parce qu'alors les eaux l'entraînent, et le terrain maigrit. On fume plus richement les coteaux; c'est, en partie, dit Columelle[2], parce que les pluies entraînent dans les vallons le terreau à mesure qu'il se forme. Ces prescriptions, on le verra plus loin, ne sauvèrent pas les collines latines.

L'habitude d'y semer le froment et de consacrer les vallons à l'épeautre montre l'humidité de ceux-ci; car, si l'épeautre y est recommandée, c'est qu'elle souffre moins de l'eau : *minus infestatur humore*[3]. Tout est trempé; la saussaie et le « canneto » se cultivent sur chaque domaine, les silos sont proscrits, les greniers doivent être au premier, les granges pavées; il n'est précaution qu'on ne prenne « dans nos pays saturés d'humidité[4] ».

La faculté absorbante des terrains était parfaitement observée. Columelle[5] connaît ces « terres grasses qui retiennent si longtemps le liquide. » Le terme d'*aquosus ager* revient chez lui et chez Caton[6] comme une expression consacrée.

Nous appelons « acquitrini », dans la campagne Romaine, les petites flaques, marais minuscules, qui se créent, dans la saison des pluies, au pied ou au flanc des coteaux, quand le sous-sol présente des contre-pentes ou moins de perméabilité que le sol. Ces « acquitrini » sont de même origine que les sources

[1] Varr., *R. r.*, I, 35. — [2] Col., II, 5, 17. — [3] Col., II, 4; Cat. 34. — [4] Col., I, 6 : « In nostris regionibus quae redundant uligine. » — [5] Col., II, 4. — [6] Col., II, 25; Cat., 34.

temporaires, et aussi que les « pagliete » : ce sont trois faces d'un même phénomène. Dus surtout à la présence d'argiles sous-jacentes, ils sont nombreux au nord de Rome, assez rares dans le bassin Pontin. Les anciens en tenaient grand compte. Columelle dit ce qu'il faut faire si un petit marais se forme quelque part[1]. Il distingue les sources superficielles des eaux profondes, les *fontes in summo* ou *in profundo terrae*[2].

Il s'est aperçu parfaitement du séjour des eaux dans les flancs des coteaux. L'*aqua collina* n'est pas la même que celle qui sourd dans le vallon, *quae infima valle reperitur*[3] : on va la chercher par des puits lorsqu'on n'en possède pas d'autre, ce qui est un cas très fréquent.

Ainsi les faits étaient bien observés. Columelle ne les découvre pas, et depuis des temps fort anciens la plupart de ceux qu'interprète notre science étaient dans le domaine de tous. Bien plus, le remède, le drainage, était connu et pratiqué.

Les Latins n'avaient pas attendu qu'une enquête gouvernementale fît proclamer qu'on ne saurait sans lui planter sur leurs coteaux des arbres, et que les vignes prospèrent mieux dans les endroits où une carrière, une cave, un *cuniculus,* un vide quelconque existe dans le sous-sol[4]. Ils avaient vu leurs plantations périr, et appris à drainer les coteaux afin d'éviter ce désastre. Seulement le drainage qu'ils faisaient n'était pas assez puissant.

Sur les hauteurs, ils entretenaient des rigoles permanentes, des *fossae inciles,* pour enlever le produit des sources temporaires[5]; dans les fonds, ils faisaient des saignées, des *sulci,*

[1] Col., II, 16.

[2] Col., III, 3.

[3] Col., I, 5.

[4] *Ann. di Agric.*, 1880, n° 30, p. 25, 26, 42, dépositions Rossi et di Tucci.

[5] Cat., 45.

pour vider les « acquitrini [1] ». Ils essayaient ainsi d'évacuer les eaux superficielles.

Quant à celles qui pénétraient dans le sol, ils cherchaient à les y poursuivre.

Caton veut qu'on fasse un drainage pour l'olivier, la vigne et tous les autres arbres. Pour l'olivier, les fossés, en forme de canal, auront 4 pieds de profondeur, 3 d'ouverture, 1 pied et 1 palme au fond. On les comblera de pierrailles. Si la pierre manque, on la remplacera par des perches de saule superposées en lits transversalement alternés. Faute de perches, on se contenterait de fagots de sarment. Des tranchées de même dimension viendront aboutir aux fossés, et on y plantera les arbres. Pour la vigne, le système est le même; mais les mesures sont réduites à 2 pieds et demi en tous sens [2].

Columelle [3] distingue deux espèces de fossés. Les uns sont ce qu'on appelle en Italie des « forme cieche », c'est-à-dire des drainages aveuglés, *formae caecae;* les autres sont à ciel ouvert. Les drains couverts conviennent aux terres friables; les collecteurs qui recevront leurs eaux seront seuls à ciel ouvert. La section de ces derniers aura la forme d'une gouttière, car les parois verticales durent peu. Les drains aveuglés, ou couverts, auront 3 pieds de profondeur; on les remplit à moitié de cailloux ou de gravier, puis on comble avec la terre de la fouille. Si l'on n'a ni cailloux ni gravier, on fait une fascine de sarments semblable à un immense câble, qui remplisse le même vide, on la couvre d'aiguilles de pin, de feuilles de cyprès ou, à défaut, d'autres arbres, puis on tasse vigoureusement avec la terre de la fouille. La tranchée où se plante

[1] Col., II, 16. — [2] Cat., 63. — [3] Col., II, 2.

l'olivier aura 4 pieds en tous sens. Aux deux extrémités on dressera trois pierres, deux en pieds-droits, une en linteau, *more ponticulorum*, pour que les eaux aient un passage facile.

Ces moyens sont ceux mêmes qu'emploient les rares propriétaires actuels qui cultivent arbres ou oliviers sur les collines Véliternes. J'ai vu, et j'ai étudié, l'« oliveto » Latini, entre Lazzaria et la Civitana, les plantations d'oliviers et de mûriers de la « tenuta » Malatesta, entre Velletri et Cori. Le succès relatif de ces cultures, à côté d'échecs complets dans les terres non préparées, est dû aux effets régulateurs du drainage : il soutire l'excédent de liquide pendant la saison pluvieuse ; et d'autre part, rendant plus énergique l'action de la capillarité, il fait monter vers les racines l'humidité du sous-sol, atténuant ainsi pour elles la sécheresse de l'été [1].

Les Romains l'avaient remarqué. Ils savaient aussi que les eaux s'écoulent d'un terrain brisé, retourné. Le défonçage d'un mètre et plus, nécessaire à la vigne latine, équivaut presque à un drainage. C'est pour cela que, dans le vieux temps, les propriétaires rustiques y cassaient ces énormes mottes, et n'y épargnaient pas leurs sueurs [2].

Enfin les Romains connaissaient le drainage au moyen de tuyaux. Le P. Secchi a trouvé dans un bas-fond près d'Alatri, et déposé au Musée de Latran, deux éléments de drain en poterie. M. Tommasi Crudeli du moins admet qu'ils ne viennent pas d'une simple conduite d'eau, étant donné leur diamètre

[1] *Annali di Agric.*, 1880, n° 30, p. 91.

[2] Val. Max., IV, 4 : « Deliciarum ignari, vastissimas glebas plurimo cum sudore dissipabant. » Dans le territoire de Marino, M. di Tucci a vu les vignerons briser les courants de pépérin qui recouvrent d'autres matériaux, anciennes boues volcaniques encore très peu cohérentes. En retournant celles-ci, ils jettent au fond du défoncement les fragments du pépérin, créant ainsi, sous la terre excellente qu'ils amènent à la surface, un très simple et efficace drainage. (*Annali di Agricoltura*, 1880, n° 30, p. 90.)

de o m. 43, leur épaisseur de o m. o3 à peine, la nature poreuse de leur pâte et leurs joints courts et sans ciment[1]. Mais des drainages de cette espèce eussent été peu efficaces dans les tufs du Latium. On n'en emploie d'analogues aujourd'hui que pour des terres toutes différentes; ils sont d'ailleurs assez coûteux.

En somme, tous ces moyens n'étaient pas suffisants. Le drainage à ciel ouvert est dangereux : l'érosion y trouvait un canal, et il restait trop superficiel. Le drainage par *fossae caecae* était d'une durée limitée. Les interstices des pierres et des cailloux devaient finir par se remplir, et d'ailleurs tout le monde n'avait pas ces matériaux sous la main. Quant aux fascines et aux perches, elles pourrissent, se décomposent, disparaissent. Quarante années après leur pose, il ne restait plus rien de celles du drainage de Malatesta[2]. Le fossé se bouche et demeure inactif. Enfin, même poussée à 4 pieds, la fouille de Caton n'atteint pas les couches qu'il faudrait saigner.

Les tufs des collines Pontines sont de type assez uniforme. Presque tous doivent leur consistance au contact des eaux superficielles. Les actions météoriques, la présence de ces eaux surtout, ont décomposé en partie les matériaux incohérents vomis jadis par les cratères, et surtout les ont cimentés. La couche dure y est donc peu épaisse; souvent elle n'a pas plus d'un mètre, et toujours les strates sous-jacents présentent des éléments plus tendres, ou même tout à fait friables. Or le drainage des Romains, après qu'il avait traversé la terre végétale d'alors, les détritus meubles du sol, n'atteignait ensuite, dans les tufs, que cette croûte, aujourd'hui devenue superficielle

[1] Tommasi Crudeli, *Distribuzione delle acque*, p. 12. — [2] *Annali di Agric.*, 1880, n° 30, p. 26.

IMPRIMERIE NATIONALE.

sur beaucoup de points. Le drainage souterrain antérieur avait seul pu faire davantage. Le succès relatif qu'obtenaient les Romains à l'époque des auteurs classiques était dû en partie à ce qui restait de lui.

Pourquoi donc n'en parlent-ils pas? s'ils ne furent pas les créateurs des drains-tunnels que nous voyons encore, du moins ils les ont vus comme nous, mieux que nous : car ils les ont vus fonctionnant, ils ont assisté à leur ruine. Ils ont profité de leur action, ils ont su à quoi ils servaient. Bien plus, ils y ont travaillé. D'abord ils durent entretenir ceux dont Rome même était pleine : elle n'eût pu être sans cela[1]. Ensuite on trouve fréquemment des *cuniculi* adaptés à l'alimentation de leurs citernes[2] ou à tout autre de leurs besoins. Parfois il est permis de croire que les *fossurae* mêmes ont été faites par eux[3]. Et, dans tous les cas, nous savons qu'ils étaient en état de les faire, et commandaient aux races qui en firent, qui en font encore quand on veut[4]. Pourquoi leurs auteurs se taisent-ils? Pourquoi ne signalent-ils pas ce système capital de drainage? C'est, a-t-on dit, qu'il était trop connu, trop familier à tout le monde. Savait-on moins planter un olivier, faire un fossé, biner, labourer, tailler la vigne, drainer au moyen d'*incilia?* Et cependant toutes ces opérations sont décrites avec détail. Et la plus importante de toutes ne serait même pas mentionnée! S'il est vrai, comme je l'ai dit, que les agronomes romains pensent et parlent pour l'Agro Romano, comment expliquer, répéterai-je, au cas où le drainage cuniculaire en grand eût été un des procédés de

[1] Voir *Dict des Ant.* de Saglio, s. v. *Cuniculus*, p. 1592, 1593. Quelques-unes des sept collines sont percées comme une ruche; l'Aventin, sous Sainte-Sabine, a quatre étages de *cuniculi* (Tommasi Crudeli, *Antica fognatura*, p. 15).

[2] Tommasi Crudeli, *Antica fognatura*, pl. II.

[3] Tommasi Crudeli, *Mél. École fr. de Rome*, II, pl. II.

[4] Tommasi Crudeli, *Mél. École fr. de Rome*, p. 144.

l'agriculture romaine, qu'ils nous l'eussent laissé ignorer? « S'ils avaient été persuadés que là était le secret de vie, ne l'auraient-ils pas recommandé?[1] » Une seule réponse est possible. Ce drainage n'était plus, de leur temps, dans la pratique agricole courante.

La raison peut-être en est simple. Ce système correspond à un temps très différent de l'âge littéraire. Celui-ci se place vers l'époque où les campagnes latines sont en pleine décadence : le *latifundium* est partout, le désert se crée, l'abandon atteint de plus en plus toutes les terres. Évidemment ce n'est pas alors que se fit un travail d'ensemble plus analogue, ai-je dit ailleurs, « à l'œuvre instinctive et parfaite d'une colonie de castors ou d'une république de fourmis qu'aux produits de l'expérience humaine[2] ». Et ce n'est pas non plus à l'âge précédent, où les moissons cèdent la place aux prés, où la culture diminue peu à peu avec la population libre, où la guerre dévaste, où la conquête dépeuple les pays Latin et Pontin, où il n'existe plus de groupement des forces permettant même de concevoir des opérations pareilles. Il faut donc remonter d'un saut aux premiers âges agricoles de Rome, de l'Italie, du Latium. Les communautés rustiques de l'époque primitive peuvent seules donner assez de bras à une œuvre commune de ce genre : chacune, se mettant au travail, en fait ce qui lui est utile, et le pays est bonifié. Il va de soi que ce moyen coûteux ne put pas rester en usage dans les temps où l'on ne chercha plus qu'à dépenser le moins possible, où la pâture donna un revenu sans exiger presque aucune mise de fonds, où la culture périt, écrasée par ses frais. Voilà pourquoi les agronomes romains, soit qu'ils connussent ce drainage, soit qu'ils l'eussent déjà

[1] M. R. de la Blanchère, *Mél. École fr. de Rome*, II, p. 216. — [2] *Ibid.*, p. 100.

oublié, se sont bien gardés, en tout cas, de l'insérer dans leurs manuels pratiques : personne ne l'eût adopté.

« La condition de ce territoire, dit un jour[1] au Sénat italien un orateur bien inspiré, a suivi les phases de la vie civile et politique de ses peuples. Les époques où il atteignit le plus haut point de prospérité sont celles où ses populations se trouvèrent organisées suivant le système fédératif » ; et cela, grâce à l'action multiple, et, comme l'on dirait aujourd'hui, à la décentralisation, qui caractérisait ces ligues. Ajoutons-y le groupement des efforts, et voilà le secret de ce qu'elles ont su faire.

A l'aurore de la vie agricole, demi-nomades jusque-là, plus pasteurs que laboureurs, leurs peuples vinrent dans ces campagnes. Ils les trouvèrent dans l'état qu'il est facile d'imaginer. Soit tout de suite, soit plus tard, d'eux-mêmes ou sous l'œil de maîtres, ils y firent le premier travail faute duquel on ne pouvait rien. Le labour et le pâturage, en rendant de plus en plus meuble la partie supérieure des terres, eussent accéléré l'érosion, comme ils le font maintenant sous nos yeux; l'implantation de centres habités dans ces campagnes meurtrières n'eût fait que livrer des existences humaines au désespoir et à la mort. Mais, une fois le drainage accompli par ces vieilles races énergiques, les deux ennemis furent vaincus ; arrachée à l'humidité, défendue contre l'érosion, la terre, désormais conquise, appartint à l'agriculteur.

§ 2.

L'agriculture, aux âges primitifs, a dû être, dans les Terres Pontines, bien différente de ce qu'elle fut plus tard. Car, s'il

[1] Séance du 20 février 1877.

est vrai que ce territoire a vu une population fixe s'étendre, nombreuse et active, au pied des monts Lepini et Albains, il a fallu qu'à une époque dont tant de révolutions nous séparent, les conditions de la vie n'y fussent pas ce qu'elles y sont depuis des siècles. Un état social tout autre, un système économique contraire, y ont régné anciennement.

Il serait intéressant de connaître l'agriculture de ces temps reculés. Mais ses traces se voient à peine sur le sol qu'elle fécondait; bien peu de travaux agricoles sont faits pour durer deux mille ans. Les auteurs parlent rarement d'elle d'une façon particulière. Heureusement, on peut lui appliquer ce qu'ils disent de la romaine. C'était la même, aux âges antiques. Peuples et pays étaient frères. Malgré les quelques différences signalées à d'autres points de vue, le bassin du fleuve d'Astura et la partie de l'Agro Romano qui l'avoisine sont un seul et même pays. C'est le même terrain volcanique, une autre pente du même massif. Une ligne de partage des eaux à peine saisissable les sépare. Mêmes phénomènes physiques, mêmes problèmes financiers; de Casal della Mandria, par exemple, on passe à Valle Oliva sans aucune transition. Au point de vüe agronomique, la similitude s'étend dans un rayon plus vaste encore. Le même passé pèse également sur toutes les campagnes latines, les mêmes principes économiques y ont produit les mêmes effets; la situation agricole et sociale, malgré des différences secondaires, y est sensiblement la même. La vie, le gouvernement, le produit de Conca, dans le bassin de l'Astura, ressemblent à ceux de Fiorano, ou de toute autre « tenuta » située dans le bassin du Tibre.

Partout c'est le *latifundium*. Ce régime, il est vrai, n'a pas duré vingt siècles sans subir des transformations. On comprend quelles différences existent entre le *praedium* romain avec sa population d'esclaves, la seigneurie du moyen âge avec ses

quelques sujets vivant à l'ombre du castel, « la tenuta » des temps modernes, que quelquefois n'a jamais vue son maître, qui passe, tous les trois ans au moins, tous les neuf ans au plus, aux mains d'un nouvel exploiteur dont la résidence est à Rome, où ne demeurent que quelques valets, où descendent seulement, quelques mois chaque année, les travailleurs de la montagne, où souvent, comme dans le territoire de la commune même de Rome, l'œil n'aperçoit au milieu de la lande aucune construction humaine qui ne soit vieille de trois cents ans et en ruine, où enfin, comme le remarquait Tournon, les domaines de Campomorto et Conca, grands comme un territoire de ville, n'ont pas autant de bâtiments qu'une bonne ferme des pays du Nord. Mais ces états ne sont que les variétés d'un régime, ou pour mieux dire, les étapes de son développement. Au point de vue démographique, l'état actuel marque le dernier degré d'une dépopulation générale : la province de Rome contient plus de deux cents lieues carrées de vallons et de plaines; or, depuis le commencement du siècle, la population rurale permanente de cette partie du territoire, qui compte, outre les villes et bourgs, six cents domaines seulement, oscille entre dix mille et vingt mille individus, moins de cinq par kilomètre carré en moyenne, et le pays qui nous occupe est un des moins peuplés de ces déserts. Au point de vue agricole, la culture extensive, la prédominance du pâturage, d'un pâturage nomade sur des terrains incultes, sont à la fois les caractères, les bases et les résultats de ce régime.

C'est à lui qu'il faut comparer la plus ancienne agriculture latine, en l'appliquant, telle qu'on l'entrevoit, à ce versant pontin du massif Latial.

Aujourd'hui, la partie inférieure de ce versant est toute en bois, aussi bien la large dune de Nettuno que le vaste bas-fond

d'Astura. La forêt, partant de la plage, remonte jusqu'à la limite du terrain volcanique, couvrant les sables à l'ouest, les terrains d'alluvions à l'est. Sur plus de 15,000 hectares qu'elle occupe dans cette section, elle n'a que trois ou quatre propriétaires. Le seul domaine de Campomorto et Conca en possède près d'un bon tiers. Mais cette forêt, il y a vingt ans, comptait à peine dans le produit de la ferme: vierge et sauvage, sans voies et sans culture, elle ne servait que de pâture à de rares intervalles pour de rares troupeaux, ou de refuge à quelques bandits, et donnait pour seul revenu un peu de charbon et un peu de bois exploité à l'aventure. D'ailleurs elle se lie étroitement à la grande « Macchia » pontine, et il en sera parlé avec elle. Revenons au terrain volcanique, consacré à l'agriculture.

Sauf un ou deux domaines démesurés, qui dépassent et multiplient les 1,000 hectares, cette région est une de celles ou les « tenute » sont le moins vastes. La plupart se maintiennent entre 100 et 300, peu atteignent 500 hectares, et moins encore vont au delà : c'est à peine latifundiaire. Mais le régime de culture ne change pas. L'industrie de campagne est la « pastorizia », élève du bétail libre. Comme partout dans la province de Rome, il n'y a guère que des pâturages naturels; tout au plus y cultive-t-on de temps à autre des lupins ou des plantes du même genre, qu'on enfouit par un nouveau labour pour nourrir quelque peu la terre, pratique renouvelée des anciens [1]; les rares prairies artificielles qui existent dans la vallée du Tibre ne se retrouvent pas par ici. La fumure ne se fait que par le parcours des moutons, qui circulent en troupes immenses sur les terres non ensemencées, et par le parcage du bétail. D'é-

[1] Varr., I, 23; Col., II, 15; Cat., 37.

normes troupeaux de grands bœufs et de vaches au poil gris, aux cornes immenses, paissent à l'état sauvage; souvent on n'en tire ni lait ni beurre, on ne leur demande que leur croît. Tout le pays est partagé en compartiments étendus, ou « riserve », que divisent des « staccionate »; tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, les troupeaux sont enfermés; ils ne rentrent jamais, ne connaissent pas d'étable. Çà et là, sur ces grands espaces, une « riserva » est cultivée en grains. Mais ces cultures occupent rarement une grande place dans le domaine. Toutes les terres n'y sont pas propres, et, autant que possible, de celles qui le seraient, on ne laboure que les meilleures. Parmi celles-ci, plus du tiers ou du quart ne peuvent à la fois travailler; car même l'assolement biennal y est excessivement rare, et ne s'applique qu'aux sols exceptionnels, qui donneraient douze ou quinze pour un; en général, à un an de travail succèdent trois ou quatre ans de jachère, et le principal effet de la culture est de rendre plus belle, plus intense, la production de l'herbe d'automne, qui revêt d'un nouveau printemps cette campagne dénudée, aussitôt que les pluies commencent à mouiller ces immenses friches.

Les petites « tenute » ont pour centre une simple maison. Les grandes présentent un ensemble de bâtiments un peu plus vaste. Conca, type de ces dernières, possède trois ou quatre édifices. Ces constructions, centre de la « tenuta », logent ce qu'on pourrait appeler les services publics de celle-ci. Il y a une maison seigneuriale, où peuvent résider le ministre et ses seconds, les facteurs; le premier, qui gouverne le domaine au nom du maître, n'y habite pas, quand il s'agit de lieux comme Conca. A la maison est jointe une dépense, où l'on donne les rations aux hommes, et où l'on vend toute espèce de denrées, depuis le vin jusqu'au tabac, qu'il faudrait aller, sans cela,

chercher à Nettuno, à Cisterna, c'est-à-dire à 7 ou 10 milles. Conca a encore une église avec son chapelain, un charron, un forgeron maréchal, un cordonnier, un four; les gardes demeurent dans l'enceinte, et il y a des écuries pour les chevaux. Rien de plus. Le mode d'exploitation ne saurait donc créer des habitations, des villages. Tant qu'il durera, il fera le désert. Il faut pourtant assez de monde, tout un personnel fixe, sur un de ces domaines; mais en dehors de lui, ils ne contiennent personne. Lui-même ne comprend guère que des chefs. Le « ministro », ou régisseur, qui n'y demeure en général que dans les mois les moins malsains, est souvent, dans les grandes « tenute », assisté de « fattori »; après lui vient le « massaro », chef des labours, des charrois et des bêtes, le premier personnage de la ferme, avec le nombre de valets nécessaire; puis le « capoccio » et le « vece » (vice-capoccio), chefs des bouviers et des vachers; le « cavallaro », s'il y a lieu, chef des gardiens de chevaux; le « capo buffalaro », s'il y a des buffles; le « vergaro », chef des bergers; et les « guardiani », ou gardes. Cet état-major, qui existe au complet sur les puissants domaines, se réduit à peu de personnes, à deux ou trois, sur les petits, qui ne possèdent pas les éléments d'une exploitation si complète. Il habite, avec les valets loués à l'année et les quelques ouvriers nécessaires, dans le « casale », auquel s'ajoutent le plus souvent quelques cabanes. Et c'est tout. Hormis ces gens, qui s'en vont l'été, s'ils le peuvent, il n'y a personne sur la terre, sauf les bergers des troupeaux de passage ou des pâturages loués.

Quant aux travaux de la culture, ils se font au moyen d'étrangers, comme dans toutes les campagnes romaines. Des bandes de montagnards Napolitains ou Marchigians, des Aquilans, des « Ciociari » de toute provenance s'enrégimentent sous

IMPRIMERIE NATIONALE

des entrepreneurs appelés « caporali », compatriotes plus aisés qui traitent pour eux avec les fermes, et se louent, les uns à la saison, les autres à la journée ou à la tâche.

Le travail d'une terre nouvelle commence à la fin du printemps par les « maggesi », c'est-à-dire par un triple labour croisé, qui déchire et bouleverse les plantes de la friche, préalablement débroussaillée par la troupe des « sterpatori ». Ce labour met à nu les racines que le soleil d'été desséchera. L'été passe, l'automne vient et les pluies ramollissent la terre. On laboure encore, « si rinfresca », une ou deux fois, puis l'on sème, puis une charrue recouvre le grain, formant des ados que sépare un sillon profond. Ensuite les « ribattitori » brisent les mottes avec une petite pioche, régularisent les sillons, et enlèvent toutes les racines. Ils reviennent en janvier « rendre la terre noire, — far la terra nera », c'est-à-dire relever celle du fond des sillons, et la rejeter sur les jeunes pousses. Ils reviennent enfin en mars faire la « mondarella », ou binage, qui a pour but de nettoyer le champ des herbes dont il est couvert. Ici finit l'œuvre des « bifolchi », qui étaient loués à la saison, et qui s'en retournent. Ce qu'ils ont fait, c'est presque exactement ce que décrivent Varron et Columelle; c'est la culture des Romains, et avec les mêmes outils. L'araire d'aujourd'hui est absolument l'*aratrum*, et la série des pioches et binettes, « zappetta, zappa, zappone », reproduit d'une façon parfaite les *ligones*, les *bidentes*, de Regulus et de Caton.

L'été venu, autre descente de montagnards, les moissonneurs. Chaque domaine a loué sa bande. Une ancienne coutume, qui n'a pas partout disparu, veut que cette location soit faite pour onze jours; c'est au cultivateur à savoir calculer le nombre de ses hommes; passé ce temps, il est à leur merci. On voit, sur les plus grands domaines, plusieurs

centaines de moissonneurs, rangés sur une seule ligne, sous un soleil de feu, penchés sur ce sol d'où la fièvre s'élève en miasmes que l'on croirait toucher. Les agents de la ferme, à cheval, galopent sans cesse d'un bout à l'autre, excitant tous ces travailleurs, faisant ramasser ceux qui tombent, et distribuer l'eau et le vin. Le blé se scie à la faucille. Lorsque la moisson est finie, le dernier travail commence. Quelques domaines, des plus sérieux, ont depuis peu des machines à battre; mais, dans les autres, hommes et chevaux s'épuisent à faire en toute hâte les opérations finales: on dépique, on vanne et on rentre le grain. En une vingtaine de jours il faut que tout soit fait; car la fièvre travaille ces hommes agglomérés là par hasard sans aucune des choses nécessaires. Ainsi cette terre fertilisée par tant de labeurs, tant de mains dans la saison la moins malsaine, se moissonne presque furtivement, en hâte, comme par surprise. Les montagnards la prennent d'assaut, et, sitôt qu'ils l'ont dépouillée, ils s'enfuient au pays natal pour y guérir, quand ils le peuvent, le mal qu'ils en ont rapporté. Des milliers d'hommes, de femmes qui l'animaient, il n'y reste plus que les morts[1].

C'est ainsi que la grande culture ne peuple nullement le pays. Le pâturage, beaucoup plus important, ne le peuple pas davantage. Il ne faut guère en effet, dans les grandes masses de bétail, qu'un homme par cent bêtes à cornes, et environ autant pour l'espèce ovine, souvent moins. Et tout cela est

[1] Je laisse à ce tableau tous les traits qui le rendaient vrai autrefois; je l'ai fait, il y a dix ans, sur nature. Je sais que sur beaucoup de points du pays Romain et Latin, des progrès techniques s'opéraient, des changements avaient déjà lieu dans les coutumes anciennes, des améliorations se sont faites depuis. Mais ces modifications, qui sont loin d'être universelles, n'ont pas transformé la contrée; leurs résultats ne se feront sentir que dans un bon nombre d'années; et les campagnes, en attendant, ressembleront longtemps encore à ce qu'elles étaient hier.

transhumant. L'été, lorsque la terre est sèche, tous s'en vont dans les montagnes; et l'hiver, les bergers des monts, chassés par la neige, reviennent avec eux. Ce monde d'humains clair-semés habite, dans les deux contrées, des cabanes en forme de ruches faites de branches et de roseaux. Tout auprès dorment les moutons, dans leur parc de filet. Tout cela tient à peine à la terre, et se déplace comme des Bédouins. Cela n'aura jamais rien d'un peuple.

Et, par le fait, qui a jamais cherché, depuis plus de deux mille années, à mettre un peuple dans cette région? Qui aurait intérêt à le faire, du moins intérêt immédiat? La nation seule, mais la nation n'est pas propriétaire des terres. L'intérêt social est bien que chaque parcelle de la terre nationale rende en raison de sa force productive et fasse vivre autant de citoyens qu'elle est en état d'en faire vivre. Mais l'intérêt individuel est qu'un capital engagé porte, dans le plus bref délai, le plus fort revenu possible. Or, sur ce point particulier, ces deux intérêts sont en lutte.

Le capital de l'exploitation, ce n'est pas ici la terre; elle n'entre que comme instrument de production. Le capital qu'engage l'exploiteur se compose de deux parties : la somme des fermages qu'il payera pendant la durée de son bail, et la somme des dépenses qu'il fera pour mettre en valeur le domaine. Si le produit est très supérieur au total de ces deux sommes, il a fait une bonne affaire, n'eût-il gagné que vingt sous par hectare, et laissât-il la propriété vide de bêtes et vide de gens. Les grands bourgeois romains, « mercanti di campagna », qui prennent à ferme les domaines, ne sont nullement des fermiers comme chez nous. Ce sont de grands capitalistes, excellents hommes d'affaires, tous fort intelligents, et qui ne font de la culture qu'une spéculation *de commerce*. Il ne s'agit point pour

eux de créer, d'améliorer, de faire prospérer un domaine sur lequel on vit et sur lequel vivent d'autres hommes. Ils ont seulement, comme l'a bien vu Tournon[1], à établir sur un terrain donné une vaste fabrique temporaire de produits naturels, de denrées qui seront toutes vendues au dehors. Si la production et la demande se présentent dans de bonnes conditions, en deux ou trois ans, avec une avance de 20,000 francs à un million jetée sur des terrains de 100 jusqu'à 20,000 hectares, se fondent des fortunes énormes. Par contre, une série d'accidents renversera en deux ou trois saisons les plus grosses de ces fortunes. C'est une espèce de jeu de bourse. Le propriétaire, d'autre part, dont la terre, par son étendue même et son indivisibilité, n'a pas la valeur marchande qu'elle aurait dans d'autres pays, qui, le plus souvent, ne l'a pas achetée, entre les mains de qui elle est inerte, ne demande qu'une chose, c'est n'y rien dépenser et qu'elle lui rende le plus possible. De là la tendance naturelle, que rien n'a jamais pu enrayer, à préférer la « pastorizia », qui coûte peu et est d'un produit sûr[2], à la culture, qui coûte fort cher et qui est soumise à mille chances. Le but des deux intéressés est d'obtenir un produit net très fort, non par hectare de terre, mais par millier de francs.

L'intérêt national, au contraire, serait que chaque hectare de terre rendît un produit brut capable de nourrir l'habitant, et ensuite, s'il est possible, un excédent destiné à l'échange, représentant le produit net, c'est-à-dire la partie commerciale de l'exploitation agricole. Au point de vue démographique, les

[1] Comte de Tournon, *Études sur Rome*, liv. II, ch. XXII, art. 3.

[2] Varron, II, 1 : « Pecuaria appellatur, et multum homines locupletat. » Mais déjà le vieux Caton disait, en parlant des prairies naturelles ou artificielles, sèches ou irriguées : « Hoc est praedium quod ubivis expedit facere » (*R. r.*, 9).

conséquences seraient infinies. Ce serait la campagne peuplée remplaçant ici le désert. S'il en fut ainsi autrefois, par combien d'intermédiaires ne faudra-t-il pas remonter pour retrouver l'agriculture correspondant à cet état ancien?

L'histoire de l'État pontifical, depuis le retour d'Avignon, n'est qu'une lutte entre le pouvoir central s'efforçant[1], plus ou moins habilement, de relever, de rendre obligatoire la culture, et l'intérêt, les habitudes, dont il ne peut pas triompher. On n'arrête pas le développement d'un phénomène économique, pas plus que la croissance d'une plante, avec des brefs, des édits ni des lois. J'ai dit ce qu'étaient ces terres au moyen âge et ce qu'elles étaient sous l'Empire romain. Au premier siècle après notre ère, et dans le siècle précédent, nous connaissons, par plus d'un témoignage, le régime agricole et économique du Latium. Nous y voyons, comme aujourd'hui, la «pastorizia» prédominant. Columelle le dit en toutes lettres: les vieux Romains, et pour lui c'est Caton, ont mis les prés en tête des cultures[2]. Scrofa, dans Varron[3], met les pâtures au premier rang, avant la vigne; et Pline le Jeune, dans la campagne de Rome, ne verra plus que des prés et des bois[4]. Comme aujourd'hui, nous y voyons les travailleurs venant du dehors; Vespasien ne descendait-il pas d'un «caporale» de Marchigians qui passait tous les ans en Sabine[5]? Comme aujourd'hui encore, nous y apercevons le régime de la transhumance: Varron nous fait voir les troupeaux allant du Samnium à l'Apulie et de l'Apulie à la Sabine[6]. Comme aujour-

[1] Voir Tournon, *Études*, liv. II, ch. II, art. 9, et, pour l'époque postérieure jusqu'à la fin du pouvoir temporel, le livre de Mgr Milella, *I papi e l'agricoltura*, Rome, 1879.

[2] Col., II, 16: «Cultus... prati, cui veteres Romani primas in agricolatione tribuerunt.»

[3] Varr., I, 7.

[4] Plin., *Ep.* II, 17.

[5] Suet., *Vespas.*, 1.

[6] Varr., II, 1 et 2.

d'hui, nous y trouvons enfin les grands domaines, la grande culture, l'exploitation du territoire par masses.

Columelle mérite l'attention pour les procédés de culture. Il nous donne le tableau élégant de l'agriculture romaine dans toute sa perfection technique[1]. C'est un savant à une époque savante; il est au courant de ce qu'a fait l'étranger[2]. Mais, au point de vue économique, il est au même point que Varron, qui le précède, et que Pline, qui le suit, chacun à une génération ou deux d'intervalle.

Or Varron, qui a fait une grande partie de sa fortune dans l'industrie pastorale[3], qu'enseigne-t-il? A faire valoir un *latifundium*. Il a eu des *latifundia*, il en possède encore, et il en parle. Ses interlocuteurs, Scrofa, Fundanius, Stolon, Atticus et les autres; ses amis, Turranius Niger, Pinnus; ses exemples, Lucilius Hirpus, Galerius, Martius, sont tous de grands propriétaires. Sa ferme modèle n'est pas l'humble héritage d'un paysan attaché pour la vie au champ où il est né et qui doit le nourrir. C'est un domaine que l'on choisit, en Italie ou en province, que l'on acquiert, qu'on revendra peut-être, sur lequel on dépense une somme, on établit une *familia*, qui doivent rendre un revenu donné en argent ou en jouissances de luxe. Tout cela est beaucoup plus près des affaires des « mercanti di campagna » que du champ légendaire de Curius, que de Cincinnatus conduisant sa charrue. Sur ce domaine de Varron, on a des prés et du bétail, des céréales, des moutons et des chèvres, au besoin un haras, un parc, des viviers, des volières, une

[1] Il n'ignore pas combien l'agriculture de son époque diffère de celle des anciens, I, 1 : « Quaecumque autem propter disciplinam ruris nostrorum temporum cum priscis discrepunt. . . »

[2] La bibliographie qu'il donne dans sa préface contient trente-quatre auteurs grecs, dix latins, et il rappelle, outre Magon et Denys d'Utique, « la foule des agronomes puniques ».

[3] Varr., II, *prooem.*

basse-cour, une garenne, un rucher, un jardin fleuriste, un potager, un verger, des vignes, des olivettes, des étangs et des bois. Le meilleur revenu est celui des pâtures, mais tout le reste rapporte également. La moitié de ces industries rurales fourniront des produits de luxe, roses, violettes, lis, poissons engraissés, escargots cultivés, huîtres, loirs, grives et merles pour la table, flamants, grues, sarcelles, pintades, ortolans: nous sommes loin de la petite culture, du vieux Romain nourri de fèves, mangeant un bout de lard aux grandes fêtes, et de la viande quand il sacrifiait[1]!

Et Pline, qui suit Columelle comme Varron l'a précédé, Pline qui ouvre son dix-huitième livre par une déclamation à grands effets sur la décadence de l'agriculture, Pline qui célèbre l'abondance fabuleuse qu'aurait donnée la terre latine[2] au temps où Curius disait qu'un pernicieux citoyen pouvait seul convoiter au delà de sept jugères et que les plus grands personnages n'en sauraient désirer que vingt-cinq[3], Pline qui oppose aux consuls laboureurs et aux triomphateurs rustiques les prisonniers, les malfaiteurs, les flétris de la *familia* servile, Pline qui jette aux *latifundia*, dans une phrase tant de fois répétée, sa solennelle malédiction, quelle autorité invoque-t-il? Caton. Or Caton, nous dit-il, place les pâtures en première ligne[4]. Et qui cite-t-il à chaque instant? Varron et ceux que Varron nomme. Lui, n'est pas un spécialiste; mais il expose la doctrine des propriétaires de son temps. Et il en donne la formule dans ce principe, qui vient d'ailleurs du vieux Caton : « Le

[1] Juv., *Sat.*, XI, 81-85.

[2] Plin., XVIII, 4.

[3] Il est vrai qu'il s'agit d'un partage de terres conquises; par conséquent, le présent qu'on veut lui faire viendrait s'ajouter au bien qu'il peut déjà posséder. C'est ce dont n'ont pas tenu compte les auteurs qui ont fait de cette anecdote un texte à déclamations. (Val. Max.; IV, 3; Col., I, 3.)

[4] Plin., XVIII, 6.

revenu le meilleur est celui qui s'obtient avec le moins de frais[1]. » Il ne s'agit donc pas pour lui de produire le plus possible; il s'agit de gagner beaucoup moyennant une faible avance. L'agriculture romaine, alors comme aujourd'hui, est une affaire de commerce. Elle n'est pas, ou elle n'est plus, une production de nourriture, elle est un placement d'argent.

Pline dans la théorie, comme Varron dans l'économie, comme Columelle dans la technique, sont entièrement d'accord. Leur Italie n'est point du tout le Latium des vieilles légendes. Ils y montrent un état semblable à celui qu'on voit aujourd'hui, sinon que le propriétaire cultive, ou du moins fait cultiver par des bras qui lui appartiennent. La régie au lieu de la ferme[2], l'achat du travailleur au lieu de sa location, voilà les seules différences. Il est vrai qu'elles ont leur valeur. La seule énumération des cultures montre ce qu'etait la demande, et en même temps la production, à cette époque de la grande vie romaine. La seule présence fréquente du maître et permanente des esclaves suffisait à changer la face des campagnes. C'est bien l'état que nous révèlent ces ruines nombreuses qui les parsèment, et ces chemins d'exploitation reliant les domaines entre eux et chacun d'eux aux grandes routes. Mais ce n'est pas encore la campagne *peuplée*, il n'y a pas de paysans.

Avec Caton[3], on ne change pas de monde. Sans doute il

[1] Plin., XVIII, 6.

[2] M. Fustel de Coulanges a très bien montré (*Le domaine rural chez les Romains*, I, § 5, *Revue des Deux-Mondes*, 1886, 15 sept.) que l'espèce de fermage connu par les Romains ne tint que beaucoup plus tard, et surtout hors de l'Italie, une grande place dans les domaines.

[3] Il parait curieux de noter que cet auteur du code du père de famille, du propriétaire foncier, est appelé « pauper » par Tite Live (XLVIII, Épit.). Il ne l'était que relativement, ce que nous savons de ses affaires le prouve. Tout dépend d'ailleurs de l'appréciation. Cicéron, qui était loin sans doute de Lucullus, d'Atticus, de

IMPRIMERIE NATIONALE.

est bien plus Romain, bien moins savant, moins étranger, moins Grec surtout. Non pas qu'il soit indifférent à la science des autres peuples; il a étudié Magon, l'agronome classique, le maître de la grande culture, à qui les Romains ont tant dû dès qu'ils ont imité les plantations puniques; et il connaît les Grecs bien plus qu'il ne le dit. Mais il ne se met pas à la remorque, il est ennemi des nouveautés, et, par principe, ami des traditions. Et surtout, ce qui nous importe, c'est qu'il est de cent ans plus ancien, et qu'il a vécu près d'un siècle. Il a vu une ancienne Rome, celle de la guerre d'Hannibal, il voit se faire la révolution économique et intellectuelle qui a transformé l'Italie, il l'a combattue toute sa vie. L'agriculture qu'il nous montre diffère de celle de Varron, non par les procédés essentiels, mais par l'état économique qu'elle révèle à l'observateur. Elle montre le même phénomène à un autre âge de son développement. Caton, en dépit qu'il en ait, appartient aux temps nouveaux. Il naît un siècle après les lois Liciniennes. Et que montrent déjà celles-ci? La concentration des terres en train de se faire rapidement, la transformation des campagnes avancée. Au temps de Caton, elle est faite, le travail servile est partout; la classe des laboureurs libres est fort réduite en Italie, elle n'existe plus dans le vieux Latium. Caton l'a vu condamner sous ses yeux par les mesures que prend la République pour amener à très bas prix les denrées étrangères qui nourriront gratuitement la populace oisive de Rome. Mille causes qui ne sont pas à rappeler, les guerres, l'accaparement des

Crassus, mais auquel nous connaissons je ne sais combien de villas et de domaines, qui payait 210,000 francs une table en thuya, Cicéron, à en croire Pline (*Hist. nat.*, XIII, 29), aurait vécu «in illa paupertate». Mais les élans d'enthousiasme archaïque de Pline rappellent trop souvent les balivernes que Valère Maxime débite sur les anciennes vertus.

terres, le régime des dettes, tout ce qu'on sait déjà ont contribué à la détruire, elle reçoit le coup de grâce. Et comme elle, la grande culture, celle de Caton, est atteinte mortellement. De jour en jour elle va céder la place à l'industrie pastorale. Aux fermes de 50, 60, 100 hectares, succède partout le *saltus*, désert qui s'étend depuis 200 jusqu'à un nombre illimité d'hectares, qui envahit toute l'Italie, et bientôt le monde méditerranéen. L'âge de Caton est celui de cette lutte; la culture vit encore, mais déjà la victoire du pâturage est certaine. Il est lui-même de cet avis d'ailleurs. Sa prédilection pour l'agriculture de ses pères ne l'empêche pas de compter, et il faut bien qu'il se convainque que les pâtures rapportent plus que les champs [1]. Dans sa classification des produits, après les céréales il n'y a plus que les bois [2]. Les lois n'y font rien, quoique Rome en ait porté encore plus que les papes. L'intérêt du plus fort et sa marche fatale ne se laissent arrêter par rien; il a raison à son point de vue, et, en dépit de Caton [3], des souvenirs, du bien public et des tables d'airain, il a accompli son programme, *per avaritiam contra leges ex segetibus fecit prata* [4].

Ce n'est pas l'âge des agronomes romains, ce n'est pas l'âge des lois Liciniennes qui nous feront voir comment un peuple a vécu sur les terres désertes que traverse la Via Appia. C'est l'antique histoire italique, si fabuleuse pour les événements, si précise pour les faits sociaux, c'est l'histoire de la conquête par Rome des campagnes Latines et Pontines, c'est surtout la vie

[1] Cat., I, 9; Varr., I, 7.

[2] Cat., 2; Varr., *l. c.*

[3] Il faut bien croire que celui-ci ne luttait plus que pour l'honneur, si le discours que Pline lui prête est vrai, et il l'est. *Hist. nat.*, XVIII, 6 : « Idemque Cato interrogatus quis esset certissimus quaestus, respondit : Si bene pascas. Quis proximus ? Si mediocriter. »

[4] Varr., II, *proœm.*

de Rome même à l'époque de cette conquête. Conquérants et conquis en étaient au même âge économique et social. Cette histoire, bien que légendaire, place une vingtaine de centres entre le pays des Rutules et l'entrée des Marais Pontins; elle y fait voir une contrée fertile, les indices recueillis sur le sol le montrent habité, cultivé. Les textes ne rendent pas compte de ce qu'était cette culture. Qu'importe? Elle correspondait à l'état politique des cités qui se partageaient ces campagnes.

Ces petits *oppida*, dont chacun apercevait son voisin à quelques kilomètres, dont plusieurs existaient sur le seul emplacement de Rome[1], représentent un peuplement serré. Si l'on admet, avec M. Mommsen[2], qu'il fallait une vingtaine de jugères, soit un peu plus de 5 hectares, pour faire prospérer une famille, on trouve en suivant ses calculs, pour l'*Ager Romanus*, vers l'an 500 avant notre ère, quatre-vingt à quatre-vingt-un mille habitants sur 70 lieues carrées[3], où il ne compte toutefois que seize mille domaines de culture, de 20 jugères l'un. Cette proportion donnerait plus de onze cent quatre-vingt-quatorze habitants par lieue carrée, ce qui serait, même aujourd'hui, une belle population pour un pays agricole. La moyenne en France, prise sur tout le territoire, est de onze cent vingt, en Italie d'environ treize cents, en Hollande de dix-sept cent soixante, en Chine de dix-huit cent huit environ. M. Beloch[4] ne donne à l'*Ager Romanus* de cette époque que 98,275 hectares, sur lesquels Tite Live et Denys d'Halicarnasse mettent quatre-vingt mille sept cents habitants. En se tenant près de leur chiffre, on trouve que chaque hectare un tiers aurait nourri une personne, et que la population, par lieue carrée, eût dépassé douze cent cinquante êtres hu-

[1] Strab., V, 3, § 2. — [2] *H. R.*, t. I, p. 6. — [3] Exactement 111,556 hectares. — [4] Beloch, *Italische Bund unter Roms hegemonie*, ch. III et IV.

mains, soit près de quatre-vingts par kilomètre carré ou seize fois la moyenne actuelle. Mais ces terres peuvent beaucoup plus; car dans la même contrée, à deux pas, nous voyons les pays où le sol est confié à la petite culture arriver à de surprenants résultats.

Il y a une dizaine d'années, à l'époque où le phylloxera n'avait pas fait de la viticulture un commerce, où le vin des « castelli Romani » ne s'exportait que dans la province de Rome, Genzano faisait déjà vivre, par ses seuls produits agricoles, plus de quatre mille personnes par lieue carrée de culture. Voici son histoire. En 1564, le fief, devenu propriété des Cesarini, comptait un millier d'habitants à peine. En 1600, cette famille commença à leur distribuer des parcelles en emphytéose; et, dès 1677, il fallut doubler l'étendue de la surface bâtie du « castello ». En 1728, nouvelle distribution de terres achetées exprès. Autres encore du côté d'Albano, de la Riccia, de Velletri, de Rome; au commencement de ce siècle, le chapitre de Saint-Pierre répartit toute une « tenuta » entre les gens de Genzano. Or maintenant le terrain cultivé par les familles de Genzano est évalué à 1,200 rubbia, c'est-à-dire plus de 2,218 hectares, qui font vivre cinq mille habitants et un millier de travailleurs étrangers passant là une moitié de l'année. Le revenu brut est de 100,000 « scudi », c'est-à-dire 535,000 francs, rien qu'en vente de vin; il convient donc d'y ajouter la part de la consommation locale, le blé et l'huile. Le cadastre accuse, pour la propriété tant urbaine que rurale, une valeur de 700,000 « scudi », et la valeur réelle est de plus d'un million, en francs près de cinq millions et demi. L'État percevait, quand la taxe sur la mouture existait encore, un total d'impôts de près de 55,000 francs. Si ces terres, comme les voisines, eussent été en pâturages,

elles eussent, à tout le plus, pu recevoir l'hiver sept mille brebis et soixante-dix bergers. Elles eussent donné un revenu brut d'environ 14,000 « scudi », et payé à l'État une taxe foncière insignifiante. Avec Genzano, on cite toujours Zagarolo[1], dont l'histoire est toute semblable. De deux mille cinq cents habitants en 1786, la population est montée à six mille depuis que 600 à 700 rubbia environ ont été répartis en parcelles; elle faisait, en 1878, plus de 500,000 francs, rien qu'en vin, sur une terre qui, en pâtures, aurait fait vivre, seulement l'hiver, moins de trois mille cinq cents brebis. Et le territoire de Zagarolo est moins sain que celui de Genzano.

J'ai tenu à citer en détail l'histoire de cette dernière ville, parce qu'elle confine à nos Terres Pontines, qu'elle est au flanc des monts Albains, et que ses terrains sont analogues à ceux des collines Véliternes. Toutefois il faut remarquer que Genzano a une bonne partie de ses cultures en vignoble, produisant un objet d'échange bien plus que de consommation, et que par conséquent ce n'est pas tout à fait la condition des villages-familles primitifs. Enfin les terres de Genzano sont meilleures qu'une bonne partie de celles de l'Agro Romano d'aujourd'hui. Mais, d'autre part, il faut noter qu'à un âge déjà ancien, celui des légendes qui suivent la fin de la royauté à Rome, les Terres Pontines nous sont apparues comme pouvant aussi exporter; Rome leur demande plusieurs

[1] Les détails concernant ces deux villes figurent dans les comptes rendus des séances de la Commission de 1880 (*Ann. d'agric.*, 1880, n° 30, p. 163). On les trouve reproduits dans une excellente brochure de M. F. Garelli, *La Bonificazione dell'Agro Romano*, Rome, 1881. Si ce petit ouvrage, où les meilleures doctrines sont très clairement résumées, a été lu autant qu'il le mérite, l'auteur aura rendu service à son pays.

fois du blé[1]; il est certain qu'elles étaient plus productives que la campagne de Rome, et que leur rendement dépassait quelque peu les besoins immédiats de leurs peuples. S'il faut donc renoncer à supposer toute leur région occidentale cultivée et peuplée comme Genzano ou même comme le vignoble Véliterne, il est logique cependant d'admettre un peuplement et une culture légèrement plus intenses, antérieurement à l'âge romain, que dans ce qui fut l'*Ager Romanus*[2]. J'imagine qu'on sera près du vrai en y mettant un peu plus de treize cents habitants par lieue carrée. La région, de la ligne de partage entre le bassin de la Teppia et celui du Sacco à la mer, de la ligne de partage entre le bassin de l'Astura et celui du Numicus aux Marais Pontins, et des pentes de l'Artemisio à la dune Pontine, comprend environ 40 lieues carrées : cela ferait cinquante mille habitants. Il y en a à peine plus de la moitié, tous citadins et misérables; et encore est-ce une fiction. Car leurs

[1] Dionys., V, 26, 7. Les faits sont rapportés plus haut.

[2] Il faut se garder de forcer par trop ces évaluations. Dureau de la Malle (*Économie politique des Romains*, II, 5), par des calculs très spécieux, mais contredits par les conclusions qui sortent des textes historiques, évaluait à un chiffre fort bas la population libre et servile de l'Italie. Entre la première et la seconde guerre punique, elle eût été en tout de 4,978,482 individus. Il ne s'agit, bien entendu, que de l'Italie romaine, c'est-à-dire de la péninsule jusqu'au Rubicon et à la Macra. Mais M. Beloch (*Der Italische Bund unter Roms hegemonie*, ch. IV, p. 100) trouve, dans ces mêmes limites, au temps de la guerre d'Annibal, au moins six millions et demi, de population libre seulement. Toutefois, il faut retenir des remarques de Dureau de la Malle ce fait que, dans l'antiquité, une terre cultivée en céréales et rendant la même quantité de grain que dans les temps modernes n'aurait pas pu nourrir le même nombre d'hommes. La consommation journalière en blé était égale, chez les Romains, presque au double de celle du paysan moderne : « la raison en est toute dans l'imperfection des procédés de mouture et de panification ». Plus ceux-ci sont perfectionnés, moins il faut de blé pour faire autant de pain. On a envie de rire quand Montesquieu avance que « la seule ville de Rome contenait autrefois plus de peuple qu'un grand royaume de l'Europe n'en a aujourd'hui ».

cités sont hors de la région, sur les pentes des monts Albains et Lepini, dans lesquels se trouve la partie la plus cultivée et la seule habitée de leurs terres; la partie Pontine, où étaient ces anciens habitants, n'en a plus.

Mais ces calculs ne nous trompent-ils point? Les auteurs qui fournissent les chiffres sont peu sûrs pour les premiers temps de Rome, et c'est à un âge encore antérieur que nous devons les rapporter. Il faut donc qu'ils correspondent à une possibilité agricole et économique constatée, ou les conclusions qu'on en tire seront frappées de nullité.

Rien ne fait plus d'honneur à Dureau de la Malle que d'avoir le premier pensé à une comparaison étroite entre les campagnes latines et les régions volcaniques de la France. La Limagne, pays de tuf, de cendres et de scories, vallonnée, dominée par des monts, présente avec la terre romaine une analogie évidente. Or peu de pays sont plus peuplés. C'est que nul ne s'adapte mieux à la petite culture intensive. Elle n'y a jamais été abandonnée; les changements de notre agriculture, de notre économie, de notre technique ne l'en ont pas fait disparaître; c'est à elle qu'est due la renommée de cette terre promise des fruits. Voici le tableau qu'en a tracé l'auteur, il y a près d'un demi-siècle : « Là, presque toute la culture se fait à bras d'homme, avec la bêche, la pioche et la houe, par exception avec une charrue légère attelée de deux vaches laitières, et souvent d'une seule à côté de laquelle se place la femme du laboureur. Les propriétés sont très divisées, la population très nombreuse; aussi emploie-t-on au travail des animaux qui fournissent en même temps une nourriture journalière au cultivateur. On y obtient deux récoltes par an, en grains et en légumes, il n'y a pas de terrain en friche ou en jachère, et le prix moyen du loyer d'un arpent de terre labourable est

de 100 francs par an. La population par lieue carrée est l'une des plus fortes que l'on connaisse dans une contrée purement agricole (treize cent quatre-vingt-treize habitants par lieue carrée pour le département du Puy-de-Dôme, deux mille cinq cents au moins pour la Limagne). Si la Limagne était partagée entre six ou sept grands propriétaires, si l'on y substituait le régime des intendants à gages et des journaliers mercenaires à l'activité, à l'industrie et à l'économie des petits cultivateurs propriétaires, en moins d'un siècle la Limagne serait inculte, dépeuplée, misérable, et se rapprocherait de l'état actuel de la campagne de Rome. Celle-ci pourtant, avec un sol non moins fertile, jouit d'une température plus favorable à la végétation, puisqu'on peut y obtenir, comme dans la Campanie, trois récoltes par an sur la même terre[1] ». L'Irlande rapprochée de l'Angleterre, la Limagne rapprochée de la Beauce[2], pays riche, mais de grande culture, et qui n'a par lieue carrée que moins de sept cents habitants, font ressortir ce phénomène. La Beauce et l'Angleterre font une plus belle affaire; l'Irlande et la Limagne nourrissent plus de gens, l'une mal, l'autre passablement, différence qui tient seulement à l'oppression des Irlandais par une aristocratie étrangère. C'est à ces deux pays que devaient ressembler les campagnes latines primitives au point de vue de la population; et, dans tous les cas, la Limagne montre la possibilité du fait. « La Toscane, dit encore notre auteur[3], et l'État de Lucques, où il y a cinq ou six mille habitants par lieue carrée, et où l'on ne cultive pas la pomme de terre, où le produit net est très faible, mais le produit brut énorme et employé presque en totalité à la production des hommes, expliquent très bien le phénomène

[1] Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains*, liv. III, ch. XXI. — [2] *Ibid.*, III, I. — [3] *Ibid.*, III, XI.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de la grande population italienne dans les cinq premiers siècles de la République romaine; car, même système de culture, mêmes outils aratoires imparfaits, même assolement vicieux ». L'huile et les vins de Toscane s'exportant en quantités considérables, il faut rabattre passablement de ce que dit ici l'économiste; mais le rapprochement demeure assez frappant. Il va sans dire toutefois que le chiffre de population donné par la même proportion pour les campagnes Véliternes serait sans doute exagéré.

Même, au premier abord, celles-ci ne semblent pas pouvoir répondre aux données indiquées plus haut. Ce qu'on y classe comme terres arables ne suffirait pas, en effet, à une population sédentaire qui donnerait au domaine de Campomorto près de huit mille bouches à nourrir. Les cendres et alluvions volcaniques sont en général très fertiles, se composant le plus souvent de matériaux désagrégés, friables, propres à la végétation. Mais les tufs, dès qu'ils sont un peu durs, ne présentent plus cet aspect, encore moins les laves; certains terrains de la région sont également assez mauvais, ils n'ont pas tous ces deux pieds de bonne terre que Columelle demande pour faire pousser le blé[1]. Mais les laves tiennent une place infime; quant au reste, deux cas seulement sont tout à fait défavorables. Le premier est celui d'une terre rouge, gluante, compacte et lourde, trop riche en oxydes de fer: ceux-ci se déposent à l'entour du chevelu des racines, l'enveloppent d'une gaine dure et suppriment la nutrition; cette terre est la *rubrica*[2] des Romains, dont ils parlent avec dépit; elle occupe une grande place sur les dernières pentes des coteaux Véliternes, à droite et à gauche de l'Appia; on l'appelle dans le pays « porciaro ».

[1] Col., I, 6. — [2] Varr., I, 9; Col., III, 11, la dit « ad comprehendendum radices iniqua ».

Le second cas est général dans une partie des campagnes : c'est celui où le tuf est à fleur ou presque à fleur de sol, recouvert seulement d'une mince couche meuble; si vous remuez celle-ci, les pluies de l'hiver l'emportent. Ainsi, quand même on admettrait que la plaine Satricane a pu être, elle qui n'a que des terres de transport, dans le même état que la Limagne, il semble, au premier abord, impossible que les collines Véliternes en aient approché, même de loin.

Remarquons cependant que, pourvu qu'elles atteignent un peuplement analogue à celui du Puy-de-Dôme et de l'*Ager Romanus* primitif, il suffira que la plaine Satricane nourrisse à peine quelques âmes de plus par lieue carrée de culture pour que les calculs ci-dessus soient de toute vérité.

Or les collines Véliternes sont tout entières, en réalité, cultivables, mais non à la manière actuelle. Même les terrains considérés plus ou moins aujourd'hui comme rebelles sont susceptibles d'une culture et d'une population sérieuses. La *rubrica* s'améliore toute seule, à force d'être profondément remuée[1] : les pluies, l'eau qui la traverse pendant la période hivernale, la lavent et en font une bonne terre. L'« occhio di pesce »[2], infécond si on le laisse en banc compact, devient

[1] Atticus, selon Columelle (*l. c.*), avait remarqué qu'une fois que la vigne y a pris, elle la nourrit bien : « Verum est in opere difficilior, quod neque humentem fodere possis, quod sit glutinosissima, nec nimis siccam, quia ultra modum praedura. » Pline (*Hist. nat.*, XVII, 3), dit cependant qu'elle est « a multis laudata », sans doute après qu'elle a perdu assez de fer pour n'en plus contenir qu'une quantité faible. De nos jours, en effet, l'expérience démontre que les oxydes de fer en petite proportion sont un puissant engrais, surtout horticole. Les cultures des environs de Reims, de Montreuil-sous-Laon et de l'asile de Prémontré, où on les emploie depuis des années, donnent les plus beaux résultats (Fischer, *De la fertilisation du sol*, Paris, 1887).

[2] Pline le trouvait déjà recommandé par certains agronomes (*Hist. nat.*, XVII, 3) : « Tofus scaber, natura friabilis, expetitur quoque ab auctoribus. » Il n'a jamais été mieux décrit.

quelque chose d'aussi bon que les pouzzolanes et les cendres, si on le brise, si on le divise, facilitant à la nature son travail de désagrégation, que suit une décomposition partielle[1]. Seulement ce traitement profond exige une manipulation trop coûteuse pour la grande culture actuelle, et même pour celle des Romains.

D'abord, la charrue de Caton n'a pas raison de semblables terres : si la couche meuble manque, elle ne peut rien; si elle est peu épaisse, elle la fait se perdre. On retrouve partout, dans les campagnes latines, des collines complètement dénudées portant la trace d'anciens labours. L'araire, en remuant leur mince chair végétale, a marqué ses sillons sur leur squelette de tuf; puis l'eau a enlevé la première, et laissé celui-ci à nu. Ce sont des terrains morts, victimes d'un travail mal approprié[2]. De même, dans les sols un peu durs ou épuisés, dans toutes les terres qui demandent à être retournées, l'instrument primitif montre son impuissance : il gratte à peine leur surface, il n'attaque pas leurs profondeurs. Il n'est probablement pas juste de dire, comme le fait M. Mommsen[3], que la petite culture ne différait guère de la grande que par ses

[1] Il s'écaille d'ailleurs tout seul au simple contact de l'air, quand on le tire des couches un peu profondes. Le « cappellaccio », plus compact, et qui, plus rare dans ces campagnes, occupe la plus grande partie de celles de la rive droite du Tibre, n'est dur que s'il n'est pas à l'air. Découvert et brisé, il se résout en sable, et ceux qui, encore aujourd'hui, prennent la peine de le travailler, en font une terre végétale. Columelle le savait bien. « Le tuf, dit-il (III, 11) et le *carbunculus* (qui est probablement une scorie volcanique), pourvu qu'ils aient été brisés et mis en tas à la surface du sol, se décomposent et se désagrègent sous l'action des intempéries, de la gelée, des chaleurs de l'été. » On ne peut pas raisonner juste en prenant pour point de départ l'état actuel des terrains. Il faudrait que le pays fût incroyablement privilégié pour produire avec abondance sans que l'on fît rien pour la terre.

[2] Ces terrains à sous-sol de tuf étaient recherchés pour la vigne. Col., *De arbor.*, 3.

[3] *Hist. rom.*, tr. fr., t. III, p. 122.

moindres proportions. L'absence de la charrue et le travail à bras sur les petites parcelles constituent, pour le temps et le pays, une différence énorme. Beaucoup de terres, sans un pareil travail, n'eussent pu être mises en culture. Beaucoup n'ont duré que par lui. Peu fumées par des gens qui manquaient d'animaux[1] et qui gâtaient comme à plaisir le peu de fumier qu'ils avaient[2], tendant toujours à l'épuisement[3] par

[1] Caton (*R. r.*, 11) ne demande que seize hommes, deux bœufs et trois ânes pour 100 jugères de vigne, et (*R. r.*, 10), pour une terre de 240 jugères en céréales et oliviers, treize hommes, six bœufs, quatre ânes et cent moutons. Et Varron, discutant ce nombre, inclinerait plutôt à le réduire encore (I, 18).

[2] Les Latins avaient sur l'action des fumiers les idées les plus fausses. Varron (I, 13) recommande de laisser fermenter longuement la litière avant de s'en servir, et même de l'y aider en mouillant. Or, dans un fumier ordinaire, il y cinq millièmes d'azote, deux d'acide phosphorique, et sept en moyenne de potasse et de soude; c'est-à-dire que l'azote y est en si petite quantité qu'on invente aujourd'hui les moyens d'empêcher, par l'adjonction du sulfate de fer, sa déperdition. Au contraire les Latins, par la fermentation, favorisaient le dégagement de la vapeur d'eau, qui entraîne les produits ammoniacaux provenant de la décomposition des matières azotées. Cette déperdition réduisait l'azote de leurs fumiers à un ou deux millièmes, c'est-à-dire presque rien. Les Romains, dans la question de l'engrais, ne firent jamais un pas en avant. Ils n'ont su employer ni la marne, ni la chaux, ni les cendres, dont les populations Gauloises transalpines et subalpines usaient avec tant de succès sous leurs yeux (Plin., XVII, 4, 5). Leur engrais se borna toujours à un médiocre fumier de ferme et aux produits des basses-cours.

[3] Le travail agricole, pour Caton, consiste encore surtout dans le labour; c'est l'inverse de ce que nous faisons : l'expérience et la chimie ont appris que le principal, c'est l'engrais. « Quid est, écrit Caton (*R. r.*, 61), agrum bene colere? Bene arare. Quid secundum? Arare. Tertio? Stercorare. » Cette doctrine, héritage des plus anciens peuples, correspondait, chez eux, à la faible proportion du bétail, à la pratique de la culture à bras, à la jeunesse de la terre italique. Tout le monde sait aujourd'hui, lit-on dans un récent travail (Fischer, *op. laud.*), « qu'une bonne terre végétale doit contenir de l'argile, des silicates et de la chaux dans des proportions pouvant varier, mais que, par-dessus tout, elle doit contenir une certaine quantité d'humus, substance complexe, composée de matières organiques, en dehors de laquelle il n'y a pas la fertilité qu'il faut atteindre pour obtenir le maximum de récoltes. Cette substance, provenant de la décomposition de matières végétales, est généralement apportée par les fumiers de ferme. Pendant longtemps on

suite de l'assolement biennal, si même il n'était pas annuel à l'origine sur les petits lots, elles se seraient stérilisées. Ce labeur acharné les renouvelait. Il soumet à une vraie jachère les couches qui viennent de produire et qu'il fait passer en dessous, il les remplace à la surface par celles plus neuves qu'elles couvraient[1].

On ne distinguera jamais assez, dans les campagnes Romaine et Pontine, les coteaux, *colles*, des vallons, *campus*. Cette fausse plaine, si accidentée, présente entre ces deux parties, enchevêtrées l'une dans l'autre, des différences considérables. Les vallons seront toujours productifs; mais ils n'occupent en réalité qu'un cinquième ou un sixième du sol. Et même là

a contesté à l'humus une action fertilisante; mais aujourd'hui il paraît démontré que son rôle complexe consiste à fournir aux spongioles des plantes des solutions appropriées aux besoins de l'assimilation ». C'est combinées ou associées à l'humus que les substances minérales nécessaires à la végétation viennent se prêter à celle-ci. Or les terres vierges ou encore jeunes sont toujours pourvues d'humus; il s'en est produit plus ou moins par l'accumulation des débris de la végétation antérieure. D'autre part, le fer est maintenant reconnu indispensable. La *rubrica* et les tufs rouges, qui tiennent tant de place dans les campagnes latines, en contenaient abondamment. Ainsi deux grands éléments d'une fertilité parfaite y existaient aux temps anciens. Mais jamais on ne les restitua à la terre condamnée à produire. S'il ne faut pas, comme Dureau de la Malle, exagérer l'usure de celle-ci (voir surtout liv. III, ch. IV), cette usure, quoi qu'en dise Columelle (II, 1), est cependant un fait certain.

[1] Cette vérité est absolument méconnue par l'agriculture de l'époque classique. Il y a dans Columelle (II, 4) un passage que personne n'a remarqué, et qui jette un jour singulier sur la pratique agricole romaine. Parlant de l'inconvénient qu'il y a à labourer quand la terre est trop sèche, il dit avec raison que les grosses mottes qui se soulèvent alors rendent les seconds labours, la « rinfrescatura » des modernes, plus pénibles, et le binage plus long et plus coûteux. Mais il signale comme un inconvénient le mélange qui se fait alors de la terre neuve du dessous avec la terre de la surface, ce qui nous montre combien peu les Romains, avec leur charrue faible et leur pauvre fumure, savaient améliorer un sol : ils demandaient toujours à la même couche une production incessante; c'était par une division extrêmement ténue des éléments qui la formaient qu'ils cherchaient, sans pouvoir l'obtenir d'une manière aussi durable, un rajeunissement que nous trouvons dans des labours profonds et d'abondants engrais.

les terres sont peu riches en phosphates, par conséquent de nature peu féconde; mais leurs éléments ont subi, par le fait de l'érosion, du transport, par l'action atmosphérique, des modifications mécaniques et chimiques analogues à celles que le labour profond occasionne. Sur les coteaux, le peu de terre qui reste n'a été modifié en rien. Les silicates, presque tous en cristaux, qui le forment ne donnent rien à la végétation, tant qu'ils ne sont ni pulvérisés ni décomposés. Aussi, dès l'époque romaine, avait-on intérêt à faire là des pâtures, qui n'exigeaient aucun travail[1]; aussi la vigne, à laquelle ces coteaux se prêtent, et qui donnerait, dit Caton[2], le meilleur revenu, absorbait-elle trop souvent en main-d'œuvre tout ce qu'elle pouvait rapporter[3]; aussi les céréales n'y réussissaient-elles pas comme dans les vallées[4], exigeant plus de fumier[5], rendant moins[6]. On craignait, en cultivant ce sol, de l'ameublir au point que les pluies l'emportassent[7]. En fin de compte, la fertilité était tout à fait relative. Les environs de Rome, la tribu Pupinia, les collines du tuf lithoïde étaient surtout avares. Les Terres Pontines valaient mieux. Mais l'aveu d'impuissance que les agronomes sont obligés de faire quand ils considèrent quatre pour un comme un produit digne d'envie[8], mais ce que nous savons des outils et des ressources de leur culture en grand, tout nous prouve que, si ces terres ont pu être jamais cultivées d'une façon vraiment intensive, à l'époque où elles étaient jeunes, ce n'a pu être absolument qu'*à bras*.

Il est certain que la culture à bras a été des plus répandues.

[1] Col., II, 17.

[2] Cat., 1.

[3] Varr., I, 8.

[4] Col., I, 1.

[5] Col., II, 3; II, 5: « Ita ut plani loci jugerum XVIII, clivosi XXIV vehes stercoris teneant. »

[6] Col., II, 9.

[7] Varr., I, 35.

[8] Col., III, 3.

Elle seule s'applique à l'*heredium*, les deux jugères de jardin qui entourent la maison familiale; elle seule s'applique aux vignes, aux olivettes, aux vergers; elle s'applique enfin aux tout petits domaines, qui n'ont pas cette vingtaine de jugères, mesure ordinaire d'une *charrue*, ou qui ne sont pas dans la clientèle d'un chef puissant, d'un seigneur.

Celui-ci, sur son grand domaine, qui n'a jamais pourtant qu'une ou deux centuries, s'essaye à pratiquer la grande culture d'alors, celle de Caton à l'état rudimentaire; mais sa *familia* est nombreuse, il groupe autour de lui enfants, clients, dépendants de tout genre, et ce sont des bouches à nourrir: qu'avant tout donc il fasse en grand ce que fait en petit le laboureur dont le lopin doit nourrir la famille, qu'il fabrique beaucoup de produits à consommer sur place. Déjà il a des troupeaux en même temps qu'il a des terres; *pecuniosus locuplesque*, il entretient quelques bêtes à cornes, des moutons, quelques chevaux peut-être. Mais ces troupeaux sont peu nombreux; on ne leur abandonne que les lieux qui ne peuvent servir à aucune culture, et ces points sont fort rares dans la plaine Satricane. Les pâtures, ce sont les jachères[1]; et l'on y met surtout des bêtes de travail; probablement même a-t-on fait des étables, comme en voudront encore Caton et Columelle. Les animaux y mangent des grains ronds et la paille des récoltes, car il n'y a pas de prairies et les fourrages sont très rares. Ce sont surtout des vaches que l'on élève; car elles travaillent[2] tout en donnant du lait. On ne conserve de tau-

[1] Varron se rappelle encore l'agriculture des anciens temps, où l'élevage et les herbages étaient choses inconnues: « In eodem agro et serebant et pascebant. » (*R. r.*, III, *prooem.*)

[2] Le labourage avec les vaches persista dans la Campanie, où la terre, également volcanique, mais placée dans d'autres conditions, resta toujours meuble et féconde sous la main de l'agriculteur (Varr., I, 20).

reaux que le nombre strictement nécessaire, un par hameau, un par domaine; les jeunes mâles sont réservés pour les sacrifices et mangés. Le premier groupement, celui de la tribu, du *γένος* des âges primitifs, facilite le travail en commun. Dans ces villages-familles, comme les appelle M. Mommsen, chaque ménage trouve, sur le bien commun, ce qui complète ses moyens d'existence; l'*heredium* et la culture des quelques arpents qu'il possède lui en ont fourni une partie, et d'autre part il contribue aux travaux d'intérêt public de cet état patriarcal. On n'aurait pu créer, sans ce régime de vie, le système de *cuniculi* qui seul a rendu cultivable le territoire de la commune et a permis de l'habiter. La petite cité de cet âge, qui est un aggrégat de *gentes*, lesquelles sont des aggrégats de familles, a certainement, si les légendes sont vraies, mis en commun cultures et pâturages à une époque primitive. L'État y jouait le rôle du chef dans la tribu. Une famille n'aurait pu obtenir tout ce qu'exige sa subsistance de 2 jugères, ni peut-être de 7, même du plus riche terrain. Et cependant Columelle prétend[1] qu'on en tirait plus que de son temps ne rendaient de vastes domaines. Et le travail à bras profond, la culture parcellaire acharnée donnaient sûrement de forts produits; on en eut beaucoup moins plus tard, même à la grande époque de l'agriculture romaine. La mauvaise charrue des anciens n'arriva plus, dans ce sol mal nourri, qu'à de

[1] Col., I, 3. Il peut sembler difficile d'accorder ce témoignage avec celui de Scrofa, dans Varron (*R. r.*, I, 7), qui prétend que les anciens ne tiraient qu'un produit inférieur, en qualité et en quantité, d'une même étendue de terre. Sans doute l'agriculture qu'il sait est plus perfectionnée de beaucoup que celle des âges antérieurs, mais le mode d'exploitation rend toute comparaison impossible, et il ne s'agit dans sa phrase que de planter ou non en ligne les arbres et les oliviers. Il ne faut prendre aux agronomes romains que les faits qu'ils rapportent; leurs jugements ne sont, le plus souvent, que de la rhétorique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

médiocres résultats. Mais, travaillée par le menu, comme elle l'était aux âges antérieurs, la terre des collines Véliternes était bonne, aussi bonne que possible avec aussi peu de fumier.

A l'endroit où le Formal del Bove est coupé par la Via Appia, ses crues ont emporté celle-ci et ouvert un ravin profond. D'autres, plus petits, y confluent, et surtout celui que l'érosion a créé sur le sentier moderne. Or, au printemps de 1880, d'abondantes pluies ayant lavé les terres, la berge à pic de ce ravin présentait, du fond du « fosso » jusqu'au niveau de la campagne, une vraie coupe géologique, de 10 mètres de hauteur maximum. La structure de la terre était visible nettement. D'abord le sol, d'une épaisseur de 50 centimètres à 1 mètre, fait de matériaux de transport, amenés par l'érosion des collines voisines; sa partie supérieure est bouleversée par la culture, mais son corps même est tassé et solide. Il en est de même de la couche qui le porte, et qui est de la même épaisseur. Elle fait corps avec lui, et représente un tuf désagrégé mêlé d'éléments variés: c'est le terrain romain, fait de terres de transport travaillées, débris de *tophus,* parcelles de *rubrica,* mêlés intimement par l'action des eaux et des labours répétés d'autrefois. Tout au bas de la coupe est un tuf ancien, vierge, où le « fosso » creuse son lit, et dessus un banc de pouzzolane assez notablement compacte. Entre cette couche et celles d'en haut se voient les restes d'une dernière qui a dû être plus épaisse qu'elle n'est : elle a été superficielle et l'érosion l'a emportée, n'en laissant, et encore pas partout, que quelques centimètres d'épaisseur. Elle est faite d'une terre fine et noire, qui ressemble à un terreau léger. J'ai voulu l'expérimenter suivant le mode primitif indiqué par les agronomes[1] :

[1] Par exemple Col., *De arbor.*, 3.

elle est d'un goût douceâtre, rappelant celui de l'eau opalescente qui coule dans la plupart des « fossi ». Elle se compose en effet de matières prises à toutes les roches volcaniques que traversent ceux-ci, mais divisées, transformées, décomposées; la leucite, dont les ternes cristaux caractérisent le sol de ces campagnes, y a complètement disparu; seule l'analyse chimique permettrait de remonter à l'origine des éléments qui forment ce terrain. Mais à quoi bon y recourir? On ne peut douter, et sans autre examen, que cette couche, aujourd'hui souterraine[1], soit une terre végétale antique : elle porte en effet la trace des travaux des anciens. La coupure faite par les eaux le long du sentier encaissé qui remplace la voie Appienne suit peut-être une ancienne saignée ou un petit *cuniculus;* en tout cas, au milieu de cette couche, elle tranche un fossé bien caractérisé, à 1 m. 70 sous le sol. Il a 1 m. 80 de haut, sa largeur est 50 centimètres. Il est légèrement évasé, ses berges se sont érodées lorsqu'il était à ciel ouvert. Sa section se termine en bas par un angle aigu peu sensible, effet de l'usure du radier au temps où des eaux y coulaient. Creusé dans la pouzzolane ferme, il est rempli presque complètement par la terre noire qui était le sol. Je n'ai pas à chercher ici quel a pu être son usage, ni s'il correspond à un type donné par les auteurs. Ce qui importe, c'est qu'il a conservé un échantillon magnifique

[1] Il ne faut pas s'étonner qu'elle le soit autant, ni qu'une formation qui ne date que des derniers temps de l'Empire et des siècles du moyen âge ait tant d'épaisseur et de solidité. Très près du Formal del Bove, dans les sondages que j'ai faits pour retrouver les dalles de la voie Appienne, celles ci se sont rencontrées dans le sol à 80 centimètres. Non loin de là, des paysans qui avaient détruit ce dallage, en 1877, avaient dû creuser à 1 mètre dans un terrain dur et solide (Di Tucci. *Antico e presente stato*, p. 25). L'érosion travaille ici en grand; quelque petit que soit l'espace et quelque court que soit le temps, ses proportions sont étonnantes : l'apport de ces couches si épaisses, et déjà si compactes, est évidemment postérieur à l'abandon de la route; il ne date donc que de quelques siècles.

de la plus vieille terre végétale. La voilà, cette terre légère, *putris campus*, que des vaches pouvaient retourner comme celle de Campanie, cette terre si ameublie par une vraie manipulation.

Ainsi, par un heureux hasard, j'ai pu, on peut sans doute encore, dans un endroit privilégié d'où l'érosion n'a pas fait disparaître toute l'ancienne chair des coteaux, retrouver, prisonnier dans les couches puissantes sous lesquelles elle en couvre les restes, un débris de la vieille terre. On peut voir ce qu'avaient fait du sol la division, les remaniements, la fumure, l'amas de détritus végétaux, le travail à bras répété. Sans doute il est assez probable que ce résidu, qui ressemble un peu à une terre de bruyère et qu'envieraient nos jardiniers, représente ce qu'il y avait de mieux. Mais il n'est pas exact de dire, comme l'ont fait des auteurs cependant sérieux, que jamais les campagnes latines n'ont été mises en valeur autrement qu'elles ne le sont[1]. Les raisons tirées de l'histoire paraîtront nulles en présence des faits qui ont été rappelés plus haut. Celles tirées de la nature des terres, infécondes, soi-disant, et impropres à la petite culture intensive, disparaissent devant le témoignage du sol lui-même et du sous-sol.

D'ailleurs les peuples italiques connaissaient des moyens de forcer le produit. Ce n'est pas sans raison que j'ai donné plus haut le détail des opérations que comporte aujourd'hui la cul-

[1] Voir dans F. Garelli, *Bonificazione dell' Agro*, p. 69 (Cf. p. 14), l'opinion de Vernouillet, qui considère le système actuel comme consacré par l'expérience, satisfaisant à tous les intérêts, conforme aux plus saines théories, et enfin comme le seul qui s'adapte à la nature du sol et de la population. Ce qui est plus frappant, c'est que Tournon, si bien renseigné, si bon observateur, si au courant de l'histoire, si affligé par ce qu'il voit, exprime la même opinion comme conclusion d'études qui sembleraient devoir le conduire à l'avis opposé : la tâche à entreprendre l'effraye, il la relègue parmi « les rêves de bien public ».

ture romaine. Celle qui consiste à renchausser le blé, à faire « la terra nera », est un héritage des anciens. Varron trouve bon qu'on la répète deux fois, et même trois[1]. Elle fait taller les tiges et accroît la récolte; mais, par contre, elle augmente la main-d'œuvre, et, si le capital employé en céréales est moins productif que celui mis en prés, elle en est une des raisons. Si l'on abandonna la culture des champs, c'est que, telle qu'on la faisait, elle demandait trop d'avances. L'agriculture devenant une affaire, il n'y eut plus de convenance à user de moyens si coûteux. Mais, alors qu'elle était un besoin, qu'elle donnait à manger, non à vendre, que chacun travaillait de ses mains ou par des mains qu'il payait seulement avec une part de nourriture et qui ne se marchandaient pas, alors on ne cherchait qu'une chose, atteindre un produit maximum; peu importait la somme de travail, pourvu qu'on fût en mesure de l'exécuter dans l'année. On surpassait certainement ainsi le rendement de quatre pour un qui fut, au temps de Columelle, la moyenne en Italie[2]. Les terres, qu'une fumure trop faible conduisait à l'épuisement, étaient encore loin de ce terme. Les campagnes Romaines et Pontines, aussi fécondes que la Limagne, devaient dépasser journellement le rendement de cinq pour un que Cicéron[3] donne comme la moyenne prise sur l'ensemble de la Sicile, atteindre communément ceux de sept et huit, et occasionnellement ceux de dix et même quinze, qui n'étaient plus, dès l'époque de Varron[4], qu'un privilège de certaines contrées dans cette île, en Apulie, en Étrurie[5].

[1] Varr., I, 29.
[2] Col., III, 3.
[3] Cic., *Verr.*, III, 47.
[4] Varr., I, 44.
[5] Rien ne renverse mieux que de tels témoignages les légendes sur l'agriculture des anciens et la richesse de l'Italie. Ces rendements sont misérables. En Tunisie, la culture arabe, qui n'en est pas une, mais qui ne s'adresse jamais qu'à des

On y trouvait l'aisance de ces temps-là, c'est-à-dire l'entière satisfaction des besoins premiers de la vie.

Sur cette terre tant travaillée, que cultivaient les premiers peuples? Aujourd'hui, un champ d'un demi-acre, dans les parties les plus peuplées et les plus malheureuses de l'Irlande, fait vivre à peu près une famille. Mais quelle vie! La pomme de terre

terres reposées, rend communément six pour un, et la culture européenne, sept, huit et jusqu'à dix dans une bonne année. Il est juste de dire qu'en Afrique la jachère est absolue; la rotation est assez exigeante, puisqu'on cultive souvent deux années sur trois; mais on n'intercale rien, et les Arabes ont vingt fois plus de troupeaux, et par conséquent de fumure pendant l'année de repos, que n'en avaient les vieux Romains. Dureau de la Malle a dit qu'en Italie le rendement moyen n'est de nos jours que de cinq à six; Tournon dit sept, et le chiffre des statistiques officielles est maintenant plus élevé. Il était de huit et plus dans l'Italie centrale, avec la culture indigène, souvent bien superieur pour ceux qui prennent la peine d'appliquer les nouveaux procédés; en terre Pontine, à Campomorto, il était, au milieu du siècle, de neuf, année moyenne. En France, au-dessous de ces chiffres, on trouve le rendement très pauvre; quinze n'est qu'une belle moyenne; vingt est souvent le partage des bonnes terres richement fumées, et, dans certaines contrées du Nord, on force le produit jusqu'à trente et trente-cinq. Si le rendement moyen, pris sur tout le pays, n'oscille guère qu'entre huit et seize, cela tient à une erreur de nos paysans, qui leur fait mettre en blé beaucoup trop de terres médiocres, qui devraient être en bois; mais on peut espérer que cette situation malheureuse, héritage d'un temps où les conditions économiques étaient autres, cessera à mesure qu'elle sera mieux comprise. Le mode de semage y contribue aussi. Les Romains semaient à la volée, ce qui demande plus de semence et diminue le rendement : 100 à 150 litres suffisent pour un hectare semé en lignes; il en faut 150 à 200, et même 250, pour la même surface semée à la volée. Or ils n'en mettaient, à raison de 5 environ par jugère, que 173 et demi à l'hectare (Varr., I, 44). Cette pratique leur survécut. Je me rappelle avoir noté, dans le Polyptique d'Irminon, document du x[e] siècle, que le bonnier, que l'on croit, au moins dans certains pays de France, avoir représenté 128 ares et 33 centiares, recevait seulement 198 litres, soit 171 litres à l'hectare. Qu'on en finisse donc une bonne fois avec ces éloges littéraires des Romains comme cultivateurs! La vérité, c'est qu'à partir du jour où leur charrue courut sur les terres dépeuplées, où leur agriculture remplaça le jardinage agricole primitif, ce qui devait arriver arriva : le rendement baissa d'une manière inouïe, et l'Italie mourut, plus lentement ou plus vite suivant les autres facteurs de ruine qui vinrent se joindre à celui-là.

est l'unique aliment, on la mange demi-cuite afin qu'elle se digère moins vite; et le plus souvent cette vie n'est qu'une agonie prolongée pendant les années nécessaires pour mourir lentement de faim. Un demi-acre, c'est un jugère, ou peu s'en faut. Mettez-en deux, vous avez l'*heredium*: la famille, en travaillant sans trêve, mangera à peu près tous les jours. Mais les anciens n'ont pas mené cette existence épouvantable, produit odieux de la conquête, de la spoliation, de l'accaparement. Ils auraient fui une terre qui la leur eût offerte. Leurs petites cités étaient pauvres, elles n'étaient pas indigentes, elles trouvaient l'aisance dans leur médiocrité. Or elles ne possédaient pas la ressource de la pomme de terre; et l'*heredium*, même consacré à la providentielle solanée, n'aurait encore donné que la misère. 7 jugères même de froment font une ration des plus maigres. Aussi avait-on dû chercher une céréale plus avantageuse, et préférait-on l'épeautre (*Triticum spelta*), que les Romains appelaient *far*.

Les peuples de l'antique Italie connaissaient l'orge, *hordeum*, et le seigle, *secale*, mais les cultivaient peu, surtout ce dernier. Quant aux blés, ils en possédaient plusieurs variétés : les noms de *zea, arinca, siligo, frumentum, triticum*, les désignent chez les agronomes. Mais le rôle religieux des produits de l'épeautre (*far, confarreatio, diffarreatio*, etc.) suffirait à prouver la prééminence de celle-ci dans la première agriculture. Les Grecs appelaient *ζεία* la grande épeautre, et *τίφη* la petite. Les Latins l'appelaient, de son nom propre *ador* (= *ὄλυρα*, nom homérique), et, dans l'usage courant, *far*, comme leurs descendants appellent communément le maïs « polenta », et comme nous disons « grain » pour froment.

Le *far*, qui donne plus que blé, qui est plus dur, plus lourd, plus petit, qui talle et foisonne davantage, le *far*, qui se cul-

tive partout, même dans d'assez mauvais sols[1], le *far* joue le rôle du pain dans toute la vie de la vieille Rome et des peuples du vieux Latium[2]. Le pain est d'époque récente. Jusqu'au milieu du second siècle, il n'y avait pas de boulangers, chacun pétrissait et cuisait pour son compte. Et ce pain n'avait d'abord été, pendant des siècles, qu'une galette faite de farine non blutée dont le son n'était pas retiré, et maniée sans levain. Longtemps même on ne le fit pas cuire. Le moulin était fort imparfait : il fallait un effort énorme pour triturer très mal une quantité très faible. Et encore était-il récent. Pendant des siècles la mouture n'avait été qu'un pilage à bras. Il fallut, racontent les légendes, que Numa inventât les moyens de griller le grain et de construire des fours. Même après que le pain pétri, levé, cuit, fut d'un usage général, la nourriture du paysan et du soldat fut la *puls*. Cette *puls* rappelle de très près la *rouina* ou la *zommeta* des cavaliers arabes, seulement celle-ci est d'orge. C'est une farine faite de grains torréfiés, salés si l'on veut, et pilés. On en fait, lorsqu'on va s'en servir, une pâte en y jetant de l'eau; cette pâte se roule en boulettes et se mange séance tenante. L'Arabe qui passe près d'un puits prépare sa *zommeta* sans mettre pied à terre. Le légionnaire en campagne

[1] Il suffit de voir les terrains auxquels il convient pour comprendre les services qu'il rendait aux anciennes peuplades. Il faut le mettre, dit Caton (*R. r.*, 34) « in creta, uligine, rubrica et agro qui aquosus erit ». C'est presque toute leur terre cultivable. Car, les coteaux de tuf à terre peu épaisse étant consacrés aux arbres, à la vigne ou au pâturage, il n'y reste pour le froment, que Caton (*ibid.*) conseille d'y mettre, qu'une place singulièrement réduite, quoiqu'on le semât aussi sous les arbres fruitiers (Varr., I, 2; Col., I, 1, 2), comme on le fait encore dans plus d'une olivette, ce qui n'est pas le mieux.

[2] Pour donner une idée de la manière dont nos études étaient conduites, je dirai que M. di Tucci, afin de bien observer l'épeautre, maintenant oubliée dans le Latium, eut la conscience d'en faire semer dans deux terrains de sa famille, l'un bon, l'autre mauvais, auprès de Velletri, une surface déterminée, et de la faire cultiver suivant les règles de Caton.

faisait, sans même s'arrêter, sa platée ou sa poignée de *puls*. Cette *puls* était alors le fond de la nourriture rustique. Le grain ne donnait donc en somme qu'un volume d'aliment presque égal à sa masse, aliment d'une puissance nutritive sensiblement diminuée par le peu de pureté de la farine avec laquelle il était fait.

De là une série de conséquences qui se font mutuellement équilibre. La terre, très cultivée à bras, et semée surtout en épeautre, donne une masse de produits bruts plus grande au consommateur immédiat. Le grain, mal traité, mal moulu, mal panifié, souvent même seulement transformé en bouillie, en galette, donne une masse d'aliments plus petite qu'il ne le ferait aujourd'hui.

Si 7 jugères suffisent à peine, si les terres qui peuvent toujours produire sont naturellement fort rares et s'épuiseraient faute d'assez de fumier, si par conséquent l'assolement est biennal, comme le font voir presque tous les textes[1], il faut une quinzaine de jugères à mettre en *far* pour une famille. 5 jugères pour les moins bonnes terres, pour les autres cultures, les bâtiments, les étangs, les cours d'eau, leurs berges où l'on fait des saussaies, plantation d'un très bon revenu, pour les bosquets aussi, les bois sacrés, enfin pour tout ce qui n'est pas *seges*, 5 jugères ne doivent pas être trop. Ainsi, par cette voie nouvelle, on revient, à peu de chose près, aux chiffres tirés par M. Mommsen[2] d'une comparaison avec la « charrue » germanique. Par conséquent notre évaluation de la population du pays devient encore plus admissible.

[1] Varr., I, 44 : « Agrum alternis annis relinqui oportet, aut paulo levioribus sationibus serere, id est quæ minus sugant terram. » L'assolement annuel, l'*ager restibilis*, est, à cette époque, l'exception; il reçoit surtout de l'orge (Cat. 35).

[2] Mommsen, *H. R.*, trad. franç., t. I, p. 129.

Mais est-il vrai que cette région eût tout ce qu'elle pouvait nourrir d'hommes? Ne voit-on pas, dans les terres fertiles, dans les campagnes les plus riches, la population se restreindre? Abondante sans doute et prospère, elle est moins dense cependant que dans des territoires plus pauvres d'où l'homme, oublieux du bien-être, songeant seulement à manger, ne retire que sa nourriture. Avec l'aisance, si modique qu'elle soit, naît bien vite la prévoyance, et le peuplement se limite. Les mœurs antiques facilitaient une pareille limitation, l'avortement, l'infanticide étant admis par elles. Plus tard, jointes au célibat, ces pratiques amenèrent dans les familles romaines une effrayante diminution. Mais ce fut à une époque de luxe, de plaisir et de corruption. Aux âges anciens, au contraire, elles n'étaient guère que les moyens d'une sélection peu morale, mais certainement fort utile. Ces petits peuples travailleurs, occupés de gagner et de défendre leur vie, n'avaient que faire de conserver, pour reproduire des infirmes, les êtres mal venus de leur race. Mais ils n'avaient pas intérêt non plus à ce que celle-ci fût restreinte. Les limitations proposées par les législateurs et les auteurs de *Politiques* sont le produit de rêveries datant d'une époque tout autre, et ne s'appliquent qu'à une aristocratie de propriétaires; le nombre des individus de condition inférieure et des esclaves se détermine par d'autres causes. Or, dans ces âges reculés, les peuples italiques avaient fort peu d'esclaves; c'est avec sa famille que le père, c'est avec sa *gens* que le chef pourvoyait à tous les besoins. La limitation volontaire du nombre des enfants suppose des conditions économiques tout autres que celles des cités primitives[1]. Quelle

[1] Des faits de même aspect s'observent de nos jours. « La famille du petit paysan est toujours plus nombreuse que celle du bourgeois. Le petit propriétaire a besoin d'aides pour les travaux légers. Pour lui les enfants sont une richesse, au lieu d'être

que soit la richesse d'un peuple peu nombreux, il sera mangé, si du moins le système des armées mercenaires ne s'est pas encore établi. Comment d'ailleurs serait-il riche s'il n'y a presque pas d'échanges, s'il n'existe aucune industrie, si la cité est comme murée chez elle, si l'on en est encore, pour acheter du grain, à envoyer une ambassade? La seule richesse, c'est un bon territoire, et beaucoup d'hommes le cultivant, «des hommes nombreux et forts; la terre noire donne le blé et l'orge, les arbres se chargent de fruits, les animaux domestiques produisent, et la mer fournit le poisson[1] ». Tant qu'il y aura de tout cela assez pour nourrir des hommes, il se fera des hommes dans le pays.

Car il existe aux âges primitifs, outre les besoins agricoles, un stimulant à la population : la guerre. Non pas la guerre de conquête, la grande guerre des Romains; mais la guerre de bourg à bourg, de ligue à ligue, qui s'apaise, renaît, s'éternise, qui se fait autour d'une fontaine, pour un bouquet de bois,

une charge, et de bonne heure il en tire parti. Il suffirait de citer comme preuve la Belgique, où la division de la propriété est plus grande qu'en France, et où l'accroissement de la population se trouve être beaucoup plus rapide. » (F. Bernard, *Journ. d'Agric. prat.*, 1887, p. 385.) La limitation de la famille n'est pas le fait du petit paysan, même en France. «Il n'est pas, dit l'auteur d'un livre remarquable (A. de Foville, *Le Morcellement*, Paris, 1886), assez haut placé dans l'échelle sociale pour que ce soit la crainte de voir ses enfants décheoir qui l'empêche d'en avoir plus d'un, et, comme son immeuble ne représente en somme que les économies de quelques années de labeur, il sait que chacun de ses fils, quel qu'en soit le nombre, pourra, en travaillant, se conquérir un palais du même genre. » Dans l'antiquité, la forte cohésion des familles produisait le même effet que la tendance individualiste qui a pénétré dans les nôtres. Le chef en effet, père ou aîné, était intéressé à avoir beaucoup de bras libres à son service; et la puissance de la *gens*, considérée comme un petit peuple, et, comme lui, d'ailleurs, capable d'essaimer, trouvait dans le nombre de ses membres un de ses principaux éléments.

[1] Hom., *Od.*, XIX, 109 sqq. Peinture d'un heureux roi, *ἄνδρασιν ἐν πολλοῖσι καὶ ἰφθίμοισιν ἀνάσσων. . .φέρῃσι δὲ γαῖα μέλαινα πυροὺς καὶ κριθὰς, βρίθῃσι δε δένδρεα καρπῷ, τίκτει δ' ἔμπεδα μῆλα, θάλασσα δὲ παρέχει ἰχθῦς.*

pour trois vaches enlevées. Cette guerre est l'état normal, si deux cités ne sont ni parentes ni alliées. Elle ne met pas sur pied un bien grand nombre d'hommes, elle n'en tue que quelques-uns; mais elle suffit pour obliger le peuple à tenir sa jeunesse au complet[1] : il faut des fils pour défendre le père, des guerriers pour protéger les champs.

Ainsi nous pouvons être sûrs que si la terre du Latium a pu produire assez pour nourrir beaucoup d'hommes, elle a contenu autant d'hommes qu'elle pouvait alors en nourrir.

Les faits exposés jusqu'ici sont les uns bien connus, les autres très nouveaux : ils se confirment mutuellement. Il fallait faire le parallèle de la culture moderne, de celle de l'âge classique et de celle des temps plus anciens. Il était nécessaire aussi de montrer quelles étaient alors les conditions économiques, le régime de la population. Les conclusions, géographiquement, dépassent beaucoup nos limites. J'ai dit pourquoi : l'ouest des Terres Pontines n'est qu'un morceau de la campagne Romaine que la topographie et l'histoire ont donné à une autre région. C'est à lui qu'il faut les restreindre. On peut, je crois, les formuler ainsi.

L'histoire et la légende obligent à placer dans cette région un nombre sérieux de villes et beaucoup de population.

Le sol y garde encore la trace d'un immense travail d'ensemble, qui a exigé beaucoup de bras, et qui avait donné aux eaux un régime différent de celui qui fait la mort de ces campagnes.

L'agriculture des temps anciens, l'état social des cités primitives rendent possible l'existence, sur un terrain de cette nature, d'un peuple agricole nombreux, et des vestiges en existent.

[1] Malthus et Dureau de la Malle l'ont très justement remarqué.

Ce peuple a pu obtenir, par le travail à bras d'une terre encore jeune, par un *jardinage agricole* étendu à tout le pays, ce que l'agriculture véritable, imparfaite comme elle l'était dans ses outils et dans ses ressources, ne lui aurait jamais donné, et n'a pas donné après lui.

Les cités avaient intérêt à ce que le peuplement fût dense, et il n'y avait pas encore d'intérêt individuel contraire.

Toutefois ces raisons vaudraient peu, et les faits rapportés au début de cette étude seraient sans aucune valeur, s'il n'était également prouvé que les conditions hygiéniques ont permis d'habiter ces campagnes. Les légendes romaines sont un peu des contes bleus; l'histoire qu'on en pourrait tirer ressemblerait à celle de Charlemagne écrite avec les Chansons de geste; les personnages ont la réalité des chevaliers de la Table-Ronde; et les cités seraient du même pays qu'Albraque et que l'île d'Alcine, si l'on n'avait, pour les placer sur terre, que des lieux où l'on ne peut dormir une nuit sans risquer lamort.

§ 3.

Le 23 juin 1880, au Ministère de l'agriculture, à Rome, siégeait une commission chargée d'étudier les moyens techniques d'améliorer l'Agro Romano. Un membre, qui venait de citer Genzano et Zagarolo, soutenait qu'une population, pourvu qu'on lui donnât des terres, pourrait renouveler partout ces encourageants résultats. — Oui, dit un autre, si elle ne meurt pas!

Le difficile, sur la terre Latine, n'est pas de la vaincre, c'est d'y vivre. Et maintenant que l'Italie, en exécution de la loi sortie de ces délibérations palpitantes, commence la grande expérience, là est l'écueil, l'obstacle, le péril. On ne sait pas,

dans notre France, où la « malaria » ne possède que quelques domaines restreints, ce qu'est sa tyrannie féroce. On n'y connaît pas ce fantôme, qui a épouvanté, depuis l'aurore des temps, le campagnard et l'homme des villes, qui arrête l'étranger ou le tue, qui énerve ou terrasse l'indigène, lui enlève deux enfants sur trois, et laisse vivre le dernier pour perpétuer dans la misère une race toujours languissante et qui va toujours en s'usant. La malaria a dépeuplé des villes[1], elle a anéanti des armées[2], elle a fait reculer des saints[3]. Elle rend inhabitables tout le bassin Pontin, toute la campagne Romaine; elle y dérobe au genre humain plus de 400,000 hectares.

Les Romains en souffraient comme nous. Vingt auteurs, antiquaires ou médecins, ont recueilli les pages des anciens

[1] J'ai dit plus haut qu'au moyen âge, et encore aux deux derniers siècles, Ostie, l'Isola Farnese, Ceri, Mentana, où il n'y a plus que des hameaux ou des fermes, ont été des cités; et, dans le pays qui nous occupe, S. Donato, Conca, les Castella, Collemezzo ont été de bonnes bourgades, où aujourd'hui il n'y a plus rien.

[2] Sans remonter jusqu'aux Gaulois qui, campés dans les ruines de la ville, y perdirent beaucoup de monde (Liv., V, 48), la France a, deux fois dans ce siècle, occupé Rome, et, chaque fois, la fièvre a décimé ses troupes. Tournon rapporte (I, 9), par exemple, qu'en 1811 « un détachement de 80 hommes du régiment de La Tour d'Auvergne, placé par nécessité hors de la porte du Peuple, eut en trois semaines 51 malades, dont 27 moururent ». Quant à l'occupation terminée en 1870, son martyrologe remplit plusieurs chapitres du beau livre du docteur Colin, *Traité des fièvres intermittentes,* Paris, 1870, bien que toutes les précautions possibles eussent été prises quant à l'installation et à l'hygiène. Je transcris au hasard une note, p. 22, n. 3. « Des soldats ont été enlevés en quelques heures pour avoir traversé les Marais Pontins, tandis que les accès pernicieux tuaient, avec les mêmes symptômes, d'autres soldats qui avaient simplement passé la nuit dans une des parties insalubres de la ville, » etc.

[3] Plus prudent que nous, Pierre Damien refusa l'évêché d'Ostie, qui cependant était encore une ville. Bien que tout le monde les connaisse, il faut transcrire ici les vers sinistres qu'il adresse à Grégoire VII; l'impression en est saisissante :

Roma, vorax hominum, domat ardua colla virorum;
Roma, ferax febrium, necis est uberrima frugum;
Romanæ febres stabili sunt jure fideles :
Quem semel invadunt, vix a vivente recedunt.

(Pet. Dam., Ep. I, 19.)

écrivains qui en parlent. On voit la campagne de Rome, Rome même, en proie au fléau. La ville, au point de vue de l'air, a mauvaise réputation [1]. Tout ce qu'on peut faire, c'est la rendre à peu près « saine dans une région meurtrière [2] ». Les alentours sont malsains et stériles [3]; la tribu Pupinia, au pied des monts Albains, est à la fois insalubre et aride [4]. Dans les dix premiers livres de Tite Live, des pestes, c'est-à-dire peut être ces épidémies de fièvres graves que l'on observe de temps en temps, reviennent dix-sept fois [5]. C'est bien pis dans les Terres Pontines; leur *pestifera uligo* apparaît jusque dans les poètes [6]. Leur mauvais air va jouer un grand rôle dans toute la suite de leur histoire; mais, dès le seuil de la contrée, dans la partie qui nous occupe maintenant, Velitrae, malgré son altitude et sa grosse population, est ravagée par elle, nous disent les auteurs [7]. Divinité puissante et redoutable, la fièvre a des temples et un culte [8].

Les anciens avaient bien observé que l'automne est la saison mauvaise, alors que les premières pluies mouillent les terres desséchées par l'été [9]. Le plus ou moins de salubrité des lieux préoccupe les agronomes. A chaque pas, on trouve chez eux des recommandations détaillées pour s'assurer qu'on pourra vivre sur l'emplacement qu'on a choisi. La peur des fièvres se voit à chaque page. « Le cultivateur, en Italie, considère avant

[1] « Infamis Urbis aer. » (Fr., *Aquaed.*).

[2] « Locum in pestilenti regione salubrem. » (Cic., *Rep.*, II, 6.)

[3] « In pestilenti et arido circa Urbem solo. » (Liv., VII, 38.)

[4] « Pupinia pestilens simul et exilis » (Col., I, 4.)

[5] Liv., I, 31; III, 6, 32; IV, 21, 25, 30, 52; V, 13; VI, 20; VII, 1, 2, 27; VIII, 17, 18; IX, 28; X, 31, 47.

[6] Sil. Ital., VIII, 379; Juv., *Sat.*, III, 307.

[7] Dionys., VII, 13, 14; Sil. Ital., VIII, 376.

[8] Cic., *Nat. Deor.*, III, 25; *Leg.*, II, 11; Plin., II, 5.

[9] C'est lui qui « amène les fièvres et fait ouvrir les testaments. » (Hor., *Ep.*, I, 7, *Sat.*, I, 8.)

tout deux choses : Le rendement vaut-il la dépense et le travail ? Et l'endroit est-il salubre ? Celui qui prétend cultiver où manque une de ces deux données, est un fou, et il faut le livrer aux hommes de sa famille et de sa *gens*[1] ». « Le meilleur champ, c'est le plus salubre, car là le revenu est sûr. Au contraire, dans un terrain malsain, quoique fertile, le fléau qui frappe le travailleur ne permet pas d'atteindre la récolte. S'il faut compter avec la Mort, ce n'est plus le revenu, c'est l'existence qu'on risque. Cultiver un endroit malsain, c'est jouer à la fois sa vie et sa fortune[2] ». Columelle a tout un chapitre sur l'emplacement de la ferme, et nombreuses sont les précautions qu'il conseille aux propriétaires. Indépendamment de l'eau vive, que de conditions à chercher ! Orientation, proximité ou non de la mer ou de la rivière, bien entendu éloignement des marais, altitude, direction des vents, tout est soigneusement calculé, et calculé en vue du Latium. Dans quel pays, par exemple, dit-on que toute plage est remplie de miasmes, sinon sur la côte latine, où le bourrelet des dunes maintient un chapelet presque ininterrompu de lagunes ? Dans quel pays expose-t-on la maison, non seulement aux rayons du soleil, mais à la fureur des vents secs, sinon dans ces campagnes latines où des tufs, toujours imbibés, s'élèvent des brouillards intenses aussitôt que l'aube paraît ? Quel est le pays qui, en soixante lignes, fait revenir quinze fois sous la plume d'un auteur les mots *pestilens*, *salubris*, *pernicies*, *uligo*, *colluvies*, *pestis*, sinon la terrible campagne que les peuples ont fuie depuis lors[3] ?

La terre du pays Romain, le sol des campagnes Pontines ont donc toujours nourri la fièvre. Mais le fléau n'y a pas tou-

[1] Varr., I, 2. — [2] Varr., I, 4. — [3] Col., I, 5.

jours eu la même intensité, la même place, ni le même développement. Tout comme l'on peut remonter, en suivant toutes les étapes de l'abandon et du dépeuplement, jusqu'aux époques où ces campagnes étaient sérieusement habitées, de même l'on peut retracer la marche du fléau destructeur qui les a complètement envahies. Circonscrit, combattu, atténué, il a été longtemps maintenu dans des proportions modestes : il était alors supportable. Puis les barrières ont faibli, il a grandi, il a triomphé, et il a conquis la contrée : Agro Romano, Terres Pontines, rien ne lui a plus échappé.

Tournon, Dureau de la Malle, Colin, pour ne citer que des Français, ont retracé l'histoire de la conquête de l'Agro Romano et de Rome. L'ennemi avance de siècle en siècle : c'est Ostie, puis Porto, villégiature des papes jusque dans le XVe siècle, qui deviennent inhabitables, puis la Magliana, résidence des souverains pontifes jusqu'au XVIe, puis les Tre Fontane, où les Trappistes ne luttent pas aujourd'hui sans échecs, et Saint-Paul-hors-les-Murs, que les religieux fuient. La ville elle-même est envahie. Le fléau est depuis longtemps maître de cette ceinture de jardins qui entoure les quartiers habités en dedans de l'enceinte Aurélienne. Il escalade les monts : le Janicule, l'Esquilin sont à lui ; le Vatican, le château Saint-Ange, le Pincio deviennent ses forteresses. Il poursuit la population même dans les quartiers plus compacts ; place du Peuple et Transtévère, aux deux bouts de la ville, sont malsains. On ne vit plus, — et de quelle vie ! — que dans l'immonde Ghetto, auprès du Panthéon, et dans les ruelles serrées qui entourent le Campo de' Fiori.

Dans les Terres Pontines, la marche est parallèle. C'est celle même du dépeuplement, que l'on a vue un peu plus haut. La fièvre avance, l'homme recule. Et bientôt il est comme bloqué

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans des bourgades accrochées au flanc des montagnes voisines, d'où il descend encore chaque jour pour disputer à la nature ennemie un coin des campagnes désertes où ses ancêtres ont vécu. Velletri, Cori, Norma enferment dans leurs murs étroits une population entassée. Leurs rues sont des ruelles, et leurs maisons des fourmilières. On voit parfois deux mille personnes par hectare de surface urbaine. Les hommes se serrent l'un contre l'autre, comme des naufragés sur un radeau étroit, abandonnant, semées comme autant d'épaves, les ruines des châteaux, des églises, des couvents jadis habités. Heureux encore quand la fièvre n'attaque pas trop la ville elle-même! Sermoneta, que nous retrouverons au-dessus des Marais Pontins, se dépeuple rapidement, et Cisterna ne serait plus, si on ne l'avait délivrée des bois mortels qui l'entouraient.

Qui peut lutter contre la fièvre? Il faut n'avoir jamais senti le froid profond dont elle vous enveloppe, l'abattement étrange où elle jette les plus braves, la faiblesse, le dégoût général, la misère intérieure qu'elle laisse après elle, pour croire que de gaieté de cœur des hommes ont pu s'y exposer. Le fiévreux, au moment de l'accès, est retranché de l'existence; il ne lèverait pas un doigt pour écarter la mort de lui, viendrait-elle sous la figure d'un train, du feu, d'une bête féroce. Ensuite, sous le coup d'accès nouveaux, ou attendant leur venue périodique, sans appétit, trouvant le vin mauvais, le pain pâteux, les viandes amères, il languit parfois des années, s'il ne peut changer de climat. Puis la cachexie s'établit, le foie s'engorge, la rate gonfle, le cœur se distend, le teint est jaune, le ventre énorme, tant qu'un jour une fièvre pernicieuse enlève l'homme en quelques heures, s'il n'est pas mort plus lentement de souffrance et de consomption. En pays malarique, tout est fièvre : malaises, blessures, accidents, maladies de toute nature se compliquent

de cet élément; elles le trouvent maître de l'organisme, ou l'y éveillent, ou l'y laissent. La fièvre de malaria est un véritable Protée, elle revêt toutes les formes, elle attaque de mille façons. Tantôt brutale, soudaine, ou même instantanée, elle foudroie : j'ai vu des malheureux tomber dans le sillon, mourants, au milieu même de leur besogne. Tantôt elle s'insinue doucement, d'abord éphémère, puis fréquente, irrégulière, comme incertaine, puis tierce ou quarte, puis prenant une périodicité à longs termes. Alors, elle ne quitte plus son homme : pendant trois ans, tous les vingt jours, j'ai eu une semaine de fièvre. Si pleinement, si douloureusement que l'étranger l'expérimente, il la ne connaît pas dans toute sa cruauté. Le plus souvent il peut la fuir; fils d'aïeux sains, élevé dans l'air salubre, il retournera se guérir loin des foyers d'infection. Mais l'indigène hérite de ses parents un sang appauvri, des nerfs désordonnés, un tempérament sans ressort. Anémique, hypersplénique, bilieux, les reins à demi atrophiés, ou hypertrophiés au contraire, les poumons désorganisés, les muscles flasques et mal nourris, le sang chargé d'un pigment noir qui empâte tous les viscères, il est plus prompt à recevoir le miasme : il offre un terrain préparé, véritable milieu de culture; il est saisi presque en naissant. Son facies n'est pas encourageant pour le travailleur de campagne qui, descendu des montagnes Samnites, vient labourer ou moissonner les champs du Véliterne ou de l'Antiate, — tristes champs où, comme dit le poète[1],

Trà i solchi rei de la Saturnia terra
Cresce perenne una virtù funesta,
Che si chiama la Morte.

[1] Aleardo Aleardi, *Il monte Circello*, v. 161-163.

J'ai vu cinquante moissonneurs, gais après leur première journée, se coucher autour d'un grand feu sous un arbre à branches épaisses, par une belle nuit bien claire. Le lendemain, dix seulement se sont levés assez valides pour continuer le travail.

Enveloppés ainsi par l'ennemi, les hommes, instinctivement, se serrent; comme aujourd'hui, aux temps anciens, ils évitaient de demeurer isolés. Ces petits *oppida*, répandus en un semis pressé à travers la campagne, fournissaient aux populations un refuge par territoire. Ce territoire étant étroit, tout le monde habitait ensemble. Sans doute cet usage tenait à la forme des sociétés; mais il avait aussi pour cause une observation exacte des conditions de la salubrité.

Les anciens avaient remarqué la résistance des agglomérations aux attaques de la malaria[1]. C'est pour cela que leurs campagnes présentaient un aspect différent de celui de la France rurale. Peu de ces maisonnettes jetées un peu partout, chacune au milieu d'un jardin, avec ses champs tout autour d'elle; peu de ces fermes isolées, dont les bâtiments mêmes s'écartent, espacés, à distance l'un de l'autre; rien de ces campagnes normandes où le centre du village ne contient que l'église, la mairie, l'école, deux cabarets et trois ou quatre marchands, tandis que la population s'étale à travers le pays, chacun demeurant sur sa terre. Au contraire, le hameau, le bourg, enveloppé de sa petite enceinte, le chef-lieu de domaine enfermé dans son mur: tout le monde y a sa maison, ou sa cabane; la terre y est cachée, entièrement vêtue de pavage ou

[1] On en a un curieux exemple dans Rome même, où Cicéron offre à Atticus sa maison du Palatin pour fuir les fièvres du Quirinal, qui, dans les temps modernes, couvert de bâtiments à la place des jardins antiques, est devenu plus sain que les collines voisines. (Cic., *Ad Att.*, XII, 10.)

d'habitations. Au centre du canton, une bourgade plus grosse, réunissant les organes communs, religieux ou politiques, offre la même disposition. Tel est le mode de peuplement que l'on entrevoit dans les textes, et dont les traces jonchent le sol.

Dans ces agglomérations, les conditions de développement du fléau sont sensiblement modifiées. La terre, recouverte ou durcie, ne laisse plus échapper ses miasmes; le nombre des foyers, des feux donne plus de sécheresse à l'air; la densité des habitations suffit à atténuer un peu les variations de température. Car les anciens avaient bien observé que le froid est un grand ennemi, surtout après les journées chaudes ou après les heures de travail. Le fiévreux a horreur de l'ombre, comme de tout refroidissement, et c'est de lui qu'a écrit Dante[1] : « Il tremble rien qu'à la regarder. » L'ombre après le soleil, c'est le froid. La nuit est dangereuse, et il est difficile de dormir dans la campagne nue, même sous un toit isolé, sans y faire provision de fièvre. L'expérience, devenue instinct, enseignait aux plus anciens peuples à se garantir de leur mieux. La peur les faisait se serrer, et cette concentration sauvait leur existence. La fièvre les faisait se couvrir, et ces épais sayons de laine dont ils étaient toujours vêtus leur épargnaient bien des souffrances. Le froid des soirs, des nuits et du matin leur faisait faire de grands feux, et ces foyers combattaient heureusement l'humidité de l'atmosphère.

[3] *Inf.*, XVII, 85-87 :

Qual è colui ch' ha si presso il riprezzo
Della quartana, ch' ha già l' unghie smorte,
E triema tutto, pur guardando il rezzo.

On donne généralement de ces vers l'explication proposée par Borghi : « I quartanaj solamente a vedere il rezzo, ricordandosi che vi si ritiravan per sentir fresco, l'imaginazione sola gli fà come tremare. » Il me paraît, à moi, que Dante donne ici une preuve, après tant d'autres, de sa réelle science médicale : l'homme travaillé par les fièvres souffre à l'ombre, surtout après avoir été exposé au soleil; au lieu d'un soulagement, il éprouve un frisson et une impression très pénible.

En somme, jusque dans notre siècle, cette hygiène fut tout ce qu'on sut faire. Tout le monde a vu l'inscription qu'on lit à Rome, à la Minerve. On y apprend que, pour n'être pas tué par l'*aer pessimus* du lieu, il faut se purger toutes les semaines, éviter les mauvaises odeurs, ne pas se fatiguer, n'avoir ni faim ni froid, renoncer aux fruits, à l'amour, et enfin ne pas boire trop frais[1]. Bien des siècles avant notre ère, on savait déjà tout cela. Ce qu'on ne savait pas, c'était la cause, le principe de l'infection.

Ce n'est pas le moment d'esquisser une description de la fièvre, ni l'histoire des longues recherches qu'on a faites depuis Lancisi pour en découvrir le microbe. Depuis cent cinquante ans, des hommes comme Virey, Boudin, Bouchardat, Salisbury, Maillot, Colin l'ont poursuivi sans encore l'atteindre. De nos jours, MM. Terrigi et Lanzi, Marchiafava et Cuboni et vingt autres en Italie ont cru mettre enfin l'œil dessus. Est-il, comme l'ont exposé MM. Klebs et Tommasi Crudeli dans des mémoires maintenant classiques, le *Bacillus malariae*[2]? Est-il l'*oscillaria* que M. Laveran a décrite, sans persuader ses adversaires ni la plupart de leurs lecteurs[3]? La querelle n'est pas encore finie[4], les pièces du procès s'accumulent. Ce qui est sûr, c'est que la malaria est de nature parasitique; ce qui le paraît, c'est que la quinine agit en tuant le parasite.

La découverte du remède a de longtemps précédé celle de l'auteur du mal. La quinine, grâce à laquelle on ne meurt

[1] Enecat insolitos residentes pessimus aer
Romanus, solitos non bene gratus habet.
Hic tu quo vivas, lux septima det medicinam,
Absit odor faedus, sitque labor levior,
Pelle famem, frigus, fructus femurque relinque,
Nec placeat gelido fonte levare sitim.

[2] Le plus important, *Sulla natura dell' agente specifico che produce le febbri da malaria*, a été présenté à l'Académie des Lincei le 1er juin 1879.

[3] A. Laveran, *Traité des fièvres palustres*, Paris, 1884.

[4] Voir par exemple *Journal d'hygiène*, t. X, p. 435 et suiv.

plus de toute pernicieuse, l'arsenic, qui répare ou prévient les dégâts de la cachexie, donnent le courage et le moyen d'affronter les pays à fièvres. Mais surtout ce que l'on connaît mieux, ce sont les conditions vraies dans lesquelles se développe le mal. Il y a là une base solide pour l'hygiène et la prophylaxie; et ce sont là des résultats que l'observation, même privée de nos moyens d'investigation, eût pu atteindre, en partie, de bonne heure. Il est donc à propos de chercher ce que les anciens en savaient, pour juger s'ils ont pu tirer des notions qu'ils avaient acquises les moyens de vivre dans les pays malsains.

L'étude des microbes explique ce que démontrait l'expérience, à savoir que la malaria n'est pas un produit des marais. Il existe des eaux stagnantes, des terres mouillées qui ne sont pas fébrigènes[1]. D'immenses étendues dépourvues de tout marécage sont, au contraire, meurtrières, et c'est le cas des collines Véliternes et de la plaine de Satricum. Il faut que le sol contienne le microbe de la malaria.

L'expérience a montré aussi que ces germes ne voyagent pas. On peut être voisin de foyers malariques sans être en péril immédiat; l'infection est toute locale.

On sait encore que le microbe est aérobie. C'est dans l'air que se fait l'absorption. Mais on sait qu'il ne s'éloigne pas de terre. A 4 ou 5 mètres de hauteur, s'il n'y a pas de courant montant, on n'a que peu de chose à craindre.

Il faut aussi que l'air pénètre la terre, au moins sa couche superficielle, pour que le miasme se développe. Les quartiers populeux de Rome ne doivent leur salubrité qu'à ce que le pa-

[1] La maison où je relis ces lignes, écrites depuis longtemps, est construite dans un quartier où, il y a dix ans, on tuait des bécassines, l'eau s'y rencontre à 50 centimètres, et, malgré le soleil africain, cette partie de Tunis n'est pas trop riche en fièvres.

vage des rues et les maisons serrées recouvrent tout le sol. Tout le monde a pu voir, à Paris, le faubourg Saint-Germain, l'une des plus saines parties de la ville, envahi par les fièvres au moment des grandes démolitions, des remuements de terre, qu'occasionna l'ouverture du boulevard. La mise en pavés, d'autre part, assainit les nouveaux quartiers de Rome [1].

Il faut que la température permette le développement du ferment. Une vingtaine de degrés y est indispensable. Il n'y a pas de malaria dans les pays froids toute l'année. Il n'y en a pas, même dans les pays chauds, aux altitudes où la température atteint rarement 20 degrés.

Il faut enfin que la terre soit humide. Il faut aussi que l'air le soit. Si la terre est durcie, ou si l'air est très sec, il n'y a rien à redouter.

Les anciens ne pouvaient deviner ce que nous découvrons à peine. Ils attribuaient donc aux marais dans la production de la malaria plus d'importance qu'ils n'en ont. Ils croyaient, bien des gens croient encore, que certains vents portent la fièvre [2]. Mais ils n'avaient que trop éprouvé qu'elle règne aussi hors des régions palustres, et ils soupçonnaient vaguement sa nature parasitaire. Ils ne doutaient pas que l'infection n'eût l'atmosphère pour véhicule; Varron, Columelle, Vitruve en donnent la preuve à chaque instant. Ils croyaient la fièvre causée par l'absorption d'animalcules, — hypothèse imparfaite [3] qui, deux mille ans après, s'est transformée en théorie certaine.

Ils devaient aussi soupçonner les conditions réelles de son

[1] Tommasi Crudeli, *Lincei*, sc. fis., mai 1887.

[2] Erreur très répandue à Rome, et qu'on trouve développée par un des grands médecins de la Renaissance : Petronio, *De victu Romanorum et de salubritate tuenda*, Rome, 1581.

[3] Varr., I, 12.

développement. Ils voyaient le printemps, ramenant la chaleur, être plus fiévreux que l'hiver. Ils voyaient que l'automne, qui détrempe la terre desséchée par les feux du soleil, est surtout la saison dangereuse. Ils s'apercevaient bien que la rase campagne est plus exposée que les villes. Ils comprenaient qu'il est inutile de lutter contre la malaria l'été[1]. Ils sentaient qu'il fallait éviter d'avoir des fenêtres sur les lieux malariques. Varron, occupant à Corcyre une maison évidemment située tout près d'un terrain infecté et y ayant ses ouvertures, l'assainit en perçant des fenêtres du côté de l'Aquilon, vent régnant, qui, balayant le sol, écarta les microbes, tandis que les maisons voisines étaient pleines de malades[2]. On sait combien ils évitaient avec soin de se refroidir.

Ils allaient bien plus loin encore, et l'expérience leur avait suggéré des précautions plus remarquables. Les conditions propres au fléau leur étaient vraiment mieux connues qu'on n'oserait le supposer, et tout au moins ils soupçonnaient celles qui auraient dû, semble-t-il, leur échapper plus que les autres. Varron dit bien que l'insalubrité se corrige *scientia ac sumptu*[3]; mais, s'il indique quelques précautions pour le choix d'un emplacement, l'exposition des bâtiments, leur étendue, la place des ouvertures, il n'entre dans aucun détail. Il n'a d'ailleurs qu'une confiance limitée dans tous ces moyens. Columelle est plus rassuré : « Les anciens ont, dit-il, légué plusieurs remèdes contre le mauvais air, par lesquels s'atténue ce fléau pernicieux[4] ». Mais il ne donne pas ces remèdes[5]. C'est encore le terrain qu'il faut interroger.

[1] Cat., I, 14.
[2] Varr., I, 4.
[3] Varr., II, 4.
[4] Col., I, 4.
[5] Il ne faut pas citer, quand il s'agit d'hygiène et de médecine populaire, les Hippocrate et les Galien, surtout lorsqu'on veut reporter aux âges tout à fait primitifs les conclusions qu'on doit tirer.

IMPRIMERIE NATIONALE.

En 1873[1], MM. Castellani et Tocco ont fait connaître une ferme antique d'un modèle très particulier. Aucune ouverture, excepté la grande porte, ne s'y trouve sur le dehors : toutes les autres, et les fenêtres, donnaient sur une cour pavée. Dans les heures les plus périlleuses, il suffisait de clore l'entrée, pour que le renouvellement, fait par la cour rendue salubre, n'amenât que l'air emprunté aux couches de l'atmosphère situées au-dessus de la hauteur du mur. « D'autres constructions anciennes, dit M. Tommasi Crudeli, ont présenté quelque chose d'analogue. C'étaient des maisons dont les murs extérieurs n'avaient d'autre ouverture que la porte et de petites fenêtres immédiatement sous le toit. En fermant hermétiquement la porte, on était sûr de ne faire entrer que l'air puisé dans l'atmosphère presque au niveau de la toiture ».

Près du lac de Giulianello, tout au sommet d'une colline que drainent de beaux *cuniculi*, j'ai observé une ruine qu'on appelle « La Torre ». C'est une construction en blocage, morceaux de tuf et mortier volcanique, faite de matériaux menus. En dedans existait encore l'enduit des murs et celui du plancher : c'est un ciment de tuileaux, bien étanche, voisin de celui des citernes, comme on en trouve beaucoup dans la campagne Pontine. Le crépi extérieur est semblable; aucune humidité ne pénétrait ces murs. La salle intérieure a 10 m. 50 sur 9 m. 70, elle n'était pas divisée. Dans les murs, vers 4 mètres de haut, se voient les mortaises d'un plancher. Il n'y a aucune ouverture; s'il a existé une vraie porte, elle n'a pu se trouver qu'à la brèche par laquelle on entre aujourd'hui. Les murs ont 3 pieds d'épaisseur, ils sont garnis de contreforts, saillants de 5 pieds environ.

[1] Tommasi Crudeli, *La préservation de l'homme dans les pays à malaria*, éd. fr., p. 10.

Que peut être cet édifice? Il en existe d'analogues, sur plans quelquefois différents, dans plusieurs lieux de ces campagnes. J'en connais un à Terracine, et le grand bâtiment de la Civitana pourrait bien être du même genre. Comment ne pas penser, devant ce rez-de-chaussée inhabitable, mais sec, ces murs évidemment construits pour porter un étage peut-être en encorbellement, aux *pensilia horrea* que Columelle recommande, en même temps que le soin des pavements et des murs? Ces *granaria quae scalis adeantur*[1] ne devaient pas différer beaucoup du bâtiment de La Torre. Mais ce qui préservait les denrées a bien pu préserver les gens. Il y a apparence qu'ainsi une des causes graves d'infection, le sommeil dans l'air malarique, était en partie évitée. Naguère encore des malheureux allaient nicher dans les tombeaux romains, dans les ruines des mausolées, au-dessus du sol insalubre.

Ainsi une prophylaxie assez bien entendue protégeait les anciens. Le régime sain du campagnard, les précautions traditionnelles que le peuple n'a pas oubliées, par exemple ne pas respirer l'air du dehors le matin ni le soir, heures où les couches inférieures ont le maximum de virulence, la vie en agglomérations ou dans des maisons de campagne construites en vue de la préservation, les vêtements de laine et les onctions huileuses qui prévenaient le refroidissement, le feu qui sèche l'air, une nourriture salubre, étaient de bonnes conditions pour résister à la malaria. Si elles existaient aujourd'hui, elles diminueraient sûrement, non l'insalubrité, mais ses effets cruels. Mais qu'attendre de pauvres diables mal nourris, mal vêtus, qui vivent dans des cabanes, dans des maisons construites au ras du sol, ou qui couchent, à l'époque des travaux, après une

[1] Col., I, 6.

journée torride, soit en plein air, soit dans des abris de planches, de branchages, de roseaux ou de chaume? Les brouillards du soir les enveloppent, la rosée du matin les mouille, le rayonnement nocturne les transit; ils respirent par tous les pores les sporules sur la source même, et chez eux l'état cachectique amène une espèce d'hébétude qui décourage des précautions. La condition du travailleur des champs dans toute la province de Rome est une honte, dont l'Italie devra s'affranchir au plus tôt.

Cependant cette prophylaxie n'a pas rendu, à elle seule, la campagne Pontine habitable. Même de nos jours, elle n'y suffirait pas. Un trou dans le système de défense s'ouvrirait bien une fois au moins dans la vie de l'homme des champs; c'est assez pour que l'ennemi pénètre, et pour qu'il ne s'en aille plus.

A défaut de préservatifs sûrs, la médecine avait-elle des remèdes?

Pline, qui résume l'époque savante, n'en donne pas moins d'une quarantaine, sans compter ceux des magiciens, qu'il déclare insensés, mais dont il cite près de cinquante. Quand on a tant de remèdes, c'est que pas un n'est bon. Chacun sait que l'accès typique présente trois stades, froid, chaud, sueur, dont l'un domine quelquefois jusqu'à presque effacer les autres. Les anciens variaient le traitement. Ils le variaient aussi suivant les formes, continue, subcontinue, quotidienne, tierce, quarte et autres, autant qu'ils arrivaient à discerner leurs caractères. Mais tous leurs traitements se valaient. Quelle était l'efficacité des écrevisses broyées dans l'huile, ou des yeux de ces crustacés, qui reviennent dans plusieurs recettes, les propriétés fébrifuges de la viande de cerf ou de corbeau, de trois gouttes de sang prises à l'oreille d'un âne, des frictions avec un nid de

corneilles, ou avec quelques hippocampes noyés dans de l'huile rosat? La fièvre quarte a le don de susciter le plus de remèdes. Je laisse ceux des charlatans, Pline les méprise[1]. Le seul sérieux, c'est de porter en amulette le foie de la grenouille buissonnière dans un morceau d'étoffe grise. A moins qu'on ne se frotte les membres avec un consommé de grenouilles bouillies à l'huile dans un carrefour[2]. Rendons pourtant justice à Pline: il constate que la fièvre quarte ne guérit guère avec tout cela[3]. Le coma qui termine certaines pernicieuses ne devait pas céder non plus aux applications de sang de tortue[4]. Les remèdes végétaux sont un peu moins absurdes, quoique le dosage, pour plusieurs, soit de trois feuilles dans la fièvre tierce, et quatre dans la fièvre quarte[5]. Agaric blanc, coquelicot, plantain, bétoine et verveine sont encore des médicaments, plus ou moins, mais aucun n'est un fébrifuge. Quant à la buglosse, il paraît qu'il en fallait tirer la moelle en disant que c'était pour délivrer un tel, puis en attacher au malade sept feuilles un peu avant l'accès[6].

Avec une pareille médecine, à l'époque romaine comme à l'âge primitif, qui avait la fièvre la gardait, et, si c'était une pernicieuse, n'avait aucune chance de salut.

Si cependant, aux anciens âges, ces campagnes ont été habitées, si, à une époque plus récente, elles n'ont été dépeuplées que par la fureur des guerres et l'effet d'habitudes nouvelles, si aujourd'hui la puissance des remèdes qui permettent d'échapper à la mort ne suffit pas à y ramener des hommes, c'est que la cause n'est pas là seulement. Si l'hygiène et la prophylaxie ne fournissent que des palliatifs, il a fallu que, pour

[1] Plin., XXVIII, 66.
[2] Plin., XXXII, 38.
[3] Plin., XXX, 30.
[4] Plin., XXXII, 38.
[5] Plin., XXVI, 71.
[6] Plin., XXV, 40.

d'autres raisons, la vie ne fût pas menacée autant qu'elle l'a été depuis. Ou les hommes étaient plus résistants, ou le fléau était moins fort.

Les deux hypothèses sont vraies.

La résistance à la malaria varie suivant les individus et les races. Tel navire anglais, à la côte de Guinée, aura cinquante-cinq cas sur soixante-deux matelots, six sur quinze nègres étrangers, pas un sur soixante-seize indigènes[1]. Mais aucune race n'est exempte, et aucun homme n'est réfractaire : c'est une question de plus ou de moins. De ce qu'un homme n'a jamais eu de fièvre, quel que soit le nombre d'années, il n'en résulte pas qu'il n'en aura jamais. Je connais un savant médecin qui, après quatre ans de Sénégal, douze ans d'île Maurice, des voyages dans l'Amérique du Sud, dans les Indes, en Guinée et en Océanie, a attendu dix années à Paris le premier accès qu'il ait eu de sa vie, accès causé par des tranchées qui furent faites dans son quartier[2]. On sait aussi que les premières fièvres ne donnent pas l'immunité, au contraire. On sait enfin que la vigueur, la force, la santé générale ne préservent pas, loin de là. C'est presque un fait constant que les hommes robustes sont les plus durement atteints. Plus on arrive d'un pays sain, plus on est exposé aux accidents rapides, aux formes graves. Peut-il donc y avoir un acclimatement ?

L'acclimatement individuel est, là plus qu'ailleurs, une chimère. L'indigène ou l'ancien résidant souffre moins des accidents aigus, il est moins exposé aux accès subits, aux pernicieuses ; il paraît les supporter mieux, jusqu'à celle qui l'enlève. Mais l'avantage n'est qu'apparent. Il est dû à la cachexie plus ou moins développée. Dès Hippocrate, on l'avait remarqué ; et

[1] L. Colin, *Traité des fièvres intermittentes*, p. 521.

[2] J. Guérin-Méneville, *Journal d'hygiène*, 26 août 1880.

la tolérance est plus grande à mesure qu'on est plus cachectique; on sait depuis longtemps[1] que les fièvres intermittentes ou rémittentes guérissent, — si c'est une guérison! — quand la cachexie s'établit : l'apparition de l'œdème, de l'anasarque, du gonflement de la rate fait disparaître les symptômes aigus. Étant donné que le cachectique ne vit pas vieux, n'a aucune vigueur, perd même la force de sentir son mal, et procrée des enfants débiles, est-ce là un acclimatement? Ou l'individu reste indemne, sous la menace perpétuelle d'être atteint; ou il cesse presque de souffrir, parce qu'il meurt à petit feu.

Ce n'est pas par l'endurcissement des individus contre le mal qu'une race peut s'acclimater. C'est uniquement par la sélection. Pendant plusieurs générations, la malaria va tuer ceux qui ne doivent pas vivre. Peu à peu, il ne restera plus que ceux qui sont privilégiés, que ceux sur qui les fièvres passent sans les laisser trop cachectiques, que ceux qui peuvent reproduire une race assez réfractaire pour lutter sans être écrasée. Pour cela, évidemment, il faut que la fièvre ne commence pas par exterminer tout le monde, comme cela s'est vu en terre romaine, dans des essais de colonisation[2]. Il faut aussi que la race procrée, qu'elle offre au mal un vaste choix d'enfants, afin que, ceux-là seuls vivant qui ont un degré remarquable de résistance spécifique, il en reste encore un bon nombre. Il faut enfin, et cela est piquant, que la médecine soit absente ou médiocre, afin que ceux qui doivent mourir meurent tous, et vite, et ne reproduisent pas. C'est en mourant que les individus font l'acclimatement de leur race. C'est ainsi

[1] Voy. Bailly cité par Colin, *Fièvres intermittentes*, I, p. 254.

[2] Tournon, *Études statistiques*, I, p. 214 : « La famille Mattei appela sur un de ses domaines, situé au couchant de Rome, une colonie allemande, lui bâtit des maisons, lui distribua des bestiaux; au bout d'un an, tous les colons avaient péri. »

qu'à la Vera-Cruz s'est formé du sang espagnol un peuple presque exempt de fièvre jaune.

Ce sont là des faits curieux, d'une grande importance historique. Il est singulier de penser que le médecin de colonisation et les instincts malthusiens sont peut-être les principaux obstacles à l'acclimatement de nos gens dans les défrichements d'Algérie. Le colon, avec ses idées de France, craint de trop se charger d'enfants; il aime mieux n'en avoir que peu, et les disputer à la fièvre. La sensiblerie mal placée qui nous fait regarder comme une perte pour la famille et pour la société la mort de produits mal venus destinés à produire pis encore, l'impossibilité morale, pouvant sauver un malheureux, de le laisser mourir comme le veut la nature, empêchent la formation d'une race plus résistante. L'indigène, à côté de nous, avec son hygiène insensée, ses maladies de tout genre, sa mauvaise nourriture, ses vices et son insouciance, vit, résiste à la malaria, arrive à d'étonnantes vieillesses. C'est que son père, dans le cours de sa vie, de quinze ans à soixante au moins, a semé une quarantaine d'enfants, dont à peine douze ont vécu, dont quatre ou cinq atteignent l'âge d'homme. Ceux-là sont trempés comme il faut, faits pour la lutte de la vie, et presque tous deviendront vieux. Les nonagénaires sont communs dans les populations Berbères et chez les Arabes africains; les âges de cent et cent vingt ans n'y sont nullement des phénomènes[1]. Et cependant la fièvre règne. Il y a peu de localités qui en soient complètement exemptes; et surtout le défrichement, la première mise en culture sont, pour l'Européen, meurtriers.

L'Afrique du Nord fournit pour l'Italie un terme de comparaison très sûr. Les tables de mortalité dans le Latium antique

[1] Lire le mémoire du Dr E. Bertherand, *La longévité en Algérie* (1864-1877), Alger, 1877.

ne sont pas faciles à dresser. Les documents sont rares, et ils sont d'âge romain; le nombre d'années des défunts ne figure pas sur toutes les épitaphes, et l'on ne rencontre jamais un cimetière entier, des centaines d'inscriptions, comme cela se voit en Afrique. Or ce dernier pays ressemble à l'Italie; la race qui cultivait ses champs, qui habitait ses bourgs à l'époque romaine, unissait l'élément autochthone à une forte proportion de sang européen immigré. La fièvre régnait, l'épigraphie le montre[1]. Et pourtant la longévité était, comme aujourd'hui, remarquable. La nécropole d'El Meraba (province de Constantine), donne cent deux indications d'âge[2]: elles comprennent dix décès, — un dixième! — entre cent et cent dix ans, quatre de quatre-vingt-dix à cent, sept de quatre-vingts à quatre-vingt-dix, treize de soixante-dix à quatre-vingts. C'est-à-dire que les individus entre soixante-dix et cent dix représentent *le tiers* de ces morts. A Aumale, quatre-vingt-douze tombes donnent une moyenne de cinquante ans et demi pour les hommes, un peu plus de quarante-huit pour les femmes[3] : un quart des défunts a vécu de soixante-dix à cent vingt-cinq ans. A Lambèse, entre ces mêmes limites, on trouve un sixième des morts[4]. A Carthage, trois cent trente tombes d'affranchis et esclaves de la maison des Empereurs donnent cent trente-trois femmes et cent quatre-vingt-dix-sept hommes. Les

[1] A Auzia, une épitaphe cite, comme un fait remarquable, qu'une femme dans la force de l'âge soit morte « sine febribus ». (*C. I. L.*, VIII, 9050).

[2] *Bull. de corr. afric.*, 1882, p. 45-109.

[3] Il ne faut pas trop conclure de ces chiffres. Car les obituaires romains ne nous donnent certainement pas *tous* les morts : il y a toujours plus d'hommes que de femmes, et presque pas d'enfants. Mais, pour la recherche présente, ceux-ci doivent être négligés; après que la mort a prélevé sur eux son tribut, la sélection est faite, et le grand nombre des personnes âgées suffit à notre conclusion.

[4] Pour ces deux localités, la statistique a été faite par M. Papier, *Académie d'Hippone*, 7 mars 1881.

IMPRIMERIE NATIONALE

époques de la vie qui fournissent le plus de morts sont de vingt et un à trente ans, de trente à quarante, de quarante à cinquante. Les vieillards y sont très nombreux, un de cent cinq ans, un de cent deux, un de cent, quatre de quatre-vingt-douze à quatre-vingt-quinze, dix-sept de quatre-vingts à quatre-vingt-dix, seize de soixante-dix à quatre-vingts : soit quarante de soixante-dix à cent cinq, ou plus d'un huitième du total[1]. On pourrait ajouter plusieurs autres exemples. Il n'est personne qui ne connaisse quelque centenaire en Afrique, et j'ai reçu, il y a un mois, de la nécropole de Maktar, la stèle d'un contemporain d'Hadrien qui a vécu cent quatorze ans. Dès 1867, les inscriptions des environs de Cirta, au nombre d'une centaine conservées au hasard, permettaient d'évaluer la moyenne de la vie à quarante-quatre ans, soit dix ans de plus qu'en France; et un cinquième de ces morts dépassait le terme de quatre-vingts ans que Burdach assigne comme temps normal de la mort pour l'homme[2]: un père y élève la tombe de son fils mort à cent cinq ans[3]. Cette résistance, cette longévité, sont le fruit de l'acclimatement par sélection spécifique.

Il n'est pas téméraire de croire qu'il ait pu en être de même dans les Terres Pontines et dans le Latium. Mais cela ne suffit pas encore. L'acclimatement n'est possible que si le fléau se maintient dans une certaine limite. Vivre comme vivent aujourd'hui les rares habitants de ces campagnes, ce n'est pas être acclimaté, c'est mettre plus longtemps à mourir. Les efforts de la science moderne tendent moins à guérir les fiévreux, ce qui n'est pas toujours possible, moins à préserver les gens sains, ce qui ne se peut complètement, qu'à restreindre ou à

[1] Dr E. Bertherand, *La longévité romaine dans le nord de l'Afrique*, Alger, 1882.

[2] Dr E. Bertherand, *La longévité dans le nord de l'Afrique à l'époque romaine*, Alger, 1867.

[3] *C. I. L.*, VIII, 8008.

empêcher la production des germes infectants. Dans un air moyennement malsain, l'acclimatement est possible; il ne l'est pas dans les Marais Pontins, à Sélinonte, à l'isthme de Panama. A l'époque où elle était couverte d'une population sédentaire, la campagne Pontine et Latine devait donc être moins fertile au point de vue de la malaria.

Lorsqu'un sol est malarigène, l'assainissement ne peut se faire qu'en le changeant profondément. Conditions physiques et chimiques doivent être modifiées de manière qu'il ne donne plus naissance au ferment malarique[1]. Or les vieux Italiotes n'ont connu d'autre amendement que la fumure; ce n'est pas elle qui pouvait transformer la nature chimique des terres au point d'agir sérieusement. Même la culture intensive, qui, remaniant mécaniquement le sol, le soumet aux actions chimiques dans des conditions nouvelles, ne donne pas des résultats sûrs. La malaria se développe dans des terrains très différents. Dans les uns, la culture intensive a produit d'excellents effets au point de vue de l'assainissement. Ailleurs, elle n'a rien changé, sauf au début, où, comme toujours, elle amène une recrudescence. Ailleurs encore, elle n'a que suspendu les ravages de la malaria, qui reprend son intensité à la moindre interruption. Ailleurs enfin, quand on l'a supprimée, le lieu est devenu plus sain[2]. Cependant, ordinairement, elle exerce une action utile, d'autant qu'elle exige en général qu'on soigne mieux l'écoulement des eaux.

Dans la région qui nous occupe, elle avait pour premier effet de ne pas laisser de forêts en plaine. Le bas-fond d'Astura et ses entours fertiles étaient sûrement cultivés. La lagune couvrait d'un voile préservateur un espace que le dessèchement,

[1] Tommasi Crudeli, *Arch. ital. di Biol.* t. III, fasc. 1. — [2] Tommasi Crudeli, *Lincei*, mai 1887.

le colmatage par des terres malariques rendit depuis pestilentiel. Les sources qui forment le fleuve s'y rendaient en larges courants. Les presqu'îles étaient habitées, les rivages étaient soignés. Les sables où est la Macchia, nus et travaillés sans relâche, séchés par le soleil, n'étaient point fébrigènes. Un autre chapitre dira ce que sont ces « macchie » de plaine, qui forment une région du malheureux bassin Pontin. Irrémédiablement, elles sont vouées à la fièvre; tant qu'elles n'auront pas disparu, ce sera le royaume de la mort. Mais avant qu'elles l'eussent envahie, cette dune, naturellement sèche, ne pouvait pas être insalubre.

Des conditions nécessaires au développement de la malaria, il suffit de supprimer l'une pour supprimer l'infection. Or la température ne dépend pas de l'homme; l'action directe de l'oxygène de l'air sur les couches de terre malarique ne peut être empêchée qu'en un espace restreint, et qu'on ne met pas en culture. Mais le degré d'humidité du sol peut être grandement modifié: les assainissements hydrauliques seront donc les plus importants. Ce sera un marais qu'on dessèche, un vallon humide qu'on draine, des eaux vagues qu'on réunit, un marécage dont on fait un étang, une mare qu'on transforme en prairie, un bas-fond que l'on colmatera, un système d'écoulement rapide qu'on créera pour les eaux de pluie. Par là on agit fortement sur une des choses indispensables à la naissance de la malaria. Or quel moyen fut jamais plus puissant que le drainage cuniculaire? Le grand système, l'organisme complet qui régissait, grâce aux efforts de l'homme, l'hygrométrie de toute la région, était le vrai préservatif, la défense la plus efficace. C'est lui qui, maintenant le sol à un degré d'humidité moyen, aérant et séchant le sous-sol, enlevait à la malaria son milieu d'incubation. Rien ne contribue plus à la développer que

l'abondance de l'élément humide, et surtout son renouvellement; quand la terre en est saturée, le soleil fait éclore à millions les sporules du parasite. La production est incessante, tumultueuse, exagérée, et l'intensité du fléau atteint promptement son maximum. Au contraire, si le terrain, même de qualité malarique, n'est que médiocrement humecté, la production est restreinte. Elle ne peut pas être empêchée, la sécheresse seule a ce pouvoir; mais elle demeure réduite à d'étroites proportions, la nocuité de l'infection est faible; quelquefois même celle-ci est assez pauvre pour ne plus déterminer de fièvres.

Ainsi donc les *cuniculi*, en même temps qu'ils sauvaient les campagnes de l'érosion qui les bouleverse, en même temps qu'ils délivraient le sol des eaux nuisibles à la culture, en même temps qu'ils drainaient l'emplacement des bourgades et des maisons, diminuaient aussi l'intensité des fièvres. Leur réseau complet soutirait l'humidité exubérante des tufs et de la terre cultivée, et empêchait la malaria de chasser l'homme des campagnes.

Ils ne pouvaient la supprimer, mais ils la restreignaient jusqu'à la rendre supportable. Grâce à eux, la race humaine put prendre sur ces terres qui, à l'origine, étaient encore pires qu'aujourd'hui. Ils les rendirent habitables, en même temps que cultivables. Avant eux elles ne l'étaient pas; depuis qu'ils ne fonctionnent plus, elles ont tendu à ne plus l'être. En abordant les Marais Pontins, nous trouverons d'autres travaux dus à ces âges reculés. Dans la région occidentale, aucun n'égale celui-ci. Il a seul pu, en diminuant l'intensité du fléau malarique, permettre l'acclimatement. Une fois la terre ainsi dotée d'un système hydraulique rationnel, une fois la race acclimatée, il a suffi d'entretenir l'un, et de soigner prudemment l'autre, pour faire prospérer le pays. L'hygiène et la prophy-

laxie, s'appliquant aux générations issues de la sélection locale, ont pu les faire vivre et grandir sur cette terre améliorée. Voilà ce qu'il fallait montrer.

*
* *

Toutes les parties de cette étude se tiennent par un lien étroit. L'histoire que racontent les textes, les ruines qui parsèment le sol, les vestiges des temps primitifs et de l'ancien état social, les conditions économiques du pays, ses transformations, son insalubrité sont des faces du même problème. C'est lui qu'il fallait éclaircir.

L'histoire et la légende montrent des peuples, et des peuples nombreux, dans ces lieux maintenant déserts. De faibles traces apparentes semblent confirmer ces vieux dires; mais l'état présent du pays, son passé quinze fois séculaire y répugnent absolument. Ce qu'ont raconté les anciens est-il croyable, est-il possible? Non certes, comme beaucoup l'ont cru, si le pays était ce que nous voyons. Oui, au contraire, si une transformation radicale s'est opérée. Il ne suffit pas de répéter les phrases toutes faites sur les *latifundia* et sur les laboureurs antiques; il faut montrer pourquoi, comment, quand s'est faite la révolution. Il faut montrer la possibilité de l'état antérieur qu'on expose. Ces milliers d'hommes ont-ils pu se loger, vivre et manger dans le pays?

Or que vient-on de constater?

Le drainage cuniculaire, enlaçant toutes ces campagnes, les mettait dans un état tout autre que celui où nous les voyons. L'érosion, l'humidité, la fièvre étaient, par ses heureux effets, réduits à des proportions moindres.

L'état social, qui conduisait à un peuplement différent, favorisait une autre agriculture. Celle-ci, sur un sol encore neuf,

pouvait donner pâture à un peuple nombreux. Nous suivons la révolution qui a mis fin à cet état de choses : nous en voyons les origines, les causes, le mode et les effets. La transformation s'opère sous nos yeux; rien ne nous en échappe.

Tout prouve donc qu'à l'époque primitive, avant que la conquête romaine eût commencé la destruction, avant que les changements profonds des conditions économiques eussent achevé la ruine, la partie ouest des Terres Pontines, comme l'Agro Romano qui la borde et comme les campagnes Latines, était un pays assez sain, bien cultivé et fort peuplé. Si l'on n'eût pas détruit la race et abandonné les travaux, cette prospérité durerait. Elle renaîtrait s'il devenait possible de refaire ce qu'on a défait. Les légendes antiques donnent un tableau vrai. L'examen attentif des textes, l'étude patiente des lieux confirment l'impression qu'elles laissent. On pourrait se contenter de les croire. Mais on tient à savoir aussi comment ce qu'elles disent a pu être, et comment ont pu exister les peuples qu'elles font entrevoir. Si ce chapitre l'a fait comprendre, il a pleinement atteint son but.

LE SECOND ACTEUR CHEZ ESCHYLE.

PAR

M. MAURICE CROISET.

« Eschyle le premier, dit Aristote, augmenta le nombre des acteurs : au lieu d'un seul, il en eut deux; . . . le troisième fut introduit par Sophocle [1]. » De ce témoignage il résulte qu'Eschyle a été en Grèce le créateur des seconds rôles. Si nous possédions toutes ses pièces et si nous en connaissions l'ordre chronologique, rien ne serait plus instructif que d'en étudier toute la série à ce point de vue : il est bien certain qu'ayant donné à la tragédie une ressource dramatique aussi importante, il a dû en perfectionner l'emploi d'année en année; le progrès de son art se révélerait ainsi dans une des choses où il a dû être le plus manifeste. Mais de toutes les pièces d'Eschyle sept seulement sont venues jusqu'à nous; est-ce là un fondement suffisant pour une étude de ce genre? Oui sans doute, si nous ne lui demandons que ce qu'elle peut donner. Qu'elle doive être incomplète et parfois même incertaine dans ses résultats, cela est évident; mais si elle est en somme possible et profitable, pourquoi ne se hasarderait-on pas à l'essayer?

La distribution des rôles dans la tragédie grecque a été étu-

[1] Arist., *Poét.*, c. 4.

IMPRIMERIE NATIONALE

diée pour la première fois d'une manière générale par K. Fr. Hermann dans une dissertation publiée à Marburg en 1840[1]. En ce qui concerne particulièrement Eschyle, d'utiles observations sur ce sujet ont été présentées par Bœckh, God. Hermann, Schneider, Otfr. Müller, Bamberger, Sommerbrodt et d'autres savants. Si un principe général vraiment solide ressort de ces études, où des opinions très diverses ont été énoncées, c'est, à mon avis, que la hiérarchie des rôles n'avait rien à faire avec la dignité des personnages; elle dépendait uniquement de leur importance dramatique, mesurée à la difficulté de l'interprétation : le protagoniste jouait le rôle le plus difficile à jouer, qui naturellement était aussi le plus pathétique et le plus intéressant; le second rôle était plus simple que le premier; le troisième — quand il y en eut un — plus simple encore que le second. L'application de ce principe, quelquefois délicate quand il s'agit de Sophocle ou d'Euripide, l'est beaucoup moins en général pour Eschyle. Examinons donc rapidement chacune des sept tragédies qui composent aujourd'hui pour nous tout son théâtre, et voyons si l'importance du second rôle n'y va pas en croissant selon l'ordre chronologique le plus probable.

I

La date des *Suppliantes* nous est inconnue. Un certain nombre de savants, parmi lesquels Bœckh, Welcker, Schœmann, Otfr. Müller, Passow, Ahrens, ont pensé qu'en dépit des apparences cette pièce devait être rangée parmi les plus récentes du poète. Aujourd'hui l'opinion contraire semble tendre à prévaloir[2], et

[1] K. Fr. Hermann, *Disputatio de distributione personarum inter histriones in tragœdiis græcis*, Marburg, 1840.

[2] *Rhein. Museum*, 1873, art. de W. Gilbert, *Zur datirung der Supplices des Æschylus.*

il y a lieu de s'y rallier. Tous les caractères dramatiques de la tragédie en question attestent en effet son ancienneté relative; il y a là une véritable évidence morale, à laquelle on ne pourrait refuser de se rendre avec quelque raison que si l'on s'appuyait sur une preuve historique bien établie; est-ce une preuve de ce genre qu'une prétendue allusion dont la réalité ne peut être démontrée?

Quel est donc dans les *Suppliantes* le rôle du deutéragoniste? Hermann attribue avec raison au premier acteur, d'abord le rôle de Danaos, puis celui du héraut égyptien; au second, celui du roi d'Argos[1]. On ne peut douter que cette répartition ne soit conforme à la vérité. Le rôle du héraut, en partie chanté, est le plus difficile de la pièce, et il est lié par une nécessité d'organisation matérielle à celui de Danaos, puisque ce héraut est en scène avec le roi. Ceci admis, remarquons d'abord que le second rôle, à la différence du premier, ne contient aucune partie lyrique, soit que le poète n'ait encore qu'une médiocre confiance dans le talent du second acteur, soit qu'il craigne de donner à un personnage subalterne trop d'importance. De ces deux motifs possibles, le second me paraît le plus vraisemblable. Il n'y avait encore dans la tragédie qu'une seule place importante à prendre : créer deux rôles pathétiques à la fois, c'eût été, aux yeux du poète et du public, introduire une sorte de confusion fâcheuse dans l'antique simplicité. En outre, et pour la même raison, d'un bout à l'autre de la pièce, dans les discours attribués au roi d'Argos, c'est-à-dire au deutéragoniste, règne un mouvement à peu près uniforme : un seul rythme, le trimètre ïambique, même dans la dispute avec le héraut. Est-ce à dire que ses sentiments ne changent en au-

[1] K. Fr. Hermann, *op. l.*, p. 46.

cune façon? Assurément non; nous le voyons entrer en scène majestueusement avec son cortège, se faire connaître dans une sorte d'exposé narratif, questionner les jeunes filles, écouter leur ardente prière, puis hésiter, refuser d'abord ce qu'elles demandent, déclarer ensuite qu'il va consulter son peuple : un peu plus tard il reparaît et tient tête fièrement au héraut égyptien. Ce sont là des vicissitudes sans doute, mais légères; rien de tout cela ne demandait à l'acteur chargé du rôle un art ni très souple ni très délicat, car nulle part le public ne s'intéressait à lui pour lui-même. Dans toute la pièce, c'était le chœur qui attirait surtout l'attention; mais le protagoniste avait du moins, sous les traits du héraut égyptien, sa part dans une scène passionnée et presque violente; le deutéragoniste gardait une sorte de calme jusque dans la dispute. Que lui demandait donc le poète? Justement de faire ressortir par un contraste saisissant les passions qui s'élevaient autour de lui. Qu'on se rappelle le dialogue principal entre le roi et les suppliantes. Les jeunes filles s'adressent au roi dans une prière lyrique pleine de trouble et d'agitation, où domine le rythme dochmiaque mêlé de trochées et d'ïambes avec des longues prolongées [1]; or, après chaque strophe et chaque antistrophe de leur chant, est inséré un groupe de cinq vers ïambiques prononcés par le roi qui ne peut se décider à engager son pays dans une guerre terrible. Aristote a fait remarquer combien le contraste de la simple parole et du chant produisait en général un effet dramatique [2] : on le sent ici, rien qu'en lisant ce texte si émouvant. Le chant est ardent, suppliant, éploré; les réponses du roi sont graves et monotones : cette monotonie même donne l'impression d'une résistance forte que rien n'entame,

[1] J. H. Heinrich Schmidt, *Die Eurythmie in den Chorgesängen der Griechen*, t. I, p. 284. — [2] Arist., *Problèmes*, XIX, 6.

et par là elle provoque les instances de plus en plus pressantes, les appels de plus en plus désespérés des jeunes Danaïdes. Le second acteur rend ici au chœur le même genre de service dramatique que lui rendait autrefois le protagoniste.

Quel est son rôle à l'égard du premier acteur? Ces relations des deux acteurs entre eux ont ici un intérêt particulier, puisqu'elles sont le fait nouveau résultant de l'introduction même d'un deutéragoniste dans la tragédie. Or il est bien remarquable que dans les *Suppliantes* elles sont réduites au strict nécessaire : loin d'en tirer parti pour créer des effets dramatiques encore inconnus, le poète en restreint l'importance le plus qu'il peut. C'est avec le coryphée ou avec le chœur tout entier que le roi échange ses pensées dans la scène principale de la pièce; Danaos, le protagoniste, bien que présent, n'intervient qu'à la fin, et prononce quelques mots seulement; le roi n'a point d'entretien avec lui. Il est vrai que plus loin, quand le protagoniste est devenu le héraut égyptien, le roi lui tient tête; mais c'est là une scène presque indispensable, et cette partie qu'on peut appeler la dispute est fort courte. Notons-la donc comme un premier pas, bien timide encore, et par là même d'autant plus digne d'attention, en dehors du vieil usage toujours persistant qui mettait l'acteur, quel qu'il fût, en relation directe avec le chœur.

II

Des *Suppliantes* nous passons aux *Perses*. Ici nous sommes en possession d'une date certaine. D'après la didascalie conservée dans l'argument même de la pièce, les *Perses* ont été joués sous l'archontat de Ménon, au printemps de l'année 472 avant notre ère.

Comment se répartissent les rôles dans cette tragédie? Au protagoniste appartient incontestablement le personnage d'Atossa, qui est à la fois le plus difficile à jouer et le plus touchant dans la plus grande partie de la pièce; au deutéragoniste, celui du messager et nécessairement aussi celui de Darius, puisque l'un et l'autre s'entretiennent avec Atossa. Reste le rôle de Xerxès, que K. Fr. Hermann voulait attribuer aussi au second acteur[1]; or il est manifeste, comme l'a très bien vu Schneider[2], qu'il doit revenir au premier : c'est en effet le plus pathétique de la pièce et, à cause de cela, il est entièrement lyrique. Attribuer au deutéragoniste une partie de chant considérable, lorsque le protagoniste n'en aurait aucune, ce serait méconnaître une des lois fondamentales de la dramaturgie d'Eschyle.

D'après cela, on voit immédiatement que dans les *Perses* c'est au protagoniste surtout qu'il appartient de s'entretenir avec le chœur. Quant au second acteur, il est le plus souvent en rapport avec le premier, d'où résulte pour le drame une liberté d'allure vraiment nouvelle.

Son entrée en scène, quand il arrive en messager, est particulièrement dramatique. Quelques brèves paroles, qui sont une plainte autant qu'un message, tel est son début : le chœur l'interrompt par ses chants douloureux, et cinq fois de suite la même combinaison se reproduit : à chacune des courtes strophes plaintives du chœur, le messager répond par deux vers ïambiques, jetant en quelques mots un détail nouveau qui provoque une nouvelle plainte. Mais aussitôt après c'est entre les deux acteurs que s'engage le dialogue. Atossa interroge le messager, et c'est pour lui répondre qu'il raconte la bataille;

[1] *Op. l.*, p. 45. — [2] Schneider, *Att. Theaterwesen.*

ainsi le coup de la douleur va droit à celle qui doit le ressentir le plus vivement.

Toutefois c'est surtout dans la seconde partie de son rôle que le deutéragoniste des *Perses* marque clairement sa supériorité sur celui des *Suppliantes.* Le voici en effet qui nous apparaît sous les traits de Darius sortant de son tombeau. A peine peut-on dire à ce moment que son personnage soit inférieur à celui d'Atossa. Si celle-ci est la mère de Xerxès, Darius est son père, et de plus c'est vraiment une sorte de Dieu. A la majesté royale s'unit en lui la majesté triste et solennelle de la mort. Il est vrai que cette majesté même met dans son âme un certain calme : habitant désormais loin des vivants, il ne peut souffrir de leurs souffrances comme ils en souffrent eux-mêmes; voilà comment, même en sa présence, le premier rôle par la valeur dramatique ne cesse d'appartenir à la malheureuse Atossa; c'est à elle que va la pitié des spectateurs, car c'est elle dont l'âme est le plus déchirée. Darius s'adresse d'abord à ses fidèles, c'est-à-dire au chœur, selon l'ancien usage; mais, comme le chœur se prosterne, glacé d'effroi, et n'ose répondre que par une formule d'adoration, le roi, n'ayant que peu d'instants à donner aux choses de la terre, se tourne vers Atossa, et ainsi, pour la seconde fois, le dialogue s'engage entre les deux acteurs. En même temps le mètre change. L'ancien rythme du dialogue tragique, le tétramètre trochaïque, plus rapide, succède au trimètre ïambique : c'est qu'il s'agit d'un entretien plein de mouvement et d'émotion, échange de questions et de réponses douloureuses.

Darius se renseigne ainsi sur la folie désastreuse de son fils, et ses demandes comme ses réflexions renouvellent la souffrance morale d'Atossa. Puis, quand il sait tout ce qu'il veut savoir, quand l'intérêt pathétique du dialogue est épuisé,

alors il s'adresse de nouveau au coryphée en finissant, comme il l'avait fait au début; et l'ïambique reparaît, parce que le rôle redevient narratif, soit que Darius rappelle la glorieuse succession de ses prédécesseurs, soit qu'en interprétant les oracles il prédise la défaite prochaine de Platées. Ce changement du rythme ne dénote-t-il pas à lui seul une variété nouvelle dans le jeu de l'acteur? Et n'est-il pas manifeste en outre que Darius a une physionomie personnelle bien plus marquée que celle du roi des *Suppliantes?*

Un dernier mot sur cette pièce. Pourquoi Eschyle n'a-t-il pas confié le rôle de Xerxès au deutéragoniste plutôt qu'au protagoniste? En agissant ainsi, il aurait pu ramener à la fin Atossa sur la scène au moment où son fils y paraît, et au lieu du simple duo final qu'il nous a donné, on aurait eu un grand morceau lyrique où la mère, le fils et les vieillards du chœur auraient tour à tour mêlé leurs voix gémissantes. C'était là une combinaison si naturelle qu'elle ne peut avoir échappé à Eschyle. Il l'a donc écartée volontairement. Pour quelle raison? Je n'en vois qu'une qui soit satisfaisante : c'est qu'en ce temps il ne s'était pas encore décidé à donner au second acteur un rôle chanté.

III

Cinq ans après les *Perses*, en 467, Eschyle faisait représenter les *Sept contre Thèbes*. Quel progrès avons-nous à noter dans cette tragédie au point de vue de l'étude que nous poursuivons?

Dans la première partie de la pièce, jusqu'après la mort d'Étéocle, la distribution des rôles ne prête à aucun doute : le protagoniste joue le personnage du roi, dont l'importance dramatique est manifestement la plus grande, le deutéragoniste

celui des divers messagers[1]. Quant à la fin, on sait que l'authenticité en a été contestée : nous ne rouvrirons pas ici une discussion qui nous éloignerait de notre sujet; contentons-nous de renvoyer au mémoire récent où ce point a été traité avec autant de clarté que de mesure par M. Weil[2], et résignons-nous comme lui à rester dans le doute. Au reste, si cette partie de la pièce appartient à Eschyle, le rôle d'Antigone devait revenir au protagoniste et celui du héraut au deutéragoniste, les paroles prêtées à Ismène étant chantées par un des chorentes. Nous n'aurions donc rien de très important à tirer de là pour la question qui nous occupe.

La grande nouveauté des *Sept*, à notre point de vue, c'est la scène à trois personnages entre Étéocle, le messager et le chœur. Si l'on tient compte des lacunes à peu près évidentes de notre texte, cette scène n'avait pas moins de trois cents vers : elle constituait donc à elle seule près du tiers de la pièce primitive, si celle-ci s'arrêtait au chœur des funérailles. Son importance dramatique est en rapport avec son étendue. Dans une série de descriptions qui se répondent deux à deux, c'est l'attaque même et la défense de la ville que le poète nous met sous les yeux, et ces descriptions sont telles qu'elles ont la valeur d'une action. Or quel est le rôle du deutéragoniste dans cette scène? Non seulement il s'adresse directement au protagoniste depuis le commencement jusqu'à la fin, mais les paroles des deux acteurs forment des groupes symétriques. Il est vrai que, dans l'état actuel du texte, la symétrie n'est parfaite que pour trois de ces groupes sur sept; mais il semble bien difficile de ne pas conclure de ceux-là aux autres, et voilà pourquoi, parmi les savants qui se sont occupés de cette question,

[1] Hermann, *op. l.*, p. 45. — [2] *Revue des études grecques*, 1888, n° 1.

IMPRIMERIE NATIONALE.

MM. Ritschl, Prien, Dindorf, H. Weil et Westphal n'ont pas hésité à considérer l'imperfection des autres groupes comme le résultat de lacunes ou d'additions. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le parallélisme, au moins approximatif, n'est pas douteux. Ajoutons que chacun des groupes ainsi constitués est séparé du précédent et du suivant par une phrase musicale du chœur qui en fait ressortir plus vivement l'unité. Il y a donc là comme un premier essai d'une scène lyrique à trois rôles. Il est vrai que les paroles des deux acteurs sont en trimètres ïambiques, d'où l'on peut conclure qu'elles étaient probablement déclamées et non chantées; mais d'autre part, si l'on considère et le style éclatant de ces morceaux et leur constitution intime qui laisse apercevoir des périodes symétriques, il paraît naturel de supposer que cette déclamation était au moins soutenue çà et là par quelques notes de musique, qui en marquaient fortement les divisions. En tout cas, il était impossible qu'une symétrie si soigneusement élaborée par le poète ne fût pas mise en relief à la représentation par quelque artifice simple et frappant : un changement de place des acteurs, quelques pas en avant, des attitudes qui se répétaient et qui accusaient la ressemblance des choses. Si Eschyle avait osé insérer des chants dans le rôle de son second acteur, il paraît probable que toute cette scène eût été une scène lyrique. Il hésitait encore en 467 devant cette innovation, mais on peut dire qu'il y touchait.

IV

Toutes les tragédies dont nous avons parlé jusqu'ici sont des pièces à deux acteurs. En est-il de même du *Prométhée enchaîné?* On sait combien la question a été discutée[1]. Au fond la difficulté

[1] Voir A. Müller, *Griech. Bühnenalterthümer,* p. 175, et la note 2 pour la bibliographie du sujet.

se ramène à ceci : d'une part, la première scène suppose le concours de trois acteurs, jouant les rôles de Cratos, d'Héphaestos et de Prométhée, et on ne peut échapper à cette nécessité par aucune explication satisfaisante[1]; d'autre part, nulle autre scène de la pièce ne met trois acteurs en présence, de telle sorte que le tritagoniste introduit au début semble rester ensuite sans emploi. Ce n'est là toutefois qu'une simple apparence; car les rôles de la pièce sont assez nombreux pour suffire à trois acteurs; s'ils ne paraissent jamais en scène simultanément, cela s'explique aisément soit par l'inexpérience du poète, soit par une certaine timidité de sa part dans l'usage d'un moyen dramatique tout nouveau. Nous croyons donc aux trois acteurs du *Prométhée,* et de là résulte nécessairement que la pièce est postérieure en date aux débuts de Sophocle; cette conclusion, dont on s'est parfois effrayé à tort, nous paraît en accord avec tous les caractères qui la distinguent.

Prométhée étant nécessairement le protagoniste, les rôles à partager entre le second et le troisième acteur sont ceux de Cratos, d'Héphaestos, d'Okéanos, d'Io et d'Hermès. Parmi ces rôles, il en est un, celui d'Io, qui, en raison de son importance et de sa difficulté, revient évidemment au second acteur; je lui attribuerais également ceux d'Héphaestos et d'Hermès,

[1] La plus ingénieuse consiste à supposer que dans cette scène Prométhée, étant muet, pouvait être représenté par un mannequin, auquel se substituait ensuite le premier acteur, après le départ d'Héphaestos et de Cratos. C'est l'opinion de Sommerbrodt. Mais comme le premier acteur, d'après ce système, aurait joué le rôle d'Héphaestos, il fallait qu'il eût entre les deux scènes le temps d'exécuter cette substitution; le silence de Prométhée se serait alors prolongé après le départ de ses bourreaux, ce qui n'est guère vraisemblable. D'ailleurs la seule raison des combinaisons qu'on imagine ainsi, c'est d'éviter la nécessité d'attribuer à la pièce une date postérieure à l'introduction du troisième acteur. Mais si cette nécessite résulte des caractères dramatiques de la pièce, comme j'essaye de le démontrer, qui voudrait encore les soutenir?

le premier par une conséquence nécessaire de l'arrangement même de la première scène, le second parce qu'il est, sinon chanté, du moins déclamé musicalement; au troisième acteur reviendraient donc les rôles de Cratos et d'Okéanos.

Au reste, c'est le personnage d'Io qui nous intéresse principalement, car c'est lui qui met ici en lumière l'importance croissante du deutéragoniste. Il est vrai que nous nous heurtons de nouveau à une objection préalable. Westphal a émis l'idée que les morceaux lyriques de *Prométhée* avaient été remaniés ou même entièrement composés après Eschyle, et cette opinion, qui a trouvé faveur en Allemagne, vise tout particulièrement la monodie chantée par Io[1]. Heureusement, ici encore, nous pouvons nous appuyer sur les observations récemment présentées par M. Weil[2]; elles ont assez montré combien la conjecture de Westphal manquait de preuves solides; et plus on réfléchit à la nature même du rôle d'Io, plus l'invraisemblance de cette conjecture apparaît.

A moins en effet de retirer à Eschyle jusqu'à la conception de sa tragédie, comment ne pas remarquer à quel point le second rôle ici créé par lui est supérieur en valeur dramatique aux autres seconds rôles dont nous venons de parler? Est-ce le roi d'Argos dans les *Suppliantes*, est-ce Darius dans les *Perses*, est-ce le messager des *Sept contre Thèbes* qu'on pourrait comparer à Io? Qui ne sent immédiatement combien cette comparaison serait défectueuse? En fait, le rôle d'Io tout entier, et dans ce qui lui est essentiel, présente vraiment un caractère nouveau. On aurait beau retrancher les parties contestées, cette nouveauté n'en subsisterait pas moins. Les récits que fait Io et les questions qu'elle pose à Prométhée au sujet de son propre

[1] Westphal, *Prolegomena zu Æschylus*, p. 6. — [2] Article cité.

avenir suffiraient à la manifester. Jusqu'ici aucun deutéragoniste n'avait apporté sur la scène un élément de pathétique qui lui fût propre : le second acteur venait s'associer aux malheurs ou aux craintes soit du protagoniste, soit du chœur, c'était là sa fonction; mais à présent, voici pour la première fois, chez un personnage secondaire, des souffrances personnelles, des plaintes, des souvenirs étrangers au sujet principal du drame, des ressentiments aigus, des terreurs affreuses. Comment la forme ne serait-elle pas en rapport avec le fond? Notons d'ailleurs que le *Prométhée enchaîné* était lié étroitement au *Prométhée délivré,* et que dans cette pièce, le premier rôle étant toujours à Prométhée, le second appartenait nécessairement à Héraclès libérateur. Qui voudrait croire qu'Héraclès ait été un personnage sans caractère? Ainsi, quoi qu'on fasse, on ne peut échapper à cette conclusion que, dans la trilogie de *Prométhée,* le second acteur a pris, pour la première fois peut-être, une importance dramatique toute nouvelle. Quoi d'étonnant dès lors si Eschyle lui a, pour la première fois aussi, attribué un chant, qui pouvait seul traduire avec fidélité l'état de son âme?

Nous n'avons pas à étudier ici en détail cette monodie, non plus que les récits d'Io et ses questions. Il suffit à notre dessein d'en rappeler d'une manière générale l'effet pathétique. Ces cris, ces mouvements violents, ces hallucinations désordonnées, ces aveux pleins de trouble et d'effroi, puis ces confidences qui laissent deviner un mystère divin, cette image saisissante d'une jeune fille sous la main d'un dieu, et la pensée des épreuves nouvelles, des routes infinies à parcourir, des dangers inconnus à aborder, des jours de peine succédant sans cesse à d'autres jours de peine, tout cet effroi de l'avenir dans le ressentiment amer du passé, et cela mêlé par l'art du poète à une sorte de grâce virginale, que de choses nouvelles, fortes et délicates,

qui se révélaient tout à coup au second plan de ce drame en face de la grande figure de Prométhée!

Ce n'est pas tout. Si le personnage d'Io nous montre le deutéragoniste sous un aspect encore inconnu dans ses relations avec le protagoniste, celui d'Héphaestos le met en présence du tritagoniste, ce qui ne s'était pas encore vu dans un drame d'Eschyle. Dans la première scène de sa pièce, comme nous l'avons remarqué tout à l'heure, trois acteurs sont à la fois présents sur le théâtre. De ces trois acteurs, le principal est muet. sans doute par l'influence encore persistante de l'ancien usage d'où le poète a su tirer d'ailleurs un effet des plus frappants Quant aux deux autres, bien qu'associés dans une même action, leurs sentiments sont divers : Héphaestos fait malgré lui, avec une sorte de répugnance et de pitié, ce que le dur Cratos fait avec une joie hautaine et cruelle; intéressante opposition entre les deux caractères et remarquable perfectionnement de l'art tragique, qui déjà laisse prévoir la manière de Sophocle. Notons d'ailleurs que cette scène est unique dans le *Prométhée*. Bien qu'Eschyle ait trois acteurs sous la main, il ne sait encore les amener sur le théâtre que deux par deux, et la conception d'une scène où figureraient trois personnages sans compter le chœur ne s'offre pas encore à son esprit.

V

Nous arrivons ainsi à l'*Orestie*, représentée en 458, deux ans avant la mort d'Eschyle. Dans cette trilogie, l'art du poète est à son point de perfection. Quelles nouveautés avons-nous à y relever?

Il faut reconnaître tout d'abord que la répartition des rôles est moins certaine dans l'*Orestie* que dans les pièces précédentes. Mais cette incertitude porte surtout sur les personnages

subalternes; et, dans toute la trilogie, le rôle du deutéragoniste, dans ses parties essentielles, nous paraît pouvoir être établi d'une manière satisfaisante, ce qui suffit à notre dessein.

Voici l'*Agamemnon*. Quel est le personnage qui, dans cette pièce, attire principalement l'attention, qui est le plus souvent en scène, et dont les sentiments ont le plus de valeur dramatique? On ne peut douter que ce ne soit Clytemnestre. Clytemnestre est donc le protagoniste, et c'est ce qu'ont reconnu depuis longtemps Schneider et K. Fr. Hermann, contrairement à l'opinion manifestement erronée d'Otfr. Müller[1]. Quant au deutéragoniste, faut-il lui attribuer le rôle d'Agamemnon ou celui de Cassandre? D'après le principe que nous suivons, le doute n'est pas même possible. Les paroles graves et pompeuses d'Agamemnon ne demandaient à l'acteur que de la dignité et une bonne diction : c'était bien l'affaire d'un tritagoniste. Mais pour interpréter, soit par la parole simple, soit par le chant, le délire de Cassandre et son effroi, pour peindre son trouble avec force et bienséance à la fois, ne fallait-il pas le talent d'un artiste consommé? Si le premier acteur eût été libre, ce rôle était digne de lui; à défaut du premier, il revenait de droit au second. Le deutéragoniste n'avait-il d'ailleurs que celui-là? La chose est improbable, mais fort difficile à décider. Les rôles du veilleur, du héraut et d'Égisthe n'offrent rien qui permette de les attribuer avec certitude au second acteur plutôt qu'au troisième.

Dans les *Choéphores*, c'est le rôle d'Oreste qui appartient sans le moindre doute au protagoniste[2]; et il n'est pas moins certain que celui d'Électre était joué par le deutéragoniste.

[1] K. Fr. Hermann, *op. l.*, p. 66; Otfr. Müller, *Die Eumeniden*, p. 110. — [2] K. Fr. Hermann, *op. l.*, p. 46; Otfr. Müller, *Die Eumeniden*, p. 110; Richter, *Die Vertheilung der Rollen unter die Schausp. d. g. Tr.*, p. 92 et suiv.

Si l'on a pu se méprendre à ce sujet et attribuer au deutéragoniste le rôle de Clytemnestre[1], c'est par suite d'une idée préconçue que réfute immédiatement la plus simple observation. Le rôle de Clytemnestre est entièrement parlé et, si pathétique qu'il soit à un moment, il ne comporte en somme que très peu de nuances morales; celui d'Électre est en partie chanté, et il l'est parce que le chant seul pouvait alors traduire la force et la variété des émotions que le poète voulait prêter à son personnage. Cette attribution des rôles est donc indubitable : dans tout le reste de la pièce, au contraire, il n'y a matière qu'à des conjectures sans preuves possibles.

La tragédie des *Euménides* a ceci de très particulier, qu'en raison de l'importance exceptionnelle du chœur, tous les personnages sans distinction sont comme relégués au second plan. Il est bien remarquable que le rôle d'aucun d'eux ne comprenne de partie chantée; seule, Athéna, dans la dernière scène, fait usage du rythme anapestique, qui servait à marquer une sorte de déclamation musicale plutôt qu'un chant proprement dit. Dans cet effacement général, on est à peu près d'accord pour mettre Oreste au premier rang; le second rang doit être attribué, soit à Athéna, soit à Apollon, et sur ce point, les opinions sont partagées[2]; je crois, quant à moi, que l'importance supérieure du rôle d'Athéna ne doit pas être méconnue et que ce rôle est celui du deutéragoniste. Sur les autres personnages, il me paraît presque impossible de se prononcer, ce qui est d'ailleurs sans grande importance.

Voilà donc en somme les faits sur lesquels nous croyons pouvoir nous appuyer : le deutéragoniste de l'*Orestie* jouait successivement le rôle de Cassandre dans *Agamemnon*, celui

[1] K. Fr. Hermann, *op. l.*, p. 46; cf. O. Müller et Richter, passages cités. — [2] Alb. Müller, ouv. cité, p. 183, note 2.

d'Électre dans les *Choéphores*, celui d'Athéna dans les *Euménides*. Qu'y a-t-il à noter dans ces divers rôles?

Si nous les considérons d'abord en eux-mêmes, nous sommes frappés de la variété pathétique qui leur est commune. La passion semble désormais indispensable aux seconds rôles, et en règle générale elle se traduit par des chants. Le deutéragoniste est maintenant un chanteur autant qu'un acteur, presque au même titre que le protagoniste. D'ailleurs, ses chants sont de nature diverse. On sait quel est le rôle de Cassandre dans *Agamemnon* : dédaigneuse d'abord et obstinément muette en face de Clytemnestre qui l'interroge, à peine a-t-elle vu la reine s'éloigner qu'elle cède au délire prophétique qui l'agite; son chant forme une sorte de monodie antistrophique qui serait tout à fait comparable à celle d'Io dans le *Prométhée*, si, grâce à un artifice d'un grand effet, il n'était interrompu régulièrement par les paroles du chœur. Le rythme dochmiaque mélangé au rythme ïambique y marque l'agitation profonde de l'âme obsédée par des visions sanglantes. Celles-ci se pressent en images confuses et terribles, dont le désordre et l'obscurité glacent d'effroi les auditeurs. Mais cette croyante qui les terrifie souffre elle-même de ce qu'elle voit : sa parole est haletante; des cris d'horreur ou de pitié lui échappent, des plaintes et de brusques appels; et ainsi jusqu'à ce que, du milieu de ces ombres, l'image effroyable de la réalité se dégage pleinement. Alors la parole succède au chant, la raison au délire, l'ïambique trimètre au rythme lyrique; mais quelle est cette raison? Plus émouvante que le délire lui-même, elle n'apparaît que pour donner plus de clarté aux prédictions de sang et de crimes qui se pressent, jusqu'au moment où la malheureuse se précipite dans le palais comme dans sa propre tombe.

Le rôle d'Électre dans les *Choéphores* est moins violent et

IMPRIMERIE NATIONALE.

moins constamment agité; mais il est encore plein de passion d'un bout à l'autre. La scène des libations nous la montre inébranlable dans ses ressentiments; sa prière à son père est une plainte accusatrice d'une éloquence ardente; quand elle trouve la boucle de cheveux d'Oreste, nous assistons à son trouble, à ses espérances mêlées d'inquiétude; puis elle voit paraître son frère, elle le reconnaît, et alors commence, entre eux et le chœur, le plus beau morceau lyrique du théâtre d'Eschyle. La part qu'y prend le deutéragoniste sous les traits d'Électre est égale à celle du protagoniste lui-même sous les traits d'Oreste; ensemble, ils invoquent leur père, gémissent sur leur destinée, maudissent leurs ennemis et appellent la vengeance prochaine; leurs sentiments sont les mêmes; toutefois Oreste est plus confiant, plus fermement résolu, et c'est lui qui, de strophe en strophe, prend en quelque sorte l'initiative du chant, tandis qu'Électre, dans les antistrophes, répond, avec plus de trouble intime et d'incertitude de pensée, à cette voix mâle qui la domine.

Athéna, dans les *Euménides,* ne peut être comparée ni à Cassandre ni à Électre. Déesse de la raison, elle représente, avec une sorte de sérénité radieuse, la justice éclairée par l'humanité. Nulle agitation ne conviendrait à cette âme toute faite de sagesse et de douceur : elle est là pour apaiser, pour concilier, pour rendre aux vieilles lois l'honneur qui leur est dû, tout en faisant prévaloir la clémence des lois nouvelles. Il n'y a point de chants proprement dits dans ce rôle; tout y est calme, non par un défaut de l'art du poète, mais par une convenance nécessaire du sujet. Et pourtant, dans ce calme même, il y a une fermeté de volonté, une supériorité de raison, une autorité douce et persuasive qui donnent au personnage une valeur dramatique incontestable.

Ainsi, dans toute l'*Orestie*, les rôles joués successivement par le deutéragoniste ont en eux-mêmes une beauté qui marque vraiment chez le poète un progrès définitif. Ce progrès sera-t-il moins évident si nous considérons leurs relations avec les autres rôles ?

A ce point de vue, c'est l'indépendance de plus en plus grande du deutéragoniste qu'il convient de remarquer. Ni Cassandre ni même Électre ne sont indispensables à l'action ; Eschyle ne crée pas ces personnages parce qu'il a besoin d'eux pour assurer la marche de son drame ; il les appelle à la vie pour eux-mêmes, il imagine des scènes qui n'ont d'autre but que de faire valoir leurs sentiments, parce que ces sentiments lui paraissent dignes de toute sa poésie. Ils n'ont plus ni messages à porter ni récits ou proclamations à faire ; leur seule fonction est d'introduire dans le drame un élément nouveau de pathétique. Par là même, ils sont élevés à une dignité plus haute, et aussitôt se pose à leur sujet une délicate question de dramaturgie.

Ce second acteur qui grandit à côté du premier peut-il s'égaler à lui ? En d'autres termes, y aura-t-il dorénavant un premier et un second acteur ou bien deux acteurs égaux dans des rôles différents ? Si ce dernier parti avait été adopté par Eschyle, il n'est pas exagéré de dire que la tragédie grecque aurait changé de face. Une fois la subordination des rôles détruite, c'était la liberté qui régnait nécessairement au théâtre. Or Eschyle, malgré la hardiesse naturelle de son esprit, malgré cette force impérieuse de son génie qui le poussait aux innovations, ne semble pas avoir même conçu cette idée. Donner à deux rôles même importance, c'eût été rompre violemment avec les lois traditionnelles de son art. Il ne l'essaya jamais. Voilà pourquoi chacun de ses deutéragonistes n'ap-

paraît avec éclat que dans une partie de la pièce où il figure, tandis que le protagoniste la remplit d'un bout à l'autre. Déjà, à propos de la dernière scène des *Perses*, nous avons noté l'observation presque scrupuleuse de cette règle; la même remarque s'impose à nous pour l'*Orestie*. Pourquoi, dans la dernière scène des *Choéphores*, après le meurtre d'Égisthe et de Clytemnestre, Oreste reparaît-il seul sur la scène sans Électre pour s'entretenir avec le chœur? Le second acteur était libre alors, et rien n'empêchait le poète de le ramener devant le public; faut-il expliquer son absence par des raisons morales plus ou moins spécieuses? Je ne le crois pas : il a paru simplement à Eschyle qu'à ce moment suprême de l'action le deutéragoniste devait s'effacer de peur que son rôle ne prît une importance exagérée.

Mais il ne suffit pas que le deutéragoniste soit inférieur au protagoniste au point de vue dramatique, il faut encore qu'il serve à le faire valoir, tout en nous intéressant par lui-même; sans cela, l'unité de l'œuvre dramatique serait détruite. A cet égard, la façon de faire d'Eschyle révèle une certaine inexpérience qu'il est curieux de noter.

C'est dans le *Prométhée* qu'elle éclate le plus, justement parce que c'est la première de ses pièces où le second rôle se développe avec éclat. Sans doute les questions d'Io fournissent à Prométhée l'occasion de se montrer au spectateur comme doué d'une science divine qui le grandit singulièrement; en outre, elles lui permettent de faire apparaître dans l'avenir l'image de son futur libérateur. Mais, sans méconnaître ces intentions du poète, qui sont évidentes, comment ne pas avouer que la fille d'Inachos nous touche par elle-même, et qu'en quelque mesure ses plaintes, ses récits et les prédictions de Prométhée à son sujet introduisent comme un second drame

dans le premier? Et cela ne vient pas seulement de la contextur de la tragédie; la puissance même du génie d'Eschyle en est la cause principale. Dès qu'il se décide à prêter à un personnage des passions et des souffrances, il lui donne par là même une personnalité si forte que, pour un instant au moins, il le fait passer au premier plan. Dans l'*Orestie*, l'inégalité des trois pièces à cet égard est frappante. On croit sentir que le poète essaye d'observer la loi que nous avons indiquée, mais qu'il y manque malgré lui en maint endroit. Dans *Agamemnon*, peut-on dire que le rôle de Cassandre augmente la valeur dramatique de celui du protagoniste, c'est-à-dire de Clytemnestre? Oui, en un certain sens, puisque son silence même provoque les paroles hautaines et menaçantes de la reine; oui surtout, puisque son effroi prophétique nous remplit d'épouvante et, par conséquent, augmente l'horreur du crime qui se prépare; d'ailleurs la pitié même qu'elle nous inspire rend ses meurtriers plus odieux, et quand, éclairée par les dieux, elle évoque les crimes anciens du palais d'Atrée, elle nous fait sentir qu'il y a dans tous ces forfaits quelque chose de mystérieux, la force effrayante et irrésistible d'une antique malédiction; ainsi elle rend ses assassins plus tragiques en les dénonçant obscurément. C'est là au fond la raison même de son rôle; mais combien d'autres choses s'y ajoutent qui dépassent cette intention fondamentale et qui ne sont justifiées que par leur beauté dramatique! Électre, dans les *Choéphores*, est bien plus un deutéragoniste selon l'esprit du théâtre grec. Associée à son frère Oreste, qui tient le premier rôle, et toujours subordonnée à lui, elle partage ses passions, avec une nuance de faiblesse féminine qui fait ressortir davantage la sombre résolution du vengeur suscité par les dieux. Par là, elle peut être considérée comme le modèle dont s'est

inspiré Sophocle dans la conception de presque tous ses seconds rôles. Quant à la déesse Athéna dans les *Euménides,* son rôle est vraiment double. D'une part, elle se préoccupe de l'intérêt d'Oreste; elle lui assure la protection d'une justice impartiale; elle le défend de la fureur des Érinnyes; elle dépose en sa faveur le suffrage de la pitié. En cela, elle remplit auprès du protagoniste l'office naturel du second acteur. Mais déjà, dans cette partie même de la pièce, par les idées qu'elle représente, par l'autorité qu'elle exerce, elle est au-dessus de son rôle, et dans la dernière scène, lorsqu'elle apaise les sombres déesses, lorsqu'elle les décide à se fixer sur le sol de l'Attique et à conclure une sorte de pacte d'alliance avec son peuple, c'est elle vraiment qui devient le protagoniste.

Ces remarques nous mènent naturellement à notre conclusion. Nous avons vu dans cette étude le rôle du deutéragoniste grandir d'année en année chez Eschyle. Au début, le poète se bornait à le faire parler sans aucun mélange de chants, et les paroles qu'il lui prêtait, le plus souvent adressées au chœur, n'avaient guère pour objet que des récits, des pensées générales, des sentiments graves, où le pathétique n'avait presque aucune part. Peu à peu son art s'assouplit : le second acteur s'adresse plus librement au premier, et il engage avec lui et le chœur des entretiens à demi lyriques; enfin, il fait usage, lui aussi, du chant, ce qui revient à dire qu'il exprime des émotions vives, et, grâce à la présence du troisième acteur qui l'affranchit des services subalternes, il porte sur la scène des passions à lui, des souffrances qui lui sont propres. Dans cet affranchissement, il reste toutefois inférieur en valeur dramatique au premier acteur, sans que leurs relations soient encore nettement définies; à cet égard, il y a quelque chose d'indécis

dans la conception d'Eschyle, et c'est justement là que Sophocle trouvera l'occasion d'un nouveau progrès; la liberté de l'invention poétique en recevra, il est vrai, quelque atteinte, mais cette perte sera largement compensée par le perfectionnement de la tragédie grecque selon sa loi d'unité intime et de délicate harmonie.

RECHERCHES

SUR

L'EMPLACEMENT DU CHAMP DE BATAILLE AU PASSAGE DU GRANIQUE.

PAR

M. W. TEPLOW,

ANCIEN SECRÉTAIRE DE L'AMBASSADE DE RUSSIE À CONSTANTINOPLE.

La détermination de l'endroit où a été remportée par Alexandre le Grand la fameuse victoire qui lui livra toute l'Asie Mineure semble être un des points obscurs de la géographie historique.

D'après Charles Texier, « de tous les récits qui nous sont restés de la première victoire d'Alexandre au passage du Granique, il n'en est pas un qui nous mette à même de déterminer l'emplacement de cet événement mémorable : les rives du fleuve sont tantôt plates, tantôt escarpées; les historiens ne font aucune mention de trois branches qui concourent à former le Granique, appelé maintenant Kodja-tchaï. Ce point de géographie reste donc indéterminé[1]. »

La question qui nous intéresse n'a pas été élucidée non plus par la plume aussi brillante que spirituelle de l'amiral

[1] *Asie Mineure*, par Ch. Texier, 1862, p. 156.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Jurien de la Gravière, le narrateur moderne des campagnes d'Alexandre.

En fait de géographes contemporains, Reclus ne parle du Granique qu'incidemment, tout en plaçant près de la ville de Bigha l'endroit où fut livrée la sanglante bataille dont les conséquences furent si importantes pour les Macédoniens et si funestes à la domination des Perses en Asie Mineure : « La ville de Bigha est à une vingtaine de kilomètres dans l'intérieur à l'endroit où le Kodja-tchaï ou Granique échappe à la région des montagnes et où Alexandre remporta sa victoire décisive, au passage du fleuve[1]. » Il semblerait en outre que Reclus n'a pas fait de voyage dans cette partie de l'Asie Mineure et que son opinion sur le Granique n'est point le résultat de ses observations personnelles faites sur les lieux mêmes.

Il ne nous reste donc qu'à nous adresser à la source même d'informations, c'est-à-dire aux auteurs classiques qui décrivent les expéditions d'Alexandre le Grand, et à examiner quel itinéraire fut suivi par le jeune héros, lorsqu'il s'avançait à la conquête de la Perse.

En analysant les renseignements tirés de ces auteurs et en me fondant sur les observations que j'ai été moi-même dans le cas de faire lors de mon excursion dans la Troade, je tâcherai de faire valoir quelques considérations tendant à prouver que la bataille au passage du Granique a dû avoir lieu à proximité d'un village turc appelé actuellement Tépékeuï.

En substance, l'itinéraire d'Alexandre le Grand fut le suivant : après que l'armée macédonienne a opéré sa traversée

[1] *Nouvelle Géographie universelle* (*La terre et les hommes*), par Élisée Reclus. Paris, 1884, vol. IX, p. 592.

de l'Hellespont, entre Sestos et Abydos, le roi lui-même se rend par Éléonte à Ilion (Ilium Recens), où il fait des sacrifices à Athéné Ilienne, ainsi qu'aux mânes des héros tombés pendant le siège de Troie. Sur ces entrefaites, l'armée continue sa marche en avant, et c'est à Arisbé qu'Alexandre la rejoint. Le lendemain, après avoir dépassé Percote et Lampsaque, il établit son camp sur les rives du Practius. De là, il s'avance vers Colonnae, qui se trouve au centre du district de Lampsaque.

Lorsque l'armée fut à proximité de la plaine d'Adrastée, traversée par le fleuve du Granique, l'avis fut donné que les Perses étaient campés sur la rive opposée du fleuve. C'est le 21 mai de l'année 334 avant J.-C. qu'Alexandre, au mépris de tous les conseils de prudence qu'on lui prodigue, fond sur les Perses avec une ardeur et une impétuosité sans pareilles. Ayant remporté une victoire décisive et rendu les derniers honneurs à tous ceux qui y ont trouvé la mort, le roi revient à Ilion pour remercier la déesse du secours qu'elle lui a prêté. Il fait de riches offrandes au temple de la déesse et octroie différentes franchises aux habitants de la ville. De là il se dirige vers Sardes, en passant par Antandros, Adramyttium, Pergame et Thyatire [1].

D'après les recherches de Tchihatchew, le fleuve que Texier appelle Kodja-tchaï (ce qui veut dire en turc *le grand fleuve*) est formé de trois affluents. Le principal porte le nom de Kodja-tchaï : sorti des massifs trachytiques d'Aghi-dagh (l'ancien Cotylus), il arrose la vallée fertile de Tchan. La seconde

[1] Ἀρριανοῦ Ἀναβάσεως Ἀλεξάνδρου βιβλίον πρῶτον. — *Asie Mineure*, par Charles Texier, p. 452.

branche, qui s'appelle Eltchi-tchaï, se jette dans le Kodja-tchaï, environ à six kilomètres au nord de la ville de Bigha. Enfin la troisième branche, l'orientale, porte le nom de Kirk-agatch-tchaï et va se jeter dans le Kodja-tchaï à quatre kilomètres environ avant son embouchure dans la mer[1]. En décrivant les trois affluents du Kodja-tchaï, Tchihatchew prend soin, néanmoins, d'ajouter qu'il ne saurait déterminer laquelle de ces trois branches portait dans l'antiquité le nom de Granique.

Pourtant il me semble qu'on ne saurait avoir de doutes au sujet de cette question, vu les indications précises de Strabon, qui dit catégoriquement que « le Granique coule pendant la plus grande partie de son cours entre l'Aesépus et le Priapus dans la plaine d'Adrastée, où Alexandre défit les satrapes de Darius[2] ».

Rapprochant cette indication du fait, suffisamment établi par les géographes, que la plaine de Tchan n'est autre que la plaine d'Adrastée[3], nous pouvons conclure avec assez de justesse que ce n'est que le Kodja-tchaï, comme traversant la plaine de Tchan, qui pouvait porter dans l'antiquité le nom de Granique. Du reste cette définition a déjà été admise par Kiepert, dont la dernière carte de l'ancienne Asie Mineure identifie le Kodja-tchaï avec le Granique, l'Eltchi-tchaï avec le Rhésus et le Kirk-agatch-tchaï avec l'Heptaporus[4].

Essayons maintenant d'arriver à la solution du problème que nous avons pris à tâche de résoudre, à savoir de déterminer l'endroit où l'armée d'Alexandre a pu traverser le Granique.

[1] *Asie Mineure*, par Tchihatchew, chapitre V, p. 211.

[2] Στράβωνος βιβλ. ΙΓ, κεφ. Α, 11. Τοῦ δὲ Αἰσήπου καὶ τοῦ Πριάπου μεταξὺ ὁ Γράνικος ῥεῖ τὰ πολλὰ δι' Ἀδραστείας πεδίου, ἐφ' ᾧ Ἀλέξανδρος τοὺς Δαρείου σατράπας ἀνὰ κράτος ἐνίκησε συμβαλὼν, καὶ πᾶσαν τὴν ἐντὸς τοῦ Ταύρου καὶ τοῦ Εὐφράτου παρέλαβεν.

[3] *Asie Mineure*, par Charles Texier, p. 155.

[4] *Atlas antiquus*, par H. Kiepert.

Les auteurs classiques gardent un silence absolu quant aux trois branches du Granique, qui, selon toute probabilité, leur apparaissaient comme des fleuves tout à fait indépendants du Granique, portant chacun un nom spécial et qui ne devaient être, selon Kiepert, que le Rhésus et l'Heptaporus. Comme le confluent de ces trois branches se trouve dans la partie nord du Kodja-tchaï, presque à l'embouchure du fleuve, ceci donne lieu à la supposition que l'armée macédonienne s'avançait par un chemin passant bien plus au sud du confluent, qui, par conséquent, lui était resté complètement inconnu, et qu'enfin cette armée atteignit le Granique dans un endroit de la plaine d'Adrastée où il coule tout seul, libre de tout affluent.

On ne fera peut-être pas de difficulté d'admettre que, lors de l'entrée d'Alexandre le Grand dans l'Asie Mineure, l'objet principal de ses efforts devait être de s'emparer avant tout du chef-lieu des Perses dans cette contrée, autrement dit, de prendre Sardes, la capitale de la deuxième satrapie.

Pour atteindre ce but le plus tôt possible, Alexandre, en suivant la première règle de la stratégie, devait infailliblement choisir le chemin le plus court entre l'Hellespont et la ville de Sardes.

Je présume que la voie la plus courte d'Arisbé-Lampsaque à Sardes, passant par le Granique et Adramyttium, doit avoir été dans l'antiquité la même qui passe maintenant par les villages de Bergas, Baldjilar, Koumarlar et Tépékeuï, et qui est considérée comme le chemin le plus court reliant Lampsaque avec Edrémid (l'antique Adramyttium).

En thèse générale, ce sont les besoins mêmes des peuples qui tracent les voies de communication entre les localités habitées, en donnant la préférence dans le choix de la direction

à suivre aux endroits qui présentent le plus d'avantages possible au point de vue des convenances de ces peuples.

Du moment que cette voie directe et la plus courte entre Lampsaque et Edrémid existe de nos jours et traverse la plaine de Tchan (d'Adrastée) précisément près de Tépékeuï, pourquoi ne pas admettre que cette voie suivait dans l'antiquité la même direction? Selon moi, cette manière de voir, comme se fondant sur un fait positif, réel, devrait être considérée, en toute conscience, comme se rapprochant le plus de la vérité, jusqu'à ce que l'on prouve une thèse contraire, que la voie militaire entre Lampsaque et Edrémid ne pouvait guère suivre la direction que j'indique, mais passait par telle ou telle autre localité.

A l'appui de ma thèse, à savoir que la direction des anciennes routes n'a pas notablement changé depuis les temps les plus reculés, je me permettrai de citer l'exemple de l'Anglais Wood, l'habile explorateur des ruines d'Éphèse. Huit années de fouilles incessantes, dirigées par Wood, ont fini par lui faire découvrir, en 1871, les fondements de l'Artemision enfouis à plus de six mètres. Dans ses recherches l'explorateur s'était laissé guider par les limites des champs pour reconnaître la direction des anciennes voies. Il eut raison dans cette occurrence de se fier à l'esprit conservateur du paysan : les monuments sont détruits, mais les sentiers subsistent[1].

Pour confirmer mon hypothèse que la voie d'Adramyttium passait dans l'antiquité par les mêmes localités que maintenant, on pourrait citer une preuve historique : la description faite par Hérodote du chemin que suivait l'armée de Xerxès, partie

[1] *Nouvelle Géographie universelle* (*La terre et les hommes*), par Élisée Reclus. Paris, 1884, vol. IX, p. 624.

de Sardes et s'avançant dans la direction de l'Hellespont. Voici comment il s'exprime : « Au sortir de la Lydie, l'armée se dirigea vers le fleuve du Caïque et le territoire mysien; ayant traversé le Caïque et laissant à sa gauche la montagne de Kana, l'armée passa par le pays d'Atarnée et atteignit Carine. De là l'armée traversa le plaine de Thèbes; ensuite, passant près des villes d'Adramyttium et d'Antandros la Pélasgique et ayant laissé le mont Ida à gauche, elle entra en Troade[1]. »

La Troade commençait en deçà du Granique; donc, pour pouvoir pénétrer dans cette province, tout en laissant le mont Ida à gauche, il aurait fallu y entrer précisément dans les environs du village actuel de Tépékeuï. Cette détermination donne à son tour la clef pour l'intelligence du récit d'Hérodote cité plus haut, qui donnait tant de peine aux commentateurs : plusieurs émettaient l'opinion qu'à l'entrée de Xerxès dans la Troade, l'Ida devait rester à droite de l'armée[2].

La même voie qu'a prise le roi de Perse, en marchant à la conquête de la Grèce, a été suivie plus tard par Xénophon, comme il le raconte à la fin de l'*Anabase*[3].

[1] Ἐποίεετο δὲ τὴν ὁδὸν ἐκ τῆς Λυδίης ὁ σΊρατὸς ἐπί τε ϖοταμὸν Κάικον καὶ γῆν τὴν Μυσίην, ἀπὸ δὲ Καΐκου ὁρμεώμενος Κάνης οὖρος ἔχων ἐν ἀρισΊερῇ, διὰ τοῦ Ἀταρνέος ἐς Καρίνην ϖόλιν. Ἀπὸ δὲ ταύτης διὰ Θήϐης ϖεδίου ἐπορεύετο, ἈτραμύτΊειόν τε ϖόλιν καὶ Ἄντανδρον τὴν Πελασγίδα ϖαραμειϐόμενος. Τὴν Ἴδην δὲ λαϐὼν ἐς ἀρισΊερὴν χέρα ἤιε ἐς τὴν Ἰλιάδα γῆν. (Ἡροδότου ἱσΊορίης ἀπόδεξις η', 42.)

[2] *Voyage de la Troade,* par Lechevalier, II, p. 182; *Justification d'Homère,* par Morritt, III, p. 276.

[3] Bei Antandros bog das Heer vom Küstenwege rechts ab ins Binnenland, entlang dem Ostfusse des Gargaron, des höchstragenden und darum hier vorzugsweise Ide genannten Theiles des die ganze Halbinsel bis zur Propontis füllenden Gebirges. Dieselbe Strasse zogen später die Zehntausend. (*Herodotos erklärt*, von Heinrich Stein. Berlin, 1866.) — Ἐντεῦθεν ἐπορεύοντο διὰ τῆς Τρῳάδος, καὶ ὑπερϐάντες τὴν Ἴδην εἰς Ἄντανδρον ἀφικνοῦνται ϖρῶτον, εἶτα ϖαρὰ θάλατΊαν ϖορευόμενοι εἰς Θήϐης ϖεδίον, ἐντεῦθεν δι' ἈτραμυτΊίου καὶ Κερτωνοῦ ὁδεύσαντες ϖαρ' Ἀταρνέα εἰς Καΐκου ϖεδίον ἐλθόντες Πέργαμον καταλαμϐάνουσι τῆς Μυσίας. (Xen. *Anab.*, VII, 8.)

Or, si les prédécesseurs d'Alexandre le Grand, pour leurs voyages entre la Lydie et la Troade, se servaient du chemin que j'ai indiqué plus haut, il me semble tout naturel d'admettre que le jeune conquérant, en s'avançant contre Darius, n'a pu prendre que cette voie, pour ainsi dire habituelle, entre le Granique et Sardes.

Si, après avoir quitté les rives de l'Hellespont et en s'avançant dans l'intérieur du pays, Alexandre avait pu supposer que le chemin direct entre Lampsaque et Adramyttium lui était barré par l'ennemi dans les défilés ou en général dans les endroits difficilement praticables, il n'aurait pas manqué, par des considérations stratégiques, de choisir une autre voie pour pouvoir tourner les positions ennemies. Mais les historiens de la marche d'Alexandre à travers l'Asie Mineure ne disent mot de semblables obstacles et, par conséquent, nous sommes autorisés à supposer qu'à partir de Lampsaque l'armée macédonienne avait pris, pour atteindre Sardes, la voie la plus courte et n'éprouvait aucun besoin d'en dévier même pour des mouvements tournants, car les Perses ne lui opposèrent sur son trajet aucune résistance jusqu'à ce que l'armée fût à proximité du Granique et jusqu'à ce que l'avant-garde, envoyée sous la conduite d'Hégéloque pour reconnaître le terrain, revînt précipitamment donner la nouvelle que toute l'armée persane était rangée en ordre de bataille sur la rive opposée du fleuve[1]. A cet endroit a été rencontré par les Macédoniens le premier obstacle à leur invasion, et c'est là qu'a dû avoir lieu la première collision des deux forces ennemies.

[1] Καὶ Ἀλέξανδρός τε οὐ πολὺ ἀπεῖχε edit. Krüger, ἀπεῖχεν ἀπὸ) τοῦ ποταμοῦ τοῦ Γρανικοῦ καὶ οἱ ἀπὸ τῶν σκοπῶν σπουδῇ ἐλαύνοντες ἀπήγγελλον ἐπὶ τῷ Γρανικῷ πέραν τοὺς Πέρσας ἐφεστάναι τεταγμένους ὡς ἐς μάχην. (Ἀρριανοῦ Ἀναβάσεως Ἀλεξάνδρου βιβλίον πρῶτον, 12, edidit Carolus Sintenis. Berolini, 1867.)

Si, malgré l'absence de tout motif plausible, Alexandre avait dévié du chemin le plus court pour aller à Sardes et avait pris une direction plus orientale, dans ce cas, avant d'atteindre le Granique, il aurait dû traverser tout d'abord le Rhésus, ce dont ses historiens n'auraient pas manqué de parler; or ils n'en parlent pas.

Bien au contraire, la lecture attentive d'Arrien fournit des indications positives, d'où il résulte qu'en se dirigeant vers le Granique, Alexandre ne pouvait suivre d'autre voie que la voie la plus courte, celle qui subsiste, comme cela a été dit plus haut, même de nos jours. Selon cet auteur, l'armée macédonienne, après avoir quitté Arisbé, campa à Percote et, le lendemain, ayant dépassé Lampsaque, établit son camp sur les rives du fleuve Practius[1].

Strabon nous apprend que le Practius coulait entre Abydos et Lampsaque[2]; d'un autre côté, nous savons qu'actuellement ce fleuve porte le nom de Bergas-tchaï et que la bourgade turque de Bergas occupe l'emplacement de l'ancienne Percote[3].

D'après ces données sur les localités que l'armée d'Alexandre avait à parcourir, un seul regard sur la carte suffit pour nous convaincre que le campement des Macédoniens sur les rives du Practius, après leur passage près de Lampsaque, ne pouvait

[1] Ἐξ Ἰλίου δὲ ἐς Ἀρίσβην ἧκεν, οὗ πᾶσα ἡ δύναμις αὐτῷ διαβεβηκυῖα τὸν Ἑλλήσποντον ἐστρατοπεδεύκει, καὶ τῇ ὑστεραίᾳ ἐς Περκώτην· τῇ δὲ ἄλλῃ Λάμψακον παραμείψας πρὸς τῷ Πρακτίῳ ποταμῷ ἐστρατοπέδευσεν. (Ἀρριανοῦ Ἀναβάσεως Ἀλεξάνδρου βιβλίον πρῶτον, 12, ed. Sintenis.)

[2] Ῥεῖ δὲ (ὁ Πράκτιος) μεταξὺ Ἀβύδου καὶ Λαμψάκου. (Στράβ. βιβλ. ΙΓ, κεφ. Α, 21.)

[3] *Atlas antiquus*, par Kiepert. Percote, mentionnée plusieurs fois par Homère, était située sur le fleuve Practius et à trois cents stades de Parium; elle était voisine de la mer et paraît avoir subsisté jusqu'aux dernières années de l'empire romain. On identifie l'ancienne Percote avec la petite ville turque de Bergas-Kalessi. (*Asie Mineure*, par Ch. Texier, p. 176.)

IMPRIMERIE NATIONALE

guère s'effectuer que sous la condition indispensable de changer de direction dans la voie suivie jusque-là. Pour arriver sur le Practius, l'armée a dû nécessairement tourner, près de Lampsaque, brusquement vers le Sud, c'est-à-dire elle était amenée à prendre le chemin actuel qui relie Lampsaque avec Edrémid. Du reste, cette circonstance avait déjà attiré l'attention de Gronovius, qui s'est exprimé là-dessus dans les termes suivants : « Non jam statuitur ab Arriano Alexander ultra Lampsacum recta progrediens per littora, sed quum hanc urbem praeteriisset, relicto mari, prope quod hucusque tenuerat, deflectens in Mediterranea, videtur occurrisse Practio, qui fluvius etsi inter Abydum et Lampsacum exeat in mare, ita tamen errat, ut flexus ejus proficiscentibus ultra Lampsacum versus Colonas sit transeundus[1]. »

Outre les arguments développés plus haut, le simple calcul du temps que l'armée macédonienne avait mis pour rencontrer les Perses sur le Granique prouve qu'en se dirigeant vers Sardes, Alexandre n'a pu prendre que la voie la plus directe, la plus courte.

Ce dernier fait étant dûment établi par toutes les considérations qui précèdent, l'endroit de la plaine d'Adrastée où les Macédoniens, le troisième jour après leur départ d'Arisbé, virent l'armée persane rangée sur la rive droite du Granique, doit se trouver au point de croisement de ce fleuve avec la voie directe conduisant de Lampsaque à Edrémid, c'est-à-dire près du village turc de Tépékeuï, et c'est là que fut livrée la célèbre bataille qui a ouvert la série de ces cruelles défaites des troupes de Darius qui signalèrent les derniers jours de la domination persane.

[1] *Arriani Nicomediensis expeditionis Alexandri libri septem*, opera Jacobi Gronovii. Lugduni Batavorum, 1704, p. 27.

Peut-être soulèvera-t-on deux objections contre le choix de cette localité comme l'endroit présumé du combat au passage du Granique : 1° elle est trop éloignée de Zélée, où, d'après Arrien, se trouvait l'armée persane[1], et 2° la rive droite du Granique près de Tépékeuï, tout en étant bien plus élevée que la rive gauche, n'est nullement aussi escarpée qu'Arrien le décrit.

Pour réfuter la première objection, je me permettrai de faire remarquer que l'emplacement de l'ancienne Zélée est loin d'être définitivement fixé et qu'à ce sujet il y a entre les savants de bien grandes divergences d'opinion. Ceux qui se fondent sur Homère la placent à l'extrémité de la chaîne de l'Ida près de la Propontide et du fleuve Aesépus[2], tandis que, d'après Strabon, elle était située au pied de l'Ida, sur le Tarsius, à 190 stades au sud de Cyzique[3], ce qui la rapproche déjà de moitié de l'endroit que je présume avoir été le champ de bataille au passage du Granique. En s'appuyant sur le même géographe classique, Forbiger suppose, par contre, que Zélée se trouvait sur l'Aesépus à 80 stades de son embou-

[1] Οὗτοι (Περσῶν σΊρατηγοί) δὲ πρὸς Ζελείᾳ πόλει κατεσΊρατοπεδευκότες ἦσαν ξὺν τῇ ἵππῳ τε τῇ βαρβαρικῇ καὶ τοῖς Ἕλλησι τοῖς μισθοφόροις. (Ἀρριανοῦ Ἀναβάσεως Ἀλεξάνδρου βιβλ. πρῶτον, 12, ed. Sintenis.)

[2] Ἰλιάς, II, v. 825 :

οἳ δὲ Ζέλειαν ἔναιον ὑπαὶ πόδα νείατον Ἴδης,
Ἀφνειοὶ, πίνοντες ὕδωρ μέλαν Αἰσήποιο.

[3] Ἡ μὲν δὴ Ζέλεια ἐν τῇ παρωρείᾳ τῇ ὑσΊάτῃ τῆς Ἴδης ἐσΊὶν ἀπέχουσα Κυζίκου μὲν σΊαδίους ἐνενήκοντα καὶ ἑκατόν, τῆς δ' ἐγγυτάτω θαλάτΊης καθ' ἣν ἐκδίδωσιν Αἴσηπος ὅσον ὀγδοήκοντα. (Στράβων, 587.) — ... Περὶ μὲν οὖν τὴν Ζέλειαν ὁ Τάρσιός ἐσΊι ποταμός. (Στράβωνος βιβλ. ΙΓ, κεφ. Α, 10.) — Dans les annotations qui accompagnent la traduction française de la *Géographie de Strabon*, Zélée est identifiée avec la ville actuelle de Bigha. (*Géographie de Strabon*, traduite du grec en français, t. IV, p. 150. Paris, Impr. royale, 1814.) — Cette annotation ne serait-elle pas cause que Reclus identifie le champ de bataille sur le Granique avec les environs de Bigha, comme cela a été dit plus haut?

chure[1]. Sur sa carte de l'ancienne Asie Mineure, Kiepert place Zélée entre l'Heptaporus et l'Aesépus[2]. Si tel avait été le cas, et si cette ville se trouvait effectivement dans cet endroit, Alexandre, avant d'atteindre l'armée persane rassemblée sous les murs de Zélée, aurait dû traverser, au préalable, trois fleuves : le Rhésus, le Granique et l'Heptaporus; ce dont les historiens de la première bataille entre les Macédoniens et les Perses ne font aucune mention.

Mais en admettant même qu'effectivement Zélée fût très éloignée de Tépékeuï, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de supposer qu'en parlant des Perses comme étant rassemblés du côté de Zélée, Arrien n'a voulu qu'indiquer la direction dans laquelle ils se trouvaient, et non la localité près de laquelle étaient concentrées leurs forces? J'omets déjà l'hypothèse qu'Arrien ait pu employer dans cette occurrence une expression impropre ou plutôt manquant de netteté suffisante, à l'exemple de cette manière vague de s'exprimer qui lui fait dire à l'égard du Practius que ce fleuve se déverse dans la mer entre l'Hellespont et le Pont-Euxin, sans mentionner la Propontide qui se trouve pourtant entre la mer Noire et le détroit des Dardanelles[3].

Quant à la seconde objection, il serait peut-être utile de ne pas oublier que les narrateurs grecs des hauts faits d'Alexandre en Asie Mineure peuvent avoir une tendance assez prononcée à exagérer les obstacles physiques que le jeune conqué-

[1] Zeleïa, Stadt am Fluss Aesepus, 80 St. von seiner Mündung (Strabo, 587). *Real Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft*, von Pauly, Seite 2824. Stuttgart, 1852.

[2] *Atlas antiquus.*

[3] Ὃς (ὁ Πράκτιος) ῥέων ἐκ τῶν ὀρῶν τῶν Ἰδαίων ἐκδιδοῖ ἐς θάλασσαν τὴν μεταξὺ τοῦ Ἑλλησπόντου τε καὶ τοῦ Εὐξείνου πόντου. (Ἀρριανοῦ Ἀναβάσεως Ἀλεξάνδρου βιβλίον πρῶτον, 12, ed. Car. Sintenis, Berolini, 1867.)

rant grec eut à surmonter pendant sa campagne contre les Perses.

Ainsi, par exemple, en parlant du Granique, ces auteurs prétendent que c'est un fleuve profond, plein de gouffres[1], tandis qu'en réalité ce Granique n'est qu'une petite rivière sans importance, comme presque tous les fleuves de cette partie de l'Anatolie, qui est presque à sec en été, c'est-à-dire justement pendant la saison où fut livrée la fameuse bataille.

C'est pourquoi il ne serait peut-être pas déplacé de supposer : 1° que, lorsque Arrien cite la prétendue conversation qu'Alexandre aurait eue avec Parménion quelques moments avant d'engager l'action, la description qui s'y trouve des rives du Granique, comme étant inaccessibles et rocheuses[2], ne doit pas être prise au pied de la lettre, mais doit plutôt être considérée comme une figure de rhétorique habituelle pour exalter davantage la valeur des Macédoniens, qui n'ont pas craint, malgré de forts obstacles naturels, d'aborder la traversée du fleuve et d'engager le combat; et 2° qu'au courant de la même conversation, Alexandre se rapprochait peut-être plus de la vérité en qualifiant le Granique comme un simple ruisseau[3].

Ce qui me confirme dans cette hypothèse, c'est la description de l'ordre de bataille de l'armée persane d'après lequel la cavalerie en occupait la première ligne[4]. Il est évident que cela n'aurait pas été possible si la rive droite du Granique était

[1] Πολλὰ μὲν γὰρ αὐτοῦ ὁρᾶται βαθέα, αἱ δὲ ὄχθαι αὗται ὁρᾷς ὅτι ὑπερύψηλοι καὶ κρημνώδεις εἰσὶν αἱ αὐτῶν. (*Op. cit.*, 13.)

[2] *Ibid.*

[3] Τοῦτο δὲ, σμικρὸν ῥεῦμα, οὕτω τῷ ὀνόματι τὸν Γρανικὸν ἐκφαυλίσας. (*Ibid.*)

[4] Περσῶν δὲ ἱππεῖς μὲν ἦσαν ἐς δισμυρίους, ξένοι δὲ πεζοὶ μισθοφόροι ὀλίγον ἀποδέοντες δισμυρίων· ἐτάχθησαν δὲ τὴν μὲν ἵππον παρατείναντες τῷ ποταμῷ κατὰ τὴν ὄχθην ἐπὶ φάλαγγα μακράν, τοὺς δὲ πεζοὺς κατόπιν τῶν ἱππέων· καὶ γὰρ ὑπερδέξια ἦν τὰ ὑπὲρ τὴν ὄχθην χωρία. (*Ibid.*, 14.)

rocheuse, et le terrain y attenant, accidenté. Il serait peut-être plus logique de supposer que ce terrain était uni, propre aux mouvements de la cavalerie et limité, à une certaine distance du fleuve, par des hauteurs où pouvait être disposée l'infanterie persane, qui n'a pris aucune part au commencement du combat et qui n'a eu à subir que le second choc des phalanges macédoniennes enivrées par le succès de la première attaque où fut brisée la résistance de la cavalerie persane, troupes d'élite de Darius. Un terrain réunissant ces conditions se voit précisément dans les environs de Tépékeuï.

D'un autre côté, en choisissant leurs positions près de Tépékeuï pour pouvoir barrer le chemin au mouvement offensif de l'ennemi, les Perses paraissent avoir été bien inspirés. Cette localité se trouve au pied de l'Ida; par conséquent, l'armée qui y était concentrée défendait l'accès des défilés et en général les passes de la chaîne de l'Ida. En même temps, l'avant-garde de cette armée disposée sur les bords du Granique, dans le voisinage immédiat des montagnes actuelles d'Aïou-dagh et de Tchamlu-dagh, était dans la possibilité d'infliger de grandes pertes à l'ennemi, qui venait du côté de l'Hellespont, déjà fatigué par une marche forcée à travers les montagnes précitées, et débouchait des défilés près de Tépékeuï. Là, non seulement les Macédoniens avaient de la difficulté pour ranger immédiatement, à la sortie des défilés, leurs phalanges, mais en outre ils se virent obligés de forcer le passage du Granique en présence des troupes ennemies, qui avaient pris position sur la rive opposée de ce fleuve.

Une des preuves qui corroborent ma supposition que la bataille a eu lieu justement près de Tépékeuï, c'est l'existence, dans la proximité immédiate de ce village, d'une grande colline ou d'un tumulus qui s'élève au milieu d'une plaine et dont la

forme régulière et conique dénote suffisamment son origine artificielle. A proprement parler, c'est ce tumulus qui a donné au village (en turc *keuï* signifie *village*) son nom actuel.

Il ne serait pas hors de propos de comparer le mot turc de *tépé* (colline) avec le mot grec τύμϐος (*tumulus* des Romains) signifiant une colline artificielle, funéraire[1].

Dans la vallée du Mendéré-sou (l'ancien Simoïs), c'est-à-dire dans l'antique Troade, la dénomination de *tépé* est attribuée jusqu'à présent de préférence aux nombreuses collines funéraires, érigées artificiellement, qui furent témoins de la lutte des Troyens défendant leurs foyers contre les assaillants venus de la Grèce (In-tépé, la tombe d'Ajax; Udjek-tépé, la tombe d'Ilus, etc.), tandis que, par contre, une autre colline, qui s'y trouve également isolée, celle qui a été explorée par Schliemann et sur laquelle était située la Nouvelle-Ilion, ne porte point la dénomination de tépé, mais bien celle de *Hissarlik.*

Les Turcs appellent également Bin-tépé (un millier de collines)[2] la nécropole des rois de Lydie, qui se trouve dans la vallée de l'Hermus, près du lac de Gygée, et qui est composée d'environ cent tumuli.

Au combat sur les bords du Granique, les Macédoniens perdirent une centaine de guerriers. Le lendemain Alexandre donna l'ordre d'ensevelir, avec leurs armes, non seulement ces guerriers, mais aussi les cadavres des chefs persans et même ceux des Grecs qui servaient les Perses en qualité de mercenaires[3].

[1] *Voyage pittoresque dans l'empire ottoman*, par le comte de Choiseul-Gouffier, II, p. 373.

[2] *Asie Mineure*, par Ch. Texier, p. 258.

[3] Καὶ τούτους τῇ ὑστεραίᾳ ἔθαψεν Ἀλέξανδρος ξὺν τοῖς ὅπλοις τε καὶ ἄλλῳ κόσμῳ ..... ὁ δὲ καὶ τῶν Περσῶν τοὺς ἡγεμόνας ἔθαψεν. Ἔθαψε δὲ καὶ τοὺς μισθοφόρους Ἕλληνας οἱ ξὺν τοῖς πολεμίοις στρατεύοντες ἀπέθανον. (Ἀρριανοῦ Ἀναϐάσεως Ἀλεξάνδρου βιϐλίον πρῶτον, 16-17, ed. Sintenis.)

D'après les auteurs classiques, les victimes de la bataille reçurent des honneurs de sépulture extraordinaires. Par quel moyen pouvait-on accentuer ces honneurs exceptionnels, si ce n'est par l'érection d'un immense tumulus? Un pareil témoignage d'affection était non seulement justifié par l'usage habituel, mais peut-être l'idée même en fut-elle inspirée à Alexandre le Grand par le souvenir des tumuli de Protésilas, d'Achille et d'Ajax, qu'il venait de voir lors de sa visite à Ilium Recens.

Il ne faut pas perdre de vue que la destination des tumuli était non seulement de transmettre à la postérité le nom du héros qui avait péri, mais de constater qu'on lui avait rendu les derniers honneurs de la sépulture, qui seuls pouvaient assurer à son âme un repos éternel[1]. Voici ce qu'en dit le célèbre voyageur, le comte de Choiseul-Gouffier : « Les usages funèbres des anciens ont souvent varié, mais il est bien probable que, dans les temps anciens, le plus grand nombre des tombes tumulaires était destiné à transmettre le souvenir du personnage qui avait péri dans la contrée et à constater qu'on lui avait rendu les derniers honneurs, qui seuls pouvaient ouvrir les portes de l'éternel séjour[2]. »

Il serait possible d'admettre que, lors de l'installation des Turcs dans la plaine de Tchan, il y existait encore une tradition locale quelconque sur le tumulus qui se trouve dans la proximité du Granique, et qu'ils lui conservèrent la dénomination de tépé, invariablement attachée par eux aux tumuli en général, comme nous l'avons vu par des exemples cités plus haut.

Les fouilles du tumulus qui se trouve près de Tépékeuï ne pourraient, ce me semble, que confirmer l'hypothèse que cette

[1] *La Cité antique*, par Fustel de Coulanges, p. 12. — [2] *Voyage pittoresque dans l'empire ottoman*, par le comte de Choiseul-Gouffier, III, p. 148.


MER DE MARMARA (PROPONTIS)
Lampsaque
Percote
Abydos
Baldjilar
Bigha
Sirtkeuï
Koumarlar
Tchan
Ilium Recens
Tépékeuï
Mendere-sou (Simoïs)
Baïramitch
Mont Ida
Antandros
Adramyttium
Pergame
Germa
Thyatire
Smyrne
Sardes

colline artificielle fut érigée par les Macédoniens pour couvrir les cendres de leurs compagnons d'armes tombés dans le combat au passage du Granique.

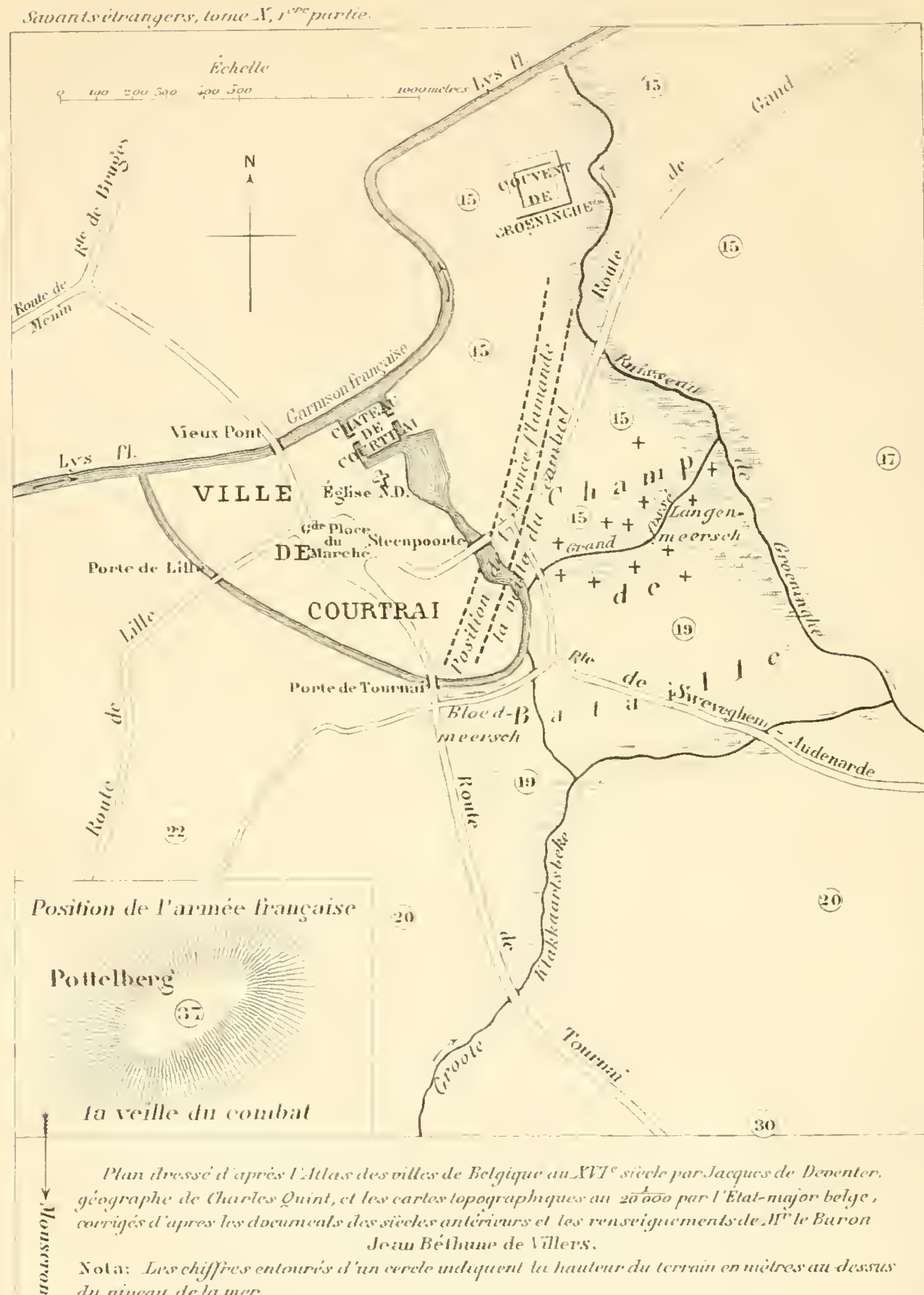
Si l'on admet que la bataille a eu lieu près de Tépékeuï, il devient facile de comprendre qu'après sa victoire Alexandre le Grand ait pu se rendre de nouveau à Ilium Recens, ce qui lui aurait été bien plus difficile à faire en partant de Zélée, surtout si cette dernière se trouvait là où la placent ceux qui la cherchent sur les bords de la Propontide ou sur ceux du Tarsius. Selon toute probabilité, de Tépékeuï il envoya son armée à Adramyttium par le chemin direct, le même qui subsiste de nos jours. Quant au roi lui-même, il se rendit par la vallée de Baïramitch à Ilion, et puis, en passant par Antandros, il rejoignit son armée à Adramyttium, d'où il se dirigea vers Pergame et Sardes.

Sur la carte ci-jointe est tracée la voie que, selon moi, suivait l'armée macédonienne. Le pointillé indique l'itinéraire suivi par Alexandre le Grand lui-même lors de ses deux visites à Ilium Recens.

IMPRIMERIE NATIONALE

PLAN II.

Savants étrangers, tome X, 1ère partie.



Plan dressé d'après l'Atlas des villes de Belgique au XVIe siècle par Jacques de Deventer, géographe de Charles Quint, et les cartes topographiques au 1/20 000 par l'État-major belge, corrigés d'après les documents des siècles antérieurs et les renseignements de Mr le Baron Jean Béthune de Villers.

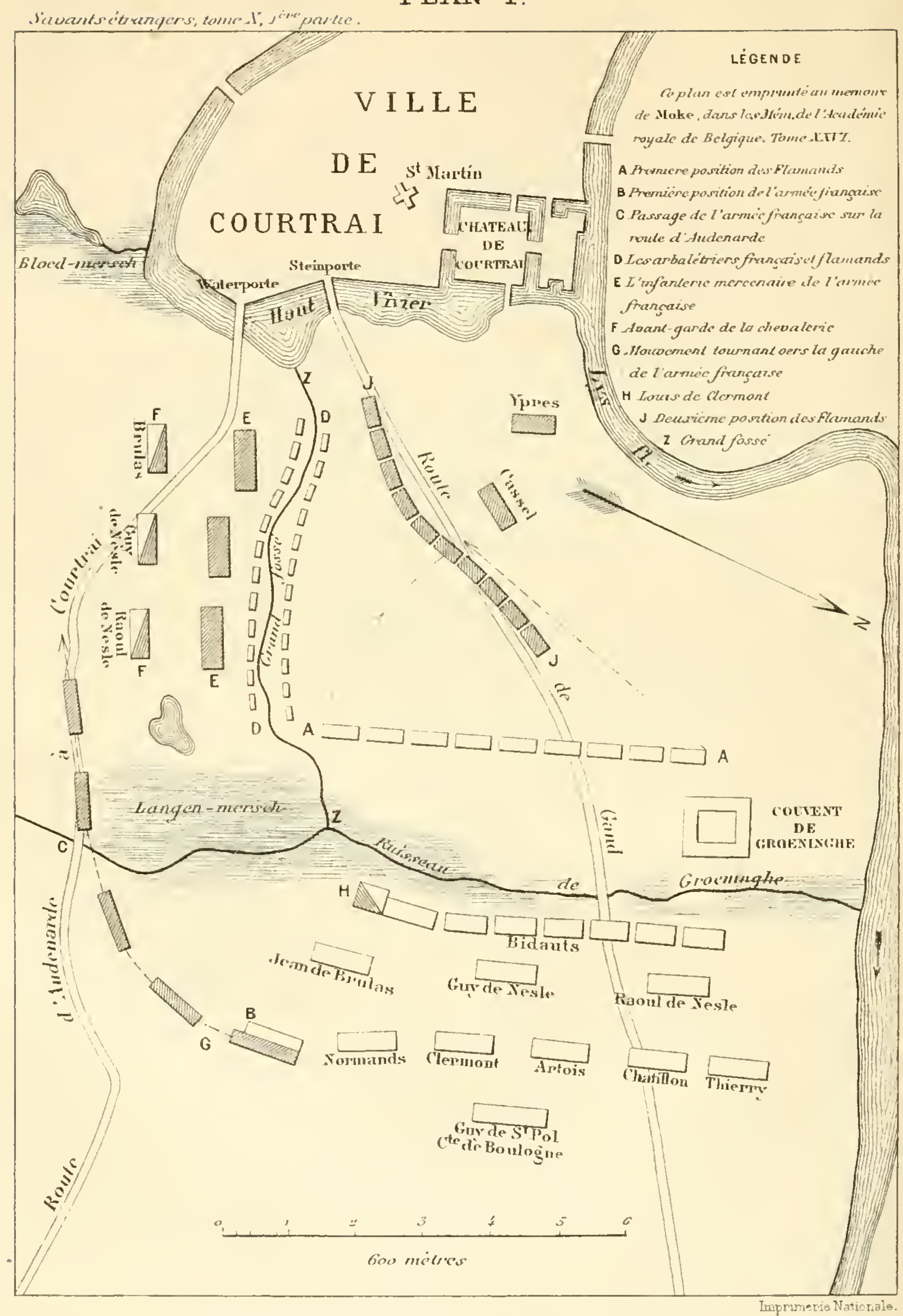
Nota: *Les chiffres entourés d'un cercle indiquent la hauteur du terrain en mètres au-dessus du niveau de la mer.*

Les petites croix marquent l'endroit où la chevalerie française fut massacrée.

Imprimerie Nationale

PLAN I.

Savants étrangers, tome X, 1ère partie.



Plan publié par M. G. MOKE et par Mr le général KÖHLER.

MÉMOIRE

SUR

LA BATAILLE DE COURTRAI

(1302, 11 JUILLET)

ET LES CHRONIQUEURS QUI EN ONT TRAITÉ,

POUR SERVIR À L'HISTORIOGRAPHIE

DU RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL,

PAR

M. FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

La bataille de Courtrai est un des événements les plus importants du moyen âge, autant au point de vue de l'histoire politique et de l'histoire sociale que de l'histoire militaire. Aussi les érudits se sont-ils, depuis longtemps, montrés soucieux d'en exposer les détails avec exactitude et précision [1]. Le premier qui ait fait de la bataille de Courtrai l'objet d'une monographie est Goethals-Vercruyssen, membre de l'Académie de Bruxelles, de qui le travail, écrit en langue fla-

[1] Notre devoir est de remercier dès la première page ceux qui nous ont aidé de leurs conseils au cours de ce travail : M. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, l'un de nos adversaires dans la discussion, qui a pris la peine de revoir notre manuscrit et nous a fait plus d'une observation utile ; notre vénéré maître, M. Paul Meyer, directeur de l'École des chartes ; M. Gilliodts-Van Severen, archiviste de la ville de Bruges ; MM. les administrateurs et bibliothécaires des bibliothèques de Bruxelles et de Gand ; M. A. Chuquet, directeur de la *Revue critique ;* M. Alexandre Pey, professeur au lycée Saint-Louis ; nos confrères et amis MM. Gédéon Huet et Léon Legrand ; qu'ils veuillent bien accepter l'expression de notre vive gratitude.

mande, fut traduit en 1834 par A. Voisin sous le titre de : *Bataille de Courtrai ou des Éperons d'or*[1]. En 1845 parut l'étude de H.-G. Moke : *Mémoire sur la bataille de Courtrai, dite aussi de Groeninghe ou des Éperons*, imprimée dans le tome XXVI des *Mémoires de l'Académie de Belgique*[2]. Le travail de Moke est extrêmement minutieux et détaillé; il est accompagné de plusieurs plans dressés avec soin. M. l'abbé Duclos, publiant l'apologie des héros populaires Breidel et Die Coninc, *Onze Helden van 1302*[3], a refait, d'après les sources, une étude nouvelle de la fameuse journée[4]; enfin M. G. Köhler, général dans l'armée allemande, au cours de son important ouvrage sur le *Développement de l'art militaire à l'époque de la chevalerie*[5], a exposé une fois encore, après un examen attentif des documents qu'il avait à sa disposition, les circonstances dans lesquelles la bataille fut livrée[6].

Tels sont les principaux travaux sur la terrible défaite subie par les troupes françaises[7]. Au premier abord on n'hésite pas à leur accorder entière créance, d'autant-plus que non seulement ils sont faits d'une manière très consciencieuse, mais que, loin de se contredire, ils se confirment réciproquement dans leurs parties principales. Cependant un examen approfondi ne tarde pas à faire naître plusieurs objections. La première

[1] Gand, in-8° de 54 pages, extr. du *Messager des sciences et arts*, ann. 1834, p. 317 et suiv.

[2] Année 1851, in-4°, p. 1-63.

[3] Bruges, 1880, in-8° de 356 pages; et, sous le même titre, Bruges, 1881, une plaquette composée de cartes et de plans.

[4] P. 293-315.

[5] *Die Entwickelung des Kriegswesens und der Kriegführung in der Ritterzeit*, Breslau, 1886-1889, 5 vol. in 8°.

[6] Tome II, 1886, p. 216-249.

[7] Nous ne parlons pas des histoires générales dont le récit ne peut être que très succinct, ni d'une étude publiée par de La Fons-Mélicocq sous le titre de : *Relations des batailles de Courtrai et de Mons-en-Puelle d'après le ms. 6909 de la grande Bibliothèque de Paris*, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, ann. 1862, p. 101-106, travail sans importance.

est si grave que seule déjà elle détruit la confiance qu'on avait prise tout d'abord. Tous les travaux que nous venons de citer, à l'exception du premier en date, celui de Goethals-Vercruyssen, assignent au champ de bataille 300 mètres de large sur 600 mètres de long[1], à savoir le terrain borné par les fossés de Courtrai à l'Ouest, la route de Courtrai à Gand au Nord, le ruisseau de Groeninghe à l'Est, et au Sud le grand fossé qui faisait communiquer les fossés de la ville avec ledit ruisseau[2].

Quel était l'effectif de l'armée flamande campée aux premiers jours de juillet 1302 dans la ville de Courtrai et la plaine de Groeninghe? L'auteur des *Annales gandenses* dit 60,000 hommes[3]. Il est le seul qui puisse nous renseigner à ce sujet, car de tous les écrivains qui ont parlé de la journée de Courtrai il est le seul qui ait vécu au milieu même du pays, l'année où l'événement se passa[4]. Le récit des *Annales gandenses* est rarement inexact et, pour les forces que leur auteur attribue aux armées en présence dans la plaine de Groeninghe, nous pouvons contrôler son témoignage en ce qui concerne l'armée française[5] : ce contrôle lui est favorable. Ajoutons qu'il était porté, en raison de l'ardeur de ses sympathies pour la cause flamande, à diminuer le nombre des vainqueurs. On

[1] Voir les plans donnés par Moke, *loc. cit.*, en particulier le plan II; Duclos, *op. cit.*, p. 305 et suiv., et son plan de la bataille reproduisant, dans ses traits essentiels, ceux de Moke; Köhler, *op. cit.*, II, 243.

[2] Voir les plans annexés.

[3] Pertz, SS., XVI, 570, l. 40.

[4] Pertz, SS., XVI, 573, l. 37. Cf. abbé Duclos, *Annales de la Soc. d'ém. de Bruges*, ann. 1881-1882, p. 88.

[5] « . . . circiter 10 milium equitum. » Pertz, SS., XVI, 570, l. 19. Cf. la chronique anonyme publiée par de Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, IV, 471 : « . . . x milles armures de fer de cheval. » Sur la valeur de cette dernière chronique, que nous proposons d'appeler *Chronique artésienne*, voir plus bas. L'anonyme dit également (édition de Smet, page 471) que les Flamands étaient en très grand nombre.

ne peut donc réduire de beaucoup le chiffre qu'il donne, tout au plus est-il permis de le ramener à 45,000. L'armée française, elle, comptait 50,000 hommes environ, dont 10,000 « armures de fer de cheval », 10,000 arbalétriers et 30,000 piétons[1], soudoyers, milices urbaines et valets; sur ce point, on est généralement d'accord. Si d'autre part nous considérons la place que prenait au moyen âge le développement d'une armée rangée en bataille, nous voyons qu'elle était relativement très considérable. La chronique anonyme publiée par de Smet, dont l'auteur est fort bien renseigné, nous apprend qu'en 1304 l'ost commandé par Philippe le Bel devant Tournai, fort de 80,000 hommes, s'échelonnait sur une longueur de deux lieues; un peu plus tard, la même armée rangée en bataille à Marquette, où elle n'était séparée des Flamands que par une « riverete », « estoit bien estendue liue et demie de tere lonch[2] ». Or H.-G. Moke et, après lui, M. l'abbé Duclos et M. le général Köhler font combattre les armées ennemies, auprès de Courtrai, dans un espace exactement grand comme notre esplanade des Invalides. Il est superflu d'insister sur l'impossibilité matérielle d'une pareille donnée[3].

Les écrivains que nous venons de citer sont tombés dans

[1] *Chronique artésienne* dans le *Corpus chron. Flandr.*, IV, 471.

[2] *Corp. chron. Flandr.*, IV, 500. — G. Guiart, chroniqueur soldat, parlant de la bataille du Val-Cassel (1303, 4 avril), dit :

Près du Neuf-Fossé es charrieres,
En II lieus la bataille dure.
(D. Bouquet, XXII, 247, v. 15894.)

[3] Nous remercions bien vivement M. le comte de Hemricourt de Grunne, professeur à l'École de guerre de Bruxelles, des précieux renseignements qu'il a eu la bonté de nous fournir en réponse à la question que nous lui avions posée. Parlant de l'espace de terrain dans lequel les auteurs dont il s'agit font se mouvoir deux corps d'armée comprenant chacun pour le moins 30,000 hommes, M. de Grunne écrit : « Une seule armée de 25,000 hommes, comptant 10,000 cavaliers, sera dans l'impossibilité absolue de manœuvrer sur un espace aussi étroit et aussi peu profond. »

une série d'erreurs pour avoir écouté avec une absolue confiance des chroniqueurs dont il n'aurait fallu accueillir les relations qu'avec la plus grande réserve, entre autres Louis van Velthem, de qui nous parlons plus loin. Le dithyrambe du poète brabançon parut à Goethals-Vercruyssen, à H.-G. Moke, à MM. Duclos et Köhler pouvoir servir de fondement aux récits les plus précis; ils ont pris ses vers un à un et les ont interprétés comme un légiste le ferait d'un texte du code, ne s'apercevant pas que l'exposé de la bataille fait par le chroniqueur était, sur bien des points, œuvre d'imagination.

Un autre auteur de qui les érudits en question ont fait un semblable abus est Geoffroi de Paris. Ils ont été trompés par l'un des vers du passage de la chronique relatif à la journée de Courtrai :

Je le puis bien dire de voir[1].

Ce vers signifie : « Je puis le dire en vérité »; non, comme ces messieurs l'ont cru : « Je puis le dire pour l'avoir vu ». On a fait de la sorte de Geoffroi un témoin oculaire de la bataille[2]. Or, s'il est vrai que les parties principales de son récit ne doivent pas être rejetées, c'est néanmoins le surfaire beaucoup que d'attribuer à chacune des expressions dont Geoffroi s'est servi l'exactitude d'un terme de mathématiques[3].

Goethals-Vercruyssen, H.-G. Moke, MM. Duclos et Köhler

[1] D. Bouquet, XXII, 102, v. 1436.

[2] Voir Moke, *loc. cit.*, p. 26, et Köhler, *op. cit.*, II, 248, note 2. L'observation ci-dessus a déjà été faite par M. H. Pirenne, *Compte rendu des séances de la commission royale d'hist. de Bruxelles*, ann. 1890, p. 12-13.

[3] Surtout lorsque ces termes sont mal compris. Commentant le vers :

Se sont tornés devers un pas,

Moke, *loc. cit.*, p. 40, n. 2, traduit le mot « pas », qui signifie « passage », par « chemin ». C'est le chemin de Courtrai à Gand, dit-il. Appuyé sur ce chemin de Gand, il développe tout un système stratégique.

ont d'autre part ignoré les meilleurs documents que nous ayons aujourd'hui à notre disposition pour écrire l'histoire de la journée des Éperons d'or, à savoir : la chronique anonyme publiée par de Smet[1]; les comptes de la ville de Bruges reproduits par fragments dans le magnifique inventaire des Archives de la ville de Bruges que M. Gilliodts-Van Severen a dressé[2] avec tant de soin, et depuis publiés d'une manière plus complète par M. Coolens sous le titre de : « Le compte communal de la ville de Bruges, mai 1302–février 1303 »[3]; enfin les pièces d'archives que notre savant ami M. H. Moranvillé et nous-même avons eu la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales, et qui sont publiées ci-après en pièces justificatives.

Le dernier en date des travaux dont nous venons de parler, celui de M. le général Köhler, a servi de point de départ à une étude nouvelle, que M. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, a communiquée à la commission royale d'histoire de Belgique, sous le titre de : *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai, note sur l'historiographie du XIVe siècle*[4]. Étude d'un vif intérêt qui a, dès son apparition, éveillé l'attention du monde savant et dont il a été fait, dans plusieurs revues historiques, des comptes rendus[5] qui ont montré l'importance et les mérites de l'œuvre, éloges auxquels nous sommes heureux de nous associer. M. Pirenne,

[1] *Corpus chron. Flandriæ*, IV, 447-502; voir plus bas.

[2] Bruges, 1886, in-8°. — L'abbé Duclos a consulté ces comptes dans les Archives de la ville de Bruges; cf. *op. cit.*, p. 286-289, 314 et autres.

[3] *Annales de la Soc. d'ém. de Bruges*, ann. 1885, p. LII-404.

[4] *Bulletins*, ann. 1890, p. 11-50.

[5] Voir entre autres : *Revue critique*, ann. 1890, n° 29; *Neues Archiv.*, ann. 1890, p. 212; *Messager des sciences hist. de Belgique*, ann. 1890, p. 232; *Bibliothèque de l'École des chartes*, ann. 1890, p. 321.

néanmoins, admet sans hésitation l'exactitude de l'exposé fait par M. le général Köhler, « lequel lui paraît tout à fait convaincant[1], » et il entreprend d'expliquer les motifs de l'opposition qui existe entre ce récit et celui que les chroniqueurs ont adopté depuis le XIVe siècle. Il en arrive de la sorte à penser que, de très bonne heure, la légende a dû altérer les événements dans les chroniques. « Dès les premières années du XIVe siècle, écrit-il, on voit se former sur la bataille de Courtrai deux traditions nettement distinctes, la version flamande d'une part, la version française de l'autre[2]. » M. Pirenne caractérise ces traditions opposées de la manière qui suit : les Flamands attribuaient l'issue de la journée au seul héroïsme de leurs milices communales; les Français, au contraire, « cherchant à expliquer la défaite d'une manière honorable[3], » l'attribuaient à un stratagème qu'ils qualifiaient de traîtrise, conformément aux mœurs militaires de la chevalerie. Les escadrons français auraient été attirés sur des fossés coupant en grand nombre la plaine qui s'étendait sous les murs de Courtrai, fossés dont ils ignoraient l'existence et où ils se seraient effondrés dans une effroyable confusion; les *goedendags*, l'arme célèbre des milices flamandes, n'auraient triomphé que d'ennemis déjà vaincus par la ruse. Telle aurait été la version flamande, telle la version française de la bataille de Courtrai. Quant à la vérité, M. Pirenne croit l'exposer en refaisant le récit de la journée d'après M. le général Köhler, lequel rejette d'une manière complète, aussi bien que Goethals-Vercruyssen, H.-G. Moke et M. l'abbé Duclos, l'épisode des fossés, selon les chroniqueurs français le fait principal de la bataille et l'unique cause du désastre éprouvé. Poursuivant

[1] *Loc. cit.*, p. 11. — [2] *Loc. cit.*, p. 16. — [3] *Loc. cit.*, p. 21.

IMPRIMERIE NATIONALE.

son ingénieuse étude, M. Pirenne nous montre la version flamande apparaissant exclusivement dans trois sources : les *Annales gandenses,* le *Spiegel historiaal* de Louis van Velthem, la continuation de la *Genealogia comitum Flandriæ* écrite au monastère de Clairmarais[1]. La version française, en effet, ne tarda pas, d'après M. Pirenne, à détruire, par toute l'Europe et jusqu'en Flandre même, l'influence de la version rivale. Celle-ci disparaît des relations écrites par les chroniqueurs, les annalistes et les historiens, elle se retire même de la mémoire du peuple : « L'introduction du récit du bourgeois de Valenciennes dans le récit de Jean de Dixmude consacre le triomphe définitif de la version française en Flandre sur la version nationale. Celle-ci, désormais, jusqu'à notre siècle, restera ignorée. L'*Excellente Cronijke* et Despars reproduisent tous deux le récit de Jean; Meyer le combine avec les données de Villani. Depuis, la plupart des modernes n'ont guère fait que le répéter. C'est lui que l'on trouve, aujourd'hui encore, dans presque tous les manuels d'histoire nationale; c'est lui enfin que la peinture et la gravure *flamandes* ont popularisé de nos jours[2]. »

Nous allons repasser par la route où nos savants prédécesseurs nous ont guidé. Nous examinerons les textes dont ils se sont servis en nous efforçant d'établir leur valeur respective. Il est utile, quand on fait usage de chroniques, de les grouper de manière à fixer à chacune d'elles la place qui lui revient, afin de ne pas laisser passer au premier plan un témoignage de second ordre ou négliger un témoignage de valeur.

[1] *Loc. cit.*, p. 16. — [2] *Loc. cit.*, p. 50.

LA CHRONIQUE ARTÉSIENNE.

Tous les chroniqueurs qu'il est possible de consulter au sujet d'un événement donné peuvent être rangés en quatre classes :

La première comprend les récits des témoins oculaires.

La deuxième se compose des écrivains qui ont écrit à l'époque et dans le pays où l'événement s'est passé.

La troisième classe comprend les écrivains qui, sans avoir vécu dans le pays théâtre de l'événement, sont du moins les contemporains de ce dernier.

La quatrième classe comprend les écrivains des époques postérieures.

Traitant de la bataille de Courtrai, nous ne tardons pas, hélas! à reconnaître que nous ne pouvons recourir au témoignage d'aucun chroniqueur appartenant à la première des quatre classes que nous venons de définir. Nulle relation de témoin oculaire n'est venue jusqu'à nous.

Nous pouvons ranger dans la deuxième classe, comprenant les chroniques dont les auteurs ont vécu dans le pays et à l'époque où la bataille fut livrée, cinq textes d'inégale valeur : la *Chronique artésienne*, Guillaume Guiart, les *Annales gandenses*, Louis van Velthem, Gilles li Muisis.

Celui de ces textes qu'il faut mettre au premier rang, sans hésiter, est la chronique anonyme, en langue française, publiée par le chanoine de Smet dans le tome IV du *Corpus chronicorum Flandriæ*[1], d'après le ms. 14561-14564 de la Bibliothèque

[1] P. 447-502.

royale de Bruxelles, sous le titre de : *Chronique anonyme de la guerre de Philippe le Bel contre Gui de Dampierre, 1294-1304.* Cette édition est des plus défectueuses. Nous avons pu étudier le manuscrit de Bruxelles : il est du commencement du XIV[e] siècle. Il est orné de miniatures, et celles-ci, avec plus de certitude encore que les lettres dont le texte est composé, permettent de le dater exactement. Ce manuscrit, ne contenant qu'une transcription d'un original antérieur, suffit à dater la rédaction de l'anonyme dès premières années du XIV[e] siècle.

L'édition de Smet est dépourvue d'introduction et de notes. Voici les conclusions auxquelles nous a conduit l'étude de cette chronique, étude dans laquelle M. Félix Brassart, le savant archiviste de la ville de Douai, nous a aidé de ses conseils.

La chronique s'ouvre[1] par la traduction en français, traduction littérale et complète, d'un certain nombre d'actes qui consacraient la suzeraineté du roi de France sur la Flandre : 1° Les lettres par lesquelles le comte de Flandre, Thomas de Savoie, et Jeanne, sa femme, déclarent avoir prêté serment de foi et hommage au roi de France, à Compiègne, en décembre 1237[2]; cet acte se trouve sous le vidimus donné par la comtesse Marguerite, à Paris, en mars 1245[3], lequel acte se trouve lui-même dans un vidimus donné par le comte Gui de Dampierre, à Valenciennes, en février 1276[4]; 2° l'acte par lequel la ville de Courtrai s'engage (mars 1287) à soutenir le roi au cas où le comte contreviendrait aux engagements contractés

[1] Bibl. royale de Bruxelles, ms. 14564, fol. 192 r°; *Corpus chronicorum Flandriæ*, IV, 447.

[2] Or. au Trésor des chartes, J. 536, n° 7, publ. par Anselme, *Hist. généal. de la Maison de France*, II, 804; Teulet, *Layettes*, t. II, n° 2584

[3] Or. au Trésor des chartes, J. 537, n° 4, publ. par Anselme, *op. cit.*, II, 806; Teulet, *op. cit.*, t. II, n° 3340.

[4] Or. au Trésor des chartes, J. 541, n° 1, publ. par Anselme, *op. cit.*, II, 808; Warkœnig (trad. Gheldolf), *Histoire de Flandre*, I, 390.

par ses prédécesseurs envers les rois de France[1]; 3° une lettre de même teneur et même date donnée par le chevalier Othon le Brun[2]; 4° l'acte donné à Paris, le 5 février 1295, par lequel Robert, Guillaume et Philippe, les trois fils aînés de Gui de Dampierre, engagent corps et biens en garantie de la fidélité de leur père au roi; ils reconnaissent que Philippe le Bel a retenu auprès de lui leur sœur Philippine et que le comte Gui a renoncé à tout projet de mariage et alliance entre sa maison et les ennemis du roi[3]. Ces actes sont immédiatement suivis d'un rapide exposé de « le were entamée entre le roy de Franche et le roy d'Engleterre qui ot non Edouars[4] », commençant à l'année 1296, et de l'alliance conclue avec Édouard par le comte Gui de Dampierre, en violation de ses serments; puis s'ouvre l'histoire de la guerre de Flandre[5].

Ce début est remarquable. L'auteur, partisan du roi, désirant raconter les faits d'une manière exacte, mais en les plaçant sous un certain jour, fait preuve d'un sentiment de la composition littéraire bien rare à cette époque.

Le récit de la campagne de Flandre commence au séjour que Philippe le Bel fit à Arras, où il demeura sept jours, à

[1] Or. au Trésor des chartes, J. 542, n° 3[iv], parmi un grand nombre d'actes semblables donnés par les villes de Flandre. Toutes ces lettres sont de même date, hormis celles de la ville de Lille qui sont de septembre 1286. Ces actes sont de même teneur que les actes donnés dans des circonstances semblables en 1275-1276. Or. au Trésor des chartes, J. 541.

[2] Or. au Trésor des chartes, J. 542, n° 4[37], parmi un grand nombre d'actes semblables donnés par d'autres chevaliers flamands. Nous publions cet acte ci-après, p. 251, note. Un vidimus notarié du même acte en date du 27 février 1298 se trouve également au Trésor des chartes, J. 345, n° 16.

[3] Publ. par Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, II, 576, d'après une transcription insérée dans le procès-verbal de l'assemblée tenue à Courtrai en février 1297. Or. aux arch. du Nord, n° 4028 de l'inventaire Godefroy.

[4] Ms. de Bruxelles, fol. 193 v°; éd. de Smet, p. 453.

[5] *Ibid.*, p. 454.

dater du jeudi après la Pentecôte[1], 6 juin 1297. Les mouvements de l'armée royale en Artois sont indiqués avec beaucoup de soin; il est cependant visible que l'auteur écrit de mémoire, sans donner des indications plus précises que ses souvenirs ne le lui permettent, disant par exemple : « Li roys Philippe de Franche se parti de Lens par I jour de venredi[2]. » Le récit de la campagne de 1297 est suivi d'une liste des principaux seigneurs qui accompagnèrent le roi en Flandre, liste exacte autant que nous avons pu la contrôler[3].

Le chapitre suivant[4] est rempli par le vidimus confirmatoire qu'Édouard Ier donna, le 31 janvier 1298[5], des trêves conclues par les plénipotentiaires français et anglais, en l'abbaye de Tournai, le 28 du même mois[6]. Il est à noter que le chroniqueur publie ces documents d'après un vidimus de Philippe le Bel adressé au comte Robert d'Artois avec ces mots : « Pourquoi nous volons et vous mandons que la souffranche, l'acort, conditions et articles contenues es lettres de la dite souffranche . . . fachiès publier sans delay, tenir et garder fermement[7], » lequel vidimus est lui-même contenu dans un mandement de Robert d'Artois[8] à son bailli d'Arras lui enjoignant de veiller à la stricte observation des trêves conclues. C'est donc par un acte provenant du chartrier du bailli d'Arras que le chroniqueur a connu ces documents.

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 193 v°; éd. de Smet, p. 454.

[2] *Ibid.*

[3] Ms. de Bruxelles, fol. 195 r°; éd. de Smet, p. 458.

[4] Ms. de Bruxelles, fol. 195 v°; éd. de Smet, p. 459.

[5] En l'abbaye Saint-Martin de Tournai. Acte publié par Dumont, *Corps diplomatique*, I[1], 302.

[6] Publ. par Dumont, *Corps diplomatique*, I[1], 302.

[7] « Données a Noing, le venredi apres la Purification Nostre Dame, l'an de grace M IIc IIIIxx et XVII » (1298, 17 février). Ms. de Bruxelles, fol. 196 v°; éd. de Smet, p. 464.

[8] Donné à Saint-Omer, le 15 février 1298.

Après avoir donné la traduction de ces actes, l'auteur nous fait passer brusquement en janvier 1300, «en l'an de grace M. IIc. IIIIxx et XIX, le jour des Roys, fali le trieve qui estoit entre le roy de Franche et le conte de Flandres[1].» Suit l'exposé de la campagne de Charles de Valois, exposé sommaire et exact; l'auteur ne donne quelques détails que dans les passages où intervient Jean, châtelain de Lens. Nous voyons comment Gui de Dampierre et ses deux fils aînés se sont constitués prisonniers du roi de France (mai 1300) avec d'autres chevaliers. La liste des seigneurs qui se constituèrent prisonniers en cette circonstance et des prisons où ils furent détenus[2] est conforme aux rapports faits par Renaud de Rouvroy et Jean de Rougemont sur la situation des chevaliers flamands captifs en France, qui sont conservés au Trésor des chartes[3]. De mai 1300, le récit saute brusquement à la fin de mars 1302; le soulèvement de la Flandre, les mouvements populaires à Gand et à Bruges, les Matines brugeoises, sont racontés brièvement; le récit est conforme, sauf les appréciations et quelques détails nouveaux, à ce que nous lisons dans l'annaliste gantois et Louis van Velthem[4]. Jean, châtelain de Lens, rentre en scène le 12 mai 1302; il reçoit de Jacques de Saint-Pol la garde du château de Courtrai; aussi la relation du siège soutenu par le château contre les Flamands et de sa reddition après la bataille de Courtrai contient-elle des détails très précis. Nous revenons un peu plus loin sur la manière dont l'anonyme raconte la bataille de Courtrai.

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 196 v°; éd. de Smet, p. 465.

[2] Ms. de Bruxelles, fol. 197 v°; éd. de Smet, p. 467.

[3] J. 561, nos 27[1 2 3 4]. Trois de ces actes ont été publiés par Kervyn de Lettenhove dans l'*Histoire de Flandre*, II, p. 608-619.

[4] Au sujet de ces deux chroniqueurs, voir plus bas.

A partir de la fin de l'année 1302, la chronique change de caractère, elle devient un exposé minutieux et détaillé des événements de la guerre de Flandre — mais particulièrement de ceux dont l'Artois a été le théâtre — racontés presque au jour le jour; les dates des combats, les mouvements de troupes sont indiqués avec une précision unique parmi les chroniqueurs du temps.

On remarque l'importance du rôle que l'anonyme fait jouer au châtelain de Lens, en même temps que l'abondance de renseignements dont il peut faire usage chaque fois que ce personnage apparaît. A la date du 10 juillet 1303, il est question d'un conseil tenu entre le connétable, commandant l'armée française, et ses principaux officiers. On discute si l'on doit en venir aux mains avec les Flamands[1]. Le chroniqueur ne pouvait tenir ces détails que de l'un des seigneurs qui prirent part au conseil : il cite parmi ces derniers le châtelain de Lens[2].

Il faut remarquer également la place occupée par la ville d'Arras dans le récit. L'ampleur des indications fournies sur ce qui se passe à Arras et dans la petite ville voisine de Lens est hors de proportion avec le reste de la chronique. A la date

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 202 r°; éd. de Smet, p. 483.

[2] Jean, châtelain de Lens, fils de Jean, châtelain de Lens, seigneur de Camblin, Chocques et Brebières, et de Catherine de Rebecque, était un des défenseurs les plus dévoués de la cause royale en Flandre; en 1301, Philippe le Bel lui donna certaines terres confisquées sur les rebelles, situées entre Gand, Audenarde et Tournai (acte du 22 septembre 1301, aux *Arch. du Nord,* 3e cart. de Flandre, pièce 270); l'année suivante Philippe le Bel lui donnait encore une rente de 500 livres (*Arch. nat.,* PP 117, p. 48). Selon la *Chronographia regum Francorum* (t. I, p. 120 de l'édition que prépare M. H. Moranvillé), le roi l'aurait établi à la fin de l'année 1302 sur la frontière pour empêcher les incursions des Flamands. Jean de Lens avait épousé (*Arch. du Nord,* 3e cart. de Flandre) Marie, fille de Jean, seigneur d'Ayne. Il mourut avant 1312.

du 30 avril 1303, l'auteur parle d'un sermon de « maistres Bertram de Saint-Denis, evesques d'Orliens[1] », prononcé à Arras, auquel il doit avoir assisté; il a sans doute été témoin de l'émeute des soudoyers à Arras vers la même époque; il énumère[2] les gens importants qui se trouvaient à Arras en 1304, pendant que l'on négociait, à Paris, les trêves entre la Flandre et la France.

Ces détails, nous le répétons, sont hors de proportion avec le restant du récit et ne pouvaient, le dernier surtout, avoir d'intérêt que pour un habitant d'Arras. Cette ville est le centre des opérations militaires que le chroniqueur expose, non par l'importance du rôle qu'elle y aurait joué, mais parce qu'elle est visiblement le point où il a recueilli les renseignements dont il fait usage. Les distances sont indiquées à compter d'Arras. L'auteur donne le jour, parfois l'heure[3], où les personnages importants entrent dans la ville ou en sortent, et ces indications sont conformes à la vérité, autant du moins que nous pouvons nous en assurer, pour les allées et venues du roi de France, par ses itinéraires[4]. Rien de semblable pour les autres localités, si ce n'est, parfois, pour la petite ville voisine de Lens.

L'auteur connaît parfaitement les chevaliers et localités de l'Artois et de la Flandre française. Quand il cite un gentilhomme de l'Artois, il ne prend pas le soin de le désigner au lecteur comme un artésien; tandis que, lorsqu'il parle d'un chevalier étranger à cette région, il ne manque pas de nous dire qu'il est vermendisien, ou normand, ou breton. Il avoue

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 203 r°; éd. de Smet, p. 487.

[2] Ms. de Bruxelles, fol. 203 v°; éd. de Smet, p. 490.

[3] Ms. de Bruxelles, fol. 204 v°; éd. de Smet, p. 493.

[4] D. Bouquet, XXI, p. 430-464.

IMPRIMERIE NATIONALE

ne pas bien connaître les noms des chevaliers de Champagne et de Normandie tués après Courtrai[1]. Quand il parle d'une localité sise en Artois, il n'ajoute pas le nom de la province, tandis qu'il dit Chinon en Anjou, Yssoudun en Berri, Yenville en Beausse, Monthléri en France. Il n'est donc pas douteux que l'auteur n'ait été artésien, et, en raison des détails relevés plus haut, on peut affirmer qu'il habitait Arras. Nous appellerons son œuvre la *Chronique artésienne*.

Le dialecte est de l'extrême nord de la France.

La chronique s'arrête au dimanche 27 septembre 1304, jour où, après la victoire de Mons-en-Pévele et la reddition de Lille, la campagne de Flandre étant terminée, Philippe le Bel donne congé à ses gens et se rend en pèlerinage à Boulogne[2].

La valeur de cette chronique ressort de l'analyse qui précède. Sur presque tous les points où nous avons des éléments de contrôle, nous voyons l'auteur parfaitement informé et remarquablement exact[3]. Il savait le latin; la traduction qu'il donne de nombreux documents est irréprochable[4]. La con-

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 199 v°; éd. de Smet, p. 473.

[2] Ms. de Bruxelles, fol. 207 r°; éd. de Smet, p. 502.

[3] Telle est également l'appréciation de M. Félix Brassart; voir *Souvenirs de la Flandre wallone*, XIV, 179.

[4] Le document qui suit peut servir d'exemple :

Jou Othes, dis li Bruns, chevaliers, faict savoir a tous chiaus qui ches lettres verront que jou ai juré seur sains, par devant les messages de exellent et noble monseigneur Philippe, par la grace de Dieu roy de Franche, a chou especialement envoiiés, chest assavoir par devant maistre Jakemon de Bouloingne archediake de Terouanne, clerc monseigneur le Roy, et monseigneur Nicolon de Mollaines, chevalier du dit Roy, que s'il avenoit, que Diex destourgne! men chier seigneur monseigneur Guyon, conte de Flandres et marchis de Namur, aler encontre des convenenches jadis faites entre les predecesseurs d'ichelui roy de Franche d'une part et des predecesseurs dudit conte de Flandres d'autre part, lesqueles convenenches jou ai oï rechiter loiiaument par les devant dis messages et ai entendu plainnement, ensi comme eles sont contenues es lettres d'ichelui conte, je ne m'aerderoie au devant dit conte, ne aide ne conseil jou li presteroie, ains pour men pooir au devant dit monseigneur le Roy et a ses hoirs et me tenroie loiiaument contre le conte devant dit dusques adonc que

naissance qu'il eut, au temps où elles furent rédigées, de tant de pièces importantes, témoigne des relations qu'il devait avoir. Il fut lié, sans aucun doute, avec le bailli d'Arras[1] et le châtelain de Lens.

che seroit amendé en le court monseigneur le Roy au jugement des pers de Franche. Et en tesmoing de laquele cose, jou ai ches lettres seelées de men seel; che fut fait l'an de grace M. II^c IIII^xx et VI, el mois de march.»

Ms. de Bruxelles, fol. 193 r°; éd. de Smet, p. 451-452.

«Ego Oto, dictus Brunus, miles, notum facio omnibus presentes litteras inspecturis quod ego tactis sacrosanctis juravi, coram nunciis excellentissimi domini Philippi, Dei gracia regis Francorum illustris, ad hoc specialiter missis, videlicet coram magistro Jacobo de Bolonia archidiacono morinensi, domini Regis clerico, et domino Colardo de Molanis, ejusdem domini Regis milite, quod si, quod Deus avertat! carissimum dominum meum Guidonem, comitem Flandrie et marchionem Namurcensem, contingeret resilire a conventionibus olim initis inter predecessores ipsius domini regis Francorum ex una parte et predecessores dicti comitis Flandrie ex altera, quas conventiones audivi per predictos nuncios fideliter recitari et plene intellexi, prout in ejusdem comitis litteris continentur, predicto comiti non adhererem, nec auxilium vel consilium eidem prestarem; immo predicto domino Regi et ejus heredibus pro posse meo adhererem et fideliter me tenerem contra comitem predictum donec id emendatum esset in curia dicti domini Regis ad judicium parium Francie. In cujus rei testimonium, presentes litteras feci sigillo meo sigillari; actum anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo sexto, mense martii.

Or. sceau et contresceau en cire verte sur queue de parchemin. *Trésor des chartes*, J. 542, N° 4^xxxvii. Au verso : «Otho Brunus. De securitate conventionum comitis Guidonis. M° CC° octogesimo VI°.» Cop. aux *Arch. du Nord*, 1er cart. de Flandre, pièce 321. — V. lettres semblables données par «Otho li Bruns» en date de février 1276 confirmant le serment de fidélité au roi fait par lui en présence des envoyés de Philippe le Hardi. *Trésor des Chartes*, J. 541, n° 3^xii.

Il est question d'un *Ostes li Bruns de Trasegnies, chevalier,* dans un acte du 7 janvier 1286 conservé aux *Arch. du Nord*, n° 2701 de l'inv. Godefroy, et un acte du mois d'avril 1291, conservé parmi les chartes des *Archives de Tournai;* ce personnage est encore nommé dans un compte des recettes et dépenses de l'hôtel du comte et de la comtesse de Hainaut : «C'est li contes monsegneur Hoston le Brun dou mardi apres les octaves de Paskes l'an MCCC et IIII jusques au samedi apres miaoust prochainement siwant apres.....» *Arch. du Nord.* Registre B, 3268, fol. 79 v°. Othon le Brun est qualifié de «chevalier et franc eskievin des alues Tournisiens» dans une charte du 11 mai 1291, éd. Reiffenberg, *Monum. pour l'hist. des prov. de Namur*, etc., I, 253. Il guerroya plus tard en Flandre aux gages de Philippe le Bel, cf. le rôle intitulé : «Nomina militum Flandrie et summa soluta eisdem de termino Ascensionis 1303», éd. D. Bouquet, XXII, 766. Pour la généalogie d'Othon le Brun, chevalier, seigneur de Trasegnies, voir le Père Anselme, VI, 87-88.

[1] Le bailli d'Arras se nommait en 1303 Ernouz Caffez. *Bibl. nat.*, fds Flandre 187, fol. 20.

La composition même de la chronique, que nous avons signalée, révèle un esprit distingué pour l'époque. Cette science du latin ferait croire que le chroniqueur était clerc, mais l'attention exclusive accordée aux événements militaires, l'absence complète de réflexions pieuses — ce qui se trouve bien rarement dans les chroniques rédigées par des clercs — font obstacle à cette hypothèse.

A quelle époque la chronique fut-elle composée? Le manuscrit de Bruxelles, comme nous l'avons dit, permet d'affirmer qu'elle fut écrite au commencement du XIVe siècle. L'auteur a-t-il écrit au fur et à mesure qu'il apprenait les événements? Assurément non. La chronique se divise en deux parties : 1° 1296-fin 1302; 2° fin 1302-27 septembre 1304. La première partie se compose de la traduction d'un certain nombre d'actes et de l'exposé très sommaire de quelques événements importants, racontés d'une manière exacte, il est vrai, mais séparés l'un de l'autre par des intervalles d'une année et demie, voire deux ans. Le récit des années 1303-1304 offre au contraire un enchaînement d'événements racontés avec détails. Ce changement dans le caractère du récit, après la bataille de Courtrai, fait supposer que c'est à la suite de l'étonnante victoire des Flamands, qui fit si grande impression sur les contemporains, que l'auteur conçut le projet d'écrire l'histoire de la guerre de Flandre, que c'est à partir de cette date qu'il ordonna sa pensée — pour nous servir de l'expression d'un chroniqueur contemporain — « par quoi il puisse faire récit dont on sache les faits retraire

Qui sont en cest monde avenuz

tels qu'il put les retenir[1]. » Néanmoins nous ne pensons pas

[1] Geoffroi de Paris, D. Bouquet, XXII, 89, v. 4-8.

que cette seconde partie elle-même ait été écrite au fur et à mesure des événements, non seulement parce qu'on y trouve des expressions comme « en che temps... » qui dévoilent un chroniqueur exposant des faits déjà dans le passé, mais encore parce qu'on y rencontre des inexactitudes chronologiques, telles que celles-ci : « Si falirent les trieves et les astenanches en .j. venredi le jour saint Eloy, l'endemain du jour saint Jehan Baptiste, l'an mil CCC et IIII ans[1]. » Or la Saint-Éloi, lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, tombait en 1304, non un vendredi, mais un jeudi. Plus bas, erreur semblable : « L'endemain de la trieve falie en un samedi .xxiiij[2]. jours en juing, l'an M.CCC et IIII. » Le 24 juin tombait en 1304 un mercredi, non un samedi. Nous avons donc affaire à un chroniqueur écrivant de mémoire, en utilisant certains documents d'archives et peut-être quelques notes; mais le récit minutieux et précis des années 1303-1304 aussi bien que la date du manuscrit de Bruxelles donnent la certitude qu'il écrivait à une époque très rapprochée des événements. Marchal, dans son catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne[3], place la rédaction en 1304. La fin de l'année 1304 serait une date vraisemblable.

Une dernière question à résoudre est celle-ci : le manuscrit de Bruxelles contient-il la chronique originale tout entière? C'est une transcription sur les derniers feuillets d'un manuscrit renfermant des œuvres de caractère tout différent[4]. L'écriture de cette dernière partie est de la même main que le

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 204 r°; éd. de Smet, p. 490.

[2] De Smet (p. 490) imprime *.xxiij.*

[3] Leipzig, 1842, in-4°. — C'est à tort que de Smet (*loc. cit.*, p. 445) et Lorenz (*Deutschlands Geschichtsquellen*, II, 18, note) reprochent à Marchal d'avoir attribué la rédaction de la chronique à Gui de Dampierre lui-même.

[4] Lettres sur les merveilles de l'Inde : *incipit* : « Comment li grans roys Alixandre envoia une epistle a Aristote. »

restant du manuscrit, mais le texte n'est plus, comme celui des parties précédentes, orné de miniatures. Le scribe a utilisé des feuillets demeurés en blanc à la fin du volume. La question est difficile à résoudre. Nous penchons pour l'affirmative, car la chronique s'arrête très nettement au moment où la campagne de Flandre prend fin : « Et le diemenche sivant[1] donna li roys congié ses gens et s'en ala a Boulongne en pelerinage[2]. »

La chronique artésienne raconte la journée de Courtrai de la manière qui suit :

« Et quant mesires d'Artois seut que Pierres li Roys[3] et se gent s'estoient parti de devant Cassel et repairiet a Courtray, et mesires d'Artois avoit esté a Arras du jour saint Jehan[4] tressi au premier jour de juilé, si se parti chelui jour d'Arras[5]. Si esmoit, ou biens tôt, a .x^{m}. armures de fer de cheval et .x^{m}. arbalestriers, sans le gent de piet, et furent mareschal de l'ost mesire Guys de Neele[6] et mesires Renaus de Trie[7], et maîtres des arbalestriers mesires Jehans de Brulas[8], et alerent che jour a Lens[9] et l'endemain a Market[10] et y demourerent entour .iiij. jours[11]. Et

[1] 27 septembre 1304.

[2] Ms. de Bruxelles, fol. 207 r°; ed. de Smet, p. 502.

[3] Pierre Die Coninc.

[4] 24 juin.

[5] Robert d'Artois demeura à Arras jusqu'au dernier jour de juin; il quitta Arras ce jour (30 juin) et vint à Lens.

[6] Gui de Nesle, frère du connétable Raoul de Nesle.

[7] Renaud de Trie, premier du nom, seigneur du Plessis.

[8] Jean de Brulas était grand maître des arbalétriers depuis 1284. Il les avait commandés dans la campagne de Gascogne (1293). Voir *Notes sur la guerre contre l'Angleterre* dans la *Revue historique* de mars-avril 1889, p. 328.

[9] Robert d'Artois quitta Lens le 1er juillet et arriva ce jour à Seclin.

[10] Robert d'Artois arriva en effet à Marquette (village situé à 5 kilomètres au nord de Lille) le 2 juillet.

[11] Robert d'Artois resta en effet à Marquette du 2 au 7 juillet. L'un des documents que nous publions en pièces justificatives (voir ci-après, p. 312) donne la raison de ce retard. La marche de l'armée

adont seurent-il que li Flament estoient a Courtray et avoient assegiet le castel, et estoient chil du castel a si grant meskief qu'il ne pooient mie durer plus de .viij. jours[1]. Apres chou mesires d'Artois et se gent rewarderent qu'il ne pooient mie bien nuire leurs anemis a leur volenté a che les la ou ils estoient, si fu devisé qu'il yroient logier outre au les devers Grolingues, une abbie de nonnains grises. Et fu en .j. merkedi, s'estoit jours saint Benoit, xie jours en juilé, l'an M III^{c} et II ans. Et ensi qu'il se deslogierent et conquelloient[2] pour aler la logier, se fu commandé de monseigneur d'Artois et des marischiaus que les batailles fussent ordenées, car li anemi estoient tout apparellié sur les fossés dehors Courtray; lesquels fossés[3] il avoient fait soutieument[4] et en plusieurs lius cordis deseure les fossés, et en y avoit de couvers d'erbes et de cloies, si que pour nuire a no gent, et ne pooient nos gens combatre a aus, s'il n'entroient en ches fossés et en ches maispas. Et la entra mesire d'Artois et se bataille, et mesire Raous de Neele, connestables, et li .ij. mareschal, et mesires Jakes de Saint-Pol, et mesire Jehans de Brulas, et moult grant plenté de gent, qui estoient ordené a leurs batailles, et de pluiseurs autres chevaliers et leur gens, qui ne tinrent mie conroi[5] de leurs batailles, pour le hardement et le proueche qu'il beoient a faire a chelui jour, que tout y morurent, et li pluiseur tuoient li uns l'autre, car il kaoient es fossés et la il noioient et estaignoient li uns l'autre. Et quant li Flamenc perchurent che meskief, qui se tournoient

française fut arrêtée par des fossés qu'il fallut combler. On remarque la parfaite exactitude du récit fait par l'anonyme artésien.

[1] La garnison française du château de Courtrai était commandée par Jean, châtelain de Lens. Voir à ce sujet les *Annales gandenses* dans Pertz, SS., XVI, 572, l. 7.

[2] Les mots *et conquelloient* omis par de Smet.

[3] De Smet imprime *fosses*.

[4] De Smet imprime *soutiennent*.

[5] De Smet imprime *couroi*.

ja a desconfiture, se tuerent mout grant plenté de no gent. Et quant li quens de Saint-Pol, qui faisoit l'arriere garde, perchut du meskief, il commanda si tost qu'il fu pres que on se traisis tarriere, et chascun s'en fut qui peut, et getoient leur armures jus et laissoient leur tentes et quankes il avoient, et aussi fist mesires Loeys de Clermont, li quens Robers de Boulongne. Et la laissierent mors tous les prinches et les chevaliers, qui chi apres sont nommé, sans l'autre chevalerie et autres gentiex hommes et gent de piet qui la furent mort et noiet et estaint, dont il en y eut bien .v^{m}.[1]. »

Suit une liste de chevaliers morts à la bataille, la plus complète qui ait été donnée.

Tel est le récit que nous trouvons dans la chronique artésienne. Nous ferons au sujet de cette relation plusieurs remarques :

1° Tout ce qu'il est possible d'en contrôler est d'une parfaite exactitude;

2° L'auteur a donné une description précise du siège soutenu par la garnison française du château de Courtrai contre les Flamands; il a nommé tous les chevaliers composant la garnison du château, ajoutant : « Et pluiseurs autres, tressi .xl. et .xi^{xx}.[2] arbalestriers et pluiseurs gens de mestiers, dessi a .xxij., et bien .xxx. autres personnes[3]; » ces détails, il est le seul chroniqueur à les donner; puis il parle du camp flamand tel qu'on pouvait le voir du haut des murs du château : ils « s'estoient logiet es prés et as camps et en li vile, et y avoit bien .iiij^{c}. tentes avant qu'ils s'en partissent et grand plenté de gent

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 198 v°-199 r°; cf. éd. de Smet, 471-472. — [2] De Smet imprime : v^{xx}. — [3] Ms. de Bruxelles, fol. 198 v°; éd. de Smet, 471.

de piet sans nombre[1] »; enfin, après avoir raconté la bataille, il donne la transcription de l'acte par lequel Jean, châtelain de Lens, et les chevaliers composant la garnison du château se rendirent prisonniers à Gui de Namur et Guillaume de Juliers. Il n'est pas douteux que l'anonyme n'ait tenu ces faits de l'un des chevaliers de la garnison, probablement du châtelain de Lens. Remarquons enfin que les personnes postées sur le haut des murs du château de Courtrai étaient les mieux placées pour observer les circonstances de la bataille.

GUILLAUME GUIART.

Le chroniqueur que l'on consultera avec le plus de fruit pour les guerres flamandes sous Philippe le Bel, après l'auteur de la chronique artésienne, est Guillaume Guiart. Paulin Paris consacre au poète orléanais, dans le tome XXXI de l'*Histoire littéraire*[2] *de la France,* une étude d'une érudition sûre, d'une forme charmante, dont M. Gaston Paris a eu la bonté de nous communiquer les bonnes feuilles. C'est au savant travail de Paulin Paris que nous empruntons les indications qui suivent.

Guillaume Guiart, parti d'Orléans avec 400 sergents ses concitoyens, pour répondre à la convocation du roi, arriva en Flandre au commencement du printemps 1304. Il était ser-

[1] Ms. de Bruxelles, fol. 198 v°; éd. de Smet, 471.

[2] Pages 104-143. Sur Guillaume Guiart, voir Du Cange, notice imprimée en tête de l'édition Buchon; Legrand d'Aussy, *Notice sur l'état de la marine en France au comm. du XIVe s.,* dans les Mém. de l'Inst. national (sciences morales et pol.), t. II (fructidor an VII), p. 302-375; Natalis de Wailly, *Notice sur Guillaume Guiart,* dans la Bibliothèque de l'École des chartes, année 1846, p. 1-12; Natalis de Wailly et Delisle, notice dans D. Bouquet, XXII, 171-172; Georg Meerholz, *Ueber die Sprache des Guillaume Guiart,* Breslau, 1882, in-8°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

gent, chargé par ses compagnons d'armes de porter leur bannière, ce qui indique qu'il occupait un rang honorable parmi la bourgeoisie d'Orléans. Blessé en août 1304, il fut, pour se soigner, obligé de se retirer à Arras. Ce fut là, auprès du théâtre des opérations militaires, qu'il commença à écrire[1]. Guiart refondit son œuvre en 1306; elle était terminée l'an d'après.

Jusqu'à la date de 1296, la *Branche des royaus lingnages* n'est que la reproduction rimée des chroniques conservées à Saint-Denis[2]; de 1296 à 1304, elle est non seulement œuvre originale, mais, pour l'historien, œuvre de réelle valeur, composée par un écrivain qui fut souvent témoin oculaire des événements, ou qui se fait, d'autres fois, le porte-parole de témoins oculaires[3]. Paulin Paris reconnaît à Guiart un sentiment critique qu'on ne saurait assez louer chez un écrivain de ce temps, une absolue bonne foi, le scrupule de n'écrire que la vérité, enfin, pour traiter les questions militaires, une compétence exceptionnelle. « Pour les opérations militaires, il est vraiment incomparable[4]. » Guiart ne combattit pas à Courtrai, puisqu'il ne vint en Flandre qu'en 1304, et s'il fut en rapport, ce qui paraît vraisemblable, avec l'un ou l'autre témoin de la bataille, ce fut avec l'un des soldats qui se trouvaient

[1] Lequel roumans je commençai
La meismes.
(Vers 174-175, dans D. Bouquet, XXII, 174.)

[2] Selon les certaines croniques
C'est a dire paroles voires
Dont j'ai transcrites les memoires
A Saint-Denys, soir et matin
A l'exemplaire du latin,
Et a droit françois ramenées
Et puis en rimes ordenées.
(Vers 40-45, dans D. Bouquet, XXII, 173.)

[3] N'aura ja si chose léue
Que je n'ais enquise et séue
Par pluseurs et certainement
Du véu a l'ueil proprement.
(Vers 55-58, dans D. Bouquet, XXII, 173.)

[4] *Loc. cit.*, XXXI, 130. Nous avons deux éditions de la *Branche des royaus lingnages* : l'une dans Buchon, *Coll. des chron. nationales françaises*, 1828, in-8°; l'autre par Natalis de Wailly et M. Delisle, dans le tome XXII du *Rec. des hist. de la France* (D. Bouquet), p. 173-300.

dans l'arrière-garde de l'armée[1]. Cette arrière-garde était composée en majeure partie de soldats d'infanterie française, compagnons d'armes de Guiart[2]. Placée sous le commandement des comtes de Saint-Pol et de Boulogne, elle prit la fuite avant de s'engager dans la mêlée et ne put apercevoir ce qui se passait dans la plaine, au delà, où l'on se battait. Il faut songer que l'on ne voit que bien peu devant soi quand on est placé dans une foule, sur un terrain uni[3]. Aussi les manœuvres de l'armée française au début du combat sont-elles décrites par Guiart d'une manière qui semble exacte, car elle est en harmonie avec la disposition du terrain; il indique le passage du ruisseau par l'armée française attaquant les Flamands, il décrit le premier succès des arbalétriers royaux : «Les arbalétriers de France se baissent, tendent leurs cordes et décochent leurs flèches. Elles tombent plus dru que grêle sur l'ennemi dont elles brisent les targes et percent les chairs[4].» Les Flamands ne soutiennent pas cette attaque, ils reculent

[1] La partie de l'armée française qui entra dans la bataille fut presque entièrement massacrée.

[2] «La decima (battaglia) fu di ducento cavalieri et di diece mila balestrieri, la quale guidava Messer Jache di San Polo con Messer Simone de Piemonte et Bonifatio de Mantova, con più d'altri trenta millia sergenti a piè armati, Lombardi, Franceschi, Provenzali et Navarresi, detti Bidali, con gavelotti.» G. Villani, dans *Muratori*, XIII, 386. La description des dix corps de batailles en lesquels était divisée l'armée française est donnée par Villani d'une manière qui paraît exacte; elle concorde avec la description donnée par van Velthem (voir plus bas). Cf. Köhler, *loc. cit.*, p. 226.

[3] «*Hanno*. Sed expone nobis quomodo gestum sit prælium et utro sese inclinarit victoria. *Trasymachus*. Tantus erat strepitus, tumultus, tubarum bombi, cornuum tonitrua, hinnitus equorum, clamor virorum, ut neque videre potuerim quid gereretur, adeo ut vix scirem ubi essem ipse. *Han*. Vnde igitur cæteri, qui ex bello veniunt, sic depingunt singula, quid quisque dixerit aut gesserit, quasi nusquam non adfuissent ociosi spectatores? *T*. Ego credo istos mentiri splendide. In tentorio meo quid gestum sit, scio, quid in prœlio prorsus ignoro.» Érasme, *Familiaria colloquia*, édition de Bâle (Froben), 1529, p. 50.

[4] Trad. de Paulin Paris.

de plusieurs centaines de pas, et les piétons, encouragés par ce premier succès, jettent leurs arbalètes et, la coiffe lacée, l'épée d'une main, l'écu de l'autre, ils courent sur les Flamands qui reculent encore[1] :

Une partie en desconfisent
Qui fuians se desatropele[2].

Puis le récit devient confus et invraisemblable. La cavalerie française se serait arrêtée dans sa charge sur l'armée ennemie, à la demande des chefs flamands qui l'auraient priée de reculer afin de laisser à leurs troupes du champ pour combattre. Trop chevaleresque, la noblesse se serait empressée d'accéder à ce désir; et c'est pendant ce mouvement de retraite que les Flamands l'auraient lâchement attaquée par derrière. Cet épisode n'est pas admissible[3]. D'ailleurs Guiart est le seul contemporain à en parler.

Comment cette conception a-t-elle pu germer dans l'esprit du soldat orléanais? Louis van Velthem rapporte que l'un des chefs de l'armée flamande, Jean de Renesse, à la tête d'un corps de troupes, tourna les Français de manière à les placer entre une double attaque[4]; d'autre part, nous avons dit que les Français regardèrent comme une traîtrise le stratagème employé par leurs ennemis, qui fit choir la chevalerie dans des fossés. Il est possible que Guiart, insuffisamment renseigné, apprenant d'un côté que les Français avaient été attaqués par derrière, d'un autre qu'ils avaient été vaincus par traîtrise, ait imaginé l'épisode en question.

[1] Cf. Paulin Paris, *loc. cit.*, p. 130.

[2] D. Bouquet, XXII, v. 15104-15105.

[3] Cf. Pirenne, *loc. cit.*, p. 25-26.

[4] *Spiegel historiaal of Rym-Spiegel*, liv. IV, chap. XXIX et XXX, p. 250-251 de l'édition Le Long :

Doe dit vernam

Nous devons conclure de ce qui précède que nous ne pouvons malheureusement nous servir de la *Branche des royaus lingnages* pour l'épisode principal de la bataille de Courtrai qui nous occupe en ce moment.

ANNALES GANDENSES.

Le troisième des cinq chroniqueurs nommés ci-dessus, qui ont écrit à l'époque et dans le pays où la bataille de Courtrai fut livrée, est le moine de Gand. Son œuvre est la reine des chroniques de ce temps. L'écrivain des *Annales gandenses* s'élève au-dessus des chroniqueurs, il est un historien. Le préambule dans lequel il dit pourquoi, quand et comment il fut amené à écrire, ne cessera d'être loué par les érudits qui aiment les idées nettes exposées avec clarté. L'humble moine n'y oublie qu'une chose, de nous dire son nom. La page où est exposée l'origine du conflit entre Philippe le Bel et Gui de Dampierre est digne de la plume du meilleur historien[1]. La valeur des *Annales gandenses* a été relevée par tous les auteurs qui ont été amenés à s'en occuper[2]. Il faut lire surtout l'admirable article que M. Hauréau leur a consacré dans le tome XXVII[3] de l'*Histoire littéraire de la France*. L'auteur des *Annales gandenses* était un religieux de l'ordre des frères mineurs et il habitait la maison professe de Gand. La partie principale de sa chronique, dont l'ensemble comprend les années 1296-1310, a été

Myn Her Jan van Rinissen,
Doe trac hi over tot'er perssen
Van achter welvende met siere scaren.
Die Fransoyse worden in varen
Doen si dus helopen waren
Van haren vianden, tusscen twee struken.

[1] Pertz, SS., XVI, 563.

[2] Voir de Smet, *Corpus chron. Flandriæ*, t. I. p. XXXIII; Lappenberg dans Pertz, SS., XVI, 555; Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen*, II, 185; abbé Duclos, *Annales de la Soc. d'ém. de Bruges*, ann. 1881-1882, p. 88, 181.

[3] P. 82-87.

écrite vers le milieu de l'année 1308[1]; le récit des années 1309-1310 a été ajouté plus tard. Nul ne pouvait être mieux placé que notre religieux pour connaître les événements qu'il rapporte, il en a souvent été spectateur[2]. Il était en relation avec les personnages les mieux instruits pour le renseigner; il connut Gérard Le Mor[3], qui joua en ce temps un si grand rôle comme soldat et comme diplomate. Nous avons été à même de constater l'exactitude des faits qu'il expose. Quant à sa bonne foi, nous ne pouvons la mettre en doute, malgré sa partialité extrême, sa haine violente contre le parti français. Ce point est important pour nous : le moine de Gand est tout dévoué à la cause flamande. En ce qui concerne la bataille de Courtrai, il tenait ses renseignements de bonne source. Il connut ce Guillaume de Saeftingen, moine de l'ordre de Cîteaux, l'un des plus rudes partisans de la cause populaire, qui, à Courtrai, échangeant sa jument contre un *goedendag*, frappa de si grands coups sur la chevalerie française[4]. Il vécut au cœur même du pays et à l'époque où les événements se passaient[5]. Quel récit il va faire de la journée qui vit le triomphe immortel de la cause qu'il défend[6]! M. Pirenne voit dans le moine de Gand l'un des trois représentants de ce que le savant professeur appelle la version flamande de la bataille de Cour-

[1] «...circa principium anni Domini 1308.» Pertz, SS., XVI, 560, l. 23. L'auteur fait commencer l'année au 25 mars.

[2] «...quibus præsens, vel intuens interfui.»

[3] Pertz, SS., XVI, 589, l. 1.

[4] Pertz, SS., XVI, 594, l. 14 et suiv.

[5] «...et ego vidi pontem quemdam factum super naves quinque...» Pertz, SS., XVI, 573, l. 37.

[6] Les *Annales gandenses* ont été éditées pour la première fois par C.-F. Hartmann à Hambourg, en 1823, dans son *Index lectionum gymnasii Hamburgensis*. Le chanoine de Smet les a publiées une seconde fois en 1837 dans son *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 369-436. M. Lappenberg en a donné une troisième édition dans les *Monumenta Germaniæ historica*, SS., t. XVI, p. 555-597.

trai; examinons-le donc de près, pour le comparer à l'anonyme artésien :

« Peu avant nonne le combat commença avec un fracas horrible et le tumulte de la guerre et la mort de beaucoup d'hommes. On se battit avec haine et cruauté, mais peu de temps, car Dieu eut pitié des Flamands et leur donna sans tarder la victoire. » Suivent quelques mots sur la sortie de la garnison du château de Courtrai, sur la fuite du comte de Saint-Pol, et c'est tout. Si nous songeons, après lecture de ces quelques lignes, au long récit que le même auteur fait de la bataille de Mons-en-Pévele[1], si nous songeons qu'il devait connaître en détail toutes les circonstances de la bataille de Courtrai, et à l'importance qu'il y devait attacher, nous ne pouvons nous défendre d'un premier mouvement d'étonnement. Allons plus loin. Après avoir raconté les Matines brugeoises, le moine de Gand s'est empressé de justifier ses compatriotes du reproche de trahison que les Français leur adressaient : « Les Français disent que dans cette affaire ils furent vaincus et tués par traîtrise; mais en vérité, après m'en être enquis avec grand soin, je puis dire que, s'il y eut trahison, peu de personnes en eurent connaissance. Encore n'ai-je pu le savoir avec certitude. C'est à eux-mêmes que les Français doivent attribuer leur malheur[2]. » Comment se fait-il que notre auteur n'ait pas essayé de justifier de même ses compatriotes de la félonie dont, selon les Français, ils se seraient rendus coupables à Courtrai? De ce reproche le moine eut sans nul

[1] Mons-en-Pévele. Le mot doit sans doute être accentué de cette manière. Il se prononce aujourd'hui dans le pays (arr. de Lille, cant. de Pont-à-Marcq) *Mons-en-Pév*. Guillaume Guiart écrit *Mons-en-Pevl*, Geoffroi de Paris *Mons-en-Pevr*, l'anonyme artésien *Mons-en-Pevre*, Louis van Velthem, en flamand, *Mons-in-Peve*.

[2] *Loc. cit.*, p. 569, l. 7.

doute connaissance, car il se répandit sitôt après la bataille par tout le pays. Si le moine de Gand garde le silence, c'est que le reproche des Français reposait à ses yeux sur la vérité. Lisons, en effet, les quelques lignes dont il fait suivre son court récit de la bataille, lisons-les avec attention, en pensant au récit de l'anonyme artésien, à cet écroulement de la chevalerie en face de l'armée flamande, dans la boue des fossés. « Ainsi donc, Dieu disposant toutes choses, en présence de tisserands, de foulons et de piétons vulgaires — forts il est vrai, et courageux, et bien armés, et unis, et guidés par des chefs habiles — la fleur de la chevalerie, malgré la vigueur de sa cavalerie brillante, s'écroula, la beauté et la puissance de l'armée la plus forte fut changée en un tas de fumier! Les Flamands n'épargnaient pas les Français qui tombaient ni leurs chevaux, ils les tuaient tous jusqu'au moment où ils furent assurés de la victoire, car les chefs avaient fait proclamer avant le combat que celui qui ferait un ennemi prisonnier serait immédiatement massacré[1]. » Bien plus, si nous passons à la relation que les *Annales gandenses* donnent de la bataille de Mons-en-Pévele, nous y lisons cette phrase décisive assurément : « Les Français qui se trouvaient sur le front de l'armée se voyant attaqués avec fureur par les Flamands furent frappés de crainte et tournèrent dos. Par escadrons ils s'enfuirent à travers la bataille. Les Flamands les suivaient. Aussi beaucoup d'entre eux, leurs chevaux étant fatigués et las, tombèrent-ils dans les puits et fossés, nombreux par la plaine, où ils s'écrasèrent les uns les autres, les chevaux étouffant les cavaliers. Du même malheur il en était mort à Courtrai plus qu'il n'en avait été tué. Le même péril se trouva ici devant eux, bien que moins grave, et les Flamands *ici* les poursuivant, *hoc idem etiam periculum, Flandrensibus* hic *eos*

[1] *Loc. cit.*, p. 571.

insequentibus[1]. » Donc à Courtrai, les Flamands ne les poursuivaient pas, donc la chevalerie française s'y effondra dans des fossés au milieu même de sa charge sur l'armée ennemie. Du témoignage du moine gantois, le récit de l'anonyme artésien est exact.

LOUIS VAN VELTHEM.

Le quatrième des cinq chroniqueurs que nous avons signalés comme ayant écrit dans le pays et le temps où la bataille fut livrée est Louis van Velthem[2].

Nous devons à Velthem une attention toute particulière. La relation qu'il a laissée de la bataille de Courtrai est la plus longue et la plus pittoresque que nous possédions, elle a fourni les matériaux les plus importants — presque tous les matériaux — dont Goethals-Vercruyssen, H.-G. Moke, M. l'abbé Duclos et M. le général Köhler[3] se sont servis pour reconstituer la journée de Courtrai; quant à M. Pirenne, il trouve dans ce chroniqueur ce qu'il appelle *la version nationale flamande* « au grand complet[4] ».

Louis van Velthem, en 1304 curé de Sichem (alors une des villes du Hageland), en 1313 curé de Velthem (une commune entre Bruxelles et Louvain), emprunta son nom à cette dernière localité[5]. Il était né en Brabant[6]. L'année 1295 il vint à

[1] Pertz, SS., XVI, 586, l. 35-36.

[2] *Spiegel historiaal of Rym-Spiegel*, van Lodewyk van Velthem, édit. de Isaac Le Long, Amsterdam, 1727, in-fol. Cette édition, la seule que l'on possède, faite à une époque où l'on ne savait plus le néerlandais du XIVe siècle, est extrêmement défectueuse. Sur Velthem, voir André Jonckbloet, *Specimen e litteris neerlandicis exhibens Ludovici van Velthem chronici quod inscribitur Speculum historiale*, la Haye, 1840, in-4°. Jonckbloet réimprime le livre III.

[3] « Velthem die bedeutendste Quelle für die Schlacht, » Köhler, *op. cit.*, II, 218, note 2.

[4] *Loc. cit*, p. 19.

[5] Jonckbloet, *op. cit.*, p. 2-3.

[6] M. l'abbé Duclos écrit qu'il était né à

IMPRIMERIE NATIONALE.

Paris; en 1297 il séjournait à Gand au moment où s'y trouvaient le roi d'Angleterre, le comte de Flandre et le duc de Brabant[1]; en 1316 il était dans le camp devant Anvers. Attaché vers 1297 à la personne du duc de Brabant, il paraît avoir vécu dans l'intimité de ce puissant seigneur, car il nous apprend qu'il assista à une entrevue des plus importantes, et d'un caractère tout à fait intime, entre le duc de Brabant, les sires de Valkenberg et de Kuc, au cours de laquelle le duc exposa la ligne de conduite qu'il entendait suivre dans le conflit survenu entre le comte de Flandre et le roi de France[2]. Il était donc en bonne situation pour connaître les événements de Flandre des premières années du XIVe siècle; mais il ne commença la rédaction de sa chronique rimée — en langue thioise[3] — qu'en 1316[4], sur les conseils d'un certain Jean Visier, qui lui avait fait espérer qu'à la faveur de l'œuvre entreprise il pourrait entrer au service du sire de Voorn et devenir peut-être son confesseur[5]. Son *Spiegel historiaal* (Miroir historial) embrasse les années 1248-1316. Velthem s'est servi des écrits historiques en langue latine qui se trouvaient rédigés en l'année 1300 et qu'il rechercha avec soin[6]; pour les quinze dernières années, sa chronique puise dans les té-

Velthem vers 1270. (Art. sur les *Matines brugeoises* dans les Ann. de la Soc. d'ém. de Bruges, ann. 1881-82, p. 117, note 1.)

[1] *Spiegel hist.*; liv. IV, ch. II, p. 215-216.

[2] *Spiegel hist.*, liv. III, ch. XXXVIII, p. 195 et 196.

[3] Dialecte brabançon; pour désigner par ex. un bailli, il se sert du mot *ammant* (liv. IV, ch. XLIII, p. 208); le bailli de Bruxelles s'appelait en effet *ammant*.

[4] Men screef ons Heren iaer
XIII hondert ende XVI vorwaer.
(*Spiegel historiaal*, liv. VI, ch. XXXI, p. 401.)

[5] *Spiegel historiaal*, éd. Le Long, intr., p. 1. Cf. liv. VII, ch. XV, p. 426, et liv. VIII, ch. XXXV, p. 483. Sans doute Gérard, sire de Voorne, «burghgrave» de Zélande, personnage considérable par ses richesses et sa situation. V. actes du 23 nov. 1307, anal. *Comm. roy. d'hist. de Belgique*, ann. 1852, p. 77; et du 11 mai 1309, édition Mieris, *Charterboek der graven van Holland*, II, 83.

[6] *Spiegel hist.*, éd. Le Long, intr., p. 1-2. Cf. liv. VI, ch. XXXI, p. 401.

moignages de personnes ayant assisté aux événements[1] et rapporte parfois des faits que l'auteur lui-même a vus s'accomplir, des conversations qu'il a entendues. Telle la relation de l'entretien entre le duc de Brabant, les sires de Kuc et de Valkenberg, dont nous venons de parler, et qui est la page la plus précieuse que nous possédions pour connaître la politique des grands feudataires de l'époque. Velthem décrit la ville de Gand en 1297 à l'époque où l'armée anglaise y était campée; il observait tout avec attention[2]; il s'étonne beaucoup de la manière de vivre de l'armée anglaise. « Une partie des soldats du roi d'Angleterre, dit-il, se promenaient en plein hiver jambes nues et portaient des habits rouges[3]. »

Velthem déclare qu'il rapporte les faits tels qu'ils se sont passés en réalité et ne ménage pas ses critiques aux auteurs qui falsifient l'histoire[4]. Le récit des événements dont la Flandre a été le théâtre à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle est généralement détaillé et exact, particulièrement en ce qui concerne la ville de Gand; l'auteur y avait séjourné en 1297 et y avait vraisemblablement conservé des relations. Il donne, comme l'anonyme artésien, la liste exacte des chevaliers flamands qui se constituèrent prisonniers en 1300, avec le comte Gui, et des diverses prisons où ils furent mis[5]. D'autre part, néanmoins, il tombe dans des erreurs graves qu'on est très loin de trouver dans la chronique artésienne et les *Annales gandenses;* c'est ainsi qu'il place le voyage de Phi-

[1] *Spiegel hist.*, éd. Le Long, intr, p. 2.

[2] Nochtan merc't ick'er om vele ende genoech,
Ende wandelde onder hem oec daer
Om van hem te weten waer
Maer dat si hem wapinen souden?
Oft si op yement striden wouden?
(*Spiegel historiaal*, liv. IV, ch. II, p. 216.)

[3] Al barsser been liep daer 't gene
Ende met enen roden rocke gemene,
In midden den winter.
(*Spiegel historiaal*, liv. IV, ch. II, p. 215.)

[4] *Spiegel hist.*, liv. V, ch. I, p. 307.

[5] *Spiegel hist.*, liv. IV, ch. VII, p. 222.

lippe le Bel en Flandre avant la campagne de Charles de Valois[1], ce qui introduit dans le récit beaucoup de confusion. Quant aux événements de France, dont il ne traite d'ailleurs que rarement, il en a les idées les plus fausses[2].

Disons enfin que ses sympathies sont tout entières pour la cause flamande; nous en pourrions citer bien des preuves. Voici le jeu de mots dont il fait suivre le récit de la journée de Courtrai : « C'était le jour de la Saint-*Benoît,* et l'on peut vraiment le dire *béni,* ce jour où le lion (de Flandre) remporta la victoire[3]. »

Le récit de la bataille de Courtrai elle-même détonne au milieu du reste de la chronique, non seulement par sa longueur, mais encore par les vives couleurs et broderies capricieuses dont l'auteur l'a orné. Le poète a eu visiblement l'imagination frappée par le prodigieux succès de ses amis et il ne sait de quels traits surnaturels l'embellir. Au début de l'action, des oiseaux noirs apparaissent au-dessus de l'armée française, remplissant l'air de leurs cris; au-dessus des rangs flamands, au contraire, volent des oiseaux de couleur blanche. Velthem ajoute : « Cela est très vrai[4]. » Le loup apprivoisé du comte d'Artois, inspiré de Dieu, s'efforce d'enlever les armes et l'armure que son maître veut revêtir au moment de partir pour

[1] *Spiegel hist.,* liv. IV, ch. VIII, p. 223.

[2] Voir par ex. le rôle qu'il fait jouer à l'archevêque de Narbonne comme envoyé de Boniface VIII auprès de Philippe le Bel. (*Spiegel hist.,* liv. IV, ch. XI, p. 227.)

[3] Dit was op St. Benedictus dach;
Hi mach wel seegen gebenedyt
Doen die Leu verwan den stryt.
(*Spiegel historiaal,* liv. IV, ch. XLI, p. 265.)

Comment M. l'abbé Duclos (art. cit. dans les Annales de la Soc. d'ém. de Bruges, ann. 1881-1882, p. 144) peut-il écrire que Velthem était « un adversaire politique des Flamands »?

[4] Tekenen sach men daer mettien
Boven die Fransoyse gescien.
Daer vlogen swerte vogele met alle
Die daer maecten grote gescalle;
Ende boven die Vlaminge vlogen daer
Witte vogele, dit was waer.
(*Spiegel historiaal,* liv. IV, ch. XXII, p. 240.)

le combat[1]; l'hostie avec laquelle celui-ci va recevoir la communion devient invisible[2]. Velthem nous apprend également que le cheval sur lequel combattait Robert d'Artois avait coûté 1000 livres — environ 70,000 francs de notre monnaie — ce qui est étonnant, et il ajoute que ce cheval avait quatorze pieds de long[3], ce qui est plus étonnant encore. Au milieu du combat la bannière de Saint-Georges apparaît dans les rangs flamands[4]. Velthem voit le terrain sur lequel la bataille fut livrée par le prisme de son imagination pittoresque : une plaine, dont les ondulations ne dépassaient pas, du point le plus élevé au point le plus bas, 4 mètres[5], se transforme, sous sa plume, en montagnes et vallées[6], et la campagne nue se couvre de forêts[7]. Par ces traits l'on jugera du degré de confiance qu'il

[1] *Spiegel hist.*, liv. IV, ch. XXIV, p. 242.

[2] *Ibid.*, p. 243.

[3] *Ibid.*, p. 243.

[4] *Ibid.*, ch. XXIX, p. 249, et ch. XXXV, p. 258. Il est intéressant de rapprocher ces passages, montrant saint Georges combattant dans les rangs de l'armée flamande à Courtrai, du récit fait par la *Chronographia regum Franc.* de la bataille de Mons-en-Pévele : la *Chronographia* rapporte qu'à la fin de la bataille on amena à Philippe le Bel une statue en bois figurant saint Georges, qu'on avait trouvée en selle sur un des chevaux de l'armée flamande. « Equus eciam, sicut dicunt quidam, tunc inventus est insellatus, herbam pascens inter duos dumos, super quem sedebat in sella, more equitantis, ymago sancti Georgii de fusto carpentata armisque munita, ac coram rege Francorum Philippo adducta et sibi presentata... Illam imaginem fecerant, ornaverant et super equum infourcaverant in memoriam ejusdem sancti Georgii et in presenti bello adduxerant, ut ejus pia apud Deum intercessione tuerentur. » (Éd. Moranvillé, I, 161.) Il est possible que les cités flamandes, semblables aux cités antiques, aient emmené dans les expéditions militaires des images — non de leurs dieux — mais des saints en lesquels elles avaient une confiance particulière, afin de combattre sous leur protection immédiate. La légende adoptée par Velthem serait née de ce fait.

[5] Voir plan II.

[6] Dier en was en geen getal
Het sceen bedect daer berch ende dal.
(Liv. IV, ch. XXIII, p. 242.)

Deser was wel bi getale
VII dusent die trocken ten dale.
(Liv. IV, ch. XXIX, p. 249.)

Du heves verloren in dit dal
Dat'er cronen smerten sal.
(Liv. IV, ch. XXXV, p. 258.)

Die derden (scare) onder den berch was.
(Liv. IV, ch. XXXVI, p. 259.)

[7] ... in velde, in bosch, in hagen.
(Liv. IV, ch. XXXVII, p. 260.)

convient d'accorder à l'écrivain, de qui le récit ne manque d'ailleurs ni d'autres inexactitudes ni d'autres invraisemblances. Est-ce à dire qu'il faille le rejeter entièrement? Non. Sur un fond de vérité le poète a laissé courir son imagination. Il décrit la bataille telle que, sur ce qu'on avait pu lui en dire, il se la représentait.

Arrivant à l'accident des fossés qui nous occupe, nous lisons dans le poète brabançon : « Écoutez maintenant un mensonge; ils disent au sujet de ce fossé que les Français n'en soupçonnaient pas l'existence et que c'est pour cela qu'ils essuyèrent un désastre. C'est un mensonge et une grande bourde. Ils savaient bien que ce fossé existait; ils étaient parvenus à le franchir; mais lorsqu'ils reculèrent avec leurs destriers, au moment où ils furent mis en fuite et où ils eurent peur des coups, c'est alors qu'ils tombèrent dans le fossé et qu'ils y restèrent étouffés[1]. » A propos de ces vers, M. Pirenne écrit[2] : « Si Velthem constate qu'un grand nombre d'entre eux ont trouvé la mort dans ces fossés, il a soin de prévenir ses lecteurs que cela est arrivé, non pendant l'attaque, mais pendant la fuite. D'ailleurs les Français connaissaient parfaitement l'existence de ces obstacles : ils n'ont pas été surpris, et Velthem proteste formellement à ce sujet contre la tradition populaire française. »

On remarquera que M. Pirenne n'interprète pas très exactement le passage du poète brabançon : celui-ci, en effet, ne parle pas de fossés, au pluriel, mais d'un fossé, au singulier[3],

[1] Nu doet u sele logen verstaen
Eude secgen van dere gracht saen :
Dat se die Fransoyse en wisten niet
En dat si daerombe hadden 't verdriet,
Dat es sceren ende groet spel;
Si wisten alle dese gracht wel
Eude warense oec wel overleden :
Maer also alsi achterwerd treden
Met haren orssen, daer si deisden
Daer hem van den slagen eysden
Daer vielen si in die gracht altoe
Ende bleven daer versmort alsoe.

(*Spiegel historiaal*, liv. IV, ch. xxxi, p. 252.

[2] *Loc. cit.*, p. 18-19.

[3] La même erreur de traduction a été commise par Goethals-Vercruyssen, *op. cit.*, p. 33.

fossé dont il indique d'ailleurs l'emplacement d'une manière très précise : « Au-dessous du cloître des nonnes, là un fossé coulait sortant de la Lys, dans la direction du chemin[1]. » Ce n'était pas un fossé, mais le ruisseau de Groeninghe que les troupes royales franchirent en bon ordre au commencement de l'action et qui fut plus tard un obstacle terrible à la fuite des débris de l'armée. Sur ce point le témoignage de Velthem concorde avec ceux que nous avons cités. Mais voici un autre passage du même poète, passage que M. Pirenne a négligé. Il s'agit des signaux que la garnison française du château de Courtrai, qui se trouvait en détresse, aurait faits à l'armée amie, avant que l'action fût engagée : « Artois aperçut ce signe et se tourna du côté du soleil ; ils portaient tous une épée nue et montraient ainsi aux Français, qui regardaient de ce côté, qu'ils étaient en péril. Ils croyaient avoir bien fait, mais ils les menèrent là où ils ne pouvaient échapper, *dans un terrain inculte*[2], *plein de fossés*, *chose à laquelle ils ne s'attendaient guère*, de sorte qu'ils vont marcher à la mort, comme vous verrez[3]. »

Et si nous poursuivons la lecture du récit, nous voyons que

[1] Onder dien cloester van den Nonnen
Daer een gracht comt geronnen
Van der Leye te wege werd.
(Liv. IV, ch. xxxi, p. 252, éd. Le Long.)

[2] Le texte porte *een nodinge*. M. Oudemans, dans son savant dictionnaire moyen-néerlandais, cite ce passage de Velthem comme le seul où ce mot se rencontre. Le Long propose de le traduire par *tot een noodtsakinge*, mais cela ne donne aucun sens; Moke (*loc. cit.*, p. 14, note 2) propose de lire *nopinge*, ce qui ne donne aucun sens non plus. Il faut lire, croyons-nous, *in een odinge* « dans un terrain inculte ». La lettre *n* est euphonique, le cas se rencontre parfois. Une commune importante près de Bruxelles est appelée aujourd'hui encore *Sint Joost ten Noode* pour *Sint Joost ten Oode*, Saint-Joost-dans le-Désert.

[3] Artoys heeft dit teken vernommen
Ende trac hat omme ter sonnen werd.
Noch droegense alle bloet een swerd
Ende togeden dat si in node lagen
Den Fransoysen die derwerd sagen.
Si waenden wel hebben gedaen
Ende wysdense daerse niet conden ontgaen
In een nodinge vol van grachten;
Daer si hem niet iegen en wachten
Daer si in haer doet oec varen
Als't hier na solopenbaren.
(*Spiegel historiaal*, liv. IV, ch. xxii, p. 241.)

Velthem fait jouer à ces fossés, « auxquels la chevalerie royale ne s'attendait guère, » le même rôle que les chroniqueurs français : « Et ce n'étaient que cadavres sur lesquels couraient les Flamands en criant : *Flandre au lion!* Les fossés se remplissaient de morts, car l'un trébuchait par-dessus l'autre[1]. » Plus loin il dit : « Ils (les chevaliers français) couraient l'un par-dessus l'autre, à pied, avec leurs éperons d'or; ceux qui étaient dessous se noyaient dans les fossés profonds, ici et là »[2]. La seule différence entre Velthem et l'anonyme artésien est que le poète brabançon n'avoue pas que c'est par ruse que les Français furent attirés dans le piège préparé contre eux.

GILLES LI MUISIS.

Le dernier des cinq chroniqueurs contemporains de la bataille de Courtrai que nous avons signalés est l'abbé de Saint-Martin de Tournai, Gilles li Muisis. Il était né à Tournai au commencement de 1272 d'une famille noble; il prit l'habit bénédictin à Saint-Martin le 2 novembre 1289; en 1300 il se rendit à Rome à l'occasion du jubilé. Lorsque Gilles fut nommé abbé, le 18 avril 1331, le couvent allait à sa ruine et les règles monastiques étaient dans le relâchement. Il gouverna le monastère avec fermeté et sagesse; en 1347 l'ordre et la prospérité y étaient rentrés. Ce ne fut qu'à cette date, comme il le dit lui-même[3], que, recouvrant quelques loisirs, il put

[1] En waren et niet dan clare luken
Van desen lieden daer si op liepen;
Vlaendren ende Leu! dat si riepen.
Dus bleef een wonder in grachten doet
Daer d'een over den andren scoet.
(*Spiegel historiaal*, liv. IV, ch. XXIX, p. 250.)

[2] D'een liep daer over den andren waden
Te voet, met haren vergouden sporen.
Die onder liegen moesten versmoren
In diepen grachten, her ende gens.
(*Spiegel historiaal*, liv. IV, ch. XXXIV, p. 257.)

[3] *Corp. chron. Flandriæ*, II, 136.

commencer la rédaction de ses nombreux ouvrages. Il mourut en octobre 1353.

Nous empruntons ces détails à la préface que de Smet a placée en tête de l'édition des œuvres de Li Muisis dans le tome II du *Corpus chronicorum Flandriæ*. Cette préface[1] résume les travaux consacrés antérieurement à l'abbé de Saint-Martin[2] et y ajoute des faits nouveaux empruntés à des pièces d'archives. Ces qualités méritent d'être signalées dans une publication du chanoine de Smet.

Parmi les œuvres de Li Muisis, la seule dont nous ayons à nous occuper est la troisième partie de son grand ouvrage historique, laquelle traite des guerres survenues entre Philippe le Bel et Gui de Dampierre, puis entre les rois de France et d'Angleterre jusqu'en 1348. Son œuvre est celle d'un homme d'une intelligence remarquable, comme le prouve l'histoire de sa vie. Il déclare rapporter, à dater de 1294, des faits dont il a été souvent témoin oculaire; il se tient d'ordinaire en garde contre les légendes populaires et les événements miraculeux, et prend le soin de nous avertir quand il ne connaît les faits que par ouï-dire[3]. Il n'est assurément pas un défenseur de la cause flamande, mais il en parle avec indépendance d'esprit et le jugement qu'il porte sur le caractère national des Flamands était justifié par l'histoire de l'époque. D'autre part, il n'est pas sans exposer avec sévérité la conduite de Philippe le Bel[4]; et dans la relation des faits il suit souvent de préférence les versions admises par les auteurs flamands[5].

[1] P. 95-109.

[2] Voir Bréquigny dans les *Notices et extraits des manuscrits*, II (1789), 213-230; Paquot, *Hist. litt. des Pays-Bas* (1765), VI, 320-322; O. Lorenz, *Deutschlands Geschichtsqln*, édition 1876-1877, II, 22.

[3] *Corpus chron. Flandriæ*, II, 197.

[4] *Ibid.*, p. 185.

[5] Voir notamment (p. 185) la manière dont il parle de la captivité de Philippine de Flandre et (p. 189) comment il expose les circonstances dans lesquelles Gui de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Moine de l'abbaye Saint-Martin de Tournai, il était admirablement placé pour observer les événements de Flandre, auxquels la ville de Tournai et l'abbaye Saint-Martin en particulier furent si souvent mêlées. C'est dans l'abbaye même que furent négociées en janvier 1298 les trêves entre le roi de France et ses alliés d'une part, le roi d'Angleterre et ses alliés — parmi lesquels le comte de Flandre — de l'autre. Li Muisis raconte comment séjournèrent dans l'abbaye en 1297 Jean de Hainaut et d'autres seigneurs engagés dans la guerre flamande[1], la reine Jeanne de Navarre et Mahaut d'Artois, puis Philippe le Bel lui-même[2]; en 1300, le comte Gui de Dampierre, qui se rendait à Paris pour se constituer prisonnier du roi[3]; en 1311, Charles de Valois et Enguerrand de Marigny, ce dernier plénipotentiaire du roi pour les affaires de Flandre; — il donne à ce propos des détails curieux sur le faste et le train princier dont s'entourait le favori[4]; — en 1314 enfin, l'archevêque de Reims et l'évêque de Senlis porteurs des lettres d'excommunication contre les Flamands[5]. Ces personnages laissèrent sans aucun doute des renseignements précieux sur les événements du temps parmi les moines du monastère. Nous aurions donc dans la chronique de Li Muisis, étant donnée la valeur personnelle de l'auteur, une source de premier ordre pour l'histoire des faits qui nous occupent, si le chroniqueur ne s'était mis à la rédaction à une date tardive (1347-1350) et n'avait raconté les faits si brièvement. Notre étude de la chronique nous a convaincu que l'exposé de ce qui se passe en Flandre est presque toujours très exact, les événements

Dampierre vint se constituer prisonnier du roi.

[1] *Corp. chron. Flandriæ*, II, p. 186.

[2] *Ibid.*, p. 187.

[3] *Corpus chronicorum Flandriæ*, II, p. 189.

[4] *Ibid.*, p. 202.

[5] *Ibid.*, p. 204.

survenus en France sont quelquefois défigurés. En ce qui concerne la bataille de Courtrai, le moine de l'abbaye de Tournai avait eu l'occasion d'être bien informé des circonstances qui l'entourèrent. Li Muisis raconte comment les débris de l'armée vaincue se dispersèrent; les uns s'enfuirent dans la direction de Lille, les autres dans celle de Tournai. « On les voyait du haut des tours de l'église Notre-Dame de Tournai et du haut des tours du monastère Saint-Martin; ils venaient par les chemins, les champs, en si grande quantité que ceux qui ne l'ont pas vu ne pourraient le croire. . . . Le « Magistrat » de la ville, voyant une si grande quantité de gens et ne connaissant pas la cause de cette déroute, fit fermer les portes de la ville, en sorte que le comte de Saint-Pol, qui se trouvait parmi les fuyards, ne put entrer et fut logé au monastère de Saint-Nicolas-des-Prés. Dans les faubourgs et les villages voisins il y avait si grande quantité d'hommes et de chevaux souffrant de la faim, que c'était horrible à voir; ceux qui pouvaient se procurer du pain donnaient leurs armes en échange; ceux qui entrèrent le lendemain dans Tournai étaient encore si frappés de terreur que plusieurs d'entre eux n'avaient pas la force de manger[1] ». Ce tableau est pris sur le vif. Li Muisis fut sans aucun doute en rapport avec plus d'un de de ces malheureux; nombre d'entre eux furent certainement reçus dans le monastère. La défaite des troupes royales devait faire le sujet de tous les entretiens. Arrivant à l'événement principal de la bataille, le récit de Li Muisis est très net : « Le comte (d'Artois) fit avancer ses lignes de cavalerie, ignorant des fossés qui se trouvaient là, et il attaqua vivement. Les premiers rangs de cavalerie culbutèrent dans les fossés les uns

[1] *Corp. chron. Flandriæ*, II, 195-196.

par-dessus les autres, ceux qui suivaient de même..... Les Flamands reprirent courage... ils massacrèrent les chevaux et les hommes qui tombaient; un petit nombre d'entre eux seulement périrent[1]. »

Telles sont les relations des écrivains que nous devons consulter avec le plus de confiance sur les épisodes de la journée de Courtrai. Que s'il nous fallait terminer ici notre étude, nos conclusions ne seraient déjà plus douteuses.

JEAN VILLANI.

Venons aux écrivains contemporains de la bataille de Courtrai, mais étrangers au pays où elle fut livrée. Ils sont nombreux, assurément, les chroniqueurs du commencement du XIVe siècle; mais nous n'en trouvons que trois, étrangers à la Flandre, qui aient décrit la fameuse journée avec quelques détails. Ils sont de pays différents et d'opinions diverses. L'un, Geoffroi de Paris, est français, dévoué au roi; les deux autres sont ennemis déclarés de Philippe le Bel : l'italien Villani et l'allemand Ottokar. Il ne faut plus s'attendre à un exposé clair et précis, comme celui que nous trouvons dans la *Chronique artésienne ;* Geoffroi de Paris, Villani et Ottokar écrivent au loin; ce sont récits de seconde ou de troisième main, reposant sur un fond de vérité qui s'est altéré par sa transmission même.

Celui de ces trois noms qui se présente le premier à l'esprit est le nom de Villani. Les pages que l'écrivain florentin a con-

[1] *Corp. chron. Flandriæ,* II, 195.

sacrées[1] aux révoltes de Flandre sous Philippe le Bel sont devenues célèbres. Par leur éclat, l'abondance des épisodes pittoresques, elles se sont imposées aux historiens. Villani nous apprend que c'est en 1300, à son retour de Rome, où il avait été pour le jubilé pontifical, qu'il commença à recueillir les matériaux[2] d'une histoire de l'Europe gravitant autour d'une histoire de Florence. Les *Historie fiorentine* s'étendent depuis les origines de la ville, patrie de l'écrivain, jusqu'en 1348, époque où il mourut. Il est à peine besoin de dire que les premiers chapitres sont composés de fables. Le récit des événements survenus en Italie du vivant de l'historien mérite créance. Quant aux faits contemporains de Villani, mais qui se passent loin du pays où il vivait, on ne doit, pour les étudier, se servir des *Historie fiorentine* qu'avec prudence, sans rejeter complètement le récit qu'elles en font. Si nous considérons les affaires de Flandre sous Philippe le Bel, nous ne pouvons douter que Villani ait puisé à bonne source tant de faits caractéristiques qu'il est seul à nous faire connaître. A l'en croire, il serait même venu en Flandre, l'an 1304, et aurait visité le champ de bataille de Mons-en-Pévele[3]. Cette assertion avait déjà été révoquée en doute par Muratori[4], elle l'est également par M. Pirenne[5]. Quoi qu'il en soit du champ de bataille de Mons-en-Pévele, il est certain que Villani ne visita pas celui de Courtrai. A cette époque il se trouvait loin du théâtre de la guerre. Et cependant que de renseignements utiles nous trouvons chez lui ! M. Pirenne estime que pour la bataille de Courtrai l'une

[1] La principale édition des *Historie fiorentine* est celle de Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. XIII, col. 10-1002.

[2] *Hist. fiorent.*, liv. VIII, chap. XXXVI; Muratori, XIII, 368.

[3] *Hist. fiorent.*, liv. VIII, chap. LXXVIII; Muratori, XIII, 415.

[4] XIII, 3.

[5] *Loc. cit.*, p. 43.

des sources de Villani a été Geoffroi de Paris[1]. Cette opinion ne peut être admise : Villani rapporte des faits qui ne se trouvent pas dans Geoffroi de Paris et les détails les plus importants sont exposés de manière différente par les deux écrivains. Voici d'ailleurs une remarque décisive : Villani place la bataille de Courtrai au 21 mars 1302[2], elle fut livrée le 11 juillet. Or le 21 mars était fête de Saint-Benoît, le 11 juillet était fête de Saint-Benoît également. Villani eut sous les yeux un texte qui donnait pour date à la bataille le jour de la fête de Saint-Benoît, sans préciser : d'où son erreur[3]. Or Geoffroi de Paris écrit :

> Ce fu en *juignet* la jornée
> Que la feste est remembrée
> Saint-Benéoit[4].

Quelle fut la source de Villani? Nulle chronique à notre connaissance. Avec Muratori[5], nous inclinons à penser que ce furent des lettres missives envoyées de France et de Flandre en Italie. Villani occupait une place importante dans la cité florentine. Il faut songer aux nombreux rapports qui liaient en ce temps Florence à la France et à la Flandre, grâce à ses financiers principalement. Il ne faut pas oublier les relations de Villani avec les Peruzzi. Les lettres missives étaient moins rares qu'on ne croit : la plupart étaient écrites sur papier, aussi

[1] *Loc. cit.*, p. 41, note 1.

[2] *Hist. fiorent.*, liv. VIII, chap. LV; Muratori, XIII, 388.

[3] L'erreur de Villani est d'autant plus explicable que la fête de Saint-Benoit était célébrée dans l'Europe entière le 21 mars, anniversaire de la mort du saint au Mont-Cassin en 543; la fête du 11 juillet était plus particulièrement française, fondée en souvenir de la translation des reliques à l'abbaye de Fleury-sur-Loire le 11 juillet 653.

[4] D. Bouquet, XXII, 102, vers 1385-9. Geoffroi répète une seconde fois que la bataille fut livrée le jour de la Saint-Benoît, en juillet (*ibid.*, p. 103, vers 1534-1535).

[5] XIII, 4.

sont-elles venues en petit nombre jusqu'à nous. Nous en avons cependant trouvé quelques-unes envoyées à cette date d'Italie en Flandre et de Flandre en Italie, que nous publierons.

Arrivons au récit que Villani fait de la bataille. Ce récit est fort long; nous n'en traduirons que les passages relatifs aux questions controversées. On y reconnaîtra sans peine la vérité, telle qu'elle se dégage de Guillaume Guiart — pour le commencement et la fin — et de l'anonyme artésien pour le milieu du combat; mais celle-ci a été modifiée sur presque tous ses points. Répétons que Villani est franchement hostile à Philippe le Bel : à l'en croire, les crimes du comte d'Artois furent l'une des principales causes du désastre.

« Les Flamands tirèrent, avec beaucoup d'habileté, avantage d'un fossé qui traverse la plaine. Ce fossé qui recueille l'eau du pays et la verse dans la Lys est large de cinq brasses, profond de trois. Il est dépourvu de remblais qui se voient de loin, de manière que l'on se trouve dessus avant de s'apercevoir qu'il existe. C'est au long de ce fossé qu'ils échelonnèrent leurs troupes en forme de lune, comme allait le fossé. Nul ne demeura à cheval, pas plus les chevaliers que le vulgaire. Ils attendirent ainsi l'assaut de la chevalerie française[1]. . .

« Le connétable de Clermont fit avancer ses bannières, piqua des éperons franchement, sans se défier, ignorant du fossé à traverser, derrière lequel étaient rangés les Flamands, comme

[1] « Ma sagacemente presono vantaggio, che a traverso di questa pianura corre uno fosso, che raccoglie l'acque della contrada, et mette nella Liscia, il quale è largo il più cinque braccia e profondo cupo tre, et è senza rilevato, che si paja da lungi, che prima v'è altri su, che quasi s'accorga, che fosso v'habbia. In su quello fosso dal loro lato si schierarono a modo d'una luna, come andava il fosso et nullo rimase a cavallo, ma ciascuno a piè cosi i signori et cavalieri, come la comune gente, per difendersi dalle percosse delle schiere de' cavalli de' Franceschi. » *Hist. fiorent.*, livre VIII, chap. LV; Muratori, XIII, 385.

il a été dit. Ils rejoignirent, par-dessus le fossé, les Flamands, qui se mirent à frapper de leurs bâtons, appelés *godendag*, à la tête des chevaux français, les forçant à reculer en se cabrant. Le comte d'Artois et le restant de l'armée française, voyant le connétable dans la lutte, s'élancèrent derrière lui, l'un pressant l'autre, à force d'éperons, croyant que les poitrines de leurs chevaux rompraient les lignes flamandes. Mais il en advint tout autrement; car, pressés, poussés par les cavaliers des rangs suivants, les troupes du connétable et celles du comte d'Artois culbutèrent, les unes sur les autres, dans le fossé. La poussière s'élevait si forte que ceux de derrière ne pouvaient voir devant eux, le bruit des coups et des cris empêchait d'entendre leur chute[1]...

« Tous les autres ducs et comtes et chevaliers moururent sur le champ de bataille, nombre d'entre eux en fuyant à travers les *fossés* et les marais : il périt plus de 6,000 chevaliers, et de piétons une quantité innombrable[2]...

[1] « Et come disperato stimandosi andare alla morte, fece muovere sue bandiere, et brocco a fedire francamente, non prendendosi guardia, nè sapiendo del fosso a traverso ove erano schierati i Fiaminghi, come è detto. Et giugnendo sopra il detto fosso, quelli dell' altra parte cominciarono a fedire di loro bastoni detti *godendac* alle teste de' cavalli de' Franceschi, et faceangli rivertire e ergere adietro. Il conte d'Artese e l'altre schiere de' Franceschi veggendo mosso a fedire il conestabole con sua gente, il seguirono l'uno appresso l'altro a sproni battuti, credendo per forza de' petti de' loro cavalli rompere et partire le schiere de' Fiaminghi; et loro avvenne tutto per contrario, che per lo pignere et urtare i cavalli dell' altre schiere per forza pinsono il conestabole, e'l conte d'Artese et sua schiera a traboccare nel detto fosso l'uno sopra l'altro. E'l polverio era grande, che quelli di dietro non poteano vedere inanzi, nè per lo romore des colpi et grida intendere il loro fallo, nè la dolorosa sventura de' lor feditori. » *Hist. fiorent.*, liv. VIII, chap. LV; Muratori, XIII, 387.

[2] « Tutti gli altri duchi et conti et baroni et cavalieri furono morti in sul campo et alquanti fuggendo per *le fosse*, et marosi morirono et in somma più di 6,000 cavalieri et pedoni senza numero rimasono morti alla detta battaglia senza menarne nullo a prigione. » *Hist. fiorent.*, liv. VIII, chap. LV; Muratori, XIII, 388.

« Ce fut par la grande justice de Dieu, autrement cet événement eût été impossible[1]. »

Une remarque encore avant de passer à Geoffroi de Paris. On trouve dans Villani la même confusion que dans Velthem entre le ruisseau de Groeningue, que l'armée française parvint tout d'abord à franchir en bon ordre, et les fossés, qui coupaient la plaine, derrière lesquels se retranchèrent les Flamands et où la chevalerie s'effondra.

GEOFFROI DE PARIS.

La chronique rimée de Geoffroi de Paris[2] a été considérée comme l'un des monuments les plus curieux à consulter pour l'histoire des premières années du XIVe siècle[3]. L'attribution de l'œuvre à Geoffroi de Paris est restée douteuse jusqu'à l'étude publiée par Natalis de Wailly dans le tome XVIII[4] des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Cette opinion peut désormais être considérée comme certaine, ainsi que le dit le savant écrivain[5]. Geoffroi de Paris a été contemporain des événements qu'il rapporte, il en a été quelquefois spectateur. Il assista en 1313 aux fêtes données à Paris lorsque

[1] « Et non senza grande giudicio divino però che fu quasi impossibile avvenimento. » *Hist. fiorent.*, liv. VIII, chap. LV; Muratori, XIII, 388.

[2] Publiée pour la première fois par Buchon (1827) dans sa collection des chroniques nationales françaises; une nouvelle édition, préférable de tous points, en a été donnée par Natalis de Wailly et M. Delisle, tome XXII (p. 87-166) du *Rec. des Historiens de la France* (D. Bouquet).

[3] Cf. Léon Lacabane, *Bibl. de l'École des chartes*, ann. 1841-1842, p. 3; Félix Rocquain, *ibid.*, ann. 1883, p. 399; E. Renan, *Hist. litt. de la France*, XXVII, 343.

[4] 2e partie, p. 495-535. Voir encore les études que lui a consacrées Paulin Paris, *Mss. français de la Bibl. du Roi*, t. I (1836), p. 325-336; *Annuaire de la Soc. de l'hist. de France*, ann. 1837, p. 156-171; et la notice des éditeurs du t. XXII de D. Bouquet, p. 87-89.

[5] *Loc. cit.*, p. 519.

IMPRIMERIE NATIONALE.

les fils de Philippe le Bel furent armés chevaliers, et il en a laissé une description enthousiaste[1]. L'an d'après il fut témoin du supplice de Jacques de Molay,

Einsi com le vi, devise,

écrit-il[2]. Natalis de Wailly établit que le poète était homme fait en 1300, date où commence son poème. « Il faut accepter son témoignage, ajoute l'éminent érudit, comme celui d'un écrivain éclairé dont rien n'autorise à suspecter la bonne foi[3]. » M. Gaston Paris estime que sa chronique rimée représente « l'opinion moyenne de la bourgeoisie de l'époque traduite par un écrivain doué d'observation et d'intelligence[4]. »

Le récit de Geoffroi de Paris embrasse les années 1300-1316. La date exacte de la composition de l'œuvre, date si importante pour nous, n'a pas encore été établie. Natalis de Wailly, — après avoir constaté un certain nombre d'erreurs chronologiques assez graves correspondant aux années 1300-1312[5] et avoir souligné[6] les vers où, parlant du mariage d'Édouard II avec Isabelle, fille de Phillippe le Bel et sœur de Philippe le Long, Geoffroi appelle celle-ci *seur nostre roy de France Phelippe*[7], — Natalis de Wailly, dis-je, pense que la rédaction, ne pouvant être contemporaine des années 1300-1312, doit être placée sous le règne de Philippe le Long. Les observations de l'illustre académicien sont en partie exactes : le récit des années 1300-1312 a été rédigé à une époque postérieure aux événements qui y sont rapportés, et le passage

[1] Vers 4703-5098, D. Bouquet, XXII, 134-138.

[2] Vers 5711, D. Bouquet, XXII, 219.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVIII, p. 526.

[4] *Hist. de la littérat. française au moyen âge*, p. 141.

[5] *Loc. cit.*, p. 525.

[6] *Loc. cit.*, p. 524.

[7] V. 3255-56, D. Bouquet, XXII, 126.

où se trouvent les vers 3255-3256 a été rédigé sous le règne de Philippe le Long. Doit-on en conclure avec Natalis de Wailly[1] que la chronique a été écrite tout entière à cette époque?

Que penser du passage suivant:

Mil ccc et xiii l'année,
Fu mainte gent embesoingnée
De fere atours et hernois
Por Looys, nostre joenne roys,
Qui devoit estre chevalier.
. . . .
En cel an xiii qu'ai nommé,
Nostre Loÿs le renommé
(Cui Diex doint bone destinée!)[2].

Il n'est pas possible de douter que ce passage ait été rédigé sous le règne de Louis le Hutin. Natalis de Wailly observe d'ailleurs lui-même[3] qu'au moment où Geoffroi racontait la mort de Louis X[4], il ignorait encore que Philippe le Long dût lui succéder.

Remontons plus haut. Nous empruntons les lignes qui suivent à Natalis de Wailly[5]: « Quand Geoffroy raconte l'arrestation de Guichard, évêque de Troyes, en 1305, et qu'il ajoute que ce prélat n'est pas déposé, mais que le jugement de cette affaire est encore pendant[6], il donne à penser que ce passage de sa chronique fut composé avant la nomination du successeur de Guichard, qui fut faite en *1314*. De même en 1306, à propos de la guerre du Dauphin avec le comte de Sa-

[1] *Loc. cit.*, p. 526-527.
[2] V. 4703-4717, D. Bouquet, XXII, 134-135. — Voir encore le vers 4361, *ibid.*, p. 131.
[3] *Loc. cit.*, p. 523.
[4] V. 7729-30, D. Bouquet, XXII, 296.
[5] *Loc. cit.*, p. 522-523.
[6] V. 2986-91, D. Bouquet, XXII, 115.

voie, il dit que les hostilités durent encore[1] : elles se prolongèrent en effet jusqu'en *1314.* Plus tard il interrompt le récit des expéditions de Henri VII, en 1308, pour prier Dieu de diriger ce prince dans une voie profitable aux intérêts de l'Église[2]; cela indique qu'il écrivait avant la mort de Henri VII, c'est-à-dire avant la *fin de 1313.* » Après avoir raconté la fortune rapide d'Enguerrand de Marigni[3], le chroniqueur ajoute

> . . . tant sai qu'il est reclamez
> Le plus, de pou des genz amez.
> Je ne sai comment en sera,
> L'euvre en la fin le prouvera[4].

Peut-on croire qu'au moment où il écrivait ces vers le poète ait eu connaissance du supplice d'Enguerrand de Marigni, dont il nous donnera plus loin une description longue et passionnée?

Venons enfin à un passage plus caractéristique encore, à la longue et amère apostrophe que le chroniqueur adresse à Philippe le Bel après avoir achevé le récit de la bataille de Courtrai. Nous retrouvons une apostrophe semblable après le récit de la campagne de 1303, campagne dont les Français revinrent sans avoir combattu. Le roi ne fait que chasser tandis que ses conseillers le trompent :

> Sire, vous dormez de l'oreille.
> L'en vous met de pessiaux en traille,
> Quant mort en la bone Paterne
> De vessie vous font lanterne;
> Celz qui à dextre et à senestre

[1] V. 3293, D. Bouquet, XXII, 127. — [2] V. 3704-06, D. Bouquet, XXII, 143. — [3] V. 5541-5614, D. Bouquet, XXII, 143. — [4] V. 5615-18, D. Bouquet, XXII, 143.

Sont entor vous et l'erbe pestre,
Sire, vous font[1].

Quant à la guerre contre les Flamands, on part, dit-il, à grand'chevalerie, mais pour revenir sans s'être battu; des trêves sont conclues, qui ne sont que duperies; les Flamands se jouent du roi, satisfaits d'avoir gagné du temps. Aussi les morts de Courtrai n'ont-ils pas été vengés comme ils auraient dû l'être. D'ailleurs peut-il en être autrement? Le pays de la chevalerie est envahi par les avocats:

Si se pert la chevalerie,
Et demore hoqueterie :
En France a tout plain d'avoquas.
Les chevaliers de bons estas,
Qui France voient trestournée
Et en serveté atournée,
Vuident le païs et s'en vont,
Quant François sont et frans ne sont[2]!

Natalis de Wailly estimait que ce passage, comme d'autres, devait être attribué à un artifice littéraire de l'écrivain, « se transportant en esprit dans le passé, afin que, mêlé en apparence à des événements accomplis depuis longtemps et faisant revivre des personnages qui n'existaient plus, il pût donner à ses récits un tour plus vif[3] ». Il est certain que le passage en question a été composé plusieurs années après la bataille de Courtrai, mais il nous paraît non moins certain qu'il fut écrit du vivant de Philippe le Bel, auquel le poète s'adresse directement. Nous y lisons les vers suivants :

Mes le roy chascun si le triche,

[1] V. 1587-93, D. Bouquet, XXII, 104. — [2] V. 1783-90, D. Bouquet, XXII, 106. — [3] *Loc. cit.*, p. 523-524.

En sa court *avoit* Mouche et Biche
Qui durement *l'ont esmouchié*[1].

Ces vers font très clairement la part du présent et du passé. Reportons-nous à la campagne de Flandre de 1314 dont l'armée française revint sans avoir livré bataille[2], après qu'Enguerrand de Marigni eut conclu un nouveau traité avec les Flamands; rappelons-nous l'impression de stupeur que la retraite de l'armée royale produisit en France, les accusations de trahison qui furent lancées contre Enguerrand de Marigni[3]. Les apostrophes au roi dont Geoffroi de Paris fait suivre la relation de la bataille de Courtrai et le récit de la campagne de 1303 ont été écrites à cette date, elles ont été directement inspirées par ces événements. Il est facile de s'en convaincre. Cette assertion concorde avec les remarques de Natalis de Wailly que nous avons relevées plus haut, constatant que Geoffroi ne pouvait connaître les événements de 1314 et de la fin de 1313 lorsqu'il rédigeait certaines parties de son poème. Enfin plus n'est besoin d'attribuer au rimeur parisien une recherche d'artifices littéraires auxquels il n'était malheureusement que trop loin de songer.

Les erreurs chronologiques que Natalis de Wailly signale cessent d'ailleurs à dater de 1305, si l'on excepte quelques faits survenus à Gênes, en Sicile, en Grèce, sur lesquels Geoffroi pouvait n'être qu'imparfaitement renseigné.

Disons enfin que le caractère même de la chronique se modifie à partir de 1312-1313. Au lieu d'exposer sommairement

[2] V. 1451-53 D. Bouquet, XXII, 103.

[2] « Omnis exercitus regis Franciæ memoratus inefficax etiam et hac vice defraudatus *turpiter* et *illusus* satis celeriter et [nimis] de facili in hostibus fidem accommodatus ad propria remeavit. » *Cont. Guillaume de Nangis* dans Dom Bouquet, XX, 611, C.

[3] Cf. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, III, 62.

quelques événements considérables, la plupart survenus à l'étranger, et de les faire suivre, pour remplir ses pages, d'interminables réflexions personnelles, Geoffroi raconte avec détails des faits qui se sont passés autour de lui et se dispense de digressions. Comme il est établi d'un autre côté que Geoffroi cessa d'écrire sous le règne de Philippe le Long[1] (la fin de la chronique date des premières années du pontificat de Jean XXII[2]), nous conclurons :

Geoffroi de Paris nous dit avoir conçu le projet d'écrire une chronique en 1300[3]; mais il ne se mit à la rédaction que vers les dernières années du règne de Philippe le Bel (1313)[4] et cessa d'écrire sous Philippe le Long (1317)[5]. De 1300 à 1312, il rapporte les faits tels qu'il les a retenus, pour nous servir de sa propre expression[6]; et l'on ne doit guère, pour cette période, y recourir que pour y chercher l'écho des sentiments de la bourgeoisie parisienne sur les grands événements de l'époque; à ce point de vue elle est précieuse; au contraire, à partir de 1312, Geoffroi raconte avec quelque précision, il est parfois témoin oculaire et l'on peut se servir de sa chronique pour établir les faits.

[1] Natalis de Wailly, *loc. cit.*, p. 526.

[2] Et ainsi du colege prirent
Si com l'en dist, 1 vaillant homme
Qui pape Jehan or se nomme
Briément son œuvre moustrera :
Se preudome ou mauvès sera
Encor n'en puet-on riens savoir,
Ne chose dire...

(Vers 7880-7886 dans Dom Bouquet, XXII, 165.)

La chronique compte 7,918 vers. — Jean XXII fut élu pape à Lyon le 7 août 1313.

[3] En l'ennor de la Trinité
Qui est une en déité,
Dès M CCC, cele année,
Ai-je ma pensée ordenée
Par quoi je puisse rime fere
Dont l'en sache les fais retraire
Qui sont en cest monde avenuz,
Einsi com les ai retenuz.

(Vers 1-8 dans Dom Bouquet, XXII, 89.)

[4] Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le poète a pu modifier des vers, ou en intercaler, à la date de 1316, dans les passages rédigés antérieurement

[5] Voir ci-dessus.

[6] Vers 7, dans Dom Bouquet, XXII, 89.

Néanmoins M. Pirenne va trop loin lorsqu'il écrit : « Toute la partie de la chronique rimée de Geoffroi de Paris qui est relative aux guerres de Flandre n'a plus rien de commun avec la réalité[1]. » Le savant professeur relève des erreurs graves commises par le chroniqueur parisien au sujet de Pierre Die Coninc et de la constitution intérieure du pays flamand. Cette constitution, le choniqueur pouvait l'ignorer; mais n'est-il pas certain qu'il put se mettre en rapport avec les soldats et sergents appartenant aux milices parisiennes, qui, ayant fait campagne dans les provinces du Nord, le renseignèrent en connaissance de cause sur les opérations militaires? Geoffroi nous révèle un côté caractéristique de la tactique des armées flamandes, et sur ce point son témoignage reçoit, comme nous le verrons plus loin, une confirmation décisive. Quant à la campagne de 1303, il nous assure en tenir les circonstances d'un témoin oculaire[2].

Geoffroi fait du commencement de la bataille de Courtrai un tableau semblable à celui que nous trouvons dans Guillaume Guiart : il montre l'action engagée tout d'abord, de part et d'autre, par les arbalétriers, puis la marche en avant de l'infanterie française attaquant rudement les lignes ennemies, la retraite des Flamands, la charge de la cavalerie française portant le trouble dans les rangs de sa propre infanterie. Les vers qui suivent indiquent le mouvement de l'armée flamande se retranchant, dans sa retraite, derrière des obstacles où la chevalerie française va se perdre :

Et les Flamens isnel le pas
Se sont torné devers un pas

[1] *Loc. cit.*, p. 27. — [2] V. 1738-39, D. Bouquet, XXII, 105.

Devers le Lis, que il savoient.
Adonc se rengent quant il voient
Que cil a cheval viennent seure.
Raliez ensemble en poi d'eure
Se tindrent, tous, sus un marez[1].
. . . .
Tout ainsi la chevalerie
Vint au marès par sa folie.
Ce fut voirs, et ne sont pas jengles,
Que les chevax jusques as cengles
Se ferirent dedans la fange[2].

La journée se termine par un horrible massacre de cavaliers culbutés dans la boue :

et plus i venoient,
De tant plus lor force perdoient,
N'il ne se povoïent tourner.
N'avant aler, ne retorner[3].

La seule erreur commise par Geoffroi au cours de ce récit est de nous montrer la chevalerie se précipitant dans des marais. Encore est-il permis de se demander quel sens l'écrivain attachait exactement à ce mot « marez », dans le passage où il l'emploie. N'est-il pas là pour « fossés remplis de boue »? Le besoin de la rime n'autorise-t-il pas chez un poète cette déviation du sens d'un mot? Que lisons-nous en effet dans l'apostrophe à Philippe le Bel dont le chroniqueur fait suivre immédiatement le récit du combat?

Roy, le cuer avez eu braier;
Penssés es *fossés* de Courtrai[4]!

[1] V. 1227-33, D. Bouquet, XXII, 100. — [2] V. 1261-65, D. Bouquet, XXII, 101. — [3] V. 1285-88, D. Bouquet, XXII, 101. — [4] V. 1488-1489, D. Bouquet, XXII, 103.

IMPRIMERIE NATIONALE

Un peu plus loin, Geoffroi parle une seconde fois des fossés de Courtrai dans des termes qui méritent d'être signalés. Il vient de conter comment, dès 1303, les Français partirent en guerre pour venger la défaite de Robert d'Artois : ils sont arrêtés devant Douai; les Flamands sont établis en face d'eux. L'armée royale craint d'engager l'action. Elle reste là, l'espace de deux mois, immobile, tandis que les Flamands, s'approchant du camp, la tournaient en dérision :

Et assez de reprouches dirent
Aus François; puis distrent au roy
Qu'il alast devant Courtray
Es fossés sa gent péeschier,
Et puis qu'il s'en tornast couchier[1]!

Le passage se termine par ces vers :

Cil que le tesmoigne et le dist,
Le vit tout ainsi con le conte[2].

OTTOKAR.

La chronique d'Ottokar est l'une des sources les plus célèbres de l'histoire d'Allemagne au moyen âge. Le poète se nomme lui-même Ottaker. Originaire de Styrie, il était au service d'Otton de Lichtenstein et c'est dans les contrées où s'élevaient les châteaux des Lichtenstein qu'il vécut et rima ses vers. Les érudits discutent sur la date exacte où il rédigea son œuvre. Selon Pez, le principal éditeur de la chronique[3], la

[1] V. 1720-25, D. Bouquet, XXII, 105.
[2] V. 1738-39, D. Bouquet, XXII, 105.
[3] *Scriptores rerum austriacarum*, t. III, Ratisbonne, 1745, in-fol. Le récit de la bataille de Courtrai occupe les pages 552-560. M. Joseph Seemuller publie une nouvelle édition de la chronique d'Ottokar dans les *Monumenta Germaniæ*, série

première partie aurait été composée entre 1285 et 1295, la seconde partie aurait été écrite après l'année 1309. M. Jacobi estime l'œuvre tout entière écrite entre les années 1300-1317. M. Lorenz, auquel nous empruntons ces détails[1], incline vers l'opinion de Pez, qu'il appuie des raisons suivantes : « Aucune source, dit-il, ne donne à un tel point l'impression d'une rédaction faite directement, sans intermédiaire, d'après des récits contemporains[2]. Admettre dans ces circonstances l'opinion de M. Jacobi serait gratifier le poète d'une mémoire invraisemblable[3]. » Finalement M. Lorenz estime que la première partie de l'œuvre, jusqu'en 1291, aurait été écrite d'un trait; à partir de cette date, l'écrivain ne rédige plus que par chapitres détachés, au fur et à mesure que les matériaux lui viennent de l'étranger. Plus tard, vers la fin du XIIIe et le commencement du XIVe siècle, il se remit à l'œuvre et refondit le tout. Il serait même possible, selon M. Lorenz, que ce dernier travail fût l'œuvre d'un écrivain postérieur[4]. Le poète serait mort peu après 1309. Ce qu'il nous importe de retenir des lignes qui précèdent, c'est le point sur lequel tout le monde est d'accord : Ottokar rédigeait directement d'après des récits contemporains. « Les guerres de Flandre entre autres, écrit M. Lorenz, qui ont été décrites au poète par un Flamand, donnent exactement l'impression d'un hors-d'œuvre, traité pour lui-même, au hasard des nouvelles qui venaient du pays, et introduit plus tard dans la chronique[5]. » Retenons un autre point : Ottokar,

in-4°. Le premier volume vient de paraître; l'introduction et les parties de la chronique qui nous intéressent ne se trouveront que dans le second volume.

[1] *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter seit der Mitte des dreizehnten Jahrhunderts* (3e édit. en collaboration avec M. Arthur Goldmann), t. I (1886), 242-252.

[2] *Deutschlands Geschichtsquellen*, etc., t. I, p. 246.

[3] *Loc. cit.*, p. 245.

[4] *Loc. cit.*, p. 249-250.

[5] *Loc. cit.*, p. 249.

selon l'expression de M. Jean Heller, déteste les Français par-dessus tout[1]. M. Pirenne fait observer[2] que Pez n'a pas osé imprimer en entier les accusations d'Ottokar contre Philippe le Bel, les jugeant *æternis tenebris quam luce digniora.*

Venant à la bataille de Courtrai, Ottokar a soin de nous prévenir qu'il en tient la relation d'un témoin oculaire qui fut dans la mêlée. Et il ajoute, ce qui donne bien à ses paroles un air de vraisemblance : « Il me dit aussi, sur son honneur, qu'il avait été durant le combat en si grande besogne qu'il ne put bien voir comment l'on se battit, ni comment les choses se passèrent. Quant à la fin de la bataille, je ne la tairai pas et vous en raconterai ce que j'en ai appris[3]. » M. Pirenne conclut de ce passage qu'Ottokar tint ses renseignements d'un membre de l'armée vaincue[4]; M. Lorenz estime, au contraire, que ce bailleur de nouvelles était flamand[5], et nous inclinons vers cette opinion, les renseignements fournis étant plus détaillés et plus précis lorsqu'ils concernent l'armée flamande que lorsqu'il s'agit des troupes du comte d'Artois[6].

[1] *Deutschland und Frankreich in ihren politischen Beziehungen von 1273 bis 1291* (Göttingen, 1874, in-8°), p. 103, note 1.

[2] *Loc. cit.*, p. 36, note 1.

[3] Wann Ich han ir gesehen
Nicht mer wenn ainen,
Der mir chund beschainen
Mit der Warhait der Mer,
Daz er da gewesen wer.
Pey sainen Trewn er auch sait,
Er wer in solher Aribait
Gewesen in dem Streit,
Daz er zu der Zeit
Nicht wol mocht geschawen
Wie da wurd gehawen
Wie yesleich Ding zucham.
Doch wie der Streit Ennd nam
Dez versweig Ich Ew nicht
Als Ich sein pin verriebt.
(Ottokar, chap. DXCIV, dans Pez, III, 553.)

Ottokar eut également à sa disposition, pour écrire le récit de la bataille de Courtrai, des sources écrites :

Do der Frid het ain End,
Nu waz ez gar unwennd,
Den Streit zwischen in paiden
Niemant möcht geschaiden.
Do der Tag sold wesen,
Als ich han gelesen.
(Ottokar, chap. DXCIV, dans Pez, III, 553.)

[4] *Loc. cit.*, p. 36, note 2.

[5] *Loc. cit.*, p. 249.

[6] A vrai dire, il nous semble impos-

Or le récit donné par Ottokar de la bataille de Courtrai est de tous points conforme à ce que M. Pirenne appelle la *version française*.

Les Flamands creusèrent pendant la nuit, au milieu de la plaine, un grand nombre de fossés si longs, si larges et profonds, qu'il était impossible, une fois qu'on y était tombé, d'en sortir. Ils fichèrent dans ces fossés des piquets aux pointes de fer (nous revenons quelques lignes plus bas sur ce détail), puis les couvrirent de gazon de manière à les cacher[1]. Le récit qu'Ottokar fait de la bataille est d'ailleurs curieux de tous points[2] : « Le jour où le combat devait avoir lieu, les armées ennemies voulurent aller en avant l'une contre l'autre. Les Flamands, dans un dessein bien prémédité, s'étaient portés en avant, leurs troupes toutes prêtes. Ceux qui étaient à cheval (?)

sible que ce témoin de la bataille ait marché sous les bannières françaises. En ce cas, en effet, il aurait fait partie ou des corps d'armée qui franchirent le grand fossé et combattirent les Flamands ou du corps d'armée qui formait l'arrière-garde. S'il avait fait partie de l'arrière-garde, qui prit la fuite avant de s'être battue, il n'aurait pu dire « qu'il fut durant le combat en si grande besogne qu'il ne put bien voir ce qui se passait ». Quant à ceux qui franchirent le grand fossé et se mesurèrent aux Flamands, ils furent presque tous massacrés. S'il avait enfin été du petit nombre de ces derniers qui parvinrent à fuir, il n'aurait pu renseigner Ottokar d'une manière si particulière sur la fin du combat.

[1] Er (il s'agit de Pierre Die Coninc),
Er hiez pald machen
Pey der Nacht und beraiten
Auf ainem Veld praiten
Grueben ausdermassen vil,
Vor dez Gevildes Zil,
Da er Streites het gedacht,
Die Grueben wurden darpracht
Lankch, weit und tieff,
Waz sie darinn verlieff,
Daz daz nicht auschomen chund.
. . . .
Eylen und Gahen,
Pheyl mit Eysen beslahen,
Und an den Oertern spiczen,
Und hiez die mit Wiczen
In den Graben aufrichten,
Und die Gruben schon stichten,
Und mit Wasen verdekchen,
Daz man sew nyndert sach plekchen.
(Ottokar, chap. DXCVII, dans Pez, III, 555.)

[2] Signalons cependant la mission dont les Flamands auraient chargé un prêtre auprès du comte d'Artois pour demander un sursis : épisode invraisemblable dont Ottokar est seul à parler.

se tinrent en avant, hors des fossés, sur la plaine; quant à celui qui commandait l'infanterie, il se tenait derrière les obstacles, comme il connaissait les fossés; c'était fait par ruse[1]. » Le passage qui suit doit être rapproché d'un passage correspondant que nous avons signalé dans la chronique de Geoffroi de Paris. Ottokar vient de nous montrer la chevalerie française chargeant sur l'ennemi; il ajoute : « Les Flamands firent comme s'ils n'avaient aucun espoir d'être sauvés de leur attaque, et, lorsqu'ils les virent s'approcher, ils simulèrent une déroute, ils se mirent à reculer, eux qui connaissaient la disposition du terrain, dans la plaine, au milieu des fossés[2]. » Ottokar ajoute en parlant des chevaliers français : « Tous tombèrent dans les fossés et il s'éleva des gémissements de douleur[3]. » La fuite, réelle ou simulée, de l'armée flamande devant la première attaque de la chevalerie française est également mentionnée par Velthem[4].

Nous avons marqué au passage un détail qu'Ottokar est seul à mentionner et que nous ne pouvons admettre. Selon

[1] Do der Tag schold wesen,
An dem der Streit wesen solt,
Yettweder Her do wolt
Gahen zu dem andern.
Sich heten die von Flandern
Mit williger Chur
Gemacht herfur
Mit ir beraiten Scharn;
Waz der geriten warn,
Die hielten herdan
Aus den Grueben auf den Plan;
Und der dez Fuesssvolkch wielt,
Hinder den Schokchen hielt,
Da er die Grueben west.
. . . .
Es wer getan durch List.
(Ottokar, chap. DXCVIII, dans Pez, III, 557.)

[2] Die von Flandern taten
Als sie heten dhain Trost
Der sew von in erlöst :
Warm do si sahen
Daz si in chomen nahen
Do tatens, als si wolden fliehen.
Hinder sich ziehen
Die von Flandern pegunden,
Wann si den Strich chunden
Uber Velt durich die Gruben.
(Ottokar, chap. DXCIX, dans Pez, III, 557.)
Le mot *Strich* signifie : direction, chemin, direction des fils d'un écheveau.

[3] Die viellen all in die Gruben
Sich hub Yamer und Qual.
(Ottokar, chap. DXCIX, dans Pez, III, 558.)

[4] Voir plus bas.

lui, les Flamands auraient hérissé de piquets ferrés l'intérieur des fossés. N'est-il pas surprenant qu'Ottokar ne dise rien, au cours de son long récit de la bataille, des goedendags? Ils furent cependant les véritables héros de la journée et la plupart des chroniques nous en donnent avec soin la description[1]. Les goedendags, qu'étaient-ils? De robustes bâtons garnis de pointes de fer. Se rappelle-t-on ce que disent les chroniqueurs que nous venons de passer en revue? Les Flamands frappaient de leurs goedendags à la tête des chevaux français qui essayaient de franchir les fossés; les chevaux en reculant entraînaient leurs cavaliers dans leur chute, et les Flamands massacraient à coups de goedendags les chevaliers culbutés dans le piège. Est-il téméraire de croire que, dans le souvenir du poète, le récit à lui fait par le témoin oculaire de l'action se soit un peu brouillé, et que les goedendags, lourds bâtons garnis de pointes de fer qui exterminèrent la chevalerie dans les fossés, devinrent ainsi ces piquets ferrés dont Ottokar hérisse l'intérieur des fossés? Ceci, il est vrai, serait un argument sérieux en faveur de l'opinion de M. Jacobi, que nous avons signalée plus haut, d'après laquelle Ottokar aurait rédigé son œuvre en grande partie de mémoire, et non, comme le pense M. Lorenz, chapitre par chapitre, au fur et à mesure des récits à lui faits.

Telles sont les relations des écrivains contemporains étrangers à la Flandre; leurs témoignages convergent tous vers le

[1] M. Pirenne nous fait observer que les chroniques flamandes n'en parlent pas. Cela ne doit pas étonner, car, les goedendags étant une arme flamande, fort connue dans le pays, les chroniqueurs flamands devaient juger superflu d'en donner la description à leurs concitoyens. Cette description ne pouvait avoir d'intérêt que pour les étrangers.

même point : la confirmation du récit de la bataille tel qu'il est donné par la *Chronique artésienne* et Gilles li Muisis[1].

JEAN DE WINTERTHUR.

Arrivons enfin à la dernière des quatre classes de chroniqueurs que nous avons définies en commençant : les écrivains postérieurs. Tous sont, heureusement pour la simplification de notre tâche, d'accord entre eux. A quelque pays qu'ils appartiennent, à quelque époque qu'ils aient vécu — M. Pirenne

[1] Voir encore la chronique du Templier de Tyr, ap. *Gestes des Chyprois*, publ. par M. Gaston Raynaud (Société de l'Orient latin), 1887, in-8° :

« Les Flamens, quand il le virent venir, si firent .j. focé sec entour yaus, que les Francés ne porent passer vers Flamens que par .j. estroit pas, dont il avint que la gent pietaille à lanses longues passerent outre & le conte d'Artois les fist retorner...; dont le conte d'Artois se mist, luy et sa gent, à chevau aler avant contre Flamens, & Flamens lor vindrent encontre, & les reuzerent & et expresserent tant que il firent flatir les Fransés dedens sel focé sec & en tuerent tant à lor gré quy furent desconfis de tout, & fu mort le conte d'Artois & mout de haus barons de France, de quei fu grand domage. » P. 311-312.

Voir également les annales du couvent Saint-Jacques de Liège (*Annales Sancti Jacobi Leodiensis*, ap. Pertz, SS., XVI, 632-645). Pour notre époque elles constituent une relation contemporaine. « Ita ut textum fidum et rebus narratis coævum usque ad exitum sæculi XIV ante oculos habeamus. » Note de l'éditeur, *loc. cit.*, p. 632. Nous lisons dans les Annales : « Fuit bellum apud Curtracum ubi, Francigenis in fossatum ruentibus, sicut oves sine defensione mactantur. » *Loc. cit.*, p. 643, l. 40 sq.

Voir encore la chronique de Guillaume *Procurator*, moine d'Egmond (dans la Hollande septentrionale); éd. Matthæus, *Anal. veteris ævi*, la Haye, 1738, in-4°, II, 425-718. Le *Monachus Egmondanus*, contemporain de la bataille de Courtrai, rédigea sa chronique entre 1320 et 1330; il constitue pour nous une source originale; il dit rapporter les noms des seigneurs tués à Courtrai dont sa mémoire se souvient. A propos de l'épisode des fossés il écrit : « Quam cito Francorum turba, Flamingorum dampnatione, armata putat cedere, ipsosque dejicere; ecce nobilitas venientium, priusquam vox dicentium pleno sermone discuteretur, fossæ prefatæ sociata cecidit, alterque alterum oppressit. Nam primo per inæqualia cadente sequenti offendiculum ponitur, ut nec quis currentium ipsosve sequentium reservetur. Cadit servus cum domino equus nobilissimo, nec quisquam istorum ictum hosti dantium vel ipsum sustinentium deportatur. » Éd. cit., p. 557-558.

l'a fort bien mis en lumière — tous adoptent la version française de la bataille de Courtrai. Nous ne parlerons que de ceux qui méritent une attention particulière.

Tout d'abord un chroniqueur suisse, Jean de Winterthur (Johannes Vitoduranus)[1], frère mineur, dont le témoignage vaut presque une relation contemporaine, puisque, ayant vécu dans la première moitié du XIV[e] siècle[2], il a encore entendu un témoin oculaire de la bataille. Jean de Winterthur a soin de nous le dire et nous n'avons aucune raison de douter de sa parole. Mais aux faits exacts que ce témoin oculaire a racontés la légende a déjà mêlé ses fables. Le chroniqueur rapporte entre autres une ridicule histoire de juments dont les Flamands se seraient servis pour attirer à eux, par-dessus les fossés, les étalons que montait la chevalerie française. Les fossés eux-mêmes et la manière dont les Flamands les ont dissimulés sous une couche d'herbe et de verdure sont décrits d'une manière exacte, conforme à ce que disent les contemporains.

CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM.

La chronique anonyme que M. Kervyn de Lettenhove a publiée par fragments d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Berne[3] serait également digne de foi, bien que rédigée à l'extrême fin du XIV[e] siècle, si, comme nous le dit M. H. Moranvillé et comme il le prouvera sans doute[4], elle a été rédigée à

[1] La chronique de Jean de Winterthur a été publiée par G. Eccard, *Corpus historicum medii ævi*, Leipzig, 1723, in-fol., t. I. Le récit de la bataille de Courtrai se trouve à la page 1793. La chronique de Jean de Winterthur a encore été imprimée par Fusslin dans le *Thesaurus historiæ Helveticæ*, t. I, col. 1-86; et par G. von Wyss, Zurich, 1856, in-8°.

[2] Lorenz, *op. cit.*, I, 68.

[3] *Istore et croniques de Flandre*, I, 423-606.

[4] M. Moranvillé prépare une édition de la chronique de Berne pour la Société de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Saint-Denis d'après des textes d'une époque antérieure, conservés avec soin dans l'abbaye royale. Le commencement de la bataille[1] est exposé par la *Chronographia regum Francorum* d'une manière fort exacte : l'armée française est séparée de l'armée flamande par un grand fossé derrière lequel celle-ci est rangée. Si M. Moranvillé ne nous disait pas que la chronique a été rédigée d'après des textes particuliers gardés à Saint-Denis, nous pourrions croire que cette partie du récit a été empruntée à Villani. La chevalerie française, emportée par sa charge impétueuse, se précipita dans le fossé, où cavaliers et chevaux s'entassèrent; les Flamands massacrèrent des ennemis sans défense[2].

LE RELIGIEUX DE SAINT-DENIS.

Un épisode rapporté par le religieux de Saint-Denis, que M. Pirenne[3] dit être la principale source de l'histoire de Flandre au XIV[e] siècle, est également caractéristique. Il s'agit d'une réunion populaire tenue à Gand, au temps de Philippe van Artevelde. Déclarera-t-on la guerre au roi de France, ou gardera-t-on la paix? Un bourgeois se lève et dit : « Nul d'entre vous n'ignore que, toutes les fois que vos pères ont essayé de lutter contre les Français, les Français les ont mis en fuite, et que si, une seule fois, à Courtrai, il en est advenu autrement, ce

l'Histoire de France; il la publiera sous le titre de *Chronographia regum Francorum*, que porte le manuscrit. Il est facile de se convaincre par la comparaison de la *Chronographia* avec les *Anciennes chron. de Flandre*, que l'une est — sauf quelques variantes et additions — la traduction de l'autre.

[1] *Loc. cit.*, p. 476.

[2] Si le texte donné par M. Kervyn de Lettenhove (... dies mercurii ante translationem beati Benedicti, *loc. cit.*, p. 477) est exact, l'auteur de la chronique se trompe sur la date de la bataille qu'il place ainsi le 6 juillet.

[3] *Loc. cit.*, p. 47.

n'est pas à la valeur, mais à la ruse, que cette victoire doit être attribuée[1]. »

LES FASTES CONSULAIRES DE LA VILLE DE BRUGES.

De ce texte nous en devons rapprocher un autre qui nous vient, comme lui, de Flandre. Il est extrait d'une chronique encore inédite, de la fin du XV[e] siècle, à vrai dire; mais cette chronique est intercalée dans les fastes consulaires de la ville de Bruges[2], ce qui est une garantie pour nous. On sait que la victoire de Courtrai fut presque exclusivement l'œuvre des Brugeois. Elle demeura le titre de gloire dont la ville se parait avec orgueil, au regard des cités voisines, pour prétendre au premier rang. Avec quel soin les circonstances en ont-elles dû être conservées, transmises d'une génération à l'autre! Or nous lisons dans cette chronique : « Entre Courtrai et le couvent de Groeningue, les Brugeois élargirent et approfondirent les fossés, et ils en enlevèrent les ponceaux avant que l'action commençât[3]. » Ces lignes contiennent peut-être l'exacte vérité.

[1] « Experimentis compertum habetis quociens in acie patres vestros fuderint, quociens loco parentum filii contra eos bella reparaverint recidiva, propulsare cupientes injurias; et eorum aspectum tolerare nequiverunt; et si semel apud Courtriacum contrarium evenerit, non virtute sed perfidia et insidiis gestum esse. » *Chron. du religieux de Saint-Denis*, contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422, édit. par L. Bellaguet dans la *Coll. des Doc. inédits*, I, 182-184.

[2] « Les comptes communaux de la ville de Bruges, depuis 1331, contiennent sous la rubrique de *gages et pensions* la nomenclature du personnel du Magistrat, c'est-à-dire des deux bourgmestres, douze échevins, douze conseillers, et deux ou quatre trésoriers. Des compilateurs se sont plu, à diverses époques, à copier tous ces noms par année, en les rangeant au recto de chaque feuillet; les versos restant en blanc, ils les ont utilisés pour y inscrire des fragments de chroniques ou autres annotations plus ou moins intéressantes. Les auteurs en sont restés naturellement inconnus. » Note de M. Gilliodts-Van Severen, archiviste de la ville de Bruges.

[3] « Die van Brugghe... daden tussche Curtericke en't cloester van Groeninghe

Les Flamands rendirent plus profonds et plus larges les fossés qui coupaient la plaine, dont ils recueillaient l'eau; ils détruisirent les ponceaux qui permettaient de passer d'un bord à l'autre.

JACQUES MEYER.

Nous clorons cet ensemble de témoignages venus des sources les plus diverses, des pays les plus éloignés, d'écrivains aux opinions contraires, par le témoignage de l'annaliste Jacques Meyer[1]. Nous le citerons parce que les Flamands voient en lui le père de leur histoire nationale. Warnkœnig écrit dans son histoire de Flandre, qui est un chef-d'œuvre autant par l'érudition précise et abondante que par la pensée ample et forte[2] : « Nos études des sources auxquelles Meyer a puisé nous mettent à même de porter un jugement sur ses *Annales*, et ce jugement leur est entièrement favorable. Dans notre conviction, l'auteur écrit l'histoire de sa patrie fort consciencieusement et avec une grande connaissance des faits. » Warnkœnig ajoute : « Nous suivons Meyer dans toutes les questions douteuses, chaque fois que nous n'avons pas contre lui des preuves décisives. »

Arrivant au récit de la bataille, Jacques Meyer écrit : « Les Flamands avaient creusé, dans le terrain qui les séparait des ennemis, des fossés cachés, larges et profonds, qu'ils recouvrirent de feuillage et de gazon. Ce qu'ils firent pour leur plus grand bien[3]. »

die grachten verdiepen en verbreeden en de pitten van den grachten en beken alle afbreeken ende weghnemen eer de strydt anquam. » Emprunté à une note de Moke, *loc. cit.*, p. 25.

[1] *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, lib. XVII, auct. Jacobo Meyero, Antverpiæ, 1561, in-fol.

[2] *Histoire de Flandre*, traduite par E. Gheldolf, I, 44-50.

[3] *Annales rerum Flandric.*, lib. XVII, p. 93.

GENEALOGIA COMITUM FLANDRIÆ.

Lorsque nous disions que tous les chroniqueurs postérieurs étaient unanimes à confirmer la version française de la bataille de Courtrai, nous nous réservions de faire une exception. La *Genealogia comitum Flandriæ*[1], écrite au monastère de Clairmarais, est le troisième des trois textes sur lesquels M. Pirenne s'appuie[2] pour établir l'existence de la version nationale flamande de la bataille de Courtrai. L'auteur, moine cistercien, qui écrit trente ans environ après l'événement[3], est un ardent adversaire du parti français. Il va jusqu'à appeler « apostats[4] » les membres de la noblesse flamande qui, dans la lutte, fidèles aux lois féodales, se rangèrent sous la bannière du roi. Il fait de la bataille un récit partial à l'extrême, comme l'observe M. Pirenne[5], dans lequel il passe sous silence les fossés où la cavalerie tomba. Nous ferons au sujet du moine de Clairmarais les remarques que nous avons faites au sujet de son aîné, le moine de Gand. Comment se fait-il que, flamand passionné, il ne songe pas, en traçant le récit de la bataille, à protester contre l'accusation de traîtrise dont les Français ternissaient la gloire des vainqueurs de Courtrai? Cette accusation, l'aurait-il considérée, lui aussi, comme la vérité? Si nous examinons le texte de près, comme nous avons fait des *Annales gandenses*,

[1] Éd. Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, III, 377-440, et — sous le titre de *Chronicon comitum Flandrensium* — de Smet, *Corp. chron. Flandriæ*, I, 34-260. M. l'abbé Duclos (*Annales de la Soc. d'ém. de Bruges*, 1881-1882, p. 95) exagère beaucoup l'importance de cette chronique pour l'histoire des premières années du XIVe siècle. Il relève d'ailleurs lui-même, *ibid.*, p. 96, les nombreuses erreurs commises dans la relation des Matines brugeoises.

[2] *Loc. cit.*, p. 19.

[3] « L'auteur a écrit de 1329 à 1347; voir Bethman, *Lettre à M. l'abbé Carton*, p. 20. » Note de M. Pirenne, *loc. cit.*, p. 20.

[4] *Thesaurus novus anecdotorum*, III 408.

[5] *Loc. cit.*, p. 20.

nous verrons que les paroles du moine de Clairmarais, comme celles du moine de Gand, laissent apparaître le fond de sa pensée : « Les chevaliers français attaquèrent les Flamands. Ceux-ci, selon l'instruction qui leur avait été donnée, frappèrent les chevaux à leur approche, et les chevaux blessés, *en reculant, s'effondraient avec leurs cavaliers.* Aussi les Flamands, voyant que cet artifice leur réussissait, perdirent-ils toute crainte; avec leurs bâtons ferrés ils massacraient tous les chevaliers sans miséricorde, n'en épargnant aucun[1]. » Sans tenir compte de ce que le témoignage du moine de Clairmarais, postérieur de trente ans à l'événement, aurait perdu toute force devant le puissant faisceau de textes probants que nous avons réunis, on voit que, loin de se mettre en contradiction avec les chroniqueurs français, il tendrait plutôt à les confirmer.

DOCUMENTS D'ARCHIVES.

Nous croyons avoir montré que, si nous considérons le fait principal du combat, tous les chroniqueurs se confirment les uns les autres[2]. Aussi pourrions-nous déjà conclure sans crainte de nous tromper. Et voici encore plusieurs textes d'un tel poids que seuls ils suffiraient à fixer la vérité.

I. Notre confrère et ami M. H. Moranvillé nous a indiqué, dans un recueil de pièces manuscrites de la Bibliothèque natio-

[1] « Invaserunt ipsos Flamingos horribilitèr cum lanceis et, juxta datam sibi informationem, (Flamingi) primo congressu omnes equos perfoderunt, qui perfossi cum dominis suis *retrocedendo corruerunt* : unde videntes Flamingi quod hæc sibi proficiebat industria, imperterriti sunt effecti et cum lanceis equos ac cum baculis ferratis milites absque redemtione seu misericordia perimebant, neutri parcentes. » *Thesaurus*, III, 409.

[2] Quelques détails diffèrent. Les fossés ont-ils été cachés, oui ou non, sous du gazon ? Ce détail, il est vrai, importe peu.

nale, le compte des dépenses extraordinaires de la maison de Robert d'Artois pendant les quinze derniers jours de sa vie. L'un des articles de ce compte nous montre que, du 2 au 7 juillet 1302, l'armée française fut arrêtée dans sa marche à Marquette par des fossés inattendus qu'il fallut combler avant d'aller plus loin.

« Le vj[e] jour de juignet, a Marquete, lesquelles furent baillées a Monseigneur Pierre l'Orrible, pour paier a ceus qui remplissoient les fossés devant les batailles Monseigneur . . . . xiij. lb. .x. s. .x. d. par.[1]. »

Ainsi se confirme le passage de la chronique rimée de Geoffroi de Paris où le poète nous révèle la manière dont les Flamands essayèrent, à la fin du XIII[e] siècle, de défendre leur pays contre les armées du roi :

. . . Par le païs ont fet fosses
Longues et larges, et granz et grosses,
Por fere les gens trebuchier
Dedenz les fosses et verser[2].

II. Le deuxième texte dont il s'agit est plus important en-

[1] Voir ci-après *Pièces justificatives*, I.

[2] Vers 1061-1064, D. Bouquet, XXII, 99. — En septembre 1297, le roi d'Angleterre, venu au secours du comte Gui, avançant avec son armée de Bruges sur Gand, devait faire reconnaître le terrain par des hommes à pied, à cause des nombreux fossés qui coupaient la plaine. « Precepit rex (Anglie) ut exitus viarum et introitum terre observarent pedestres eo quod ibi sunt fossata multa. » Chron. W. Gisburnensis. Pertz, SS., XXVIII, 641, l. 8-9. — Guiart rapporte qu'en août 1304 les Flamands, campés au Pont-à-Bache, creusèrent un fossé long de près d'une lieue, et qui fut rempli d'eau, pour arrêter la marche de l'armée de Philippe le Bel.

El lieu c'ondit Pont Aresse
. . . .
Il firent .j. grant fossé faire
Qui (au voir conter, ou selonc
Ot pres d'une lieue de lonc,
D'yaue plain en chascune marge,
Et durement parfont et large,
Si que François (tant si lassassent
Pour riens nule a eus ne passassent.

(Vers 19724-36. D. Bouquet, XXII, 283.

core. Dans une lettre d'un sentiment élevé que Philippe le Bel adressa le 29 août 1302, un mois et demi après la bataille, au clergé du diocèse de Bourges, le roi s'exprime ainsi : « Vous savez sans aucun doute que, dans le combat récemment engagé contre notre armée, nos ennemis n'ont triomphé ni par la force ni par la valeur; c'est par le fait d'un accident sinistre que les grands et les nobles du royaume, ô douleur! sont tombés[1]. »

III. Un acte donné peu de temps après, le 11 novembre de la même année, précise encore la pensée du roi. Ce sont des instructions pour les collecteurs qui devaient recueillir l'argent nécessaire à la campagne nouvelle. Philippe le Bel y expose brièvement l'histoire de la guerre de Flandre[2]. Venant à la journée de Courtrai, il dit : « Item, comment le Roi envoia apres le conte d'Artois en Flandre, a grant multitude de gent, pour les diz malfeteurs faire venir a droit, prendre et recevoir. Et cil ennemi firent fossez et fosses, faussement, en traison.

« Item, comment le dit conte et mult d'autres genz le Roi i furent morz par leur traison, fausseté et mauvestié. »

IV. Dans le célèbre manifeste rédigé par Guillaume de Nogaret et Guillaume de Plasian contre Boniface VIII, document qui reçut la plus grande publicité, nous lisons la phrase suivante : « On prouvera que le pape, apprenant la rébellion des Flamands, dit : Voilà qui va bien! qu'il se réjouit en public de la défaite infligée aux Français par les Flamands et dont la cause a été, non la puissance de ces derniers, mais un stra-

[1] « Nec latere vos credimus qualiter, in conflictu nuper cum ipsis per exercitum nostrum inito, nec ex eorum robore vel virtute, quin potius ex sinistri casus et fortune novercantis eventu, multi magnates et nobiles regni nostri, proth dolor! ceciderunt. » Voir ci-après *Pièces justif.*, II.

[2] Voir ci-après *Pièces justif.*, III.

tagème, une ruse mauvaise.[1] » Passage qu'il convient de rapprocher des lignes suivantes de Li Muisis : « Cet événement surprenant et lamentable, où tant de nobles seigneurs et d'autres du royaume de France trouvèrent la mort, parvint à la connaissance du Souverain Pontife en moins de huit jours, dit-on. Il y avait à cette époque à la cour de Rome un homme de valeur, procureur du comte de Flandre, Michel As Clokettes[2]; dès que le pape eut ces nouvelles, il le fit appeler, au milieu de la nuit, pour lui montrer les lettres reçues. J'ai appris ce détail de Michel As Clokettes lui-même et que le pape avait grande amitié pour les Flamands[3]. »

[1] « Probabitur quod, habito nuntio de dicta rebellione, dixit : Bene vadit negotium;... quod de damno dato Gallicis per Flandrenses, non ex potentia, sed ex fallacia fraudis et dolo malo, idem Bonifacius publice lætitiam magnam fecit. » Éd. Dupuy, *Preuves du différend*, p. 341.

[2] Michel As Clokettes, chantre de Soignies, fut nommé procureur en cour de Rome par Gui de Dampierre, le 22 juin 1297. (Or. *Arch. du Nord*, n° 3967 de l'inventaire Godefroy, éd. — d'après une expédition conservée aux *Archives de l'État à Gand*, fonds S. Génois, n° 897 — par M. de Limburg-Stirum, *Codex diplom. Flandriæ*, I, 197.) En 1299, As Clokettes demandait son rappel et le 27 septembre déléguait ses pouvoirs à Gérard de Ferlin, Gilles As Clokettes et autres. (Acte cité par Kervyn de Lettenhove, *Études sur l'histoire du XIIIe siècle*, dans les Mém. de l'Académie de Bruxelles, ann. 1854, p. 65, note 3.) Clokettes se trouvait néanmoins encore à Rome en 1302, et en 1303 il était chargé par le clergé de Flandre de défendre ses intérêts auprès du pape. (Acte sans date, éd. Limburg-Stirum, *op. cit.*, I, 251, où il est daté à tort de 1298.) En 1312, nous trouvons Clokettes chanoine de l'église de Cambrai et, par un acte du 2 février, nommé arbitre d'un différend entre le comte de Hainaut et l'église Notre-Dame de Cambrai. (Or. *Arch. du Nord*, n° 4804, de l'inventaire Godefroy.) La correspondance, encore en partie inédite, que Michel As Clockettes entretint, pendant son séjour à Rome, avec Gui de Dampierre et ses fils est la source des renseignements les plus curieux que nous possédions sur l'histoire diplomatique de l'époque.

[3] *Corp. chron. Flandriæ*, II, 196.

CONCLUSION.

La manière dont les chroniqueurs ont raconté la journée des Éperons d'Or peut seule expliquer l'événement. Remarquons tout d'abord que le général Köhler, homme du métier, ne peut se refuser à admettre la possibilité de la ruse stratégique des Flamands. « Les chefs de l'armée flamande, écrit-il, avaient eu le temps nécessaire pour étudier et préparer le terrain, et il est très admissible qu'ils aient fait couvrir les fossés d'herbe et de verdure pour les dérober aux yeux de l'ennemi[1]. » Les Flamands occupaient depuis le 23 juin[2] le terrain où la bataille se livra le 11 juillet. Quels hommes pouvaient être plus habiles à creuser rapidement ces fossés et à y faire couler l'eau des étangs et rivières environnants que les habitants des villes flamandes, habiles aux travaux d'endiguement et de canalisation?

Comment expliquer que l'armée flamande commandée par des chefs d'une grande habileté[3], dont l'un, Jean de Renesse, était un vieux militaire plein d'expérience, ait choisi elle-même pour le combat cette plaine entièrement enclose de rivières et de marais, où, vaincue, elle eût été exterminée jusqu'au dernier homme[4]? Ce terrain plat et détrempé[5] était plus favorable que tout autre à l'exécution des pièges où l'on se proposait de faire tomber les cavaliers ennemis.

Venons à la bataille elle-même. Comment expliquer que

[1] *Op. cit.*, II, 224.

[2] *Chron. artésienne* publ. par de Smet, *Corpus chron. Flandriæ*, I, 471.

[3] Köhler, *op. cit.*, II, 220.

[4] Köhler, *op. cit.*, II, 220.

[5] « Dit strijdperk heet in de geschiednis het Groeningheveld. Eene *groeninge* dat is eene plaatse die zoo gelegen en omwaterd is dat zij gelijk van's zelfs *groene* staat en langen tijd groene blijft. » Duclos, *Onze helden*, p. 295. Voir *ibid.* (p. 298) la description du champ de bataille.

l'armée flamande n'ait cessé de plier devant les arbalétriers français, devant l'infanterie française, devant la première charge des chevaliers français, et que, lorsque l'armée royale donna dans son ensemble, elle l'ait subitement exterminée ? Ce fait aurait pu s'expliquer, à la rigueur, par le trouble qui se mit dans les rangs de l'armée royale, lorsque Robert d'Artois, ayant donné ordre à l'infanterie de se replier, fit, à travers ses rangs, avancer la chevalerie; mais il est établi qu'après un moment de confusion la chevalerie française put se reconstituer et que les lignes flamandes rompirent devant elles[1].

Les *Annales gandenses* rapportent que 20,000 Français furent massacrés[2], tandis que les Flamands perdirent à peine 100 hommes[3]. On sait quelle est la valeur de cette chronique. Même en admettant que l'auteur tombe dans l'exagération, qu'il faille lire 500 Flamands contre 10,000 Français, comment expliquer cette différence considérable entre les pertes subies des deux côtés, quand on songe à la puissance formidable de la chevalerie française, de ses armures et des chevaux, quand on songe qu'à cette époque l'infanterie n'a jamais pu tenir en rase campagne contre les charges de la chevalerie[4], à moins de se tenir sur une position exclusivement défensive et formée en boule, comment l'expliquer sans admettre que c'est à une cause toute particulière que fut dû le désastre de l'armée royale? Par un mouvement de retraite habilement dirigé[5], l'in-

[1] Goethals-Vercruyssen et Voisin, p. 39; Moke, p. 47, et le plan IV; Duclos, *Onze helden*, p. 307; Köhler, II, 338.

[2] Pertz, SS., XVI, 571, l. 44.

[3] « In bello autem Curtracensi, quod auditu mirabile est, vix centum occisi. » Pertz, SS., XVI, 572, l. 11.

[4] Cf. Henri Delpech, *La tactique au XIIIe siècle*, Montpellier, 1885, 2 vol. in-8°.

[5] Ce mouvement de retraite des Flamands devant l'armée française est mentionné par tous les chroniqueurs qui ont parlé de la bataille d'une manière un peu détaillée, Guiart, Velthem, Li Muisis, Geoffroi de Paris, Ottokar. Velthem,

fanterie flamande attira la chevalerie dans les pièges préparés contre elle et où celle-ci s'effondra dans une horrible confusion[1]. Ainsi s'explique enfin que les Français, qui subirent à Courtrai une défaite écrasante, sortirent vainqueurs de tous les autres combats livrés pendant cette guerre à Furnes, à Arques, à Saint-Omer, à Mons-en-Pévele. A Mons-en-Pévele, notamment, où l'armée française remporta une victoire célèbre, elle triompha de troupes flamandes en nombre supérieur.

Des chroniques et pièces d'archives que nous avons citées, aussi bien que de ces dernières observations, il résulte donc que le stratagème des fossés, que Goethals-Vercruyssen, H.-G. Moke, M. l'abbé Duclos et M. le général Köhler sont unanimes à rejeter, est précisément le seul fait de la célèbre bataille qu'il soit possible d'établir avec certitude. Quant au travail de M. H. Pirenne : *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai*, on voit que la version flamande n'a pas eu d'existence — puisque les trois chroniqueurs chez lesquels le savant professeur de Gand croit l'apercevoir lui font, l'un après

comme Ottokar, indique que cette retraite était voulue. Parlant du premier engagement entre arbalétriers à la suite duquel les Flamands reculèrent, il dit : « Les traits volaient en si grand nombre que le ciel en était obscurci, mais l'armée flamande qui était là ne fut ni atteinte ni blessée. »

Maer 't Flaemsce beer datt'er stont
Was noyt gequets no gewont.

(*Spiegel historiaal*, liv. IV, chap. XXIX, p. 249.)

[1] M. Pirenne nous fait observer qu'il est très difficile d'expliquer cette retraite successive des Flamands devant l'attaque de leurs ennemis; comment ne seraient-ils pas tombés eux-mêmes dans les fossés, étant poursuivis par les Français? L'explication donnée par Ottokar, à savoir que les Flamands se mouvaient facilement sur le terrain parce qu'ils en connaissaient la disposition, suffit-elle à rendre cette manœuvre vraisemblable? Ailleurs (voir plus haut), Ottokar donne à penser que le gros de l'armée flamande s'était, dès le commencement de l'action, retranché derrière les fossés et que ce ne fut qu'un rideau de troupes qui, placé en avant des obstacles, se sépara devant l'attaque de la chevalerie en se repliant vers les ailes, découvrant ainsi la masse de l'armée communale rangée derrière les obstacles. On trouve des exemples de manœuvres analogues dans l'histoire militaire du XIIIe siècle. Cf. H. Delpech, *op. cit.* Il serait facile de trouver d'autres explications encore.

l'autre, défaut — et que la version française, que M. Pirenne appelle une *légende*, n'est pas une légende, mais la vérité.

Ces constatations sont très instructives. Comment se fait-il que ces érudits, dont chacun est un esprit distingué et instruit, dont chacun a étudié ce seul événement avec tant de soin et de conscience, d'après les chroniques de l'époque, aient pu arriver à une conclusion contraire à la vérité? C'est que chacun d'eux a prêté une attention trop confiante précisément au detail des chroniques dont il s'est servi. Nous sommes en présence d'un curieux phénomène d'optique intellectuelle. Lorsqu'on est sur une route très longue, plantée d'arbres sur les deux côtés, il semble à l'œil que les arbres qui sont au loin se touchent, bien qu'ils soient séparés les uns des autres exactement par la même distance que ceux qu'on a près de soi. Lorsque notre esprit regarde dans le passé, il devient le jouet d'une illusion semblable; les distances qui étaient dans le temps et dans l'espace, vues de loin, après des siècles, se rapprochent, et nous accordons volontiers foi à un chroniqueur qui a écrit quinze ou vingt ans après les événements ou dans un pays voisin, alors que nous ne le ferions pas pour un écrivain vivant de notre temps, qui possède des moyens d'information nombreux et dont les hommes n'ont plus l'imagination ardente du moyen âge.

Est-ce à dire qu'il faille rejeter le témoignage des chroniques? Loin de là; mais avant d'en faire usage il nous paraît nécessaire de savoir exactement quel homme a été le chroniqueur en question, quels ont été ses intérêts et ses passions, où il a vécu, quand il a écrit, de quels moyens d'information il a pu disposer. Il est prudent d'avoir fait la critique de sa véracité sur un certain nombre de points au moyen de pièces d'archives. Il nous semble enfin essentiel de contrôler les chro-

niqueurs les uns par les autres, en percevant les rapports d'identité qui existent entre leurs relations différentes; ainsi on arrivera à la certitude, à une certitude d'autant plus grande que — plusieurs diront : quel paradoxe! — on aura pu comparer des relations plus différentes les unes des autres.

Essayer de justifier ces conclusions a été le principal but que nous ayons poursuivi en écrivant cette étude.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

COMPTE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE L'HÔTEL DE ROBERT D'ARTOIS DRESSÉ POUR GEOFFROI COCATRIX PAR JEAN DE MELFE, CLERC.

(1302, 30 juin — 15 juillet [1].)

Le derrain jour de juing, a Lens, a Jehan le charretier[2] Madame[3], envoyé d'Arraz a Hedinc[4] et de Hedinc a Damfront[5], a Madame, pour .viij. jours a .j. cheval, .iiij. s. par jour . . . . .xxxij. s. par.

Ce jour, illuec, a Boedin et a Winoc, fauconiers Monseigneur, envoiés vers Saint-Gote[6] faire voler les faucons Monseigneur, pour demourer illuec .x. jours, et pour .x. jours a aler d'illueques a Damfront, a Madame, et pour .j. levrier que il ammenent avec eus, par ces .xx. jours, a reson de .iiij. s. pour chascun, par jour, et de .iij. d. pour le levrier, si comme il apert par les letres dou dit Winoc et Boedin. . . . . . . .viij. lb. .vi. s. par.

Ce jour, rendus a Jehan dou cellier[7], les quex il bailla, par le commandement monseigneur Symon, a poure homme pour Dieu. . . . .v. s. par.

Ce jour, a Hennequin[8], vallet des oisiaus Monseigneur, envoyé avec les diz Winoc et Boedin, a cout un faucon[9], brachet[10] pour ses despens de

[1] Quelques dépenses générales sont comprises en dehors de ces dates.

[2] Valet du comte d'Artois.

[3] Marguerite, fille de Jean d'Avesnes comte de Hainaut, troisième femme de Robert II d'Artois.

[4] Hesdin, en Artois, dép. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil-sur-Mer.

[5] Domfront, en Picardie, dép. de l'Oise, arr. de Clermont, cant. de Maignelay.

[6] Sans doute Sains-en-Gohelle, en Artois, dép. du Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. d'Houdain, à 12 kilomètres à l'ouest de Lens.

[7] Valet du comte d'Artois.

[8] Dans le ms. ce mot est écrit au-dessus du mot *Boedin* rayé.

[9] Entre les mots *faucon* et *brachet* manquent sans doute les mots *et un*.

[10] *Brachet*, chien employé à la chasse au vol.

Sor son poing porte .j. fauconnel gentil
Après lui vont dui *brachetet* petit
Et .ij. livrier plus blanc que flor de lys.

(*Les Lois*, Richel. 19160, fol. 3 — Cit. par Godefroy, *Dictionnaire*.)

.xx. jours, a reson de .x.d. pour lui et de .ij. d. pour le faucon par jour.. .... .x. s. par.

Ce jour, a Boedin des oisiaus envoyé, a cout .j. brachet, pour ses despens de .v.[1] jours, pour aler a Hedinc et revenir a Monseigneur, .xij. d. par jour pour lui, et pour le brachet par .iij. jours .ij. d. par jour....... .... .v. s. .x. d. par.

Ce jour, a Colinet, de la garde-robe Monseigneur, qui demoura malade a Lens, pour ses despens.......................... .xx. s. par.

Le premier jour de juignet, a Seclin[2], a Labigant [ ] envoyé sejourner a Arraz, pour .j. disner et de son vallet........ .xvj. d. par.

Le secont jour de juing[3] (*sic*), a Marquete[4], rendus a Colart de Bucamp, vallet Monseigneur, pour ses despens a .ij. chevaus et .ij. vallez, par .v. jours que il parti de sa meson et demoura a Saint-Omer et vint a Monseigneur a Arraz, .vj. s. par jour..................... .xxx. s. par.

Ce jour, illuec, a Pierre de Bourges, pour la façon de .iij. cotes et de .iij. mantiaus de nouviaus chevaliers.............. .iij. s. vj. d. par.

Item, au dit Pierre, pour recudre les couverteurs de la chambre Monseigneur.................................... .iiij. s. par.

Le .vj^e^. jour de juignet, a Marquete, les queles furent baillées a monseigneur Pierre l'Orrible[5], pour paier a ceus qui remplissoient les fossiés devant les batailles Monseigneur............ .xiij. lb. .x. s. .x. d. par.

Le .viij^e^. jour de juignet, devant Courtray, a Estevenot le messagier, envoié querre Renaut Barbo qui s'an retournoit a Lisle. .iij. s. .iij. d. par.

Le .ixe. jour de juignet, devant Courtray, a Jehan de Monciaus, Gile de Cypiegne, Jehan dou cellier, le Juy de Ruit, Jehan dou Plessye, Colet le veneur, Robin le fauconier et a Amaurri, vallez Monseigneur, envoiés de devant Courtray a Lisle, querre vitaille, pour .ij. jours en alant et revenant, chascun a .ij. chevaus, .viij. s. pour chascun d'aus, et a mestre Pierre

[1] Le chiffre .v. écrit dans le ms. au-dessus du chiffre .iij. rayé.

[2] En Flandre, dép. du Nord, arr. et à 11 kil. au sud de Lille.

[3] Lisez : *juignet*.

[4] Marquette en Flandre, arr., cant. et à 4 kil. au nord de Lille.

[5] Voir une charte donnée par Pierre de Fampoux (Fampoux, Pas-de-Calais, arr. et cant. d'Arras), dit l'Orrible, chevalier, s'obligeant à ne jamais rien entreprendre contre le comte de Hainaut, qui lui avait permis de vendre un fief de sa mouvance sis à Aniche (éd. Martène et Durand, *Thesaurus*, I, col. 1216; Reiffenberg, *op. cit.*, I, 405. Pierre «li Orribles», est mentionné pour un payement de .xiii. l. .iiij. s. en 1301, dans les tablettes de cire de Jean de Saint-Just, éd. D. Bouquet, XXII, 513, G.

le marischal envoyé avec eus a cout .j. cheval, par tant de jours, .iiij. s. par jour . . . . .vj. lb. xvj. s. par.

Le .xv.[e] jour de juignet, a Arraz, rendus a Petit le pourtier, les quex il avoit baillées a .j. vallet qui pourta les coffres de la garde-robe Monseigneur, dou chastel de Lens en la meson Dieu . . . . .xiij. d. par.

Ce jour, a .j. vallet envoyé a madame de Borgoigne[1] de par monseigneur Symon et par mestre Thierre, pour .vj. jours en alant et retournant arrieres en Artoys . . . . .vj. s. par.

Item, ce jour, renduz a Estevenot le messagier, pour .ij. disnées que il avoit feist hors, pour les besoignes de la court . . . . .ij. s. par.

Item, ce jour, rendus a Jehan dou cellier, vallet Monseigneur, pour ses despens de .iiij. jours qu'il mist a venir de Tornoy ou Monseigneur estoit, et vint a Hedinc querre son harnoys, et de Hedinc vint a Arraz, a .j. cheval et .j. vallet . . . . .xvj. s. par.

Item, ce jour, illuec, a j. vallet envoyé a Damfront a monseigneur Moriau Dannin, pour .xij. jours alant et retournant, a toutes les letres monseigneur Symon et maistre Thierri . . . . .xij. s.

Somme de ces mises . . . . .c. .xij. lb. .ix. s. .v. d. par.

De rechief, pour les despens des gens de l'ostel Monseigneur qui ne mengerent a court le jour de la bataille ne lendemain a la disnée, c'est assavoir aus vallez Monseigneur.

Premièrement :

Thomas Binet,
Guiot de Ribecourt,
Maistre Gautier le clerc,
Amourri le fauconier,
Jehan de Melfe,
Le Juy de Ruit,
Monseigneur Borgel, chapelain,
Monseigneur Bouchart, chapelain,
Monseigneur Coppin, prestre,
Gervaise le queu,
Jehan dou cellier,
Colart de Bouscamp,
Huet de .V. ourm.
Garcie,
Guillaume de Landelfort,
Thierri le fevre,
Hermet le petit,
Hideus,
Lion des Nacaires,
Jehannet le trompeur,
Guit de Vilers,
Berthelot de Pertes,

[1] Mahaut, fille de Robert II d'Artois, seconde femme d'Othon IV, comte de Bourgogne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Colet le veneur,
Pierre de Bourges,
Caloichan,
Robinet le barbuer,
Jehan de Robez,
Jehan dou Plessie,
Marquet,
Hernuids le trompeur,
Guillaume le frutier.
Andrieu de Grigny,
Jaquemin de Lisle,
Jehan de Monceaus,
Bouchier le queuz,
Pierre Fol,
Jehan le mire,
Robin le fauconier,
Jehan le fol,
Mestre Pierre le marischal.

A chascun des vallez desus nommez, pour leur despens de bouche sans plus, car dou fourrage et de l'avaine pour leur chevaus furent paiez devers l'escurie, .iij. s. par. par jour, monte la somme.......... .xij. lb. par.

Et pour les despens de .xxij. garçons de .xj. des desus dis vallez, qui n'estoient a gages et mengoient a la court, et n'orent riens a la court ces .ij. jours.. .xliij. s.

De rechief, pour les despens des vallez Monseigneur ci desouz nommez, qui demourerent a Arraz par .iij. jours, pour conter a Geffroy[1] de leur offices, chascun a .ij. chevaus et .ij. vallez, .x. s. pour chascun par jour, c'est assavoir,

Premierement :

Andrieu de Grigni,
Jaquemin de Lisle,
Bouchier le queu,
Guillaume le frutier,
Gervaise le queuz,
Jehan dou cellier,
Thierri le fevre,
Monseigneur Jehan Borget,
Monseigneur Coppin,
Hideus,

[1] Geoffroi Cocatrix, bourgeois de Paris, l'une des principales figures de l'époque, était chargé de l'approvisionnement des armées de Flandre. Il avait déjà, en 1297, eu charge des approvisionnements nécessaires pour la guerre en Champagne contre le comte de Bar. Voir *Bibl. nat.*, ms. lat. 9783, fol. 110 v°. Dans un acte rédigé à la même époque que le compte de Jean de Melfe, à savoir le 2 juillet 1302, Philippe le Bel s'exprime ainsi : « Dilectum Gaufridum Cocatriz, thesaurarium nostrum Tholose et nostrarum provisorem garnisionum. » *Arch. nat.*, JJ. 36, fol. 3 v°. Par un acte donné à Paris, en février 1305, Philippe le Bel céda à Geoffroi Cocatrix, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus et lui rendait tous les jours, un revenu de deux muids de blé, mesure de Corbeil, que les habitants d'Évry-sur-Seine avaient coutume de lui payer à la Toussaint. *Arch. nat.*, JJ. 37, fol. 20 v°.

Encoigne,
Pierre de Bourges,
Caloichan,
Robinet le barbier,
Huet de .V. ourmes,
Gile de Compiegne,
Monseigneur Bouchart,
Le Juy de Ruit.

Les quex valez sont .xviij. par nombre, a reson de .x. s. pour chascun, par jour, pour les dis .iij. jours, monte la somme toute de ces .xviij. vallez . . . . xxvij. lb. par.

De rechief, a Pierre Severin, vallet de la cuisine a cheval, Estienet vallet et Petit le pourtier, pour leur despens de bouche[1] dou mecredi, jour de la bataille et de lendemain, car ils furent paiés de l'aveine et dou fourrage de leur chevaus devers l'escurie, a chascun .ij. s. .vj. d. par jour. xv. s. par.

Item, pour les despens des dis Pierre, Estienne et Petit par .iij. jours que il demouroient a Arraz pour les contes rendre a Geffroy, chascun a .j. cheval et .j. vallet, .v. s. pour chascun par jour. . . . . xlv. s. par.

De rechief, pour les despens des vallez des offices de l'ostel Monseigneur ci desouz nommez, qui n'orent riens de la court le jour de la bataille, ne landemain, c'est assavoir,

Premierement :

Troispez,
Jehan de Paris,
Gautier le picart,
Michelet le normant,
Renaut de la forge,
Oudin des grans chevaus,
Martin des grans chevaus,
Loeys de la forge,
Jehan de Fleuri,
Le prestre de paneterie,
Le page angloys,
Petrolle,
Coppin des oisiaus,
Jehan le barbier,
Jaquemin de la paneterie,
Guillot de l'aumosgne,
Perret le sausier,
Le Monyau de la cuisine,
Gosset de la cuisine,
Lescot,
Robin le clerc,
Guillot de la bouteillerie,
Le clerc de la chapelle,
Boutegourt de la bouteillerie,
Hernoet de la fruterie,
Guillot dou Mont Saint Eloy[2].

[1] *De bouche*, ces mots en interligne. — [2] Mont-Saint-Éloy, en Artois, dép. du Pas-de-Calais, arr. et à 8 kilomètres au nord-ouest d'Arras, canton de Vimy.

Lesquex vallez sont par nombre .xxvij. vallez, par .ij. jours, le jour de la bataille et lendemain, .ij. s. par. pour chascun par jour, monte la somme toute des dis vallez. . . . . .c. .viij. s. par.

Item, pour les despens des devant dis Robin clerc, Guillot clerc, Hernoet de la fruterie, Stephanot clerc de la chapele, Boutegourt de la bouteillerie, Guillot dou Mont Saint Eloy, Lescot, Le Monyu, Gosset, le prestre de la paneterie, Jehan Notin de Laycere, Jaquemin de la paneterie, par .iij. jours que ils demourerent a Arraz, pour conter aus gens Geffroy dou despens de l'ostel Monseigneur, et sont par nombre .xij. valez, a chascun .ij. s. par jour, monte la somme. . . . . .lxxij. s. par.

Somme de ces despens de ces gens qui ne mengerent a la court. . . . . .liij. lb. .iiij. s. par.

De rechief, pour les despens maistre Thierri, le jour de la bataille, a Lens, pour lui et sa compaignie. . . . . .vj. lb. .iij. s. .vj. d. par.

De rechief, pour les despens Chevrette, menestrel Monseigneur, qui demoura malades a Lisle quant Monseigneur parti de Marquete . .lx. s. par.

Item, rendus a Gossin clerc maistre Thierri, pour parchemin a faire letres de la court. . . . . .lx. s. par.

Item, a maistre Gautier clerc Monseigneur, pour parchemin, cire et encre a faire les letres de Monseigneur. . . . . .xxj. s. par.

Item, rendus a Berthelot de Pertes, qui estoit a Damfront avec Madame, et Monseigneur li manda que il venist a lui, en la guerre, pour .viij. jours venant de Damfront a Monseigneur a Marquete, a .ij. chevaus et .ij. vallez, .vj. s. par jour. . . . . .xlviij. s. par.

Item, a .j. messagier envoyé vers Madame d'Artoys a Damfront, pour .vj. jours. . . . . .vj. s. par.

Item, a Helissant la lavandiere, pour laver les dras de la chambre Monseigneur, par .ij. moys, .x. s. le moys. . . . . .xx. s. par.

Item, a la dite Elissant, pour laver les dras de la chapelle, par le tans desus dit. . . . . .iiij. s. par.

Item, pour uns coffres achetez pour le service. . . . . . . .xxxvij. s. par.

Item, pour la chausemente Jehan le barbier, Petit le pourtier, Colinet de la chambre, Jehannot de la garde robe, Evrart le pourtier, Estevenot le messagier, Robin le messagier, mestre Jehan le messagier, Coppin et Hennequin des oisiaus, pour .ij. moys, contez dou .xxxv.ᵉ jour de

may dusques par tout le .xv.[e] jour de juignet, .iiij. s. par. pour chascun par moys . . . . .iiij. lb. par.

Item, pour la chausemente Chabot, Rousselet, Symonet des Braches, Le Chat, Geffrin, Guillemet, Guillaume de Gravelaut, Rousselet, vallez des chiens, par les .ij. moys desus dis .v. s. pour chascun par jour[1]. .iiij. lb. par.

Item, pour les despens Jehan de Melfe, clerc jadis monseigneur le conte d'Artoys, qui a esté au service le Roy et n'a eu nus despens de la court, ne gages, pour .iiij[xx]. et quatre jours contez dou .xvi.[e] jour d'ottembre dusques par tout le .viij.[e] jour de jenvier, .viij. s. par jour. . .xxxiij. lb. xij. s. par.

Et pour la robe dou dit Jehan de la touz Sains. . . . . .c. s. par.

Item, a Boutegort, vallet de la bouteillerie Monseigneur, qui eut le bras brisé en la bataille, pour soy faire guerir. . . . . .xxx. s. par.

Somme de ces autres mises .lxvij. lb. .ixvij. d.

Prima grossa. Somme de touz les mises extraordinaires desus dites, faites par Jehan de Melfe, en l'ostel monseigneur d'Artoys, pour Geffroy Cocatrix, les queles Geffroy doit metre en ses contes. .iij.[c] .iiij.[xx] .xviij. lb. .j. d. par.

Original en parchemin. Écriture du commencement du XIV[e] siècle.
Bibl. nat., ms. lat. 9015, pièce n° 31.

II

LETTRE DE PHILIPPE LE BEL AU CLERGÉ DU BAILLIAGE DE BOURGES CONCERNANT LES AFFAIRES DE FLANDRE[2].

(1302, 29 août.)

Philippus, Dei gracia Francorum rex, dilectis nostris et regni nostri fidelibus episcopis, abbatibus, prioribus, capitulis, conventibus, seu collegiis

[1] Les mots *par jour* ont été écrits par erreur au lieu de *par moys*.

[2] Transcriptions sur parchemin (écriture du commencement du XIV[e] siècle), dans les registres du *Trésor des chartes*, JJ. 35, fol. 8 v°–9 v°, et JJ. 36, fol. 8 v°–9 r°. Le registre JJ. 35 est conservé au Musée des Archives nationales, AE, II, 310. L'examen de ces deux registres nous a convaincu que le JJ. 35 est la copie du JJ. 36. Il en est la mise au net; à première vue, l'écriture apparaît comme beaucoup plus soignée, le texte n'est malheureusement pas plus correct. La section des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède deux copies de cette lettre faites au XVIII[e] siècle, *fonds français*, 15758 (anc. fonds Harlay, 150), pièce 17; *fonds Decamps*, 38, pièce 24.

et personis singulis ecclesiasticis ballivie[1] bituricensis, ad quos presentes littere pervenerint, salutem et dilectionem. Seriose collectionis affectum et narracionis profunde seriem, si temporis et ingruentium agendorum qualitas pateretur, exigeret materia contenta presentibus, quam nos sub brevis et simplicis alloqucionis alloquio pertransimus, scribendi stilum quantum commode possumus breviantes. Sane Flamingorum nephanda condicio quot regno nostro et ejus incolis a diebus antiquis et longe retrolapsis temporibus dampna intul[er]it, quot dispendia dederit, quot et quanta gravamina irrogarit, ad universalem non ambiguum[2] mundi noticiam pervenisse; sed nec latet in abditis qualiter, succedentibus in vicio parentibus filiis, Flandrensium modernorum adversa rebellio, iniquitatem quam a parentibus traxerunt dampnabilem producens, impetum in nos effrenatis motibus[3] insurrexit hostiliter, ballivos, officiales et servientes nostros, in illis partibus constitutos, in ore gladii impie ac prodicionaliter trucidendo; nec hiis eorum contenta ferocitas castra, fortalicia et loca, que ad manum nostram in eisdem partibus tenebantur, satellitum[4] numerosa multitudine congregata, violenter invadere, ac ex eis nonnulla capere dampnandis ausibus presumpserunt; nec latere vos credimus qualiter in conflictu nuper cum ipsis per exercitum nostrum inito, nec ex eorum robore vel virtute, quin pocius ex sinistri casus et fortune novercantis eventu, multi magnates et nobiles regni nostri, proth dolor! ceciderunt; in quo quam grave, quam enorme receperit regnum ipsum et irrecuperabile detrimentum satis est omnibus manifestum, qui magnatum ipsorum et aliorum noverant[5] probitatem. Nec contenta est hostium predictorum ferina rabies infra comitatus Flandrie limites tot mala committere, sed elati[6] in superbie spiritum, et in furoris impetum concitati, terras et loca extra comitatum constituta predictum invadere et ea flammaque ferroque destruere non verentur, consumentes homines cede et cetera vastitantes, prophanantes[7] ecclesias, nec revereneiam ad Deum nec ipsius timorem habentes, nec compacientes etati, vel sexui, non dignitati, non nobilitati nec ordini deferentes. Nos itaque,

[1] Le texte porte *ballivo*. Cette correction nous est fournie par M. Léopold Delisle, qui a eu la grande bonté de lire et, par de savantes critiques, d'améliorer ce travail.

[2] Les deux manuscrits portent *ambiguus*.

[3] Les deux manuscrits portent *montibus*.

[4] « *Satellites* dicuntur communiarum homines » (Du Cange). Les deux manuscrits portent *satellituri*.

[5] Les deux manuscrits portent *moverant*.

[6] Les deux manuscrits portent *electa*.

[7] Les deux manuscrits portent *prophanentes*.

ad tam enormes ulciscendos excessus, et alios compescendos, et ad defensionem necessariam regni nostri, ad cujus subversionem, discipacionem, destructionem et finale excidium hostes ipsi totis conatibus moliuntur, collectis[1] viribus, intendentes, ac partes illas propter hoc cum exercitu copioso personaliter adeuntes, calores estivos, labores et incommoda quelibet non vittando, quia, quanto magis majora insurgunt scandala, verentur discrimina et graviora pericula intentantur, tanto magis ad supportanda incombencia onera illius indigemus auxilio, et in eo [ponentes][2] anchoram spei nostre, per quem datur[3] regnare principibus, a quo potestas omnis tribuitur, qui manus ad prelium et digitos docet ad bellum, qui quos placet humiliat et quibus vult victoriam impartitur, de vestrarum itaque apud eum oracionum suffragiis specialiter confidentes, dilectionem vestram attente requirimus et affectuose rogamus, quatinus apud eum devotis oracionibus insistatis, et in subditis vobis ecclesiis preces assiduas faciatis effundi, ut, hostium predictorum detestans superbiam et iniquitatem abhorrens, nos et regnum nostrum sua semper protectione conservet, illudque sedans turbinibus tumencium procellarum ad statum transquillitatis, quietis et pacis ac[4] prosperitatis optate, ad sui laudem nominis, sua pietate reducat, gressusque nostros in suo beneplacito dirigat et disponat, subjecti nobis populi fidem et devocionem adaugeat, nosque cum eodem populo post regni temporalis excursum ad regnum provehat sempiternum. Et quia ad prosequcionem tanti negocii in tam arcte[5] necessitatis articulo, non solum spiritualibus, verum eciam temporalibus fidelium nostrorum auxiliis indigemus, cum pro tam necessarie defensionis articulo nos importabilia subire oporteat onera expensarum, fidelitatem vestram quanta possumus affectione rogamus, ortamur attencius et requirimus confidenter, quatinus benigna pensacione, consideracione pensantes quod vestrum omnium et singulorum ex vobis negocium geritur, commodum procuratur, et uniuscujusque prosequitur interesse, et ad defensionem natalis patrie — pro qua reveranda[6] patrum antiquitas pugnare precepit, ejus curam liberorum preferens caritati[7] — promptis affectibus totisque studiis

[1] Les deux manuscrits portent *colletis*.

[2] Il manque évidemment un mot dans le texte.

[3] Les deux manuscrits portent *quam dantur*.

[4] Les deux manuscrits portent *ad*.

[5] Les deux manuscrits portent *vitam arte*.

[6] Le ms. JJ. 35 porte *veneranda*, le ms. JJ. 36 *reveranda*.

[7] Cette phrase mérite d'être notée à cause du sentiment qu'elle exprime avec force et précision. Combien de fois n'a-t-on pas écrit que l'idée de patrie était une conception toute moderne!

intendentes, nobis de qua majore poteritis quantitate pecunie, nomine mutui, in tante necessitatis urgencia succurratis, et per vestros facientes subditos subveniri; credentes dilecto clerico nostro magistro Stephano de Lorrez, subdecano pictavensi et ballivo nostro bituricensi, quos propter hoc specialiter mittimus, in hiis que circa id vobis ex parte nostra duxerint exponenda. Cum enim nos, duces, comites, barones et alii nobiles et laici dicti regni, pro defensionis pretacto negocio, non solum nostra omnia, sed nos ipsos, uxoribus relictis et liberis, et quibuslibet contemptis[1] periculis, exponamus[2], sensus vestri prudenter discuciant et considerent diligenter, si vos et alias personas ecclesiasticas, quarum et ecclesiarum res agitur, a moderati exhibitione subsidii conveniat, si deceat, si liceat, si demum expediat excusari, aut difficultatem ingerere quomodolibet in hac parte. Ferreum quidem pectus habere et cujuslibet naturalis affectionis expers penitus videretur, qui nobis et regno nostro[3] sibi ipsi possibilibus subsidiis et auxiliis oportunis in tante necessitatis urgencia non adesset. Nos enim eisdem clerico et ballivo, de quorum fidelitate confidimus, recipiendi a vobis et quibuslibet mutuantibus hac[4] de causa, pro nobis et nomine nostro, huiusmodi mutuum, ac de ipso restituendo loco et tempore statuendis — nos, heredes et successores nostros specialiter obligando, ac cauciones et securitates prestando que ad hoc utiles et necessarie videbuntur — obligandi eciam et assignandi que ad hoc, terras, redditus, possessiones et loca, de quibus sibi visum fuerit, et omnia alia et singula faciendi, que circa hoc noverint oportuna, plenam et liberam tenore presencium committimus potestatem, ratum et gratum habentes et habituri quicquid per eos expeditum fuerit in hac parte. Ceterum prefatis clerico et ballivo credatis in hiis que circa provisionem de vasis argenteis, de prelatorum et baronum consilio et assensu diebus hiis factam[5], vobis ex parte nostra duxerint exponenda. Actum Parisius, die mercurii post festum beati Ludovici, anno Domini M° CCC° secundo.

Copie sur parchemin. Écriture du commencement du XIVe siècle.
Arch. nat., JJ. 35, fol. 8-9; JJ. 36, fol. 8-9.

[1] Les deux manuscrits portent *contentis*.

[2] Les deux manuscrits portent *expen.*

[3] Les deux manuscrits portent *inmo.*

[4] Les deux manuscrits portent *hoc.*

[5] Voir à ce sujet des lettres de Philippe le Bel au bailli de Sens, en date du 23 août 1302, et une liste des personnages auxquels des lettres semblables furent adressées, aux Arch. nat. (copie du commencement du XIVe siècle), JJ. 35, fol. 8 r° et JJ. 36, fol. 7 v°.

III

INSTRUCTIONS DE PHILIPPE LE BEL CONCERNANT LA LEVÉE D'HOMMES ET DE SUBSIDES POUR LA CAMPAGNE DE FLANDRE DANS LA SÉNÉCHAUSSÉE DU POITOU[1].

(1302, 11 novembre.)

Philippus et c. universis et c. Cordi habentes, ut condecet, inimicorum nequicias et impulsus totis conatibus repellendo, quietem et pacem regni nostri, fidelium incolarum ejusdem, auxiliante Deo precipue, et ipsorum mediante subditorum subsidio, procurare, ac providere ne mercatores et alii subditi nostri in suis mercaturis et negociis aliis impediri valeant, vel exponere se periculis quibuscumque; notum facimus quod nos, licet ad hoc personaliter intendere proponamus cum viis ac modis pluribus exquisitis, finaliter, deliberato cum peritis in talibus et quamplurimum famosis consilio, certam procedendi viam super hoc providimus utilem et salubrem, quam dilectis et fidelibus nostris S. de Ruppe-choardi[2] et J. Vigeri[3] militibus, quos ad hoc ad pictavensem mittimus senescalliam, apperuimus, per eos, vel eorum alterum, cum senescallo ejusdem senescallie, ubi et quibus

[1] Transcriptions sur parchemin (écriture du commencement du XIVe siècle), dans les registres du *Trésor des chartes*, JJ. 35, ff. XV r°-XVI v°, et JJ. 36, ff. 17 r°-18 v°. Une copie faite au XVIIIe siècle est conservée à la Bibliothèque nationale, *fonds Decamps*, 38, pièce 115. Le premier paragraphe de cet acte jusqu'aux mots : «Ista via quesita est .....» a été publié par M. Paul Guérin, *Arch. hist. du Poitou*, XI, 1.

[2] Les mêmes registres du *Trésor des chartes* contiennent d'autres lettres du roi où figure le nom de Simon de Rochechouart : 1° Lettres, données à Poitiers le 8 mai 1304, qui concernent la mission dont Rochechouart fut chargé dans la Saintonge et le Poitou pour décider les nobles des deux provinces à se rendre dans l'armée de Flandre aux gages du roi. Il avait pouvoir de leur avancer, à titre de prêt, les sommes nécessaires à leur équipement. (*Arch. nat.*, JJ. 35, f. 70 v°, et JJ. 36, ff. 64-65; éd. Paul Guérin, *loc. cit.*, p. 8.) 2° Pour récompenser Simon de Rochechouart des services qu'il lui avait rendus, le roi lui donna, par un acte du 2 novembre 1304, une rente de 100 livres tournois. (*Arch. nat.*, JJ. 37, ff. 16 v°-17 r°, éd. Paul Guérin, *loc. cit.*, p. 10.) 3° Par un acte donné à Courcy-aux-Loges, en juillet 1305, Philippe le Bel autorisa Simon de Rochechouart à vendre à Geoffroi de Savigny, valet du roi, les 100 ll. de rentes qu'il lui avait données. (*Arch. nat.*, JJ. 37, f. 28 v°; éd. Paul Guérin, *loc. cit.*, p. 12.) Sur Simon de Rochechouart, voir *ibid.*, p. 2, note 1.

[3] Pour les mêmes motifs (voir la note ci-dessus), Philippe le Bel donna, par acte du 5 novembre 1304, une rente de 80 livres tournois à Jean Vigier. *Arch. nat.*, JJ. 37, f. 16 v°-17 r°.; éd. Paul Guérin, *loc. cit.*, p. 11.) Sur Jean Vigier, voir *ibid.*, p. 2, note 2.

IMPRIMERIE NATIONALE.

expedire viderint, declarandam, videlicet de subveniendo nobis in hoc facto, quod verisimiliter omnes tangit, de certo numero servientum armorum, ad vadia seu stipendia subditorum ipsorum, secundum vires et facultates eorumdem, ad certum tempus, prout duxerint, considerato negocio, statuendo. Dantes omnibus subditis nostris presentibus in mandatis ut eisdem commissariis in hac parte eo promptius quo devocius pareant et intendant. In cujus rei testimonium et c. Actum Parisius in festo beati Martini, anno Domini M° CCC° secundo[1].

Ista via quesita est ad quietem, transquillitatem et pacem subditorum, et ut minus graventur. Exponatur rebellionis Flandrensium et factorum exinde subsequtorum atrocitas. Item, videatur villarum et locorum condicio, qualitas, ac eciam habitancium in eisdem. Item, inducantur ad majorem numerum quam poterunt induci ministrandum suis sumptibus per quatuor menses et non amplius in hoc anno, ita quod si guerra, antequam quatuor menses predicti completi fuerint, per viam quamcumque, finem habeat, pro tempore diminuatur de summa. Item, quod pro quolibet homine non exigentur nisi solummodo duo solidi parisiensium per diem. Item, quod pro toto anno isto non exigetur ab eis alia subvencio racione guerre.

Vous, seigneurs chevaliers, parlerez à ceus qui vous estes envoiez de par le Roi en la manere qui s'en suit. Premierement, comment le Roi nostre sire, apres la premiere guerre de Flandre reçuit les Flamens courtoisement et debonnerement, et fist receveir les seremens de eus, de bien et loiaument eus tenir vers li, si comme est es bonnes villes acoustumé.

Item, quant ceus de Bruges orent contenz entre eus, dont plusieurs dou commun avoient ocis plusieurs de grans genz[2], le Roi ne se voust pas vers eus maintenir cruelment, ainçois debonnerement, comme bon seigneur, traitia et fist traitier, comme bonne pais fust entre eus, et envoia la de sa gent pour les apeisier, et traitier de ceste chose[3], c'est assavoir prelaz, clers et chevaliers[4].

[1] 1302, 11 novembre.

[2] En juillet 1301, voir les *Ann. gandenses*, dans Pertz, SS., XVI, 565.

[3] Voir les conditions de l'accord qui serait intervenu entre la ville de Bruges et le comte de Saint-Pol, dans les *Ann. gandenses*, Pertz, SS., XVI, 565, ll. 36 et ss.

[4] Prélats, clercs et chevaliers, telle était la

Item, que cil de Bruges plusieurs chevaliers et autrez gens du Roi, qui aloient pour ceste pais faire, firent entrer en la ville de Bruges, leur donnerent entendre qu'il povoient seurement entrer[1], et que les mauveses genz s'en estoient partiz, et quant il furent entrez[2], et l'an leur ot fait a l'entree bel semblant, a l'ajournement[3], sanz ce que les genz le Roi s'en preissent garde; les Flamens leur coururent sus et en ocirent plusieurs en liz et hors liz, et les autres s'an partirent pour paour de mort et retindrent tout ce que les genz le Roi qui aloient la pour leur bien avoient porté en la ville de Bruges, et ce fut grand traison et grant desloiauté, si comme il appert clerement a chacun[4].

Item, comment le Roi envoia apres le conte d'Artois en Flandre, a grant multitude de gent, pour les diz malfeteurs faire venir a droit, prendre et recevoir. Et cil ennemi firent fossez et fosses faussement en traison.

Item, comment le dit conte et mult d'autres genz le Roi i furent morz par leur traison, fausseté et mauvestié.

Item, que ce ne souffist pas aus diz ennemis, ainz toutes maneres de genz qu'il povoient trouver de ça Flandre il mistrent a mort, et vindrent jusques a Arraz ardant villes et bourz, partout la ou il povoient, hors du conté de Flandre[5], disanz que ainsi vouloient il aler par tout le royaume et par plusieurs autres lieus.

Item, comme le Roi i ala apres, en sa personne, si comme cil a qui vous parlerez le sevent, qui i furent, ou aucuns de eus, et i despendirent il, et les autres genz du royaume, grant chose, et pour ce que il et les grans gens de son ost veoient que les annemis estoient en lieus si perileus logiez que, se les bonnes genz de son ost âlassent sus eus, il ne peussent avenir a

composition ordinaire des ambassades au moyen âge; voir *Positions des thèses soutenues à l'École des chartes, le 26 janvier 1885*, p. 71.

[1] Cf. *Ann. gandenses*, dans Pertz, SS., XVI, 568, ll. 7 et ss.

[2] Le 17 mai 1302.

[3] Au lever du jour.

[4] Voir le récit des Matines brugeoises (18 mai 1302) et la manière dont les Flamands s'efforçaient de les justifier, dans les *Ann. gandenses*, Pertz, SS., XVI, 568-669, et Velthem, *Spiegel historiaal*, éd. cit., p. 231-233. M. l'abbé Duclos a consacré aux Matines brugeoises un article important, *Annales de la Soc. d'ém. de Bruges*, 1881-1882, p. 69-296.

[5] Cf. lettres par lesquelles Philippe le Bel donne un revenu de 100 livres parisis à l'église de Chartres (1304, septembre) en l'honneur de la victoire de Mons-en-Pévele, publ. par d'Achery, *Veterum script. Spicilegium*, XIII, 356-358; G. Guiart, D. Bouquet, XXII, 251; *Ann. gandenses*, Pertz, SS., XVI, 578; *Chronique artésienne*, de Smet, IV, 485; *Cont. Guill. de Nangis*, D. Bouquet, XX, 589; *Chronographia reg. Franc.*, éd. Moranvillé, I, 146; *Anc. chron. de Flandre*, D. Bouquet, XXII, 393.

eus sans grant perdicion et destruccion des genz de son ost[1], il ne vouloit en nulle manere, ainz miex vouloit son cors travaillier autre foiz et plus mettre du sien, mesmement pour le temps d'yver, par quoi les chevaus ne les genz ne povoient estre hors sans grant peril, il soffri quant alors et en conseil o les grans gens et o les bonnes genz de son ost il fu accordé que il feroit ses gens retraire juques a tant que le temps fust plus convenable[2].

Item, comment la malice et la perversité des dis annemis ne s'amenuise de rien, ainz s'efforce chascun jour d'ardoir et de destruire sus les gens du royaume, et le feissent plus se ceus qui sont es establies de par le Roy[3] n'empescheisent leur male volenté. Certaine chose et clere est a touz, que il ne pleroit a Dieu, ne honneur ne seroit au Roi, ne proufit a ceus du royaume, que l'en ne meist conseil contre si grant perversité, et que si mauvese volenté de si fause et mauvese gent ne fust empeschée, et fait droit et justice, si comme raison l'aporte, en la manere que il convient aler et ovrer contre tiex genz, qui sont du tout cheoit en profondice de mauvestié, en desobedience et en rebellion apperte. Et leur monstrerez les perilz, les dommages qui pourroient avenir a eus se il y vont tant en leur personnes, en leur chevaus et despens, que en leissier a faire leur marchandises, et de ceus qui marchans ne sont, en leissier leur terres sanz cousture et fere leur autres besoignes, pour eus et pour leur genz soustenir et les fes de eus et des autres choses qui leur appartiennent.

Et traitiez amiablement a ceus des bonnes villes et des autres petites villes, la ou les riches genz seront. Premierement o les maieurs, o les jurez, o les eschevins et o les bourgois et o les plus grans de chascune, puis o tout le commun, comment ceste besoigne, la quelle touche touz les subgez

[1] Les Flamands s'étaient campés en une forte position auprès du monastère de Flines; ils étaient séparés de l'armée royale par le canal de la Rache. Cf. *Ann. gandenses,* Pertz, SS., XVI, 573, ll. 33 et ss.

[2] Cette retraite de l'armée royale étonna beaucoup les contemporains; voir la manière dont l'imagination populaire l'expliqua dans la chronique de Gilles li Muisis, *Corp. chron. Flandriæ,* II, 197. Les *Anc. chron. de Flandre,* D. Bouquet, XXII, 382, font un récit semblable. Une autre version est rapportée par le Cont. de Guill. de Nangis, D. Bouquet, XX, 589. Le texte ci-dessus donne le véritable motif de cette retraite que Boutaric encore (*La France sous Philippe le Bel,* p. 403) disait être inexpliquée.

[3] Les noms des capitaines commandant les «établies» sur la frontière flamande sont donnés d'une manière exacte par la *Chronographia regum Franc.,* éd. Moranvillé, I, 120. Voir l'excellente relation, par Guillaume Guiart (D. Bouquet, XXII, 240, vers 15227 et ss.), de l'expédition héroïque dirigée sur Gravelines, le 14 avril 1302, par Oudart de Maubuisson, commandant l'établie de Calais.

du roiaume et chascun sont tenuz a poursuivre et maintenir et mettre y, chascun, selonc son poveir, comme en cas de riereban et aider. Et pour ce que le Roi voudroit eschiver les perilz des cors de ses subgez et faire ces choses au moins de grief de eus, il a eu en conseil, o granz genz et sages et avisés en tele chose, qui ont esgardé une voie prouffitable et convenable sur toutes autres, par quoi l'en pourra plus convenablement et prouffitablement quant au peuple aler en ceste besoigne : c'est assavoir qu'il aident au Roi nostre sire, de certain nombre de genz d'armes a pié, a leur couz et a leurs despens, en tele maniere que pour tout l'an cele aide durra, par quatre mois; et se plus convenoit que le Roy i fust, si ne paieroient-il de plus, et se la chose se povoit fenir en moins de temps, fust .viij. jours ou mains, si ne paieroient-ils, fors de ce temps.

Item, que pour chascun sergent il ne paieront que .ij. s. par., combien que il couste plus au Roi, et combien que les sergens mettent a eus arreer, appareillier ou armer.

Item, que en toute celle année pour raison de la guerre ne de l'ost l'an ne leur demandera coustume, L^{me}, ne autre subvencion, ne efforciez n'i seront.

Item, que celle quantité d'argent, qui a ce sera acordé, sera levée et cuillie le plus prouffitablement que l'an pourra, sanz grever le pueple.

Item, se vous ne povez en bonne maniere et en prouffitable a chascune ville acorder de certain nombre pour toute la ville ensemble, vous traiterez par les personnes singulierement, si comme vous verrez miex a faire, combien de personnes chascune otroieroit, et ferez nombre quele quantité vous pourrez avoir, et la quele voie seroit plus prouffitable. Mes toute vois le Roi voudroit miex que celle qui seroit a la volenté du pueple fust prise et acceptée.

Copie sur parchemin. Écriture du commencement du XIVe siècle. Arch. nat., JJ. 35, fol. 15-16, et JJ. 36, fol. 17-18.

TABLE DES CHRONIQUES CITÉES.

D'APRÈS DÖRPFELD.

«Ilios», édition française, 1885.

X
fc
f
f
f
f
f
fb
fa
A
B
ff
C
zy
zy
g
g
g
g
g
G
Z
O
b
b
NF
OX
GM
BC
N
S
O
E
pw
D
D
D
D
ps
ps
HS
P
FM
RC
TU

Parties non fouillées
Murs de la 1re époque
Murs de la 2e époque (1re période)
——— d° ——— (2e période)
Murs de la 3e et de la 4e époque

10 5 0 10 20 30m

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE M. SCHLIEMANN

À HISSARLIK (TROIE).

I

Au mois de janvier dernier, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a bien voulu me désigner pour assister à une conférence convoquée par M. Schliemann à Hissarlik à l'effet de visiter les fouilles et de discuter certains points encore contestés.

Avant d'exposer les résultats de cette visite, je retracerai rapidement l'histoire des fouilles entreprises depuis près de vingt ans par le docteur H. Schliemann, et qui présentent un si grand intérêt pour l'archéologie.

I. — Historique.

Jusqu'en 1829 on admettait la thèse de Lechevalier, qui fixait l'emplacement de la Troie homérique sur les hauteurs de Bounarbachi; Maclaren est le premier auteur moderne qui proposa Hissarlik, où se trouvaient déjà les ruines de l'*Ilium recens*, fondée par une colonie éolienne, six siècles après la guerre de Troie : c'était d'ailleurs l'opinion des anciens. Néanmoins la thèse de Lechevalier continua d'être acceptée.

En 1868, le docteur Schliemann parcourut la Troade, visita Bounarbachi, Hissarlik, et acquit la conviction que le premier emplacement ne répondait pas aux descriptions de l'*Iliade*[1]. Il résolut dès lors de fouiller la colline de Hissarlik, située à 4 kilom. 1/2 de l'Hellespont, et dont le sommet s'élève à 30 mètres au-dessus de la plaine.

Les travaux commencèrent en septembre 1871 et durèrent jusqu'en juin 1873 avec des interruptions nécessitées par les chaleurs de l'été et par les rigueurs de l'hiver; ils furent repris en 1878 et 1879. Durant ces cinq années M. Schliemann dirigea seul les fouilles, sans l'aide d'aucun architecte. Comme son but était de rechercher les restes de la Troie homérique, et qu'en raison de la haute antiquité il pensait les trouver à une grande profondeur, il ouvrit une large tranchée dans la colline et la descendit jusqu'au sol naturel, à 16 mètres environ au-dessous de la surface.

Il rencontra d'abord des restes de constructions de l'*Ilium novum*, l'Ilion la plus récente, puis des murs superposés formés de pierres plus ou moins grosses réunies par de l'argile, des masses de briques crues, de briques calcinées, une grande quantité de poteries, quelques squelettes, plusieurs trésors comprenant des bijoux, des vases d'or et d'argent, des armes, etc., et enfin, dans la partie inférieure, des instruments de pierre.

C'est en 1879 seulement que fut dressé par M. Burnouf le premier plan des fouilles.

On a reproché au docteur Schliemann de n'avoir pas fouillé couche par couche, de façon à pouvoir dresser un plan complet de chaque période successive.

[1] J'ai visité Bounarbachi et vu le résultat des fouilles de M. Schliemann en 1868 et de M. Dörpfeld en 1879; la couche de débris est insignifiante, et les murs d'enceinte qu'on y a trouvés sont d'une époque bien postérieure aux constructions de Hissarlik.

Il est regrettable, en effet, qu'on ait détruit les couches supérieures pour arriver au sol primitif sans relever les parties détruites, sans même les photographier; mais, jusqu'en 1879, le gouvernement turc ne laissa prendre aucune mesure, sous prétexte que Hissarlik était dans le voisinage du fort de Koum-Kaleh; en outre la Troie gréco-romaine importait peu au docteur Schliemann; c'était la Troie homérique, la seule qui eût de l'intérêt pour lui, qu'il voulait atteindre d'un seul coup.

Les résultats des fouilles de Hissarlik furent consignés dans l'ouvrage *Ilios*, qui parut en 1881. M. Schliemann reconnut les ruines de sept villes superposées, dont l'une, où les traces de l'action du feu étaient particulièrement remarquables, fut regardée comme la Troie d'Homère incendiée par les Grecs.

Cependant des doutes survinrent à l'explorateur : les restes de constructions couvraient une faible superficie; était-ce bien là cette puissante ville qui, selon Homère, avait tenu tête pendant dix ans à l'armée grecque et n'avait pu être prise que par ruse?

Le docteur Schliemann reprit ses travaux en 1882 et s'assura le concours d'un ingénieur, M. Dörpfeld, qui avait dirigé les fouilles d'Olympie. Celui-ci procéda à un déblayement méthodique de la deuxième couche, à partir du rocher, et en dressa un plan complet.

L'histoire des fouilles de 1882 et la description des objets découverts sont contenues dans l'ouvrage *Troja*, qui parut à la fin de 1883. Enfin, en 1885, un dernier volume : *Ilios, ville et pays des Troyens*, résuma tous les travaux de l'explorateur à Hissarlik, de 1871 à 1882.

Depuis cette époque, la critique s'est emparée de l'œuvre de M. Schliemann; bien des points ont été contestés, l'auteur est revenu sur plusieurs assertions, il reste encore des questions obscures.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dès l'apparition du premier ouvrage *Ilios* (1881), un Allemand, le capitaine Bœtticher, s'appuyant sur les descriptions de l'auteur, mais sans avoir vu les lieux, soutint cette thèse que la colline de Hissarlik était, non pas une place fortifiée, mais une nécropole à incinération. Il faut reconnaître que certaines phrases, certaines figures même fournissaient des arguments au contradicteur; mais, lorsque parut en 1883 le livre *Troja* rectifiant les erreurs du premier et montrant la question sous un jour tout nouveau, qui renversait son hypothèse, il écrivit « qu'*Ilios* (édition de 1881) était le procès-verbal authentique des fouilles, mais que dans le livre *Troja* on s'était efforcé, eu égard à son hypothèse, de supprimer tout ce qui, dans *Ilios*, parlait contre les suppositions de Schliemann »; qu'enfin « *Troja* était une description de fantaisie, et le plan de Dörpfeld complètement faux ».

Le résultat des études du capitaine Bœtticher parut dans le *Muséon* sous le titre : *La Troie de Schliemann, une nécropole à incinération à la manière assyro-babylonienne*[1].

En réponse à ces attaques, le docteur Schliemann invita son adversaire à venir sur les lieux mêmes se convaincre du manque de fondement de ses accusations. Au mois de décembre dernier, le capitaine Bœtticher se rendit à Hissarlik, et là, en présence de deux témoins[2], vit que le plan levé par Dörpfeld concordait avec l'état des lieux et qu'il n'y avait eu aucune falsification du résultat des fouilles[3]. La conférence réunie à Hissarlik en mars est arrivée aux mêmes conclusions[4].

[1] Brochure extraite du *Muséon*. Louvain, 1889.

[2] MM. Niemann, professeur à l'Académie de Vienne, et Steffen, major de l'artillerie allemande.

[3] *Hissarlik-Ilion. Protokoll Verhandlungen zwischen Dr Schliemann und Hauptmann Bœtticher*. Leipzig, Brockhaus, 1890.

[4] Voir le procès-verbal de la conférence joint au rapport.

II. — Description des fouilles.

La colline de Hissarlik forme le dernier éperon d'un contrefort montagneux qui se détache d'un massif volcanique situé à l'est et qui s'avance à l'ouest vers le Scamandre. A l'extrémité la plus occidentale se trouve un plateau de forme à peu près carrée et ayant environ 180 mètres de côté; ce plateau s'élève à 8 ou 10 mètres au-dessus du reste de la colline : c'est dans la partie nord qu'ont été faites les fouilles de M. Schliemann.

Au pied de la colline, à 30 mètres environ au-dessous du point le plus élevé, coule le *Kalifatli Asmak*, qu'on a identifié avec le Scamandre et qui reçoit un peu plus loin le *Doumbrek* ou Simoïs : l'espace compris entre les deux rivières et la colline est bas et marécageux. L'embouchure de ces cours d'eau est située près de *Koum-Kaleh*, à 4 kilomètres et demi de l'emplacement des ruines, entre le cap Sigée et le cap Rhœtée.

Le plan dont je me servirai pour la description des fouilles est emprunté à l'édition française d'*Ilios;* il donne particulièrement le plan des édifices de la première et de la seconde époque. On remarque un espace ayant la forme d'un polygone irrégulier entouré de murailles et couvert de constructions; une large tranchée XZ dirigée du nord au sud coupe entièrement le polygone et laisse apercevoir au fond des restes de murs à peu près parallèles. Quelques monticules, tels que G, H, restent encore debout et marquent l'ancien niveau de la colline.

M. Schliemann, s'appuyant particulièrement sur les diverses espèces de poteries trouvées, distingue sept époques. Au point de vue unique de la construction, on en distingue quatre seulement.

Ces quatre couches sont particulièrement visibles dans la

grande tranchée XZ descendue jusqu'au sol primitif, à 16 mètres au-dessous de la surface.

Les murs qu'on aperçoit au fond (*f*, *f* du plan) appartiennent à la première époque, et sur la paroi occidentale on voit les fondations des édifices de la seconde; les hauteurs respectives de ces deux couches sont en moyenne de 2 m. 50 et 4 m. 50.

La couche immédiatement supérieure est formée d'habitations superposées sur une hauteur de 5 à 6 mètres.

Enfin, la dernière renferme les fondements d'édifices gréco-romains et de nombreux fragments d'architecture de la même époque.

J'étudierai séparément les constructions de chaque époque en faisant ressortir leurs caractères particuliers.

Première époque. — Au-dessus du rocher calcaire qui forme la colline de Hissarlik se trouve une couche de terre végétale de 50 centimètres d'épaisseur, dans laquelle s'encastrent les fondations des murs *f*, *fa*, *fb*, *fc* du plan. Les murs intérieurs *f*, *f*, en petites pierres jointes avec de l'argile, sont encore revêtus, par endroits, d'un enduit de terre. Les murs *fa*, *fb*, *fc* à talus devaient servir d'enceinte, car les couches de débris, qui sont horizontales entre les murs extrêmes, sont inclinées au delà de ces murs.

Quelques-unes de ces constructions, quoique fort primitives, témoignent cependant d'une certaine recherche dans la disposition des matériaux : le parement est parfois formé de pierres plates posées en chevrons.

Le sol naturel de la colline est incliné vers le nord, et tous les murs sont déversés dans la même direction.

Cette couche est particulièrement remarquable par la quantité d'objets de pierre qu'on y trouve, moulins à bras en

trachyte, haches, scies en silex, etc., qui semblent attester, ainsi que la profondeur, une haute antiquité; le métal y est extrêmement rare et provient probablement des couches supérieures.

La destination de ces constructions est difficile à établir tant qu'on n'aura pas déblayé une plus grande partie de cette couche. La distance des deux murs extrêmes *fa* et *fc* est de 46 mètres; cette première colonie n'occupait donc qu'une portion très restreinte de la colline de Hissarlik.

Deuxième époque. — La couche de débris de 2 m. 50, appartenant à la première époque, est recouverte de terre végétale sur une épaisseur de 50 centimètres; au-dessus s'élèvent les fondations des édifices de la deuxième époque. Ces constructions sont celles qui présentent le plus d'intérêt; on y voit un plan d'ensemble bien déterminé et l'art de construire est déjà avancé.

1. *Murs d'enceinte.* — Les édifices sont entourés d'une muraille polygonale, pouvant s'inscrire dans un carré de 100 mètres de côté. Ce mur d'enceinte, bien conservé au sud, appartient à deux périodes différentes; la partie la plus ancienne est représentée sur le plan par des hachures; l'autre, figurée en noir, est un agrandissement de la place vers le sud[1]. Ces murs sont construits de la même façon, en moellons de 45 centimètres de longueur environ et de 25 centimètres d'épaisseur pour la première période et plus petits pour la seconde. Les pierres de

[1] A l'époque où l'on fit cet agrandissement, on restaura la partie supérieure du mur *p*, *pw*; cette restauration est très visible, les matériaux sont plus petits; la tour *p* n'a pas été surélevée. L'agrandissement était impossible au nord et à l'ouest, à cause de la déclivité des flancs de la colline.

parement sont disposées par lits à peu près horizontaux; le parement extérieur est incliné, sauf à l'est, où il est vertical; l'épaisseur en couronne est de 3 m. 50. La crête de ces murs forme le niveau des constructions de la seconde époque; au-dessus s'élevait une muraille verticale en briques crues visible encore en certains points.

A l'est, au delà de la porte OX, le mur d'enceinte est vertical[1]. C'est en effet le côté du plateau, la place y était d'une attaque plus facile et la substruction en pierre n'était pas assez élevée pour nécessiter un talus incliné. C'est pour la même raison qu'on doubla le nombre des tours de défense; au lieu d'en mettre une seule à l'angle du polygone, on en éleva une autre au milieu de chaque face[2].

Le mur en briques crues qui surmontait la muraille d'enceinte est très bien conservé dans cette partie; il existe encore avec son enduit sur une hauteur de 2 m. 50 à 3 mètres; au delà de la tour GM ce mur présente un surplomb, probablement par suite de tassements de la substruction; pour le consolider, on construisit en avant un nouveau mur massif réuni à la tour voisine.

Dans ces parties où le mur de briques est encore conservé se trouvent des trous de 30 centimètres de côté, dont on voit la disposition sur la figure 1; on distingue aussi des rainures longitudinales. MM. Schliemann et Dörpfeld, s'appuyant sur ce que les briques, d'abord crues, ont été cuites après la construction du mur[3], pensaient que ces trous avaient servi à conduire la flamme au milieu des maçonneries; ils sont revenus sur cette

[1] Sur le plan d'Ilios, le parement antérieur est indiqué comme incliné; les dernières fouilles ont montré qu'il était vertical.

[2] Ces tours ont été découvertes au mois de janvier seulement.

[3] Non seulement les briques sont cuites, mais encore le mortier qui les relie.

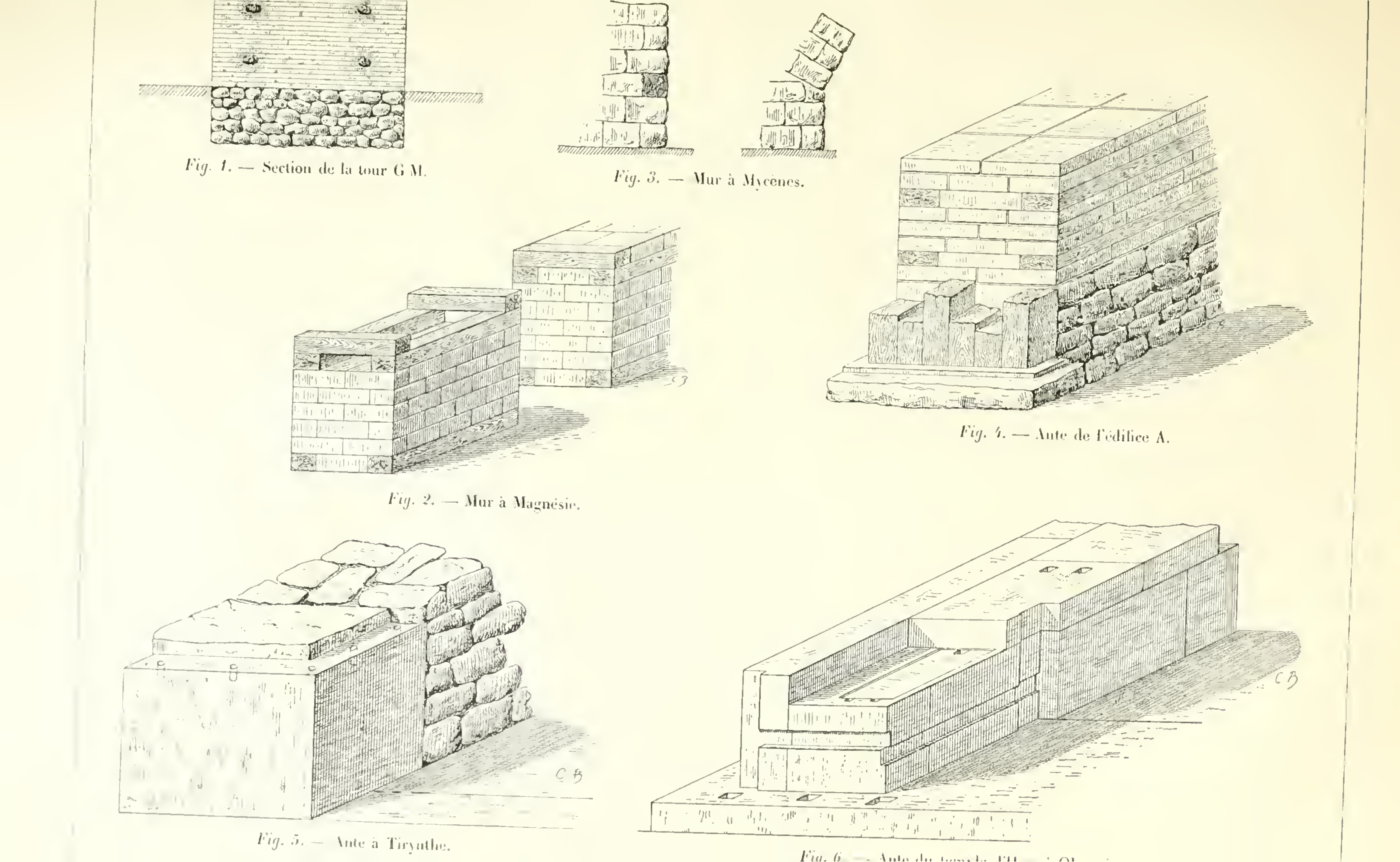


Fig. 1. — Section de la tour G M.

Fig. 3. — Mur à Mycènes.

Fig. 4. — Ante de l'édifice A.

Fig. 2. — Mur à Magnésie.

Fig. 5. — Ante à Tirynthe.

Fig. 6. — Ante du temple

opinion, et j'en parlerai avec détails dans la description des édifices de la seconde époque.

2. *Portes.* — Les saillants du polygone d'enceinte étaient renforcés par des tours distantes d'environ 20 mètres. On a découvert deux portes dans l'enceinte de la première période. La première RC est placée au milieu de la face *op;* on accède à cette porte par une rampe TU de 8 mètres de largeur et formée de blocs polygonaux grossièrement taillés.

Lorsqu'on agrandit l'enceinte au sud, on ajouta à l'intérieur les murs F, M, de façon à former une double porte; on dut pour cela détruire l'édifice D de la première période. Les fondations en moellons de ces murs sont seules visibles; les extrémités *ps* étaient revêtues de pièces de bois reposant sur des pierres plates. En même temps qu'on prolongeait la porte vers l'intérieur, on l'allongeait aussi au dehors à l'aide de deux piliers; de l'un d'eux se détache la muraille *b* de la deuxième période.

On pénétrait aussi dans l'enceinte par une seconde porte NF placée à environ 4 mètres en contre-bas de la première; on regagnait la différence de niveau à l'aide d'une rampe de 40 mètres de longueur et d'un escalier en pierre *n*. Les murs latéraux de ce long couloir ont 7 m. 50 d'épaisseur à l'entrée et sont revêtus d'un enduit d'argile en partie conservé. De deux en deux mètres environ s'élevaient contre les parois des pièces de bois verticales reliées par d'autres horizontales dont on voit encore l'empreinte sur les murs en petites pierres réunies par de l'argile; on a trouvé en place des fragments de bois carbonisés; ces poteaux servaient sans doute à supporter un plafond de bois formant passage couvert.

Un peu plus loin, en *i*, les pièces de bois, dont il ne reste que l'empreinte, ne sont plus éloignées que de 90 centimètres; elles

étaient entièrement noyées dans les murs et recouvertes d'un enduit d'argile : c'était probablement une consolidation.

Cette porte fut détruite par un violent incendie à la fin de la première période, l'enduit est en certains points complètement cuit et même vitrifié; la pierre qui est un calcaire argileux a pris une teinte rougeâtre, en d'autres points elle est entièrement réduite en chaux. Les emplacements des poteaux de bois sont comblés par des débris d'argile cuite, de fragments de pierre réduits en chaux et de bois carbonisé.

La combustion de ces poteaux de bois n'a pu produire seule de tels effets; aussi pense-t-on qu'il y avait au-dessus un plafond et peut-être des constructions en bois.

C'est à la suite de cet incendie que fut élevé le mur d'enceinte *b*; la porte fut murée et de nouveaux édifices, tels que C, furent construits au-dessus de l'entrée.

La porte OX remplaça la porte NF; les fondations sont seules conservées. Elle est semblable à la porte FM, mais plus grande. L'épaisseur des murs de fondation atteint 2 m. 50; ils sont bâtis en pierres calcaires réunies par du mortier de terre.

Au delà de la porte, à l'intérieur, le sol montait légèrement et était formé d'une couche de 10 centimètres de gravier jusqu'à l'entrée de l'édifice C.

Enfin, à une époque postérieure, on ajouta à l'entrée deux épais massifs de maçonnerie encore incomplètement déblayés.

Le plan indique en BC, à l'extrémité nord-est de l'enceinte, un mur appartenant à la première période de la deuxième époque. Je pense que cette construction est de la deuxième période, car les fouilles ont montré que c'était une rampe appuyée au mur d'enceinte et qui aboutit sans doute à une nouvelle porte. J'ajouterai que non loin de cette rampe se trouve une source qui sort du pied de la colline.

3. *Édifices.* — Comme on le voit sur le plan, l'enceinte ne renfermait qu'un petit nombre de grands édifices. Les constructions de la première période de la deuxième époque sont encore peu connues, parce qu'il faudrait détruire celles de la deuxième période pour les déblayer; le plus important est l'édifice D situé au sud-ouest, près de l'entrée FM.

Les édifices de la deuxième période sont mieux connus grâce aux fouilles de 1878 et 1879.

Si l'on pénètre dans l'enceinte par la porte OX, on arrive devant une construction C comprenant une porte et plusieurs petites chambres zy, dont le sol est recouvert de schistes. Cet édifice est évidemment de la deuxième période, puisqu'il est construit en partie au-dessus du long couloir NF. Aux extrémités des murs latéraux se trouvent des socles de pierre qui portaient, comme je le dirai plus loin, des poteaux de bois destinés à protéger le mur; le seuil de la porte est formé par une grande dalle de 2 m. 65 de long sur 1 m. 20 de large; on y voit encore les traces des montants des portes.

Au delà se trouvent les édifices A et B, les plus importants parce qu'ils sont les mieux conservés. Les substructions en pierre sont intactes en grande partie et l'on voit des restes des murailles en briques qui les surmontaient.

Le bâtiment A, dont la partie postérieure a été détruite par la grande tranchée XZ, consiste en un porche carré de 10 mètres environ de côté; au delà se trouve une grande salle de plus de 15 mètres de longueur.

Les murs ont 1 m. 50 d'épaisseur et les substructions de pierre ont 2 m. 50 de hauteur, dont 2 mètres à 2 m. 30 pour les fondations. Aux extrémités antérieures se trouvent des socles en pierre sur lesquels s'appuyaient des poteaux de 25 centimètres de côté dont les traces sont encore visibles sur la pierre;

IMPRIMERIE NATIONALE.

on a même trouvé des pièces de bois en place, mais entièrement carbonisées. Le sol du porche et de la salle est formé d'une couche d'argile dont la surface est vitrifiée; sous cette aire, la terre est noircie sur une grande épaisseur et l'on rencontre des constructions de la première période.

Les murs de briques qui surmontent les substructions en pierre sont particulièrement intéressants. Ces murs sont formés de briques de 0 m. 45 de largeur, 0 m. 67 de longueur et 0 m. 12 d'épaisseur; la largeur des joints varie de 2 à 4 centimètres. La matière employée est de l'argile mélangée de paille; le mortier qui les réunissait est de même nature; les parements étaient revêtus d'un mince enduit d'argile.

On remarque dans les murs des trous transversaux et sur les parements des rainures horizontales et verticales de l'épaisseur d'une brique; elles servaient de logement à des pièces de bois dressées sur trois faces seulement; les empreintes de ces pièces sont encore visibles.

Un fait important à remarquer, c'est que les briques actuellement cuites étaient crues au moment de la construction du mur, car le mortier lui-même est cuit. M. Schliemann pensa d'abord que cette cuisson avait eu lieu immédiatement après la construction, afin d'obtenir une plus grande solidité, les trous transversaux ayant servi à conduire la flamme au milieu du massif. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que les briques ont été cuites dans un incendie; les pièces de bois dont on voit la trace servaient à assurer la stabilité de la construction.

La cuisson des briques par un incendie paraît hors de doute, et cela pour plusieurs raisons :

1° Celles qui sont à la partie inférieure des murs (à l'extérieur) recouvertes par les décombres sont crues.

2° Si l'emploi de la paille hachée est utile dans les briques crues, il est absolument nuisible dans les briques destinées à être cuites, car la paille brûle, laisse des vides et la brique n'offre plus aucune résistance.

Si les briques sont mieux cuites autour des rainures, c'est qu'il y avait là des pièces de bois dont la combustion a donné une température plus élevée.

Si l'action du feu a été plus considérable dans le bas à l'intérieur, où l'enduit est vitrifié, et sur le sol des salles, c'est qu'il y a eu là une température plus considérable produite par la combustion des poutres du toit après leur chute.

Il devait entrer en effet une énorme quantité de bois dans la toiture. La distance des murs latéraux est de plus de 10 mètres et l'on n'a trouvé aucune trace de supports intermédiaires. Le toit devait être formé de poutres horizontales ayant 11 à 12 mètres de longueur, ce qui, en les supposant distantes de 4 mètres, nécessite un équarrissage d'environ 60 centimètres[1].

L'emploi des pièces de bois dans les murs en briques crues n'a rien qui doive nous étonner. Les constructions actuelles de l'Asie Mineure, de la Grèce même, nous en offrent des exemples; la figure 2 représente une maison en construction à Magnésie du Sipyle : on y retrouve les pièces de bois longitudinales et transversales; les poteaux verticaux sont plus rares; j'en ai cependant vu en Troade.

L'explication de cet usage est bien simple. Les maisons sont construites presque sans fondations sur un sol très compressible. Pour répartir la pression sur une plus grande surface et obtenir des tassements réguliers, on dispose dans la partie inférieure des pièces longitudinales réunies par d'autres trans-

[1] A l'arsenal du Pirée, les poutres avaient 2 pieds 1/2 d'équarrissage, soit environ 80 centimètres.

versales. Les briques crues étant compressibles et d'une façon irrégulière, on opère de même un peu plus haut.

Cette manière de faire est entrée tellement dans les habitudes des maçons de l'Asie Mineure qu'on la retrouve même dans les constructions en pierre; mais ici elle est mauvaise, car on introduit dans le mur du bois qui pourrira rapidement, les pierres placées au-dessus ne seront plus soutenues, et le mur entier s'inclinera ou s'écroulera. Dans des constructions plus soignées, on remplace la poutre par plusieurs assises de briques cuites. C'est ce que l'on fait souvent en France, afin de rétablir l'horizontalité des assises et de supporter un couronnement en briques ou en pierres de taille.

Nous trouvons des procédés analogues à des époques plus anciennes. A Mycènes, on employait les mêmes pièces de bois dans les murs en terre crue et aussi en pierre, et là le fait indiqué plus haut s'est produit : la partie supérieure du mur s'est inclinée en avant (fig. 3).

Les murs d'Athènes, au IVe siècle avant notre ère, d'après le devis de leur restauration[1], devaient présenter au point de vue de la construction une grande analogie avec ceux de l'édifice A : la partie inférieure des murs était en pierre, la partie supérieure en briques crues; des pièces de bois longitudinales et d'autres transversales, formant comme un grillage, étaient noyées dans l'épaisseur des murs. Les enduits étaient faits de terre mêlée de paille.

Dans les murs de fortification, les grillages en bois ont l'avantage de répartir sur une plus grande étendue de mur le choc des engins d'attaque[2].

J'ai dit plus haut que le front des murs latéraux était revêtu

[1] A. Choisy, *Études épigraphiques sur l'architecture grecque*. — [2] Philon de Byzance. *Fortif.*, III, 3. *Les longrines aident aux réparations des brèches.*

de poteaux de bois verticaux s'appuyant sur des socles de pierre (fig. 4). Cette disposition était d'un usage courant à Hissarlik, et on la retrouve en Grèce : elle avait pour but de préserver le mur des dégradations de la pluie. A Tirynthe (fig. 5), à Mycènes, nous retrouvons la même manière de faire; mais là l'architecte avait à sa disposition de gros blocs de pierre; il en a profité pour placer le pied des poteaux à 60 centimètres au-dessus du sol. Non seulement la partie antérieure du mur était revêtue de bois, mais aussi la face latérale, au droit des poutres de l'architrave.

Cette même disposition, nous la retrouvons à Olympie, au temple d'Héra (fig. 6); la partie inférieure des murs était en pierre de taille et l'on voit encore la trace des pièces de bois qui formaient le revêtement des antes et du mur latéral, au droit de l'architrave.

MM. Schliemann et Dörpfeld ont signalé l'analogie de l'édifice A avec d'autres découverts à Mycènes et à Tirynthe : la disposition de ces édifices, le système de construction sont les mêmes, tous paraissent avoir été détruits par un incendie. A Tirynthe, à Mycènes, comme à Hissarlik, la pierre est souvent réduite en chaux; la brique, primitivement crue, est cuite; les enduits sont vitrifiés.

On objectera peut-être que, s'il y a analogie entre les édifices de Tirynthe, de Mycènes et de Hissarlik, le système de construction des murs d'enceinte est très différent; au lieu de gros blocs on n'a, à Hissarlik, que de petits matériaux. Mais la raison en est bien simple : à Hissarlik et aux environs, il n'y a pas de ces gros blocs qu'on trouve en quantité à Tirynthe et à Mycènes sans avoir besoin de les débiter. Les murailles dites *cyclopéennes* ne sont pas la caractéristique unique d'une époque. Supposez l'architecte des murs de Tirynthe transporté dans la plaine du

Scamandre, il sera obligé de se servir des matériaux du pays, c'est-à-dire de moellons.

A 50 centimètres de l'édifice A s'élève le bâtiment B, qui lui est parallèle; il lui est aussi postérieur, car le mur de A seul est revêtu d'un enduit. Ces deux édifices sont construits de la même façon et ne diffèrent que par les dimensions. On y trouve les mêmes traces d'incendie.

Au nord-est et au sud-ouest de ces deux constructions principales, on en a découvert d'autres dont les fondations seules subsistent.

C'est dans le voisinage de ces murs, probablement dans le mur de briques crues de l'enceinte, qu'on découvrit en 1873 le grand trésor, maintenant au musée de Berlin.

Suivant M. Schliemann, les ruines formant la deuxième couche appartiendraient à la Troie homérique incendiée par les Grecs. Nous trouvons les traces d'incendie jusque dans les murs d'enceinte, près de la porte OX par exemple. Là les murs en briques crues sont complètement cuits dans leur partie supérieure, tandis que le pied est intact. Comme je le disais à propos des édifices A et B, la combustion des poutres noyées dans les murailles est insuffisante pour produire ce qu'on observe; près de la porte OX on peut expliquer la cuisson des briques par la présence d'une grande quantité de bois servant à la construction de la porte, mais plus loin les briques sont également cuites. Peut-être y avait-il, sur la crête des murs, des habitations analogues à celles décrites par Hérodote à Babylone; peut-être, comme aux murs d'Athènes, y avait-il une galerie couverte en bois? Les fouilles n'ont point encore élucidé ces points.

Malgré le mauvais état des constructions de la deuxième époque, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a là un plan bien défini, un système de construction parfaitement

arrêté. Les murailles de briques crues n'avaient pas cet aspect misérable qu'on serait tenté de leur supposer; peut-être étaient-elles, comme à Mycènes, recouvertes, à l'intérieur, de peintures détruites par l'incendie.

La deuxième époque, caractérisée par le système de construction que je viens d'exposer, a fourni une grande quantité de poteries bien différentes de celles trouvées dans la couche inférieure : ce sont des vases à tête de chouette, en forme d'animaux, des objets d'or, d'argent, de cuivre et un grand nombre de fusaïoles qui auraient servi, selon M. Schliemann, d'offrandes ou de pesons de fuseau. Peut-être aussi ces fusaïoles, très nombreuses dans la troisième couche, remplaçaient-elles les plombs des filets de nos pêcheurs : on en voit de semblables sur les bords du Tigre.

Troisième époque. — Après la catastrophe qui détruisit si complètement les édifices de la deuxième époque, la colline de Hissarlik ne fut pas longtemps abandonnée, car il n'y a qu'une faible couche de terre végétale entre les restes de ces constructions et le sol des maisons de la troisième époque. Il n'y eut même pas de nivellement fait par les nouveaux colons, sauf dans la partie sud-ouest, où l'on trouve l'édifice HS dont les fondations reposent sur celles des édifices de l'époque précédente. On a détruit les autres constructions pour mettre au jour la seconde couche, mais les coupes des monticules restés au milieu des fouilles montrent qu'il n'y avait là que des huttes en terre couvertes de roseaux[1]. Les murs renferment à la fois des

[1] On trouve en effet dans la troisième couche de nombreux débris d'argile ayant la forme de plaques de 3 à 4 centimètres d'épaisseur; ces plaques ont l'une de leurs faces plane; sur l'autre face on voit des empreintes de roseaux, de brins de paille. Ces débris proviennent manifestement de la toiture.

briques cuites et des briques crues, ce qui prouve qu'ils ont été construits avec des débris provenant des édifices de la deuxième époque.

L'épaisseur de cette couche est de 6 à 8 mètres. Dans la partie supérieure on a trouvé une quantité considérable de grands vases ou *pithoi* à demi enterrés dans le sol des maisons et servant de réservoirs pour les graines. La plupart de ces graines étaient brûlées; j'ai vu retirer 225 kilos de blé carbonisé de l'un de ces *pithoi*.

Cette troisième couche ne porte pas les marques d'un embrasement général comme la deuxième. Les traces de feu affectent parfois une forme spéciale. Ainsi, sur les parois d'un monticule voisin de la porte OX, on observe des couches plus ou moins contournées de cendres mêlées de charbons, de coquilles, puis des couches de terre et de nouvelles couches de cendres. Il y a eu là simplement des dépôts de cendres à des intervalles de temps plus ou moins éloignés; les coquilles sont intactes et n'ont pas été soumises à l'action du feu, sans quoi elles seraient réduites en chaux.

D'autres fois, les traces de feu sont localisées et peut-être dans ce cas indiquent-elles la place d'ateliers ou de fours à cuire ces nombreux *pithoi* qu'on trouve partout dans la troisième couche. Enfin, dans le monticule G, il n'y a plus que quelques charbons mélangés à des coquilles et à des ossements d'animaux.

Les poteries de cette troisième couche sont de diverse nature, et c'est là-dessus que se fonde M. Schliemann pour y distinguer quatre périodes; au point de vue de la construction, on n'en distingue qu'une seule. Sans doute, cette époque comprend un grand nombre d'années, si l'on en juge par la hauteur des débris accumulés; mais, pendant ce temps, la colline de

Hissarlik n'était occupée que par des villages, on n'y voit aucune trace de fortifications.

Une des choses qui frappent le visiteur des fouilles, c'est la quantité considérable de coquilles qu'on y trouve partout, et surtout dans la troisième couche. Ces coquilles devaient servir à l'alimentation des habitants, car elles sont souvent mélangées à des ossements d'animaux, chèvres, moutons, porcs, sangliers, cerfs, etc., et à de nombreux fragments de poteries jetés sans doute au rebut. On a dit que ces coquilles, qu'on trouve quelquefois au milieu des briques, provenaient de la décomposition de ces briques; mais je crois plutôt que la présence des coquilles dans les murs est due à ce que les ouvriers, peu difficiles sur le choix des matériaux, prenaient une terre quelconque, mélangée parfois de coquilles, restes de nourriture. Ni aux environs de Hissarlik, ni sur les bords de la mer, on ne trouve une terre semblable.

Quatrième époque. — La quatrième époque correspond à l'Ilium grec et romain. Il n'y a aucun doute au sujet de l'identification de ces ruines; les inscriptions, les monnaies en fournissent de nombreuses preuves. Les poteries qu'on trouve dans la partie inférieure de cette couche sont absolument semblables aux poteries grecques des ve et vi^e^ siècles.

Quant aux constructions, elles comprennent des murs d'enceinte, des temples et, dans la partie occidentale, des maisons d'habitation. De nombreux fragments d'architecture, plusieurs métopes, parmi lesquelles une représente Phébus Apollon avec le quadrige du Soleil, appartiennent à l'époque macédonienne ou sont antérieures.

Les autres édifices sont de l'époque romaine; deux d'entre eux avaient leurs fondations intactes, une porte et un portique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'accumulation des ruines grecques est considérable, les débris sont facilement reconnaissables à la quantité de fragments de marbre qu'on y trouve; le mur d'enceinte de l'Ilium romain est bâti sur une couche de débris de 10 mètres appartenant à l'Ilium grec.

En résumé, l'accumulation des débris sur la colline de Hissarlik forme quatre couches bien distinctes, dont la hauteur totale est de 16 mètres environ. La première, la plus profonde, encore peu connue, remonte aux temps préhistoriques; on n'y voit pas de métal, mais seulement des objets de pierre. Dans la seconde, on est en présence d'un art déjà avancé; il y a une manière de construire parfaitement déterminée et qu'on retrouve à Mycènes, à Tirynthe; le métal abonde; les bijoux, les armes sont nombreux. Toute cette couche porte les traces d'un violent incendie. La troisième nous montre une accumulation de débris provenant de huttes, de constructions sans importance. Enfin, la quatrième couche contient les restes des constructions grecques et romaines.

Y avait-il sur la colline de Hissarlik une ville au sens propre du mot? La partie mise au jour par M. Schliemann couvre une faible surface; l'enceinte des constructions de la deuxième époque occupe une superficie moindre qu'un hectare et l'Ilion hellénique occupe une surface à peu près double. Ce n'était donc point là une ville, mais seulement une acropole, une place fortifiée analogue aux châteaux du moyen âge.

La ville, au moins à l'époque gréco-romaine, s'étendait au sud et à l'est de l'acropole; une tranchée creusée au sud a fourni de nombreux fragments de colonnes, des murs d'habitation avec des canaux dallés ou des tuyaux de poterie. Tout le plateau de Hissarlik jusqu'au village de Chiblak est couvert de pierres et de poteries brisées; un grand théâtre romain a été

découvert au nord-est de l'acropole, des murs d'enceinte sont visibles en divers points; tout cela montre bien l'existence d'une ville de l'époque gréco-romaine, mais on n'a point encore trouvé les restes de la ville de la deuxième époque, de la Troie homérique, selon M. Schliemann. Il est probable que les constructions de cette ville étaient analogues à celles de la troisième couche.

Il serait intéressant de déblayer complètement la grande rampe dallée TU et de voir à quoi elle aboutissait.

Après avoir décrit les ruines de Hissarlik, je dois dire quelques mots de la théorie du capitaine Bœtticher, d'après laquelle il n'y aurait ni enceinte, ni tours, ni portes, ni maisons d'habitation, mais seulement des restes de constructions ayant servi à l'incinération des cadavres. D'après cette théorie, l'espace polygonal entouré de murs est une cour à incinérations; des angles de l'enceinte, et se dirigeant vers l'extérieur, partent des murs reliés par d'autres, transversaux et formant de nouvelles cours. Les communications entre ces cours remplies de bûchers enflammés se faisaient dans l'intérieur des murailles à l'aide de petits corridors étroits. . . . .

. . . .

Le cadavre était introduit dans un *pithos* autour duquel on élevait le bûcher.

Le capitaine Bœtticher émit son hypothèse avant les fouilles de 1878-1879 et la publication de l'ouvrage *Troja*, et il faut reconnaître que certains passages de l'édition d'*Ilios* de 1881 lui fournissaient des arguments.

A cette époque, la deuxième couche n'était pas entièrement déblayée, aucun architecte n'avait encore visité les fouilles et on croyait que les murs voisins des édifices A et B de la deuxième époque se prolongeaient jusqu'au sud et appartenaient à une

même muraille d'enceinte. D'autre part, le mur d'enceinte du sud était décrit comme présentant au milieu une galerie longitudinale; de là l'hypothèse des corridors de M. Bœtticher. Or les deux murs voisins de A et de B appartiennent à deux constructions différentes et la muraille d'enceinte est massive.

Dans l'édition allemande d'*Ilios*, M. Schliemann parle de la découverte d'une maison remplie de cendres de bois, jaunes et brunes, de 6 à 7 pieds d'épaisseur et au milieu desquelles se trouvait un squelette. Le capitaine Bœtticher en conclut que cette accumulation de cendres provenait de la combustion de grands bûchers; mais, en 1878-1879, on reconnut que les cendres n'étaient en réalité que des débris de briques de terre plus ou moins cuites et réduites en poussière.

Un des points fondamentaux de la théorie du capitaine Bœtticher était la découverte de vases présentés par le docteur Schliemann comme *urnes funéraires;* or, au début des fouilles, M. Schliemann avait donné ce nom à la plupart des vases découverts par lui, et il a reconnu que beaucoup d'os qu'il avait regardés comme humains n'étaient en réalité que des ossements d'animaux domestiques ou sauvages. Les *pithoi* qui ont été trouvés en si grand nombre contenaient, pour la plupart, des graines et servaient de réservoirs[1].

Suivant le capitaine Bœtticher, la colline de Hissarlik aurait été couverte de constructions en terrasses à la manière assyro-babylonienne. On n'observe rien de semblable; la deuxième couche, presque complètement déblayée, n'offre qu'un seul étage d'édifices.

[1] M. Bœtticher a fait des expériences tendant à prouver qu'il est impossible de conserver de l'eau dans des vases analogues. Or, dans l'Amérique du Sud, on les emploie pour conserver l'huile, le vin et toutes sortes de liquides. On supprime la porosité de ces vases en y faisant bouillir de l'eau mélangée de son.

Quant aux murs partant des angles du polygone d'enceinte et se dirigeant vers l'extérieur, on n'en trouve aucune trace; il y a seulement, comme dans tous les murs de fortifications, des tours dont le parement antérieur est parfois très net.

En terminant, il me reste à indiquer de quelle façon sont conduites les fouilles de Hissarlik. On a accusé MM. Schliemann et Dörpfeld d'avoir faussé le résultat des fouilles et donné des plans de fantaisie. Pendant quinze jours j'ai parcouru les ruines, le plan à la main; partout j'ai constaté une concordance parfaite avec l'état des lieux.

Actuellement, M. Schliemann procède à un déblayement méthodique des murs d'enceinte de la deuxième époque, de la rampe du nord-est et des constructions de l'époque gréco-romaine situées à l'ouest de l'acropole. Il emploie journellement quatre-vingts ouvriers; les déblais sont transportés hors de la colline à l'aide de wagons Decauville.

Pour parvenir aux couches inférieures, il faut nécessairement détruire les constructions supérieures; mais cette destruction n'est faite qu'après qu'on a relevé exactement les murs et pris un nombre suffisant de photographies pour en montrer l'aspect sous toutes les faces. Quant aux objets trouvés, on indique pour chacun la place et la profondeur à laquelle il a été trouvé.

M. Schliemann se propose encore, dans cette campagne ou dans la prochaine, de fouiller les environs de l'acropole et de chercher l'emplacement de la ville de la deuxième époque[1].

Si les découvertes de Hissarlik ont été l'objet de nombreuses

[1] Les résultats des fouilles de la campagne de 1890 ont été publiés, peu de temps après la mort de M. Schliemann, sous le titre : *Bericht über die Ausgrabungen in Troja im Jahre 1890, von Dr Heinrich Schliemann* (Brockhaus, janvier 1891). M. Dörpfeld y a joint un plan détaillé des constructions de la deuxième époque, qu'il divise en trois périodes, correspondant à des agrandissements successifs.

discussions, d'attaques même, si l'on n'accepte pas entièrement toutes les explications de M. Schliemann, il n'en est pas moins vrai que l'archéologie lui doit une grande reconnaissance pour avoir mis sa fortune et sa personne au service d'une œuvre qu'aucun avant lui n'avait osé entreprendre.

Louviers, le 21 juin 1890.

C. Babin,
Ingénieur des ponts et chaussées.

II

CONFÉRENCE TENUE À HISSARLIK

EN MARS 1890.

Les soussignés, invités par MM. H. Schliemann et W. Dörpfeld à visiter les fouilles de Hissarlik, après avoir pris connaissance des écrits de M. le capitaine Bœtticher relatifs à la destination des monuments découverts, et en particulier de l'ouvrage suivant : *La Troie de Schliemann, une nécropole à incinération*, ont procédé pendant plusieurs jours à une visite minutieuse des ruines. Les résultats de cette visite sont consignés dans les articles suivants :

1° Les ruines de Hissarlik occupent l'extrémité d'une colline dirigée de l'est à l'ouest, qui s'avance dans la plaine du Scamandre. Cette position, d'où l'on domine la plaine et, au delà, l'entrée de l'Hellespont, nous paraît éminemment favorable à l'établissement d'une place fortifiée.

2° On y voit des murs, des portes, des tours provenant des enceintes fortifiées et appartenant à des époques différentes.

3° L'enceinte indiquée en rouge dans *Troja*, pl. VII, et *Ilios* (éd. française), pl. VII, consiste en une substruction de pierres calcaires à parement antérieur généralement incliné et surmontée d'un mur vertical en briques crues. En certains points l'enduit de ce mur en briques est même conservé.

Trois tours, récemment découvertes, portent encore le mur supérieur; elles se trouvent à l'est dans la partie de cette enceinte

où la substruction en pierre a la moindre hauteur et avait par conséquent moins besoin d'être consolidée par des contreforts.

4° Une coupe transversale faite dans le mur *b*, en face de la grande tranchée XZ, a prouvé l'absence de *corridors*, contrairement à ce qu'on a prétendu. Pour les murs en briques, le seul exemple qui puisse être invoqué en faveur de cette hypothèse est celui fourni par les murs voisins des édifices A et B; or ces deux murs appartiennent réellement à des constructions distinctes.

5° La colline de Hissarlik n'a jamais présenté la forme d'une construction à terrasses où les étages vont en diminuant; au contraire chaque couche occupe un espace plus grand que celle immédiatement inférieure.

6° L'examen des différentes couches a donné lieu aux observations suivantes :

Dans la couche inférieure, on voit seulement quelques murs à peu près parallèles, et l'on n'y trouve rien qui puisse prouver qu'il y ait eu des incinérations de corps humains.

La deuxième couche, qui présente le plus d'intérêt, est composée de ruines d'édifices dont les principaux offrent une analogie absolue avec les palais de Tirynthe et de Mycènes.

Les couches immédiatement supérieures sont formées d'habitations superposées et d'époques différentes, dont un grand nombre contenaient des *pithoi*.

Enfin, dans la dernière couche, nous voyons les fondements d'édifices gréco-romains et de nombreux fragments d'architecture de la même époque.

7° Les nombreux *pithoi* que nous avons vu mettre au jour dans la troisième couche étaient encore en place, debout et

disposés isolément ou par groupes. Ils contenaient parfois de grandes masses de blé, de pois et de graines oléagineuses plus ou moins carbonisées, mais jamais des ossements humains calcinés ou non. Les parois de ces *pithoi* ne paraissent pas d'ailleurs avoir été soumises à une température excessive.

8° En résumé, nous déclarons n'avoir trouvé, dans aucune partie des ruines, des indices quelconques pouvant faire croire à des incinérations de corps humains. Les traces de feu qu'on rencontre dans les différentes couches proviennent, pour la plupart, d'incendies. La violence du feu, dans la deuxième couche, a été telle que les briques de terre crue sont en partie cuites et même vitrifiées à la surface.

Enfin, nous tenons à constater que les plans contenus dans les ouvrages *Troja* et *Ilios* sont entièrement conformes à l'état des lieux, et que nous partageons complètement les vues exposées par MM. Niemann et Steffen dans le procès-verbal de la conférence des 1-6 décembre 1889.

Fait à Hissarlik, le 30 mars 1890.

Signé :

C. Babin, ingénieur des ponts et chaussées, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris;

Frank Calvert, vice-consul des États-Unis;

Dr F. von Duhn, professeur ordinaire d'archéologie à l'université d'Heidelberg;

Dr Grempler, conseiller intime sanitaire, président de la Société archéologique silésienne à Breslau;

O. Hamdy, directeur général du Musée impérial de Constantinople;

Dr Carl Humann, directeur du Musée royal prussien;

Rudolf Virchow, membre de l'Académie royale des sciences de Berlin, correspondant de l'Institut de France;

Dr Charles Waldstein, directeur de l'École archéologique américaine à Athènes, délégué du Smithsonian Institution, Washington.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'ÉTAT RELIGIEUX
DE LA GRÈCE ET DE L'ORIENT
AU SIÈCLE D'ALEXANDRE.

LA GRÈCE, LA THRACE ET L'ASIE MINEURE, LES PRÉLUDES DU SYNCRÉTISME,

PAR M. FÉLIX ROBIOU,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

AVANT-PROPOS.

L'objet du travail que j'aborde en ce moment est de déterminer avec précision ce qu'étaient les croyances et le sentiment religieux chez les différents peuples que mit en contact intime et durable la conquête d'Alexandre, ce qu'ils étaient, dis-je, au moment où cette conquête eut lieu. On a bien des fois retracé le développement des doctrines religieuses de la Grèce; divers savants, mes maîtres, ont approfondi les croyances de divers peuples de l'Orient. Mais on ne s'est pas encore, ce me semble, attaché spécialement à établir la concordance chronologique dont je parle ici. Il me semble même que les efforts si laborieux et si heureux faits, dans notre siècle, pour donner à l'Europe des connaissances étendues et solides sur ce qui concerne l'Égypte, l'Assyrie et l'Éran n'ont pas encore eu pour objet de déterminer dans une mesure suffisante, au moins pour les deux premières, les variations que leurs croyances ont subies, et encore

moins l'état précis de ces croyances au moment où les conditions du contact entre les Grecs et les Orientaux ont, par le fait de la conquête, commencé à se produire largement.

Cet objet d'études me paraît un des plus importants qu'offre l'histoire de l'antiquité, et je suis loin de penser que l'intérêt qu'il présente se borne à la connaissance, même la plus exacte et la plus étendue, des mythologies.

L'histoire des religions n'est pas tout entière, à beaucoup près, dans celle de leurs doctrines dogmatiques. On ne la possède pas véritablement quand on ne s'est pas rendu compte des *principes moraux* qui peuvent être affirmés ou combattus par elles, et de l'*effet moral* qu'elles ont produit en réalité sur leurs adhérents

On en a parlé quelquefois au sujet de la Grèce, parce qu'elle est depuis longtemps connue, et cependant, même pour elle, on ne s'est pas assez attaché à distinguer les temps. Si l'on a reconnu habituellement une différence notable, à cet égard, entre les temps héroïques et les temps de haute civilisation, entre les temps classiques et ceux de la décadence, on ne s'est guère préoccupé, ce me semble, des époques de transition, considérées comme telles, et spécialement du moment critique où l'hellénisme va se pénétrer des idées de l'Orient. On ne s'est pas demandé, dans une étude suivie, si déjà la Grèce n'avait pas pris un avant-goût des religions de l'Asie, et surtout dans quel sens, dans quelle mesure elle l'avait fait. On ne s'est pas demandé non plus quelle ouverture ou quelle résistance les doctrines dogmatiques et morales des peuples orientaux présentaient à l'importation de l'hellénisme, encore moins connu d'eux que leurs croyances ne l'étaient de la Grèce, au moment où va s'opérer l'invasion gréco-macédonienne.

Voilà ce que la variété des études que je poursuis depuis

plus de trente années m'enhardit à entreprendre, avec le désir d'exposer le résultat de mon étude au jugement de l'Académie, qui déjà tant de fois a encouragé de ses suffrages mes tentatives pour éclaircir quelques points de l'antiquité tantôt classique, tantôt orientale. Sans doute je n'ai pas porté un égal effort sur toutes les parties de ce domaine. L'égyptien est le seul, parmi les idiomes orientaux, dont j'aie fait une étude suivie. Mais, si je ne peux guère vérifier, dans les textes originaux, les documents de l'Asie, ces documents ont été l'objet d'études si approfondies, de traductions si étendues et si soignées, qu'elles peuvent, dans une mesure suffisante, tenir lieu des originaux pour une étude générale.

Ainsi l'objet de ce mémoire sera triple, pour chacun des peuples dont il comprendra les doctrines : Quels étaient les principes de sa croyance au IVe siècle avant notre ère? Dans quelles relations se trouvaient-ils avec les principes moraux? Quelle action ces doctrines avaient-elles sur les populations[1]? Je me garderai de compliquer un sujet déjà si vaste, soit en m'étendant sur des questions d'origine, soit en m'arrêtant sur des détails mythologiques depuis longtemps connus et d'un intérêt secondaire pour l'objet que je me propose ici.

[1] Sur ce dernier point, je l'avoue, les textes historiques sont bien souvent trop laconiques.

PREMIÈRE PARTIE.

LES CROYANCES HELLÉNIQUES AU IV[e] SIÈCLE.

---

§ 1.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Il est facile de connaître quelles étaient les doctrines religieuses professées par les philosophes et par les poètes de la Grèce. Il l'est moins de se faire une idée exacte et sûre de ce qu'étaient les sentiments populaires, dans la période de transition que nous étudions ici. Il nous faut aborder cette question par des voies indirectes; cependant il n'est pas impossible, ni même bien téméraire, d'en entreprendre la solution.

On connaît, très bien pour l'Attique et partiellement au moins pour les autres parties de la Grèce, ce qu'était le culte public; les Mystères eux-mêmes ne nous sont plus aussi bien cachés qu'ils l'étaient il y a cent ans. Les inscriptions religieuses abondent, et certains écrivains de la période impériale, Pausanias surtout, en constatant la *persistance* de croyances et pratiques *locales fort anciennes*, sous des *formes* évidemment *primitives*, nous permettent au moins d'entrevoir quelles idées, quels sentiments on y rattachait dans les temps intermédiaires. Les historiens, les orateurs, les poètes sont aussi des témoins à invoquer, car il est souvent facile de distinguer ce qu'ils disent en leur propre nom de ce qu'ils constatent touchant le temps dont ils parlent, même quand c'est leur propre temps.

Que l'adoration des divinités homériques formât le fond de

la religion populaire, cela n'est pas contesté; mais qu'elle constituât une doctrine précise et fixe, ce serait une grande erreur de le croire.

Jamais on n'a eu, en Grèce, le moindre scrupule à considérer comme sacrée la théogonie béotienne, celle que l'auteur des Ἔργα καὶ Ἡμέραι a probablement rédigée, du moins en grande partie. Or la contradiction est ici flagrante avec la théogonie homérique; on peut même dire qu'on y trouve un modèle offert au syncrétisme futur, car il est facile d'y reconnaître des éléments asiatiques; et la réalité d'une ancienne colonie phénicienne en Béotie est démontrée spécialement par les noms ou surnoms topiques de certaines divinités[1]. Il est curieux de voir que l'on ne trouve *jamais*, ni chez les lettrés ni dans la foule, une difficulté soulevée touchant les contradictions de croyances, même les plus manifestes et les plus graves, dans les traditions religieuses de la Grèce. Ceci nous rappelle déjà qu'il n'y avait point là un enseignement religieux proprement dit. Une sorte d'enseignement se produisait, il est vrai, par les fêtes, les chants, le théâtre; il se transmettait, dans une certaine mesure, par l'éducation domestique et par le culte privé; il était même fort étroitement lié, sur certains points, aux traditions patriotiques, à l'invocation des divinités poliades. Mais il ne se forma jamais, en Grèce, un enseignement dogmatique organisé. Le sacerdoce hellénique ou, pour parler plus juste, *les sacerdoces* helléniques, exclusivement destinés à l'accomplissement des *rites*[2], n'ont jamais songé à formuler, encore moins à répandre ou à maintenir un tel enseignement. Il n'y a donc pas à chercher ce qu'il fut ou ce qu'il put être à telle ou telle époque; mais il est assez facile de reconnaître

[1] Voir François Lenormant, *La légende de Cadmus*, § 4. — [2] Voir le développement de cette pensée dans *Les Sacerdoces athéniens* de Jules Martha, chap. I, II, V, VI.

quelle impression était produite par l'ensemble des traditions.

Le principe du polythéisme dominait chez les divers peuples sans contestation aucune. Il y avait eu, dans Homère, des idées un peu confuses, très altérées, quelque peu contradictoires dans les détails, d'une providence suprême, personnifiée par Zeus[1]. Mais, aux temps purement historiques, si Zeus est un dieu plus puissant que les autres, il a surtout conservé le caractère mythologique, qui, dans Homère lui-même, ne saurait lui être contesté. Les cultes locaux sont multipliés dans une même ville; les tribus grecques se sont communiqué leurs dieux; on ne ménage nulle part le respect à tous ceux qui sont adorés dans la race hellénique ou même dans la race pélasgique et qui ont formé la population de l'Olympe. Mais le *caractère divin* ne consiste plus aux yeux de la foule, si lettrée qu'elle soit (car *elle l'est*, du moins à Athènes), que dans la *puissance* et, pour quelques dieux ou déesses, dans la *beauté*.

Les *mythes poétiques* sont donc le tissu de la religion, le *fond même* de la croyance. Les Grecs ne cherchent, dans leurs dieux, que des protecteurs et non des modèles. L'ordre moral n'est pas complètement séparé de l'ordre religieux, mais ils ne se touchent que par quelques points déterminés; l'infraction des lois morales n'est, suivant la croyance populaire, punie que dans certains cas, et plutôt en ce monde que dans l'autre. Tout ceci résulte de l'histoire de cette époque; nous verrons ailleurs les traditions juxtaposées à celles-là.

L'horreur même et l'épouvante causées par le sacrilège sont-

[1] La Μοῖρα homérique est l'expression certaine et même constante de ces idées. Voir, sur ce point, *Schicksal und Gottenheit* de M. Augustin Christ, professeur à l'Université d'Insprnck. J'ai repris et vérifié, vers par vers, la démonstration de cet auteur, dans mon cours de 1881 à la faculté de Rennes.

elles bien vivantes encore au milieu du IVe siècle? Oui, répondra-t-on peut-être, en se rappelant les deux guerres sacrées de Phocide et de Locride. Je serais tenté de faire, et pour le même motif, une réponse contraire. Les peuples qui prirent les armes à l'appel des Amphictions étaient loin de comprendre la Grèce entière; ils ne constituaient pas même le corps amphictionique tout entier. Ce fut l'intervention d'une puissance à peine grecque, ce fut l'ambition macédonienne qui décida la victoire. Ni Sparte ni Athènes, qui toutes deux avaient leur vote dans ce conseil, ne prêtèrent assistance aux Amphictions. Athènes se montra favorable aux Phocidiens; et l'un des plus sanglants reproches que Démosthène adresse à Eschine, en présence du peuple athénien, c'est d'avoir voté la guerre d'Amphissa : nous sommes loin du procès des Hermocopides. Il y a plus : l'or du temple de Delphes (de Delphes!) attira dans l'armée phocidienne cette multitude immense de mercenaires, et par conséquent de *volontaires*, qui lui permit de prolonger si longtemps sa résistance. La crainte d'un châtiment divin réservé aux sacrilèges, ce qui était le point capital de la morale religieuse des Grecs, était donc elle-même singulièrement affaiblie dans ce temps-là. Quant à l'union antique entre le culte des divinités poliades et le dévouement à la patrie, l'emploi, désormais dominant, des mercenaires dans les armées grecques ne donne-t-il pas à penser que ces deux sentiments s'étaient simultanément affaiblis?

Mais quelles impressions devait produire encore dans les masses l'adhésion, réelle après tout, qu'elles donnaient aux traditions mythologiques? Que représentait ce polythéisme hellénique, qui avait alors évincé presque complètement, si ce n'est dans l'école de Platon, les traditions d'un ordre plus élevé aisément reconnues dans certains poètes : dans Homère, dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pindare, dans Sophocle; ajoutons, si l'on veut, dans Phidias? Voilà ce qu'il nous faut maintenant examiner en détail.

§ 2.

ZEUS ET HÉRA.

Dans les fables très populaires, très variées quant aux détails, mais constantes dans leur caractère sensuel, qui depuis longtemps remplissaient la mythologie de la Grèce, même au sujet du souverain des dieux, l'anthropomorphisme avait acquis plus qu'une prépondérance décidée : il était le fond de la croyance. Peut-être certaines représentations dramatiques des ve et ive siècles contribuèrent-elles à l'enraciner de plus en plus, en mettant sous les yeux du peuple des actes quelquefois révoltants, toujours effets de passions tout humaines, actes qu'on attribuait aux dieux. Le théâtre paraît même éliminer à peu près de sa propre tradition, vers la fin du ve siècle, les œuvres qui pouvaient, dans une certaine mesure, contre-balancer cette impression, en représentant la puissance divine sous un autre aspect.

Zeus, il est vrai, ne figure pas directement dans les pièces qui nous restent d'Euripide et d'Aristophane; mais son absence persistante, sa neutralité dans les situations où se mêlent les dieux et les hommes comportent, en quelque sorte, l'oubli de cette souveraineté que lui attribuait si énergiquement Homère; encore le mot *neutralité* serait-il bien insuffisant quand on se souvient du *Plutus* d'Aristophane, la pièce précisément qui marque la transition entre l'ancienne comédie et la moyenne, entre le théâtre du ve siècle et celui du ive. Et quant à Euripide, si l'idée du fatalisme domine moins dans les *Phéniciennes* que celle de l'expiation, Héra dans l'*Hercule furieux*, Aphrodite dans l'*Hippolyte*, sinon Bacchus dans les *Bacchantes* du même

auteur, sont représentées sous des traits fort peu estimables, et on ne trouve nulle part une protestation de Zeus dans le sens de la loi morale; il est vrai que le poète eût été gêné par le souvenir du marché cruel que Zeus avait, dans l'*Iliade*, contracté avec Héra[1], marché que n'avaient point oublié les très nombreux lecteurs de l'*Iliade* qui assistaient aux pièces d'Euripide.

Il n'y avait donc pas eu, du xe au ive siècle, transformation complète et systématique du sentiment religieux parmi les Grecs, il n'y avait pas eu surtout révolution violente; mais un mouvement réel quoique lent avait produit un grand *abaissement de niveau;* même du ve au ive siècle, même du commencement à la fin du ve, ce mouvement est très reconnaissable. Il l'est de Sophocle à Euripide; il l'est de Phidias à Praxitèle, et tous ont été très populaires chez leurs contemporains. La crise se produisit surtout à la fin du ve siècle, temps où l'on vit une même génération d'Athéniens poursuivre avec frénésie le procès des Hermocopides et accueillir les *Grenouilles* et les *Oiseaux*. Le procès de Socrate éclata alors : il témoigne d'un *éloignement* instinctif pour l'élévation de la doctrine, en même temps que d'un *attachement* passionné aux croyances mythologiques, dont pourtant Aristophane produisait la charge gro-

[1] *Iliade*, IV, 50-68 :

Τὸν δ'ἠμείβετ' ἔπειτα βοῶπις πότνια Ἥρη·
Ἤτοι ἐμοὶ τρεῖς μὲν πολὺ φίλταταί εἰσι πόληες,
Ἄργος τε Σπάρτη τε καὶ εὐρυάγυια Μυκήνη·
Τὰς διαπέρσαι, ὅτ'ἄν τοι ἀπέχθωνται πέρι κῆρι,
Τάων οὔτοι ἐγὼ πρόσθ' ἵσταμαι οὐδὲ μεγαίρω.
. . . .
. . . . Σὺ δὲ θᾶσσον Ἀθηναίῃ ἐπιτεῖλαι
Ἐλθεῖν ἐς Τρώων καὶ Ἀχαίων φύλοπιν αἰνήν,
Πειρᾶν δ' ὥς κε Τρῶες ὑπερκύδαντας Ἀχαιοὺς
Ἄρξωσι πρότεροι ὑπὲρ ὅρκια δηλήσασθαι.
— Ὣς ἔφατ', οὐδ' ἀπίθησε πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε.

tesque sans exciter de scandale, parce qu'il n'y avait point là d'opposition *essentielle* entre la charge et la réalité; le Zeus populaire de ce temps-là ne ressemblait nullement au dieu de Socrate et de Platon.

Sortons d'Athènes. Il n'y a pas de littérature thébaine ou delphique, insulaire ou péloponésienne, léguée par le siècle dont nous parlons; comment donc retrouver alors des traces certaines de l'état des esprits hors de l'Attique, si ce n'est à l'occasion des guerres sacrées dont je cherchais tout à l'heure à déterminer le véritable caractère, la véritable portée? Eh bien, je le répète, je ne craindrai pas, pour retrouver les données qui nous importent, de recourir à une œuvre bien postérieure au IVe siècle et même à la conquête romaine, à l'ouvrage de Pausanias.

Pausanias est parfois historien de propos délibéré, et sa critique n'est pas des plus sûres; mais il l'est surtout quand il n'y pense pas, dans le sens que j'indiquais vers le commencement du paragraphe précédent. Les épithètes mêmes attachées au nom d'une divinité dans différents cultes locaux, épithètes qu'il ne manque point de citer, peuvent avoir une importance considérable pour l'intelligence des doctrines ou des sentiments qui s'y rattachaient, et j'en ferai souvent usage

Ces qualifications, significatives et instructives, dans ce sens du moins, Zeus en avait peu qui fussent attachées aux monuments de l'Attique. Le temple de Zeus Olympios, dont la construction fut reprise en divers temps, depuis le siècle de Pisistrate jusqu'à celui d'Hadrien, représente simplement l'idée d'un sanctuaire du souverain de l'Olympe; l'autel de Zeus *Polieus* nous indique que Zeus était invoqué parmi les protecteurs spéciaux de la république. Cet autel ne nous rappelle en plus qu'un rite un peu puéril : il fallait, pour qu'on se permît d'immoler les taureaux destinés à ces sacrifices, qu'ils eussent commis le sa-

crilège de saisir sur l'autel les grains, les gâteaux qu'on y avait déposés[1], rite probablement très antique, mais qui ne nous apprend pas grand'chose sur le caractère du dieu. On peut cependant y trouver l'idée de rattacher à l'hommage rendu à Zeus la doctrine de l'horreur du sang, horreur assurément bien effacée dans la Grèce du IVe siècle, si tant est qu'elle ait jamais prévalu dans ce pays. Ζεὺς βουλαῖος, qui avait un temple dans le palais du sénat[2], était manifestement aussi une divinité poliade.

Mais il est d'autres épithètes données au même dieu chez les Athéniens, qui ne sont pas attachées seulement, ce semble, à des temples ou à des autels spéciaux; il convient d'autant plus de les mentionner ici. Une inscription citée par Auguste Mommsen[3] constate qu'on lui rendait un culte sous le nom de Ζεὺς γεωργός, et, comme cette attribution ne se réfère à aucun des caractères mythologiques du dieu, il n'est pas possible de méconnaître ici le Zeus ancien, maître universel de la nature.

Un autre caractère était attribué à Zeus par les Athéniens, dans la fête des Buphonies; il y était adoré comme Ζεὺς Μειλίχιος, c'est-à-dire comme le dieu qu'on pouvait se rendre propice par un culte expiatoire. Il semble qu'on trouve ici une pensée morale plus étendue que dans les épithètes Ξένιος, Ὅρκιος ou même Φίλιος, se référant à certains devoirs dont les deux premiers appartiennent à des faits exceptionnels. Μειλίχιος rappelle les titres d'Ἀλεξίκακος et d'ἱκέσιος, et il est, en quelque sorte, synonyme de celui-ci, qui exprime une idée de miséricorde; mais Ζεὺς Μειλίχιος était l'objet d'un culte spécial chez les Athéniens. Son autel était érigé sur la *voie sacrée*, au delà

[1] Voir Otto Jahn, *Giove Polieo in Atene*. On faisait ensuite le procès à la hache qui avait frappé les victimes.

[2] Voir Antiphon, cité par Jules Martha, dans *Les Sacerdoces athéniens*, p. 165. Le culte de ce dieu existait donc au Ve siècle.

[3] *Heortologie*, p. 317. L'auteur renvoie au n° 523 du *Corpus Inscr. Graec.* Cf. Preller, *Griech. Mythol.*, I, p. 80-85, 109 de l'édition de 1854.

du Céphise, et ce culte devait être bien ancien, puisqu'on le faisait remonter à Thésée, qui, disait-on, s'était purifié là, après avoir tué le brigand Sinis. Or l'autel subsistait encore au temps de Pausanias[1], et par conséquent nous pouvons, sans crainte de témérité, comprendre cette adoration spéciale de Zeus dans les rites et traditions d'Athènes au IVe siècle. A l'époque que nous étudions, on sacrifiait à *Zeus Soter* le dernier jour de l'année[2].

Nous retrouvons, en Argolide, le culte de Zeus Milichios comme appartenant au IVe siècle, puisque sa statue était l'œuvre de Polyclète[3]; mais, dans l'Attique, il avait alors une importance particulière, car la fête qui lui était consacrée était celle des *Diasia*, la fête nationale par excellence de Zeus : Ἔστι καὶ Ἀθηναίοις Διάσια ἃ καλεῖται Διὸς ἑορτὴ Μειλιχίου μεγίστη, dit Thucydide[4]. Et Xénophon (*Anab.*, VII, 8) raconte que ce rite fut célébré dans la retraite des Dix Mille, *pour apaiser* la divinité[5]. A Athènes, il l'était, au nom du peuple, par l'archonte-roi; mais il pouvait aussi être pratiqué dans la vie privée; le jeûne en faisait partie aussi bien que des Mémactéries et des Diipolies[6], ce qui confirme le caractère expiatoire de la fête.

L'ancienneté de l'*universalité des fonctions* reconnue à Zeus se retrouve non loin de là, à Mégare. Au-dessus de la tête de Zeus Olympios étaient représentées les Saisons (Ὥραι) et les Mœres. Les premières étaient manifestement destinées à exprimer en lui le régulateur du monde physique, et les secondes l'arbitre du monde physique et moral tout entier. Tel est, d'ailleurs, le sens que Pausanias lui-même reconnaît à cette représenta-

[1] *Attica*, XXXVII, 3.
[2] Lysias, XXXVI, 6.
[3] Paus., *Cor.*, XX, 1.
[4] I, 126. Ce passage de Thucydide est cité par M. Oscar Band, dans *Die attische Diasien*, 1883.
[5] Oscar Band, *ibid.*
[6] Id., *ibid.*

tion[1]; et il cite une tradition qui fait dater du ve siècle la statue de ce dieu, à laquelle Phidias lui-même aurait travaillé. Dans tous les cas, on reconnaît bien ici la Mœre de l'*Iliade*, organe de Zeus : ce n'est pas l'expression d'un destin aveugle. La persistance de cette tradition, fixée au siècle de Phidias par un monument de l'art, ne pouvait être omise dans une recherche telle que la nôtre. Elle est un indice d'une résistance plus ou moins sourde de la doctrine ancienne à la dégénérescence mythologique, lutte peu consciente peut-être, mais qui témoigne d'impressions, à la fois *simultanées et diverses* en différentes parties de la Grèce, sans la connaissance desquelles on ne peut se faire une juste idée de l'état des esprits.

A Corinthe et en Argolide, nous trouvons d'autres images de Zeus à épithètes significatives. Il y avait, en effet, à Corinthe[2] trois statues : une sans nom spécial, une de Zeus *Hypsistos* et une de Zeus *Chthonios;* en d'autres termes, si nous les groupons ensemble en les expliquant l'une par l'autre, Zeus maître du monde entier, maître du monde céleste et maître du monde infernal. L'idée de la puissance souveraine, qui n'était nulle part explicitement niée, l'emporte donc ici sur celle de la division de la puissance divine. Nous ne savons à quelle époque remontait cette triple représentation, mais nous allons retrouver ailleurs la même doctrine.

La date, qui nous manque ici, n'est pas ignorée pour deux autres statues de Zeus, élevées, non plus à Corinthe, mais à Argos, sur une des voies sacrées de Héra. L'une est la statue de Zeus Milichios, œuvre de Polyclète, et par conséquent érigée

[1] *Δῆλα δὲ πᾶσι τὴν πεπρωμένην μόνῳ οἱ πείθεσθαι καὶ τὰς Ὥρας τὸν Θεὸν τοῦτον νέμειν εἰς τὸ δέον* (Paus., *Attica*, XL, 3). Cela est fort significatif.

[2] Paus., *Corinthiaca*, II, 7. L'auteur nous dit que ces statues n'étaient pas renfermées dans un temple (*ἐν ὑπαίθρῳ*, et non *ἐν ὑπαίθρῳ τινὶ ἱερῷ*).

vers la seconde moitié du ve siècle; elle avait eu pour objet l'*expiation* (*vide supra*) de troubles civils[1]. C'est au IVe qu'appartenait la statue d'airain de Zeus Néméios, si réellement elle était l'œuvre de Lysippe, comme le rapporte Pausanias[2]. L'auteur cite encore deux *xoana* de Zeus à Mycènes, l'un de Zeus *Larisséen*, c'est-à-dire adoré sur l'acropole pélasgique[3], l'autre avec *trois yeux*, qui probablement exprimaient ou avaient exprimé le gouvernement du ciel, de la terre et de l'enfer, et qui par conséquent font penser aux trois statues de Corinthe. L'antiquité de ces monuments est garantie ici[4] par leur caractère archaïque. J'ignore à quel siècle remontait l'autel de Zeus Sthénios, à Trœzène[5]; mais peu importe, car cette épithète convenait au Zeus de toutes les cités et de toutes les époques.

Nous ne pouvons nous éloigner du Zeus Argien et de Polyclète sans nous arrêter devant la figure de Héra, l'épouse du souverain des dieux, la déesse d'Argos, dont ce grand sculpteur fixa le type : Athènes ne nous avait pas donné l'occasion de nous y arrêter. Héra, dans l'*Iliade*, se montre surtout comme animée de la haine féroce du Grec contre le barbare, et, dans Euripide, comme affolée par une jalousie furieuse. Sans doute, elle est partout et toujours l'épouse fidèle d'un époux infidèle; mais elle l'est passivement pour ainsi dire; jamais, dans la littérature du siècle d'or, elle n'excite un véritable intérêt; jamais on ne voit chez elle la tendresse ni le dévouement; jamais elle ne fait un sacrifice au devoir. Mais au moment où va s'ouvrir le IVe siècle, Héra devient, grâce à Polyclète[6], ce qu'elle avait été

[1] Paus., *Corinthiaca*, XX, 1.

[2] *Ibid.*, XX, 3.

[3] *Ibid.*, XXIV, 4.

[4] Ou, si c'étaient des repliques, l'antiquité de leurs modèles, dans le même lieu.

[5] Paus., *Corinthiaca*, XXXV, 7.

[6] Voir de Ronchaud, *Phidias, sa vie et ses ouvrages*, p. 345.

par exception ailleurs, nous le verrons tout à l'heure, le type de la matrone, comme Junon chez les Romains.

La ville qui fut par excellence celle de la tradition exclusive en politique et celle de l'isolement économique et intellectuel, Sparte, nous offre aussi des exemples de la persistance des types divins, en matière de doctrine. Zeus y était adoré, sur l'*Agora* ou près de l'*Agora*, sous le nom de Ζεὺς ἀγοραῖος[1]; mais il l'était dans un *hiéron commun à lui et à la Terre*, ce qui semble réunir dans ce dieu les caractères de divinité *sociale* et de divinité *cosmique*, caractères entre lesquels on peut hésiter au sujet du temple de Zeus *Cosmétès*[2] qui se trouvait aussi à Sparte, et que peut-être avait réunis la pensée des fondateurs de cet édifice.

La date de celui-ci n'est pas indiquée, non plus que celle du temple de Zeus *Soter* à Épidaure-Liméra[3]; mais cette dernière épithète du dieu souverain était assez fréquente dans le Péloponèse[4]. Il y a donc toute apparence qu'elle appartient à des époques diverses et qu'elle ne correspond pas uniquement à des circonstances locales, ou du moins que celles-ci se réfèrent à l'idée générale et persistante d'un Zeus bienveillant. Pausanias regarde comme désignant le même dieu la qualification d'*Agathos Théos*, en parlant d'un temple élevé sur la route du Ménale[5]. Elle rappelle d'ailleurs la formule I. O. M., si connue dans l'épigraphie latine.

Il y avait aussi des temples de Héra chez les Lacédémoniens; mais Pausanias signale une particularité qu'il est indispensable

[1] Paus., *Laconica*, XI, 7-8.

[2] *Ibid.*, XVII, 4.

[3] *Ibid.*, XXIII, 6.

[4] A Argos (Paus., *Corinthiaca*, II, 20), à Trœzène (*ibid.*, 21), à Mantinée (*Arcad.*, IX, 1), à Mégalopolis (*ibid.*, XXX, 5); et aussi à Thespies, dans l'Hellade propre (*Bœot.*, XXVI, 5), une statue de Zeus Saotès.

[5] Paus., *Arcadica*, XXXVI, 3. Il est possible cependant que Pausanias obéisse là à une tendance philosophique.

IMPRIMERIE NATIONALE

de relever ici. Dans le temple de Héra *Hyperchiria*, bâti par l'ordre d'un oracle lors d'une inondation de l'Eurotas, se trouvait un *xoanon* d'*Aphrodite Héra*[1], à laquelle les mères sacrifiaient lors du *mariage* de leurs filles. La forme de *xoanon* donnée à une statue suppose, je le répète, une origine très ancienne, l'exemplaire qui existait sous l'empire romain fût-il une réplique; et l'on voit que cette tradition se rapporte au culte de Héra comme déesse du mariage et de l'amour légitime; il n'est pas surprenant d'ailleurs que l'austérité spartiate se fût attachée plus particulièrement à lui donner ce caractère.

On sait que Zeus était la divinité favorite des Éléens, et que Phidias avait donné chez eux à l'image de ce dieu un caractère de grandeur tout homérique; mais les détails accumulés par Pausanias nous permettent d'aller plus loin. Le dieu était adoré là sous des noms très divers. L'autel de Zeus *Areios* ou *martial* remontait, disait-on, aux temps héroïques, pour ne pas dire mythologiques[2]; autrement dit, le culte de Zeus comme arbitre des combats y était immémorial, et il a subsisté jusqu'aux derniers temps de l'histoire grecque. A la même antiquité remontait le culte de Zeus *Herkeios*[3], gardien de la limite des héritages (*Jupiter Terminalis*); et nous savons que Zeus était aussi adoré sous ce titre chez les Athéniens[4]. Zeus *Chthonios* et Zeus *Hypsistos*, que nous avons vus ailleurs, se retrouvent encore chez les Éléens[5], qui avaient aussi un Zeus *Katharsios*[6] (purificateur). Cette dernière fonction ne lui convenait qu'à moitié (et pour une bien petite moitié) d'après les traditions mythologiques; et il est même probable qu'il ne faut attacher ici à ce mot que l'idée

[1] Paus., *Laconica*, XIII, 2.

[2] Paus., *Eliaca priora*, XIV, 5.

[3] Id., *ibid.*

[4] Voir Isée (*Héritage de Kiron*), passage cité par Oscar Band, *ubi supra*, chap. IV.

[5] Paus., *ubi supra*, XIV, 5, et XV, 4. Pour Corinthe, *v. supra*.

[6] *Ibid.*, XIV, 5.

très hellénique de purification rituelle. Mais on se retrouve dans la tradition vraiment homérique devant l'autel d'un dieu *Mœragétès*, que Pausanias n'hésite pas à identifier avec le souverain des dieux. « Il est évident, dit-il, que c'est une épithète de Zeus qui *sait* tout ce que les Mœres accordent aux hommes et tout ce qu'elles ne déterminent pas à leur égard (ὅσα μὴ πέπρωταί σφισι). Un grand autel des Mœres se trouve tout près de là[1]. » Point de date ici, il est vrai; mais, dans les bas temps, les Mœres n'avaient pas de *guide;* ce titre de Zeus ne doit donc pas lui avoir été donné à une époque postérieure à celle que nous étudions ici ou plutôt elle était bien plus ancienne. Nous avons vu déjà que ce caractère appartenait au Zeus de Mégare; il appartenait aussi au même dieu sur le Ménale, en Arcadie[2]. Pausanias, trop éloigné de la tradition antique, a changé l'idée de *conduire* en celle de *connaître.*

Nous en savons donc assez pour reconnaître un fait important : c'est que le caractère très anthropomorphique qui appartient à Zeus dans la tradition courante des temps historiques (et même auparavant) n'avait pas fait entièrement disparaître la tradition d'après laquelle ce dieu, maître universel, possédait l'universalité des attributions et des puissances divines. De même, quand nous arriverons à l'Égypte, nous reconnaîtrons deux courants, l'un plus spiritualiste, l'autre plus matérialiste, se maintenant sans se mêler assez pour se confondre, et arrivant ainsi jusque dans les bas temps de son histoire.

C'était, ce me semble, surtout au sujet du Zeus d'Élis qu'il convenait d'insister sur la portée de cette multiplicité d'épithètes, parce que l'affluence fréquente de la Grèce entière, à l'occasion des jeux Olympiques, devait, dans une certaine me-

[1] *Eliaca priora*, XV, 4; cf. *supra*, p. 366-367. Σφίσι peut aussi se rapporter aux Mœres; mais le sens est le même au fond. — [2] Paus., *Arcadica*, XXXVII, 1.

sure, faire pénétrer et maintenir dans l'esprit de tous les peuples grecs cette pensée d'une multiplicité indéfinie de fonctions pour un même dieu. Nous avons déjà vu que non seulement la diversité mais les contradictions, en matière de doctrines religieuses, n'effarouchaient nullement la Grèce. Outre la gravité intrinsèque de ce fait, il a une importance spéciale pour l'objet des présentes recherches, puisque les Grecs, qui déjà se trouvent en contact avec quelques populations orientales, vont brusquement et largement étendre des relations intimes avec des religions qui diffèrent entre elles et de la leur non seulement par les détails, mais par l'esprit, et qu'ils ne s'en effaroucheront guère.

Quant à Héra, son temple d'Élis était fort honoré; c'est là que se trouvait le fameux coffre de Kypsélos; c'était à ce temple qu'était attaché le collège des *Seize Femmes*, et, *par exception*, il contenait une figure de Zeus *à côté* de Héra : Zeus debout, Héra assise[1]. Mais on ne peut dire, en général, qu'elle partageât le rang de divinité souveraine. On peut même observer que Preller n'interprète pas le mot *Téleia*, en parlant d'elle, comme il interprétait le mot *Téleios* en parlant de son époux : « conduisant tout vers le mieux[2] ». Pour Pausanias, la Héra Téleia, adorée près de Mégalopolis[3], adorée aussi par les Platéens, qui lui avaient fait sculpter une statue par Praxitèle[4] et par conséquent au IVe siècle, c'était essentiellement la matrone, l'être dont le mariage constitue la fin.

[1] Paus., *El. priora*, XVII, 1; cf. XVI-XX. Et voyez Weniger, *Ueber das Kollegion der XVI Frauen und den Dionysosdienst in Elis*.

[2] Preller, *ubi supra*, p. 106, 112. Cf. 98.

[3] Paus., *Arcad.*, XXXI, 6. Zeus Téleios était adoré, dans la cité de Tégée, sous la forme d'un bloc quadrangulaire, ἄγαλμα τετράγωνον (Paus., *Arcad.*, XLVIII, 4). C'était donc un culte fort ancien, conservé jusqu'au temps de l'empire romain.

[4] Paus., *Bœotica*, II, 4.

§ 3.

NÉMÉSIS, LES ÉRINYES ET TYCHÉ.

Telles étaient donc les idées alors répandues dans les différentes contrées de la Grèce, au sujet du souverain de l'Olympe et de son épouse. Mais si l'on veut se rendre un compte exact de la manière dont le gouvernement du monde moral et physique était conçu dans ce pays aux temps historiques, il faut compléter ces données par d'autres faits et d'autres considérations; et d'abord il faut tenir compte du rôle de Némésis.

Adorée à Rhamnonte, en Attique[1], elle y avait un temple dont il subsiste encore quelques restes. Deux écrivains qui s'en sont occupés de notre temps, un mythologue et un archéologue[2], sont d'accord pour en rapporter la construction au siècle de Phidias; ils sont d'accord aussi pour considérer la ruine voisine comme un débris d'un temple plus ancien, dédié à la même déesse et ruiné lors de l'invasion des Perses. Ce culte était donc notablement antérieur au IVe siècle, et il fut conservé au moins pendant toute la belle époque de l'histoire grecque, plus tard même, puisque Pausanias mentionne ce temple comme existant. Il appartient donc au temps qui nous occupe.

Némésis, dont le nom est à la fois un nom commun et un nom propre, suggère par cela même l'idée d'une abstraction représentant, comme l'antique Μοῖρα, mais avec plus de précision, l'exercice d'une puissance souveraine, puissance, à la fois équitable et jalouse, qui châtie l'orgueil des mortels, mais qui est aussi, en thèse générale, l'ennemie de leur puissance et de leur bonheur, quand ceux-ci dépassent certaines limites. Je n'ai pas à reprendre une étude faite avec tant de talent par M. Tour-

[1] Paus., *Attica*, XXXIII, 2, 3, 6, 7. — [2] Voir Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux* (1863), p. 267-277; Hittorf, *Antiquités inédites de l'Attique*, p. 45-52.

nier dans le volume auquel je renvoyais tout à l'heure. Je me bornerai à faire remarquer après lui que, si dans Pindare[1] et, un peu après, dans l'*Électre* de Sophocle, Némésis est personnifiée, ni Eschyle[2] ni même Hérodote, dans l'œuvre de qui elle joue un rôle important[3], n'en font un être anthropomorphique proprement dit; en d'autres termes, cette conception paraît avoir flotté alors entre le sens abstrait et le sens mythologique.

Mais l'idée fondamentale de son rôle est la même, à six siècles de distance, dans Hérodote et dans Pausanias[4]; cette idée s'était donc maintenue constamment dans la race hellénique, car ici le périégète ne fait pas une citation : il expose la croyance du pays. Qu'elle soit un attribut de Zeus, ou qu'elle ait une existence distincte, Némésis exprime un des aspects sous lesquels les Grecs concevaient les relations entre la divinité et le genre humain. La popularité de la composition patriotique d'Hérodote, qui a tant insisté sur cet objet, contribua peut-être à populariser encore plus cette conception.

Entre Némésis et les Érinyes l'analogie était grande. Le nom d'Érinye se trouve déjà dans Homère, avec un caractère qui rappelle fort celui des *Déesses Vénérables* de l'Attique, comme celui des Euménides de Sicyone, que Pausanias leur assimile complètement[5] et dont le culte, dans cette cité, était identique à celui des Mœres[6]. Cette assimilation populaire, ce culte propitiatoire sont contradictoires avec l'idée métaphysique d'un inflexible et aveugle destin; elle doit être antérieure.

Les Érinyes, dit M. Prusinowski[7] (et il cite à la fois Héraclite, Eschyle, Plutarque, c'est-à-dire des siècles bien divers de l'an-

[1] Voir Tournier, p. 122-127.
[2] Id., p. 128-141.
[3] Id., p. 142-165.
[4] Ἡ Θεὸς μάλιστα ἀνθρώποις ὑβρισταῖς ἐστιν ἀπαραίτητος (*Attica*, XXXIII, 2).
[5] *Corinth.*, XI, 4.
[6] Id., *ibid.*
[7] *De Erinea religione apud Græcos*, § 3.

tiquité classique), châtiaient les violateurs de l'ordre divin. Elles se servaient pour cela et des remords, d'après Eschyle et Sophocle, et aussi de l'action des lois humaines[1]. M. Prusinowski n'admet pas que leur mission fût limitée, comme on l'a dit, au châtiment de certains crimes déterminés, spécialement la violation des devoirs de la famille et de l'hospitalité. Il invoque, pour soutenir son opinion, le témoignage du théâtre athénien; cependant ce témoignage s'applique au châtiment du mépris de la volonté divine, et il ne faut pas oublier que, pour la plupart des Grecs, les lois de cette volonté ne s'appliquaient pas à toutes les violations de la morale; il ne faudrait donc pas, à la suite du docte Polonais, trop étendre l'idée de la justice divine chez les Grecs.

Maintenant que dire de la *Fortune* (Tyché)? Les Grecs du ve et du ive siècle lui accordaient-ils une personnalité distincte, une puissance réelle et même dominante sur les événements humains?

Pausanias dit[2] qu'elle était adorée en Messénie, qu'elle y avait un temple et une statue *antique* dans la petite ville de Phares, et que Bupalos, *artiste antérieur à Pindare*, l'avait, le premier, disait-on, représentée avec le *polos* sur la tête et la corne d'Amalthée à la main, pour exprimer son action dans le monde. Mais quel sens précis les contemporains de Bupalos lui attribuaient-ils? Quel sens métaphorique ou théologique lui attribuait Pindare lui-même, quand il l'appelait Phérépolis[3]? C'est ce qu'il paraît, si l'on s'en tient à ces données-là, fort difficile de déterminer; mais nous allons revenir à Pindare. Pausanias[4] appelle *très ancien* un temple de Tyché situé sur

[1] Prusinowski, *De Erinea religione apud Græcos*, p. 5 et 6. Il n'est pas question des Enfers.

[2] *Messenica*, XXX, 3-4.

[3] *Ibid.*

[4] *Corinthiaca*, XX, 3.

l'ancien territoire de Mycènes, et par cette expression il ne peut entendre assurément des temps postérieurs à la conquête macédonienne ni même aux guerres médiques. Enfin, Tyché avait, en Élide, un *xoanon acrolithe*[1] dans le portique de son temple.

D'autre part, Preller[2] fait remarquer que, dans l'hymne homérique à Déméter comme dans la Théogonie hésiodique, Tyché est le nom d'une Océanide, et que le vieux poète Alcman[3] en fait une *sœur d'Eunomia* et de *Pitho*, une fille de *Prométheia*, et par conséquent une divinité d'ordre intellectuel et moral. Il rappelle encore que, d'après Pausanias[4], Pindare la désignait comme une des Mœres, la plus puissante de toutes; enfin qu'il la désigne (ainsi que nous l'allons voir), dans la XIIe Olympique, comme *fille de Zeus Éleuthérios* et la surnomme *Soteira*.

Ceci nous donne de Tyché, depuis les temps antiques jusqu'au siècle d'or de la littérature hellénique, une idée fort différente de la Fortune-Hasard, de la capricieuse aveugle, qui joue un si triste rôle dans la littérature gréco-latine; rien ne nous donne lieu de penser que cette dernière doctrine *existât* au temps d'Alexandre. Une idée tout opposée est au contraire attachée au nom de Tyché, dans les vers que Pindare lui adresse et que Pausanias rapproche d'un culte achéen[5] : « Je t'en supplie, *fille de Zeus Éleuthérios, Tyché salutaire*, garde la vaste Himéra. C'est par toi que sont *dirigés* sur la mer les rapides navires, et sur la terre les combats tumultueux, les assemblées délibérantes; souvent les espérances des hommes s'agitent, s'exaltent, s'abattent par des mensonges exaltés. Nul mortel n'a reçu des dieux une garantie sûre des actes futurs; la *science de*

[1] *Eliaca poster.*, XXV, 4. — [2] *Ubi supra*, p. 334-335. — [3] Renvoi à Plutarque, *De la fortune des Romains*, 4. — [4] *Achaica*, XXVI, 3. — [5] *Ubi supra*; Pind., *Ol.* XII.

l'avenir est *aveugle*[1]. Les hommes sont souvent déchus de leur joyeuse attente et se heurtent à de cruels tourments. Ils échangent en peu de temps le bonheur contre un abîme de maux. » Cette fille de Zeus, maîtresse du monde, n'est-ce pas, comme Mœra, la personnification des desseins de Zeus?

§ 4.

ATHÉNA.

Il est une divinité qui est généralement considérée comme étant la personnification de la sagesse, comme le symbole de l'intelligence divine. C'est à ce titre sans doute qu'elle est dite sortie du cerveau de Zeus; c'est manifestement à ce titre qu'elle figure dans la Théogonie hésiodique : Zeus absorba dans ses entrailles sa première épouse, Métis (l'Intelligence), tandis qu'elle était enceinte d'Athéné, « afin que sa jeune épouse, cachée en lui-même, lui révélât la connaissance du bien et celle du mal. » Si l'Athéné de l'*Iliade* est une déesse guerrière, si elle n'a jamais abandonné ce caractère dans les productions de l'art hellénique, si elle est déesse Poliade et *Promachos* dans l'acropole d'Athènes[2], *Poliouchos* à Sparte[3], Poliade aussi à Tégée[4] et à Mégalopolis[5] (fondée au IVe siècle, ne l'oublions pas), si un *xoanon* de Trœzène portait le nom d'Athéna *Sthénia*[6] (la vigoureuse), si enfin on trouve à Platées un hiéron d'Athéna *Areia*[7], cette tradition incontestable, et dont on ne concevrait pas même la disparition en présence de la popularité d'Homère, n'a pas empêché la formation de l'autre aspect de la déesse, pacifique et industrieuse,

[1] Tel est probablement le sens primitif du bandeau de la Fortune.

[2] Paus., *Attica*, XXVI, 7, XXVIII, 2.

[3] Paus., *Lacon.*, XVII, 3.

[4] Paus., *Arcad.*, XLVII, 4.

[5] *Ibid.*, XXXI, 6.

[6] Paus., *Cor.*, XXXII, 4.

[7] Paus., *Bœot.*, IV, 1.

conception qui était répandue aussi et largement répandue en Grèce.

D'abord, à Athènes même, au centre du mouvement intellectuel de la Grèce, Athéna *Ergané* (travailleuse) figurait sur l'Acropole[1]. Ce culte existait aussi en Arcadie[2], ainsi que celui d'Athéna *Méchanitis*[3] (industrieuse); il existait même à Sparte[4], et aussi à Élis[5], car Pausanias donne cette attribution à l'Athéna chryséléphantine de cette ville, œuvre de Phidias. Quant à l'image d'Athéna consacrée à Thèbes par Thrasybule et ses compagnons, après le renversement des Trente, ainsi que celle d'Héraklès, dans le temple de celui-ci[6], on peut y reconnaître ou la déesse de la valeur ou celle de l'habileté guerrière.

La déesse était de plus honorée chez les Athéniens pour leur avoir donné l'olivier, dont la culture était si précieuse et si répandue dans leur pays, et par conséquent une des sources les plus importantes de leur industrie. Ajoutons encore que l'idée morale de l'Athéna Parthénos avait donné leurs dénominations aux plus belles œuvres de l'architecture et de la sculpture, chez le peuple artiste par excellence. Mais il est un autre aspect de la déesse, moins connu et cependant digne d'attention, c'était celui de l'Athéna *Aléa*.

Il paraît propre au Péloponèse, mais on l'y trouve en plusieurs endroits : d'abord sur la route d'Amycles à Thérapné[7], puis près de Stymphale[8], et enfin chez les Tégéates[9], dans ce temple, un des plus beaux de la péninsule, que Scopas éleva précisément dans le siècle que nous cherchons à étudier[10].

[1] Paus., *Att.*, XXIV, 3.
[2] Paus., *Arcad.*, XXXII, 3.
[3] *Ibid.*, XXXVI, 2.
[4] Paus., *Lacon.*, XVII, 4.
[5] Paus., *Eliaca poster.*, XXVI, 2. Cf. de Ronchaud, *Phidias*, p. 171-172.
[6] Paus., *Bœot.*, XI, 4. C'étaient des œuvres d'Alcamène.
[7] Paus., *Lacon.*, XIX, 7.
[8] Paus., *Arcad.*, XXIII, 1.
[9] *Ibid.*, XLVII, 1.
[10] Urlichs, *Skopas*, p. 12-15.

Aléa veut dire la *tiède*. Preller en cherche l'explication dans la conception du ciel éthéré[1]; il croit que cette déesse représente la plus haute puissance de la nature et réunit en elle-même la conception de Zeus et celle de Héra[2]. C'est peut-être un peu forcé; mais on ne peut méconnaître ici un attribut physique, d'autant plus qu'ailleurs, dans le Péloponèse encore, à Mothone, en Messénie, la déesse présidait aux vents avec l'épithète d'*Anémotis*[3], soit qu'on l'invoquât ainsi comme présidant à la navigation, soit qu'on l'implorât *contre les ouragans* dévastateurs des moissons. Aléa serait, en ce cas, une déesse tutélaire des campagnes, *mesurant* l'effet des saisons. Ceci rappelle ces vers de Racine, dans le premier chœur d'*Athalie* :

Il donne aux fleurs leur aimable peinture,
Il fait naître et *mûrir* les fruits;
Il leur dispense *avec mesure*
Et la *chaleur* des jours et la *fraîcheur* des nuits.

Athéna réunirait ainsi des attributions très diverses, qui en feraient une providence universelle, idée qui s'accorde assez bien avec le caractère de sa légende.

Mais ces cultes variés et répandus à travers la Grèce ne s'adressent point à une déesse de la *sagesse* proprement dite; si l'on en trouve l'indication vague dans la Théogonie et dans l'Odyssée, telle ne fut pas, telle ne fut nulle part la tradition hellénique constatée par les monuments de l'art. Cette idée n'est point contredite par les anciens, parfois on en approche, mais on ne retrouve pas chez eux la Minerve de Fénelon. Il n'est donc *pas possible* de reconnaître *nettement* dans la popularité du culte d'Athéna une idée populaire de l'*identification* de la sagesse avec le sentiment religieux; telle n'était pas la tradition de la Grèce, telle n'était pas sa pensée.

[1] *Griech. Mythol.*, I, 133. — [2] *Ibid.*, I, 124. — [3] Paus., *Messen.*, XXXV, 5.

Cependant il importe de noter ici le culte de l'*Athéna Pronoia* à Delphes[1]. L'importance des cultes delphiques, célébrés par une ville que fréquentaient, dans un but religieux, tous les peuples de la Grèce, ne nous permet d'en omettre aucune particularité, du moins de celles qui pouvaient influer sur l'esprit du pays; ma tâche est d'ailleurs ici grandement facilitée par la dissertation de Wieseler : *Die Delphische Athena* (1845).

Il est impossible de nier, après l'avoir lue, que les deux expressions *Pronaia* (ou *Pronaos*) et *Pronoia* aient été réellement et *simultanément* employées dans l'antiquité comme épithètes de cette déesse à Delphes : la première surtout au IVe siècle et la seconde au Ve, si l'on en juge d'après les témoignages provenant de ces deux époques.

L'une de ces épithètes appartenait à une statue placée dans l'enceinte du téménos d'Apollon, l'autre à un sanctuaire situé ailleurs. La faveur qui peut avoir été donnée dans le IVe siècle, du moins à Athènes, à la mention d'Athéna *Pronoia* exprime-t-elle un mouvement des esprits vers une assimilation de la déesse à la *Providence* divine? Cette idée se présente naturellement; néanmoins il est difficile de s'y attacher *définitivement,* si l'on considère que les très rares documents anciens où l'on cherche à expliquer cette dénomination la rapportent tous à quelque trait de la légende mythologique.

§ 5.

APOLLON ET ARTÉMIS.

Athéna Pronaos nous a conduits à l'entrée du temple de Delphes; pénétrons-y maintenant et cherchons à nous rendre

[1] Paus., *Phocica*, VIII, 4.

bien compte de l'impression que pouvaient produire, chez les Grecs du temps d'Alexandre, la conception et le culte d'Apollon.

Malgré l'immoralité d'une partie de sa légende, Apollon possédait en Grèce une certaine noblesse d'attributions. Il était le dieu de la poésie et de la musique; il remédiait aux maux soit de l'ordre physique, comme dieu de la médecine, soit de l'ordre social ou de l'ordre domestique, par les oracles qu'il rendait. Sauf l'imperfection de l'art primitif, ses traits et son attitude furent toujours nobles et gracieux. Plus que toute autre divinité de la Grèce, il exprimait la culture intellectuelle, et il y présidait avec Dionysos dans la société hellénique. Le souvenir de ses oracles se mêlait aux traditions patriotiques; ses prêtres avaient (ou avaient eu) un crédit immense. Maintenant, jusqu'à quel point ces faits incontestables ont-ils influé sur le maintien ou le progrès de la civilisation?

Avant tout, il convient de noter que l'Apollon adoré au temps d'Alexandre et aussi au temps de Périclès diffère sensiblement de l'Apollon d'Homère. Il est devenu purement hellénique, tandis que, dans l'Iliade, il était moins grec qu'asiatique[1], moins séduisant que formidable; d'autre part, il a pris un caractère physique plus accentué, non seulement par ses aventures mythologiques, mais par son identification avec le dieu Soleil, identification qui n'était pas connue d'Homère[2]. Mais, chose singulière, elle n'a pas atténué son anthropomorphisme. Il dirige quotidiennement le cours de l'astre, mais il le dirige comme

[1] Voir Alexandre Bertrand, *Essai sur les dieux protecteurs des héros dans l'Iliade*, II, 2. Apollon n'a pas partout perdu ce caractère.

[2] Voir l'*Iliade*, III, 276-278; XVIII, 239-242; XIX, 177, 252-260; et l'*Odyssée*, XI, 106-125; XII, 127-130, 261-276, 342-347, 374. Pour un dieu Hélios distinct dans la Grèce historique, voir Pausanias, *Corinthiaca*, IV, *Laconica*, XXVI, *Arcadica*, XXXI, et pour ses représentations sur des vases d'époques diverses, Gerhard, *Ueber die Lichtgottheiten auf Kunst-Denkmaelern*.

conducteur d'un char à travers les régions éthérées, et non comme absorbé dans le disque solaire. Il domine et vivifie le monde; mais, en même temps, il donne à la société humaine son plus gracieux caractère. A ce titre, il est essentiellement le dieu des Hellènes; il n'est plus seulement le dieu spécial des Doriens, s'il l'a réellement été jamais. Il exprime la vraie nature de cette civilisation grecque dont l'épanouissement a inspiré à M. Beulé cette expression ravissante : « Les Grecs n'ont point inventé l'art, ils ont inventé la beauté[1]. »

Mais la vie publique de la péninsule hellénique, Apollon la dirige-t-il au ve et au ive siècle? L'oracle de Delphes en est-il le centre moral? Cet oracle est consulté souvent; mais on n'a pas assez remarqué qu'il ne donne que de seconde main la direction ou les prédictions qu'on lui demande. Apollon n'est pas proprement l'auteur des réponses promulguées à Delphes; lui-même, dans le grand hymne homérique à Hermès[2], les rapporte à son père Zeus. Seulement, il ne faut pas oublier que, d'après l'immense majorité des témoignages, les populations et les gouvernements s'adressaient bien à Apollon lui-même, ou tout au moins ils ne mentionnent pas son rôle d'intermédiaire; le polythéisme mythologique avait bien pris possession des esprits; il était partout manifeste; seulement l'idée de la souveraineté suprême de Zeus n'était pas doctrinalement niée. Telle est, je le répète, la nuance qu'il ne faut pas oublier quand on veut se rendre compte des rapprochements et des contrastes à établir entre les croyances des Grecs et celles des peuples qu'ils vont conquérir à la suite d'Alexandre.

Quant à la question de l'influence effective et durable de l'oracle d'Apollon sur l'esprit public de la Grèce, M. Bouché-

[1] *L'art grec avant Périclès*, 2e partie, chap. ii (p. 314). — [2] Vers 532-540.

Leclerc fait observer, dans son grand ouvrage sur la *Divination dans l'antiquité*, que le sacerdoce delphique n'a jamais cherché sérieusement à en faire usage pour élever le sens moral du pays[1]; on peut même ajouter que le cycle des fêtes delphiques se rapporte plutôt au caractère astronomique, reconnu au dieu de ce temple dans les temps purement historiques de la Grèce, qu'à ses attributions intellectuelles[2]. La migration annuelle du dieu au pays des Hyperboréens n'exprime que la variation des saisons; et je ne vois pas que, dans les différentes parties de la Grèce, la nature et les détails de son culte aient eu pour objet d'en faire un moteur du progrès intellectuel ou moral, bien qu'il soit Ἀλεξίκακος dans l'Élide[3], Ἐπικουρίος en Arcadie[4], dans ce temple de Phigalie qui fut une des merveilles artistiques des temps que nous étudions[5].

Au personnage d'Apollon se rattache celui d'Artémis, sa sœur, considérée aussi comme divinité de la lumière, non plus du soleil, mais de la lune, l'astre mélancolique; Artémis est d'ailleurs vierge; et, à ce double titre, un Celte (un Celte de nos jours au moins) pourrait la regarder comme présidant à une vie chaste et poétique. Cette impression n'a pas été tout à fait étrangère à la Grèce, témoin l'Hippolyte d'Euripide; mais il n'est pas possible d'admettre que la race hellénique ait marché dans cette voie, ni même qu'elle ait considéré la pudeur comme chose profondément religieuse, malgré le célibat obligé de certaines prêtresses. Artémis ne défend pas Hippolyte contre une déesse qui veut châtier en lui une chasteté exceptionelle; et elle ne promet au héros nulle récompense dans l'autre vie,

[1] Tome III, p. 144, 152-157.

[2] Voir Petersen, *Der Delphische-Festcyclus*. L'auteur signale cependant la purification du dieu après la mort de Python.

[3] Paus., *Eliaca poster.*, XXIV, 5.

[4] Paus., *Arcad.*, XXX, 2.

[5] Voir de Ronchaud, *Phidias*, p. 201, 361-364, et surtout les dessins de l'expédition de Morée, t. II, planches 8, 20-22 et 25.

mais seulement de longs honneurs sur la terre. Enfin et surtout, les détails qui nous font connaître l'extension du culte d'Artémis ne le présentent presque nulle part comme ayant pour objet la glorification et le maintien de qualités de l'ordre moral. Artémis est considérée comme déesse de la chasse, comme déesse des bois; et c'est bien là, du moins en partie, le principe du culte que lui a voué le jeune héros d'Euripide. Elle portait le titre d'*Agrotéra*[1] dans la patrie du poète (en Attique), dans le bourg de Brauron; une tradition y assimilait nettement à Artémis la divinité farouche dont Iphigénie avait dérobé l'image à l'autel sanglant des Tauriens[2]; il en était de même à Hermione, dans le Péloponèse[3]; l'Artémis *Agrotéra* était aussi adorée à Égire[4]. Ailleurs Artémis était adorée comme libératrice ou protectrice, *Soteira;* mais c'était là une dénomination applicable à toute divinité non absolument, non constamment malfaisante, à laquelle on attribuait tel ou tel bienfait local. A Mégare, c'était un souvenir d'un épisode de la guerre médique[5]; à Trœzène, ce titre se référait à un récit concernant Thésée, vainqueur d'un fils de Minos[6]; elle portait aussi ce titre à Pagæ (en Mégaride)[7], en Laconie[8] et à Pellène[9]. L'Artémis *Agoreia*, consacrée dans l'*altis* de Pise, devait être une divinité poliade, comme le Zeus Agoraios de la même ville[10]. Mais *Laphria* (qui fait du butin) était, à Patras, l'épithète caractéristique de cette déesse[11]. Notons enfin l'Artémis *Hymnia*, commune aux habitants de Mantinée et d'Orchomène[12]; c'est, à ma connaissance,

[1] Paus., *Attica*, XIX, 7.
[2] *Ibid.*, XXXIII, 1.
[3] Paus., *Corinth.*, XXXV, 2.
[4] *Achaica*, XXVI, 2. — Cf. *Arcadica*, XXXII, 3.
[5] Paus., *Attica*, XL, 2.
[6] *Ibid.*, XLIV, 7.
[7] Paus., *Corinth.*, XXXI, 1. — Cf. *Arcad.*, XXX, 5.
[8] Paus., *Lacon.*, XXII, 9.
[9] Paus., *Achaica*, XXVII, 1.
[10] Paus., *El. pr.*, XV, 3.
[11] Paus., *Achaica*, XVIII, 6.
[12] *Arcadica*, XIII, 1.

la seule épithète qui associe cette déesse aux attributions artistiques de son frère. C'était d'ailleurs par exception qu'ils étaient représentés ensemble sur un des frontons de Delphes : un groupe des divinités de la lumière n'était pas chose ordinaire en Grèce.

§ 6.

APHRODITE ET ÉROS.

La nature du culte d'Aphrodite, la forme et l'objet précis de cette adoration constituent un des points les plus importants à connaître pour distinguer, aux différentes époques de l'histoire des Grecs, la manière dont leur religion et leur morale pouvaient se pénétrer ou se contredire. Nous avons vu comment Euripide avait opposé Aphrodite à Artémis, et cet exemple nous apprend d'une manière saisissante à quel point l'on pouvait, sans choquer le peuple athénien, représenter la déesse de Corinthe comme emportée, pour venger sa puissance dédaignée par la chasteté d'Hippolyte, jusqu'à amener la machination la plus scélérate et *la plus vile*.

Mais, si cet épisode jette un jour lugubre sur la question, il ne l'épuise pas à beaucoup près; et Aphrodite est un des personnages sur lesquels les renseignements épars dans Pausanias, quelque sommaires qu'ils soient, nous font le mieux connaître les variations que les temps et les lieux ont apportées, dans la Grèce antique, à une conception identique au premier aspect.

Disons tout d'abord que ces variations n'ont pas consisté dans un mouvement de succession uniforme et régulier. Nous avons déjà vu que les Grecs, en adoptant pour un type une interprétation en contradiction, même formelle, avec une autre, ne faisaient pas disparaître celle-ci. Pausanias nous montre

IMPRIMERIE NATIONALE.

des conceptions antiques d'Aphrodite, fort différentes entre elles et de l'Aphrodite classique, subsistant encore sous l'empire romain, et par conséquent ayant été maintenues dans les siècles intermédiaires : l'Aphrodite céleste, l'Aphrodite guerrière, l'Aphrodite de la concorde et même l'Aphrodite des bonnes mœurs.

Les Athéniens avaient un temple d'*Aphrodite Uranie*, qu'ils disaient être la plus ancienne des *Mœres*[1]. C'était là évidemment une divinité cosmique, et il en était de même de la déesse du même nom dont le temple, déjà en ruine au temps de Pausanias, se trouvait en Élide[2]. En ruine, depuis quand? Nous l'ignorons, mais il est certain que, dans la même contrée, Aphrodite Uranie était encore adorée au ve et au ive siècle, puisqu'on y voyait sa statue chryséléphantine, œuvre de Phidias lui-même[3]; il me semble d'ailleurs que les œuvres de ce genre ne furent plus fabriquées nulle part à partir du ive siècle. Et une autre Aphrodite Uranie se trouvait dans une ville dont l'*existence* ne remonte qu'au ive siècle lui-même, c'est-à-dire à Mégalopolis[4]; elle était aussi adorée à Thèbes, même au temps de l'empire[5]; la tradition de ce culte subsistait donc chez divers peuples helléniques au temps où fut fondé l'empire macédonien. Pausanias ajoute d'ailleurs que cette Uranie thébaine était représentée par un *xoanon* tout à fait antique; il en était de même assurément de l'Uranie de Cythère, que son *xoanon* représentait armée; c'était, disait-on, le plus ancien temple d'Aphrodite qui fût dans la Grèce entière[6]. On doit sans doute y reconnaître, comme à Thèbes, un culte importé par la colonisation phéni-

[1] Paus., *Attica*, XIX, 2.

[2] Paus., *Eliaca poster.*, XX, 3.

[3] *Ibid.*, XXV, 2; et de Ronchaud, *Phidias*, p. 80.

[4] Paus., *Arcad.*, XXXII, 1.

[5] Paus., *Bœot.*, XVI, 2.

[6] Paus., *Lacon.*, XXIII, 1.

cienne, et peut-être l'identifier avec l'Uranie qu'Hérodote[1] disait être la grande déesse d'Ascalon, déesse cosmique évidemment.

Mais celle de Thèbes et de même celle de Mégalopolis, peut-être importée de Thèbes par le glorieux fondateur de la cité arcadienne, formaient groupe avec deux autres simulacres et constataient ainsi une triple attribution de la déesse; triplicité très antique, puisque c'étaient à Thèbes trois *xoana* qui la représentaient, et subsistant au IVe siècle, puisque le groupe complet fut adoré à Mégalopolis. Avec l'image d'Uranie, en effet, on adorait, dans ces deux villes, une Aphrodite *Pandémos*, et une troisième appelée, à Thèbes, *Apostrophia*[2]. Pausanias explique ainsi ce triple culte : l'Aphrodite Uranie représentait l'amour pur et immatériel; la Pandémos (*ἐπὶ ταῖς μίξεσι*) pouvait, nous le verrons tout à l'heure, avoir un sens politique, et l'Apostrophia était invoquée pour *écarter* de la race humaine des désirs illicites, des actes impies. Preller admet cette dernière explication et identifie l'Apostrophia hellénique avec la Vénus Verticordia des Romains[3]. Mais, quant à la Pandémos, le périégète avait dit ailleurs[4] que, chez les Athéniens, elle était gardienne de l'unité du peuple, créée par Thésée, et que ce bon roi lui-même en avait, à cette occasion, institué le culte. Elle pouvait donc à la rigueur (malgré le sens très différent du mot *μίγνυσθαι* que *μίξεις* rappelle) représenter, à Thèbes, l'unité du peuple béotien, que Thèbes prétendait dominer, et, à Mégalopolis, l'unité du peuple arcadien, objet de la fondation de cette ville. Pour la Pandémos d'Olympie, son culte existait au IVe siècle, puisque sa statue était l'œuvre de Scopas[5]; elle pouvait aussi

[1] I, 105.

[2] Paus., *Bœot.*, XVI, 2; à Mégalopolis elle ne portait pas d'épithète, ou du moins l'épithète était oubliée au temps de Pausanias : *τῇ τρίτῃ δὲ οὐδὲν ἐπίθεντο.*

[3] Preller, *Griech. Myth.*, I, p. 214; *Röm. Myth.*, p. 392.

[4] Paus., *Att.*, XXII, 3.

[5] Paus., *El. post.*, XXV, 2.

représenter l'unité de la race hellénique, que la célébration des jeux Olympiques rappelait périodiquement. Cependant j'hésite à le croire, car Pausanias ajoute qu'elle était montée sur un bouc : l'attribut est aussi peu noble que possible, pour ne rien dire de plus. Rien d'invraisemblable du reste à ce que le sens de cette épithète ait varié avec les lieux et les temps.

On ne peut, d'autre part, entendre que d'une manière honorable le nom d'Aphrodite Héra, adorée en Laconie et dont j'ai parlé plus haut. A Trœzène, on adorait une Aphrodite Nympha, la déesse des vierges fiancées[1]; et telle était sans doute aussi l'Aphrodite de Sicyone, dont la néocore devait garder la continence et dont le sacerdoce était confié à une vierge[2]. Il n'est pas même certain que l'on doive donner un sens opposé au culte célébré dans l'hiéron double d'Aphrodite et d'Arès, sur la route de Mycènes à Mantinée[3]. Arès, dans l'Iliade, est seulement l'ami et le frère de la déesse[4]; elle pouvait donc présider à l'amitié fraternelle, comme certainement, à Sparte, à l'affection conjugale.

Enfin il y avait une Aphrodite guerrière, non plus simplement unie au dieu de la guerre, mais portant elle-même l'épithète d'*Areia;* il est à peine besoin d'ajouter qu'on la vénérait à Sparte[5]. Elle y avait un temple, et, sur un autre point de la ville, la déesse était représentée, comme à Cythère, par un *xoanon* armé[6].

Voilà bien des traditions helléniques différentes entre elles et différentes surtout de la doctrine corinthienne, où la même déesse était celle des courtisanes, ce qui d'ailleurs est assez bien en accord avec le rôle qu'elle joue dans l'Iliade elle-même.

[1] Paus., *Corinth.*, XXXII, 7.
[2] *Ibid.*, X, 4.
[3] *Ibid.*, XXV, 1.
[4] Aux chants V et XXI.
[5] Paus., *Lacon.*, XVII, 5.
[6] *Ibid.*, XV, 8.

Il est donc certain qu'elle était, en Grèce, de temps immémorial, déesse des voluptés impures; mais il est certain aussi que des caractères bien différents lui furent attribués en divers lieux, dans les temps antiques et dans des temps tout historiques, même dans la période macédonienne et plus tard. Dans quelle mesure ces attributions se trouvaient-elles réparties à l'époque d'Alexandre? L'œuvre d'Euripide nous fait comprendre que l'équilibre était rompu. L'était-il depuis longtemps? C'est possible, ce n'est pas même improbable; cependant des faits d'autre nature donnent lieu de penser qu'il se produisit alors un mouvement prononcé, pour ne pas dire brusque, d'abaissement, après lequel, dans l'esprit du peuple au moins, cette conception mythologique ne se releva plus.

Ces faits appartiennent à l'histoire de l'art; le ve siècle est celui de Phidias, et le IVe est celui de Praxitèle. Phidias avait sculpté, pour les Éléens, une Aphrodite chryséléphantine, et Praxitèle a sculpté, pour les Cnidiens, l'Aphrodite nue, avec un geste pudique, il est vrai, comme pour constater la transition. Déjà Scopas avait, vers le commencement du siècle, produit l'Aphrodite Pandémos montée sur un bouc, dont nous venons de parler, tandis que l'Aphrodite Uranie de Phidias avait pour emblème la tortue, «symbole, dit Plutarque, cité par M. de Ronchaud, de la retraite et du silence qui conviennent aux femmes mariées» : *domum servavit, lanam fecit*[1]. Deux au moins des trois Aphrodites de ce grand homme étaient des Uranies[2], et, *au temps même de la transition* entre les deux siècles, Xénophon, probablement écho du sentiment général de son temps, faisait de l'Aphrodite Uranie la déesse de l'amour pur, et de la Pandémos la déesse des amours grossières[3]. C'est

[1] Voir, sur ce rapprochement, la p. 172 du *Phidias* de M. de Ronchaud, p. 87 et 186. — [2] *Ibid.*, p. 80, 89, 172. — [3] Cité par M. Decharmes, *Myth. de la Grèce antique*, p. 195 (1re éd.).

d'ailleurs au IVe siècle que M. Decharme[1] aussi rapporte expressément le profond et irrémédiable abaissement, dans la Grèce, de la conception d'Aphrodite et les conséquences de cet abaissement. Pour en revenir à la question énoncée plus haut, il est fort possible que le sens politique de l'Aphrodite Pandémos ait été le sens primitif de son culte athénien et thébain, et qu'il ait été l'objet de l'institution de ce culte à Mégalopolis, fondée dans la *première moitié* du IVe siècle, c'est-à-dire au temps de la transition. Mais, au moment de la conquête d'Alexandre, la transition est accomplie; et telle est l'Aphrodite dont les Grecs apporteront la croyance quand ils vont se mettre en contact avec les cultes impurs de l'Orient.

Jadis on ne connaissait en Grèce que l'Éros cosmique d'Hésiode, celui qu'on adorait à Thespies. Dans des temps même très historiques, que M. Gerhard[2] étend jusqu'à celui de Phidias, Éros n'était nullement considéré comme fils d'Aphrodite; mais, quand celle-ci eut décidément adopté le caractère de déesse des passions sensuelles, on comprend aisément que le dieu de la vie universelle ait été considéré comme présidant uniquement à la vie des sens, et que, par suite, il ait vu confondre ses attributions avec celles de cette déesse. Du reste, absent de la tradition homérique, qui ne paraît pas même connaître son nom, il l'est totalement aussi, ce me semble, de la poésie du grand siècle. Il n'a pas de correspondant exact dans les croyances orientales que les Grecs vont connaître; aussi ne me paraît-il pas nécessaire de m'étendre ici sur un personnage qui n'apporte pas d'élément essentiellement distinct à la vie religieuse d'alors.

[1] *Mythologie de la Grèce antique*, p. 196-197. Une charmante peinture de Pompéi représente Adonis blessé, et, debout près de lui, Aphrodite complètement vêtue. Ne serait-ce pas une tradition artistique du Ve siècle, où nous voyons, pour la première fois en Grèce, célébrer les Adonia?

[2] *Ueber den Gott Eros*, p. 7; cf. p. 1, 2, 4, 9-11.

§ 7.

DÉMÉTER ET PERSÉPHONÉ.
LES MYSTÈRES ÉLEUSINIENS ET LE DOGME DE LA VIE FUTURE.

La Grèce avait réuni, dans le culte de Déméter, l'idée de la civilisation agricole, celle de la sainteté du mariage et celle de la vie future[1]. C'était là un enchaînement de sentiments et de pensées qui n'était pas absolument propre aux Hellènes. La loi religieuse de l'Éran donnait, nous le verrons dans un second mémoire, une place considérable à l'agriculture et au mariage; en d'autres termes à la famille fixée à demeure, à la fécondité de l'épouse et de la terre.

Ne confondons pas d'ailleurs Déméter avec Rhéa, déesse de l'élément terrestre, à laquelle l'asiatique Cybèle était assimilée à l'époque dont nous parlons.

Le double caractère de Déméter, comme déesse de la fécondité et comme présidant aux mystères, était ancien; on peut le reconnaître déjà dans le grand hymne homérique, dont la pureté est, selon la judicieuse remarque de M. Hignard[2], une preuve de son antiquité. Mais il est incontestable aussi que ce double objet n'a jamais cessé d'appartenir au mythe hellénique de Déméter.

Néanmoins c'est par exception que, parmi les sanctuaires de cette déesse énumérés par Pausanias, on en trouve qui se réfèrent à la déesse de la végétation des blés. Il y avait en Attique[3] une Déméter Chloé (la verte), c'est-à-dire évidemment la déesse du blé en herbe, quelque chose comme la *Dea Dia* des

[1] Je ne parlerai pas ici de la Déméter Erinys, dont le mythe paraît avoir été exclusivement arcadien et par conséquent propre à une race plutôt pélasgique qu'hellénique, qui n'a produit, avant Polybe aucun écrivain connu.

[2] *Des hymnes homériques*, p. 253.

[3] Paus., *Att.*, XXII, 3.

frères Arvales. A Hermione, une fête était célébrée en l'honneur de la déesse tellurique, bien qu'il ne soit pas très facile de distinguer, dans cette tradition locale, si elle avait primitivement pour objet Déméter elle-même ou Perséphoné sa fille[1], souvent unie avec elle. Ailleurs le périégète mentionne leur culte simultané[2].

Mais la célébrité du culte de Déméter se rapportait surtout à ses attributs moraux; et l'on peut dire que, jusqu'au bout, elle a fait exception, dans une certaine mesure, au principe exprimé par M. Duruy, quand il a dit que, chez les Grecs, on finit par admettre que la religion et la loi morale étaient entièrement séparées[3].

La Déméter *Thesmophoros*, celle qui *donne* aux mortels des *lois sacrées* (θεσμοί) et spécialement celles du mariage, la déesse qui est dite aussi *Hestiouchos*, la gardienne du foyer, celle qu'on invoquait pour avoir de beaux enfants (*Callighénéia*) et qui, en protégeant la vie agricole, était la gardienne de la civilisation[4], était honorée non seulement chez les Athéniens, mais en divers lieux de la Grèce, par la célébration des Thesmophories. Celles d'Athènes, et peut-être aussi les autres, étaient signalées par le jeûne et la continence, par l'isolement des femmes, seules admises à y participer, peut-être même à en connaître la nature, sauf la procession solennelle qui avait lieu depuis Halimous jusqu'au centre d'Athènes[5]. Un autre temple de Déméter *Thesmo-*

[1] Paus., *Cor.*, XXXV, 3-7.

[2] *Ibid.*, IV, 7; XI, 3; XVIII, 3; *Achaica*, XXXI, 3; *Arcadica*, XLIV, 5; LIII, 3. Déméter portait, en Laconie, le titre de *Chthonia* (*Laconica*, XIV, 5). On trouve aussi, en Arcadie, son culte indiqué sans attribution précise (*Arcadica*, XI, 2, et XIII, 3).

[3] Voir le paragraphe VII de son article du 1er avril 1886 dans la *Revue des Deux Mondes*.

[4] François Lenormant, article *Cérès* dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.

[5] A. Mommsen, *Heortologie*, p. 291-301.

phoros était situé entre Trœzène et Hermione[1]; et un vieux temple des environs de Delphes était désigné ainsi[2]. Cependant les mystères thesmophoriques ne paraissent pas y avoir été célébrés, du moins au temps de l'empire, puisque Pausanias n'en parle pas. Il en est autrement des mystères éleusiniens, qui furent certainement, nous allons le voir, reproduits ou imités dans diverses contrées de la Grèce.

Le caractère de ceux-ci était bien distinct. On le connaît très imparfaitement sans doute; mais la science en sait aujourd'hui au moins ce que le public en savait, probablement un peu plus; et ce qu'on en sait suffit pour comprendre qu'il y était question d'autre chose que de l'agriculture et du mariage, bien que ces deux objets ne paraissent pas y avoir été étrangers.

Je ne songe point à reprendre ici en détail la question des doctrines enseignées dans ces mystères. Elle a été traitée, pour ne pas dire épuisée, dans la mesure du possible, par les maîtres de la science; il suffira, pour ne pas laisser dans le tableau de l'esprit religieux au IVe siècle une lacune intolérable, de résumer les résultats de leurs travaux. Avant tout, il est certain que cet enseignement *n'était pas en opposition flagrante* avec l'*esprit* même, avec l'*essence* de la religion nationale. La diffusion de l'initiation éleusinienne aurait été, en ce cas, la mort de cette religion, et toute l'histoire du Ve siècle proteste contre une supposition pareille. Seulement, nous l'avons vu : en matière de dogme, et l'on peut dire aussi de morale, la religion hellénique admettait un vague fort étrange; et, sous forme d'*interprétation* ou de *complément* des doctrines connues, la célébration des mystères pouvait faire pénétrer dans les esprits, ou du moins dans *certains esprits*, des idées très importantes, bien distinctes de la

[1] Paus., *Cor.*, XXXII, 7. Cf. *Arcad.*, XV, 1. — [2] Paus., *Phoc.*, XXXIII, 6.

IMPRIMERIE NATIONALE

tradition générale, et y joindre un certain degré d'enseignement moral, peu d'accord avec les *exemples* des dieux helléniques. Il est vrai que ces exemples n'étaient pas non plus de tout point d'accord avec le code pénal du pays où on les adorait.

Le mythe commun de Déméter et de Perséphoné, de la déesse de l'agriculture et de la reine des morts, réunies à Éleusis sous des appellations collectives : *τὼ Θεώ*, *αἱ Σεμναί*, *αἱ μεγάλαι Θεαί*, suggère naturellement la double pensée qui est représentée en général par les divinités telluriques : celle des productions annuelles du sol et celle de l'existence des âmes dans un monde souterrain. Cette doctrine était confirmée par le mythe du retour annuel de Perséphoné dans l'Olympe, d'autant plus que la durée de son séjour périodique auprès de Pluton correspondait approximativement à celle du séjour des grains dans la terre. Le grain, longtemps enseveli, revenait au jour : Perséphoné en est le type; mais elle est aussi celui de l'âme humaine dans la vie future, en qualité d'épouse de Dionysos Hadès.

Après la vie terrestre, les âmes trouvent une nouvelle vie, comme leur reine reparaît au milieu des immortels. Notons d'ailleurs que, d'après l'hymne homérique, c'est pendant qu'elle errait à la recherche de sa fille que Déméter institua les mystères éleusiniens; que déjà l'agriculture était pratiquée dans l'Attique, et par conséquent n'est ici que l'accessoire; enfin, que la déesse avait, avant tout, voulu communiquer l'immortalité au fils de Métranire.

Voilà bien des vraisemblances accumulées, mais nous avons quelque chose de plus. Dans les *Grenouilles* d'Aristophane, où d'ailleurs rien ne dépasse l'énoncé de ce qui *n'était pas* le *secret* des mystères, de ce qui par conséquent se répandait dans toute la Grèce, il est dit que les âmes des *initiés* sont *heureuses* dans

l'Hadès et qu'elles sont *innocentes, au moins de certaines fautes,* parmi lesquelles l'auteur énonce celle de rogner la récompense d'un poète comique. Il est donc clair qu'Aristophane ne prétend pas donner le libellé exact de la morale des mystères éleusiniens; mais qu'il y en eût une, cela résulte et de l'ensemble du morceau et de textes plus sérieux : au ve siècle, du langage d'Andocide[1]; au IVe siècle, de celui du *Phédon* et de la *République*[2]. Quant à la formule : *ἔφυγον κακόν, εὗρον ἄμεινον*, que l'absence de l'*article* fait remonter jusqu'à la *langue d'Homère*, le sens naturel en est bien d'accord avec la pensée indiquée ici. Encore une fois, l'hymne à Déméter a pour objet l'institution de mystères religieux et non celle de la vie agricole et civilisée, qu'il représente comme existant alors et même comme avancée. Rien donc n'appuie la pensée émise dans la première moitié de notre siècle[3] : que l'institution de celle-ci était le sujet réel de ce poème.

Mais n'y avait-il pas aussi, à Éleusis, un enseignement dogmatique? Peut-on croire que le secret imposé sous une peine terrible ne cachait absolument rien? D'autre part, nous venons de reconnaître qu'il ne pouvait pas être la négation catégorique de la mythologie vulgaire. Il fallait donc que, d'une façon explicite ou implicite, on énonçât là des doctrines distinctes de cette mythologie plutôt que contradictoires avec elle; et c'est bien à cette pensée d'une doctrine implicite et vague que se sont ralliés de notre temps MM. Guigniant, Preller et Maury. Elle peut se résumer en peu de mots.

M. Maury distingue, dans la célébration des mystères éleusiniens : 1° la purification, 2° les rites et sacrifices qui formaient

[1] Cité par M. Maury, *Hist. des rel. de la Grèce ant.*, II, p. 346, 349.

[2] *Ibid.*, p. 342-343.

[3] Par M. Limburg-Brouwer, VI, p. 288 de son *Histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs.*

le prélude de l'initiation, 3° la collation d'objets sacrés et la révélation de formules secrètes, 4° l'époptie ou exhibition d'objets mystérieux. Les deux premières parties ne comprenaient sans doute rien qui, par soi-même, constituât une doctrine secrète et nouvelle. Mais les objets symboliques, les formules réservées, la production de figures et de scènes, dont M. Charles Lenormant pensait avoir reconnu le souvenir dans des monuments de l'art[1], pouvaient être susceptibles d'un sens profond pour des intelligences d'élite, pour de grandes âmes, telles que celles de Pindare, d'Eschyle, de Sophocle, et leur suggérer effectivement une interprétation des mythes plus pure et plus noble que celles que communiquaient aux masses les traditions mythologiques, sans que la multitude des initiés pût y comprendre grand'chose, bien que certaines conditions morales fussent exigées de tous.

Ainsi l'initiation à ces mystères avait, dans l'ordre moral et religieux, un effet très restreint, mais plutôt bon que mauvais. Quel qu'il fût, était-il borné aux habitants de l'Attique? L'était-il dans les temps classiques et le fut-il toujours?

Le principe de la localisation des cultes était général en Grèce, et rien ne donne à penser qu'il y eût exception pour celui-ci. Le titre de dadouque d'Éleusis, porté par Callias, envoyé d'Athènes à Lacédémone, au IVe siècle, en vue d'une mission pacifique[2], n'implique pas que ce culte ait trouvé là des adeptes. Xénophon dit seulement que Héraklès et les Dioscures, l'un tige des deux maisons royales de Sparte, les autres Lacédémoniens de naissance, furent les *premiers étrangers* admis à ces mystères, mais non que l'usage de cette initiation se fût main-

[1] *Mém. de l'Acad. des inscr.*, nouvelle série, t. XXIV, 1re partie, p. 344-444, et spécialement 344-352, 356-365, 370-376, 415, 423. — [2] Xénophon, *Hellén.*, VI, 3, §§ 2-6.

tenu pour les premiers venus parmi les étrangers, même hellènes. Cependant ce dernier sens du texte n'est pas impossible; mais, si Callias avait trouvé en Laconie des initiés d'Éleusis, pourquoi ne leur aurait-il pas fait appel pour le succès de sa mission?

Ce qui est certain d'autre part, c'est qu'au temps de Pausanias le Péloponèse et même la Laconie possédaient des mystères éleusiniens et des temples de Déméter Éleusinienne. Près de Sicyone, sur la route de Phlionte, dans une fête qu'elles célébraient au temple de Déméter *Prostasia* et de Coré, des femmes montraient, évidemment dans une époptie, les images de Déméter, Coré et Dionysos[1], qui, comme on sait, figurait aussi, sous le nom de Iacchos ou Bacchus enfant, dans la fête d'Éleusis. La Déméter adorée près de Thérapné, en Laconie, portait le titre d'Éleusinienne[2]. Jusqu'à quel temps remontaient ces rites et ces qualifications? Pausanias ne nous le fait pas entendre; mais on disait que les mystères célébrés à Andanie, en Messénie[3], provenaient des temps fabuleux et avaient été apportés d'Éleusis. C'étaient encore les mystères éleusiniens que l'on célébrait dans le temple de la Déméter Éleusinienne à Phénée, en Arcadie[4]. A Mégalopolis, on célébrait aussi des mystères à l'imitation d'Éleusis et en l'honneur des mêmes déesses[5].

Voilà des faits que j'ai dû mentionner, parce qu'il est probable que quelques-uns au moins d'entre eux existaient au IVe siècle; mais nous n'avons aucun moyen de savoir si et surtout dans quelle mesure ces mystères péloponésiens pouvaient agir sur l'état moral du pays.

[1] Paus., *Cor.*, XI, 3.

[2] Paus., *Lac.*, XX, 5.

[3] Paus., *Messen.*, I, 4, et II, 4. Cf. XXXIII, 5-6.

[4] Paus., *Arcad.*, XIV, 7-8, XVI. Cf. XXV, 1.

[5] *Ibid.*, XXXI, 4.

En dehors des données de Pausanias, il convient de rappeler une contrée où les mystères dionysiaques domineront un peu plus tard, et où l'on sait, depuis quelques années, que vivait, dès le IVe siècle, un enseignement analogue à ce que nous pouvons entrevoir touchant ceux d'Éleusis : une doctrine concernant la vie future, où Perséphoné remplissait un rôle souverain. C'est l'enseignement que nous ont livré des inscriptions de Thurii et de Pétilia, que M. François Lenormant a traduites[1]. A Pétilia, il n'est question que d'une soif mystique, dont le sens pourrait être obscur sans les textes de Thurii. Mais ici l'on nous montre le défunt déifié, séjournant dans l'empire de « celui dont *la pensée est droite et juste*, qui *observe toute chose* et qui en tient compte »; ce défunt se dirigeait vers les prairies sacrées et les bocages de Perséphoné. Dans d'autres inscriptions, il est dit : « Je viens au milieu des *hommes purs* à vous, ô *reine pure des enfers*... Je me suis envolé, d'un pied rapide, du cercle du deuil et de la souffrance; j'ai gagné la couronne désirée. » Et ailleurs, comme variante de ces derniers mots : « Je viens en suppliant devant la sainte Perséphoné, pour qu'elle m'introduise avec bienveillance dans les *demeures bienheureuses* des *hommes pieux*. »

Je sais que les mots *piété*, *pureté* avaient souvent chez les anciens un autre sens que chez nous; mais désigner le souverain de l'autre monde par ces mots : *celui dont la pensée est droite et juste*, nous reporte vers des sentiments fort élevés; de plus un texte mystique égyptien, qui paraît être du VIe siècle, offre avec celui-ci et avec divers monuments de la basse Italie une cor-

[1] *La Grande-Grèce*, vol. I, chap. V, § 8, et chap. VII, §§ 4, 5, 7. — A propos de ces inscriptions de Thurii, M. François Lenormant fait observer que, pour une au moins d'entre elles, la forme des caractères ne permet pas de la faire descendre plus bas que les premières années du IVe siècle.

rélation que j'ai fait ressortir dans un petit mémoire sur les *Préludes du syncrétisme gréco-égyptien;* la Société des antiquaires de France l'a publié dans son volume de 1884.

§ 8.

BACCHUS. — L'ORPHISME AVANT ALEXANDRE.

Le culte de Bacchus, tel que le connaît la littérature poétique, n'était pas fort ancien en Grèce; Homère parle *en passant* de ce dieu comme d'une divinité de la Thrace[1]. Mais Bacchus acquit plus tard une grande popularité. Il fut dieu de la végétation[2], surtout de la vigne et par suite de l'ivresse; il fut aussi divinité de l'autre vie, et il partagea le temple et le culte de Delphes avec Apollon, comme le monde est partagé entre la lumière et les ténèbres, entre l'été et l'hiver; enfin nous le verrons plus loin s'identifier avec une divinité étrangère; et plus tard le Dionysos Hadès eut une place très considérable dans les cultes secrets. Mais, jusqu'au IVe siècle inclusivement, son importance est locale; le culte même public du fils de Sémélé n'était pas universel en Grèce, et les indications qu'on trouve énoncées sur son culte mystérieux sont jusqu'alors trop rares et trop brèves pour nous permettre d'en tirer des conséquences considérables, quant à l'impression qu'il put produire sur la population.

Il est, en effet, à remarquer que, dans la multitude de temples et de statues de ce dieu qu'on peut relever dans Pausanias, série qui comprend des monuments de *toutes les époques*, le culte de Bacchus est très inégalement réparti entre les diverses contrées

[1] *Iliade*, VI, vers 130-140. — La mention de Dionysos, fils de Zeus et de Sémélé (XIV, 323-325) s'accorde peu avec ce passage : mais on conçoit aisément une petite interpolation dans une énumération des bonnes fortunes de Zeus.

[2] Voir le *Poseidon und Dionysos* de Panofka

de la Grèce. Athènes possédait un temple ancien de ce dieu et fit sculpter par Alcamène une statue de Dionysos revêtue d'or et d'ivoire. Mais ce temple était situé près du théâtre[1]; le culte de Bacchus était celui dont faisaient partie les représentations dramatiques, et, au moins pour ce qui concerne la tragédie, l'idée de ce personnage ne se confondait nullement avec celle de l'ivresse. Le Dionysos de Sicyone[2] était l'objet d'un culte secret; il avait là aussi une statue chryséléphantine et qui par conséquent devait remonter à la bonne époque; mais le simulacre d'un *Dionysos Lysios*, apporté de Thèbes sur l'avis de la Pythie, figurait dans cette cérémonie; il y a donc lieu de penser que ce culte n'était pas indigène à Sicyone, d'autant plus que, ni dans le Péloponèse oriental ni dans le Péloponèse méridional, Pausanias n'en laisse voir aucune trace. Il semble donc que les Lacédémoniens ne l'aient jamais adopté, non plus que leurs frères ennemis de Messénie, non plus que les Doriens d'Argos, de Corinthe et de Mégare, et cela confirme la pensée que les vieux Achéens ne le connaissaient pas au temps de la conquête dorienne. Au contraire, Dionysos avait un temple chez les Éléens, et il était, dit Pausanias, tout spécialement honoré par eux; il l'était en particulier dans le IVe siècle, puisque la statue de ce temple était l'œuvre de Praxitèle[3]. Hérée avait deux temples du même dieu[4], mais j'en ignore la date et l'origine, ainsi que celles du Dionysos Mystès de Tégée[5]. A Thèbes, au contraire, Bacchus était un dieu national, et, par sa mère, les Thébains le tenaient pour compatriote. Il avait des Orgies à Délium, avec une statue de marbre, œuvre de Calamis, et par conséquent du Ve siècle. On adorait encore Dionysos à Anthédon[6]

[1] Paus., *Att.*, XX, 2.
[2] Paus., *Cor.*, VII, 5.
[3] Paus., *El. poster.*, XXVI, 2.
[4] Paus., *Arcad.*, XXVI, 2.
[5] *Ibid.*, XIV, 4.
[6] Paus., *Bœot.*, XXII, 5.

et sur l'Hélicon, où l'avait représenté Lysippe, le sculpteur d'Alexandre[1]. Le culte orgiastique de Bacchus était célébré sur le Parnasse[2], et l'on sait qu'au temps d'Euripide il y était tenu pour presque immémorial.

Les indications fugitives de la littérature grecque sur la corrélation entre l'enseignement orphique et les mystères dionysiaques, tant aux Triétéries du Parnasse[3] qu'aux fêtes d'Éleusis où figurait Bacchus enfant, sembleraient exiger ici une étude sur cet enseignement. Mais, d'une part, le peu que nous savons sur l'orphisme pour les temps antérieurs à la période alexandrine nous reporte vers les traditions de la Thrace dont nous aurons bientôt à parler; de l'autre, il convient de réserver l'étude sérieuse de cette doctrine pour le temps auquel appartiennent les monuments authentiques que nous en possédons. Bornons-nous ici à faire observer que, d'après les rares indications appartenant au ve et au ive siècle qui nous ont été conservées, les Orphiques croyaient à l'immortalité de l'âme et à une sorte d'ivresse perpétuelle promise *aux bons* dans l'Hadès[4], et que par conséquent l'effet moral de cette doctrine devait être analogue à celui des mystères d'Éleusis, mystères dans lesquels le souvenir du personnage historique ou mythique d'Eumolpe signale un élément thrace. Quant aux *dogmes* orphiques de cette époque, ce qu'on en dit de plus clair, c'est que l'on croit en

[1] Paus., *Bœot.*, XXX, 1,

[2] Paus., *Phoc.*, IV et XXXIII; des Athéniennes s'y joignaient.

[3] Voir Plut., *Vie d'Alexandre*, chap. II, Cf. Preller, *Griech. Mythol.*, I, 436.

[4] Platon, cité par Plutarque : *Comparaison de Cimon et de Lucullus.* — Eschyle dit, dans les *Grenouilles* d'Aristophane : Ὀρφεὺς μὲν γὰρ τελετάς θ' ἡμῖν κατέδειξε φόνων τ' ἀπέχεσθαι (cité par Gerhard, *Orpheus*, note 7). — Isocrate, dans son *Panégyrique* (chap. xx), parle des *espérances sans fin des initiés* (voir Hill, *Étude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs*, p. 132). Dans tout le chapitre IV, M. Hill insiste sur cette pensée qu'aux temps historiques le culte de Bacchus et les doctrines orphiques étaient une réaction contre l'insuffisance métaphysique et morale de l'anthropomorphisme.

IMPRIMERIE NATIONALE.

reconnaître une parodie dans un passage des *Oiseaux* (vers 654-664 de l'édition de Bœthe). Nous ne pouvons donc, en ce qui concerne l'état religieux des populations grecques au IVe siècle, rien conclure au delà de ce que nous avons déjà dit.

§ 9.

LA CROYANCE À LA VIE FUTURE, CHEZ LES GRECS DU IVe SIÈCLE, EN DEHORS DE L'INITIATION.

De tous ces faits réunis il résulte que la croyance à la vie future se maintenait dans la Grèce aux temps historiques, qu'elle n'était niée nulle part, et que l'idée d'une rémunération future était admise; mais jusqu'où allait l'exigence morale imposée pour l'initiation et pour le bonheur qu'elle promettait, c'est ce que nous ne savons que d'une manière très imparfaite. Et surtout, si l'initiation éleusinienne était fréquente chez les Athéniens, on ne saurait dire que ces mystères ou des institutions analogues englobassent la population entière de la Grèce, ni même, à beaucoup près, la majorité de cette population. Que pouvait donc être, pour la masse, la doctrine de la vie future? Que pouvaient en être les résultats moraux?

Il faut remarquer d'abord que les œuvres littéraires ne témoignent nullement d'une préoccupation de cette nature, ni chez les écrivains ni dans le public. On a remarqué déjà depuis longtemps qu'elle est étrangère à la composition des oraisons funèbres, tant au Ve qu'au IVe siècle; et cependant les guerriers morts pour la patrie avaient pratiqué une vertu que les Grecs n'ont jamais méconnue, quoique, suivant la juste remarque de M. Duruy[1], le sentiment de la poésie et celui du

[1] *État politique et moral de la Grec avant la conquête macédonienne*, § V (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1888).

patriotisme se soient affaiblis ensemble à l'époque de Démosthène. Chose étonnante : même dans l'oraison funèbre fictive du Ménéxène, cette séparation du sentiment religieux et de la doctrine morale est conservée; et pourtant l'auteur est le philosophe qui, parmi tous les Grecs, s'est le mieux préservé de cette erreur, tant la loi du genre lui semblait impérieuse. C'est, il est vrai, Aspasie qui parle, mais Socrate est interlocuteur.

Sous quelle forme donc pouvait alors se maintenir communément la croyance à l'immortalité? La littérature du temps, celle du barreau du moins, et aussi les monuments de l'art ne nous le laissent pas ignorer; mais elle n'était pas de nature à produire une grande impression en ce qui concerne la morale publique ou privée, bien qu'elle ait eu une action considérable sur le droit civil des Athéniens.

Je ne peux développer ici cette dernière thèse sous peine de me répéter, car je l'ai fait assez longuement dans la seconde partie de mes *Questions de droit attique*[1]. Les familles se croyaient obligées à honorer leurs ancêtres par un culte consistant essentiellement en libations ou en un banquet funèbre[2] qui paraît avoir été renouvelé chaque année. C'était une sorte d'apothéose des âmes considérées comme les Lares de la famille, comme ses protectrices, mais que celle-ci *nourrissait* en quelque sorte dans l'autre monde. Elles étaient par suite, dans leur ensemble, les génies tutélaires de la cité que ces familles composaient[3], et l'un des devoirs de l'archonte éponyme était de veiller à ce que chaque « maison ne restât pas vide », c'est-à-dire à ce que l'hé-

[1] *Bibl. de l'École des hautes études*, fasc. XXVII. Je l'ai résumée dans mes *Institutions de la Grèce antique*, chap. VIII de la 2e édit.

[2] Voir Albert Dumont, *Revue archéologique*, octobre et décembre 1869.

[3] Voir Georges Perrot, *L'éloquence politique et judiciaire à Athènes*, p. 362-364. — Sur ces apothéoses domestiques, voir aussi M. Ravaisson, *Monument de Myrrhine* et son petit mémoire intitulé : *Les monuments funéraires des Grecs*.

ritage ne sortît point, du moins entièrement, de la famille, laquelle était chargée d'entretenir le culte domestique, à ce que chaque famille se perpétuât au moins par des adoptions. Mais aucun texte concernant cet objet ne se réfère à l'idée d'une rémunération future des vertus pratiquées sur la terre. Et surtout, ce qui est plus grave encore peut-être, nulle part il n'est alors question de châtiments d'outre-tombe, ni pour l'immoralité privée, ni même pour les crimes publics, sauf la réserve des crimes excluant de l'initiation; mais, nous l'avons vu, cette réserve était locale.

§ 10.

SACERDOCES; CULTES MUNICIPAUX.

Nous avons dit plus haut que le sacerdoce hellénique avait pour unique fonction la célébration matérielle du culte et le maintien rigoureux des rites. Cela est bien connu, et il n'y a pas à donner une démonstration suivie d'un principe que l'on peut appeler négatif; il se démontre par le silence absolu de la littérature hellénique sur toute autre conception du sacerdoce, sauf la participation aux oracles et aux bénédictions ou malédictions. Mais il est nécessaire de se faire une idée complète de l'organisation de ce corps, surtout si l'on veut pouvoir comparer exactement le culte des Grecs à celui des autres nations. Cet exposé peut être fait brièvement ici, car il l'a été largement déjà par M. Jules Martha dans sa thèse sur les *Sacerdoces athéniens*, thèse qui dépasse l'objet de son titre, puisqu'elle comprend l'étude du sacerdoce chez les Grecs en général.

Le culte était partie intégrante des institutions nationales et la plus révérée de toutes; la liturgie du sacrifice ne paraît pas avoir varié depuis le temps d'Agamemnon jusqu'à celui de

Licinius. Si M. Maury[1] a trouvé dans Plutarque[2] le souvenir et dans Isocrate[3] l'affirmation de certaines modifications introduites aux temps historiques, elles furent bien faibles, car on voit, dans Denys d'Halicarnasse[4], la description des sacrifices gréco-romains de son temps, et ils sont semblables à ceux qui sont décrits dans Homère.

Les rites demeurèrent intacts dans chaque cité, ceux des Grecs ne variant pas même avec les croyances, car, comme le dit M. Martha[5], ils n'avaient avec elles « que des rapports lointains; celles-ci étaient livrées à une perpétuelle instabilité; ceux-là, au contraire, demeuraient immobiles ». Encore le mot d'*instabilité* ne suffit-il pas pour les premières, puisque les Grecs admettaient *à la fois* des traditions contradictoires. Mais ni les questions de doctrines ni même celles de mythes ne préoccupaient les prêtres, que personne n'avait l'idée de consulter là-dessus[6]. Leur seule fonction était de « desservir un sanctuaire ». Ils n'étaient pas seuls capables d'offrir un sacrifice; mais seuls, pour chaque temple, ils offraient des garanties suffisantes de la connaissance parfaite des « rites si variés et si compliqués », des « formules si obscures » qui étaient exigées pour le culte de chaque temple et de chaque divinité. Le prêtre d'un temple ne pouvait pratiquer, dans une autre cité, même le culte du même dieu[7]. Ces fonctions, essentiellement locales, étaient regardées comme une délégation de la cité; ce qui n'empêchait pas l'existence de quelques familles sacerdotales, probablement investies par une tradition supposée divine de l'exercice d'un culte dans telle ou telle bourgade, avant la fusion de celles-ci dans les cités des temps historiques.

[1] *Hist. des rel. de la Grèce antique*, t. II, p. 87-88.

[2] *Vie de Solon*, chap. XII.

[3] *Aréopag.*, chap. XXIX.

[4] *Ant. rom.*, VII, 72.

[5] *Les Sacerdoces athéniens*, p. 2.

[6] Maury, p. 395, 411 414; Martha, p. 3

[7] Martha, p. 9, 16-19.

Mais il ne faudrait pas prendre ce mot *délégation* dans un sens administratif ou juridique. Sans doute Athènes ne permettait pas l'exercice d'un sacerdoce national à des étrangers ou même à de nouveaux citoyens[1] : on aurait pu craindre qu'une négligence, préméditée ou non, ne compromît auprès des dieux les intérêts de la ville de Thésée; mais il n'y a pas d'exemple d'un sacerdoce conféré dans Athènes par le suffrage populaire, ce qui manifestement place ce ministère à part de la vie politique[2]. L'usage du *sort* existait, il est vrai, dans certains cas et dans une certaine mesure, pour des fonctions religieuses et pour des fonctions politiques. Comment expliquer cela? Probablement de la même façon dans les deux cas : le sort, chez les anciens Grecs, était considéré comme une manifestation de la volonté divine[3], et l'on trouvait là une garantie de choix agréables aux dieux. Mais en ce qui concerne les sacerdoces, soit à Athènes, soit ailleurs, cet usage provenait d'une tradition immémoriale et non d'une institution politique. Entre la situation du prêtre et celle de l'archonte ou du sénateur, fussent-ils choisis de la même façon, il y avait analogie plutôt qu'assimilation. Il faut d'ailleurs remarquer que, même pour des sacerdoces patrimoniaux, certaines familles désignaient par le sort et d'autres par l'élection celui de leurs membres qui devait en être personnellement investi, tandis qu'il restait collectif pour d'autres familles de cette catégorie[4].

A côté des cultes nationaux, on trouvait, au moins en Attique mais très probablement aussi dans les diverses contrées de la Grèce, ceux des petites localités et des familles; il y a lieu de penser que les temples, les autels ou les statues signalés par

[1] Voir Martha, *Les Sacerdoces athéniens*, p. 24-25.

[2] *Ibid.*, p. 29.

[3] *Ibid.*, p. 30-32. — Quant à la *vente* des sacerdoces, il n'y en a pas trace dans la Grèce propre, quoiqu'on en trouve dans la Grèce asiatique. Voir Lehmann : *De titulis ad sacerdotiorum apud Græcos venditionem pertinentibus*, 1883.

[4] *Ibid.*, p. 33-37.

Pausanias dans les divers pays, en dehors des centres de gouvernement, avaient appartenu jadis, ou peut-être même appartenaient encore, à des groupes analogues aux dèmes athéniens, sur lesquels nous allons revenir. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter beaucoup sur les cultes des *tribus* attiques, des tribus de Clisthène[1], de formation récente et créées dans un but tout politique. Sans doute on leur avait donné une consécration religieuse en les mettant sous la garde de héros éponymes; mais, comme le fait observer M. Haussoulier[2], « les héros des tribus n'avaient que des statues et des autels, que Pausanias (*Att.*, V) vit encore; ils n'avaient nulle part des temples. »

Mais les *dèmes* (communes) existaient probablement de temps immémorial, eux et leurs traditions religieuses[3], et ils conservaient encore au IVe siècle un rôle assez important dans l'administration publique. Ils avaient une vie distincte et autonome, dont il convient de tenir compte pour la connaissance de l'état religieux comme de l'état politique du pays.

Les dèmes étaient fort nombreux, et l'on ne connaît de détails spéciaux que sur un très petit nombre; mais ce que nous en possédons peut servir de spécimens pour les cultes des communes athéniennes, sinon même des communes helléniques en général. Nous trouvons, pour celui d'Héraklès, dans le dème d'Halimonte, un sacerdoce recruté à deux degrés. On faisait d'abord un choix dans les meilleures familles (*εὐγενέσΊατοι*) de la localité; s'il y avait protestation au sujet de quelque nom, le dème votait; puis, une fois les candidatures déclarées valides, un tirage au sort avait lieu pour l'investiture

[1] Les anciennes tribus, qui n'étaient que des groupes de familles, devaient avoir eu des cultes analogues, en un sens, aux rites domestiques, mais ces cultes étaient sans doute, au Ve siècle, confondus avec des cultes nationaux.

[2] Dans *La vie municipale en Attique*, p. 153.

[3] J'ai discuté ce point dans mes *Questions de droit attique*, p. 75-84.

de la fonction sacerdotale[1]. Dans le dème d'Aixoné, le culte d'Hébé était célébré par des *ἱεροποιοί*, tous tirés au sort[2]; et, ajoute M. Haussoulier, « comme il désignait les sacrificateurs pour un sanctuaire, le dème pouvait en désigner pour une fête. Aux Thesmophories, dans un dème dont parle Isée, ce sont les femmes des démotes[3] qui désignent deux des leurs pour célébrer ensemble le sacrifice[4] ». Mais il ajoute : « Ces trois faits sont les seuls que nous puissions citer », en ce qui concerne le *choix* des prêtres. Dans les deux premiers, le sort intervient; dans le troisième, il s'agit de femmes. On peut admettre que ces exemples suffisent pour donner une idée des règles qu'on suivait en cette matière, en y joignant cette observation qu'il n'y avait pas nécessairement un sacerdoce dans chaque dème, puisque le démarque pouvait être chargé du sacrifice[5], ce qui devait avoir lieu partout où il n'y avait pas de temple. Tel est probablement aussi le sens des textes épigraphiques où il est dit que le sacrifice est offert par les habitants du dème[6].

Il ne faut donc pas voir dans tout ceci une contradiction avec ce qu'on a vu plus haut : que les prêtres d'Athènes n'étaient pas choisis par le suffrage populaire. Du reste, les cultes des bourgades étaient *probablement fort antérieurs* au culte national, puisque la tradition athénienne ne faisait pas remonter l'unité de l'État beaucoup plus haut que la guerre de Troie. Le groupe qui habitait chaque dème pouvait être considéré comme une corporation religieuse en même temps que comme un corps

[1] Démosth. *Contre Eubulide*, p. 46-47, 62 ; il est cité par M. Haussoulier, *ubi supra*, p. 137-138.

[2] *C. I. A.*, II, 581. — Haussoulier, p. 138-139.

[3] Habitants du dème.

[4] Isée, *Plaidoyer pour l'héritage de Kiron*, p. 19-20. — Haussoulier, p. 139. Rien ne prouve qu'il s'agisse là de Thesmophories propres au dème plutôt que d'une célébration locale des Thesmophories athéniennes.

[5] Voir Haussoulier, *ubi supra*, p. 146.

[6] Id., *ibid.*

politique; il avait dû se trouver investi d'un sacerdoce effectif dans les temps homériques, où il n'y avait pas en Grèce de sacerdoce titulaire[1]. L'existence des temples de certains dèmes est d'ailleurs connue par des inscriptions. Il y en avait qui étaient fondés ou entretenus à frais communs par plusieurs dèmes[2]; mais il y a lieu de croire que ceux-ci étaient dédiés à des divinités de la mythologie commune. Les dèmes avaient des héros spéciaux; mais ceux-ci n'avaient pas plus de temples que les héros des tribus[3].

§ 11.

CULTES DOMESTIQUES.

Pour pénétrer dans la connaissance de l'esprit religieux des populations helléniques, il ne suffit pas de se rendre compte des cultes publics; on doit bien connaître aussi l'esprit et la pratique des divers cultes domestiques, et ici encore le présent travail sera bien abrégé par les recherches spéciales qu'a dirigées sur ce point un savant de notre siècle. M. Petersen a publié, il y a déjà quarante ans, une assez longue dissertation intitulée *Hausgœtterdienst der alten Griechen*, où il a réuni, du moins sous forme de renvois, des textes innombrables.

Les divinités adorées dans les demeures étaient prises parmi celles que tout le monde connaît. Comme dieux lares, les Grecs n'avaient, paraît-il, que leurs ancêtres, dont il a été question plus haut; mais il est intéressant de suivre les divinités mythologiques dans leur action sur la vie domestique. Quant aux γένη ou groupes de familles, je ne connais, comme s'y rapportant, que la mention, dans une inscription publiée par M. Ross[4],

[1] C'est de cet ancien ordre de choses que provenait l'existence de l'archonte-roi; le démarque devait lui correspondre dans un dème.

[2] Haussoulier, *La vie municipale en Attique*, p. 153-161.

[3] *Ibid.*, 151-153.

[4] *Demen von Attika*, 6. A.

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'un prêtre de Kékrops, pour un *γένος* du dème de Péan, et celle de cultes ghennètes de Zeus Herkeios (gardien de l'enclos) et d'Apollon Patroos (*vide infra*).

Mais, en essayant d'utiliser ici l'ouvrage de M. Petersen, nous devons nous tenir en garde contre la confusion des temps et, pour cela, écarter résolument les textes appartenant à l'époque romaine, s'ils n'indiquent pas nettement le maintien de croyances et de cultes appartenant aux temps antérieurs. La nécessité d'écarter aussi des assertions vagues devra être satisfaite par la sévère vérification des renvois.

L'existence d'autels domestiques est mentionnée par Euripide. Alceste, en faisant ses adieux à la vie, prend congé de Hestia, la déesse du foyer par excellence; elle prend congé des autels du palais d'Admète[1]; mais, au IVe siècle, la diffusion de ces autels est-elle constatée comme un fait ordinaire? L'auteur cite, à l'appui de leur existence, le XVIe chapitre des *Caractères* de Théophraste : il y est surtout question de rites étrangers dont nous aurons à parler ailleurs; l'auteur y joint une figure d'Hermaphrodite, couronnée par le propriétaire du logis. Quant au passage de Ménandre[2] auquel M. Petersen renvoie aussi, on y trouve plutôt une allusion satirique qu'une mention nette des cultes domestiques : l'avare ou plutôt l'homme cupide considère comme ses dieux l'or et l'argent. « Établis-les chez toi, dit-il, et demande ce que tu voudras; tu obtiendras tout. »

Les indications données plus haut touchant le culte et les surnoms d'Apollon rendent probable, quoique non certain,

[1] Petersen, *Hausgœtterdienst der alten Griechen*, p. 13. — L'auteur parle plus loin (p. 31-32) de l'introduction, relativement tardive, du culte de Hestia en Grèce; mais le caractère religieux du foyer remonte aux temps aryaques. Un Zeus *Ephestios* (Ἐπίστιος), mentionné par Hérodote (I, 44), est rappelé par M. Schœmann (*Antiquités grecques*, 2e partie, chap. XX); c'est le roi asiatique Crésus qui s'adresse à lui, dans le récit de l'historien.

[2] Dans *Stobée*, XCI, 29.

qu'il fut considéré, dès le temps de l'indépendance hellénique, comme une divinité domestique; en fait, un dieu *Alexicacos* et *Prostatérios* ne pouvait guère manquer de l'être, quoique la qualification de Gardien de la porte (*Thyroros*) ne soit pas référée à des textes bien anciens. Mais nous trouvons ici un autre aspect de ce culte de Zeus que nous avons vu si varié parce que c'était un dieu souverain et par conséquent universel. Zeus *Herkeios*[1] était honoré, au milieu de la cour, sur un autel très simple, en souvenir des mœurs antiques, et cet usage est constaté par une citation d'une pièce perdue d'Aristophane[2].

Ζεύς ἐσΊί μοι
Ἑρκεῖος, ἐσΊὶ Φράτριος, τὰ τέλη τελῶ,

dit aussi un personnage de Cratinus le jeune, cité par Athénée (XI). Et, dans son plaidoyer contre Eubulide (§ 67), Démosthène, faisant parler son client suivant l'usage athénien, dit à son tour : « J'apporte le témoignage de quatre cousins, puis d'un neveu, puis des maris de mes cousines, puis de ma phratrie, puis des *gheunètes* d'Apollon Patroos et de Zeus Herkeios. » Or cette épithète de Zeus n'était qu'une application d'une tradition bien ancienne, puisqu'on la retrouve exprimée en Italie, dans une autre branche de la même race, par le nom de *Jupiter Terminalis*. Les τέλη de Zeus Phratrios correspondent manifestement aux *Sacra gentilicia* de Rome.

On lit aussi, dans un contemporain de Démosthène, dans l'orateur Isée, plaidant au sujet de l'*héritage de Kiron*[3] : « Nous sommes bien issus de la fille de Kiron, et en voici la preuve.

[1] Petersen, p. 17-18, 28.

[2] Μαρτύρομαι δὲ Ζηνὸς Ἑρκείου χύτρας,
Μεθ' ὧν ὁ βωμὸς οὗτος ἱδρύθη ποτε.
(ἈρισΊοφάνους ἀπυσπάσματα — Δαναιδες.)

[3] §§ 15-16 (renvoi de Petersen, p. 19 et note 54); de même pour la citation d'Antiphon (*infra*) : καὶ τἆλλα συνεποιοῦμεν.

Ainsi qu'il convenait à l'égard des enfants de sa fille, il n'offrait jamais sans nous aucun sacrifice; que ce fût un sacrifice grand ou petit, nous étions présents et nous l'offrions avec lui... Il était fort zélé pour le culte de *Zeus Ktésios*, et il ne s'y faisait assister ni par ses esclaves ni par des hommes libres étrangers (à sa famille); ils auraient pu y être appelés; mais il faisait tout par lui-même. Eh bien, sacrifices et offrandes, nous y prenions part et faisions avec lui tout le reste (des cérémonies)[1]. Il demandait pour nous la santé et la prospérité de nos biens (*καὶ κτῆσιν ἀγαθήν*), comme le doit faire un aïeul. » Le sens de ce passage est bien clair, et je n'en connais pas de plus explicite pour cette partie de la religion hellénique. Au ve siècle, Antiphon[2] racontait que Philoxène avait à accomplir au Pirée un sacrifice (*ἱερά*), en l'honneur aussi de Zeus Ktésios : les détails du récit ne peuvent convenir qu'à une cérémonie privée. Je dis *convenir,* sans vouloir que ce terme tire à conséquence, car il s'agit à la fois de Philoxène et de sa maîtresse, dont il paraît que Zeus agréait l'hommage sans aucune difficulté, observation qui rentre parfaitement dans l'objet de la présente étude. Quant à la phratrie, le plaidoyer de Démosthène contre Macartate montre qu'elle formait aussi un corps religieux, constatant par un sacrifice la naissance de chaque nouveau citoyen.

Petersen pense d'ailleurs qu'il est bien difficile de distinguer complètement les cultes de phratries et de *γένη* des cultes domestiques proprement dits[3]; mais il cite un passage de Lysias[4] où il est question de l'*Hermès Patroos* d'un particulier, et un autre de l'orateur Lycurgue (fin du IVe siècle)[5] racontant qu'un

[1] Τα *ἱερα συνεχειρουργοῦμεν καὶ συνεπιτίθεμεν*. Ce dernier verbe a pour complément *λιβανωτόν*, dans le passage d'Antiphon que nous allons voir.

[2] *Accusation d'empoisonnement*, p. 16-19.

[3] *Ubi supra*, p. 27-30.

[4] *Contre Andocide*, §§ 11-12.

[5] *Contre Léocrate*, § 56.

Athénien, domicilié pendant cinq ans à Mégare, y transporta *τὰ ἱερὰ τὰ πατρῷα*. Il s'agit évidemment, dans ces deux cas, d'un culte domestique, quoiqu'il pût appartenir en même temps au *γένος* quand le citoyen habitait son domicile originaire. Le titre de *Patroos*, appliqué à Apollon, désignait parfois un culte public; Apollon Patroos avait un temple sur l'Agora d'Athènes, et il était adoré sous la même dénomination dans tous les États ioniens; mais le culte domestique de ce dieu était fort répandu aussi, comme le constate la multitude de statuettes de bronze qui le représentent, et qu'on a trouvées tant en Ionie que dans la Grèce européenne[1]. Enfin, parmi les divinités domestiques, Schœmann (*ubi supra*) cite Hermès *Strophæos* (gardien des gonds) et Hécate, avec renvoi à Aristophane.

Quant aux coutumes religieuses relatives au mariage, il faut reconnaître que les textes antérieurs à l'époque romaine et parvenus jusqu'à nous qui concernent cette matière sont bien peu nombreux. Ce sont Plutarque, Athénée, Photius, Hésychius, les Scoliastes que M. Petersen a cités surtout.

Pourtant quelques-uns des textes de cette nature appartiennent ou se réfèrent à une époque vraiment ancienne. M. Schœmann (*ubi supra*) cite les Mœres, d'après les Euménides d'Eschyle, parmi les Θεοὶ γαμήλιοι, indirectement il est vrai et seulement comme protectrices des lois domestiques[2]. Nous avons vu que, chez les Athéniens et probablement dans quelques autres pays, Déméter était par excellence la déesse du mariage, quoique, en général, ce fût plutôt Héra. Le rôle d'Artémis à cet égard n'est pas démontré par des documents vraiment an-

[1] Voir Petersen, p. 28-29. — Cf. Baehr, *De Apolline Patricio et Minerva Primigenia.*

[2] . . . . Θεαὶ τ' ὦ Μοῖραι
Ματροκασιγνῆται Δαίμονες ὀρθόνομοι
Παντὶ δόμῳ μετάκοινοι.
(*Euménides*, vers 928-930 de l'édition de Weil.)

tiques; mais une déesse de la virginité devait naturellement attendre et recevoir les hommages de la jeune fille qui allait quitter la demeure de ses parents; et c'est à ce titre sans doute que le lexique de Photius[1] nous montre ceux-ci conduisant la fiancée à l'Acropole pour offrir un sacrifice à Pallas. Différents témoignages pour différentes localités indiquent l'hommage de leur chevelure offert par des jeunes filles à des personnages mythologiques[2], et l'on dit que les fiancés offraient la leur à Apollon[3]. D'après un texte d'Archiloque, cité dans l'*Anthologie*, le voile nuptial fut souvent consacré à Héra[4].

Mais le mariage lui-même était-il consacré par une cérémonie religieuse qu'accomplissait un prêtre ou une prêtresse? M. Schœmann le nie en général, n'en trouvant guère de trace, soit dans les textes, soit sur les monuments, quoique Petersen l'ait pensé (p. 37); ce dernier dit de plus (*ibid.*) que le char nuptial était conduit par le prêtre d'Apollon et la prêtresse d'Artémis, revêtus du costume de ces deux divinités. Je n'ai pas trouvé les textes anciens auxquels il renvoie : la différence de la métrique des poèmes dramatiques entre les éditeurs rend quelquefois cette recherche difficile; mais quant à l'ouvrage de Stackelberg, cité par Petersen, je soupçonne qu'il s'agit, dans les monuments allégués, de simples figures mythologiques, et que ces prétendus prêtres sont les divinités elles-mêmes, considérées comme présidant en personne à l'entrée de l'épousée dans sa nouvelle demeure, ainsi qu'on le voit aux n[os] 647-651, 653 du *Cabinet Durand*. Il y a là quelques variantes dans le choix des divinités; elles sont quelquefois plus de deux; mais Apollon et Artémis dominent.

[1] Schœmann, *ubi supra*. — Photius, s. v. Προτελείαν ἡμέραν.

[2] *Ibid.*

[3] Ménard, *La vie privée chez les anciens*, II, p. 79.

[4] Voir Schœmann, *ubi supra*.

De plus, qu'on le remarque bien, ce sont là des vases *italo-grecs*. Les *vases peints de la Grèce propre* et en général la *céramique* de ce pays, tant étudiée par M. Albert Dumont, ne représentent nulle part des cérémonies religieuses appartenant au mariage : quand ils se réfèrent à des cérémonies ayant cette destination, ce sont des scènes de parure qu'ils nous mettent sous les yeux, ou bien encore l'eau versée pour le bain nuptial. Que celui-ci eût une signification symbolique de purification, ou même qu'il constituât un rite proprement dit, cela n'a rien d'invraisemblable; mais l'absence de monuments grecs représentant d'une manière nette une cérémonie religieuse du mariage est un argument important quoique négatif. Schœmann cite quelques faits en sens contraire, mais pour un petit nombre de localités, au nombre desquelles est Chéronée, mentionnée par Plutarque lui-même. Cependant il y avait des cérémonies religieuses régulièrement accomplies (Schœmann, *ubi supra*) à l'occasion de la naissance des enfants et de l'arrivée à l'âge d'éphèbe.

§ 12.

LA CONCEPTION HELLÉNIQUE DES RAPPORTS DE L'HOMME AVEC LA DIVINITÉ.

Si nous revenons sur tout l'ensemble de cette étude, nous verrons que partout la Grèce du IVe siècle croyait à la puissance irrésistible des dieux, mais bien plutôt à leur puissance qu'à leur bonté ou même à leur justice. Ils pouvaient être apaisés, mais des cérémonies extérieures, des rites déterminés l'emportaient pour cela sur la fidélité à des sentiments vertueux. La moralité, surtout une moralité entière, n'était pas une condition nécessaire pour se rendre les dieux favorables; en thèse générale, ils n'en

donnaient point l'exemple et n'en prescrivaient point les lois. Certains crimes leur étaient odieux ou plutôt l'étaient à tel ou tel d'entre eux, mais comme une offense personnelle : violer le caractère de l'hôte ou du suppliant, c'était une offense à Zeus Xénios ou à Zeus Ikésios; mais ni la cruauté ni surtout l'impudicité n'étaient considérées en elles-mêmes comme la violation d'une loi divine. Déplacer les limites d'un champ, y pénétrer pour le piller, c'était sans doute une offense à Zeus Herkeios ou à Zeus Ktésios; mais faire tort, même à un citoyen, dans le commerce n'était bien probablement pas une offense à Hermès. Le vol sur les grands chemins pouvait être mal vu par Apollon Aghyieus ou par Hermès Euodios; mais rien ne prouvait qu'un bandit dût avoir des scrupules si l'on avait oublié de placer l'image d'un de ces dieux sur la route où il exerçait sa profession. Le mépris du mariage pouvait être une offense envers Héra ou Déméter Thesmophoros; mais les débauches les plus odieuses pouvaient se réclamer de patronages qui n'étaient pas ceux de la seule Aphrodite. Nous avons même vu s'accomplir, vers le IVe siècle, un brusque abaissement dans la moralité religieuse, quelque peu élevée qu'elle fût au siècle précédent.

L'idée d'une divinité suprême n'était pas entièrement effacée; mais elle ne paraît pas avoir alors, même en théorie, une action sérieuse sur les mœurs soit publiques, soit privées. La pensée de la vie future (du moins en dehors de la doctrine des mystères) était, presque de tout point, étrangère à l'idée d'une rémunération ou d'un châtiment. On croyait, dans certains cas, à l'une et à l'autre, mais comme exercés dans la vie présente sur les individus, les familles ou les cités.

Rien d'ailleurs, absolument rien, ne permet même d'entrevoir qu'un sentiment autre que l'espoir et la crainte intervînt dans les relations que les Grecs s'efforçaient d'entretenir avec leurs

divinités. C'était la crainte et non l'amour qui leur inspirait le respect pour elles; c'était l'espoir d'une protection effective et actuelle, ce n'était pas une confiance affectueuse qui les poussait au pied des autels d'une divinité secourable; ce qu'ils lui demandaient, c'était la victoire, la fortune ou la santé; ce n'était pas l'assistance dans la vie morale. Cicéron a dit que personne n'a jamais eu l'idée d'aimer Jupiter (on le conçoit); et M. Duruy écrivait, il y a quelques années, dans un morceau que j'ai déjà mentionné plus haut: « Les pompes religieuses cachaient un marché..... Les Grecs n'ont pas eu pour leurs dieux un respect filial; ils les honoraient par crainte, les sachant envieux de toute prospérité humaine, et jamais ils ne les ont aimés... Comme des solliciteurs que rien ne rebute, les Grecs cherchaient chaque jour à gagner leurs dieux par des présents, afin qu'ils détournassent l'infortune de leur maison ou de leur cité; mais ils n'attendaient pas d'eux, pour la vie d'outre-tombe, la béatitude que des religions différentes promettent à leurs adorateurs, et ils ne mettaient pas le bonheur éternel dans la contemplation des perfections divines. »

Cependant on ne peut pas dire qu'il n'y eût point, qu'il n'y eût à aucun égard d'exception à cet abaissement. Certaines garanties morales paraissent, nous l'avons dit, avoir été réservées dans l'enseignement des mystères éleusiniens, et nous verrons quelque chose d'analogue dans le cinquième paragraphe de la seconde partie de ce mémoire. Les purifications rituelles pouvaient elles-mêmes réveiller quelque peu l'idée d'une pureté qui ne serait pas uniquement extérieure. Mais, soit qu'on fît abstraction de la vie future et qu'on y vît un sommeil, soit qu'on y espérât une sorte d'apothéose, soit enfin qu'on attendît des mystères une innocence facile à recouvrer sans amendement réel et complet, rien dans l'histoire du ve et surtout du ive siècle,

IMPRIMERIE NATIONALE.

que nous possédons avec tant de détails, ne nous permet de croire que l'esprit religieux eût alors une influence considérable sur la moralité de la Grèce, non pas même sur les vertus publiques, sur le dévouement à la patrie. Ce n'est pas aux divinités poliades, ce n'est pas à Athéna, Apollon ou Zeus, ce n'est pas au culte ou à la confiance qui leur seraient dus, que Démosthène s'adresse, dans ses efforts désespérés pour ranimer le patriotisme athénien. Envers les divinités poliades elles-mêmes, les Grecs ne connaissaient pas le sentiment de l'amour, le seul puissant moteur du dévouement.

SECONDE PARTIE.

L'ASIE MINEURE, LA THRACE

ET LES PRÉLUDES DU SYNCRÉTISME.

---

§ 1.

CYBÈLE.

Ni les textes ni les monuments ne nous fournissent de ressources bien abondantes pour la connaissance des cultes de l'Asie Mineure avant la conquête macédonienne. Cependant quelques points lumineux surgissent, et ils suffisent pour nous donner une idée juste, sinon complète, de l'esprit de ces croyances. Il convient d'ailleurs de se borner ici aux régions centrales et occidentales de cette péninsule. Les cultes tant de la Cappadoce et du Pont que de la Cilicie, pour le peu que nous en connaissons, appartiennent plutôt à la tradition assyrienne qu'à toute autre, et ils restèrent d'ailleurs, jusqu'au IVe siècle inclusivement, en dehors de toute influence religieuse réciproque entre l'Asie et la Grèce.

La région phrygienne, en y comprenant la Troade, avait pour grande déesse la *Terre*, considérée comme *mère* par excellence, comme déesse de la fécondité et spécialement de la fécondité végétale. Elle portait, en phrygien, l'appellation de Kybélé ou Kybébé, représentant surtout la végétation sauvage, parce que le sens propre de ce mot s'appliquait directement aux montagnes et aux cavernes qu'elles renferment [1], tandis que la

[1] Hésychius (cité par Bœtticher, *Arica*, *Glossae phrygicae*, n° 30) s'exprime ainsi : *Κύβελα ὄρη Φρυγίας καὶ ἄντρα καὶ θαλάμοι* — Κυβήκη *ἡ μήτηρ τῶν Θεῶν*. — Photius (cité aussi par Bœtticher, *ibid.*) s. v. Κύβηβος : *Χάρων ὁ Λαμψακηνός . . . . τὴν Ἀφροδίτην ὑπὸ Φρυγῶν καὶ Λυδῶν Κυβήβην λέγεσθαι.*

Déméter des Grecs présidait à la végétation agricole, comme je l'ai dit plus haut. Aussi la mythologie hellénique a-t-elle assimilé Cybèle non à Déméter, mais à Rhéa ou à Gæa.

Cette double assimilation est facile à comprendre. La *terre* est le lieu où se produit la vie universelle, tant végétale qu'animale, et le nom de l'épouse de Kronos représente en général l'écoulement et par suite la *circulation de la sève*, comme le latin *Proserpina*. Sans doute, quand ils ont connu les cultes phrygiens, les Hellènes avaient, depuis longtemps, adopté la doctrine de l'anthropomorphisme; ils n'avaient plus la notion distincte d'une puissance résidant dans le sol et supérieure à la volonté humaine. Mais ils considéraient Gæa et Rhéa comme de grandes déesses pélasgique et hellénique de la nature terrestre et de la fécondité; or c'était comme telle qu'ils trouvaient Cybèle adorée chez les Phrygiens et chez les voisins les plus immédiats de leurs colonies éoliennes. Cybèle était adorée là sous le *nom* de *Mère*, avec des épithètes exprimant diverses localités de son culte et désignant toutes ou presque toutes des districts montagneux[1]: Mère Dindyméenne, Idéenne, Sipyléenne, et, plus à l'Est, paraît-il, mère Bérécyntienne[2]. Il semble même que le mot Cybèle était une *épithète* du même genre et signifiait la déesse des montagnes, son *nom* véritable étant la *Mère* (par excellence), en phrygien *Mā*.

Rhéa s'appelait *Mā*, en Lydie, dit Étienne de Byzance, dans un texte sur lequel, depuis bien des années déjà, M. Alfred Maury a appelé l'attention[3]. Il ajoutait que le grec *Amma* a la même racine, et il rapprochait du même mot l'hébreu *Am*. Je

[1] Κύβελα ὄρη Φρυγίας, comme nous venons de le voir.

[2] Voir le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, I, p. 1680, article *Cybèle*, par M. Decharme. — Ce culte, dit l'auteur, fut propagé tardivement à l'Est et au Sud-Est, mais de bonne heure à l'Ouest et au Nord-Ouest; il était immémorial à Cyzique.

[3] *Les rel. de la Grèce ant.*, t. III, p. 81.

suis loin de nier l'existence de colonies sémites ou cananéennes dans l'Asie Mineure occidentale; mais, au temps d'Étienne de Byzance, on distinguait mal la race lydienne de la race phrygienne, et celle-ci a fourni à M. Bœtticher une assez abondante collecte pour ses *Arica*.

Ce n'est pas tout : il convient de rapprocher ces observations des traces que l'appellation de *Mā* a laissées dans la Phrygie, même au temps des Grecs, et aussi de la corrélation frappante qui existe entre la déesse appelée *Mère* et le dieu du même pays dont la désignation propre était le nom de *Père*, *Pappas*. Quand la langue grecque se fut répandue en Phrygie, ce fut l'appellation de *Mère des dieux* et non celle de Cybèle que l'épigraphie hellénique employa. Si la forme *Mâ* y est au moins exceptionnelle[1], tout nom formé du mot Cybèle a complètement disparu, s'il en a jamais existé, tandis que l'on sait combien furent en usage ceux qui sont formés avec Μήτηρ[2]. Mais celui de Papa, avec ou sans la variante grecque Papias, s'est maintenu en Phrygie; on en voit de rares exemples[3] dans la période gréco-romaine; une des inscriptions qui le contiennent contient aussi le nom *romain* d'un Γάϊος, et l'autre a un caractère paléographique semblable. Il est donc certain qu'au temps de l'invasion macédonienne ce culte existait en Phrygie. Papias, au n° 3817 du *Corpus*, est assimilé à Zeus Soter, et par conséquent il était la grande divinité du pays; dans l'autre texte, un nommé Papas est le père de l'un des personnages qui dédient le monument.

La *Mère* par excellence était appelée par les Grecs *Mère des*

[1] Voir deux exemplaires douteux de cette forme relevés sur le territoire galate, aux n°s 4118 et 4120 du *Corpus Inscriptionum Græcarum*, et au n° 4148, le nom d'Ammia.

[2] Non pas dans la Phrygie de la géographie romaine, mais dans la région phrygienne; *vide infra*.

[3] *C. I. G.*, n°s 3817, 3830 (Phrygie). Cf. 3377.

dieux[1]; mais, avant la conquête et chez les indigènes, elle représentait sûrement la Mère universelle, comme nous le verrons de plus en plus clairement à mesure que nous avancerons dans l'étude des cultes de cette région. Ce nom se retrouve non seulement dans celui si connu de Métrodore[2], mais aussi dans ceux de Métrotime[3], de Métrobios[4], de Métrophane[5], de Métrophile[6], de Métrios[7], répandus dans la contrée qui s'étend de la Propontide au mont Tmolus, c'est-à-dire dans celle qui comprend, avec la ville et la montagne de *Sipyle,* les monts *Ida* et *Dindyme.* Strabon (XII, 8) paraît ne pas savoir exactement où était situé Bérécynte, qui donnait un quatrième surnom local à cette déesse; le Dindyme était près de Pessinonte (*ibid.*, 5), et par conséquent dans l'ancienne Phrygie.

Mais si rien, dans les textes relatifs à la mythologie phrygienne, ne correspond à la qualification hellénique de Mère des dieux[8], ce n'est pas à dire que Cybèle fût isolée, dans les croyances de ce pays, de toute famille divine. Il a existé, touchant la déesse de Pessinonte, un mythe assez compliqué et quelque peu discordant, dont aucun récit connu à cette heure n'est antérieur aux IIe et IIIe siècles de l'empire romain; je n'ose donc le présenter, dans son ensemble *et ses détails* comme appartenant *pleinement* à l'ancienne doctrine phrygienne; mais il est trop étranger à l'esprit des traditions grecques pour que le fond

[1] *C. I. G.*, 3260, 3285-7, 3411, 3508.

[2] *Ibid.*, 3586, 3663, 3668 (Mysie), 3137, 3141 (2 fois), 3142 (5 fois), 3147, 3192, 3194 (2 fois), 3231, 3240, 3279 (2 fois), 3312 (4 fois), 3332 (2 fois), 3362 (région de Smyrne), 3456 (Sardes), 4039 (Galatie). Et Métrodote, 3276.

[3] *Ibid.*, 3623 (2 fois) (Mysie), 3140.

[4] *Ibid.*, 3699 (Mysie), 3140, 3142, 3161.

[5] *C. I. G.*, 3141, 3190, 3312 (2 fois).

[6] *Ibid.*, 3942 (Phrygie).

[7] *Ibid.*, 3337; cf. 3194, 3232 (nom de femme) et 3277, Matréos ou Matréas.

[8] Cybèle la portait, comme le dit Strabon, l. XII, p. 5, à propos du temple de Pessinonte; mais ce doit être la désignation courante du temps de l'empire, sans conséquence à tirer pour la tradition phrygienne.

n'en appartienne pas à la religion que les Macédoniens trouvèrent établie dans l'Asie Mineure : c'est le mythe d'Agdistis (ou Angdistis), qui paraît indiquer un dédoublement androgyne de Cybèle elle-même. C'est en effet sous la forme d'un androgyne que la tradition présente Agdistis, fils de la pierre de Pessinonte (la Cybèle adoptée par les Romains), fécondée par un *dieu suprême* que les Grecs confondirent avec leur Zeus, mais qui était sans doute le Pappas dont nous avons parlé; et l'on représente aussi Agdistis comme étroitement uni à Cybèle, puisque Strabon nous apprend[1] qu'elle-même portait ce nom. Enfin Pappas est assimilé à un Attis, c'est-à-dire au dieu vivant et mourant de l'Asie antérieure; et cet Attis phrygien était, d'après une des versions du mythe, petit-fils d'une façon merveilleuse du monstre Agdistis[2]. Les mythes de Pappas-Attis et de Cybèle-Agdistis ont été formés ou décomposés de la façon la plus bizarre et la plus variée par l'imagination délirante des Orientaux[3], ainsi que nous le voyons dans Arnobe. Pour comprendre l'état religieux du centre de l'Asie Mineure au temps de la conquête macédonienne, il faut se rappeler à la fois l'esprit naturaliste de ces croyances et la forme abaissée de leur traduction anthropomorphique.

Non moins bizarre et non moins abaissée était la forme adoptée pour le culte de Cybèle, avec ses fureurs orgiastiques, ses danses frénétiques et bruyantes, ses collèges de prêtres mu-

[1] Voyez XII, 5. — Et aussi *C. I. G.*, n[os] 3886 et 3993, où nous le voyons adoré avec la Mère des dieux et des divinités helléniques. Ni l'une ni l'autre de ces inscriptions n'ont l'Є et le C lunaire, non plus qu'elles ne portent trace de la domination romaine.

[2] Le nom de *Nana*, sa mère, se retrouve dans des inscriptions grecques de Galatie, *C. I. G.*, 4135, 4142-4144.

[3] Voir l'indication sommaire de ces fables diverses, avec les renvois aux sources, aux pages 140-142 de mon *Histoire des Gaulois d'Orient*, couronnée par l'Académie des inscriptions en 1863 et publiée en 1866.

tilés[1]. A cette déesse, dit le XIII[e] hymne homérique, qui l'appelle (en Grèce) *mère de tous les dieux et de tous les hommes,* « plaisent le bruit des crotales et des tambours, le murmure des flûtes, les hurlements des loups et des lions à l'œil brillant, les échos des montagnes et les ravins boisés ». Strabon[2] réunit, à ce sujet, d'autres citations poétiques, qui contiennent les documents les plus précis et les plus authentiques que nous possédions sur les rites de la Déesse Mère, aux temps de l'indépendance hellénique; en voici les traits essentiels. L'assimilation du culte dionysiaque à celui-là n'est pas seulement naturelle ici à cause du caractère orgiastique de tous les deux; elle est explicitement affirmée par la poésie grecque, et elle sera expliquée plus loin par le souvenir du Bacchus phrygien, Sabazius.

Pindare, après avoir cité des hymnes antiques et d'autres moins anciens à Dionysos, ajoute : « *Mère,* pour toi retentissent les roues musicales (ῥόμβοι), les cymbales, les crotales au sifflement aigu; pour toi brille la torche de pin à la couleur blonde », attestant ainsi, selon Strabon lui-même, la similitude des rites dionysiaques, dont Pindare vient de parler dans le même dithyrambe, avec ceux de la Cybèle des Phrygiens. Euripide fait de même dans les *Bacchantes :* « Heureux, heureux encore celui qui, connaissant les rites mystérieux (τελετάς) des dieux, sanctifie sa vie; celui qui, *observant* avec justice les *Orgies de la grande mère Cybèle,* faisant vibrer le thyrse et couronné de lierre, *est* le *serviteur de Dionysos!...* » D'après les vers suivants, Euripide comprend parmi ces cultes celui de la Crète. Là le poète nous montre mêlés au rite bachique le son fort et doux des *flûtes phrygiennes*, les cris de joie et les battements de mains des *Bacchantes,* et aussi la rotation des Corybantes, que l'auteur con-

[1] Voir A. Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique*, t. III, p. 83-84; Decharme, *ubi supra.* — [2] X, 3.

fond avec les Curètes, nourriciers de Zeus selon la fable hellénique. Enfin le chœur du *Palamède*, pièce perdue d'Euripide, célèbre *Dionysos* sur l'Ida, se plaisant au son bruyant des *tambours de sa mère chérie*. La déesse Dindymène, dit Strabon, quelques lignes après cette citation, c'est Rhéa, c'est Cybèle ou Cybèbe : on voit qu'il est incertain au sujet de la variante dont j'ai parlé plus haut; peut-être la première de ces deux formes fut-elle créée par les Grecs pour raison d'euphonie. La confusion, non des trois mythes, mais des trois cultes, est donc notablement antérieure à la conquête macédonienne. Le rapprochement était naturel et facile entre l'aspect le moins noble de la religion hellénique et l'esprit général de la religion phrygienne.

§ 2.

SABAZIOS.

Un mythe des plus étranges, mais qui paraît avoir été réellement antique, rattachait à Cybèle non seulement les rites, mais la personne de Bacchos Sabazios : les vers qui précèdent y font allusion. Sans doute ici encore nous n'avons de témoignages *directs* ou *précis* que ceux qui appartiennent au temps de la domination romaine; mais, moins de trois siècles après Alexandre, Diodore (IV, 4) disait qu'un Dionysos *fort antérieur* au fils de Sémélé était né de Zeus et de Perséphoné, et que c'est lui qu'on appelle Sabazios; telle est, en effet, la naissance que lui attribuent les témoignages postérieurs. Comme on ne connaît pas, en Phrygie, d'autre déesse tellurique que Cybèle, on peut déjà, pour ce seul motif, penser que telle est la Perséphoné dont parle ici Diodore. Mais il y a beaucoup plus : la création du mythe qu'expose Clément d'Alexandrie est exclusivement orientale et manifestement étrangère à l'esprit de la re-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ligion hellénique. Les Grecs l'ont donc trouvé et non apporté; ils se sont bornés à y mettre des noms de leur mythologie. Eusèbe, cité par M. Foucart[1], présente ce récit comme celui d'un initié, Clément, à qui il l'emprunte et qui, dit-il, avait été initié avant sa conversion au christianisme. L'initiation suppose une tradition bien autrement constante que la tradition simplement poétique, et nous allons voir que le trait principal du mythe se retrouve dans un *rite* très authentique, existant avant la conquête macédonienne.

Zeus fait violence à Déo (la déesse tellurique), puis à Perséphatta, la fille qui est née de leur union incestueuse; mais cette dernière déesse, il l'a surprise sous la figure d'un serpent, et elle donne naissance à un fils qui a la forme d'un taureau. Tel est l'objet des mystères que célèbrent les Phrygiens en l'honneur d'Attis, de Cybèle et des Corybantes; le serpent introduit dans le vêtement des initiés et la figure de taureau qu'on en retire sont des symboles employés dans les *Sabazia*.

L'identité des deux déesses telluriques, la mère et la fille, est au fond de tous leurs mystères, et le Sabazios tauromorphe est, pour les Grecs, Bacchus, qui était représenté sous cette forme, ou du moins avec des cornes de taureau, dans des mythes locaux qu'a étudiés M. Wilhelm Curtius[2]. Il les trouve à Cyzique et par conséquent dans la région du culte phrygien, et en Thrace (d'où nous verrons bientôt celui-ci s'étendre en Béotie) et en Élide.

Le mythe et les mystères sabaziens n'étaient que très imparfaitement connus des Grecs au IVe siècle; mais un passage fameux du Discours de Démosthène *sur la Couronne*[3] constate

[1] *Des associations religieuses chez les Grecs*, p. 76. Le morceau de Clément d'Alexandrie est reproduit à la page suivante. Cf. p. 88-89 et 92-96. — Je vais résumer dans un instant ce morceau, dont l'importance est capitale.

[2] *Der Stier-Dionysos*, 1882.

[3] §§ 259-260, 284.

l'emploi du *serpent* à grosses joues dans les mystères *étrangers* que célébrait la mère d'Eschine, avec les clameurs *Attès*, *Hyès*, *Evoi*, *Saboi*, mots phrygiens, dit le scoliaste cité par M. Foucart (p. 72). Enfin Glaucothéa, la prêtresse de ces rites, est appelée *tympanistria* par Démosthène, et l'on sait que le tympanum était, avec la flûte, l'instrument favori de Cybèle. Nous voyons donc là encore, avant le commencement de la période macédonienne puisqu'il s'agit de la jeunesse d'Eschine, l'union du mythe de Sabazios avec le culte de la Déesse Mère. Quant au nom de Sabazios et au cri *Saboi*, M. François Lenormant les rapproche, non sans vraisemblance, d'un mot sanscrit signifiant *révéré*, auquel il rapporte aussi le verbe grec σέϐειν; Attès rappelle le nom d'Attis[1], le dieu à la vie alternative, époux ou amant de Cybèle, et par conséquent identifié avec Pappas, le Zeus gréco-phrygien, lequel renaît dans Sabazios. Ταῦτα γάρ ἐσῖι Σαϐάζια καὶ Μητρῷα, dit Strabon (X, 3) à ce sujet.

§ 3.

LE DIEU LUNE.

Si les mythes telluriques dominaient dans l'Asie Mineure, ils n'y étaient pas seuls. Jusqu'ici la religion phrygienne ne nous a rien offert que l'action de la fécondité du sol, étendue à l'idée d'une puissance souveraine, représentée par un couple à peine anthropomorphique et bornée à des productions terrestres; à côté ou plutôt au-dessous de cette doctrine panthéistique, le culte d'un astre, d'un seul, paraît-il, la *lune*[2], avait trouvé place.

[1] *Revue archéol.* de novembre 1874 (Sabazius, 1er article). — Εὐοῖ peut bien être une interjection grecque.

[2] Dans les bas temps, on a fait d'Attis un dieu soleil. C'est là un abus de l'idée qui liait le mythe de sa renaissance à l'action annuelle de l'astre du jour sur la végétation.

sous une forme qui ne rappelle point la Grèce, et qui par conséquent porte avec elle la preuve de son caractère asiatique, malgré la date des divers monuments qui la constatent, sculptures ou inscriptions, car je ne me rappelle pas qu'aucun soit certainement antérieur à la colonisation grecque.

Le type masculin de cette divinité n'a rien qui doive surprendre en Asie. Assyriens et Aryas ont contribué avec les Héthéens à former la civilisation de l'Asie Mineure. Or le Sin de Ninive et de Babylone est un *dieu lune*[1], et, dans l'Inde védique, Agni est un dieu lunaire comme il est un dieu solaire[2]. Mais si l'on considère que le temps de la gestation pour tous les êtres vivants se compte par mois, on ne sera pas trop surpris de voir la divinité de la lune choisie de préférence à celle du soleil, dans une croyance aussi naturaliste que celle de la Phrygie, pour représenter la faible part qui y est faite au monde céleste.

Je dis *faible*, en ce qui concerne le rang de l'élément astronomique, mais non pas quant à l'estime que l'Asie Mineure faisait du dieu Men. Le *Men Car*, près de Laodicée, le *Men Arkæos*, à Antioche de Pisidie[3], constatent l'établissement de ce culte, même là où celui de Cybèle paraît n'avoir pas pénétré de très bonne heure; et l'emploi fréquent du nom de Men dans les noms de personne témoigne de la popularité de ce dieu.

On trouve dans la Phrygie proprement dite (la Phrygie du IVe siècle, comprenant la future Galatie) trois Ménodore, trois Ménophile, deux Ménas, un Ménocrate et un Ménogène[4]; dans la Mysie et la Bithynie, deux Ménodore, deux Ménodote, un Ménophile, deux Ménios, deux Ménophane[5]. Enfin on connaît

[1] Voir entre autres Lenormant, *Essai de comment. sur les fragm. cosmog. de Bérose*, p. 87, 95-96.

[2] Voir Bergaigne, *La religion védique*, I, p. 111, 116.

[3] Strabon, XII, 8.

[4] *C. I. G.*, nos 3855, 3887, 3957, 4005, 4039, 4064, 4146.

[5] *Ibid.*, 3550, 3554, 3660, 3662, 3664, 3699, 3794.

dans l'Ionie, dans la région lydienne par conséquent, à côte du culte de Men Tyrannos[1] et de ceux de la déesse Tauropole et de la Mère Sipylène[2], vingt-cinq noms grecs, au moins, appartenant à neuf ou dix formes différentes[3], qui sont constitués avec l'élément *Men*, employé comme nom divin. Nulle part, cependant, on ne trouve une divinité lunaire dans les *mythes* connus relatifs aux dieux phrygiens. Il est possible que ce soient là des groupes de traditions tout à fait divers dans leur origine; mais peu importe pour l'objet que nous poursuivons en ce moment : la connaissance des doctrines et des cultes de la péninsule au commencement de la période macédonienne.

§ 4.

LA DÉESSE D'ÉPHÈSE.

En arrivant dans l'Ionie méridionale, nous rencontrons une divinité plus célèbre que toutes celles-là : cette déesse d'Éphèse que les Grecs ont toujours appelée Artémis, malgré l'opposition flagrante qui existait entre l'élégante chasseresse, la virginale sœur d'Apollon, et cette image de la fécondité universelle, cette déesse *polymastos*, que les arts représentaient à demi enfermée dans une sorte de gaine. Si elle rappelle une déesse européenne, ce serait plutôt la Diana du Latium, qu'on a considérée comme un dédoublement de Ianus ou Dianus, et que les Romains eurent la simplicité de confondre avec la déesse du Cinthe, quand il leur plut de croire qu'ils avaient les mêmes divinités que les Grecs.

L'assimilation de la déesse d'Éphèse à Artémis fut sans doute aussi l'effet d'un parti pris, mais qui n'avait rien de littéraire :

[1] *C. I. G.*, 3439. — [2] *Ibid.*, 3260. — [3] *Ibid.*, 3141, 3161, 3185, 3190, 3220, 3228, 3239, 3276, 3279, 3329, 3353, 3354 et 3378.

la volonté arrêtée chez les Grecs d'invoquer la grande divinité du pays où ils se fixaient, sans renoncer à la croyance qu'ils apportaient en Asie.

C'est là peut-être le plus ancien exemple de syncrétisme gréco-oriental qui se soit produit par suite d'une conquête hellénique, et il n'en est aucun qui exprime d'une manière plus frappante jusqu'où allait le vague des croyances chez les futurs conquérants de l'Asie, puisque même le sentiment de l'art, pourtant chez eux si intense, ne put jamais les ramener sur ce point à l'intelligence des faits.

La force productive que représente l'Artémis d'Éphèse était donc là personnifiée, comme elle l'était dans la Cybèle phrygienne. Je n'ose trop dire, en présence de la monstrueuse figure que je viens de décrire, que l'*anthropomorphisme* y avait prévalu; on sait aussi que l'on considérait la pierre de Pessinonte comme étant Cybèle elle-même; mais il faut observer que les deux déesses ne paraissent pas être des mères universelles tout à fait dans le même sens. Celle du Nord, nous l'avons vu, préside à la fécondité végétale sans culture. Au contraire, ce sont presque uniquement des bustes d'animaux qui constituent les motifs de décoration pour la figure et la gaine de l'Artémis d'Éphèse, décoration qui, n'ayant rien d'hellénique, était apparemment traditionnelle dans l'ancienne Lydie.

Mais, sous une forme ou sous une autre, dans un domaine ou dans un autre, c'est l'idée de la fécondité matérielle qui est représentée par ces deux grandes déesses de l'Asie Mineure, idée qui, nous le savons, n'était pas non plus étrangère aux croyances de la Grèce. C'est donc ici qu'il convient de s'arrêter pour se faire une idée exacte de ce genre de panthéisme et de la puissance qu'il avait acquise sur les esprits. On peut le faire sans s'éloigner de la gravité des *considérations philosophiques*.

La propagation de la vie, soit animale, soit végétale, est une des plus étonnantes merveilles de la nature, une de celles où se manifeste le plus une puissance souveraine et mystérieuse; elle est plus merveilleuse encore quand il s'agit de la reproduction d'êtres intelligents. La paternité et la maternité sont réellement, et au sens le plus littéral du mot, surtout quand il s'agit d'êtres moraux, une délégation de l'action divine, une participation à la création elle-même, et c'est en partie pour cela que leur existence en dehors de l'idée religieuse, un mariage non religieux, est une espèce de sacrilège. Loin donc de nous étonner quand nous voyons divers peuples de l'antiquité adorer la puissance divine dans la fécondité terrestre, qu'il s'agisse des forêts ou des moissons, des enfants ou des troupeaux, que l'on invoque Cybèle ou Déméter, Pan ou Aphrodite, devenue *très tardivement*, paraît-il, la déesse des courtisanes[1], nous devons déplorer sans doute les transformations révoltantes que le coupable entraînement d'une imagination dépravée a fait subir à la tradition d'une idée juste et noble en elle-même; mais nous pouvons scientifiquement les comprendre. Cette idée s'est produite naturellement partout où la distinction profonde et absolue du Créateur et de la créature a été mise en oubli; on a dû, par cela même, arriver à la doctrine d'une matière divine et féconde; on comprend même le dernier terme de cette dégradation successive :

Facilis descensus Averno
Noctes atque dies patet atri ianua Ditis;
Sed revocare gradum superasque evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor est.

L'assimilation entre Artémis et la déesse d'Éphèse est une

[1] Voir 1re partie, § 6.

question bien secondaire en comparaison de celle-là; elle est néanmoins curieuse. Comme ce fait paraît être le plus ancien exemple de cette sorte de syncrétisme, et comme, malgré son étrangeté, je ne sache pas qu'il ait été l'objet d'un examen spécial, je me permettrai ici ce qu'on pourrait à la rigueur appeler une digression et je dirai toute ma pensée.

L'assimilation entre Cybèle et Rhéa se conçoit. Je l'ai dit un peu plus haut, le nom de l'épouse de Kronos représente l'écoulement; il peut représenter, nous l'avons dit, la *circulation de la sève*, et c'est ainsi que l'on a expliqué, en latin, le nom d'une autre déesse tellurique, Proserpina. Si les Grecs n'avaient plus la notion bien distincte d'une puissance supérieure imprimant la vie à toute la nature, ils considéraient toujours Rhéa comme déesse de la terre, et telle on leur présentait Cybèle. Peut-on expliquer de même qu'ils aient fait une Artémis de la déesse d'Éphèse, dont les attributions semblent directement opposées aux siennes?

Longtemps je n'ai vu là que la preuve la plus manifeste de la légèreté des Grecs en matière de doctrine religieuse, que leur insouciance des contradictions à cet égard. Assurément cette insouciance et cette légèreté sont ici bien constatées; mais encore peut-on croire qu'il leur avait fallu un prétexte pour reconnaître Artémis dans une divinité aussi mal choisie que celle-là, non seulement pour sa nature et sa forme, mais pour son culte, orgiastique aussi, comme celui de Cybèle, et où de plus, à côté de nombreux sacerdoces, figuraient des collèges d'eunuques et d'hiérodules. Et malgré tout cela, un Scopas, un Praxitèle travaillèrent à embellir les temples d'Éphèse[1].

Il faut reconnaître, avec Preller, que l'Artémis grecque n'était

[1] Voir dans le *Dict. des ant. gr. et rom.* les pages 149-151 du 2ᵉ volume (article de M. P. Paris), et Urlichs, *Skopas*, VII.

pas uniquement la déesse de l'*Hippolyte* d'Euripide. Avec le surnom de Λιμναία, elle présidait aux sources et aux lacs ou aux marais, ainsi que nous le montre Callimaque[1], et par conséquent à l'humidité féconde. Elle était Δέσποινα et par suite arbitre de la vie terrestre, analogue, à ce titre, à Déméter et à Perséphoné[2]. Comme Λοχεία, elle exerçait les fonctions d'une Ilithyie[3]. Rapprochant de la déesse grecque la déesse d'Éphèse, l'auteur ajoute[4] : « *Comme l'Artémis hellénique*, elle était surtout adorée au printemps, où les forces créatrices de la nature sont en action; *comme elle aussi*, on la disait habiter les montagnes, les bois, les plis de terre marécageux. » Et si, dans les temps historiques, le type de la Diane du Louvre avait positivement prévalu, il est à croire que les idées exprimées par ces épithètes ne furent jamais entièrement oubliées; il est bien probable surtout qu'elles ne l'étaient pas au temps de l'émigration ionienne.

Sans doute, en parlant ainsi, on recule la difficulté plutôt qu'on ne la résout. Si certains aspects de la déesse hellénique permettent de la rapprocher de celle d'Éphèse, *dont nous ne savons pas encore le véritable nom*, c'est apparemment que diverses tribus, tant helléniques que pélasgiques, avaient confondu sous un nom commun, malgré des contradictions réelles, diverses déesses dont les unes se prêtaient plus ou moins à une assimilation asiatique, les autres ne s'y prêtaient pas du tout. Mais comment expliquer que les détails laids et répugnants des représentations et du culte de la déesse d'Éphèse n'aient pas fait prononcer contre elle une question préalable par la race pour laquelle a travaillé Phidias, pour laquelle l'*Hippolyte* fut écrit? Personne

[1] Preller, *Griech. Mythol.*, t. I, p. 188.

[2] *Ibid.*, p. 190. — Cf. Paus., *Arcad.*, XXXVII, 1, 2, 3, 5, 6.

[3] Preller, *Griechische Mythologie*, t. I, p. 193.

[4] *Ibid.*, p. 197.

n'a jamais assimilé Artémis à Cybèle, déesse des bois et aussi déesse de la fécondité comme la Polymastos; personne même n'a cru reconnaître dans celle-ci l'amante d'Adonis; pourquoi cette différence étrange en faveur de celle des formes de la Déesse Mère qui devait être le plus rigoureusement exclue de cette assimilation? Y aurait-il eu quelque *ressemblance de nom* ayant séduit les colons ioniens?

L'affirmer serait téméraire; mais il me semble que le nier serait téméraire aussi. Je me permettrai donc de présenter deux rapprochements que je crois nouveaux dans la science, en recourant à mes très élémentaires connaissances dans la linguistique aryaque.

On admet généralement que la langue phrygienne appartenait à ce groupe, et M. Paul Bœtticher en a réuni dans ses *Arica*[1] des témoignages assez nombreux, spécialement par des rapprochements avec la langue de Zoroastre et avec celle des Achéménides, très voisine de celle-ci. M. Lenormant, dans son troisième article sur Sabazios (*Revue archéologique*, janvier 1875), a fait observer que le nom de Bacchus n'a pas d'étymologie en grec, mais rappelle le Βαγαῖος phrygien, et que M. Maury avait déjà fait la même remarque[2]. Or Hésychius traduit Βαγαῖος par Ζεὺς Φρύγιος, μέγας, πολύς, ταχύς[3], et j'ajouterai que *Baga* voulait dire *dieu* dans la langue des anciens Perses, non pas *le* dieu suprême, Aura Mazda, mais l'idée de dieu en général.

Or l'inscription de Béhistoun nous apprend qu'en perse le mot *arda* correspond au mot latin *altus* (cf. *arduus*), qui en est à la fois la traduction et la *transcription* : ceci est élémentaire en

[1] Voir les nos 1, 6, 7, 9, 11, 14, 22, 29, 33 des *Glossae Phrygicae* de cet auteur.

[2] *Histoire des religions de la Grèce antique*, III, p. 139.

[3] Bœtticher, *ubi supra*, n° 9.

linguistique. Ajoutons la terminaison à la fois perse et latine de l'accusatif (*m*)[1], et nous reconnaîtrons que les colons grecs ont pu entendre invoquer la déesse sous la qualification de *Artam* (ou peut-être, comme forme dialectique, *Artem*), et confondre ainsi la *Grande* Déesse, la *Grande* Mère[2] avec Artémis. Un mot à la fois perse et latin peut bien avoir laissé en passant sa trace dans ce lointain voyage.

Une autre étymologie encore est présentable; on pourrait même dire qu'elle l'est davantage, car on n'a pas besoin ici de recourir à une flexion grammaticale : on retrouve en effet, dans le mot lui-même, *tous* les éléments linguistiques du nom d'Artémis, ceux-là *seuls* et dans le *même ordre*. C'est le mot bactrien *ardvi* (*d*=*t*, *v*=*m*), féminin de *ardu*, *élevé*[3], le même, en réalité, que nous venons de voir; c'est encore le latin *arduus*, conservé ainsi, nous ne dirons plus des bords du golfe Persique, mais de ceux de l'Oxus à ceux du Tibre. De plus, la racine *ard* = ἄρδω signifie aussi *couler, arroser*. *Ardvi-çûra*, c'est la *source puissante* des eaux *célestes* et *fécondantes*; telle est l'épithète régulière de la déesse ou plutôt du génie féminin dont le nom propre et très significatif est *Anâhita*, la non-souillée, celle qu'on a nommée l'*Artémis persique*. — *Aut video aut vidisse puto per nubila* lunam.

§ 5.

THRACE, ÉPITHRACE, SAMOTHRACE.

Nous savons peu de chose touchant la civilisation de la Thrace antique, qui ne nous a laissé ni littérature ni presque aucun

[1] Oppert, leçon (inédite) du 19 janvier 1865. — Pictet, *Les origines indo-européennes*, § 384.

[2] On dit que Stamboul, c'est εἰς τὰν πόλιν, prononcé aujourd'hui *is tam bolin*.

[3] Cf. P. Paris, *ubi supra* : l'Artémis d'Éphèse était dite *Grande* et *Très Grande*.

monument de l'art; il est même très douteux qu'elle ait eu une écriture. Mais, de même que Strabon[1] considère comme appartenant à la même race que les Thraces les habitants de la Mysie asiatique, ceux de la Phrygie, de la Bithynie et de divers districts voisins, identifiant à ce titre les Mysiens et les Mœsiens, les Phrygiens et les Bryges, de même et par des considérations plus sûres que celles de l'ethnographie des anciens, la science d'aujourd'hui reconnaît, dans les rares documents qui concernent les croyances de cette contrée, des traits en rapport avec ce que nous venons de voir touchant celles de l'Asie Mineure. Celles-ci pourront donc nous servir à comprendre celles-là, et il convenait logiquement d'arriver de Grèce en Thrace en passant par la péninsule.

Nous trouvons en Thrace, à l'époque que nous étudions, deux Grandes Déesses dont les *noms* ne se trouvent nulle part en Asie : ce sont Cotytto et Bendis[2]. Le culte de la première était ultra-orgiastique; le rhombe, le tympanum et les cymbales y retentissaient; ses mystes poussaient le cri : *εὐοῖ σαβοῖ*, poussé aussi dans les mystères de Sabazios, et ils juraient par l'amandier, qui joue un si grand rôle dans le mythe de la naissance d'Attis, en Phrygie[3]; toutes choses qui concordent avec l'assertion de Strabon[4], que les cultes de Cotytto et de Bendis, chez les Thraces, ressemblaient au culte phrygien de Sabazios et de la Mère[5].

[1] VII, 3.

[2] Voir l'article Bendis, par F. Lenormant, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, p. 1551.

[3] Ces particularités sont indiquées par M. F. Lenormant d'après des fragments d'une pièce perdue de l'ancienne comédie.

[4] X, 3. — Voir aussi Foucart, *Des associations religieuses chez les Grecs*, § IX.

[5] M. Lenormant a conclu du nom de Cotys, porté par plusieurs princes de ce pays, que Cotytto devait être androgyne. Ce serait un rapprochement de plus avec Cybèle Angdistis; mais les Grecs ont eu des Démétrios.

Il paraît cependant que, comme le fait observer M. Lenormant, l'identité n'était pas complète. Les Grecs, qui ont révéré sans hésitation la Mère Idéenne et qui l'ont admise dans leur Panthéon sous les dénominations helléniques de Rhéa et de Gæa en même temps que sous le nom de Cybèle, n'en ont point agi ainsi pour ce qui concerne Cotytto. Elle n'a point de nom grec, et, si l'autre Grande Déesse du même pays a été adoptée, ce fut tantôt sous son propre nom, Bendis, tantôt sous celui d'Artémis ou sous celui d'Hécate, autant du moins qu'on peut le reconnaître d'après le syncrétisme ultérieur. Sans doute, nous venons de voir que Strabon déclarait son culte orgiastique aussi bien que celui de Cotytto; mais aucun témoignage ne constate que le premier fût impudique et digne de ce mépris spécial que les Grecs ont infligé à l'autre.

C'est avec grande apparence de raison que M. Lenormant a identifié à Bendis la déesse Tauropolos, qui figure sur une médaille d'Amphipolis, tenant un flambeau et une lance, et portant, comme le dieu *Men*, un croissant derrière les épaules. Il est manifeste que c'est une déesse lunaire; or Hérodote (V, 7) ne connaissait chez les Thraces qu'*une seule* déesse, à laquelle il donnait le nom d'*Artémis*. Cette Artémis devait être Bendis, dont les Athéniens adoptèrent ostensiblement le culte; et, seule déesse probablement, à l'exclusion de Cotytto, elle était adorée, au IVe siècle, sur cette côte semi-hellénique que connaissait Hérodote. La médaille est à légende grecque; nous sommes dans l'Épithrace.

Maintenant quel rôle jouait, dans cette mythologie, le parèdre phrygien de la Déesse Mère? Je ne dis pas Angdistis, qui était un dédoublement; je dis le parèdre Sabazios. Dionysos est placé par Hérodote (*ubi supra*) au nombre des trois divinités mâles du peuple thrace; les deux autres sont Arès et Hermès;

encore celui-ci n'était-il adoré que par les princes. Il est fort naturel que des peuples belliqueux aient eu un dieu ou un démon de la guerre. Un Hermès dont le culte est réservé à certaines familles pourrait bien être le Cadmilos Hermès que nous retrouverons tout à l'heure en Samothrace. Reste Dionysos : l'assimilation se fait d'elle-même, puisque Sabazios était l'*un* des Dionysos des Hellènes. Disons tout de suite que le Dionysos des Thraces avait, selon Hérodote (VII, 111), un oracle dans les montagnes, un oracle dont l'organe était une femme, comme à Delphes, ajoute l'auteur. Or nous savons que le Dionysos des mystères, le Dionysos *importé par les Thraces*, le Dionysos Cabire avait son *tombeau* près de l'oracle delphique; cette circonstance et le partage annuel du temple entre Apollon et lui font penser à un dieu vivant et mourant tour à tour [1], caractère qui nous ramène à la tradition phrygienne. Enfin Dionysos s'appelait aussi Bacchus, et nous avons vu que ce nom peut bien avoir signifié *dieu* dans les langues phrygienne et thrace.

Cela est vague sans doute; mais nous pouvons aller plus loin. Le Dionysos des mystères orphiques, le Bacchus *Cabire* portait aussi la dénomination de *Zagreus*, le *chasseur* par excellence, et il était considéré comme le maître du monde. On lisait dans une tragédie perdue d'Eschyle :

Ποτνία Γῆ Ζαγρεῦ τε Θεῶν πανυπέρτατε πάντων [2].

vers où, comme on le voit, il paraît, en cette qualité même, *associé* à la *Terre* divinisée. Mais en même temps nous savons que ce titre de *Zagreus*, semblable ici à Πολυδέκτης et à

[1] On offrait un *sacrifice secret* à ce Bacchus, au *jour le plus court* de l'année, dit Preller, *ubi supra*, p. 426-427, avec renvoi à Plutarque (Isis et Osiris, chap. XXXV, et non LV, comme une faute d'impression le fait dire à Preller). Le texte dit que les Hosii offrent ce sacrifice mystérieux *quand on éveille le Dionysos Liknitès*.

[2] Cité par Preller, *Griechische Mythologie*, t. I, p. 499.

Πολύξενος, était aussi donné à Pluton lui-même, aux mains de qui tombent tous les mortels, et cela dans l'ancienne poésie des Grecs, dans les vieilles épopées et dans Eschyle[1]. Il implique donc l'idée d'un dieu infernal, tel qu'était le Bacchus delphique, tel qu'était ou tel que fut le Dionysos Hadès des mystères. Enfin Zagreus est dit tantôt fils de Zeus et de Perséphoné, comme le Sabazios de Clément d'Alexandrie, tantôt fils de Pluton et de Perséphoné[2]; ce qui signifie apparemment qu'il est à la fois dieu du monde et dieu des enfers, Πανυπέρτατος et Πολυδέκτης.

En étudiant sur les lieux les monuments de l'Épithrace, et spécialement les sculptures conservées sur des rochers voisins de la ville de Philippes, M. Heuzey[3] a reconnu, dans un buste juvénile, aux cheveux bouclés, à la nébride jetée sur sa tunique et aux cornes naissantes, le Dionysos Sabazios cornu (le dieu taureau, fils de Zeus et de Perséphatta, voir *supra*, § 2), personnage que le savant académicien reconnaît sans peine aussi dans le taureau à face humaine, consacré, en Attique, dans un groupe de divinités barbares, par l'*Odryse* Adamas et reproduit par M. Stuart.

Une divinité féminine, sous la figure d'Artémis, est plusieurs fois représentée sur les rochers de Philippes[4], et, d'après ce que nous avons vu, nous devrons, comme M. Heuzey lui-même, reconnaître en elle Bendis. Celle-ci n'est pas empêchée de jouer le rôle de divinité lunaire par la présence du dieu Men, représenté ici comme il l'est habituellement dans l'Asie Mineure; le

[1] *Griech. Myth.*, t. I, p. 498-499.

[2] *Ibid.*, p. 476-477, 499; Diod., IV, 4.

[3] *Mission archéologique en Macédoine*, p. 79-80. — Cf. Lenormant, 2e art. sur *Sabazios*, *Rev. archéol.* de décembre 1874.

[4] Id., *ibid.*

[5] *Ubi supra*, p. 84. L'association de Men et de Bendis, en Thrace, dit aussi M. Lenormant (*Rev. archéol.*, déc. 1874), est attestée par des monuments épigraphiques. — Et il renvoie à ses Monuments de la Voie Éleusinienne.

dédoublement des divinités en un couple est chose trop peu rare pour devoir nous embarrasser. Mais, en ce qui concerne l'Artémis Bendis, je ne peux m'empêcher de voir dans le miroir, l'éventail et la ciste qui sont tracés auprès d'elle (si toutefois cette esquisse légère les représente réellement[1]), non pas un simple *mundus muliebris*, mais une série d'objets relatifs aux mystères orphiques ou dionysiaques, objets dont les vases italo-grecs portent si souvent la figure; cependant, pour les chaussures qui figurent aussi sur les rochers de Philippes, je ne me rappelle pas les avoir trouvées ailleurs.

Il résulte de tout ceci que l'esprit de la religion des Thraces était phrygien au fond. Elle était naturaliste et même, sur certains points, grossièrement naturaliste; ce qui ne paraît pas l'être dans le mythe de Zagreus pouvait appartenir à une interprétation des Orphiques déjà antérieure au IVe siècle et sans doute même au Ve. Mais qu'était la religion établie en Samothrace? Qu'étaient ces mystères, qui furent populaires chez les Grecs, même avant l'époque macédonienne?

On sait que le nom collectif et public des dieux spéciaux de cette île était celui de *Cabires*. On croit que c'est un nom signifiant *grands* ou *puissants*, apporté dans ce pays par la colonisation phénicienne[2]; cependant les véritables noms des divers Cabires

[1] Lenormant, *Rev. archéol.* de décembre 1874, p. 82.

[2] M. Lenormant[a] a présenté une autre explication. Les Cabires pélasgiques, dit-il, portent un nom dérivé du mot *καίειν*, *brûler*; *ΚάϜειροι*, par un digamma, ce sont les Brûlants. Cela peut bien être admis des Cabires de l'île volcanique de Lemnos, fils et auxiliaires du dieu du feu, Héphæstos[b]. Mais l'auteur reconnaît que les Cabires de Samothrace étaient des *dieux grands*, même pour les Grecs, ce qui ne s'accorde guère avec l'idée de ces génies, non plus qu'avec celle des Cabires serviteurs de la déesse de Berécynte et assimilés aux Corybantes[c].

[a] *Dict. des ant. gr. et lat.*, art. *Cabires*, I, p. 757. — [b] *Ibid.*, p. 758. — [c] *Ibid.*, p. 757 et 758, avec renvois à Strabon, livres X et XII.

de Samothrace ont une physionomie hellénique. La contradiction s'explique, si l'on admet, avec M. Schœmann[1], que le culte des Phéniciens *demeura* dans l'île après leur expulsion, mais *se transforma* sous la pression des pèlerins hellènes.

Le seul document, ou du moins « le plus direct et le plus précis », pour employer le langage de M. François Lenormant[2], « que nous ayons sur le rapport des divinités cabiriques de Samothrace avec les dieux helléniques », permet autre chose qu'une conjecture. Un scoliaste d'Apollonius de Rhodes (I, 917) a emprunté à Mnaséas de Patara les véritables noms des Cabires de Samothrace[3] : Axiéros, Axiokersos, Axiokersa et Casmilos (ou Ca*d*milos, avec le *δ* sifflant), témoignage que pouvait seul transmettre un initié, l'emploi de ces noms constituant, du moins selon l'auteur français[4], d'accord avec la tradition, probablement pélasgique aussi, de l'Italie centrale[5], la condition nécessaire pour leur adresser une invocation puissante, condition qui, réservée avec un soin jaloux, formait un privilège des mystes. Or cette invocation constituait une garantie précieuse contre les périls et spécialement contre ceux de la navigation[6], ce qui a fait assimiler les divinités de Samothrace aux Dioscures[7], bien que ceux-ci fussent seulement au nombre de deux. Il est certain d'ailleurs que ces noms étaient mystérieux, puisqu'on ne les trouve nulle part ailleurs dans toute la littérature ancienne. Et cependant l'admission à ces mystères d'initiés étrangers à l'île, même de Péloponésiens, était chose connue au ve siècle[8]; un témoignage d'Aristophane paraît même mon-

[1] *Antiq. grecques*, IIe partie, ch. XV, § 2.
[2] *Ubi supra*, p. 760.
[3] Id., *ibid.*
[4] *Ibid.*, p. 766.
[5] Voir Macr., *Saturn.*, III, 9.
[6] Lenorm., p. 763, 766; cf. A. Maury, III, p. 313.
[7] Lenormant, p. 763.
[8] Hérodote, II, 51; cf. Plut., *Apophth. Lacon.*, s. v. Antalcidas et Lysandre.

IMPRIMERIE NATIONALE

trer que les mystères de Samothrace étaient déjà populaires alors en Grèce[1].

Mais il faut distinguer la connaissance de ces quatre noms des témoignages, soit littéraires soit archéologiques, concernant l'équivalence qu'on leur attribuait. M. Lenormant a fait observer avec raison[2] que, ces dieux n'étant pas proprement helléniques (mais pélasgiques), toutes les désignations mythologiques hasardées par l'antiquité sont quelque peu inexactes. Voici maintenant le passage de Mnaséas. Je le reproduis en entier, pour arriver à distinguer, s'il est possible, ce qui appartient réellement à cet auteur. Ces Cabires de Samothrace dont il énonce les noms « sont au nombre de quatre : Axiéros, Axiokersa, Axiokersos; Axiéros c'est Déméter, Axiokersa c'est Perséphoné, Axiokersos c'est Hadès; on en ajoute un quatrième, Kasmilos c'est-à-dire Hermès, comme le raconte Dionysodore[3]. » Ainsi Mnaséas ne nommait que trois Cabires, et il n'est pas évident que l'interprétation donnée ici de leurs noms soit de lui plutôt que du scoliaste. Il est probable cependant qu'elle appartenait à Mnaséas, puisque la quatrième traduction est donnée, par exception, comme appartenant à Dionysodore.

Mais nous pouvons bien, nous modernes, aborder directement l'étude de ces noms que Mnaséas nous fait connaître. Tous trois sont pélasgiques, dit M. Lenormant[4]: *Axios*, qu'on trouve dans tous les trois, avait jadis la signification de *fort*, *puissant* (ce qui est, comme on sait, le sens phénicien du mot

[1] « Voici une crise terrible, dit Trygée, si quelqu'un de vous a été initié en Samothrace, c'est en ce moment qu'il convient de prier pour détourner les pas de celui qui arrive. » (Aristophane, *La Paix*, 276-279, édition de Bothe). M. Lenormant rappelle aussi ce passage.

[2] *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, art. *Cabires*, I, p. 761.

[3] Le texte grec sur lequel je traduis est reproduit par Neuhæuser, *Cadmilus sive de Cabirorum cultu et mysteriis*, p. 31, note 11.

[4] *Ubi supra*, p. 760.

Kabir), et c'est ainsi qu'on explique l'invocation : ἄξιε ταῦρε, adressée à Bacchus dans un rite d'Élis que nous a transmis Plutarque[1]. (Être *digne* d'arriver au *pouvoir* suppose que l'on est *capable* de l'exercer.) Quant aux deux êtres qui sont évidemment le dédoublement l'un de l'autre, M. Neuhæuser[2], guidé par la grammaire sanscrite, considère *sos* et *sa* comme des *suffixes* d'adjectifs, et par suite il cherche dans la syllabe *ker* le véritable sens du mot. Or, ajoute-t-il, cette syllabe est bien connue dans la linguistique indo-germanique : c'est la racine *kar* ou *kri*, celle qui a fourni le mot grec κραίνειν, les mots latins *creare*, *Ceres* (prononcé Kérès); il s'agit donc d'un père et d'une mère universels[3], ce qui nous rappelle le Pappas et la Ma de l'Asie Mineure.

Revenons maintenant à Axiéros. Est-ce réellement une divinité féminine, comme le dit le texte ancien que nous avons vu tout à l'heure? Il est certain (Pline nous l'apprend) que Scopas avait sculpté en Samothrace, et précisément à l'époque qui nous occupe, un groupe composé de deux dieux et d'une déesse : Phaéthon (le lumineux), Vénus et Pothos; et d'autres témoignages établissent un groupement semblable quant à la répartition des sexes, avec des noms tout différents[4]. Mais cette complète diversité rend les interprétations bien suspectes; et, si l'on prétend, comme on l'a fait, y introduire un Éros, l'extrême similitude, on peut dire l'identité du nom, puisque l'ω et l'o ne différaient pas dans l'ancienne orthographe, rend cette hypothèse plus suspecte encore, comme étant trop facilement suggérée par le son. Un nom grec et deux noms aryaques d'une tout autre branche forment un groupe peu vraisemblable.

[1] *Questions grecques*, 36.
[2] *Ubi supra*, p. 58.
[3] Neuhæuser, p. 58-59.
[4] Lenormant, p. 760-761.

Or Neuhæuser a donné d'Axiéros une explication empruntée aussi aux antiquités de la langue, explication qui *conserve* à cette divinité son *caractère féminin*, constitue une *corrélation* étroite avec les deux autres *étymologies*, et fait de toutes les trois un groupe *concordant* avec les *mythologies voisines*, ainsi qu'avec l'explication donnée *dans le texte* cité plus haut : quatre raisons pour une de l'accepter. Cette étymologie, c'est ἔρα, *terre*, résultant de l'adverbe ἔραζε[1]. De cette façon Axiéros est une Cybèle, mère d'un Hadès et d'une Perséphoné, tous deux, comme elle, divinités telluriques, Axiéros et Axiokersa, rappelant les déesses, mère et fille, d'Éleusis et des mystères phrygiens. Le Cadmile ou *assistant*[2] n'est peut-être assimilé que comme tel à l'Hermès des Grecs. *Camillus* était le nom que l'on donnait, en latin, à un enfant ou adolescent qui remplissait une fonction inférieure dans des sacrifices[3].

Nous rentrons donc pleinement dans l'ordre des croyances phrygiennes et thraces, auxquelles Diodore (IV, 47-49) rattachait cette doctrine, et qui peuvent aussi être considérées comme connexes aux croyances pélasgiques; les Cabires sont de *Grands Dieux*, comme Cybèle est la *Grande Mère*. Mais ils ont, nous l'avons vu, un caractère protecteur qui leur est spécial, et de plus un caractère moral, résultant de ce que l'initiation était *précédée* d'une interrogation sur les crimes ou certains crimes atroces que le récipiendaire aurait pu commettre, et *accompagnée* d'une purification[4].

Il y avait donc un *élément* spiritualiste et moral dans le culte cabirique; mais à quelle époque remontait-il? dans quelle étendue se produisait son action? Nous ne saurions guère le dire.

[1] Neuhæuser, *Cadmilus sive de Cabirorum cultu et mysteriis*, p. 60.

[2] *Ibid.*, p. 61-62.

[3] Voir les pages 858-859 du *Dict. des ant. gr. et rom.*, t. I.

[4] *Ibid.*, p. 765.

Certaines anecdotes des ve et ive siècle[1] mentionnent la confession dont nous parlons; mais était-ce quelque chose comme la confession négative du *Per-em-hrou* égyptien, c'est-à-dire une déclaration d'innocence faite ici avant l'initiation, ou bien était-ce un rite expiatoire proposé aux coupables? Nous ne le savons pas davantage. Il ne faut pas oublier du reste l'anecdote relative aux fiançailles de Philippe et d'Olympias[2], constatant que les mystères de Samothrace étaient considérés par Plutarque comme accessibles aux femmes et même aux jeunes filles, enfants ou presque enfants, et aux garçons de cet âge, à l'époque que nous étudions.

Quant à un *enseignement* dogmatique ou moral, peut-on croire qu'il existait explicitement dans ces mystères, ou faut-il admettre qu'une *époptie* terminant l'initiation offrait des symboles dont les lumières et les dispositions de chacun réglaient pour lui l'interprétation? M. Lenormant (*ubi supra*, p. 765) a-t-il eu raison d'admettre qu'il en était à cet égard des rites de Samothrace comme de ceux d'Éleusis? Cela n'a rien d'improbable; mais, quant aux noms mystérieux des Cabires, si l'on en formulait alors l'explication donnée plus haut, on conçoit assez bien la phrase de Cicéron citée à ce sujet par notre compatriote : « Quibus explicatis ad rationemque revocatis, rerum magis natura cognoscitur quam deorum » (*De N. D.*, I, 42).

[1] Plut., *Apophth. Lacon.*, s. v. Antalcidas et Lysandre.

[2] Plut., *Vie d'Alex.*, chap. II : « On dit que Philippe, encore tout jeune (*μειράκιον*), fut initié en Samothrace en même temps qu'Olympias, enfant (παιδός) et orpheline, qu'il l'aima et que le mariage fut conclu. »

§ 6.

LE SYNCRÉTISME AU IVe SIÈCLE.

Dans les paragraphes précédents, nous avons vu qu'à des époques bien antérieures au IVe siècle des divinités étrangères avaient été acceptées par des familles ou même par des populations grecques, sans que celles-ci abandonnassent leurs croyances. Une tradition fort enracinée et, nous pouvons l'ajouter maintenant, bien appuyée, attribuait à des Thraces l'introduction du culte de Bacchus Zagreus, arbitrairement confondu avec le Dionysos de Thèbes; le nom même de Bacchus était probablement thrace. L'Aphrodite Uranie était certainement asiatique; les colons grecs d'Asie Mineure avaient audacieusement introduit dans leur panthéon la Mère Idéenne et la Grande Déesse d'Éphèse; enfin l'Apollon Didyméen était un dieu asiatique, puisque son oracle était antérieur à l'émigration hellénique [1]. Mais ces adoptions avaient été faites par voie d'assimilation systématique avec des divinités helléniques; c'est ainsi qu'Hérodote, au Ve siècle, assimila formellement des dieux égyptiens à des dieux grecs. Au IVe, nous trouvons un syncrétisme qui se produit au grand jour, sous une autre forme et dans d'autres conditions.

Il ne suffit pas, pour l'expliquer, de rappeler le vague des croyances helléniques. Les Grecs, comme les Romains, attachaient une grande importance, plutôt sociale et patriotique que morale, et aussi une grande importance d'intérêt privé, à l'observation exacte des rites. Or les rites différaient autant au moins que les croyances entre les religions asiatiques et celles

[1] Paus., *Ach.*, II, 4. — Sur l'Apollon asiatique dans Homère, voir Al. Bertrand, *Essai sur les dieux protecteurs des héros dans l'Iliade*, chap. II, § 2.

de la Grèce. Un trait d'union était formé par le culte thrace de Bacchus; mais l'origine de celui-ci se perdait dans la nuit des temps, tandis que nous voyons, par le XVIe chapitre de Théophraste, quel ascendant la *pratique* des superstitions étrangères avait acquis, au IVe siècle, sur l'esprit de certains Grecs.

Avant d'aborder une explication générale, il convient d'exposer deux faits que l'on doit considérer l'un comme une préparation, l'autre comme un prélude à l'introduction du culte phrygien. Il convient aussi d'en mentionner un troisième, qui paraît, au moins au premier aspect, analogue à ceux-là.

Le premier de ces faits, c'est la construction, au siècle de Périclès, du Métroon d'Athènes, c'est-à-dire du temple de la Déesse Mère, temple élevé par l'autorité publique et à la décoration duquel travailla, sinon Phidias, du moins son élève Agoracrite[1]. Certes c'est là une transition vers le syncrétisme gréco-phrygien, et d'autant plus significative que la chose eut lieu, dit-on, sur l'ordre de l'oracle de Delphes. Mais il est plus que probable que M. Foucart a raison quand il ajoute : « En admettant *la déesse* dans la ville, rien ne prouve que les Athéniens eussent admis aussi *le culte* phrygien. » S'ils l'eussent fait officiellement, Démosthène n'eût point osé parler de ces mystères avec le dédain qu'il témoigne dans le *Discours sur la couronne*. M. Gerhard a sûrement raison quand il dit que la déesse phrygienne était assimilée par les Athéniens à la vieille déesse pélasgique de la terre, et que, par suite, on ne la considérait pas comme étrangère et nouvelle[2], bien que le nom de Métroon indique l'adoration de la *Mère Idéenne*. Ce qui était

[1] Voir Foucart, *Des assoc. relig. chez les Grecs*, p. 64. — Gerhard, *Das Metroon zu Athen*, p. 4-5.

[2] *Das Metroon zu Athen*, p. 5-7, 14-18. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille accepter l'idée de l'auteur d'étendre cette assimilation à la déesse poliade d'Athènes (p. 9-12).

nouveau, ce qui était étranger surtout, au IVe siècle comme au Ve, c'était le culte orgiastique des Galles; et la construction du Métroon devait en préparer l'acceptation, sinon par l'État, du moins par la foule.

Un pas de plus n'avait-il pas été fait, dès le Ve siècle, par la célébration publique du culte d'Adonis et son ascendant sur les esprits. Voici littéralement ce que nous en dit Plutarque[1] : « Les esprits furent quelque peu troublés par ce qui se passa dans les jours où l'on fit partir la flotte (pour la Sicile). Les femmes, en effet, célébraient alors les *Adonia;* les simulacres étaient exposés en divers lieux de la ville, avec les cérémonies funéraires attenantes, et l'on entendait les *lamentations* des femmes, en sorte que ceux qui tiennent compte de ces sortes de choses se tourmentaient et craignaient que cette armée, formée avec tant d'appareil, d'éclat et de vigueur, ne *se flétrît*[2] bientôt. » L'auteur ne dit pas que cette fête fût adoptée par l'État; mais il en parle comme d'un rite agréé et pratiqué dans le peuple athénien. Il n'y a ici aucune assimilation énoncée ni acceptable avec aucune divinité nationale.

Le troisième personnage mythologique dont je parlais, c'est Ammon, dont une statue, œuvre de Calamis, avait été dédiée par Pindare, qui avait envoyé des hymnes aux Ammoniens de Libye[3], c'est-à-dire aux habitants de l'oasis d'Ammon. L'oracle de cette oasis fut consulté par les Lacédémoniens au temps de Lysandre et par conséquent vers la fin du Ve siècle ou au commencement du IVe[4]. Pausanias, qui nous apprend ces faits, dit encore[5] que les Éléens avaient élevé des autels dans le temple libyen et que, même chez eux, ils offraient des libations à Héra

[1] *Vie de Nicias*, chap. XIII.

[2] Μαράνθῃ, comme les jardins mêmes d'Adonis.

[3] Paus., *Bœot.*, XVI, 1.

[4] Paus., *Lacon.*, XVIII, 2.

[5] Paus., *Eliaca priora*, XV, 7.

Ammonia et à Hermès Paramnon; il ne les considère d'ailleurs ici que comme des dieux de Libye. Il est cependant bien probable que le grand dieu de l'oasis était l'Ammon égyptien, plutôt que le Baal Hammon punique : ce n'était pas dans cette direction que les Phéniciens avaient colonisé; il y a donc lieu de penser que les deux autres personnages de cette triade étaient Maut et Thot. Un culte égyptien était ainsi connu et accepté dans quelques régions de la Grèce. A quelle époque remontait le culte rendu à ces dieux par les Éléens? L'auteur grec du temps de l'empire ne nous le fait pas connaître; il dit seulement que depuis des *temps fort anciens* ils avaient *consulté* cet oracle. Mais, dans tous les cas, le dieu Ammon ne fut jamais populaire en Grèce, même au temps du syncrétisme; ce fut Isis et non pas lui qui eut là des adorateurs nombreux. Sans doute, quand les Grecs ont connu l'Égypte, les grandes doctrines memphites et thébaines avaient bien décliné. Mais, en somme, la religion de ce pays ne pouvait être entièrement ignorée par les contemporains de Philippe, et elle était, à certains égards, très supérieure à celle de la Grèce. L'avortement de cette tentative, dont Pausanias seul a mentionné l'existence, concorde donc, aussi bien logiquement que chronologiquement, avec la décadence que nous avons reconnue dans l'esprit de la mythologie grecque dans ce temps-là.

Arrivons maintenant aux causes générales du mouvement qui commençait à se produire. Depuis longtemps, on le sait, les étrangers que le commerce ou l'industrie amenaient à former en Attique des établissements permanents y possédaient une situation régulière, inférieure, il est vrai, à celle des citoyens, mais assurée et profitable. Tant qu'ils n'avaient appartenu qu'aux races helléniques, leur présence n'avait pas eu d'influence sérieuse sur la condition religieuse du pays. Mais

IMPRIMERIE NATIONALE.

quand les événements politiques eurent agrandi les relations avec l'étranger, quand la composition du corps des *métœques* fut sensiblement modifiée, il en dut être bien autrement.

M. Foucart a fait observer[1], en effet, qu'après les guerres médiques, Athènes ayant dirigé ses flottes sur toutes les côtes de la mer Égée et même ailleurs, « les marins et les soldats rapportèrent dans leur patrie les religions de la Thrace, de la Phrygie et de Cypre ». Peu après, les relations avec les sujets ou les vassaux de l'empire persan devenant habituellement pacifiques, Phéniciens et Cypriotes purent entretenir en Grèce des établissements commerciaux permanents, et des *thiases* étrangers commencent à se produire, bien que l'épigraphie ne les mentionne pas avant la seconde moitié du IVe siècle.

La plus ancienne inscription à date certaine que nous connaissions à ce sujet, celle qui occupe le premier numéro dans l'Appendice de M. Foucart, est contemporaine d'Alexandre. Elle a été trouvée au Pirée; c'est un acte public du gouvernement athénien, accordant aux négociants de Kition (en Chypre) un terrain pour y élever un temple à Aphrodite, comme les Égyptiens élevaient alors un temple à Isis, dans le même pays. La mention d'un monument élevé par les Kitiens à Aphrodite Uranie (no 11) nous fait comprendre que telle était l'Aphrodite mentionnée dans la première inscription : c'était une divinité orientale, c'était l'Aphrodite cyprienne, la divinité androgyne bien connue.

Maintenant comment expliquer la *faveur* avec laquelle des religions étrangères furent accueillies dans le peuple, les sentiments de confiance et de crainte qui les propagèrent en Grèce? Il me semble que, pour cela, il convient de recourir à une re-

[1] *Des assoc. relig. chez les Grecs*, p. 57.

marque énoncée par M. Pleyte au sujet de certaines additions faites au *Livre des morts* égyptien[1]. « S'apercevant, dit-il, que des prières adressées aux dieux connus n'étaient pas exaucées, que les remèdes appliqués ne produisaient pas le succès souhaité, on allait consulter quelque personnage réputé en possession du pouvoir magique; et si, soit science, soit bonheur, les conseils étaient suivis de succès, on était convaincu que la personne consultée possédait contre les démons des formules infaillibles et on lui en demandait communication. Les nombreuses relations que l'Égypte a entretenues avec ses voisins de l'Afrique et de l'Asie ont amené l'adoption de toute une série de mots considérés comme magiques par les Égyptiens, mais qui, en réalité, ne sont que des noms de dieux ou d'attributs divins, dans les langues des peuples de l'Afrique, de l'Arabie ou de la Palestine. »

Si les choses ne se passèrent pas exactement de cette façon en Grèce, du moins peut-on penser qu'on y *essaya* des invocations à des divinités étrangères, des emplois de rites étrangers, pour écarter tel ou tel danger, pour guérir telle ou telle maladie, et que des particuliers, après s'être tirés d'affaire, ont recommandé le procédé à leurs connaissances. Que dix fois, vingt fois cela se soit produit, et voilà un rite en voie de se populariser dans une ville; que son appareil extérieur ait frappé les yeux et les esprits, et voilà une popularité fondée. Il est bien probable que le culte d'Adonis avait été propagé de même, par suite d'entretiens avec des marchands phéniciens ou syriens. Remarquons d'ailleurs que ce culte, un des plus anciennement, peut-être le plus anciennement importé durant les temps historiques, était célébré par des femmes, dont l'imagination est plus facilement frappée.

[1] *Chapitres supplémentaires du Livre des morts*, p. 48-49.

Enfin n'oublions pas surtout que la religion hellénique avait encore moins une morale arrêtée qu'un dogme fixé; que ni l'un ni l'autre n'étaient sous la garde d'un enseignement et d'un sacerdoce. Les turpitudes de certains rites étrangers n'étaient donc pas, dans l'esprit des Grecs, chose incompatible avec l'essence de l'esprit religieux. C'est là une remarque dont l'importance historique va largement s'accroître par la conquête de l'Asie. Sans ce principe, ou plutôt sans cette absence de principes, la question du syncrétisme n'aurait guère pu se poser, du moins pour certaines contrées. Et l'histoire des trois siècles qui suivent celui d'Alexandre constate que les éléments meilleurs de certaines religions orientales, à Memphis et à Persépolis, n'acquirent point la faveur des populations helléniques.

C'est là une question qui mérite d'être étudiée en détail, et cette recherche pourra suivre l'étude complète du siècle d'Alexandre.

TABLE.

FOUILLES À CHEMTOU

(TUNISIE)

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1892.

PAR M. J. TOUTAIN.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en m'accordant le 26 août dernier une nouvelle subvention de 2,000 francs, m'a donné les moyens de continuer les fouilles que j'avais exécutées à Chemtou[1] pendant les mois de mai, juin et juillet. Ma campagne d'automne, qui a duré du 20 septembre au 10 novembre, a complété sur certains points et augmenté sur d'autres les résultats de mes travaux précédents.

Je me suis principalement occupé de dégager une grande partie du théâtre romain[2] et de déblayer l'emplacement du Forum. Avec deux équipes, composées chacune en moyenne d'une douzaine d'indigènes et dirigées par deux Européens, j'ai pu remuer, en sept semaines et quelques jours, près de 3,000 mètres cubes de terre, exactement 2,800.

[1] Les auteurs du *C. I. L.*, VIII, p. 158 et 1416, écrivent *Schemtou;* cette orthographe a été adoptée par la Compagnie Bône-Guelma pour sa station *Oued-Meliz-Schemtou.* Mais Ch. Tissot et M. Cagnat écrivent de préférence *Chemtou;* et de fait il n'y a aucune raison sérieuse, en français, de transcrire Simitthu, le nom antique, en Schemtou.

[2] Cf. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, 1892, p. 359.

I

LE THÉÂTRE.

Actuellement, le quart des gradins de l'étage inférieur, la plus grande partie de l'*orchestra* et la moitié de la scène sont déblayés. L'hémicycle que forment les gradins est interrompu en son milieu par un passage qui fait communiquer l'*orchestra* avec le premier des couloirs voûtés concentriques situés au-dessous de la *cavea*[1]. Chacun des deux secteurs ainsi déterminés est divisé en trois *cunei* par deux escaliers qui permettaient de monter du niveau de l'*orchestra* jusqu'au plus élevé des gradins de l'étage inférieur, mais non de descendre de la *præcinctio* en bas[2]. Ce détail nous indique qu'il fallait traverser l'*orchestra* pour accéder aux premiers gradins. Les extrémités des deux secteurs, les escaliers et le gradin inférieur sont en pierres de taille, le reste est en blocage.

La mosaïque qui forme le pavement de l'*orchestra*, et que nous avons déjà signalée au mois d'août[3], a été presque entièrement découverte. Elle a la forme d'un demi-cercle et mesure 20 mètres de diamètre. Sa décoration est toute géométrique : elle se compose de grandes lignes horizontales et verticales plus ou moins rapprochées, formées par une, deux ou même trois rangées de cubes bleu foncé. Aux extrémités du demi-cercle, ces lignes sont peu éloignées l'une de l'autre; pour donner une idée exacte de l'impression qu'elles produisent, on ne saurait mieux faire que de comparer le tableau qu'elles forment à un parquet en bois. Dans la partie centrale, les lignes bleues sont plus écartées, mais la disposition générale reste la même, et l'en-

[1] Cf. *Mélanges de l'École française de Rome*, 1892, p. 362. — [2] *Ibid.*, p. 365. — [3] *Ibid.*, p. 366-367.

semble rappelle, non plus alors un parquet en bois, mais un carrelage en dalles rectangulaires placées à peu près régulièrement. Enfin, exactement au centre de la mosaïque, se trouvait un médaillon circulaire ayant 2 m. 50 de diamètre; ce médaillon contenait sans doute soit un masque scénique, soit une tête d'animal, mais il n'en reste presque rien, et l'on en est réduit sur ce point aux conjectures.

Bien que la forme générale de la mosaïque soit demi-circulaire et que la décoration en soit pour ainsi dire purement géométrique, pourtant les deux extrémités du diamètre ne sont point tout à fait symétriques. Vers le Sud, du côté où le théâtre domine à pic l'Oued Melah[1], la mosaïque se termine avec le demi-cercle des gradins; mais au Nord, elle se prolonge et forme le pavement du couloir voûté par lequel, suivant toute apparence, on pénétrait du dehors dans l'*orchestra*[2]. A l'entrée même de l'*orchestra*, la mosaïque représentait quatre feuilles de lierre alignées; une seule s'est bien conservée; les bords de la feuille sont formés par une rangée de cubes bleus; à l'intérieur quelques cubes de couleur verte reproduisent, dans une nuance peut-être un peu crue, la couleur naturelle de la plante.

La coloration générale est des plus curieuses. Il est certain que les marbres des carrières de Simitthu fournissaient aux ouvriers mosaïstes un jeu de couleurs d'une richesse et d'une variété très grandes[3]. Aussi retrouve-t-on dans la mosaïque du théâtre les nuances les plus diverses, depuis le jaune clair jusqu'au violet. Ces nuances ne paraissent pas avoir été juxtaposées

[1] Voir *Mélanges*, 1892, p. 360.

[2] *Ibid.*, p. 365.

[3] Sur les marbres de Simitthu, voir Ch. Tissot, *Le bassin du Bagradas*, p. 8 et suiv.; R. Cagnat, *Arch. des Miss. scient.*, 3e série, t. XI, p. 101 et suiv. J'ajouterai seulement ici que les nuances employées dans la mosaïque du théâtre se retrouvent toutes ou presque toutes dans les carrières voisines.

au hasard. La couleur générale est claire, variant suivant les endroits du jaune au rose ou même au lilas à peine teinté. De ci, de là, le ton devient plus foncé, soit rouge vif avec, au milieu, quelques cubes plus clairs, soit violet parsemé de petits cubes plutôt rouges. Enfin, en deux points qui semblent se correspondre, au centre du demi-cercle et au sommet de la demi-circonférence, la mosaïque est toute constellée de cubes bleus; mais il m'a été impossible d'y reconnaître un dessin ou des lettres; j'inclinerais à croire que là encore c'est tout simplement un effet de coloration qui a été cherché.

Ce qui fait donc à mes yeux l'intérêt de ce monument, c'est son coloris. Malheureusement, ni la photographie ni même l'aquarelle ne peuvent en donner une idée. Il y a par exemple de petits cubes de marbre qui ont été taillés dans la matière à l'endroit même où la nuance changeait, passait du jaune au rouge. En outre, ce qu'aucune reproduction, si parfaite qu'elle fût, ne pourrait rendre, c'est le brillant que prenait cette mosaïque lorsque les chauds rayons du soleil d'Afrique frappaient sur elle. Le matin surtout, au moment où la lumière glissait sur la mosaïque plutôt qu'elle ne l'éclairait en plein, l'aspect de tous ces morceaux de marbre, aux nuances si délicatement variées, était merveilleux. Sur le fond clair, qui chatoyait au soleil, les grandes lignes de cubes bleus ressortaient davantage; cette décoration toute géométrique, extraordinairement simple et sobre, produisait alors une vive impression.

En maints endroits la mosaïque a été brisée. Déjà dans l'antiquité elle a subi quelques réparations. Les contours des parties réparées déterminent sur la mosaïque des lignes très distinctes. A l'intérieur de ces lignes, les cubes de marbre sont plus gros que dans le reste de la mosaïque, les lignes bleues sont interrompues; les ouvriers qui ont fait ces réparations se sont uni-

quement préoccupés de boucher des trous et n'ont même pas essayé de raccorder leur ouvrage avec les parties environnantes.

Cette mosaïque formait le pavement de l'*orchestra* tout entière, jusqu'au pied même du *frons scenæ*. Ce front de la scène, en pierres de taille fort bien équarries, orné d'une moulure simple et élégante, a été presque entièrement détruit dans sa partie centrale; il ne s'est conservé intact qu'aux deux extrémités. Ce n'est pas une ligne parfaitement droite. Cinq petites cavités, trois demi-circulaires et deux rectangulaires, l'interrompent; ces cavités étaient fermées du côté de l'*orchestra* par des balustrades probablement en fer; les trous et les mortaises dans lesquels pénétraient les extrémités des balustrades sont encore très visibles. Comme ces cavités ont été trouvées absolument vides, il est fort difficile de dire si elles contenaient primitivement des statues ou des bas-reliefs.

La scène, qui était surélevée de 1 mètre par rapport au niveau de l'*orchestra*, la dominait immédiatement. Il ne paraît pas y avoir eu de *proscenium*. D'ailleurs je n'ai rien retrouvé en place dans cette partie du théâtre; par endroits seulement j'ai découvert la plate-forme même de la scène; quant au mur qui la fermait, il a été détruit dès l'antiquité, et je n'ai pu en déblayer que les assises inférieures. Ces assises étaient en pierres de taille à bossage, détail qui m'a prouvé que j'avais bien atteint la paroi extérieure du monument.

En résumé, la fouille exécutée au théâtre pendant cette campagne d'automne m'a permis de rectifier sur quelques points et surtout de compléter le plan provisoire dressé après la campagne d'été; elle a fait connaître la mosaïque intéressante qui constitue le pavement de l'*orchestra*, et elle m'a confirmé dans la crainte que j'avais de ne retrouver aucune des œuvres d'art qui décoraient sans doute cet édifice à l'époque romaine.

IMPRIMERIE NATIONALE.

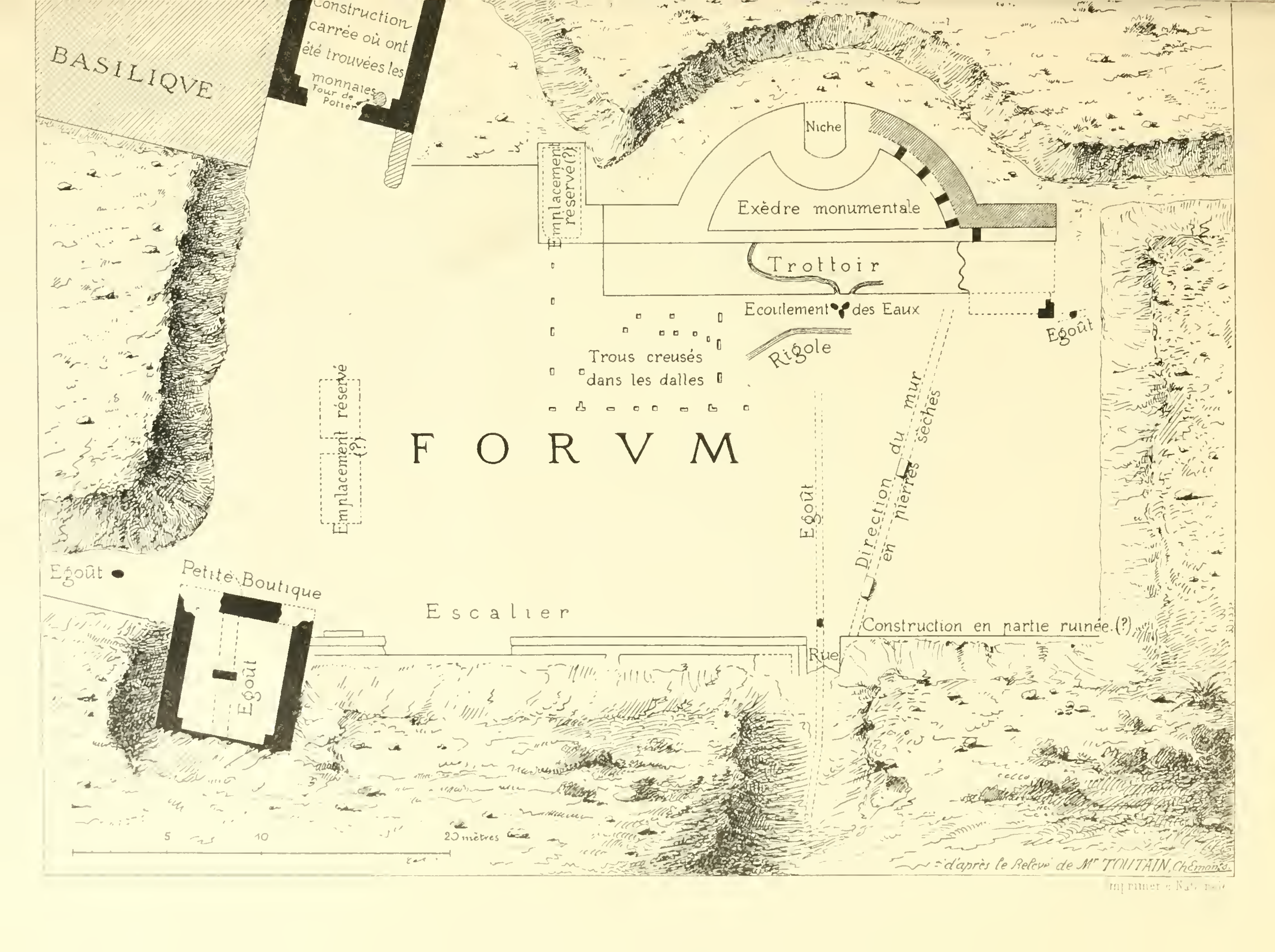
II

LE FORUM.

Lorsque M. Cagnat visita, en 1882, les ruines de Simitthu, un plan de la ville antique fut dressé à son intention par M. Caillat, ingénieur établi depuis fort longtemps en Tunisie et auquel on doit une étude intéressante sur le grand aqueduc d'Hadrien. A cette époque aucune fouille n'avait encore été faite à Chemtou; le plan de M. Caillat ne pouvait donc reproduire que la disposition des ruines au-dessus du sol actuel. Toutefois l'auteur crut devoir déterminer par hypothèse l'emplacement du Forum, et il l'indiqua sur son plan comme étant situé dans le voisinage des thermes, à l'extrémité Nord de la ville. J'ai néanmoins dirigé mes recherches sur un autre point pour deux raisons.

La cité romaine de Simitthu était sans doute par elle-même un centre industriel et agricole assez considérable; mais elle devait aussi une partie de son importance à sa situation géographique. Deux grandes voies romaines la traversaient : la route de Carthage à Hippo Regius (Bône) par Bulla Regia, Simitthu et Thuburnica, et la route de Sicca Veneria (le Kef) à Thabraca par Thunusuda et Simitthu. C'était donc sinon au carrefour même de ces deux voies, du moins dans son voisinage immédiat que devait se trouver le centre de la ville, le Forum. Il était bien peu vraisemblable que la place publique fût située loin des grandes artères qui passaient dans la cité.

En second lieu, à peu près à égale distance des deux extrémités de la ville, les ruines de plusieurs grands édifices sont pour ainsi dire concentrées en un seul et même point. Du Sud-Est au Nord-Ouest on rencontre successivement une basilique


BASILIQVE
Construction carrée où ont été trouvées les monnaies
Tour de Potier
Emplacement réservé (?)
Niche
Exèdre monumentale
Trottoir
Ecoulement des Eaux
Egoût
Rigole
Trous creusés dans les dalles
Emplacement réservé (?)
FORVM
Egoût
Direction du mur en pierres sèches
Egoût
Petite Boutique
Egoût
Escalier
Construction en partie ruinée (?)
Rue
5
10
20 mètres
d'après le Relevé de Mr TOUTAIN

de forme rectangulaire terminée par deux absides, une exèdre en pierres de taille, les restes d'un édifice qui est peut-être un temple, enfin le théâtre. Cette réunion de plusieurs monuments publics indiquait évidemment que là était le centre de la ville et que c'était là qu'il fallait chercher le Forum.

Dès la fin de ma campagne d'été j'avais commencé le déblaiement de l'exèdre en pierres de taille et j'avais retrouvé un pavement en grandes dalles rectangulaires qui se prolongeait fort loin sous la terre. Lorsque je fus de retour à Chemtou, je fis immédiatement continuer le travail commencé en cet endroit, et je mis bientôt au jour une vaste place dallée qui ne peut être que le Forum de l'antique Simitthu.

Le Forum et les monuments qui l'entourent sont situés au pied d'une colline de laquelle on a extrait dans l'antiquité un assez grand nombre de blocs de marbre[1], et au bord de l'ancien lit de l'Oued Melah. Le cours de cet affluent de la Medjerdah s'est modifié depuis l'époque romaine; à partir du théâtre, il se dirige à peu près en ligne droite vers le fleuve principal, tandis qu'autrefois il décrivait une courbe assez accentuée dont la convexité était tournée vers l'Est. C'est dans cette partie de son cours qu'il passait au-dessous du Forum. Dans l'état actuel des lieux, le Forum constitue comme un palier horizontal entre le pied de la colline et la berge du torrent. Mais cette disposition est artificielle; primitivement la pente se continuait sans interruption jusqu'au lit même de l'Oued Melah; il suffit, pour s'en rendre compte d'examiner avec un peu d'attention les environs immédiats de la place. En outre, les travaux par lesquels a été modifié l'aspect naturel des lieux sont encore très visibles. Au bord même de l'ancien lit, on voit très nettement en plusieurs en-

[1] *C. I. L.*, VIII, n[os] 14561-14563, 14571-14576. J'ai relevé au même endroit quelques marques inédites qui seront publiées ultérieurement.

droits la trace de murs puissants formant quais, puis un peu plus haut se succèdent, du Sud-Est au Nord-Ouest, le mur extérieur de la basilique, l'exèdre en pierres de taille, enfin un mur en blocage se développant sur une longueur de plus de 50 mètres; ce dernier mur n'est et ne peut être qu'un ouvrage de soutènement par lequel on a interrompu la pente de la colline; on a ainsi obtenu un palier horizontal large d'environ 40 mètres sur lequel se trouvent la place publique et les constructions qui l'encadrent.

Le Forum de Simitthu est une place qui a plus de 40 mètres de long sur 23 mètres de large. Sauf dans quelques parties, notamment à l'extrémité Sud-Est, le pavement en est très bien conservé. Ce pavement est formé de grandes dalles rectangulaires en calcaire ou en schiste bleuâtre; quelques-unes ont une teinte plutôt rouge. Parmi ces dalles, il en est qui mesurent jusqu'à 2 m. 20 de long; leur largeur moyenne est de 0 m. 80. Cette place a été complètement déblayée sur trois de ses faces; au Nord-Ouest seulement le dallage se continue sous la terre. Aucune base de statue n'a été retrouvée en place; aucun vestige de monuments de ce genre n'a été relevé sur les dalles. Mais j'ai observé dans la partie du Forum voisine de l'exèdre toute une série de trous de forme rectangulaire creusés à vif dans le pavé; l'ensemble de ces trous dessine une sorte de rectangle long de 11 mètres et large de 8 mètres, dans l'intérieur duquel d'autres trous analogues sont disposés moins régulièrement. Suivant toute apparence, ces trous étaient destinés à fixer dans le sol soit des pieux mobiles, soit une balustrade également mobile, qui formaient peut-être sur le Forum comme un espace réservé pour les jours de marché ou d'élections municipales. Tout près de cet ensemble et au pied de l'exèdre des rigoles sont encore visibles sur le pavé de la place. Deux de ces rigoles, disposées

en accent circonflexe, servaient très probablement à l'écoulement des eaux de pluie qui dégouttaient du toit voûté de l'exèdre; une autre rigole plus éloignée de ce monument facilitait sans doute l'écoulement des eaux tombées dans la partie Sud-Est du Forum; entre ces deux systèmes de rigoles une dalle est percée de trois trous de forme oblongue, par lesquels toute l'eau concentrée en ce point disparaissait dans un des égouts souterrains dont il sera question plus loin. Enfin j'ai remarqué en deux autres points du Forum des lignes gravées sur le dallage (je les ai indiquées sur le plan ci-joint par des pointillés); ces lignes déterminent des rectangles qui étaient peut-être, eux aussi, des emplacements réservés.

A l'extrémité Sud-Est du Forum vient aboutir une des principales rues de la cité; cette voie, dont les traces se reconnaissent sans le moindre doute en plusieurs endroits, suivait la rive gauche de l'Oued Melah, en se dirigeant vers le Nord, puis décrivait une courbe autour de la grande basilique voisine du Forum et aboutissait à la place elle-même. Au delà, vers le Nord-Ouest, des alignements de murs très visibles et la disposition même du temple, dont l'abside est assez bien conservée, prouvent que la rue se prolongeait dans la même direction. On peut donc dire que cette voie, qui était l'une des grandes artères de la cité romaine, s'élargissait sur une longueur de plus de 40 mètres pour former la place publique.

Les deux faces Sud-Ouest et Nord-Est du Forum ont été entièrement dégagées. Au Nord-Est, en allant de l'Ouest à l'Est, on rencontre d'abord un mur en petit appareil très solide, qui se continue pendant 12 mètres sans qu'il y ait trace d'une porte ou d'une ouverture quelconque; cette construction a dû être très endommagée dès l'antiquité, car plus haut que le mur, dans la terre, ont été retrouvés des tronçons et des bases de

colonnes. Il y a donc eu en ce point un bouleversement très considérable.

A l'extrémité de ce bâtiment une petite rue dallée ne mesurant pas plus de 2 mètres de large vient déboucher sur le Forum. Cette ruelle, si elle se prolonge dans la direction du Nord-Est, doit gravir la pente de la colline; peut-être, en fouillant de ce côté, trouvera-t-on plus tard quelque escalier à marches très larges, dans le genre de ceux par lesquels on monte actuellement du centre de Naples dans la ville haute.

Au delà de cette petite rue commence un escalier de trois marches qui borde le Forum sur une longueur de 26 mètres. Par cet escalier, on accédait sans doute à une plate-forme un peu plus élevée que la place elle-même.

Au bout de l'escalier, dans l'angle Est du Forum, se trouve une petite construction carrée mesurant 7 mètres de côté. La partie inférieure des murs est en grand appareil; la partie supérieure, qui s'est conservée absolument intacte sur un des côtés, est en petit appareil disposé par assises très régulières. Comme l'indiquent les trous ménagés dans les murs et destinés évidemment à recevoir des crampons, les parois intérieures de cette construction étaient revêtues d'un placage sans doute en marbre. Aucune communication n'existait entre cette construction carrée et les maisons voisines; quant à la porte par laquelle on y entrait, il est difficile d'en indiquer l'emplacement exact, car le mur de façade est en grande partie ruiné. De tous ces détails il résulte, semble-t-il, que cette construction est une boutique située au coin du Forum, peut-être une de ces *tabernæ argentariæ* dont parle Vitruve (V, 1, § 2).

Plus loin que cette *taberna* a été retrouvé, sur une longueur d'une douzaine de mètres, le mur de façade des bâtiments qui bordaient la rue venant aboutir à l'extrémité Sud-Est de la place.

La face Sud-Ouest du Forum est occupée par une sorte d'exèdre monumentale dont la disposition est des plus curieuses. La forme générale est celle d'un demi-cercle dont le diamètre se prolongerait à droite et à gauche au delà de la circonférence. A ses deux extrémités le mur de façade a une épaisseur de 2 mètres; telle est également l'épaisseur du mur demi-circulaire. Au contraire dans sa partie centrale le mur de façade n'a plus que 0 m. 60 de large; il se compose alors de deux assises de pierres de taille posées de champ, qui s'emboîtent les unes dans les autres. Partout ailleurs les substructions de ce monument, jusqu'à une hauteur de 1 m. 50 au-dessus du niveau de la place publique, sont formées par deux rangées de pierres de taille superposées. La forme générale est donc celle d'un hémicycle; mais précisément au sommet du demi-cercle le mur est comme interrompu; une niche profonde d'environ 3 mètres a été ménagée en cet endroit; elle s'ouvre du côté opposé au Forum et regarde, par delà l'Oued Melah et la Medjerdah, la vaste plaine au nord de laquelle Chemtou est située. Le mur du fond est courbe; le plan de cette partie du monument rappelle la figure géométrique de deux circonférences de rayon inégal qui se coupent. En même temps cette disposition donne à la partie intérieure de l'exèdre une forme originale, qui ressemble de loin à celle de la Siliqua. Quelques sondages exécutés tant dans la niche qu'à l'intérieur de l'hémicycle n'ont donné aucun résultat satisfaisant; j'ai atteint assez rapidement des assises de pierres dont la face externe était grossièrement taillée, ce qui indique qu'elles se trouvaient au-dessous du pavement et n'étaient point visibles. Le mur de façade a une hauteur de 1 m. 50 au-dessus des dalles du Forum et il ne reste aucune trace d'un escalier en pierre en avant de ce mur; peut-être faut-il supposer que l'on accédait dans l'intérieur du monument par un escalier en bois

mobile, analogue à ceux que l'on disposait dans certains théâtres aux extrémités des *præcinctiones*[1]; devant l'exèdre se trouve un trottoir large de 2 m. 80 très bien conservé sauf à son extrémité droite. Il n'est point douteux que cette exèdre était un monument entièrement isolé, dominant la pente assez rapide qui séparait le Forum de l'Oued Melah; elle rappelle par sa forme générale les exèdres déjà connues, entre autres celle d'Hérode Atticus à Olympie[2] et deux monuments de Pompéi, situés l'un sur la Voie des Tombeaux, l'autre sur le Forum triangulaire[3]. Elle diffère toutefois de ces édifices par la présence de la niche fort curieuse qui s'ouvre sur l'extérieur au sommet de l'hémicycle.

La décoration architecturale du monument peut être reconstituée sans trop de difficulté. Les substructions en pierres de taille étaient décorées d'un revêtement en marbre, comme le prouvent les trous creusés dans les blocs, trous dans lesquels s'engageaient des crampons en fer; l'extrémité d'un de ces crampons est encore aujourd'hui en place. Au-dessus des substructions, qui se sont conservées à peu près intactes, existait un mur formé de briques plates et de petits matériaux en marbre; ce mur, dont quelques fragments ont survécu à la ruine de l'édifice, était, lui aussi, demi-circulaire; toutefois, dans l'état actuel du monument, on ne peut pas savoir s'il était interrompu par la niche ou s'il en contournait le fond. Ce qui est certain, c'est qu'il était moins épais que les substructions en grand appareil sur lesquelles il reposait et que la face interne en était ornée d'une colonnade. Plusieurs des socles qui supportaient les bases des colonnes sont encore en place, distants l'un de

[1] Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, au mot *Theatrum*. — [2] Voir Laloux et Monceaux, *Olympie*, p. 37. — [3] Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, au mot *Exedra*.

l'autre d'environ 1 m. 25. Un assez grand nombre de fûts et de tronçons de fûts, ainsi que quelques bases, ont été retrouvés dans les déblais aux environs de l'exèdre; les bases sont, autant qu'on peut les rattacher à un ordre précis, des bases attiques, c'est-à-dire qu'elles se composent d'une scotie entre deux tores. Mais ce qui permet surtout d'avoir une idée de la décoration architecturale de l'édifice, ce sont deux fragments assez considérables de l'entablement, un chapiteau de colonne presque intact et un chapiteau de pilastre. Ces différents fragments sont en marbre blanc et de style composite assez pur. Les chapiteaux sont ornés de deux rangées de feuilles d'acanthe avec volutes aux angles du tailloir et feston d'oves entre les volutes. Les principaux motifs de l'entablement sont des oves, des denticules, des rais de cœur, des modillons décorés de feuilles d'acanthe et séparés par des rosettes. Entablement et chapiteaux ressemblent, sauf quelques détails insignifiants, aux chapiteaux et à l'entablement des temples de Sbeïtla, chapiteaux et entablement qui ont été relevés avec beaucoup de soin par M. Saladin et reproduits dans la *Recherche des antiquités du nord de l'Afrique* (fig. 155, 158; p. 148, 149). M. Saladin fait remarquer que l'ordre composite a été moins souvent employé en Afrique qu'à Rome et que d'autre part le type classique du composite a été fréquemment modifié. J'ai donc cru qu'il importait d'attirer l'attention sur un monument dans lequel cet ordre avait conservé une véritable pureté. De plus cette ressemblance entre l'exèdre de Chemtou et les temples de Sbeïtla n'est pas sans avoir un certain intérêt chronologique. D'après l'inscription gravée sur leur porte d'entrée, les temples de Sbeïtla datent du milieu du IIe siècle de l'ère chrétienne; l'exèdre de Chemtou doit donc avoir été construite ou au moins restaurée à peu près vers la même époque. Cette conclusion est d'ailleurs confirmée par

un fragment épigraphique, qui a été trouvé au pied même de l'exèdre :



Sur ce fragment très mutilé on lit nettement à la seconde ligne :

...AV]GG ANTO[NINI...

Nous avons donc là le nom d'un empereur qui s'appelait Antoninus, et qui a été associé à un autre souverain dont le nom a été martelé postérieurement. C'est évidemment Caracalla. Or Caracalla a régné de 198 à 217, c'est-à-dire à la fin du IIe et au commencement du IIIe siècle. Il nous paraît donc certain que cette exèdre, le plus curieux des monuments qui décoraient le Forum de Chemtou, date d'une des époques les plus prospères de l'histoire de l'Afrique romaine.

Le mot *schola*, qui se lit à la première ligne de notre fragment, doit aussi attirer notre attention. L'exèdre qui orne le Forum triangulaire de Pompéi porte une inscription ainsi conçue : *L. Sepunius L. f. Sandilianus, M. Herennius A. f. Epidianus duoviri j(uri) d(icundo) scol(am) et horol(ogium) d(e) s(ua) p(ecunia) f(acienda) c(uraverunt).*

Le mot *scola* ou *schola* paraît donc avoir été spécialement employé pour désigner les monuments de ce genre, les exèdres isolées indépendantes de toute autre construction. Mais ce n'est pas seulement un terme d'architecture : le mot *schola*, dans son sens le plus général, s'applique à toute réunion soit de philosophes, soit de lettrés, soit de personnes qui se sont ras-

semblées pour converser entre elles à loisir. En épigraphie *schola* désigne plus particulièrement à la fois la réunion des membres d'un collège, d'une corporation, d'une association, et l'endroit où a lieu cette réunion[1]. Enfin on trouve même le mot *schola* employé absolument pour désigner un édifice municipal[2].

Telle en doit être aussi la signification dans notre fragment : cette exèdre, placée sur le Forum, au centre de la ville, ne peut guère être qu'un monument public. C'était là sans doute que se réunissaient les membres des *curies* (*curiales*, *concuriales*), de ces collèges si souvent mentionnés sur les inscriptions de l'Afrique romaine, mais dont l'histoire et la constitution sont encore très obscures.

Cette exèdre est la seule construction qui borde la face Sud-Ouest de la place publique. Vers l'Est se trouve ensuite un dallage assez bien conservé; puis au delà de ce dallage une construction carrée adossée à la basilique rectangulaire, et dont la disposition rappelle celle de la boutique située en face, de l'autre côté du Forum, au bout du grand escalier de trois marches. Par lui-même ce petit bâtiment ne présente pas un grand intérêt; mais j'y ai fait plusieurs découvertes que je crois utile de signaler ici. D'abord il est certain qu'à une époque probablement assez basse cette construction a été habitée par un potier, dont le four était placé dans l'angle Nord; en cet endroit la terre contenait une foule de poteries brisées. En second lieu deux chapiteaux, trois bases et deux fûts de colonnes ont été retrouvés entassés dans ce coin; les chapiteaux sont moins

[1] *C. I. L.*, III, 1174; VIII, 2554 : *schola* des *optiones* à Lambèse; IX, 5568; XIV, 45, *schola* des *dendrophori Ostienses*, 285, 2634.

[2] *C. I. L.*, V, 4059, à Mantoue; dédicace à M. Fabius : « hic reip(ublicæ) suæ *hs* $\overline{CCCC}$ leg(avit) et ad schol(am) exornandam *hs* $\overline{C}$. . . » Cf. aussi l'inscription de Pompéi citée plus haut.

intéressants que celui de l'exèdre; ils sont ornés de deux rangées de feuilles d'acanthe, mais n'ont point les volutes caractéristiques du type composite classique. Enfin c'est là qu'ont été découvertes, cachées dans une poterie dont une seule anse était brisée, dix-huit monnaies d'or arabes avec inscriptions en caractères coufiques. J'ai soumis ces médailles à l'examen de M. Houdas, qui a bien voulu me communiquer la note suivante.

NOTE SUR LES DINARS TROUVÉS PAR M. TOUTAIN À CHEMTOU.

« Toutes ces pièces d'or ont été frappées à El-Mansouriya, près de Kairouan, au nom du calife fatimide Maad, surnommé El-Moezz-Lidinillah, qui régna de 953 à 975 de notre ère. On sait que ce prince fut le premier de sa dynastie qui transporta le siège de son empire de l'Ifriqiya en Égypte.

« Sur ces 18 dinars, 6 portent la date de 343 de l'hégire (mai 954-avril 955); 3, celle de 344; 2, celle de 345, et enfin 7, la date de 353 (964).

« Trois légendes, disposées autour de trois cercles linéaires concentriques, sont inscrites sur chacune des faces de toutes les pièces et ne diffèrent entre elles que par la date de la frappe. Voici les légendes du dinar frappé en 343 :

« Au droit et en allant du centre à la périphérie : 1° المعز لدين الله امير المومنين, El-Moezz-Lidinillah, prince des Croyants; 2° دعا الامام معد بتوحيد الله الصمد, l'imam Maad proclame l'unité de Dieu, le Maître; 3° بسم الله ضرب هذا الدينار بالمنصورية سنة ثلث واربعين وثلث ماية, au nom de Dieu. Ce dinar a été frappé à El-Mansouriya en l'année 343.

« Au revers : 1° لا اله الا الله محمد رسول الله, il n'y a d'autre divinité que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu; 2° علىّ افضل الوصيين ووزير خير المرسلين, Ali est le plus éminent des tuteurs testamentaires

et le ministre du meilleur des Envoyés; 3° محمد رسول الله ارسله بالهدى ودين الحق ليظهره على الدين كله ولو كره المشركون, Mohammed est l'apôtre de Dieu, qui l'a envoyé avec la voie droite et la religion de vérité afin de la faire triompher sur toutes les religions en dépit des infidèles. »

Au delà de ce petit bâtiment carré commence la grande basilique au seuil de laquelle je me suis pour ainsi dire arrêté.

Comme je le disais au début de ce rapport, aucune base, aucun piédestal n'a été retrouvé sur le Forum; le dallage, conservé dans la plus grande partie de la place, ne présentait aucun vestige de monuments de ce genre. Mais à son extrémité Nord-Ouest la place était traversée par un mur en pierres sèches, dirigé obliquement par rapport aux côtés du Forum. Dans ce mur l'on a recueilli de nombreux fragments d'architecture, entre autres le chapiteau de type composite pur, quelques bases de colonnes, et plusieurs débris de moulures en marbre jaune ou veiné dont le profil est assez intéressant. Une autre construction analogue existait à l'angle Ouest du Forum; c'est de là qu'ont été tirés les deux fragments d'entablement et plusieurs dalles certainement arrachées du Forum lui-même. Il paraît donc hors de doute que la place publique de Chemtou a été occupée postérieurement; s'il est permis de présenter sur ce point une conjecture, on peut supposer qu'au moment de l'invasion des Vandales, Simitthu, placée sur l'une des grandes voies qui conduisaient de la Numidie dans l'Afrique proconsulaire, a été sinon ruinée de fond en comble, du moins partiellement détruite. Lorsque les Byzantins, après la chute de la domination vandale, ont rendu à cette région un semblant de vie et de prospérité, les nouveaux habitants se sont installés de préférence dans les monuments publics qui avaient sans doute mieux ré-

sisté à la destruction, et pour les murs qu'ils ont dû construire, ils ont employé comme matériaux des débris provenant de ces monuments, ou même des pierres tombales, puisque deux épitaphes romaines ont été retrouvées dans les déblais du Forum. Ce qui corrobore, semble-t-il, cette hypothèse d'ordre tout historique, c'est que la domination byzantine a laissé beaucoup de traces dans tout le pays qui environne Chemtou. La grande forteresse connue sous le nom de Bordj Helal[1], et d'où provient une inscription bilingue en latin et en grec qui porte les noms de Justinien et de Théodora[2], est à 10 kilomètres à l'est de Chemtou; de même au lieu dit Aïn Ksira, au nord-est de Chemtou et à Hr Rhazeli, sur la piste qui conduit actuellement de Chemtou au Kef, subsistent des forteresses byzantines assez bien conservées. Il est donc certain que les Byzantins se sont beaucoup occupés de ce pays, et l'on peut admettre que les murs en pierres sèches, retrouvés en place sur le Forum, comme les vestiges d'occupation postérieure observés dans le théâtre[3], datent de cette période.

Mais si les monuments construits au-dessus du sol ont été en partie ruinés, le sous-sol n'a pas été bouleversé. J'ai retrouvé et pu visiter deux des égouts de la ville romaine. L'un passe sous la ruelle qui aboutit en face du centre de l'exèdre monumentale, traverse le Forum et se dirige vers l'Oued Melah. Large d'environ 0 m. 80, il est voûté; de temps en temps des regards sont pratiqués dans la voûte; mais le dallage de la rue ou de la place les bouche, et l'eau de pluie passait sans doute par les interstices des dalles. A droite et à gauche de petites conduites en maçonnerie débouchent dans l'égout; ces conduites, de section carrée, viennent

[1] Cf. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, II, p. 266-267.

[2] *C. I. L.*, VIII, 1259, 14547.

[3] *Mélanges de l'École française de Rome*, XII (1892), p. 368-369.

des constructions qui bordent la rue; leur pente est très sensible; c'est par elles que devaient s'écouler les eaux ménagères des maisons. A 50 mètres au nord du regard par lequel on peut descendre dans cet égout, on rencontre un autre égout, semblable au premier, mais suivant une direction perpendiculaire; il y avait par conséquent sur la pente de la colline une rue parallèle à l'axe longitudinal du Forum; cette rue passait sans doute derrière l'abside que l'on voit debout au nord-nord-ouest de la place.

L'autre égout, un peu plus large que le premier, passe au-dessous de la *taberna* qui se trouve à l'extrémité de l'escalier à trois marches. En cet endroit il est couvert de larges dalles; j'en ai fait soulever une pour pouvoir pénétrer dans la conduite souterraine; un peu plus loin vers le Nord, le toit de dalles est remplacé par une voûte en berceau; puis le niveau du toit change; la voûte s'interrompt, et le toit en dalles reprend, mais plus élevé de 1 mètre.

En deux autres points, à l'extrémité Ouest du Forum, et non loin de la boutique dont il vient d'être question, j'ai constaté l'existence d'autres conduites souterraines; mais je n'ai pu m'y glisser à cause des éboulis de terre, et je ne saurais dire si elles rejoignaient ou non les deux autres égouts.

S'il n'est pas téméraire d'employer dans une description purement archéologique une expression moderne, on peut dire que les habitants de Simitthu ont pratiqué le *tout à l'égout;* d'autre part la direction même des conduites que j'ai déjà parcourues indique qu'elles allaient à la Medjerdah ou à son affluent l'Oued Melah. Mais ici il faut se rappeler que les anciens habitants de l'Afrique ne buvaient point l'eau des rivières. Ils se servaient surtout d'eau de pluie, amassée dans les citernes particulières, et d'eau de source, amenée souvent de fort loin par de superbes

aqueducs. Il n'y avait donc aucun inconvénient pour les habitants de Simitthu à envoyer dans le Bagradas les eaux de leurs maisons et de leurs égouts.

Tels sont les principaux résultats que j'ai obtenus pendant cette campagne d'automne. En terminant je tiens à expliquer brièvement ce que je me suis proposé de faire à Chemtou. Répondant à un vœu que le Congrès des Sociétés savantes exprime depuis plusieurs années déjà, j'ai entrepris de dégager au moins en partie un des principaux monuments de la ville romaine, le théâtre; je crois que, dans l'état actuel de la fouille, un architecte pourrait exécuter une restauration de l'édifice tout entier. D'autre part, j'ai tenté, avec trop d'ambition peut-être, de commencer une œuvre analogue, quoique beaucoup plus modeste, à celle que le Service des monuments historiques poursuit si brillamment en Algérie. Mais je ne saurais trop le répéter : ce que j'ai fait cette année, grâce aux ressources que l'Académie m'a si libéralement accordées, ne doit être qu'un début; plusieurs monuments sont encore enterrés; il sera intéressant de les déblayer, pour reconstituer la topographie de la ville antique, et peut-être y retrouvera-t-on quelque œuvre d'art ou quelque monument épigraphique, ce que j'ai le vif regret de ne pouvoir vous apporter aujourd'hui. Ce dont je puis assurer en tout cas ceux qui continueront cette fouille, si elle est continuée, c'est la parfaite obligeance des propriétaires du terrain, MM. Closon et Géry, et de tous ceux qui les représentent soit à Tunis, soit à Chemtou; c'est aussi et surtout l'appui du Gouvernement tunisien et de la Résidence générale, qui vient d'être récemment frappée par un deuil bien cruel. Ce deuil est d'autant plus cruel pour nous tous et pour moi en particulier que M. Massicault m'a toujours accueilli avec une bienveillante sympathie. La dernière fois que j'ai eu l'honneur d'être reçu par lui, au mois

d'avril de cette année, il me disait : « Venez en Tunisie; étudiez le passé du pays; révélez-nous les causes de sa prospérité d'autrefois; ces études contribuent à faire connaître cette belle contrée; nous vous accueillerons toujours avec plaisir; vous pouvez compter sur nous. » Vous m'approuverez, Messieurs, d'avoir rappelé ici le souvenir d'un homme dont j'ai maintes fois éprouvé la bonté pendant mes voyages en Tunisie, et d'avoir associé son nom à celui de l'Académie dans l'expression de ma vive et sincère gratitude.

IMPRIMERIE NATIONALE.

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Mémoires de l'Académie. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXXI, 1re et 2e partie; XXXII, 1re et 2e partie; XXXIII, 1re et 2e partie; XXXIV, 1re partie, et XXXV, 1re partie; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume.. 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents.. 7 fr. 50

À la 1re partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend.. 7 fr. 50

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires..... 15 fr.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IX, 1re et 2e partie; X, 1re partie.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV et V, 1re et 2e partie; tome VI, 1re et 2e partie.

À partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume....... 15 fr.

Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXVI; XXVII, 1er et 2e fascicule de la 1re partie, et XXVII, 2e partie; XXVIII, 1re et 2e partie; XXIX, 1re et 2e partie; XXX, 1re et 2e partie (contenant la table des tomes XVI à XXIX); XXXI, 1re et 2e partie; XXXII, 1re et 2e partie; XXXIII, 1re et 2e partie; XXXIV, 1re partie.

À partir du tome XIV, chaque tome est divisé en deux parties; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la littérature orientale. Prix des tomes XI, XII, XIII et de chaque partie des tomes suivants.. 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend.. 45 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec un atlas in-fol. de 17 planches de fac-similés, se vend.. 20 fr.

Le second fascicule, avec un atlas in-fol. de 28 planches de fac-similés, se vend.. 30 fr.

Diplomata, chartæ, epistolæ, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Instrumenta ab anno cdxvii ad annum dccli. 2 volumes in-fol. Prix du volume.... 30 fr.

Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concer-

NANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (L'ouvrage est terminé.) Prix du volume .... 30 fr.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume .... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XX épuisés; XXI à XXIII, in-fol. Prix du volume .... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.
Historiens occidentaux. Tome I en 2 parties, in-fol .... 45 fr.
——— Tomes II, III et IV. Prix du volume .... 30 fr.
——— Tome V, 1re partie. Prix du demi-volume... 15 fr.
Historiens arabes. Tomes I et III, in-fol. Prix du volume .... 45 fr.
——— Tome II, 1re et 2e partie, in-fol. Prix du demi-volume .... 22 fr. 50
Historiens arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume .... 45 fr.
Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume .... 45 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXXI (tomes XIV, XVI, XVII, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV épuisés), in-4°. Prix du volume ..... 21 fr.

GALLIA CHRISTIANA. Tome XVI, in-fol. Prix du volume .... 37 fr. 50

ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes VII et VIII. Prix du volume .... 20 fr.
——— Tome IX, 1re et 2e partie. Prix du demi-volume.. 12 fr.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.
- 1re partie, tome I, fasc. I et II. Prix du fasc... 25 fr.
- *Idem,* tome I, fasc. III et IV. Prix du fasc... 37 fr. 50
- *Idem,* tome II, fasc. I. Prix du fascicule...... 25 fr.
- 2e partie, tome I, fasc. I et II. Prix de chaque fasc. 50 fr.
- 4e partie, tome I, fasc. I. Prix du fascicule. 37 fr. 50
- *Idem,* tome I, fasc. II. Prix du fascicule ..... 25 fr.

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tome XXXIV, 2e partie.
Une 3e partie du tome XXXIII contiendra la table des tomes XXIII à XXXIII.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS. Tome XXXIV, 2e partie.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tome XXIV.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES : *Historiens occidentaux.* Tome V, 2e partie.
——— *Historiens orientaux.* Tome IV.
——— *Historiens arméniens.* Tome II.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM, 1re partie, tome II, fasc. II.

ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes IX, 3e partie (contenant la table analytique des tomes I, II et III) et X.

